REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

THESE DE DOCTORAT D'ETAT

EN URBANISME

Préparée par : **BENYOUCEF BRAHIM**

Sous le titre :

L'APPROCHE DE L'ESPACE SOCIO-URBAIN.

Problématique, tradition et modernité

Sous la direction de :

- **Saidouni Nacereddine.** professeur à l'Université d'Alger
- **Et Cote Marc.** professeur à l'Université d'Aix En Provence

Présentée et obtenue avec la mention très honorable, devant un jury composé de

♦ **Cheniti, M.T.**	professeur à l'Université d'Alger	**Président**
♦ **Smati, M.**	professeur à l'Université d'Alger	**Examinateur**
♦ **Tachrift, A.**	professeur à l'Université de Sétif	**Examinateur**
♦ **Zerouala, M.S.**	professeur à l'Université de Constantine	**Examinateur**
♦ **Bensalem, R**	professeur à l'EPAU	**Examinateur**
♦ **Saidouni, N**	professeur à l'Université d'Alger	**Rapporteur**
♦ **Cote, Marc**	professeur à l'Université d'AIX	**Co-rapporteur**

Octobre 1999

T,223/E

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

THESE DE DOCTORAT D'ETAT

EN URBANISME

Préparée par : BENYOUCEF BRAHIM

Sous le titre :

L'APPROCHE DE L'ESPACE SOCIO-URBAIN.
Problématique, tradition et modernité

Sous la direction de :

- **Saidouni Nacereddine.** professeur à l'Université d'Alger
- **Et Cote Marc.** professeur à l'Université d'Aix En Provence

Présentée et obtenue avec la mention très honorable, devant un jury composé de

♦ **Cheniti, M.T.**	professeur à l'Université d'Alger	**Président**
♦ **Smati, M.**	professeur à l'Université d'Alger	**Examinateur**
♦ **Tachrift, A.**	professeur à l'Université de Sétif	**Examinateur**
♦ **Zerouala, M.S.**	professeur à l'Université de Constantine	**Examinateur**
♦ **Bensalem, R**	professeur à l'EPAU	**Examinateur**
♦ **Saidouni, N**	professeur à l'Université d'Alger	**Rapporteur**
♦ **Cote, Marc**	professeur à l'Université d'AIX	**Co-rapporteur**

Octobre 1999

Dédicaces et remerciements

Je tiens à remercier vivement mes encadreurs, les professeurs : M. Saidouni Nacereddine et M. Cote Marc, pour la générosité du conseil, le sincère encadrement, la connaissance et la sagesse qu'ils ont bien voulu me transmettre, et pour l'amitié.

Je tiens également à dédicacer ce modeste travail :

- A la mémoire de ma très chère mère
- A la mémoire de mon très cher père, mon maître par excellence
- A ma très chère épouse et à mes très chers enfants, soutiens et compagnons de tous les jours
- A mes très chères sœurs et frères, à mes nièces et neveux, pour la fraternité et l'amitié
- A mes beaux-parents, belles sœurs et beaux-frères, pour l'amitié et la fidélité
- A mes très chers amis (la fameuse oumma), pour l'amitié, la sincérité et la fidélité
- A mes très chères étudiantes et étudiants, à qui je souhaite succès et prospérité

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE : Cadre général de recherche 1

PARTIE I : TRADITION ET MODERNITE
Discours et attitudes

CHAPITRE I : LE DISCOURS MODERNISTE
1.1 LE PROCESSUS DE FORMATION HISTORIQUE DU DISCOURS 13

CHAPITRE II : TRADITION –MODERNITE, ATTITUDES 30
2.1 LES FONDEMENTS SOCIOCULTURELS DE LA PENSEE ET DE L'ACTION HUMAINES 31
2.2 SUR LE CONCEPT ATTITUDE 37
2.3 DOMINATION ET ALIENATION 44

CONCLUSION 58

PARTIE II : PRATIQUES ET MUTATIONS SOCIO-URBAINES

INTRODUCTION 62

CHAPITRE I : ESPACE ET SOCIETE 69
1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE 70
1.2 L'IBADHISME. FONDEMENTS ET DOCTRINE 76
1.3 FORMATION DES VILLES DU M'ZAB 83
1.4 CROISSANCE ET DEVELOPEMENT 88
1.5 L'ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE DE LA CITE 110
1.6 LA STRUCTURE URBAINE 116
1.7 CONCEPTION ET STRUCTURATION DE L'ESPACE 142
1.8 ART ET TECHNIQUES 151
1.9 CITES COMPAREES 154
1.10 PRATIQUES DE L'ESPACE, eau et société 162
1.11 PRATIQUES DE L'ESPACE, fêtes et rituels 168

CHAPITRE II : COLONIALISME ET URBANISME
2.1 L'OCCUPATION DU M'ZAB ET LES FORMES DE RESISTANCE 175
2. 2 MOUVEMENT DE POPULATION ET URBANISATION 181
2. 3 LES MUTATIONS ECONOMIQUES 199

CHAPITRE III : MODERNISME ET URBANISME 208

3.1 L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU TERRITOIRE 209
3.2 LE DEVE LOPPEMENT ECONOMIQUE 211
3.3 LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE 223
3.4 LE PROCESSUS D'URBANISATION 231
3.5 LES MUTATIONS SOCIO-URBAINES 252

CONCLUSION 267

PARTIE III : URBANISATION PLANIFIEE OU URBANISATION DE FAIT ?

INTRODUCTION 275

CHAPITRE I : CONSTAT ET ETAT DES LIEUX 278
1.1 URBANISATION CONTINUE 279
1.2 URBANISME OPERATIONNEL 289
1.3 PRESERVATION ET REHABILITATION 290
1.4 PLANIFICATION URBAINE 292
1.5 ORGANISATION INSTITUTIONNELLE 293
1.6 PARTICIPATION 295

CHAPITRE II : URBANISATION PLANIFIEE OU URBANISATION DE FAIT ? 308
2.1 LES PLANS, instruments de gestion ou de régularisation ? 309
2.2 L'URBANISATION DE FAIT 319

CHAPITRE III : LE PROJET DU NOUVEAU KSAR, EXEMPLE DE PROJECTION
3.1 L'IMPLANTATION 330
3.2 STRUCTURATION 335
3.3 ORGANISATION SPATIALE 341
3.4 COMPOSITION URBAINE 347

CONCLUSION GENERALE 356
ANNEXES 374
BIBLIOGRAPHIE 392

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure N°1, situation géographique 72
Figure N°2, situation administrative 73
Figure N°3, la vallée du M'zab, relief 74
Figure N°4, la carte des oueds 75
Figure N°5, la vallée du M'zab 95
Figure N°6,la vallée du M'zab 96
Figure N°7, carte des ksour 97
Figure N°8, organisation sociale de l'espace 100
Figure N°9, croissance du ksar 108
Figure N°10, Ghardaia, tracé 118
Figure N°11,Ghardaia, vue d'ensemble 119
Figure N°12, mosquée 124
Figure N°13, mosquée 125
Figure N°14, le M'zab habitation 130
Figure N°15, le M'zab, habitation 131
Figure N°16, le M'zab, souk 134
Figure N°17, bordj et ouvrages de défense 141
Figure N°18, construction 153
Figure N°19, citées comparées 160
Figure N°20, citées comparées 161
Figure N°21 densification de la vallée, 1953 191
Figure N°22 densification de la vallée, 1962 192
Figure N°23 urbanisation de la vallée, 1950-1960 193
Figure N°24 architecture coloniale 194
Figure N°25 urbanisme colonial 195
Figure N°26 urbanisme colonial 196
Figure N°27, les nouveaux quartiers 197
Figure N°28, les nouveaux quartiers 198
Figure N°29, croissance urbaine, 1975 234
Figure N°30, croissance urbaine, 1991 235
Figure N°31, urbanisation de la vallée, 1960-1990 236
Figure N°32, habitat collectif 249
Figure N°33, habitat palmeraie 250
Figure N°34, habitat palmeraie 251
Figure N°35, tradition et modernité 263
Figure N°36, tradition et modernité 264
Figure N°37, tradition et modernité 265
Figure N°38, tradition et modernité 266
Figure N°39, les zones homogènes 285
Figure N°40, les nouveaux lotissements 287
Figure N°41, Benlsguen, nouveau ksar 299
Figure N°42, Benlsguen, nouveau ksar 300
Figure N°43, Benlsguen, nouveau 301
Figure N°44, Benlsguen, nouveau ksar 302
Figure N°45, Benlsguen, nouveau ksar 303
Figure N°46, El'Atteuf, nouveau ksar 304
Figure N°47, El'Atteuf, nouveau ksar 305
Figure N°48, El'Atteuf, nouveau ksar 306
Figure N°49, El'Atteuf, nouveau ksar 307
Figure N°50, les nouveaux pôles de croissance 313
Figure N°51, appropriation sociale de l'espace 324
Figure N°52, projet nouveau ksar 332
Figure N°53, projet nouveau ksar 333
Figure N°54, projet nouveau ksar 334
Figure N°55, projet nouveau ksar 338
Figure N°56, projet nouveau ksar 339
Figure N°57, projet nouveau ksar 340
Figure N°58, projet nouveau ksar 346
Figure N°59, projet nouveau ksar 351
Figure N°60, projet nouveau ksar 352
Figure N°61, projet nouveau ksar 353
Figure N°62, projet nouveau ksar 354
Figure N°63, projet nouveau ksar 355

Espace, tradition et modernité

INTRODUCTION GENERALE

Cadre général de recherche

INTRODUCTION

L'urbanisation : phénomène global

Au début du 19e siècle, la révolution industrielle, apparue en Europe, devait annoncer une nouvelle ère de l'histoire universelle. Mais c'est surtout la conjugaison de la révolution technologique, de celle des communications et de la révolution urbaine qui devait entraîner un processus irréversible de mutation de toutes les structures et ordres de l'homme et introduire l'ère de modernisme.

L'urbanisation, processus irréversible, incontournable, qualifié à juste titre de phénomène et même plus, de révolution, devait se traduire par la croissance rapide des populations et espaces urbains et la prolifération de l'ordre urbain (culture, mode d'habiter, mode de vie, signes et symboles.). Toute l'humanité se trouvait impliquée dans un processus global de mutations sociales, économiques, culturelles et spatiales. Ces mutations se traduisent principalement par l'émergence de fortes tailles socio-spatiales et de structures socio-spatiales complexes, par la tendance accélérée des rythmes de croissance ; et également, par la formation de fortes concentrations et étendues socio-spatiales, et l'émergence d'un système très complexe de communication, (du point de vue de sa nature, de ses instruments, de ses espaces et de son intensité...).

D'une manière globale, la problématique de l'urbanisme s'articulait autour des interrogations liées, d'une part à la compréhension et approche des phénomènes de l'urbanisation ; et d'autre part à la recherche des modalités les plus appropriées pour assurer la maîtrise et la cohérence d'un tel processus.

L'urbanisation : phénomène local

Bien que le phénomène urbain soit universel et inscrit dans une échelle globale, toutefois l'intervention de son processus et son inscription dans des contextes sociaux, économiques, politiques et culturels différents, lui conféraient une certaine spécificité locale et initiaient par conséquent des problématiques spécifiques.

C'est dans cette perspective, que le phénomène urbain dans les différentes régions du monde se distingue selon le contexte local, social, économique, culturel et politique, en nature, caractère, modes, effets, formes et rythmes.

L'analyse globale du phénomène d'urbanisation en Algérie révèle le constat suivant :

- L'urbanisation en Algérie est caractérisée par un rythme accéléré, que traduit la croissance vertigineuse des populations et des espaces urbains.

- L'urbanisation relevait davantage au départ des flux de populations drainées vers les villes, que de l'accroissement naturel des populations urbaines.

- Or, ces flux drainés vers les villes furent davantage liés à la détérioration des conditions de vie dans les campagnes, qu'à un réel essor de l'économie urbaine, apte à générer un effet de polarisation. Cela du moins pendant la période coloniale.

- Pendant la période post-coloniale ces flux qui continuent, sont plutôt liés à la politique d'industrialisation et au non-aboutissement des stratégies de développement rural.

- Ces flux génèrent non seulement une demande (en logement, emploi, services et équipement) qui dépasse de loin les capacités dont bénéficient les villes, mais surtout, sous les effets de la crise économique dès les années 1980, aucun programme approprié de développement socio-économique (habitat et emploi) et de développement culturel n'intervient en vue de l'intégration de ces populations en milieu urbain. A cela vient s'ajouter la crise sécuritaire pour amplifier ces phénomènes de disparités et insuffisances, et générer une très forte mobilité spatiale.

Cette situation engendre un certain nombre de problématiques qui traduisent dans l'ensemble les effets d'un développement contradictoire, qui trouvent leurs expressions :

1) En matière de planification et de gestion urbaines, dans le phénomène de dysfonctionnement des plans, instruments et institutions, dépassés continuellement par l'action en hâte et l'action spontanée que suscitent les enjeux et les stratégies urbaines.

2) En matière de croissance (rythme, tendance et forme), dans l'incompatibilité de la croissance réelle avec la croissance planifiée ; et dans l'incohérence qui caractérise le processus de croissance.

3) En matière de dynamique culturelle et socio-économique, le phénomène trouve se plus grande expression, dans l'exclusion culturelle et socio-économique (chômage, non-logement, aliénation, inégalité…) dont souffre une assez large partie des populations des villes, dont les jeunes ; et qui se trouve à l'origine des tensions sociales et des phénomènes de désorganisation sociale, (violence, drogue, prostitution, viol…).

La problématique d'approche

La problématique globale de l'intervention en milieu humanisé, toutes échelles confondues (territoire, région, agglomération urbaine, ..), qu'il s'agisse d'une intervention sur un site ancien porteur de fortes valeurs symboliques, ou de la production de nouvelles formes d'habitat, ou de la conception de système d'organisation et de gestion de l'espace, nous renvoie essentiellement à une problématique d'approche et de référence, que l'interrogation suivante explicite : comment intervenir ?
La légitimité d'une telle préoccupation est fondamentalement liée dans l'histoire universelle à son contexte, celui des mutations que le monde contemporain observe, que traduit le passage des systèmes dits traditionnels aux systèmes modernes «postindustriels ».

Il s'agit d'un passage de systèmes caractérisés par des tailles humaines et spatiales modestes, des rythmes de croissance lents, des structures simples (fondées sur des rapports simples, ceux de la parenté …), des cultures traditionnelles produites grâce à l'accumulation collective d'expériences, d'arts et de valeurs transmis de génération à génération, à des systèmes de plus fortes tailles, à rythmes de croissance accélérés, à structures complexes. Et cela intervient sous l'effet des révolutions de la machine, de la technologie et de la communication.

Si la pensée moderne en urbanisme et en architecture puise ses fondements dans l'expérience de substitution de nouvelles valeurs à la culture traditionnelle, le rapport aux temps ne fut pas sans importance.
En effet, le rapport de la tradition à la modernité, celui du passé au présent et au futur, celui de l'histoire au quotidien, celui de la culture et de l'homme à la matière devaient susciter le débat dominant.
Dans ce sens, le passage de la pensée moderne à la pensée post-moderne en architecture et en urbanisme révèle la part de ce débat dans la formation de cette pensée.

Si en Occident la pensée post-moderne a franchi un pas de géant dans les profondeurs de l'homme et parvient à définir de nouveaux instruments pour l'approche de l'espace humanisé, le monde arabo-musulman se trouve par contre, au stade de la préoccupation, à l'égard du rapport tradition-modernité, à l'égard de l'identité, de l'histoire et de la culture. Autant de valeurs qui prédominent l'esprit et l'attitude.

Cette préoccupation est traduite par le nombre croissant des travaux de recherche, dont l'objet est lié aux rapports, espace et histoire, espace et culture,. etc. Elle est traduite également par l'émergence d'un discours à tendance principalement idéologique, qui s'articule autour de la même thématique.

Il est bien entendu que la problématique que suggère le contexte des pays en voie de développement révèle une certaine spécificité, où la domination, l'exclusion, la dépendance (sur tous les plans) constituent des repères importants, pour la lecture du processus historique de la formation de leurs systèmes.

La question de la modernité

Toutefois, sous l'effet du développement économique, principalement industriel, de la croissance démographique, de la modernisation des infrastructures de communication, de l'intensité et la fréquence des échanges, intervient une ère de mutations socio-spatiales de taille.

A cet égard se pose la question de la modernité, dont l'interrogation s'articule autour des conditions, caractères, mécanismes et tendances de cette mutation, d'une part ; et autour des modalités appropriées, d'une intervention spatiale, selon une démarche scientifique, pour assurer un processus cohérent de développement.

Sachant que la problématique spécifique est liée aux phénomènes suivants :

La société arabo-musulmane en général, algérienne en particulier, traîne d'une part un lourd patrimoine culturel fortement présent ; elle ne fit, par ailleurs, ses premiers pas dans le modernisme que dans les conditions de l'occupation et de l'exclusion, sous l'effet de la colonisation.

A cette première expérience de modernisation subie, vint s'ajouter l'ère de modernisation entraînée par les programmes de développement socio-économique, après l'indépendance. Toutefois cette dernière s'inscrit dans un système de planification centralisée, qui ne se soucia que très peu de la question de participation et de celle de l'intégration.

Une modernisation subie et non expérimentée, face à la forte présence d'une tradition de forme et résistante, restent les caractères fondamentaux de toute la dynamique socio-spatiale, économique et culturelle.

Objet

La préoccupation essentielle de cette recherche est liée à l'approche de la question tradition-modernité dans son rapport à l'espace socio-urbain. Ceci intervient à travers l'examen d'un objet complexe, qui se décompose en plusieurs sous objets, différents en nature et caractères, à savoir, discours, attitudes et pratiques socio-spatiales.

1. Il s'agit en premier lieu, de l'examen des fondements, contextes, impact et caractères des attitudes et du discours, relatifs à la question tradition-modernité (dans son rapport à l'espace), explicitée par les questions suivantes :

- Quelles est la nature des attitudes ?
- Quels sont leurs fondements ?
- Quels sont leurs effets sur la pensée, pratique et production de l'espace ?

Quoique l'analyse du discours soit révélatrice de significations importantes quant aux tendances de la pensée arabe moderne et constitue pour nous un intérêt de recherche fondamental, notre choix s'est porté essentiellement sur l'analyse des attitudes à l'égard du temps, de l'histoire, de la tradition et de la modernité ...

Ce choix trouve ses raisons dans le fait que, par rapport à l'effet insignifiant d'un discours scientifique épars et isolé face à un discours idéologique dominant, l'attitude est révélatrice d'un certain nombre de significations remarquables, pour l'approche de la structure mentale (dans son rapport à l'espace). L'analyse des attitudes constitue un domaine intéressant et riche d'indices, aptes à expliquer les tendances de la pensée arabe contemporaine.

2. Intervient également l'examen des mutations socio-urbaines, révélatrices des caractères et tendance de la dynamique socio-urbaine et de la pratique sociale et l'espace ; dont l'objet s'articule essentiellement, autour des modalités d'appropriation sociale de l'espace.

Il s'agit de l'analyse du comportement social et collectif, qui intervient dans la production et la transformation de l'espace.

3. L'approche spatiale, s'articulant autour du rapport de l'histoire et de la culture à l'espace à travers un cas démonstratif de lecture et de projection, permet également de tester l'aptitude des approches spatiales humanistes, pour une nouvelle lecture, en vue d'une réappropriation moderne de la tradition et en vue d'une nouvelle projection cohérente où espace, histoire et culture, passé et présent renouent le dialogue ; et en vue d'une adhésion consciente à la modernité et à la conscience de la pensée universelle.

Il s'agit d'étude de cas, se rapportant à la lecture des systèmes traditionnels de structuration et d'organisation de l'espace, à la lumière de nouvelles approches humanistes aptes à révéler les fortes valeurs humanistes, conciliant tradition et modernité, pensée locale et globale.

Objectifs

A travers une lecture critique de l'expérience moderniste, discours, attitudes et pratiques, nous visons en premier lieu, l'analyse interprétation des limites et déficits de cette expérience, qui se traduisent par les phénomènes de développement contradictoire, de l'affrontement à présent d'un traditionalisme résistant et figé et d'un progressisme aliénant, sous l'effet du poids du passé et des exigences de progrès, intervenant essentiellement dans des conditions d'exclusion.

A travers l'approche d'une intervention scientifique, nous visons la recherche des modalités appropriées pour l'inscription d'une intervention scientifique, dans le processus historique de développement.

Considérant les possibilités qu'elle offre, pour une nouvelle lecture de l'héritage culturel, en vue de sa réappropriation, sa redynamisation et sa réinscription dans la dynamique de développement socio-culturel, en qualité de fondement référentiel, pour une modernité qui se veut consciente et cohérente,

s'inscrivant dans le processus historique d'accumulation des connaissances et des expériences.

Considérant également les possibilités qu'elle offre, pour l'approche des phénomènes de culture et de société, en vue d'assurer les modalités appropriées, pour une expérience cohérente de développement intégré.

Toutefois, à travers l'inscription de la question urbaine et la projection sur l'espace de la problématique tradition modernité, nous visons la recherche des modalités d'une intervention spatiale, dans le processus historique de développement.

Certes, l'objectif principal est tracé par la volonté d'approcher les rapports de la culture, de la pensée et de l'histoire à la formation de l'espace ; mais il s'agit également de comprendre à travers l'attitude à l'égard des valeurs de tradition, modernité, histoire, culture etc.... , (comme prétexte), la structure mentale dominante (dans son rapport de l'espace).

Il s'agit aussi de vérifier les hypothèses relatives aux possibilités et modalités de réappropriation de la tradition, en vue d'une projection cohérente et en vue d'une modernité expérimentée et consciente.

Cependant, ces objectifs se décomposent en plusieurs sous objectifs :

1. Il s'agit pour l'objectif immédiat d'analyser les attitudes, en qualité de sources de comportements et expressions d'une structure mentale.

Cette analyse vise l'observation des attitudes (contenus et tendances) par rapport à certaines variables reconnues, afin de pouvoir les approcher et les expliquer.

Elle vise également, la vérification de certaines hypothèses relatives à l'identification et à la compréhension de ces attitudes, des hypothèses issues de nombreuses lectures, recherches et observations.

2. Il s'agit d'analyser le discours moderniste, (contenus, tendances, contextes et impact) et de vérifier certaines hypothèses relatives à la fois à la nature de ce discours, les conditions historiques de sa formation et à sa part dans la formation de la pensée influente.

3. L'examen et l'analyse des mutations socio-urbaines, permettent l'approche de la pratique sociale de l'espace, les caractères et la tendance de la dynamique socio-urbaine.

4. A travers l'examen de la pensée universelle liée à l'approche des phénomènes de l'espace, dans ses rapports à l'histoire et à la culture, nous visons la vérification de son aptitude d'approche ; et la vérification de certaines hypothèses, relatives aux modalités d'une possible adhésion à cette pensée, comme voie d'articulation du spécifique à l'universel, du local au global.

Hypothèses générales

Les hypothèses que nous initions sont issues d'une pré-connaissance fondée sur les observations générales du phénomène, sur les résultats de travaux de recherche et sur de nombreuses lectures sommaires relatives à la question.

1) Le discours moderniste arabe, n'a pas exercé beaucoup d'effet sur l'action de développement, étant donné les limites de son approche, idéaliste et non historiciste, d'une part ; et étant donné son incapacité à s'inscrire dans la dynamique historique, d'autre part.

2) Le processus de modernisation intervient dans des conditions de domination, d'aliénation et d'exclusion, (colonialisme, impérialisme, et toutes les formes de pressions et d'aliénation, qui entretiennent les conditions de domination).

   Ces conditions génèrent un phénomène de crise d'existence (psychologique) ; et emprisonnent toutes les attitudes et les comportements sociaux et collectifs dans une logique défensive, de résistance et d'affrontement.

   C'est dans ces conditions impropres à un développement expérimenté, cohérent et conscient, qu'interviennent le rapport figé à la tradition (refuge, forteresse de défense et expression de résistance), et le rapport tronqué et handicapé à la modernité (symbole de domination à affronter, et paradoxalement, symbole de force, à imiter et à démontrer).

   C'est à ce titre qu'interviennent toutes les contradictions, qui caractérisent un processus handicapé de développement.

3) La recherche de modalités appropriées, pour assurer une expérience consciente et cohérente de modernité, inscrite dans le processus historique d'accumulation de connaissances et d'expériences, justifie l'opportunité d'une intervention scientifique.

   L'intervention spatiale inscrite dans cette démarche, vise l'inscription du projet urbain dans le processus global de développement.

4) Une telle expérience ne peut avoir lieu sans un rapport dynamique à la tradition. Elle ne peut s'effectuer sans une redynamisation des fondements culturels propres à chaque entité, en terme d'expression d'un cumul d'expériences continues, et de fondement à tout exercice de créativité, et de cadre référentiel des attitudes et comportement, en vue d'une réelle accession et intégration dans les dynamiques locales et universelles.

5) Cette expérience, ne peut également aboutir sans une volonté d'accès dans la conscience de la pensée universelle à travers la valorisation des valeurs universelles et humanistes, que ces patrimoines culturels engendrent, en terme d'articulation du local à l'universel et du particulier au général (global).

Champs de l'étude

La présente étude poursuit un objectif assez ambitieux dans le sens où son objet se rapporte à l'approche de la question tradition - modernité dans la pensée arabe contemporaine et sa projection dans l'espace.

De ce fait, le champ de l'étude couvre l'espace arabo-musulman. Cette ambition s'explique par le fait que cet espace se caractérise par une certaine homogénéité, liée à une communauté de caractères et fondements relatifs au processus de sa formation historique et culturelle.

Toutefois, si l'analyse du discours ne présente pas de difficultés, dans la mesure où la documentation est abondante, l'enquête de terrain pose des problèmes.

A cet effet, nous avons choisi le *M'zab* (espace et société), comme cas d'étude, étant donnée l'importance historique, économique et sociale qui caractérise ce milieu.

Milieu de très forte tradition urbaine bénéficiant d'une certaine originalité tant sur le plan de l'organisation urbaine que sur le plan de l'organisation sociale.

Toutefois les cités du *M'zab* correspondent davantage à des entités sociales et spatiales autonomes et homogènes, fondées essentiellement sur les liens de parenté. Elles observent un certain degré de fermeture et d'autonomie, garant d'une certaine pérennité de la tradition et correspondent moins à des villes au sens d'espaces à formation sociale complexe, où émerge un certain degré d'individualité, de compétition, de mobilité et d'interaction sociale.

Cependant, le déclassement des structures traditionnelles remplacées par les structures officielles nationales, l'urbanisation et l'industrialisation ayant suscité l'afflux de nouvelles populations et valeurs, sous l'effet de la performance du système de communication, devaient entraîner une certaine mutation socio-urbaine. C'est bien pour ces raisons que le site du *M'zab* offre une potentialité de taille en matière de recherche et d'observation des mutations socio-spatiales et de l'approche tradition – modernité.

Méthodologie

La méthodologie d'approche est aussi diversifiée, que sont diversifiés les axes de la présente recherche :

En premier lieu, il s'agit de l'analyse du discours relatif à l'approche de la problématique tradition – modernité.

Analyse théorique de discours, (contenus et formes), selon leur processus historique de formation. Les textes choisis sont des plus représentatifs de la pensée arabe contemporaine.

En deuxième lieu, il s'agit de l'analyse des attitudes relatives à cette question, selon la méthode empirique en sciences sociales, à savoir, évaluation des attitudes, compte tenu de certaines variables reconnues.

Ceci nous renvoie à la délimitation d'un terrain ; choix d'échantillon de population, de techniques d'investigation, de traitement et d'évaluation des données et résultats, compte tenu des hypothèses relatives, préalablement fixées.

En troisième lieu, Il s'agit de l'examen et analyse des mutations socio-spatiales, révélatrices des caractères, mécanismes et tendances de la dynamique socio-urbaine ; selon une approche historique, de l'espace socio-urbain, et sur la base des méthodes en sciences sociales (sociologiques et anthropologiques), des méthodes quantitatives et celles des approches spatiales.
Ceci, nous renvoie également au choix d'un site approprié, le *M'zab*.

En quatrième lieu, il s'agit de vérifier à travers un exemple de lecture et de projection, la portée des nouveaux outils et instruments scientifiques, pour une nouvelle lecture et approche du patrimoine traditionnel en vue de sa réappropriation et sa redynamisation, en terme de fondement pour une projection nouvelle intégrée.

Toutefois, la démarche méthodologique sera détaillée davantage dans les différents chapitres relatifs, abordant tous les aspects selon la spécificité de chaque objet et axe.

Espace, tradition et modernité

1ère Partie

DISCOURS ET ATTITUDES

Chapitre I

LE DISCOURS MODERNISTE

LE PROCESSUS HISTORIQUE DE LA FORMATION DU DISCOURS MODERNISTE

La conquête d'Egypte par *Napoléon* (1798 –1801) est considérée comme le premier contact de la renaissance occidentale avec le monde de l'Islam.

Les événements qui allaient suivre, notamment le projet de modernisation initié par *Mohamed Ali Pacha* en Egypte (1805 – 1849), la chute de l'empire musulman ottoman et le début de la colonisation du monde de l'Islam, allaient permettre l'émergence du discours de la renaissance arabo-islamique.

Le discours s'articulait autour de la problématique de la renaissance, explicitée par la fameuse interrogation : quelles sont les raisons de notre sous- développement et celles du progrès occidental ?
Ce discours allait se développer sous différents contextes historiques qui lui confèrent ses principaux caracteres, tendances et impacts.

Nous distinguons pour cela quatre périodes importantes :

1. A l'origine
2. De l'affrontement à la confrontation de modèles
3. L'idéal de l'Etat moderne
4. La crise contemporaine.

1.1.1 – A l'origine

Les réformes que *Mohamed Ali Pacha* (1805 – 1849) initia en Egypte, relèvent de l'effet éblouissant que la renaissance occidentale eût sur l'élite politique à l'époque, en Egypte ; d'une manière analogue aux réformes revendiquées en Algérie par *Hamdane Khodja*, ayant séjourné en Europe de 1800 à 1817. (1)

Les réformes de *Pacha* visaient ambitieusement la formation d'un empire fort devant le déclin de l'empire ottoman, apte à faire face à la montée de la puissance capitaliste occidentale ; un empire fort et moderne, à l'image de celui de *Napoléon*, en qualité de modèle idéal référentiel.

Les principales actions s'articulaient autour de la modernisation et renforcement des structures de l'Etat, des structures militaire et économique.

Le renforcement du pouvoir de l'Etat devait s'effectuer par le moyen d'un système de contrôle très large et puissant. Le système de contrôle devait fonctionner selon deux modalités, militaire et politique ; par le moyen de la force militaire d'une part ; et la substitution de nouvelles forces sociales et culturelles, aux forces traditionnelles existantes, selon une politique de récupération, de dédoublement et de marginalisation d'autre part.

A cet effet, *Mohamed Ali Pacha* allait procéder à la récupération d'une élite intellectuelle et religieuse, pour exécuter sa politique de marginalisation d'*El-Azhar* en qualité d'institution culturelle et religieuse puissante. Il devait procéder par le moyen de la formation d'un nouveau système éducatif et culturel et de nouvelles institutions.

La première délégation d'étudiants envoyés en Europe, pour formation, devait constituer l'élite intellectuelle et religieuse, entraînée pour légitimer et exécuter la nouvelle politique culturelle.
A sa tête *Rifaa Tahtaoui*, un *cheikh* issu d'*El'Azhar*, qui devint par la suite le *mufti* (jurisconsulte) de l'Etat et le fondateur de l'école de l'élite moderne. (2)

Forme et contenu du discours

Le discours s'articulait essentiellement autour de la recherche des raisons de la régression du monde arabo-musulman et les raisons du progrès occidental, selon une approche très superficielle, selon laquelle une élite éblouie par le progrès occidental et déçue de la dégradation de l'Orient, devait artificiellement retrouver dans certains facteurs, les raisons du progrès, appelées et revendiquées à être appliquées dans le monde de l'Islam, selon une approche dogmatique, qui ne se soucia que très peu de l'historicité des concepts, et de leurs contenus philosophiques et idéologiques.

Le discours avait un caractère plus idéologique que philosophique, fondé sur la conjugaison idéaliste de la force de l'Islam et du progrès de l'Occident, mis face à face, en confrontation.

Le discours intervient dans une logique de l'Etat selon une double action : d'une part retrouver des fondements religieux aptes à légitimer l'action de modernisation menée par le pouvoir, d'autre part prévoir un terrain d'entente entre tradition et modernité, progrès et Islam.

L'effet ne fut que très peu ressenti dans la dynamique de développement culturel. Cela est dû non seulement à l'approche superficielle et idéologique de la renaissance qui ne se soucia ni des modalités d'inscription de ce projet dans la dynamique socioculturelle, ni de l'historicité des concepts ; et qui se contenta de la projection artificielle de notions prêtes à l'application, mais il est dû également et surtout au statut de cette élite plus proche du pouvoir que du peuple, dont le discours répond davantage aux attentes du pouvoir, qu'aux préoccupations du peuple.

Par ailleurs, les conditions de domination et d'exclusion selon lesquelles le pouvoir exerçait son autorité, ne permirent, ni l'adhésion de la société à ce projet ni l'insertion de ce projet dans la dynamique socioculturelle. (3)

A cela s'ajoutent toutes les crises qui traduisent le non-aboutissement d'un projet de réforme, fondé sur la répression et l'imposition d'un modèle non expérimenté, pour finaliser l'échec de cette première expérience de modernisation(4).

Et, s'ouvre ainsi une nouvelle page de l'histoire, celle de la chute du monde arabo-musulman sous la domination colonialiste.

1.1.2 – De l'affrontement à la confrontation de modèles

Au début du 19e siècle, intervient le mouvement de colonisation sous l'effet de l'expansion impérialiste, (conquête d'Algérie (1830)....).

L'incapacité de l'Etat à faire face, devait entraîner les forces traditionnelles sociales et religieuses à s'imposer, comme acteur apte à mobiliser le peuple dans une guerre sainte contre le colonisateur.

Ce fut, la période des insurrections populaires révolte de l'émir *Abdelkader*, d'*El mokrani*, ...etc, en Algérie (1830 – 1882) ; celle de *Omar El Mokhtar* en Libye ; celle de *Abdelkrim El Khattabi* au Maroc ; celle des *Sénoussia* en Afrique du Nord ; celle d'*El Mahdia* au Soudan ...etc. Cette période fit valoir une seule question, celle de la résistance face au colonialisme, dont l'action revient davantage aux forces traditionnelles, qui ont pu mobiliser le peuple autour du principe de la guerre sainte.

L'Islam joua un rôle fondamental dans la mobilisation et l'unification du peuple et la consolidation de la conscience collective.

Emergea alors un discours, dont le contenu consistait au refus catégorique de la civilisation moderne occidentale, symbole de domination. Il trouva dans le retour aux fondements de l'Islam une meilleure expression de résistance culturelle. Ce fut alors avec la présence du danger colonialiste, la période de l'affrontement des modèles. (5)

C'est également dans ce contexte et à l'égard de la question de libération, qu'intervient l'action de *Djamal Eddine Al Afghani*, dont l'approche fut plus politique que culturelle, recherchant les modalités énergétiques aptes à habiliter le monde de l'Islam d'une puissance libératrice. Son discours eut beaucoup d'influence sur le courant réformiste.

Le mouvement de résistance, quoique affaibli, eut le mérite, de réussir la mobilisation du peuple et la réhabilitation de sa personnalité culturelle, devant le danger colonialiste.

Suivirent ensuite les politiques coloniales, d'appropriation des terres, de la mécanisation de l'économie agricole, de la modernisation de l'économie, de l'urbanisation déséquilibrée, appuyées des politiques d'acculturation, de domination, qui visaient la destructuration culturelle.

Le contexte allait imposer le transfert du débat, de la question de libération à celle de la coexistence ; de l'extérieur, à l'intérieur de la logique colonialiste.
Et, Ce fut alors le passage de l'affrontement de modèles à celui de la confrontation.

A partir de l'école moderniste première allaient se développer les principales tendances d'un discours libéral moderniste (1840 – 1950).

Les principales tendances s'inscrivent dans quatre positions :

1) Traditionaliste, fondée sur le refus catégorique de la civilisation occidentale, et sur le retour aux sources de l'Islam en terme d'expression de la résistance.

2) Moderniste libérale, qui affiche une révolte radicale contre la tradition, et une acceptation totale et absolue de la civilisation occidentale moderne, nourrie de l'idéologie du déterminisme naturel.

Entre les deux extrêmes, interviennent deux tendances libérales :

3) Libérale réformiste, qui prône l'Islam et le progrès par le moyen de réformes sociales et culturelles.

4) Libérale laïciste, qui prône la modernisation et la laïcisation, en terme de conciliation entre tradition et modernité.

Ni la première qui fut en marge de l'histoire, ni la deuxième animée essentiellement par les Chrétiens du Liban et de la Syrie (*Chebli Chemayel, Farah Antoine, Salama Moussa ....)* et qui fut en marge de la société, n'eurent d'impact.

Et, ce sont surtout l'école réformiste de *Mohamed Abdou* et celle de l'élite libérale laïciste, toutes deux conciliatrices, qui eurent le plus d'impact. (6)

L'école réformiste

A sa tête cheikh *Mohamed Abdou* (1849 – 1905) et son disciple *Cheikh Rachid – Réda*.

Sa préoccupation problématique s'articulait autour des raisons de progrès. Selon une approche sélective, elle cherchait à concilier les facteurs du progrès moderne, dont la science et les valeurs de l'Islam. Mais selon le même rythme que leurs prédécesseurs modernistes, sans se soucier ni de l'historicité des concepts, ni des modalités de leur inscription dans la dynamique socioculturelle ; et selon une approche idéaliste qui fait abstraction de toute la dimension philosophique et de l'arrière fond idéologique de ces concepts.

Elle eût un fort impact, dans la mesure où elle inscrivit son action dans le domaine de la réforme culturelle et éducative, et se rapprocha de ce fait de la société.

Elle est très liée également à la tendance libératrice et réformiste à la fois de *Djamal Ed Dîne Al Afghani* et *Abderrahmane El Kawakibi*, même tendance que poursuivit ensuite *Chakib Arslane*.

Son champ d'action concernait essentiellement les clubs culturels, le mouvement associatif, la publication, la presse et l'éducation. Même si son projet ne connut pas d'aboutissement total, dans la mesure où son approche fut fondée sur la loi de la spontanéité naturelle, elle eût le plus d'impact, compte tenu des perspectives d'interaction qu'elle ouvrit devant la pensée arabo-islamique. (7)

L'école libérale, laïciste

Elle fut développée par *Lotfi Sayid* et ses disciples : *Taha Hossein* (l'avenir culturel en Egypte 1930 – Sur la poésie anté-islamique 1926..., en marge de la tradition ....), *Mohamed Hossein Haykal* (La vie du prophète) ; s'y inscrivent également *Ali Abderrazak* (L'Islam et les fondements du pouvoir 1925), *Abbas Mahmoud Al Akkad*.

Une tendance libérale dont l'approche fur fondée sur le principe de la spontanéité naturelle de l'évolution.

La préoccupation problématique s'articulait autour des conditions du progrès.
Et les efforts furent déployés dans le transfert d'un certain nombre de modèles thématiques, tels que la libération de la femme, la représentation parlementaire, la modernisation de l'éducation, .etc, selon la même approche artificielle qui ne considère ni l'historicité de ces concepts, ni leurs dimensions philosophique et idéologique.

Son action s'inscrit surtout dans la production littéraire et la publication. (8)

Ce sont principalement ces deux tendances qui ont couvert le dernier quart du 19e et le premier quart du 20e siècle, qui eurent la chance de voir leurs discours intervenir dans la formation d'organisation politiques, inscrites dans les mouvements nationalistes, entre les deux guerres mondiales et après la deuxième ; et ce, à l'instar du *Wafd* , *Al Ahrar* et *Al Ouma* en Egypte, *Al Istiklal* au Maroc, le *Parti du peuple*, *Parti du manifeste* et *l'association des Ouléma* en Algérie.

C'est la période où la puissance impérialiste réussit à imposer sa logique et asseoir son système.

Emergera alors le phénomène de disparités socio-économiques et spatiales, et celui du dédoublement de modèles. Une population indigène appauvrie et exclue, face à une population coloniale puissante et aisée ; un système traditionnel implosé surtout dans les campagnes et dans quelques noyaux urbains traditionnels et bidonvilles, face à un système moderne, occidental, puissant et en expansion, surtout en milieu urbain. L'élite, incapable ni de s'inscrire dans la logique populaire de refus et de résistance, ni entièrement dans la logique du modèle colonialiste, intervenait dans un espace de conciliation, obéissant à la logique du système. (9)

Une fois de plus, c'est le peuple qui devait s'imposer et intervenir comme acteur principal, dans une voie radicale de libération, celle de la lutte armée contre la puissance colonialiste.

C'est bien la mobilisation du peuple autour de l'idéal de la libération, qui força la mobilisation de l'élite politique et intellectuelle, autour d'un seul et unique idéal : l'indépendance. (10)

1.1.3 – L'idéal de l'Etat moderne

La fondation d'une nation forte et moderne, autour de l'idéal du progrès, devient l'ambition qui suivit l'indépendance.

L'idéologie du progrès mobilisa malgré la diversité d'origines sociales et culturelles, une élite militaire issue du peuple et de culture traditionnelle et une élite politique, urbaine, de culture moderne et occidentale.

La modernité s'inscrivit dans une logique de progrès qui s'articulait autour de l'Etat en tant que force motrice habilitée au changement historique et progressiste. L'idéologie progressiste développée en Occident et illustrée par les modèles socialistes, constituait la référence principale de cette démarche.

L'idéologie et la démarche de la révolution progressiste, devaient initier les projets de modernisation et d'industrialisation.

L'élite progressiste, devait fournir la légitimité scientifique à l'action révolutionnaire, incapable de nuancer entre la dimension philosophique et historique de la connaissance scientifique et la représentation idéologique de la science et de la connaissance. Son approche fut davantage dogmatique que scientifique.

Aucun effort ne fut déployé, pour une approche critique du modèle traditionnel dans lequel s'inscrit l'action, ni pour la recherche des modalités socio-historiques d'inscription du projet dans son contexte.

Aucun effort ne fut déployé, pour une approche historiciste des concepts référentiels véhiculés.

Selon une approche dogmatique et idéologique et une démarche réductrice et simplificatrice, les modèles de développement et du progrès, théorisés et expérimentés dans des contextes historiques et sociaux différents, étaient appelés à être appliqués de force, par la seule force de l'Etat, s'appuyant sur la légitimité de la révolution progressiste et socialiste. (11)

Selon la même approche déterministe et linéaire de l'idéologie progressiste, le système traditionnel ne signifiait, qu'une phase précapitaliste appelée à être dépassée par la révolution socialiste. Une phase approchée également, en terme de source d'archaïsme et entrave au développement.

Les structures et institutions traditionnelles furent appelées à disparaître, alors que s'imposait la récupération de certaines, appelées à légitimer l'action du pouvoir aux yeux d'un peuple, resté dans sa majorité attaché à sa tradition.

A cet effet, les mosquées étaient soumises au contrôle de l'Etat, et les discours religieux officiels, consistaient selon la même démarche réductrice à établir des analogies entre les concepts du progrès et des concepts similaires en Islam.

A ce titre, se développa un discours conciliateur, très superficiel, fondé sur la révélation des analogies entre les deux modèles ; exemple entre le socialisme et la notion de l'égalité dans l'Islam. Certaines personnalités religieuses de l'histoire de l'Islam, reviennent sur scène en qualité de figures illustrant le motif d'analogie.

Une révolution en marge du peuple et sur les ruines de tout ce qui compose sa conscience collective et son histoire, intervenant de force, selon des modèles importés et non expérimentés, devait aboutir à toutes les crises qui illustrent une modernité confisquée et avortée. (12)

1.1.4 – La crise contemporaine

Cette démarche qui ne s'inscrit pas dans la dynamique socioculturelle locale, intervenant de force et d'en haut, ni ne réussit l'adhésion dans l'histoire et ni ne permit l'adhésion de la société au projet.

Ce fut davantage, une modernité d'élite que de société. Le rêve progressiste et moderniste accompagné de l'idéal nationaliste, devait s'achever après quelques décennies par des crises à l'échelle régionale (monde arabe) et locale, sur tous les plans, socioculturel, économique et politique, illustrant la crise de la modernité.

Les principaux repères de cette crise sont :

- la crise palestinienne et le conflit arabo-israélien, depuis la défaite de 1967, jusqu'au projet de paix.
- la guerre du Liban
- la crise du Golfe 1990
- l'échec des expériences socialistes en matière de réforme agraire et industrialisation.
- La crise de dépendance alimentaire
- La crise de l'endettement
- La crise de la démocratie, etc....

Ces crises qui s'expriment plus fortement depuis les années 80 jusqu'à nos jours, accélérées davantage sous l'effet des mutations à échelle mondiale vers le nouvel ordre mondial, depuis la chute du mur de Berlin, constituent un tournant important, qui initie un nouveau discours.

Le discours contemporain.

C'est un discours globalement suscité par la crise de l'expérience de modernité et de développement. C'est un discours de remise en cause, qui déploie une approche critique selon trois directions, à l'égard de l'expérience de développement et de modernité, à l'égard du modèle culturel traditionnel et à l'égard du modèle de modernité occidentale.

La majorité des auteurs semblent dégager les mêmes critiques à l'égard de l'école moderniste arabe(13), toutes tendances confondues. Leurs préoccupations s'articulent autour de trois thèmes majeurs différents ; et leurs discours sont développés selon trois tendances.

Mais dans l'ensemble, ils semblent décidés à se démarquer de l'approche idéaliste de l'école moderniste ; et décidés à construire une véritable connaissance scientifique de l'objet, fondée essentiellement sur l'inscription de la connaissance dans sa dimension philosophique d'une part, et dans le processus historique de sa formation, d'autre part. (14)

1) La théorie de la civilisation

A la fin des années 1960 *Malek Bennabi* intervint avec ses écrits, dont notamment les conditions de la renaissance, le phénomène coranique, pour un Communnwellth islamique... etc.

Il traduit l'émergence d'un nouveau courant de pensée. Il parvint à développer une véritable théorie de la civilisation, à partir d'une approche philosophique et historiciste, de la civilisation moderne occidentale et de la civilisation musulmane.

Le processus de formation du système impérialiste et le déclin de la civilisation de l'Orient, figurent parmi les problématiques qui suscitèrent ses intérêts de recherche.

Quoique s'inscrivant dans l'idéologie de la renaissance islamique de *Djamel Ed Dîne El Afghani, Mohamed Abdou* et *Chakib Arslane*, il se démarque par rapport à ses prédécesseurs, par l'approche critique, philosophique et historiciste, et parvint à l'élaboration d'une véritable connaissance, modalité première en vue d'une renaissance.

Il parvint également à dépasser la problématique de l'indépendance politique pour rechercher les conditions d'immunité de l'indépendance.

Il plaida en faveur de l'unité du monde musulman, modalité politique et économique en vue d'une inscription puissante dans l'ordre mondial, dominé par l'hégémonie impérialiste.

Son action intervint à travers l'organisation de conférences et congrès, et à travers la publication. (15)

Son action n'eut pas un grand écho, étant donné son caractère élitiste et intellectuel, elle ne pût être assimilée par le peuple ; elle intervint par ailleurs en plein milieu du rêve progressiste dominé par l'idéologie progressiste et laïciste, ce qui lui doit la marginalisation qu'elle subit de la part de l'élite au pouvoir.

2) la théorie socioculturelle

L'échec de la première expérience de modernité et celle de développement, constitue le point de départ d'une pensée critique qui s'articule autour du phénomène de sous -développement.

Cette pensée est illustrée par l'œuvre de *Mustapha Hijazi* : Psychologie de l'homme dominé (1978) – celle de *Halim Barakat* : la société arabe contemporaine (1984) ; celle de *Hicham Charabi* : introduction à l'étude de la société arabe (1975) ; à quoi s'ajoutent également les écrits de *Abdallah Laroui*. Ces écrits s'articulent essentiellement autour de la problématique du sous-développement.

Ils visent tous à travers ces essais, l'approche de ce phénomène, d'un certain nombre de points de vue, principalement sociologique et psychosociologique.

Ils aboutissent à la conclusion, selon laquelle le sous-développement relève de facteurs et conditions socioculturels intervenant dans des rapports de domination ; ils plaident par conséquent pour des modalités d'intégration, en vue de libérer la conscience.

Selon une vision optimiste, cette étape est admise pour certains, en terme de passage naturel et déterminé, vers le stade capitaliste, qui ne peut émerger seulement de l'extérieur.

Ceci traduit bien le bas fond de l'idéologie progressiste, que véhicule cette tendance, selon le schéma bio-déterministe de l'évolution. (16)

3) La théorie de la pensée

Emergera également, une nouvelle tendance du discours moderniste qu'illustrent les écrits de *Mohamed Abed El Jabiri*, notamment : Tradition – modernité (1991), Le discours arabe contemporain (1982), Formation de la pensée arabe (1982), ... ; ceux également de *Bourhan Gualioun*, notamment : Crise de la pensée (1990), Le discours progressiste, La question des minorités (1979), Manifeste pour la démocratie, l'Islam politique. , ceux également de *Mohamed Arkoun*, notamment : La pensée arabe (1975) ; L'historicité de la pensée islamique (1986) ... etc.

Cette nouvelle tendance vise, par le moyen d'une approche critique l'élaboration d'une connaissance scientifique critique, apte à libérer la pensée de la contrainte dogmatique en terme de modalité principale pour une expérience consciente de la modernité.

La critique du discours moderniste libéral et du discours moderniste progressiste, concerne principalement le caractère dogmatique et superficiel de leur approche d'une part, et les conditions de récupération et manipulation idéologiques qu'ils subissaient, d'autre part. (17)

Mohamed Arkoun plaide pour une pensée critique apte à transgresser la clôture dogmatique et à approcher le non pensé.

L'approche critique et scientifique de la tradition, est la voie la plus appropriée pour une réappropriation de la tradition, en vue de révéler ses forces et sa valeur, et en vue d'ouvrir des perspectives pour dépasser ses contraintes, qui entravent le progrès et le développement.

La mission de l'élite intellectuelle est principalement de s'inscrire dans une stratégie globale de l'intervention scientifique, en vue de libérer les pensées closes.

Cette stratégie doit se déployer selon deux voies, la pratique de la recherche scientifique et l'adhésion active dans la dynamique historique.

La démarche préconisée repose sur quatre actions :

- critique du discours en vue de l'édification d'une histoire critique de la pensée.
- recherche anthropologique
- réhabilitation de la position philosophique. (18)

Dans le même sens intervient *Mohamed Abed Al Jabiri*, qui plaide pour une modernité d'approche.

Une pensée critique apte à ouvrir les perspectives en vue de l'élaboration d'une véritable connaissance, en qualité de modalité première en vue d'une adhésion consciente dans la dynamique moderniste.

La modernité ne doit en aucun cas signifier une révolte contre la tradition ou une rupture avec le passé, mais bien l'élévation de notre rapport à la tradition, au niveau des préoccupations contemporaines de progrès.

Cette élévation ne peut se réaliser seulement grâce à une réappropriation de la tradition, à partir d'une lecture critique.

Toutefois la connaissance de soi ne peut se faire sans la connaissance de l'autre.

La modernité est un phénomène historique, une pratique qui doit s'inscrire dans le processus historique et la dynamique culturelle ; et n'a de sens qu'à l'égard du rôle historique qu'elle assume, celui de la modernisation mentale.

C'est ainsi qu'intervient une nouvelle formulation de la problématique, quel rapport entretenir avec la tradition ? qui va de pair avec l'interrogation, quel rapport entretenir avec le temps ?

La démarche moderniste intervient selon deux directions, celle de la pensée et celle des modalités pratiques.

La première vise l'élaboration d'une connaissance et pensée critiques, selon une approche critique de notre patrimoine et de la pensée universelle du point de vue de son historicité et de son contenu philosophique.

La deuxième concerne les modalités pratiques, que l'adhésion consciente dans la dynamique historique universelle exige, telles que la démocratie, l'organisation institutionnelle, le développement intégré, la science et la technologie, etc ... [19]

Bourhane Gualioun, plaide de son côté pour la réhabilitation de la dialectique entre identité et civilisation.

La renaissance ne peut se réaliser à l'aide de la réhabilitation du patrimoine seulement, ni à l'aide de l'adhésion à la civilisation universelle seulement. Mais résulte de la contradiction permanente des deux ambitions, identité et civilisation.

C'est une action continue d'enracinement, face à une action permanente qui vise l'adhésion à la civilisation universelle, qui peut générer l'action de créativité et d'interaction.

C'est du point de vue de la réalisation de soi et de la conscience de soi, comme modalité d'adhésion consciente dans la civilisation universelle, que Gualioun plaide pour la réhabilitation du patrimoine, c'est à dire sa réinscription dans la dynamique de changement, générée par l'ambition permanente d'adhésion au temps et à la civilisation universelle.

Seule cette dialectique est apte à réaliser la modernité en terme d'expérience historique et non de modèle préconfectionné.

Il plaide pour la libération de la pensée de l'emprise idéologique en terme de condition principale, pour rendre possible diversité et interaction, source de créativité et de modernité. [20]

CONCLUSION

Après plus d'un siècle depuis l'émergence du discours moderniste (1820), les mêmes questions restent posées dans un contexte de crises d'identité, de société et de développement.

La première école moderniste libérale, toutes tendances confondues, qui a couvert tout un siècle (1820 – 1950), par un discours qui s'articulait autour des conditions du progrès et de la renaissance, n'eût pas beaucoup d'effets.

Du point de vue de son approche, elle procéda selon une approche simplificatrice et réductrice et une démarche comparative et sélective, de confrontation et de mise face à face de la culture arabo-islamique et du progrès de la civilisation occidentale. Elle visait la conciliation artificielle des duels culture islamique / progrès moderniste de l'Occident et science / islam, par le moyen d'une transplantation incohérente de certains thèmes et débats, présentés comme conditions du progrès, notamment, l'industrialisation, la démocratie, la laïcité, la science et la technologie, la condition féminine, etc...

Toutefois cette approche, ne considérait ni l'historicité des concepts ni leurs contenus philosophiques, ni l'arrière fond idéologique.

Selon un discours démuni d'approche critique et historiciste, nourri du principe du déterminisme naturel de l'action de développement.

Il se contenta à cet effet d'imiter des modèles, expérimentés dans d'autres contextes historiques, tous prêts à une application dans un contexte différent, sans se soucier, ni des conditions historiques de la formation de ces modèles, ni des modalités d'inscription de tels projets dans les dynamiques socioculturelles locales.

Le caractère commun à toutes les tendances libérales, fut l'inaptitude à évaluer les modalités historiques pour l'inscription du projet dans la dynamique socioculturelle locale, et l'inaptitude d'apprécier à juste titre la question impérialiste. Comme s'il suffisait d'imiter des modèles pour que le cours d'évolution suive son chemin, selon le principe du déterminisme naturel du changement et de l'évolution, qui dominait la pensée scientifique du 19° siècle dans son milieu propice, celui du capitalisme libéral.

Par ailleurs, et sur le plan des conditions historiques, le discours libéral intervient dans un contexte de domination coloniale et d'émergence de la puissance impérialiste.

A cet effet la présence du danger et de la menace externes et colonialistes, entraîna le peuple dans une voie de repli autour des cadres et structures traditionnels, exprimant sa résistance par le retour à sa culture et à son passé, seuls aptes à lui fournir des réponses quant à ses préoccupations

de défense et de résistance ; refusant tout apport étranger de toute nature qu'il soit. Insensible à un discours qui lui était inaccessible et auquel il n'adhérait pas.

Seule la tendance traditionaliste fut proche du peuple. Alors qu'un discours élitiste, moderniste, conciliateur, émanant d'une élite urbaine et intellectuelle, ne pouvait trouver d'écho dans les milieux du peuple.

En plus, de cette distance qui le séparait de la société, ce discours servait de fondement, pour légitimer l'action moderniste, menée de force par le pouvoir (cas du projet de *Mohamed Ali Pacha* en Egypte).

Il était ainsi soumis à une forte manipulation idéologique. Seule la tendance réformiste réussit un certain rapprochement du peuple, par le moyen de l'action réformiste qu'elle initia sur le plan religieux, culturel et éducatif, et par l'ambition libératrice qu'elle affichait.

A part les deux tendances radicales, traditionaliste renfermée dans le passé et laïciste révoltée contre la tradition, vouées à l'affrontement et à l'exclusion ; la tendance réformiste et la tendance libérale moderniste, parvinrent à se réinscrire dans les courants politiques du mouvement de libération nationale.

La tendance progressiste révolutionnaire émergea suite aux mouvements de l'indépendance à partir des années 1950.
Développée par une nouvelle élite nourrie de l'idéologie progressiste et révolutionnaire, elle constituait le fondement (scientifique) destiné à légitimer l'action révolutionnaire du pouvoir.

Selon la même approche simplificatrice et réductrice, elle procédait selon la démarche d'imitation de modèles, appelés à être appliqués, sans se soucier ni de l'historicité du modèle, ni des modalités de son inscription dans la dynamique locale.

Selon une approche idéaliste, elle prônait la réalisation par la voie de la révolution, du projet de société socialiste, en qualité de modèle idéal référentiel.

Elle était nourrie par contre de l'idéologie progressiste, selon laquelle le stade précapitaliste dans lequel se situait le monde arabe, peut être dépassé de force par l'action révolutionnaire, pour atteindre le stade idéal socialiste. Ses principales références furent les théories de développement initiées par l'école progressiste, et les modèles de développement appliqués dans les pays socialistes.

Elle ne réussit ni l'adhésion du peuple, en marge de l'action historique appelé à subir de force cette action, ni l'inscription réelle de ce projet dans la dynamique historique.

Dans un contexte d'aliénation et d'exclusion, ce discours ne sortit pas du cadre qui lui était destiné, celui de la légitimisation de l'action révolutionnaire.

Dès la fin des années 70, émargea un nouveau discours, face aux nombreuses crises qui illustrent l'échec de ces premières tentatives de modernité et de développement, crise de dépendance alimentaire, crise de l'endettement, crise arabo-israélienne, crise du Golfe récemment, crise de la démocratie, celle de la violence...etc,.

Le nouveau discours envisage sur la base d'une lecture critique du discours moderniste libéral et progressiste et des expériences de modernité, une action et intervention scientifiques.

Il plaide pour une intervention scientifique, par le moyen de l'élaboration d'une connaissance critique, en direction du patrimoine culturel traditionnel et de la pensée et civilisation universelles. Selon une approche scientifique et critique de la connaissance, du point de vue de son sens philosophique et de son historicité ; et ce, en vue de libérer la pensée et la raison, des contraintes du non pensé, et permettre une réappropriation moderne du patrimoine en vue de sa réinscription consciente dans la dynamique historique de développement.

En ce sens, la modernité ne peut être un modèle à appliquer ou à imiter, mais une expérience historique, qui doit s'inscrire dans l'histoire de la société, fondée sur une volonté consciente d'adhésion à la dynamique historique universelle.

En plus de l'action scientifique, le discours évoque les modalités pratiques aptes à engendrer les conditions de modernité, telles que la démocratie.

Toutefois, aussi bien les questions d'urbanisme et d'architecture, que les urbanistes et architectes, se trouvent absents de ce débat.
Dans toutes les périodes de la formation du discours moderniste, il n'y eût d'intérêt à ces questions.

Ce n'est que récemment, sous l'effet de la crise de l'urbanisme et de l'architecture, que des débats s'ouvrent, dans le cadre de colloques et de publications, inscrivant la question de l'espace et la problématique tradition – modernité ; notamment le séminaire sur l'architecture algérienne (Blida 1990), le séminaire national sur l'urbanisme et l'architecture (Biskra 1997), etc. ; notamment la création des revues *El Oumrane El Magharibi* (1993) et Habitat – tradition – modernité, *HTM* (1994), etc...

Si cette tendance parvint, sur la base d'une lecture critique, à proposer des réponses cohérentes, s'articulant autour de l'action scientifique et la libération de la raison et de la pensée ; le problème se pose en terme d'inscription de cette action dans la dynamique historique du changement.

En ce sens la problématique du modèle à suivre est dépassée ; et se substitue à lui la problématique des modalités d'action, comment permettre l'adhésion de la société au projet ? Comment permettre l'inscription de l'action scientifique dans la dynamique historique de développement ?

D'autant plus que l'élite intellectuelle se trouve en dehors de la logique populaire, incapable de fournir des réponses à une population résistance et en repli, sous l'effet de la présence du danger et de la menace extérieurs (effet entretenu continuellement, la guerre du Golfe récemment) et sous l'effet de l'exclusion et de l'aliénation subies localement.

Devant ce handicap et les expériences non abouties de la démocratie, le cumul de crises et du mécontentement social, les mêmes questions restent posées, celles de l'identité, du progrès, etc...

L'ouverture politique récemment permit la réapparition du même phénomène d'affrontements.

La résistance traditionaliste se transforme en contestation et offensive politique, puis violence armée, pour s'opposer à un mouvement progressiste laïciste radical ; entre les deux, le nationalisme et l'islamisme réformiste, polarisent le juste milieu.

Le discours élitiste se trouve encore incapable de réponde aux préoccupations de la société et ne réussit à se libérer de la manipulation et de l'emprise idéologiques qui l'emprisonnent

L'attitude collective reste le seul indicateur expressif de la mentalité sociale et fondement de l'action sociale ; et constitue un champ d'investigation pour l'approche des phénomènes de culture et société.

NOTES ET REFERENCES

(1) Abdessamad B. 1982 : Le mouvement «salafiste », Dar El Beida, Ayoun, P.72, (édition arabe).

(2) Fadi I. 1991 : Le discours arabe contemporain, Herndon VA, I.I.P.I, P.73 – 79, (édition arabe)
Redouane S. 1986 : L'Islam contemporain, Beyrouth, Dar Alouloum Al Arabia, P.84 – 86, (édition arabe).

(3) Fadi I. 1991 : O.P, cit. , P.84 – 91.
Al Aroui A. 1981 : Le concept de l'Etat, Dar El Beida. C.C.A P.131 (édition arabe).
Ouadah C. 1977 : La question historique dans la pensée arabe moderne, Beyrouth, I.D.A. P 38 – 39 (édition arabe).

(4) Fadi I. 1991 : O.P., cit., P.81 – 90
Gualioun B. 1979 : La question des minorités, Beirout, Dar Attaliaa, P.31 (édition arabe).

(5) Fadi I. 1991 : O.P., cit. , P.100 – 103
Gualioun B. 1979 : O.P., cit. , P.144.
Abdessamad B. 1982 : O.P., cit. , P.71 - 76

(6) Abdessamad B. 1982 : O.P., cit. , P.5 – 9

(7) Fadi I. 1991 : O.P., cit. , P.54 – 60
Gualioun B. 1990 : Introduction à Islam et Christianisme de Mohamed Abdou, Alger, Mouffem.
Gualioun B. 1991 : Atteinte à la raison, Alger, Mouffem. (édition arabe).
Arkoun M. 1993 : La pensée islamique. Alger. Enal. 1993, (édition arabe).
Abdessamad B. 1982 : O.P., cit. , P.27 – 59

(8) Fadi I. 1991 : O.P., cit., P.53 – 60
Abdessamad B. 1982 : O.P., cit. , P.40

(9) Voir à ce propos
Turin Y. 1983 : Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, Alger, Enal. (2ème édition)
Amin S. 1981 : Le Maghreb moderne, Alger, O.P.U.
Berque J. 1974 : Maghreb, histoire et société, Alger, Sned,

(10) Kaddache M. 1980 : Histoire du nationalisme algérien, Alger, Sned .
Lacheraf M. 1978 : L'Algérie, nation et société, Alger, Sned,

(11) Fadi I. 1991 : O.P., cit., P.126 – 133
Laroui A. 1967 : L'idéologie arabe contemporaine, Paris, Maspero
Abdelmalek A. 1969 : L'idéologie et renaissance nationale, Paris, Anthropos .

Amin S. 1976. : La nation arabe, Paris, éd. Minuit.
Taleb Ibrahimi A. 1972 : De la décolonisation à la révolution culturelle 1962-1972, Trad. Hanafi B.A., Alger, Sned

(12) Fadi I. 1991 : O.P., cit., P.130 – 133
Djarad A. 1988 : Le monde arabe entre le poids du discours et le choc de la réalité, trad. Salah Belhadj Alger, O.P.U

(13) Fadi Ismail : O.P., cit. , P.51 – 61
Oumlil A. 1985 : Le réformisme arabe et l'Etat nation, Beyrouth, Dar attanouir, (édition arabe)
Al jabiri M.A. 1985 : Le discours arabe contemporain, Beyrouth, Dar Attaliaa, P.36 – 38 (édition arabe)
Redouane S. : O.P., cit. , P.84 – 85
Gualioun B. 1979 : La question des minorités, O.P., cit., P.197.
Ouadah C. 1977 : O.P., cit. , P.34 – 39
Laroui A. 1967 : Le concept de l'Etat, O.P., cit. , P.135 – 139.

Amara M. 1984 : La tradition à la lumière de la raison, Beyrouth, Dar El Wihda, P.197 (édition arabe)

(14) Albachri T. 1984 : La problématique des sciences sociales dans le monde arabe, Beyrouth, Dar Atanouir, P.357 (édition arabe).

(15) Voir également :
Bennabi M. 1961 : Les conditions de renaissance, Alger, Dar Ennahda.

(16) Fadi I. 1991 : O.P., cit. , P.134 – 135

(17) Arkoun M. 1993 : La pensée islamique, O.P., cit. , P.15 – 16.

(18) Arkoun M. 1993 : La pensée islamique, O.P., cit. , P.15 – 16.

(19) Al jabiri M.A. 1991. : Tradition – modernité, Beyrouth, C.E.U.A.

(20) Gualioun B. 1991 : Atteinte à la raison, O.P., cit.

Chapitre II

TRADITION – MODERNITE :

ATTITUDES

2.1 LES FONDEMENTS SOCIO-CULTURELS DE LA PENSEE ET DE L'ACTION HUMAINES

La genèse et l'origine des attitudes et conduites humaines n'ont cessé de susciter l'intérêt des penseurs et scientifiques, et initient la problématique de dualité : nature/culture, comme thème important au cœur de la pensée humaine.

Les attitudes et conduites humaines seraient-elles le propre de la personnalité individuelle (issues de l'expérience individuelle et relevant du domaine de la psychologie), ou le propre du milieu collectif et social (issues d'un processus institutionnalisé de socialisation et relevant du domaine de la sociologie), ou le résultat de l'interaction des deux ?

Ceci nous renvoie à la question du rapport nature / culture, celui de rupture ? De primauté déterministe ? Ou celui d'interaction ?

2.1.1 – Problème de définitions et de concepts

la tendance à vouloir fixer une ligne de démarcation nette, entre nature et culture, remonte déjà dans la pensée humaine, à la philosophie antique, (*Hippocrate, Platon, Aristote),* ce thème a été repris par les penseurs contemporains depuis les essais de *Rousseau* jusqu'aux essais les plus récents.

D'une manière analogue à l'essai d'*Aristote* dans la définition de la matière, la nature serait-elle cette assise sur laquelle viendrait s'exercer l'action de la culture, cette première structure que la culture tend à modeler ? ou serait-elle une structure propre, suffisamment forte pour entrer en conflit avec l'action culturelle ? selon l'approche freudienne.(1)

C'est grâce à *Rousseau*, que la théorie du conditionnement et déterminisme culturel est née, selon laquelle la primauté est reconnue à l'acquis.

Pour *Rousseau,* c'est la vie sociale qui forme l'homme, les liens familiaux et la piété filiale naissent au sein de la famille. L'amour est un produit social ; et c'est la propriété qui occasionne les processus psychosociaux de la concurrence et de la rivalité. La société développe aussi les fonctions de la mémoire et de l'imagination et ce sont encore les conditions sociales qui forment et transforment la personnalité.(2)

A l'opposé *Freud* développa la théorie du déterminisme naturel ; où la primauté est reconnue à l'instinct et à l'inné, que la culture vient perturber.

Pour *Freud,* «la nature correspond au jeu d'instincts ou plutôt de pulsions douées d'un caractère dynamique et structurant, auquel la censure vient imposer en s'intériorisant des inhibitions et des dérivations ».

Selon une position médiane, intervient le concept durkheimien, selon lequel les natures individuelles ne sont que la matière indéterminée que le facteur social transforme.(3)

Au début du XX° siècle était largement répandue la théorie des instincts. Pour *L.F. Ward* dont les théories eurent beaucoup de succès aux U.S.A. et contribuèrent au développement de la psychologie sociale : « la nature humaine serait fondée sur la quête de l'avantage maximum ... ». Les hommes, à l'origine isolés, se regroupaient en développant par processus d'évolution l'état social où ils se trouvent actuellement.

Les origines de l'évolution seraient donc à la fois biologiques et socio-psychologiques (forces essentielles de préservation *(nutrition)* et de reproduction ; et des forces non essentielles, esthétiques, émotionnelles *(vie sociale)* et intellectuelles.(4)

Sur la même lancée *W. mac Dougall*, auteur britannique, développa la théorie des instincts, dont le but fut d'éclairer les bases innées de la psychologie humaine et le rôle des tendances primitives et des instincts dans la vie sociale.

Une nature humaine existerait, composée d'instincts spécifiques et de tendances générales.(5)

Après 1920, suite au développement de la théorie des réflexes conditionnés *(Pavlov),* intervenait alors un renversement de rapports ; l'acquis l'emporta sur l'inné et la primauté de l'acquis fut reconnue ; et c'est *F.H. Allport* qui systématisa cette doctrine.(6)

Murray et *Shérif* admettent une distinction entre les besoins biogéniques (la nature, les processus internes) et les besoins psychogéniques (la culture et les rapports sociaux).(7)

Mais qu'en est-il également de l'effet que le milieu social et les facteurs culturels exercent sur le développement des facteurs biologiques, dans la mesure où ces derniers se trouvent compromis par des phénomènes d'affectivité, d'hérédité fortement liés au milieu socio-culturel ?

La question cruciale que suscite tout ce débat est celle des processus d'interaction, personnalité/culture, individu/collectivité.

L'examen des différents courants de pensée révèle cette divergence entre la psychanalyse freudienne, théorie du déterminisme naturel et de la primauté de l'instinct, et la sociologie classique pour qui la culture est seule créatrice de valeurs (déterminisme culturel).

Les courants médians devaient se lancer dans une approche classificatoire qui recherchait à distinguer la part du naturel et la part du culturel.

Seuls les phénomènes complexes d'interaction demeuraient confus. Peu à peu s'est forgé un terrain d'entente où intervenait une nouvelle psychanalyse qui reconnaît l'effet de la société et de la culture, et une nouvelle sociologie qui considère les facteurs psychiques. Ce dialogue a été rendu possible grâce aux efforts des anthropologues qui ont travaillé sur les phénomènes de culture et de personnalité, à la tête de ceux-ci *A. Kardiner.*

Grâce à un travail conjoint d'anthropologues et de psychologues, entre 1920 et 1930, il a été possible de développer un champ commun.

Il s'agit des travaux de *Malinowski, Trobriand, R. Benedict, G. Devereux, J. Pollard, C. Dubois, A. Kardiner, Linton, M. Mead*, qui contribuèrent à établir des rapports étroits entre la psychologie et l'ethnologie.

L'ethnologie apporta certaines informations pertinentes à la psychologie sociale, à propos des réactions biologiques internes, comportement sexuel, habitudes motrices, perception, pensée, affectivité, imagination ; alors que la psychologie sociale lui proposait des méthodes.(8)

La culture par contre a été définie par *Herskovitz* comme suit, «une société se compose d'individus, la manière dont ils se comportent constitue leur culture ». Il considère par ailleurs que la culture est l'élément appris du comportement humain. (9)

«La culture est la configuration des comportements appris partagés et transmis par les membres d'une société donnée» *(Linton)*. (10)

Maisonneuve dans un souci de synthèse note : « Quant au champ, ces définitions impliquent dont que la culture comprend un ensemble de coutumes, de croyances, d'institutions, d'idéologies et de techniques, concernant tous les secteurs de la vie sociale et relationnelle. Quant au mode d'action, il consisterait dans un processus «d'enculturation », de modélisation selon lequel l'individu adopterait des conditions prescrites ou admises et conformerait plus au moins sa personnalité aux modèles ». (11)

A propos de la culture, l'accent est mis sur la communauté de valeurs comme contenu, sur le caractère collectif et organisé comme structure, et sur les processus de transmission, d'apprentissage et d'acquisition en qualité de processus socio-institutionnalisés, d'enculturation et de socialisation, du point de vue dynamique et action ; et sur les processus de perception, d'assimilation et d'intériorisation du point de vue de l'interaction psychique et sociale, individu et société.

Du point de vue fonction, rôle et finalité, l'accent est mis sur l'intervention de la culture dans la régulation, l'organisation et l'orientation des conduites et comportements des individus et groupes ; la promotion et l'organisation de la communication ; et sur l'entretien de la cohésion de groupe et la consolidation de la conscience collective et la réalisation de son identité.

2.1.2 – Le concept de personnalité de base

2.1.2.1 – *Genèse du concept*

Ce concept quoique d'élaboration assez récente *(Kardiner. 1945)*, puise ses fondements dans l'histoire de la pensée humaine et de la philosophie antique, selon lesquelles, l'influence sociale sur le comportement et la mentalité des individus était principe admis. *(Platon, Hippocrate, Herodote..).*

Ce principe a été repris et réaffirmé par les penseurs contemporains, notamment les anthropologues.

Le modèle théorique du béhaviorisme de *J.B. Watson* est la référence première. Dans cette perspective, l'enculturation s'effectuerait selon le processus classique de la formation des habitudes, avec un renforcement des réponses socialement désirables et l'élimination des réponses indésirables, sous l'effet de la sanction.

«L'individu est alors considéré comme une organisation de comportements matériels et extérieurs appris». *G.A Miller et J. Dollard (1941),* assimilent ainsi la socialisation à un ensemble de conditionnement. (12).

R. Benedict (1934), déclara que chaque culture constituerait une configuration spécifique *(Pattern Of culture*), qui modélise les sujets selon un certain type. (13)

Kardiner contribua le plus à l'élaboration théorique de l'anthropologie psychologique, en révélant le schéma psychologique qui propose la définition d'une personnalité à la fois individuelle et culturelle, empiriquement observable, et logiquement déductible.

Il l'envisage sous un noyau complexe, connu sous le terme de *«la personnalité de base »*. Il s'agit d'un instrument opérationnel, de valeur à la fois logique et empirique. (14)

2.1.2.2 – *Contenu du concept*

Maisonneuve résume le concept comme suit : «Pour résumer les diverses définitions de la personnalité de base, disons que le concept désigne ce qu'il y a de commun entre les membres d'une certaine culture, une sorte de style propre à leurs conditions collectives d'existence, transmis par l'éducation et s'exprimant à la fois dans des conduites, des sentiments, des systèmes de pensée et de valeurs». (15)

Un concept qui se démarque nettement de celui d'un simple concept descriptif, dans la mesure où il sous-tend toute une théorie psychologique et s'articule autour d'un système de notions corrélatives, il s'érige en concept interprétatif.

Le postulat de départ est la considération de la nature humaine tardivement mature ; elle se forge, se modèle et se façonne grâce à la culture. « Le propre de la nature de l'homme étant d'être beaucoup plus plastique et tardivement mature, que celle d'un animal ; et la culture d'un groupe consiste en un ensemble d'institutions normatives.

Le phénomène d'ajustement des pulsions fondamentales (faim, sexualité, besoin de sécurité et de relations) aux conditions d'existence, à la fois physiques et sociales, amorce un processus adaptatif, qui implique un jeu d'interaction entre les facteurs physiques, psychiques et sociaux d'une part et entre le vécu et l'imaginaire d'autre part ; d'où est établie une distinction entre les institutions primaires et les institutions secondaires. (16)

La personnalité de base serait issue du jeu d'interaction de facteurs physiques, psychiques et sociaux d'une part, et du vécu et de l'imaginaire d'autre part.

Elle est en partie façonnée par les institutions primaires qui comprennent :

- (les disciplines de base qui président à l'éducation des enfants (type d'alimentation, sevrage, tabous divers...).
- les modes d'organisation de la famille et de la propriété
- les techniques de subsistance (système de production et du travail)
- l es rapports inter et intra-sexes

Elle suscite à son tour, grâce aux réactions d'ajustement à la réalité (assumer, modifier ou compenser) des institutions secondaires qui se manifestent par des normes, sentiments, actes et comportements.

La personnalité de base est composée par ailleurs de quatre éléments :

- le surmoi : fonction de contrôle interne
- le processus de sécurisation : qui désigne les mécanismes de défense et de résistance face aux anxiétés issues des frustrations.

Tous les deux relèvent du système projectif.

- les techniques de pensée : il s'agit de l'effort déployé en vue de contrôler et de s'adapter à la réalité, du point de vue de sa compréhension et son utilisation. Elles se manifestent par la technologie, la science et les attitudes intellectuelles et relèvent d'un système rationnel.
- les attitudes religieuses (17)

2.1.2.3 – ***Personnalité de base, rôle et statut social***

Linton (1945) devait ensuite développer de nouveaux concepts qui s'articulent autour de phénomènes de l'enculturation, dans le but de l'élaboration d'une théorie des sciences humaines. Pour l'étude des phénomènes complexes, il ne se contente pas de la personnalité de base, dans la mesure où tous les acteurs ne partagent pas le même patrimoine.

Il conclut que les phénomènes psychosociaux dépendent des positions que l'individu occupe dans le corps social.

Le corps social étant organisé en catégories, chaque position se trouve reliée à un ensemble de droits et de devoirs qui forment le statut à quoi est rattaché un rôle.

La participation de l'individu à la culture dépend donc de sa position. A ce propos sont relevées les affinités que l'auteur affiche à l'égard de l'approche marxiste de la société en classes, selon laquelle «les attitudes du sujet seraient conditionnées en premier lieu par l'appartenance de classe ».

Il est par ailleurs, critiqué dans la mesure où il occulte l'histoire de l'approche des phénomènes culturels. (18)

Toutefois, il faut reconnaître l'effet de la dimension socio-économique dans la dynamique culturelle.

Désormais l'influence de la culture est clairement reconnue ; qu'il s'agisse de comportements individuels relevant de la personnalité (ceux liés aux activités perceptives, cognitives ou mémoriques) ou de comportements collectifs (communication, croyance, valeurs, division de travail ...). Tous les comportements humains sont influencés par la culture à des degrés variables ; et par conséquent ils varient d'un milieu culturel à l'autre. (19)

2.2 SUR LE CONCEPT ATTITUDES

2.2.1 – Considérations générales

Le mot attitude désigne dans le langage courant, la réaction singulière qui traduit la position d'un sujet (individu, groupe.), à l'égard d'un objet (personne, situation...). Il désigne également une tendance collective d'opinions, face à une situation ou système de valeurs.

2.2.2 – Genèse du concept

Le concept d'attitude est très tôt apparu en psychologie générale, en qualité d'outil approprié, pour l'approche de la structure et du dynamisme des phénomènes mentaux.

Il fut introduit par l'école expérimentaliste allemande du XX° siècle et les pionniers américains de la psychologie sociale, sous des appellations diverses : disposition, attente, schème, vecteur ..., toutes gravitant autour des concepts de structures et représentations mentales. Le concept était reconnu selon un double aspect ; d'une part en qualité de réponse organisée, émanant d'un organisme face à une situation, selon un processus de préparation de l'action ; et en terme d'orientation sélective propre au sujet, d'autre part.

Il fut également introduit par les sociologues américains, dès 1920, selon une volonté d'approcher les conduites et comportements, indépendamment de la nature des besoins, sur la base des représentations, significations et valeurs, que prennent ces besoins.

Les anthropologues devaient s'intéresser en dehors des caractères manifestes des conduites, aux systèmes de valeurs attitudes qui les amorcent et régulent. (20)

Le concept d'attitude finit par prendre une place privilégiée dans les sciences humaines et plus spécialement en psychologie sociale, en tant que discipline dont l'objet revêt un double aspect, individuel et collectif, psychologique et sociologique. (21)

2.2.3 – Définition du concept

le thème des attitudes constitue un thème central en psychologie sociale et bénéficie d'une considération et d'un intérêt particuliers chez les spécialistes de la question, comme *Shérif* et *T. Newcomb* aux U.S.A, et *J. Stoetzel* et *S. Moscovici* en France.(22)

Sur la base des caractères propres dégagés par ces auteurs, *Maisonneuve* propose une définition exhaustive de concept : « L'attitude consiste en une position d'un agent (individuel ou collectif) envers un objet (personne, groupe, situation, valeur ...) ; elle s'exprime plus ou moins

ouvertement à travers divers symptômes ou indicateurs (paroles, ton, gestes, actes, choix ou leur absence) ; elle exerce une fonction à la fois cognitive, énergétique et régulatrice sur les conditions qu'elle sous-tend»(23)

Les attitudes sont par ailleurs acquises et non pas innées. Elles sont plus ou moins durables et peuvent subir des changements, sous l'effet des influences extérieures. Elles exercent une fois constituées, des effets régulateurs sur les conduites, selon un processus de sélection et d'orientation.

Vinsonneau définit pour sa part le concept d'attitude, sur la base d'une synthèse des œuvres relatives, en terme de «configuration dispositionnelle sous tendue par des éléments cognitifs, évaluatifs et comportementaux résultant à la fois de la structure de la personnalité du sujet qui la véhicule et de l'histoire ; de celle des interactions sociales qu'il a personnellement vécues et de celle de son groupe d'appartenance. l'attitude se caractérise par sa valeur, positive ou négative, et par son degré d'intensité, que la psychologie sociale s'emploie fréquemment à mesurer».(24)

2.2.4 – Considérations psychologiques

Le concept d'attitude revêt un double aspect et appartenance ; il appartient à la fois à la psychologie et à la sociologie. C'est un thème qui s'inscrit au cœur de la psychologie, dans la mesure où l'attitude relève d'un sujet individuel (la personnalité) ; il s'agit en effet d'une réaction ou position singulièrement individuelle qui relève de la personnalité ; le processus de sa constitution et formation obéit aux mécanismes mentaux d'intériorisation.

Elle intervient, une fois constituée dans le processus cognitif, selon une fonction d'orientation et de sélection, qui se traduit par une action de régulation.

Par processus cognitif est désigné le processus mental de traitement de l'information.

Le système cognitif est composé de parties interdépendantes : processeurs ou systèmes de traitement de l'information, des systèmes de mémoires et des structures d'entrée et de sorties. Ce sont des neurones inter connectés à l'aide de circuits nerveux.

Le processus cognitif ou le processus mental de la pensée, fonctionne selon les fonctions suivantes :

Transmission des informations selon les processus sensoriels de perception ; traitement des informations par les processeurs, selon des programmes d'exécution (ensemble d'instructions), et sur la base de ressourcement en information dans les systèmes de mémoire et dans l'environnement ; enregistrement des connaissances et valeurs selon des processus de mémorisation.

Les systèmes cognitifs complexes fonctionnent avec plusieurs processeurs, notamment le processeur superviseur qui assure le contrôle et la gestion de l'activité des autres processeurs.

Le traitement de l'information est assuré selon des processus d'identification, de sélection et d'interprétation, sur la base de connaissance et expériences accumulées dans les systèmes de mémoire ; le contrôle du traitement se fait selon trois modes : dirigé par concepts, dirigé par programmes, dirigé par données.

Les systèmes de mémoires enregistrent les expériences du passé et accumulent une connaissance générale de la forme et organisation des événements, qui intervient en combinaison avec l'analyse sensorielle dans le processus des informations.(25)

Toutefois l'homme possède une grande capacité et aptitude à la construction des modèles du monde et à la formation de schémas, à partir de ses propres expériences, qui lui fournissent une connaissance de personnes et de situations typiques et des stéréotypes sociaux, qu'il fait intervenir dans l'interprétation des phénomènes auxquels il fait face.(26)

2.2.5 – Considérations sociologiques

Le concept d'attitude est également d'appartenance sociologique, dans la mesure où l'objet revêt un caractère social et collectif et relève dans sa formation des processus d'enculturation et de socialisation (processus de transmission et acquisition collectives des connaissances et valeurs) ; il intervient dans le processus de régulation et orientation des conduites et comportements individuels et collectifs.

La problématique sociologique relative aux attitudes s'articule essentiellement autour :

1) De l'influence que les normes et cadres sociaux exercent sur les processus de formation et acquisition des attitudes.

2) Des influences et effets que les attitudes exercent sur les conduites et comportements collectifs.

Cette thématique gravite essentiellement autour de deux notions fondamentales : Celle des stéréotypes et celle des représentations.

2.2.5.1 – ***Le stéréotype***

Il relève en psychologie de cette habilité dont dispose l'homme à construire des modèles du monde, à prédire des événements et se former des attentes. De tels modèles interviennent dans le *traitement dirigé par concept* des informations, c'est à dire traitement faisant intervenir les niveaux supérieurs de notre connaissance du monde.

La présence de modèles prédisposés permet aussi une réaction rapide et efficace face aux événements externes. Il s'agit donc de schèmes de connaissance préalable de catégories typiques d'objets (personnes, situations...).

Les stéréotypes sont aussi bien puissants en matière de traitement rapide et efficace de l'information que dangereux, dans la mesure où la plupart de ces stéréotypes ne proviennent pas souvent directement d'une expérience personnelle, mais ils émanent davantage des médias et du milieu social, et ne subissent que très peu l'épreuve de vérification et de réajustement.(27)

En psychologie sociale, le terme introduit par *Lippmann W.* (public opinion, 1922) désigne, «ces images dans nos têtes qui s'intercalent entre la réalité et la perception que nous en avons, en provoquant une simplification ou une orientation sélective de nos perceptions et pouvant aboutir à des distorsions plus ou moins graves par rapport à la réalité objective ». (28)

Quant aux caractères du stéréotype, différentes recherches expérimentales révèlent les caractères suivants que résume *Maisonneuve :*

1) *Uniformité* : En ce sens que l'existence du stéréotype relève davantage de sa large diffusion à l'intérieur d'un groupe ou d'une population.

2) *Simplicité* : Les stéréotypes verbaux, pour exprimer les images et caractérisations dégagées, emploient des expressions assez simples et dégagent une certaine pauvreté verbale.

3) *Prégnance* : L'adhésion au stéréotype varie d'un individu à un autre, d'un degré superficiel à un degré profond d'adhésion, où le stéréotype s'intègre au système de valeurs et de conduites de l'individu.

4) *Ton affectif* : Le stéréotype est rarement neutre ou descriptif, il se reconnaît selon une position explicite, qui relève du système de référence du sujet.(29)

Par ailleurs, le caractère collectif et la fonction sociale de la stéréotypie sont fortement confirmés par les différentes recherches expérimentales ; en ce sens les stéréotypes sont acquis et adoptés sous l'influence du milieu et interviennent dans le réconfort de certains besoins et intérêts du groupe.

Le processus de formation des stéréotypes

Il relève pour sa part de cette tendance de la pensée humaine à simplifier et généraliser, dans le but de schématiser son environnement, afin de s'y positionner, face à la diversité et au changement. Hormis le caractère individuel du stéréotype en tant qu'attitude singulièrement personnelle, le stéréotype se développe toujours sur un fond collectif .(30)

Les travaux de *Shérif* concluent «que l'origine des stéréotypes n'est ni une perception objective, ni une mauvaise foi, mais une évaluation provoquée par un certain type de rapports entre les groupes»(31)

R. Avigdor conclut pour sa part «que le stéréotype ne résulte ni d'un choix arbitraire, ni de la perception objective, de traits caractéristiques d'un groupe, il s'agit d'un processus de sélection et d'accentuation » (32)

En effet ces conclusions confirment en plus du caractère collectif de l'origine et de la genèse de la stéréotypie, le caractère social de la dynamique du stéréotype ; en ce sens que la formation, maintien, évolution des stéréotypes sont liés aux modes de relation intergroupe.

Elle relève donc d'un double ordre :

1) Logico-pragmatique qui se traduit par la tendance classificatoire du monde et de l'environnement et justification des croyances par le moyen de schématisation et rationalisation.

2) Et, d'un ordre socio-affectif lié au souci de cohésion collective qui entraîne une conformation des attitudes et évaluations. (33)

2.2.5.2 – ***Représentations collectives***

Concept introduit au début du siècle par *Durkheim* (article in sociologie et philosophie 1878, P.U.F), par opposition à la représentation individuelle. Il déclarait sans précision que ces phénomènes collectifs «se dégagent des relations qui s'établissent entre les individus et la société totale ».(34)

Les travaux de *J. Stoezel* viennent ensuite confirmer le caractère institutionnel des grandes fonctions mentales : affectivité, perception, intelligence ... .

A cela s'ajoutent les travaux de *Moscovici* sur les opinions. Il déclara à propos des représentations, «nous ne voyons pas uniquement dans ces représentations des opinions sur des images de, ou des attitudes envers ; mais des théories sui-generis, destinées à la découverte du réel et son ordination ».

« ... Une théorie dont l'objectif et la fonction revêtent une double tendance, permettre un repérage dans l'environnement matériel et social et assurer une communication entre les membres de diverses communautés. C'est comme un univers d'opinion »(35)

C. Herslich, en soulevant dans ses recherches les problèmes théoriques et méthodologiques liés à la médiatisation verbale de la représentation et aux contraintes de l'identification du contenu, déclare que «la représentation est une reconstruction mentale d'un objet par un sujet »(36)

Il s'agit bien d'un système de représentation mentale du monde, collectivement acquis, qui intervient pour permettre au groupe et à l'individu de se reconnaître, de s'identifier, de se positionner dans un monde de variété et de changement.

Il intervient aussi pour faciliter la communication entre les membres de diverses communautés selon une considération socio-fonctionnelle. Il relève du point de vue de sa genèse et formation, d'un ordre logique, d'une tendance et d'un besoin intellectuels à la schématisation, simplification et rationalisation, pour se positionner, dans le monde et réagir rapidement et efficacement face aux événements ; et d'un ordre affectif qui vise l'entretien de la cohésion collective, par le moyen de système commun de représentation du monde et de choses, intervenant dans l'orientation et régulation des comportements et des conduites.

Le caractère collectif et social de ; représentations

Un certain nombre de facteurs contribuent à la formation de ce système de représentations collectives, intervenant dans l'orientation et évaluation perceptive d'une collectivité, il s'agit de :

1) L'unité d'information : sous forme de normes, valeurs et stéréotypes acquis selon le processus institutionnalisé de socialisation.
« Les représentations et surtout les stéréotypes ethniques se cristallisent chez l'enfant vers 8/9 ans ».[37]

2) L'unité d'expérience des membres d'un groupe lors de la formation ou évolution d'un stéréotype.

3) Le rôle et l'effet de la propagande dans le renforcement des stéréotypes latents (médias)[38]

Le caractère individuel et l'aspect autistique

Si l'acquisition collective renforce le caractère collectif de la représentation, toutefois l'adhésion de l'individu varie en intensité selon sa personnalité ; et c'est à ce niveau qu'intervient l'orientation individuelle du stéréotype conformément aux caractères personnels du sujet ; ce qui relève du domaine de la psychologie.

- Le cas d'une orientation sélective des stéréotypes selon l'affinité personnelle, à l'exemple de la tendance des personnalités agressives vers les stéréotypes qui réconfortent leur rôle ... ; et tendance des personnalités affectueuses vers des stéréotypes appropriés à leur tendance.

- Le cas d'une orientation excessive qui dépasse le seuil que propose la culture.

- Le cas d'adhésion qui manifeste la solidarité au groupe.

- Le cas d'un conformisme de facilité, fragile et précaire.

- Le cas de résistance affichée chez les sujets déviants, et chez ceux dont l'exigence intellectuelle et morale est élevée (idéaux).

Par ailleurs, intervient en plus de l'effet de la personnalité, celui de l'expérience individuelle.

«Le phénomène de la stéréotypie n'a pas une source exclusivement collective ; il dépend aussi des structures propres et de l'expérience singulière des sujets percevants ; ceux-ci ont tendance à pénaliser et à catégoriser en fonction de leurs expériences antérieures... Ceci intervient davantage dans la perception des catégories d'âge et de sexe»[39]

C'est bien ce phénomène qui est désigné d'aspect autistique de la stéréotypie.

S'il n'est pas facile de discerner la part d'influence culturelle de celle de l'intervention de la personnalité, il est toutefois admis le rôle que jouent la représentation mentale et la stéréotypie dans l'orientation des conduites et de la perception.

2.3 DOMINTATION ET ALIENATION

2.3.1 – La psychologie de l'homme aliéné, dominé

Notre lecture d'attitudes intervient selon l'approche psychosociologique des phénomènes de sous-développement, que propose *Dr Mustapha Hijazi* *(Le sous-développement social, psychologie de l'homme aliéné, Beyrouth, I.D.A, 1975, 2ème édition 1980).*

Cette approche révèle les limites des expériences de développement initiées dans le monde arabe, intervenant en dehors de la société, mise à l'écart de ces expériences, et en dehors de l'histoire.

L'approche met en relief, l'effet que les conditions de domination, d'aliénation et d'exclusion exercent, dans la production de phénomènes psychosociologiques, générateurs de sous-développement.(40)

Le fondement de l'approche

L'existence de l'homme sous-développé s'inscrit dans des conditions de domination et d'aliénation, que lui imposent à la fois la nature, qui échappe à son contrôle (catastrophes naturelles menaçantes..) et les forces dominatrices (colonialisme, impérialisme et domination de tout genre intervenant à toutes les échelles et à tous les niveaux ..).

L'action, le comportement et les attitudes de l'homme aliéné s'inscrivent dans une logique de résistance et d'affrontement, face à des situations qui menacent son existence (dominée par l'anxiété), en vue de les dépasser et de retrouver un certain équilibre psychique, apte à lui épargner une éventuelle désorganisation et perturbation psychologiques.

Interviennent ainsi dans cette logique, les rapports de domination d'une part et les réactions, (obéissance, résistance ou révolte) d'autre part.

La structure mentale de l'homme sous-développé au même titre que sa personnalité de base sont conditionnées par les rapports de domination et par ce qu'ils génèrent comme phénomènes psychologiques, (stress, insécurité, incapacité sociale, complexe d'infériorité et de honte, etc...), auxquels l'homme tente de faire face, selon des modalités défensives.

Toutes ses attitudes et actions s'inscrivent dans un processus défensif, en vue de retrouver les modalités de contrôle de sa crise d'existence ; et en vue de trouver des réponses possibles à ses attentes, qui lui permettent de dépasser

sa crise, son anxiété et les pressions qu'il subit, dans des conditions historiques précises.(41)

Ce processus intervient selon des phases, celle de l'aliénation et de la soumission, celle de la persécution et celle de la révolte, engendrant chacune des phénomènes propres.

2.3.2 – entretien des conditions de domination et présence permanente du danger

Par la présence continuelle du danger, le dominateur vise l'entretien des conditions de domination ; et par conséquent l'entretien d'une dynamique de sous-développement ; selon laquelle toutes les actions et attitudes interviennent selon des modalités défensives, inscrites dans une logique de résistance et d'affrontement, en vue de contrôler et de dépasser la crise d'existence, de nature psychologique essentiellement.

Ces conditions emprisonnent l'homme dans une dynamique de phobie, de résistance et d'affrontement.

Elles engendrent un certain nombre de phénomènes psychologiques, qui affectent pleinement la structure mentale et développent des caractères mentaux et psychiques, défavorables au changement et au développement. Ces conditions interviennent également dans la formation de la personnalité de base.

La présence permanente du danger et des conditions de domination, se traduit à travers la démonstration de la force, de domination, à effet aliénant et humiliant, à laquelle se livrent les forces dominatrices dans le monde, à l'égard du monde dominé (notamment le monde arabe).

A ce titre interviennent un certain nombre de rapports démonstratif, tels que le soutien dont bénéficient les Israéliens dans leur démarche colonisatrice ; l'indifférence devant l'endurance des peuples ; la guerre du Golfe (1990) ; l'embargo imposé en Iraq et en Libye ; l'isolement imposé à certains pays arabes et musulmans, etc.

Ainsi se développent des modes de représentation du monde moderne, selon des mécanismes de formation de la stéréotypie, où se confondent monde moderne, Occident, colonisation et domination.

L'endurance subie à travers les expériences de domination (colonialisme, impérialisme, dépendance et pressions économiques, etc....) marque fortement les structures mentales. Le danger extérieur constitue toujours la préoccupation majeure des peuples sous pression et oriente par conséquent, discours et attitudes. Il constitue ainsi une entrave à une adhésion consciente à la modernité.

La guerre du Golfe, le conflit arabo-israélien et les pressions exercées par les instances mondiales, contre les pays arabes (FMI, conseil de sécurité, etc.) constituent les expressions actuelles de cette domination.

Ces repères ont fait l'objet d'une série de questions visant la mesure des attitudes à l'égard du monde et le degré de présence mentale du danger extérieur.

Les résultats de l'enquête démontrent en effet que la guerre du Golfe signifie pour 57% des enquêtes une guerre économique et politique, pour 18% une guerre de religions (croisade) et pour 18% une occupation stratégique.

Quel est le sens de la guerre du Golfe ?

R1	Croisade	18 %	19
R2	**Guerre économique et politique**	**57 %**	**59**
R3	Occupation stratégique	18 %	19
R4	Autres	05 %	05

Toutefois nous constatons une variation d'attitudes conforme à la variation de l'âge.

La classe [20 –25] s'exprime plus fortement en faveur de la réponse (2) : guerre économique et politique avec 63% de réponses.

La classe [26 – 35] s'exprime plus fortement en faveur de la réponse (3) : occupation stratégique, avec 56% de réponses.

La classe [36 – 45] s'exprime plus fortement en faveur de la réponse (2) : guerre économique et politique, avec 46 % de réponses ; et en faveur de la réponse (1) : guerre de religions (croisade), avec 38% de réponses.

Ceci signifie que la classe d'âge le plus avancé [36 – 45], supposée marquée par l'histoire de la domination colonialiste, exprime des attitudes plus radicales à cet égard, que la classe d'âge moins avancé.

Classe D'âge	***0***	***R1***	***R2***	***R3***	***R4***	***total***
20- 25	0	12	**51**	13	5	**81**
26 - 35	0	2	2	**5**	0	**09**
36 - 45	1	**5**	**6**	1	0	**13**
46 +	0	0	0	0	0	**0**
Total	**1**	**19**	**59**	**19**	**05**	**103**

La même constatation est confirmée selon la variable statut professionnel.

Il ressort ainsi que la catégorie des enseignants, s'exprime plus fortement en faveur d'attitudes plus radicales, successivement des réponses (1) (croisade) avec 54,5%, réponse (2) (guerre économique et politique) avec 27% et réponse (3) (occupation stratégique) avec 18% ; alors que la catégorie des étudiants s'exprime plus fortement en faveur de la réponse (2) (guerre économique politique) avec 62% de réponses.

Statut Professionnel	***0***	***R1***	***R2***	***R3***	***R4***	***Total***
Enseignants	0	**6**	3	2	0	**11**
Etudiants	0	12	**55**	17	5	**89**
ATS	1	1	1	0	0	**3**
TOTAL	**1**	**19**	**59**	**19**	**5**	**103**

La même constatation est confirmée également selon la variable niveau, où 62% de la catégorie magister s'exprime en faveur de la réponse radicale (croisade).

Alors que selon les autres variables sexe, CSP parents, conditions d'habitat se vérifie le résultat global, où domine la réponse médiane (2) (guerre économique et politique), dans toutes les catégories.

Les résultats de la deuxième question : *quel est le sens de la paix avec Israël ?* viennent confirmer les mêmes résultats précédents.

Ils confirment le poids que la domination et l'exclusion exercent sur les structures mentales, attitudes et comportements.

Il ressort en effet que : 41% répondent par issue politique et 30% par soumission.

Quel est le sens de la paix avec Israël ?

R1 : **Soumission**	**30%**	30
R2 : **Issue politique**	**41%**	42
R3 : Paix	13 %	13
R4 : Autres	14%	14

Toutefois, selon les variables âge, niveau et statut professionnel, la catégorie d'âge [36 – 45], la catégorie magister et la catégorie enseignants expriment des attitudes, à tendance radicale ; ils confirment les résultats précédemment avancés selon lesquels, la catégorie d'âge le plus avancé, marquée par l'expérience coloniale exprime des attitudes à tendance plus radicale à l'égard des symboles de domination ; ces attitudes témoignent du poids que la domination et le danger extérieur exercent sur les structures mentales.

Catégorie d'âge	***0***	***R1***	***R2***	***R3***	***R4***	***Total***
20- 25	2	**24**	**30**	12	13	**81**
26 - 35	1	1	**6**	1	0	**09**
36 - 45	1	**5**	**6**	0	1	**13**
46 +	0	0	0	0	0	**0**
Total	4	**30**	**42**	13	14	**103**

Niveau	***0***	***R1***	***R2***	***R3***	***R4***	***Total***
Bac	2	19	**33**	12	12	**78**
D. Ingénieur	1	**6**	**6**	1	2	**16**
Magister	1	**4**	3	0	0	**8**
Total	4	**29**	**42**	13	14	**102**

Statut Professionnel	***0***	***R1***	***R2***	***R3***	***R4***	***Total***
Enseignant	0	**5**	**5**	0	1	**11**
Etudiant	3	25	**35**	13	13	**89**
ATS	1	0	**2**	0	0	**3**

Selon la variable sexe, les résultats démontrent que la catégorie masculine exprime à cet égard, des attitudes plus radicales que la catégorie féminine.

Selon la variable conditions d'habitat (*Etat d'habitation*), la catégorie médiocre s'exprime plus fortement en faveur de la réponse extrême (1) (soumission), avec 67% de réponses.

Selon la variable CSP – parents, la catégorie ouvrier s'exprime fortement en faveur de la réponse (1) (soumission), avec 70% de réponses ; ce qui signifie que les conditions d'exclusion ont tendance à développer des attitudes à tendances plus radicales.

Catégorie Sexe	***0***	***R1***	***R2***	***R3***	***R4***	***Total***
Masculin	2	**24**	13	5	13	**57**
Féminin	2	6	**29**	8	1	**46**
Total	4	**30**	**42**	13	14	**103**

L'attitude à l'égard de l'invasion culturelle constitue à son tour l'objet d'une question directe, apte à révéler les attitudes à l'égard du danger extérieur.

Les résultats généraux démontrent les caractères des attitudes à l'égard du danger extérieur, qui se résument en ***méfiance*** et ***résistance***

Ils démontrent par ailleurs, le sentiment de suspicion à l'égard du monde, que le danger extérieur développe.

Quelle est votre attitude à l'égard de l'invasion culturelle ?

R1	Soumission	02	2 %
R2	**Ouverture critique**	**57**	**55 %**
R3	Résistance	14	14 %
R4	**Se préserver contre les dangers**	**26**	**25 %**
R5	Autres	03	3 %

Le croisement des résultats avec les autres variables révèle les mêmes résultats généraux, à savoir : les principales réponses dominantes selon l'ordre suivant :

1. **Ouverture critique : 55 %**
2. **Préservation contre les dangers : 25 %**
3. Résistance : 14 %

Les réponses révèlent dans leur ensemble le degré de méfiance et de résistance à l'égard du danger extérieur.
Deux autres questions directes relatives aux causes du sous-développement, à travers leurs résultats, révèlent en plus des phénomènes d'autodépréciation et au rôle de l'identité et de la tradition dans les mécanismes défensifs, le degré de présence mentale du danger extérieur, en terme de cause parmi les causes essentielles du sous-développement.

Quelle sont les causes du sous-développement ?

R1	Pertes des valeurs	47	**47 %**
R2	Faillite du pouvoir	41	**40 %**
R3	Ignorance, négation progrès, défaillance éducation et exclusion	36	**35 %**
R4	Colonisation, imitation de l'Occident, dépendance étrangère	32	**31 %**

Se sont des réponses combinées, qui confirment le poids presque égal de toutes ces causes à la fois internes et externes, dans l'explication du phénomène de sous-développement.

Elles combinent le phénomène d'autodépréciation, (ignorance, perte personnalité, faillite du pouvoir, négation progrès, défaillance éducation, exclusion) ; et le phénomène de révolte contre le dominateur (colonialisme, Occident, dépendance étrangère, etc ...).

Le croisement de ces résultats avec les autres variables révèlent les mêmes tendances d'attitudes.

Le sentiment d'exclusion qui va de pair avec l'endurance de domination et fortement présent dans les structures mentales, exerce un effet psychologique considérable, qui intervient dans l'orientation des attitudes et comportements.

Ce sentiment se manifeste à travers le poids de l'identité, tradition et culture, dont la perte constitue non seulement une des causes principales du sous-développement, mais aussi et surtout, constitue l'expression manifeste de l'exclusion et matérialise l'acte de domination subie.

2.3.2 TRADITION MODERNITE ET LOGIQUE DE DOMINATION

L'héritage culturel, la tradition et le passé historique, interviennent, avec force dans ces conditions.

Les rapports que l'homme dominé entretient avec son passé historique et culturel et avec le monde, interviennent selon des modalités défensives, qui s'inscrivent dans la logique du dépassement de la crise d'existence, face aux pressions des conditions de domination.

La première étape traduit l'incapacité d'affrontement qui conduit à la soumission totale ; elle engendre des phénomènes d'aliénation et d'auto dépréciation, où le sujet en culpabilisant son incapacité s'inflige les sanctions de son échec, et oriente sa colère vers soi. Toutefois intervient une étape médiane où émergent à la fois des attitudes de soumission et de révolte, qui engendre un certain nombre de phénomènes. La crainte du dominant, de la nature et de leur affrontement développe selon un complexe d'infériorité, le phénomène d'incapacité sociale, qui se traduit par la crainte de toute expérience nouvelle et la résistance devant tout changement.

Aussi se traduit par le maintien et la reproduction de modèles déjà expérimentés. A ce titre, intervient le premier mode de rapport entretenu avec la tradition, en qualité de modèle fini déjà expérimenté, appelé à être reproduit ; en terme également de modalité défensive contre les surprises d'un éventuel changement incontrôlable.

Ce phénomène psychologique est souvent suivi d'une perturbation psychologique qui résulte de l'endurance d'un présent aliénant, de la crainte d'un futur inconnu et obscur, ressuscitant les maux du passé.

Face à cette crise d'existence, la retraite vers le passé, constitue une modalité défensive, qui épargne le sujet d'une éventuelle désorganisation et perturbation psychologiques.

Le sujet tente par ailleurs, de dissimuler son incapacité selon un complexe de honte, qui se traduit par le phénomène de démonstration dissimulatrice de son incapacité et révélatrice de sa gloire et de son honneur. C'est à l'égard de ce phénomène, qu'il procède à la glorification du passé et à la démonstration artificielle de son progrès, par le moyen de caractères nouveaux et signes du progrès moderne.

C'est ce que nous qualifions de rapport figé à la tradition, et tronqué et handicapé à l'égard du progrès.

Phénomène de la violence interne

A l'étape de persécution, une fois arrivés à un stade supérieur, le phénomène d'autoculpabilisation et celui d'autodépréciation génèrent une certaine agressivité intériorisée en premier temps ; puis vite transférée, afin d'éviter une autodestruction, vers d'autres sujets proches.

Le transfert de la culpabilité vers d'autres sujets, se succède par l'orientation de l'agressivité, vers les mêmes sujets. Selon ce mécanisme, la violence est légitimée et justifiée en terme d'autodéfense.

Emerge alors un climat de phobie et de suspicion d'autrui, source de malheur. Un climat très favorable au développement de la violence interne, qui intervient en terme de modalité d'allégement et de dépassement de la crise intériorisée et de l'anxiété endurée.

C'est un rapport avec autrui mélangé de haine et d'amour ; et cette agressivité est très vite transférée vers le dominateur, à l'étape de révolte, une fois mûre la conscience du vrai danger.

La reconquête de la tradition constitue à cet effet, le moyen de dépasser la crise d'existence que subit le dominé, et constitue l'expression de résistance face au danger extérieur.

Les résultats de l'enquête révèlent en effet que l'intérêt accordé à la culture traditionnelle est justifié par la recherche d'identité d'une part (37% des réponses) et la résistance face à l'invasion culturelle d'autre part (21% des réponses).

Pourquoi vous intéressez vous à la culture traditionnelle ?

R1	Curiosité	19	18 %
R2	Ignorance	16	15%
R3	**Recherche identitaire**	**37**	**36 %**
R4	**Résistance face à l'invasion culturelle**	**21**	**21 %**
R5	Autres	6	6 %

Toutefois le croisement selon les variables âge, sexe, niveau et conditions d'habitat, révèle une légère variation d'attitudes entre les différentes catégories.

Selon la variable sexe, la catégorie masculine répond dans l'ordre par : *recherche identitaire 28 %,* puis *résistance 26%,* puis *ignorance 23% ;* alors que la catégorie féminine, répond dans l'ordre par *recherche identitaire (46%*), puis *curiosité (24%),* puis *résistance (13%)* ; ce qui révèle une relative tendance radicale dans les attitudes exprimées par la catégorie masculine.

Selon la variable âge, les résultats révèlent une nette tendance vers des attitudes radicales conforme à la progression d'âge. Elle confirme les observations déjà révélées selon lesquelles, la catégorie d'âge le plus avancé, supposée marquée par l'expérience colonialiste, manifeste une plus grande sensibilité au danger extérieur.

- la catégorie **[20 – 25]** répond dans l'ordre par :

  1/ **40%** : **recherche identitaire**
  2/ 20 % : curiosité
  3/ 16 % : résistance

- la catégorie **[26 – 35]** répond dans l'ordre par :

  1/ **33%** : **résistance**
  2/ 22 % : curiosité

- la catégorie **[36 – 45]** répond dans l'ordre par :

  1/ **38%** : **résistance**
  2/ 23 % : recherche identitaire

Les mêmes constatations sont confirmées selon les variables, niveau et statut professionnel, où la résistance est plus fortement exprimée par les niveaux supérieurs (magister), (enseignant) ; elle est surtout due à la variation d'âge plutôt qu'au niveau et au statut.

Elle relève surtout des expériences historiques vécues par les uns et les autres. Elle confirme l'effet produit par l'endurance de l'expérience colonialiste, vécue surtout par la classe [36 – 45], alors que les autres catégories d'âge inférieur eurent à endurer les effets indirects de la domination, ceux de la dépendance et des pressions économiques.

Selon la variable conditions d'habitat, les résultats révèlent une nette tendance vers des expressions plus radicales, qui va de pair avec la dégradation des conditions.

A cet effet les réponses se présentent comme suit :

Etat d'habitation	T. Bon	Bon	Moyen	Médiocre	T. Médiocre
Curiosité	**50 %**	25 %	8 %	0 %	
Ignorance	10%	14%	17%	16 %	
Recherche identitaire	30 %	**36 %**	**39 %**	16 %	
Résistance	10 %	16 %	22 %	**67 %**	

Les mêmes résultats sont confirmés selon les autres paramètres de conditions d'habitat, à savoir : taille d'habitation et statut d'occupation.

Les résultats révèlent une nette tendance vers des expressions plus radicales (résistance), qui vont selon la taille d'habitation, des catégories individuel au collectif, et selon le statut d'occupation, de la propriété à la location. La tendance radicale va de pair avec le rythme de la dégradation des conditions de vie.

Les résultats des autres questions équivalentes viennent confirmer les mêmes conclusions, à savoir, la tradition intervient comme moyen efficace de résistance.

A la question *quel est le rôle de la culture traditionnelle ?* la réponse dominante est : *pour préserver la personnalité, selon 59% des réponses.*

Ceci démontre la forte présence de la tradition dans les structures mentales, en qualité de mécanisme défensif approprié. Ce résultat est confirmé par le jeu de croisement de toutes les variables.

La présence forte de la tradition est traduite également à travers le résultat de la question, *quelle est votre conception de la culture traditionnelle ?* dont la réponse dominante est : *culture référentielle* selon 53% des réponses, suivie de la réponse *culture efficace,* selon 29%.

R1	Musée culturel	14	13 %
R2	**La culture efficace**	**30**	**29%**
R3	**Culture référentielle**	**55**	**53 %**
R4	Culture rétrograde	01	01 %

Toutefois les réponses à la question, *quel rapport entretenir avec la culture traditionnelle ?* convergent dans l'ordre vers :

1/ Nécessité de préservation, selon 41% des réponses
2/ Nécessité de réhabilitation, selon 31% des réponses
3/ Nécessité de renouveau, selon 25% des réponses

La forte présence de la tradition et son intervention en qualité de mécanisme défensif, sont confirmées également par les résultats des questions relatives à la modernité, renaissance, etc....

A la question : *quelle est votre conception de la renaissance ?* la réponse dominante est :

Réforme globale et renouveau, selon 51% des réponses
Retour aux origines et préservation de la tradition, 39% des réponses.

Quelle est votre conception de la renaissance ?

R1	**Retour aux origines et préservation de la tradition**	**40**	**39 %**
R2	**Réforme globale et renouveau culturel**	**53**	**51%**
R3	Soumission a la civilisation moderne	01	1 %
R4	Autres	06	6 %

Le même résultat revient, en réponse à une autre question équivalente,

quelle est votre conception de la modernité ?

R1	Retour à la tradition	14	13 %
R2	**Renouveau culturel, interaction avec les temps nouveaux.**	**84**	**81%**
R3	Se libérer de la tradition	01	1 %
R4	S'aligner à l'occident	04	4 %
R5	Soumission totale au temps	0	
R6	Autres	0	

A cela viennent s'ajouter les résultats de la question directe suivante : *comment accéder à son temps ?* pour confirmer les mêmes résultats, selon lesquels se fait sentir le besoin d'un renouveau culturel comme voie d'accès conscient à la modernité, voie qui ne peut être entreprise sans le fondement culturel, fortement présent.

Comment accéder à son temps ?

R1	Créativité autonome	3	3 %
R2	Soumission aux temps nouveaux	7	7 %
R3	**Créativité + originalité**	**29**	**28 %**
R4	Accession sélective aux temps nouveaux	21	20%
R5	Adhésion consciente aux temps nouveaux.	56	54 %
R6	Conscience des dangers et résistance	09	09
R7	Autres	02	2 %

CONCLUSION

En conclusion, nous constatons l'effet que l'exclusion et la domination exercent, dans le modelage d'une structure mentale, fortement marquée par l'endurance de la domination, où la tradition intervient principalement comme modalité défensive pour dépasser et surmonter la crise d'existence.

Ainsi les attitudes révèlent l'endurance, qui s'inscrit dans une logique de résistance et de défense, dans les conditions de domination.

Les rapports à la tradition et à la modernité interviennent dans ces conditions, qui emprisonnent, hommes et culture dans la clôture de la logique défensive, où se développent un rapport figé à la tradition, tronqué et handicapé à l'égard de la modernité.

Toutefois malgré une forte aspiration au renouveau culturel et à une adhésion consciente à la modernité, les phénomènes psychologiques que la domination et l'exclusion entretiennent, tels que l'incapacité sociale, la crainte du nouveau et la suspicion, empêchent une telle expérience.
Le monde moderne reste confondu au monde dominateur, origine des perturbations et d'exclusion, sujet de crainte et de suspicion, etc.

Les conditions d'exclusion, induisent un rapport figé à la tradition, et un rapport handicapé qui reste superficiel et démonstratif, à un progrès imposé et non expérimenté.

Ceci engendre toutes les contradictions du sous-développement, psychologique et culturel fondamentalement, que l'analyse des pratiques socio-urbaines, viendra révéler. Et la question de la modernité reste posée, *quelles sont les modalités appropriées pour une adhésion consciente à la modernité ?*

Cette approche a le mérite de révéler la part de la dimension mentale et psychologique, d'une part, et celle des conditions socioculturelles, d'autre part, dans la formation de la personnalité de base. Elle explique les limites d'une expérience de modernité qui ne se soucia pas de la connaissance de l'homme, ni des modalités de sa participation et de son adhésion au projet, en tant qu'acteur principal de l'histoire ; une expérience qui intervient dans des conditions de domination, contraignant l'homme à vivre dans la clôture des conditions d'exclusion.

Cette approche ouvre également des perspectives en vue d'un développement conscient et expérimenté, exigeant l'intégration et la réhabilitation de l'homme dans le processus historique de développement ; sur la base du développement en premier lieu, de la conscience du développement, selon des conditions favorables à la libération de la conscience.

L'analyse de l'action socio-historique et des phénomènes de mutation, démontre dans la prochaine partie, à son tour, les limites d'une expérience de développement contradictoire, relevant d'un contexte d'exclusion.

NOTES ET REFERENCES

(1) Maisonneuve J. 1982 : Introduction à la psychosociologie, Paris, P.U.F., 4e éd., P. 193.
Vinsonneau G. 1997 : Culture et comportement, Paris, A. Colin/Masson, P. 22

(2) Rousseau J.J. 1755 : Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, 1755.

(3) Maisonneuve J. 1982 : O.P. cit., P. 195
Durkheim E. 1895 : Règle de la méthode sociologique, 1895, P.U.F.

(4) Vinsonneau G. 1997 : O.P. cit., P. 24

(5) Vinsonneau G. 1997 : O.P. cit., P. 24

(6) Vinsonneau G. 1997 : O.P. cit., P. 24
Allport F.H. 1924 : La psychologie sociale

(7) Maisonneuve J. 1982 : O.P. cit., P. 193

(8) Maisonneuve J. 1982 : O.P. cit., P. 197
Vinsonneau G. 1997 : O.P. cit., P. 31 - 33

(9) Herskovits M.J. 1967 : Les bases de l'anthropologie culturelle, Paris, Payot.
Vinsonneau G. 1997 : O.P. cit., P. 54

(10) Linton R. 1959 : Le fondement culturel de la personnalité, trad., Dunod.

(11) Maisonneuve J. 1982 : O.P. cit., P. 194

(12) Vinsonneau G. 1997 : O.P. cit., P. 38 – 39

(13) Maisonneuve J. 1982 : O.P. cit., P. 197

(14) Vinsonneau G. 1997 : O.P. cit., P. 39
Kardiner A. 1970 : L'individu et sa société, trad., Paris, P.U.F.

(15) Maisonneuve J. 1982 : O.P. cit., P. 198

(16) Maisonneuve J. : O.P. cit., P. 198

(17) Maisonneuve J. : O.P. cit., P. 198 - 199
Vinsonneau G. : O.P. cit., P. 113 - 117

(18) Vinsonneau G. : O.P. cit., P. 41 - 43

(19) Vinsonneau G. : O.P. cit., P. 47

(20) Linton R. : O.P. cit.,

(21) Maisonneuve J. : O.P. cit. , P. 106 -110

(22) Sherif 1948 – 1956 : An outline of social psychology, 2ème éd. Remaniée, N.Y. Harper
Newcomb T. 1970 : Manuel de psychologie sociale, Paris, P.U.F.
Stoetzel J. 1943 : Théorie des opinions, Paris, P.U.F.
Moscovici S. : L'attitude, théorie et recherche autour d'un concept et d'un phénomène

(23) Maisonneuve J. : O.P., cit. P. 111.

(24) Vinsonneau G. : O.P. cit. ,

(25) Lindsay N. 1980 : Traitement de l'information et comportement humain, Québec, études vivantes. P. 582 – 604.

(26) Lindsay N. : O.P. cit. , P. 383

(27) Lindsay N. : O.P. cit. , P. 383

(28) Lindsay N. : O.P. cit. , P. 610 – 614

(29) Maisonneuve J. : O.P. cit. , P. 135

(30) Maisonneuve J. : O.P. cit. , P. 136 - 137

(31) Maisonneuve J. : O.P. cit. , P. 138 - 139

(32) Maisonneuve J. : O.P. cit. , P. 140

(33) Maisonneuve J. : O.P. cit. , P. 141

(34) Maisonneuve J. : O.P. cit. , P. 143

(35) Maisonneuve J. : O.P. cit. , P. 145

(36) Maisonneuve J. :
Herzlich C. 1969 : La santé et la maladie, (analyse d'une représentation sociale), Mouton.

(37) Maisonneuve J. : O.P. cit. , P. 147

(38) Maisonneuve J. : O.P. cit. , P. 147

(39) Maisonneuve j. : O.P. cit. , P. 148 – 149

(40) Hijazi M. 1975-1980 : O.P. cit. , P. 1 – 8

(40) Hijazi M. 1975-1980 : O.P. cit. , P. 7 - 8

Espace, tradition et modernité

2ème partie

PRATIQUES ET MUTATIONS SOCIO-URBAINES

INTRODUCTION

L'urbanisation du Sahara

L'espace saharien est constitué d'un ensemble varié d'environnements : région des *daya* (dépressions), plateau de la *hamada,* du Tadémaït, grands ergs et vallées alluviales....

Cependant le facteur commun et fondamental du Sahara demeure celui de l'aridité (*manque d'eau),* l'hostilité de la nature (*régions de forte chaleur)* et l'aridité du climat reconnu par ses fortes amplitudes journalières.

Le Sahara paradoxalement est un domaine qui a été de tout temps fortement sollicité ; et a vu s'y implanter de nombreux établissements humains, *ksour,* oasis, cités....

L'urbanisation et le peuplement du Sahara s'expliquent malgré l'hostilité de la nature par de nombreuses raisons :

Considérations politiques :

Etant donnés l'espace très important d'une part, et la position stratégique d'autre part, que le domaine saharien occupe, (*plus des trois quarts du territoire national algérien),* le contrôle de cette aire s'imposait à tout pouvoir qui voulait consolider sa puissance et assurer ses arrières.

Considérations économiques :

Etant données sa grande étendue et la position charnière géographique qu'il occupe, le domaine saharien s'impose comme domaine relais incontournable, dans les grands systèmes d'échange.

La découverte des ressources minérales souterraines, à leur tête les hydrocarbures, suscita par la suite un grand intérêt au Sahara.

Considérations sociologiques :

Etant données l'hostilité de la nature, la précarité de la vie humaine et économique, le Sahara a de tout temps offert aux populations menacées en quête de refuge, de stabilité et de paix, les conditions favorables, pour un établissement à l'abri des menaces, des enjeux et des perturbations. C'est la raison fondamentale qui explique le peuplement du Sahara.

Compte tenu de toutes ces raisons, paradoxalement, de nombreux territoires sahariens se sont urbanisés et peuplés :

1) La série des *ksour* du territoire de *Touat – Gourara,* qui occupent une bonne partie de l'erg occidental, bénéficiant de la présence du plateau de *Tadémait* et des oueds qui s'y déversent.

2) La série des *ksour* et cités qui s'étendent dans le Centre-Nord du Sahara, depuis la région des *daya (Laghouat*) et se prolongent sur le plateau de la *hamada (M'zab, El Goléa)*

3) La série des *ksour* et cités qui évoluent dans les oasis et s*ebkha* du Nord-Est du Sahara (*Biskra, El Oued, Touggourt, Ouargla*...)

4) Les *ksour* et cités qui occupent les piémonts de l'Atlas saharien et s'égrènent sur toute la largeur Nord de Sahara.

Ainsi ont été édifiées des cités – jardins, qui ont su contourner l'hostilité et l'aridité de la nature saharienne, grâce à l'aménagement des oasis et la mise en place d'une infrastructure hydraulique appropriée ; grâce également à un urbanisme subtil et intégré du point de vue de l'orientation, l'implantation, l'occupation du sol et la structuration de l'espace ; grâce aussi à une architecture intégrée, qui a su répondre aux besoins d'intégration, de préservation des vents et du soleil, et en tirer profit par le moyen d'une organisation spatiale appropriée, de procédés constructifs, d'usage de matériaux, de l'orientation, tous appropriés et intégrés au site et à l'environnement.

Les dessins rupestres du *Tassili* témoignent d'une forte présence humaine dans des conditions tout à fait différentes, précédant le processus de désertification.

A l'époque antique où la civilisation humaine était fondamentalement rurale, où la richesse était principalement agricole, le Sahara ne suscitait pas beaucoup d'intérêt : en ce sens que l'aridité et le manque d'eau étaient des facteurs, fortement défavorables à l'établissement humain. Ni les *Numidiens*, ni les *Mauritaniens* à l'époque de la civilisation berbère n'eurent d'intérêt au Sahara. Durant l'occupation romaine, les *Limes*, véritables frontières furent dressées contre les invasions du désert et pour préserver le domaine agricole prospère au Nord.

Alors que les rares traces de présence humaine au Sahara étaient suspendues à une vie rurale précaire, primaire et d'autarcie ; c'est seulement dans une économie d'échange que le Sahara devait puiser l'essentiel des ressources nécessaires pour contourner l'hostilité de la nature et l'aridité du climat (installation hydraulique, aménagement et entretien des oasis ....etc).

Le système économique fondé sur l'échange mis en place à partir du VIIIème siècle, venait en effet réhabiliter le Sahara. En effet, en plus de l'intérêt politique du Sahara, ce domaine figurait comme territoire relais et de transit pour les caravanes qui sillonnaient le territoire, dans un système d'échange très prospère, où le *Maghreb* intervenait comme échangeur par excellence. Il reliait *la Méditerranée* au nord, au *Sahel* de l'Afrique ; et le *Maghreb* à l'ouest, au *Machrek* à l'est.

Toutes les cités du Sahara, s'inscrivent dans ce système, en terme de points relais et de transit.

En dépit de la présence d'une économie rurale et pastorale très précaire, c'est surtout grâce à des richesses accumulées par l'échange, richesses économiques et culturelles, que les cités du Sahara connurent leur véritable essor et développement. Pour un domaine de nature hostile, seules les ressources du commerce pouvaient permettre la réalisation des infrastructures hydrauliques *(foggara*, puits...) et l'aménagement d'oasis.

En effet, ce sont bien la rareté de l'eau et l'aridité du climat, qui se trouvent à l'origine d'un génie humain, qui trouve sa parfaite traduction, dans des systèmes subtils de gestion des eaux, de construction et d'aménagement. Pour parvenir à creuser des *foggara*, des puits, des canaux de drainage, et pouvoir créer et défricher des oasis, il fallait rechercher des ressources humaines, naturelles et économiques ailleurs que dans le Sahara.

Les routes de l'or furent non seulement des canaux appropriés pour le drainage des ressources humaines, matérielles et économiques, mais également culturelles.

Ainsi des cités – oasis très célèbres devaient s'inscrire non seulement dans l'histoire économique mais également dans l'histoire culturelle en s'érigeant en forteresses de la science et de la connaissance, selon la formule traditionnelle de *zawaya* et *madaris*.

Si le système devait entamer le processus de sa chute pour de nombreuses raisons, à partir du XVII ème siècle, il fut achevé par l'intervention coloniale. Certains territoires sahariens pouvaient garantir la continuité des ressources exigées pour l'entretien de la vie et de l'eau, et des oasis, grâce à une réinscription dans les microsystèmes d'échanges et l'instauration de réseaux d'échanges, de commerce et d'immigration avec le Nord du pays, (le *M'zab, Biskra, El Oued* ...)

D'autres devaient subir un début de régression et retrouver une économie précaire d'autosuffisance et d'autarcie.

A l'époque coloniale, l'intérêt pour le Sahara, fut à son début politique et militaire.

L'implantation de garnisons militaires au Sahara dès la deuxième moitié du XVème siècle, visait le contrôle de ces territoires, l'éradication des insurrections du Sahara et des mouvements de résistance et de lutte anti-coloniale. Dès les années 1950, avec la découverte du pétrole, l'intérêt prit un double caractère, politique et économique.

Depuis l'indépendance, le Sahara continue à jouer un rôle capital, tant sur le plan socio-économique, que sur le plan socio-culturel, en qualité de réservoir principal des ressources minérales, de réserve spatiale et de sites de grandes richesses, à la fois touristiques et culturelles.

Le M'zab : site et problématique

Milieu de très forte tradition urbaine, bénéficiant d'une certaine originalité tant sur le plan de l'organisation urbaine, que sur le plan de l'organisation sociale.

Toutefois, les cités du *M'zab* correspondent davantage à des entités sociales et spatiales autonomes, homogènes, fondées essentiellement sur les liens de parenté. Elles observent un certain degré de fermeture et d'autonomie garant d'une certaine pérennité de la tradition ; et correspondent moins à des villes, au sens d'espaces à formation sociale complexe, où émerge un certain degré d'individualité, compétition et d'interaction sociale.

Cependant le déclassement des structures traditionnelles remplacées par les structures officielles nationales, l'urbanisation et l'industrialisation ayant suscité l'afflux de nouvelles populations et valeurs sous l'effet de la performance du système de communication, devaient entraîner une certaine mutation socio-urbaine. C'est bien pour ces raisons que le site du *M'zab* offre une potentialité de taille, en matière de recherche et d'observation des mutations socio-spatiales et de l'approche tradition – modernité.

A la fin du premier millénaire et l'annonce du deuxième, d'une longue expérience humaine en matière d'urbanisation et de société ; événement qui intervient également à un moment très fort de mutations socio-spatiales, à l'échelle universelle et locale.

Il devient intéressant d'interroger l'expérience millénaire d'organisation socio-spatiale du *M'zab*, en vue de dresser un état des lieux ?

De s'interroger également sur les conditions, caractères et tendances du processus de mutations socio-urbaines.

De s'interroger également sur les éventuelles perspectives que ce processus ouvre en vue d'un développement urbain cohérent.

De s'interroger aussi sur les éventuelles actions et conditions qui assureraient une mutation cohérente.

Cadre théorique et démarche méthodologique

Conformément au premier objectif, intervient l'analyse des mutations socio-urbaines (caractères, mécanismes et tendances), selon une approche historiciste, où l'analyse du processus de formation historique des faits et phénomènes, constitue la démarche essentielle.

Toutefois, l'analyse de la dimension sociale de l'espace, traduite essentiellement par la pratique sociale de l'espace et les modalités d'appropriation sociale de l'espace, en qualité d'objet principal, interviennent selon les méthodes d'observation et d'analyse en sciences sociales (sociologiques et anthropologiques).

Les méthodes quantitatives interviennent en qualité d'outils d'appui, dans l'observation des faits quantifiés et le traitement des données, en matières d'analyse des aspects socio-économiques.

Il s'agit selon le deuxième objectif, de la démonstration à travers un cas de lecture spatiale, des aptitudes que révèlent les approches spatiales humanistes en matière d'approche des phénomènes d'espace, histoire et culture, propices à une réappropriation du patrimoine ; et ce en vue de sa redynamisation, en terme de fondement référentiel, pour toute projection nouvelle intégrée. Ces approches s'articulent essentiellement, autour de la théorie du lieu.

La théorie du lieu : fondement théorique

A ce titre intervient la théorie du lieu comme fondement théorique et philosophique de base, initiée à l'origine par *Martin Heiddeger,* philosophe (1889-1976), dans (*essais et conférences, trad. française, Paris, Gallimard, 1958*).

Selon une approche animiste et existentialiste, le lieu est une notion fondamentalement philosophique, liée à l'être, à la manière d'être et d'exister. C'est un concept existentiel fortement lié à celui de l'habiter.

Il trouve sa définition, dans la différence qu'il a par rapport à l'espace. Le lieu rassemble, définit, conduit l'espace à son être et à son existence.

Il a la force de donner une identité à l'espace, de le définir, dans le sens où, c'est une chose ayant la force de rassembler les parties de l'univers *(le quadriparti)* ; et le rassemblement conduit le rassemblé à son être et l'y abrite.

Il permet à l'espace neutre (intervalle et étendue), d'acquérir la force de l'être, d'exister ; au sens de se définir, de prendre place dans l'univers, *(le quadripartite)*.

Pierre Von Miess, architecte suisse à travers son essai *(De la forme au lieu, Lausanne, éd. P.P.R, 1986)*, développe sur le mêmes bases, la notion de lieu.

Le lieu apparaît principalement comme support privilégié de l'identité d'un espace, il est la force qui le contient, le rassemble, l'insère et le définit pour s'ériger en territoire identifiable, muni de sa propre personnalité et particularité.

Le lieu se réalise grâce aux événements qui s'y accumulent, le lieu devient ainsi produit et témoin à la fois de l'histoire.

La force du lieu et son être se trouvent fortement liés à son aptitude à rassembler, contenir et structurer ; «Bâtir, c'est d'abord créer, définir et limiter une portion du territoire du reste de l'univers et lui assigner un rôle particulier»[(1)]

Christian Norberg-Schulz, intervient à travers ses essais et sur les mêmes bases pour développer le concept de lieu, *(système logique en architecture, Bruxelles, Mardaga, 1974). (La signification dans l'architecture occidentale, Bruxelles, Mardaga, 1977). (Génie de lieu, trad. française, Bruxelles, Mardaga, 1981).*

Il reprend les mêmes concepts de base à savoir l'habiter et le lieu, selon une dimension existentielle, où l'habiter signifie manière d'être, d'exister, sur terre, sous le ciel ...etc., réconforté, sécurisé, orienté, situé ...etc. Autant de qualités et de manières d'être, qui s'articulent essentiellement autour du concept «rassemblement ».

Le caractère humaniste de l'approche relève fondamentalement du concept «d'espace concret ».

C'est grâce à des relations d'implantation, d'emplacement de rassemblement, de contenance et d'identification de l'espace par l'homme, intervenant selon un processus et des mécanismes d'appropriation, que l'espace objet abstrait, se transforme en espace concret (objet culturel).

Les mécanismes essentiels d'appropriation, sont liés aux concepts «d'orientation» et «d'identification », qui répondent aux fonctions psychiques de base.

« L'homme habite et existe lorsqu'il réussit à s'orienter dans un milieu et à s'identifier à lui, ou plus simplement lorsqu'il expérimente la signification du milieu». [(2)]

C'est également une approche culturaliste, dans la mesure où les deux fonctions psychiques de base, orientation et identification, quoique relevant en partie du domaine de la psychologie, du général et de l'universel ; elles sont façonnées par le milieu social, grâce aux processus de socialisation et d'acquisition socioculturelle de normes et valeurs, abordées en terme de fonctions culturelles essentiellement.

«... Les schémas comportent des structures universelles pour tous les hommes et des structures déterminées par les lieux et par les cultures». [(3)]

C'est aussi une approche structuraliste, dans la mesure où les lieux sont abordés en terme de structures, définies comme étant des entités, des totalités complexes du milieu, comprenant à la fois des aspects du caractère et des aspects de l'espace.

Le lieu, selon une approche dynamique, n'est pas statique, le lieu se transforme, selon des degrés de variation et de changement, quoi que dans une limite de variabilité qui révèle la permanence et la pérennité du lieu.

Démarche d'analyse

Notre lecture sur la base de la théorie du lieu, intervient selon les approches humanistes appropriées.

L'approche structuraliste *(analyse morphologique),* conjuguée à une approche dynamique *(analyse de la croissance),* dont l'objet s'articule autour de l'analyse de la croissance et des structures urbaines, intervient selon une démarche de décomposition et de recomposition, qui vise l'évaluation des mécanismes de formation et transformation des structures, dans le but d'identifier les modes relationnels, mécanismes de formation, degré de pérennité et de permanence, en qualité de repères référentiels en matière de projection intégrée, qui voudrait s'inscrire dans un processus cohérent d'accumulation continue.

L'approche spatiale est appuyée également d'une lecture sémantique, dont l'objet s'articule autour des systèmes de symbolisation et signification de l'espace, en terme de modes d'appropriation et d'organisation de l'espace. (4)

---

(1) Von Miess P. 1986 : 0. P., cit. , P. 173
(2) Norberg Schulz C. 1981 : Génie du lieu, O.P., cit. , P. 5
(3) Norberg Schulz C. 1981 : Génie du lieu, O.P., cit. , P. 21
(4) Voir à cet égard

Benyoucef B. 1994 : Sur la notion de lieu, symposium international sur la théorie du milieu, Marrakech.

Panerai P. 1986 : Analyse urbaine, Bruxelles, AAM.

Chapitre 1

ESPACE & SOCIETE

1. 1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

La région du *M'zab* est située en République Algérienne Démocratique et Populaire, à 600 km au sud d'Alger. Elle est supportée par le plateau de la *hamada* sur sa portion Nord comprise entre 32° et 33° 20' latitude nord et 2°30' longitude est, d'une altitude variable entre 300 et 800m. Ce plateau est une véritable charpente rocheuse, recouverte par des terrains quaternaires dans toute l'étendue de la zone septentrionale. Sur une partie du plateau, de considérables érosions ont fait surgir un monde de crêtes et de buttes escarpées : c'est la «*chebka du M'zab*» ; un plateau de calcaire disséqué, découpé en vallées et ravins qui s'enchevêtrent les uns aux autres ; c'est à ce phénomène que la vallée doit son nom de *chebka* (filet). Ainsi sont sculptées les mailles de ce filet gérant ouvert au nord-ouest et au sud-est pour laisser passer l'oued *M'zab*, renfermant les cinq cités du M'zab : *Ghardaia, Melika, Ben Isguen, Bounoura et El'Atteuf*. La vallée du *M'zab* mesure 20 km de long et 2 km de large à peu près ; et elle est éloignée des deux autres villes mozabites : *Berriane et Guerrara*, situées respectivement à 40km au nord et à 85km au nord-est.

Le sol constitué de dolomies, à structure cristalline, présente à sa surface, des fragments de grès quartzeux, noir grisâtre.

Les sables alluviaux et éoliens constituent les lits des oueds ; au-dessous affleurent des calcaires dolomitiques subcristallins, gris blanchâtres, des calcaires marneux, des grès subordonnés et de l'argile verdâtre.

Le paysage de la *chebka* est très avare en végétation, à l'exception de quelques palmeraies qui entourent les villes.

Les palmeraies s'étalent sur la seule portion cultivable du site, au fond des vallées. Elles puisent l'essentiel en eau, de la nappe phréatique, grâce à un système très subtil, de gestion des eaux pluviales et des eaux de crues. Les principaux oueds qui sillonnent par occasion la vallée du M'zab, sont : *Oued M'zab, Oued Metlili, Oued N'sa et Oued Zegrir*

Tous les deux ou trois ans, ces crues alimentent la nappe phréatique grâce à un système hydraulique très ancien et subtil.

La moyenne annuelle de la hauteur de pluie se situe entre 50 et 60 mm avec des années de sécheresse où la hauteur ne dépasse pas 20 à 30mm. Les extrêmes enregistrés sont au maximum 120,5mm, au minimum 18mm.

Les températures moyennes enregistrées sont respectivement pour le mois de janvier de 10,1°C avec une amplitude journalière de 12° environ et de 37,6°C pour le mois de juillet.

Les vents d'hiver du nord-ouest sont froids et relativement humides, les vents d'été du nord-est sont forts et chauds ; le vent violent (16m/s et plus) souffle environ 20 jours par an. Des vents violents soufflent du sud-est, surtout en mars, avril et mai.

A titre indicatif et comparatif, nous présentons un tableau de données climatiques pour l'année 1978, sur quelques régions d'Algérie et un tableau des différentes crues qui eurent lieu au *M'zab* entre 1921 et 1937 d'une part, et 1950 et 1961 d'autre part.

Tableau climatique, 1978

villes	Températures Moyennes	Précipitations Nbre de jours	Précipitations hauteur en mm
Alger	17,0	71	629,3
Annaba	17,0	105	513,4
Batna	13,7	64	201,4
Béchar	21,2	4	22,4
Constantine	14,6	69	457,4
Ghardaïa	22,2	8	30,3
Oran	17,2	62	263,1
Tamanrasset	22,9	14	56

Annuaire statistique, 1978, Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, Alger

Tableau des différentes crues qui eurent lieu
(*entre 1921 et 1937 d'une part et 1950 et 1961 d'autre part*)

Les oueds	Nombre de jours pour la période 1921 – 1937 (17 ans)	Nombre de jours pour la période 1950 – 1961 (12 ans)
Zegrir	18	27
Ballouh	16	15
N'sa	15	24
Soudan	13	21
Metlili	12	13
M'zab	9	36

TEISSIER M. : Les crues d'oueds au Sahara algérien de 1957 à 1961, in T.R.I.S.T. XXIV, Alger, P.2-29.

Fig. N° 1: Situation géographique

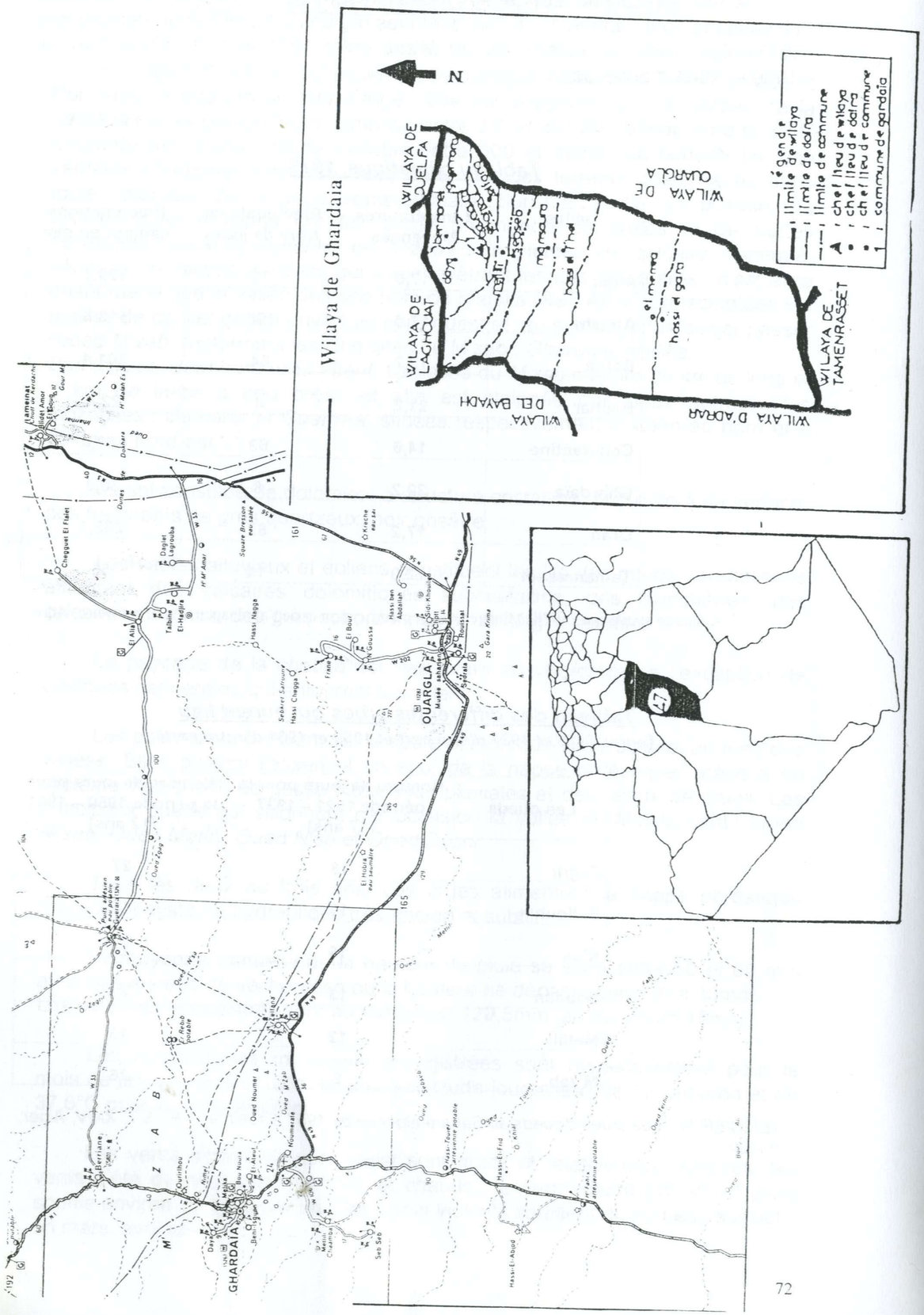

Fig. N°2 : Situation administrative

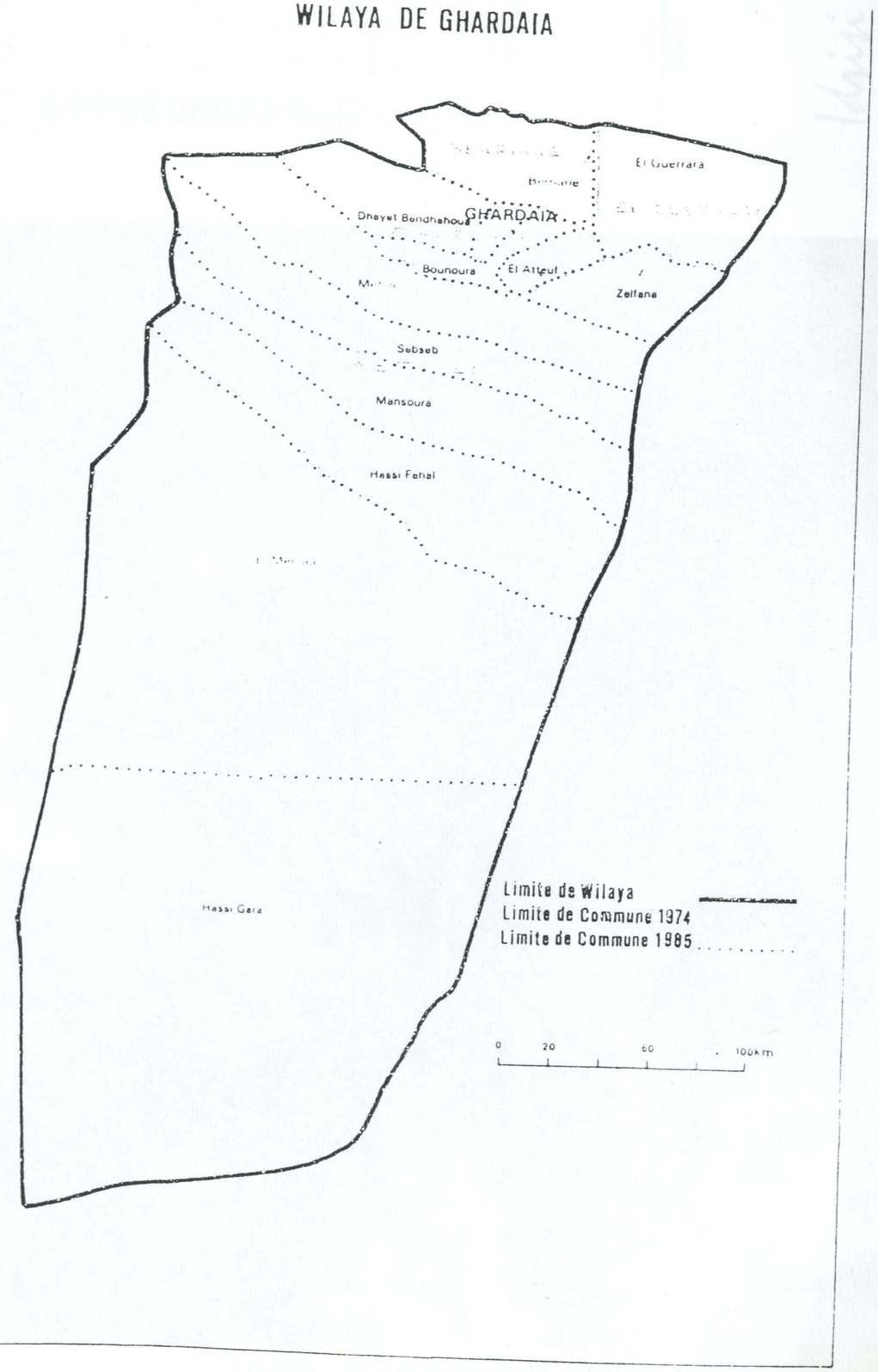

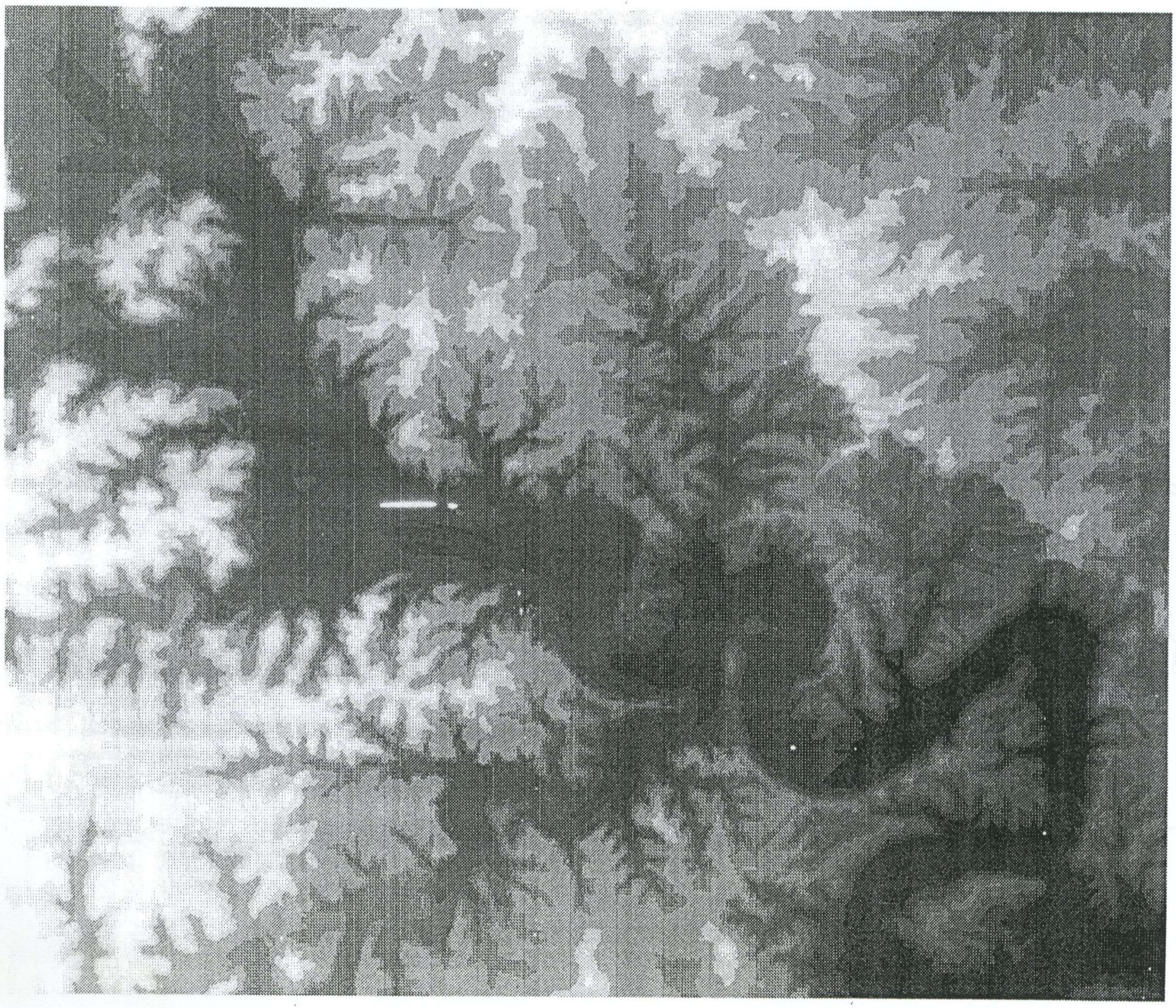

Fig. N°3 : La vallée du M'zab, relief
(D'après la carte 1/50 000, INC)

Fig. N°4 : La carte des oueds
(Source : TEISSIER M.)

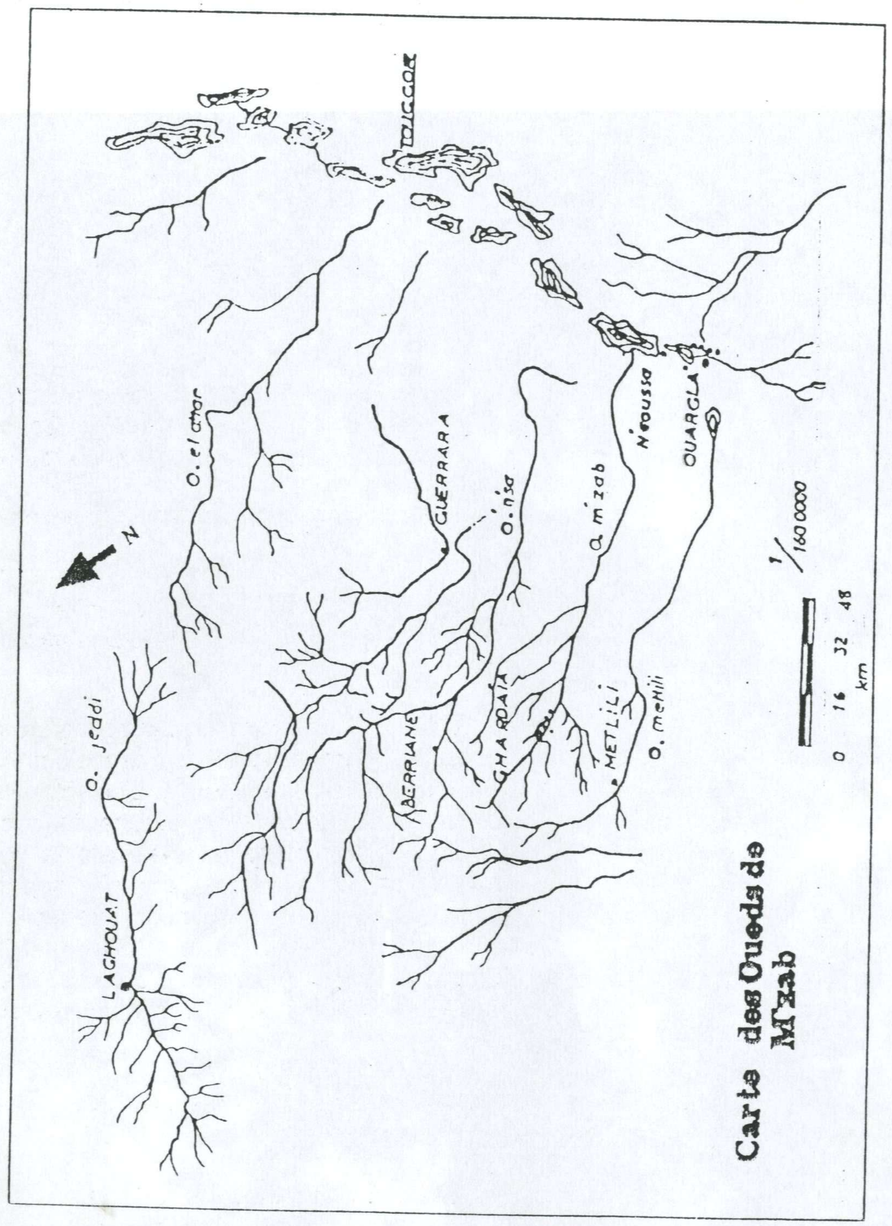

1.2 L'IBADHISME : fondements historiques et doctrine

Aux origines de l'Ibadhisme

La doctrine *ibadhite* est à l'origine de la formation de la communauté mozabite et de la fondation de ses villes. Elle est le fondement, de la formation historique et culturelle, de la communauté *ibadhite* du *M'zab*, de son organisation sociale et de son mode de vie et de pensée.

L'histoire de cette doctrine nous renvoie à la grande scission qui éclata entre les musulmans après la mort du troisième *khalife Uthman Ibn Affane*
(35h / 656c)

Si l'assassinat de *Uthman* et la vengeance de sa mort sont les motifs apparents de ce conflit, c'est bien le problème de la succession *khilafa* qui se trouve au cœur de la question.

Ali Ibn Abi Taleb (*gendre et compagnon du prophète)* se retira à *Kùfa* en Irak, suite à la défaite, qu'il infligea à *Aïcha* «*femme du prophète », Talha, Zoubeir* et les gens de la Mecque, lors de la guerre, qui les opposait, (*Bataille du Chameau, 36 h/ 657 c).*
Il avait à subir par la suite les agressions multiples du gouverneur de la *Syrie*, *Moaouïa,* appuyé par ses populations.

Malgré les dépêches pacifiques et les essais de conciliation, dont fit preuve *Ali*, la guerre éclata entre son armée et celle de *Moaouia (bataille de Siffin aux rives de l'Euphrate, 37 h / 656).*

Moaouia ayant pressenti sa défaite suggéra l'institution d'un arbitrage humain «*tahkim»,* que *Ali* accepta, contraint sous les pressions d'une 5° colonne, (d'*après la thèse de cheikh Souleiman Benyoucef)*[1]. Ceci fit éclater une scission plus profonde entre les musulmans. Car si le tribunal fut accepté par une grande partie de la population et que certains choisirent la voie de la neutralité et de l'abstention *Al Mu'tazila*, les *Khawaridj*, eux s'y opposèrent et acclamèrent leur fameux principe : il n'y a de jugement que celui d'Allah. L'arbitrage humain fut refusé, en présence de loi divine. Cependant il est des cas où libre arbitrage est possible *(exemple litige entre couples),* mais il est nettement nuancé de celui où Dieu a exercé son jugement et qui doit suivre son cours.

Ainsi se dessinait le premier mouvement de protestation des *Khawaridj* qui durent se retirer de l'armée d'*Ali* à *Harùra* près de *Kùfa*.

Alors que les deux arbitres désignés *Abù Moussa Al Acha'ari (du côté d'Ali, et A'mr Ibn El'As du côté de Moaouia)* avaient abouti à un consensus selon lequel *Ali* et *Moaouia* devaient être déchus. Dans le verdict rendu public, *Abù Moussa Al Ach'ari* déclara *Ali* déchu *(comme prévu),* alors que *'Amr* proclama la souveraineté de *Moaouia*.

Les *Khawaridj*, rassemblèrent leur armées composées principalement de *Beni Temim* (*Population du Nord de l'Arabie*), des populations de *Basra* et *Kùfa*, à *Nahraouane* près de *Baghdad*, sous le commandement de *Abdellah Ib Wahb Al Rassibi* et s'opposèrent à l'armée de *Ali* *(37 h/ 658c)*.

Jusqu'à sa mort en l'an 40 h 661c., *Ali* eut aussi à subir les agressions successives de *Moaouia*.

Les *Khawaridji* ne devaient pas arrêter leur lutte ; et c'est au pouvoir en place (*omayade*), qu'il s'opposèrent ; vingt et un soulèvements sont enregistrés entre (*658 et 680.* C). Mais, à *Basra*, où vivait une population hostile à *Ali* et *Moaouia*, les modérés de toutes tendances, *ibadhites*, *chiites*, *mùtazilites*, *sùfrites*, se rassemblèrent autour de *l'imam Abù Bilal Mirdas* (*658c/679c, 37h/58h*), dont les qualités lui valurent d'être accepté de tous.

Il renonça à l'action armée et s'engagea dans une voie pacifique, celle de la diffusion de la doctrine. Contrairement à d'autres dissidents qui firent preuve de plus d'hostilité et de violence, il entama des négociations avec les *khalifa omayades* *(45h – 48h, / 666-670c)*. Il opta pour la voie du *«kù'ùd»* (*la quiétude*)

Dans sa ville, *Basra*, ville de culture et de commerce brillaient la controverse et le débat jusqu'à la venue de *Ubayd Allah Ibn Ziyad*, gouverneur d'*Irak* *(55h – 64h/ 675 –684c)*, qui régna par l'oppression et la persécution.

En 64 h / 683 c les *Azraqides*, une branche de dissidents sous *Nafi Ibn Al Azrak* furent isolés par le pouvoir *omayade* qu'ils traitaient d'infidèle et par les modérés quiétistes. Ils s'établirent à *El Ahwaz* et par la suite furent refoulés au plateau iranien ; c'est à cette époque que les divergences d'opinions relatives à l'action aboutirent à la formation de plusieurs branches de *khawaridj*. (2)

Les *Ibadhites* les plus modérés de tous, se rassemblèrent à *Basra* autour de leur *imam Abdallah Ibn Ibad*, qui fit sa première apparition au côté de *Abdellah Ibn Zùbeir,* lors de la défense de la Mecque en 64 h/693. Il suivit la même voie de conciliation que celle *d'Abù Bilal*. Ses lettres au *Khalifa Abdelmalik* devaient constituer les principes premiers de la doctrine ibadhite *(76h / 696)*. Il parvint même à se faire une place de conseiller auprès du *Khalifa Abdelmalik* *(selon les chroniques)*.

Les principes de la doctrine

Le comportement du croyant est dicté par le Coran, le permis et le défendu sont des limites fixées par Dieu.

Ces selon ce principe de base que les concepts de *«walaya»* *(communion de solidarité)* et *«baraa»* (*excommunion)*, les principes de l'*imamat*, des statuts etc..., sont appliqués.

Si les *Ibadhites*, n'ont pas de différent doctrinal avec les autres doctrines sunnites, le Coran et la *Sùnna* *(tradition du prophète)* étant les sources et les fondements principaux de la législation ; c'est autour de certains thèmes qu'ils se fixent des concepts propres, notamment :

La qualification du musulman en état de pêché.

La question est apparue lors des combats qui opposèrent les musulmans entre eux.

Pour les *Sùnnites*, le grand pêcheur demeure *«mùmin»* parce qu'il croit en Dieu. Et le pêché *«fisq»* ne lui retire passa qualité de *«mùmin»*.

Pour les *Mùtazilites*, le prévaricateur occupe une position intermédiaire entre la foi «*iman*» et l'infidélité «*kùfr*».

Pour les Ibadhites, l'auteur du grand pêché est oublieux des bienfaits divins *«kafir ni'ma»* et non *«kafir shirk»*, infidélité due à une association à Dieu. Quant à la transgression, elle est aussi évoquée dans les mêmes termes ; mais c'est davantage *«al israr»* la persistance qui est condamnée.

Pour les *Ibadhites*, la foi ne saurait être considérée sans les œuvres, selon le principe divin, la foi est croyance et œuvres *«al iman quawl wa amal»*.

Ils eurent aussi des positions distinguées quant aux questions du décret ou destin divin *«al qadar»*, de la création du Coran, de l'éternité des peines *«al khùlùd»* et de la vision *«ru'iya»*.

Mais c'est surtout la question de l'*imamat* et du pouvoir, qui relève d'une aspiration à la démocratie, qui leur valut du succès, auprès des musulmans opposés à toute ségrégation et dictature de pouvoir.

Il déclarèrent ainsi que l'*imam* ou le chef spirituel et temporel doit être élu par le suffrage universel des musulmans ; et qu'il pouvait être choisi en dehors de la tribu de «*Coreich*», *(descendance du Prophète)*. Tout musulman bénéficiant des qualités morales et intellectuelles requises, peut être élu au rang de l'*imamat* sans distinction de race ni de couleur.

Ils affirment par ailleurs, l'obligation pour les musulmans de déclarer illégitime et déchu l'*imam* qui sort du droit chemin.

En pratique surtout, leurs exigences morales sont extrêmes.
Toutefois le thème de l'Imamat, et le code politique leur permit de contribuer à la pensée politique en Islam et de jouer un rôle, tant politique que religieux, en *Orient* *(Uman et Hadramùt)* et au *Maghreb*.

Les principes de l'école *ibadhite* déjà prêchés par *Abù Hamza Mokhtar* lors de L'occupation de la Mecque en 129 h/ 747 c, connurent leur grandeur avec le *Cheikh Jaber Ibn Zaïd El Ouzdi*, spécialiste en sciences islamiques, né à *Uman* en 18 h / 639c et mort en 93 h. ses écrits constituent les références de base de la doctrine ibadhite.

Abù Obeida Muslim Ibn Abi Karima, disciple de *Jabir* continua dans la même voie, celle de l'instruction et de la diffusion de la doctrine, dans la voie du secret *«al kitman»*. *Ce sont* bien ses disciples et élèves qui devaient ensuite se charger de la diffusion de la doctrine au *Maghreb*, alors qu'elle était déjà

fortement propagée à *Hadramùt* au Sud de *l'Arabie*, à *Uman et Zanzibar* depuis l'action de *Abù Hamza Mokhtar*.

La position modérée des *Ibadhites*, leur action pacifique et leur dévouement ainsi que la qualité morale et intellectuelle de leurs *imams*, leur valurent, gloire et succès.

L'ibadhisme au Maghreb

A *Basra*, malgré les persécutions du gouverneur d'Irak *El Hadjadj Ibn Yùsùf l'imam Abù Ubayda*, avait déjà tracé sa voie, celle de l'instruction et de la formation des *ouléma*, qui devaient se charger de diffuser la doctrine dans les différentes contrées *(Maghreb, Yémen, Umam, la côte de l'Afrique orientale)*. Après sa mort en 145h son disciple *Rabi' ibn Habib*, poursuivit la mission dans la même voie.

Les 2 pionniers *Salama Ibn Sa'ad (ibadhite)* et *Ikrima (sùfrite)* arrivèrent au *Maghreb* au début du 2ème siècle, h ; 3ème s., c.

Leur premier souci fut de recruter et d'envoyer à l'école *d'Abù Ubayda* à *Basra*, les futurs *«ouléma»* qui allaient ensuite marquer l'histoire du *Maghreb*. *Ce sont les cinq célèbres ouléma*: *Abù Al Khattab Abd Al A'la Ibn Es Samh*, *Abderrahmane Ibn Rostom*, *'Assim Assadrati*, *Ismaïl Ibn Darrar*, *Abù Daoud Al Kibli*.

Dès l'arrivée des 2 pionniers un premier noyau ibadhite se constitua en *Tripolitaine* ; il fut appuyé par les tribus de *Houara, au début et de Zenata* ensuite.

Un nombre important de populations de l'Afrique du Nord, «les *Houara*, *Zenata, Miknassa, Maghraoua, Lemaia, Matmata, Nefzaoua, etc...»* épousèrent la doctrine de ces puritains.

La doctrine défendait en effet, les principes égalitaires et démocratiques de l'Islam, notamment ceux concernant l'*imamat* et la *shùra (large consultation)* ; par ailleurs, les qualités morales et intellectuelles de ses *imams* lui valurent gloire et succès.

Les populations du *Maghreb* fortement attachées à l'*Islam*, à la justice et à la liberté, trouvèrent dans la doctrine ibadhite leurs aspirations et y puisèrent les fondements de leur révolte contre l'injustice des gouverneurs centraux, ceux du pouvoir *omayade* et plus tard *abasside*.

Plusieurs soulèvements eurent lieu contre les gouverneurs centraux , à partir de la révolte contre le gouverneur *Abdallah Ibn Abi Moslem* en l'an 102h/720, jusqu'aux soulèvements engagés contre les gouverneurs *Abdallah Ibn Al Habhab* en l'an 122 h/739/740c, *Hatim Ibn Abid* en l'an 123h/740-741c et *Handala Ibn Safouane* en l'an 124h/ 741c, etc...

Intervenait ensuite l'étape de fondation des villes et des Etats, selon le mode démocratique de *l'imamat*.

Au retour des porteurs de la science *« hamalat al ilm »* parmi les cinq disciples du *cheikh Abù Ubayda* de *Basra*, le *cheikh Abù Al Khattab,* fut élevé à la dignité d'*imam* en l'an 140h. Il réussit à fonder *l'Etat ibadhite* de la *Tripolitaine*, 140h – 144 et s'empara de la ville de *Tripoli* et de *Kairaouane* ; son influence s'étendit de *Sijilmassa* aux confins ouest du *Maghreb*, jusqu'au *Fezzan* au sud de la *Tripolitaine*.

Au *Fezzan*, a été fondée la dynastie *ibadhite* de *Zouila*. La tribu de *Miknassa* fonda la ville de *Sijlimassa*, en l'an 140h/757c et en fit, la capitale de l'Etat *sùffrite* des *Béni Medrar*.

La victoire de l'armée *abasside* conduite par *Mohamed Ibn Al As'at* gouverneur d'*Egypte*, face à celle de *cheikh Abù El khattab*, qui trouva la mort lors de cette bataille, provoqua la fuite des *Ibadhites*, à leur tête *Abderrahman Ibn Rostom*, *(gouverneur de Kaïraouane)* au *Maghreb* central.

Le nouvel *imam* élu *Abderrahman Ibn Rostom*, soutenu par les populations berbères « *Zenata, Lemaia, Louata, Nefzaoua »* fonda en l'an 144h/761c. , la ville de *Tahart (à quelques Kilomètres de l'actuelle Tiaret, sur les hauts plateaux algériens)*. *Abderrahman* fut élevé au rang de l'*imam* et l'Etat proclamé en 160h/775c.

Pendant que l'armée *abasside d'Ibn El As'at* continuait son expédition de pillage au *Maghreb*, les *Béni Ifren* se révoltèrent à *Tlemcen*, où ils proclamèrent un Etat *ibadhite*. En l'an 151 h, les armées *ibadhites* et *sùffrites* sous le commandement *d'Abù Hatem* se révoltèrent contre le gouverneur *'Amr Ibn Hafs*.

Ce n'est qu'après la mort *d'Abù Hatem*, qu'une nouvelle fuite fut organisée de la *Tripolitaine* vers le *Maghreb* Central et le sud-ouest.

A l'époque du deuxième *imam rostomide, Abdelwahab*, l'accord de paix conclu, en l'an 171h/787, entre *l'imam* d'une part, et le gouverneur de *Kairaouane Rùh Ibn Hatem* d'autre part, vint mettre fin à cette situation de troubles et instaurer la paix.

De tous ces Etats, celui de *Tahart* fut le plus brillant. *Tahart* devint la grande métropole économique, intellectuelle et religieuse, pendant presque un siècle et demi (160h-296h). Grâce à la qualité morale et intellectuelle de ses *imam*, le sens égalitaire et démocratique de ses institutions, la justice et la science y régnèrent.

En effet, l'*imam (chef spirituel et temporel)* ne pouvait prendre seul les décisions. Il devait consulter le *conseil de shùrate*, composé de spécialistes en loi islamique et le conseil des représentants du peuple, composé des chefs de tribus, selon le principe de la *shùra*.

Le pouvoir judiciaire était autonome, mais il revenait à l'*imam*, après consultation des *shùrates (conseil législatif)* de désigner le juge. Le Coran et la *Sùnna*, *(tradition du prophète)*, constituaient les principales sources de législation. La sécurité régnait grâce à l'institution de la police et de la *hisba*. *La hisba était* organisée par des gens du peuple moralement qualifiés, elle contrôlait les

marchés, les transactions et les mœurs tout en appelant les gens au droit chemin et dénonçant les actes de nuisance et de mauvaise conduite.

Grâce à l'accueil qu'elle réservait aux hommes de sciences, *Tahart* devint une ville de culture et d'activité intellectuelle. Des savants de tous les rites et de toutes les confessions y développaient l'art de la controverse ; les idées y étaient librement exprimées. La tolérance des *imam de Tahart* fit que des populations de toutes confessions et origines, Juifs et Chrétiens, y séjournaient. La question des statuts figure parmi les questions amplement traitées dans les *'aqaids (traités Ibadhites de lois)*

Sur le plan économique, la ville était très prospère grâce à l'agriculture, l'élevage et le commerce. *Tahart* devint très vite le carrefour des échanges Nord-Sud, Maghreb-Orient et le principal carrefour des routes de l'or.

L'Etat de *Tahart* exerçait par ailleurs une large et grande influence. Son influence intervenait sur toute l'étendue des territoires où se trouvaient les communautés *ibadhites* notamment, la *Tripolitaine* et plus précisément, le *Debel Neffoussa* et le *Fezzan,* la région du *Djerid (Oasis du Sud de la Tunisie)*, la région du *Zab (zone d'articulation entre le Djerid et le Maghreb, couvrant en partie les* Aures), la région de *l'Oued Righ (couvrant Touggourt et le Souf)*, la région de *l'Oued Mia (couvrant Warjlane (Ouargla) et sa région)*.

Les territoires de l'Etat de *Tahart* s'étendaient de *Tlemcen* à l'Ouest jusqu'à *Tripoli* à l'Est et englobaient, les principaux ports du *Maghreb* Central au Nord et la série des oasis au Sud.(4)

Les différentes attaques que les *Aghlabides* menèrent à l'Est, les soulèvements de quelques tribus et les dissidences internes affaiblirent l'Etat. Quand les *Fatimides* arrivèrent, ils ne trouvèrent pas beaucoup de résistance. Ils imposèrent leur souveraineté, et ce fut la prise de *Tahart* en 269h.

Notes et références

(1) Benyoucef S.D. 1980 : *Al khawaridj hùm ansar al imam Ali « Les Kharidjites sont les partisans de l'Imam Ali », Constantine, éd. El Baath.*

(2) En sus à la littérature *ibadhite* postérieure (les fameuses chroniques), les premiers traités d'histoire, offrent beaucoup d'informations sur les *Khawaridj,* notamment, *Ibn Al Athir (Al Kamil), Al Masùdi (Mùrùj Adahab), Atabari (Tarilkh al rùsùl wal mùlùk), Al Mubarid (Al kamil), Ashahrastani (Al milal), Ibn Hazm (Al Fasl), Al Baghdadi (Al Farq Bayna al firaq).*

(3) Cuperly P. 1984 : Introduction à l'étude de l'Ibadisme et de sa théologie, Alger, OPU.

(4) Sur *Tahart* et l'Etat *rostomide*, l'ouvrage *d'Ibn Saghir* (les chroniques, réédité en 1988, Beyrouth, Dar El Gharb), et celui *d'El Bekri*, (description de l'Afrique septentrionale), tous les deux contemporains, de l'époque constituent les principales sources, auxquelles se succédaient ensuite, les chroniques des *Ibadhites* , *Abù Zakaria, Ad Darjini, Ach Chamakhi,*.

Les ouvrages contemporains sur l'histoire médiévale du *Maghreb* ne manquent pas de lui réserver une attention particulière : *Al Janhani, Ikbal, Kaddache* etc... ; aussi, ceux des *Ibadhites, Dabouz, Ali yahia Maamar*, etc...,

1. 3 FORMATION DES VILLES DU M'ZAB

Les conditions historiques :

Après la prise de *Tahart* en 296h/909c. , les *Fatimides* parvinrent à étendre leur influence sur presque tout le *Maghreb Central* et *l'Ifriqiya*, les *Ibadhites* réagirent alors de trois manières différentes :

Le dernier *imam rostomide Yakoub* opéra sa retraite vers *Wardjlane* avec une partie de sa famille.

La communauté ibadhite de la *Tripolitaine*, rallia ses *«machaikh»* *(savants et docteurs de lois)*, appelés à organiser les *«halga»* *(cercles d'instruction)*, l'enseignement et l'activité intellectuelle.

Abù Yazid Mùkhaled Ibn kidad, *(un des machaikh et dissidents ibadhites, né vers 270 h/883c)*, entama à travers ses enseignements et ses voyages, une propagande anti - fatimide entre *Takious* et *Tozeur* en premier temps vers 310 h 923 c. Ceci lui valut de dures sanctions des gouverneurs fatimides ; mais il reçut la promesse d'aide des *Zenata*, des *Beni Barzal* *(du Djebel Salah au Sud de M'sila)* et des *Berbères* des *Aurès* où il s'établit vers 326h/937–938c.

A partir des *Aurès* et après cinq ans d'efforts il parvint à réunir son armée. Il déclara sa révolte vers 332h/944c et suivit son chemin vers *l'Ifriqiya* en passant par *Tebessa*. Son armée grandissait de jour en jour ; il parvint à rallier autour de lui non seulement les *Ibadhites*, mais aussi les *Malékites*, pour atteindre cents mille guerriers. Il occupa *Kairaouane* et *Rakkada* et s'empara de *Tunis* et *Ouargla*, il encercla très longtemps, la capitale *El Mahdia*. Mais malgré tous ces succès, il fut vaincu à *Rached* en 334h/947c. Ce qui l'amena à se replier vers les *Aurès*, *M'sila* où il fut poursuivi et tué [1]

Ainsi sombrait *l'Ibadhisme* dans les *Aurès* comme il sombra à *Tahart*.

De tous ces mouvements, c'est la retraite des *Rostomides*, vers *Wardjlane* *(Ouargla)*, qui nous intéresse le plus, car la plus impliquée dans la fondation des villes du *M'zab*.

A la tête d'un groupe composé d'hommes de science et de quelques membres de sa famille, *l'imam Yakoub Ibn Aflah* *(gouverneur de Tahart entre 283 et 288 h)* se dirigea vers *Wardjlane*.

Ils empruntèrent certainement un itinéraire très familier *(celui de la transhumance)*, qui depuis *Tahart* traverse le *Djebel Ammour*, pour aboutir à *Laghouat*, où vivait une population ibadhite, et aboutit à *Wardjlane* en passant par le *M'zab*.

A *Wardjlane*, un excellent accueil leur fut réservé. Tout près, brillait la fameuse cité de *Sedrata*, qui connut une grande renommée, grâce à son activité urbaine, économique et culturelle.[2]

L'imam Yakoub s'intégra très vite dans la société de *Wardjlane*, entouré de ses grands *machaikh*.

Il parvint avec deux des plus brillants d'entre eux, *cheikh Abù Ammar Abd El Kafi* et *cheikh Mohamed Ibn Abi Bakr Es Sayeh*, tous deux originaires de la *Tripolitaine*, à organiser définitivement la *«halga" de azzaba»*, qui fut l'institution première du système socio-politique, dans les cités du *M'zab*.

Mais l'esprit de la controverse et de la polémique produisit des scissions au sein de la société même. Aussi les tentatives de pourchasse et d'agression que les *Fatimides* lancèrent contre les foyers *ibadhites*, poussèrent ces derniers à rechercher un refuge isolé et un abri inviolable pour épargner leur religion

Les conditions naturelles :

La vallée du *M'zab* attira l'attention des *Ibadhites* pour une implantation. Elle devait leur assurer l'isolement recherché et offrir par son aridité les conditions de sécurité et du repli souhaitées.

Bien qu'elle ne fasse pas partie des grandes routes du Sahara et des grandes voies d'échange, et qu'elle soit en retrait des lignes commerciales, son site était suffisamment connu par les *Ibadhites* ; car elle se trouvait sur la voie qui reliait *Tahart* à *Ouargla*, en passant par le *Djebel Ammour* et *Laghouat*.

La vallée du *M'zab*, constituait par ailleurs une étape du parcours pratiqué par les populations agro-pastorales de *l'Oued Mia* *(région de Ouargla)*, lors de la transhumance. C'est par cette voie qui emprunte un tracé en diagonale qui s'étire depuis *Ouargla* vers *Tahart*, en traversant en partie le plateau de la *hamada* *(M'zab)* puis la région des daya *(Laghouat)* et le *Djebel Ammour*.

Considérations sociologiques

Quoique épargnée et en retrait des grands mouvements, la vallée du *M'zab* ne fut pas totalement inconnue, ni ignorée des *Ibadhites*.

Aux origines du peuplement du M'zab

En effet, selon les différents témoignages, les *Ibadhites* à leur arrivée au *M'zab*, trouvèrent une population berbère qui pratiquait le *Ouacilisme* *(doctrine islamique fidèle aux principes de l'école de Ouacil Ibn 'Ata, son fondateur)*. [3]

Les traces des hameaux pré-ibadhites au M'zab renforcent ces témoignages et révèlent certains aspects du *M'zab pré-ibadhite*.

Bien que ces aspects n'aient pas bénéficié d'une recherche particulière ou d'une investigation de type archéologique, ils témoignent dans leurs aspects apparents d'une vie rurale très précaire.

Ce sont des groupements de maisons qui prennent très souvent l'appellation mozabite «d'**arerm** » *(équivalent berbère du ksar)* ; or cette appellation s'applique à tout groupement de maison et ne considère ni le type, ni la taille. Le terme *«arerm»* intervient tout simplement, par opposition au *«bordj» (tour)*, qui désigne très souvent une seule maison implantée.

Il sont implantés aux abords de l'oued *(gouttière creusée au fond de la vallée)* et sont éparpillés entre l'amont et l'aval.

Ni leur implantation, ni leur localisation ne témoignent, d'un souci de sécurité et d'occupation rationnelle de l'espace.

Les historiens estiment selon les témoignages ces *ksours* à vingt et un. Les plus renommés sont ceux *d'Arerm Nat Lazdite (Ksar de la laine)*, qui se trouve à la palmeraie *d'El Atteuf, Arerm Ukhira* à *El Atteuf, Mourki, Boukiaw, Tirichine et Timizar* entre *Bounoura et Ben Isguen*, etc..., quelle serait donc l'origine de cette population ?

Ces populations du *M'zab pré-ibadhite* seraient peut être, celles qu'*Ibn Khaldoun* désigne par les *Beni Mozab*, d'où est tiré le nom de la vallée, *M'zab*.

Il fait remonter leur filiation jusqu'au grand ancêtre des *Zenata* un des très grands groupes berbères, à savoir *Zenata, Sanhadja, Ketama*.

Il seraient ainsi des descendants de ***Mozab Ben Badine, Ben Mohamed, Ben ZahhiK, Ben Ouacine, Ben Izalitene, Ben Mesra, Ben Zakia, Ben Ouarchik, Ben Jana,*** ou ***Chana*** ancêtre des *Zenata*.

C'est autour de ***Ouacine***, que le groupe s'articule et s'appellerait ***Béni Ouacine***. Le groupe des ***Beni Ouacine*** inclut les ***Beni Mozab*** et leur cousins, ceux qui descendent des frères de ***Mozab***, fils de ***Badine*** à savoir ***Abd El Oued, Toudjine et Zerdal.*** Les ***Beni Rached*** *(Rached étant frère de Badine)* et les ***Beni Ibrahim*** *(Ibrahim étant frère de Mohamed Ben Zahhik)*.

« Les Beni Badine Ibn Mohamed descendent de Zahhik par une filiation dont je m'occuperai à présent ; parmi leurs nombreuses ramifications on peut citer les Beni Abd El Oued, les Beni Toudjine, les Beni Mozab, les Beni Zerdal, tous provenant de la souche de Badine Ibn Mohamed. C'est donc dans ce Mohamed que se réunissent les généalogies des Beni Badine et des Beni Rached, il eut le même aieul que Ouartajen à savoir Zahhik Ibn Ouacine. »[4]

Le territoire de ce groupe s'étendait selon *Ibn Khaldoun*, de la *Moulouia* au *Djerid*, ils occupaient ainsi le *M'zab*, le *Mont Rached, Figuig*, et les bords de la *Moulouia*.[5]

« L 'époque où les Ketama et les Sanhadja repoussèrent les Zenata dans le Maghreb El Acsa. Les Beni Ouacine allèrent s'établir dans le désert qui est situé entre le Moulouia et le Zab ».[6]

« Les Beni Abd El Oued descendaient de Badine Ibn Mohamed. Leur tribu était sœur de celle de Toudjine, des Mozab, des Zardel et des Beni Rached ; et nous avons mentionné que plusieurs peuples sortis de la même branche occupaient le Mozab, et le Mont Rached, et les bords de la Moulouia ».[7]

Par ailleurs, un autre témoignage indique que certains *Ibadhites* qui accompagnaient *l'Imam Yakoub* depuis *Tahart* s'étaient déjà fixés dans la vallée du *M'zab*. [8]

Il ressort ainsi de l'examen des différents témoignages, qu'aux populations déjà fixées au *M'zab*, qui se sont converties à *l'Ibadhisme*, vint s'ajouter un groupe des *Ibadhites*, qui depuis *Tahart* avait accompagné *l'imam Yakoub*.

Les pionniers *ibadhites* arrivés au *M'zab*, composés principalement de *machaikh* après la diffusion de la doctrine et la constitution de la *halga*, s'appuyèrent sur les populations locales pour fonder les célèbres cités du *M'zab*.

D'abord et successivement étaient fondées les cinq villes de la pentapole. Plus tard et plus en retrait, deux autres villes suivirent.

Le *M'zab* devint ainsi un refuge privilégié aux yeux de nombreuses communautés ibadhites qui ne se sentaient plus en sécurité, celles de *l'Oued Mia (région de Ouargla)*, de *l'Oued Righ (region de Touggourt et de Souf)*, des oasis tunisiennes de *Djerid* et de *Djerba*, du *Djebel Nefoussa* en *Tripolitaine*, du *Djebel Ammour* etc..., de tous les foyers ibadhites, sans oublier ceux de l'Orient qui affluaient progressivement, organisés en *«nazil» (émigrés)* pour peupler au fur et à mesure ces célèbres villes du *M'zab*.

Les agressions que les *Ibadhites* devaient subir, surtout sous les *Fatimides*, puis lors de l'invasion hilalienne *(moitié du 11ème siècle)* et à l'époque *d'El Miyourki Ibn Ghania (moitié 13ème siècle)*, devaient encourager ce mouvement d'émigration ibadhite au *M'zab*.

Peu à peu se constituait cette communauté où fusionnaient, *Berbères, Arabes et Persans, Musulmans* qui avaient tous adopté fermement *l'Ibadhisme*, capables de sacrifier tout pour préserver leur religion.

Il ne s'agit ni de communauté de race, ni d'exclusive particularité, si ce n'est celle d'une communauté, qui unie par une religion et un idéal communs, décidée de s'isoler dans une contrée de chaleur, loin des menaces de l'ennemi, à la *chebka du M'zab*, qui ne tarda pas à lui céder son nom.

Notes et références

(1) Benyoucef S.D. 1980 : *La révolte d'Abù Yazid, Constantine, EL Baath*

(2) *Les traces découvertes par les archéologues, nous donnent beaucoup de renseignements significatifs sur le faste de Sedrata. La première de ces fouilles fut celle de Largeaud en 1878, puis celle de Harold Tarry en 1881, celle de Paul Blanchet en 1889, celle de Faucher en 1942 et celle de Marguerite Van Berchem, en 1950.*

(3) *Témoignage traduit par les chroniqueurs ibadhites notamment Ad Darjini, (les chroniques), et repris par d'autres historiens notamment, Marcel Mercier,(civilisation urbaine au M'zab).*

(4) Ibn Khaldoun A. : *Histoire des Berbères, traduction du Baron de slane, Paris, Geuthner, 1934, vol. 3, p.303.*

(5) Gouvion M. et E. 1926 : *Monographie du M'zab, Casablanca, 164 – 165*

« Dans la partie Sud-Est du Djebel Ammour, on voit encore les ruines d'un ancien Ksar de construction bérbère qui porte le nom de Ghardaia. Il figure sur la feuille Ain Mahdi de la carte d'état major au 1/200 000… ».

« …Il se trouve à l'entrée du beau defilé de Kef-El-Melha, à 18 km environ, au sud de Ksar Khadra, près du point où confluent l'Oued Moudjahidines. Il est bâti sur un éperon rocheux de la rive droite de l'Oued El Maleh et commande l'entrée du défilé et l'accés de la mine de sel du côté du nord.. ».

« … La tradition veut que ce Ksar ait été habité par les Ibadhites, Kharidjites qui allèrent ensuite peupler le M'zab.

Au débouché du défilé, vers les plaines du Sud, l'éperon terminal de la chaine du Djebel Mimoune porte le nom de Kef-El-Mzabi.

On y voit aussi les ruines d'un petit Ksar berbère appelé Belkhelaf qui a peut être aussi appartenu aux Ibadhites.

« … Au pied du Ksar de Ghardaia on voit deux petites kouba dédiées aux marabouts Sidi Ali Ben Ed-diab et Sidi Mohamed Ben Brahim ; ce sont sans doute les tombeaux de deux des Moudjahidines… »

« … Enfin sur l'Oued Moudjahidine on relève les ruines de deux petits Ksours à peine apparents, cas ils étaient bâtis en terre et non en pierres comme ceux de la montagne. On les appelle El-Housseinate et Moudjahidine. ».
(D'après le témoignage du commandant Cauvet)

(6) Ibn Khaldoun A. *Op, Cit. , P. 306*

(7) Ibn Khaldoun A *Id, Ibid. , ……P. 326*

(8) Gouvion M.et E . *Op, cit. , P. 165.*

1. 4 CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT

Facteurs de fondation

Dans un milieu où la nature est avare, les villes du M'zab ne confirment en rien les facteurs habituels d'établissement humain et du développement urbain. Une zone aussi déshéritée qu'Ibn Khaldoun qualifie à juste titre de pays de chaleur.

Paradoxalement, c'est pour cette raison, que les *Ibadhites* choisirent ce site pour fonder leurs célèbres cités–jardins ; Car apte à leur assurer l'isolement recherché, et les épargner des menaces des ennemis.

C'est bien cette aridité qui devait leur assurer l'isolement recherché, et garantir la paix tant désirée, loin des regards de l'ennemi. C'est dans ce milieu aride que cette communauté devait se lancer dans une bataille contre la nature et apprécier l'effort humain à sa juste valeur, en contraste avec le faste qui pouvait être à leurs yeux, l'une des causes de la ruine de leurs cités – Etats, *Tahart* et *Sedrata.*

Processus de fondation

Il est très important de signaler que les villes du M'zab, de par leur morphologie, leur organisation, et leurs institutions relèvent d'un ordre urbain très poussé.

Ce sont des fondations, qui résultent d'un acte volontaire. Elles n'ont rien de semblable aux hameaux déjà existants, ni à l'organisation et au mode de vie très précaires des populations agro-pastorales déjà sur place.

Ces villes allaient offrir le cadre propice, pour la mise en place d'un ordre à la fois, socio-politique et spatial.

C'est sur l'initiative des pionniers *Ibadhites* que ces cités doivent leur fondation et organisation. Ces gens qui sont, pour la plupart des citadins, des gens de villes ; ils ont évolué à *Basra* et *Kùfa*, à *Tripoli, Tahart et Tlemcen,* etc… De forte tradition écrite, ils avaient toujours lutté pour la promotion du savoir et de la science *«ilm»,* connus par leurs *«madjalis et halgate»* *(cercles d'instruction),* et par leur esprit de controverse. La pensée politique, le droit, la question du pouvoir, occupent une place privilégiée parmi les thèmes qu'ils développèrent. Leur mouvement fut d'abord un mouvement urbain, celui qui pour la première fois en Islam, se tenait face aux pouvoirs réguliers, pour dénoncer leur déviation de la voie de l'Islam. Leur souci premier fut, celui de restaurer l'Etat que le Prophète *«Mohamed»* établit à *Medine* avec l'aide de ses compagnons.

Tous les témoignages convergent vers l'idée que la fondation des villes ne fut par immédiate, elle était précédée par de nombreux voyages que firent les *machaikh* au *M'zab*, où ils professaient la doctrine. (1)

La «*halga*» fut d'abord organisée ; c'est l'institution qui devait présider la fondation des villes. Elle est surtout celle dont allait dépendre l'organisation de la cité. Une institution qui devait se substituer à l'*imam* chef spirituel et temporel et allait être placée au premier rang de la hiérarchie du pouvoir.

C'est donc suite à l'adoption de la doctrine par les populations locales, qui ne devait pas seulement impliquer la voie religieuse, mais aussi l'organisation sociale et les institutions, que les villes furent créées.

Conception de l'espace et structuration du territoire

Il serait trop naïf de penser que l'homme agit dans l'espace sans préalable. En effet, l'homme n'est pas neutre, ni à l'égard du monde, ni à celui des êtres, des choses, du temps et de l'espace. Toute action de l'homme dans le temps et l'espace, est une attitude à l'égard de ..., en parfaite cohérence avec sa manière de se représenter le monde et les choses. C'est grâce au système de conception et de représentation, (*système cohérent et dynamique de références et valeurs originales, référentielles et abstraites),* que l'homme codifie toutes les situations et encadre et structure son action.

Il est admis selon le processus de communication, que toute situation concrète dans l'espace et dans le temps est transmise à l'homme à travers ses sens, sous forme d'informations, ***(processus physiologique de perception).***

Ces informations sont codifiées, structurées et traduites en signes et symboles, *(objet de la sémiologie)*, grâce au système de conception et de représentation ; et provoquent ensuite des sensations et effets physiologiques, ***(processus essentiellement psychophysiologique de perception)***.

C'est grâce à ce système socio-culturel de représentation, que l'homme selon un processus d'appropriation, définit et structure son territoire, s'identifie à son univers, se positionne, s'oriente et s'approprie pleinement son temps et son espace, et habite, au sens existentiel de l'habiter.

Le système de conception et représentation est essentiellement culturel *(acquis selon les processus socio-culturels de socialisation).* Il est aussi artificiel et cohérent dans la mesure où il se démarque des faits naturels objectifs et quantifiables et relève de constructions abstraites. A l'échelle naturelle des choses se superpose une échelle de valeurs qui confère aux choses et aux espaces, toute leur force de significations et les anime d'âme et d'esprit.

L'espace signifiant et signifié, transcende du monde objectif et matériel des choses *(muet et immobile),* au monde de l'existence, animé d'esprit, pourvu de génie et mémoire ; et on parlera désormais de l'esprit du lieu, du génie de lieu et de la mémoire du lieu.

L'homme n'est pas neutre quant à l'occupation, organisation et structuration de son territoire, soit appropriation réelle de son espace, aussi bien que l'espace, site vierge qu'il soit n'est pas neutre ; car à l'origine il est la configuration architecturale première.

On ne peut admettre un quelconque déterminisme, dans la mesure où la forme concrète du site ne détermine pas la forme bâtie du lieu, mais elle intervient comme situation qui suggère bien une forme de matérialisation de l'image abstraire, que l'homme véhicule.

Le processus d'appropriation intervient, grâce à la matérialisation dans l'espace, de l'image mentale référentielle que l'homme véhicule.

L'acte d'appropriation recouvre à la fois contenus et formes, c'est le rapport au lieu et la forme du lieu. Le lieu s'insère dans l'univers de l'homme et selon un processus fort complexe d'interaction, animé par les expériences collectives et individuelles ; le lieu, à force de voir s'y accumuler des événements finit par les mémoriser et traduire l'histoire et la mémoire collectives.

Au M'zab, pour une communauté musulmane tant imprégnée d'Islam, religion et code de vie, l'image de l'univers que le Coran traduit, façonne pour une grande part l'image référentielle de base. C'est essentiellement du Coran, qui façonne non seulement l'action, mais aussi l'esprit, que le musulman puise l'image originale de référence.

Image de l'univers

Où l'univers assimilé à une construction, bâtisse en qualité de totalité cohérente ; aux cieux qui figurent comme toiture embellie d'étoiles, origine du message divin, origine de l'eau, source de vie ; aux terres qui figurent sa base ; lits, traversées de mers, de rivières et de chemins, renforcés de montagnes, point d'appui ; destinés à l'abri et à la culture, cadre vital des êtres.

L'ordre du temps et de l'espace

Le soleil et la lune au perpétuel mouvement, où se confondent temps et espace, constituent l'essentiel des repères. (Le saint Coran (13. 2, 3) ; (21. 32) ; (67. 5) ; (51. 47) ; (78. 6) ; (27. 60, 61) ; (20. 53)

Cette terre n'est - elle pas déjà tracée par les chemins, les voies qui la traversent, les rivières et les défilés de montagne, point de repères et d'appui ? (Le saint Coran, (55. 10, 11, 12) ; (21. 30, 31).

C'est cette image abstraite qui dessine et structure mentalement l'univers de l'homme.

Au *M'zab*, il s'agit principalement de cette aspiration, à conjuguer aux espaces bâtis *(d'abri),* les espaces de culture *(source de gaieté, image sacrée des jardins paradisiaques).*

Couple indissociable, qui recouvre dans l'essentiel, cette double occupation, espace bâti/espace végétal.

L'eau signe de bénédiction et de vie devint l'élément générateur et structurant de l'établissement humain, auquel il se trouve subordonné, en qualité de condition principale de vie.

Selon cette image originale de référence, les *Ibadhites* du *M'zab* qui disposent d'une bonne connaissance des Oasis sahariennes qui comptent parmi leurs foyers, *(Régions de l'Oued Mia, de l'Oued Righ, du Chott du Djerid...),* devaient investir le site de la vallée du *M'zab,* qui figure en qualité de situation, de forme concrète, agissant par ses aptitudes et contraintes, à suggérer des formes d'appropriation. D'autant plus que dans un site aussi aride, toute possibilité de vie humaine se trouve conditionnée par les modalités subtiles, de contournement de l'hostilité de la nature.

Equilibre, nature/culture

Les deux sites différents de nature que recouvre le domaine de la vallée, ***(la vallée**, site régulier et sablonneux, que creusent et percent les oueds ; et **le plateau** aux masses élevées de roche calcinée)* furent investis du point de vue de l'occupation du sol, selon ce couple indissociable, *espace bâti/espace végétal.*

Les fondateurs devaient délimiter et préserver tout d'abord les espaces propices à la végétation ; ceux creusés au fond de la vallée et sillonnés par les cours d'oueds ; alors que les monticules rocheux étaient désignés, pour accueillir les espaces bâtis de la cité.

Chacun des sites constitue la limite de l'autre.

Au pied du monticule, doit s'arrêter la cité bâtie, pour céder place, sur toute l'étendue de la vallée, à la palmeraie. Culture et nature, occupent harmonieusement, rationnellement et équitablement le territoire de la cité.

L'eau, source de vie et facteur de développement

L'eau, tout en étant le motif essentiel de leur installation au *M'zab*, dans le sens où son manque devait refouler les regards et leur assurer protection, demeure paradoxalement la ressource vitale, dont dépendent essentiellement l'humanisation du territoire et le développement des villes

Entre la recherche de l'aridité et du minimum vital, il y a tout un génie humain à mettre en œuvre et une vie difficile à organiser.

L'eau occupe ainsi un thème d'une importance particulière dans les villes du *M'zab*, signe de vie, de bénédiction et de pureté. Sa rareté devait stimuler les Mozabites à rechercher les moyens les plus rationnels et les plus subtils pour assurer une meilleure répartition, exploitation et gestion des eaux de crues.

Non seulement les oueds, *(cours d'eau environnants)* constituent le prolongement des territoires des cités.[2] Mais le rythme de l'eau est aussi et surtout le facteur principal qui conditionne la localisation, l'implantation et la structuration de ces villes.

Les cours d'eau devinrent surtout, les principaux outils de structuration du territoire. Ils devaient suggérer, des directions, des articulations, des limites et des tracés.

En effet, du point de vue de la structure naturelle du territoire, le cours sinueux de *l'Oued M'zab*, principal oued, qui faufile entre les deux parois du plateau rocailleux, perce les principales ouvertures de la vallée, nord-ouest / sud-est. A quoi s'ajoutent des ouvertures transversales nord/sud, que suggèrent les talwegs, *« cha'bate, sareg » (cours secondaires d'eau qui suivent les fentes et défilés du plateau).* Sur la crête du plateau et en bordure de ce cours principal, la première cité vit le jour ; successivement venaient s'ajouter les autres cités ; et chacune prit part de ce cours et s'implanta sur sa bordure.

Au rythme de ce cours d'eau, *la vallée du M'zab* s'urbanisait. C'est le long de ce cours sinueux, et entre l'amont et l'aval que sont distribuées les cinq cités du *M'zab* ; et ce cours devint la principale articulation qui ramasse toutes les cités de la vallée et articule entre la vallée et le monde extérieur.

C'est aussi au rythme de ce cours que sont fixées les limites des territoires des cités du *M'zab,* véritable seuil d'urbanisation.
En effet, très tôt apparut la nécessité de la fixation d'une limite en qualité de seuil d'urbanisation, garantissant une répartition équitable et équilibrée des eaux d'oued, entre les différentes cités de la vallée. L'extrémité de l'oasis de *Ghardaia* en amont, intervient comme limite, au-delà de laquelle toute urbanisation s'avère interdite, afin de garantir l'équilibre en eau. C'est à ce titre, qu'intervenait le rejet des cités postérieures *Berriane* et *Guerrara*, à l'extérieur de la vallée, situées à leur tour en bordure d'oueds, *Ballouh* et *Zegrir.*

Du point de vue de la structuration du territoire, le cours d'eau principal *(oued M'zab),* perce les principales ouvertures de la vallée, et suggère les principales directions et articulations, nord/ouest et sud/est. Ce cours assure non seulement, l'articulation de la vallée au monde extérieur, mais assure également l'articulation des cités de la vallée.

Le cours principal et les cours secondaires d'eau *(talwegs)* qui sillonnent le territoire, suggèrent aussi les premiers cheminements et tracés que les pistes vinrent emprunter. Ils constituent la base du tracé qui préside à l'organisation de l'espace de l'oasis, dans la mesure où l'eau conditionne fortement cette organisation. L'eau constitue par ses cours, le réseau d'irrigation.

En effet, les cours secondaires *(des talwegs et défilés),* qui descendent de part et d'autre du plateau, découpent au croisement du cours principal *(de l'oued)* les grandes parcelles de l'oasis, et suggèrent le principal tracé conforme au réseau d'irrigation, selon le même rapport d'échelle.

Ce découpage suggère la forme principale du tracé, hiérarchisé selon le même rapport d'échelle. Il résulte du découpage de voies principales *(parallèles au cours principal)* et de voies secondaires *(conformes aux cours secondaires des talwegs).* Les chemins de halage, constituent la catégorie tertiaire de ce réseau ; ce sont ces courtes voies qui depuis la voie principale pénètrent à l'intérieur des parcelles, aboutissent à l'emplacement du puits et servent au halage *(mécanisme traditionnel d'extraction des eaux par traction animale)*, en qualité de parcours de

l'animal. Se sont aussi les accès communs, à usage privé destinés aux copropriétaires de la grande parcelle ; ils assurent à cet effet, la fonction de réseau de desserte

Les repères fondamentaux

Afin d'assurer le contrôle du territoire, en outre aux modalités de structuration du territoire, on fit recours à trois éléments artificiels et symboliques, *«tirest »* (puits) garant de la vie, *«bordj »* (tour) garant de la paix, *«m'çalla »* (aire de prière et de réunion), garant de la doctrine.

Ces éléments fortement présents dans le territoire, aussi bien que dans la conscience collective, parsemés sur tout l'espace, constituent les principaux outils de contrôle du territoire et de structuration de l'espace, en outre au tracé.

Les puits, ponctuent sensiblement le territoire. Ils sont rythmés par l'eau et se trouvent implantés sur l'axe de l'oued même, de part et d'autre dans l'oasis et même sur les masses rocheuses du site de la cité.

Domaine public et privé à la fois, car si l'œuvre de creuser un puits relève de l'initiative privée, l'eau quant à elle, demeure un bien inaliénable.

C'est un véritable dispositif hydraulique, qui vint s'ajouter, aux digues, barrages et autres retenues, pour assurer la retenue et la réserve des eaux que drainent les pluies et les crues.

Très souvent les puits ponctuent et marquent des niveaux d'articulation du domaine public au domaine privé. En effet, dans l'oasis, ils sont très souvent l'aboutissement des chemins de halage, catégorie tertiaire du réseau.

A l'intérieur de la cité chaque quartier en dispose ; aussi chaque édifice important *(mosquée et souk)* dispose du sien, en terme de source fondamentale de l'eau.

Les *m'çalla* sont ces petits espaces de prière, d'instruction et de réunion. Ils sont souvent de forme ronde et simplifiée, rythmés par la force symbolique, parsemés sur tout le territoire. En plus de ceux contenus dans les enclos des cimetières, les plus forts et symboliques d'entre eux, se trouvent très souvent aux portes des territoires et symbolisent la force de la religion. En effet, tout le territoire de la vallée du *M'zab* est annoncé avant même d'entamer la descente du plateau au nord en venant d'*Alger*, par le *m'çalla «El moustajab»* et au sud en venant d'*Ouargla*, par un *m'çalla* sur la crête....

C'est la, que les gens font les prières d'arrivée ou de départ. Le lieu évoque bien la douleur de quitter le pays ou la joie de le retrouver.

A *El Atteuf* et dans bien d'autres villes, on continue à accueillir les pèlerins à leur retour dans ces *m'çalla* qui symbolisent la porte du territoire de la cité ; à *El Atteuf* au *m'çalla de Sidi M'hamed*, à Ben Isguen au *m'çalla* de *Timizar* etc...

Eléments de ponctuation très fortement présents dans l'image collective et dans la pratique.

Les *bordj* par contre, sont ces fameuses tours de garde et de guet, postes parsemés tout le long de la vallée et sur les points de crêtes. Ces tours de guet et de garde sont le garant de la sécurité et de la paix. Ils constituent l'élément central du système de contrôle et de sécurité, selon un mode de communication à base de codes lumineux. Ils permettent non seulement la sécurité mais également le contrôle des crues.

C'est bien l'élément le plus fort du point de vue de la structuration physique du territoire.

Principaux repères d'orientation et de direction, parsemés dans toutes les directions et à différents niveaux, alignés suivant les axes, nord/ouest, sud/est, nord/est, sud/ouest, nord/sud. La structure de ce réseau de points est rythmée par la portée de la lumière *(principal outil de communication),* selon un ordre triangulaire, à son centre, le minaret ; la distance entre les points est de (1) un km, à peu prés, conformément à la portée de la lumière.

Les principaux axes de l'alignement des points qui passent tous par un centre commun, le minaret, coïncident au croisement de la circonscription de la cité avec les principales ouvertures et protes de celle-ci.

Ainsi, furent édifiées des villes fortifiées, sur des collines d'accès difficiles, d'abord les cinq villes de la pentapole, qui dominent la vallée depuis les pitons rocheux et s'étalent tout le long de son axe, à intervalle moyenne de deux kilomètres entre l'une et l'autre à l'exception d'*El Atteuf*, qui se trouve à six kilomètres de sa voisine *Bounoura*. Et chaque cité dispose de son propre territoire. Ce sont les célèbres cités–jardins fondées successivement,
El Atteuf «Tajininte» en 1012, *Bounoura «At Bounour* en 1046, *Ghardaia « Taghardaite »* en 1053*(à une altitude de 519)*, *Melika « Atamlichet »* en 1124, *(à une altitude de 537m)*, *Ben Isguen « At Isjen »* en 1347.

Plutard suivirent deux autres villes plus éloignées de la vallée successivement, *Guerrara «Lagrara »* en 1630, à soixante dix kilomètres à peu près au nord-est, et *Berriane «Bariyane »* en 1679, à quarante kilomètres au nord et à 547m d'altitude.

LA VALLEE DU M'ZAB

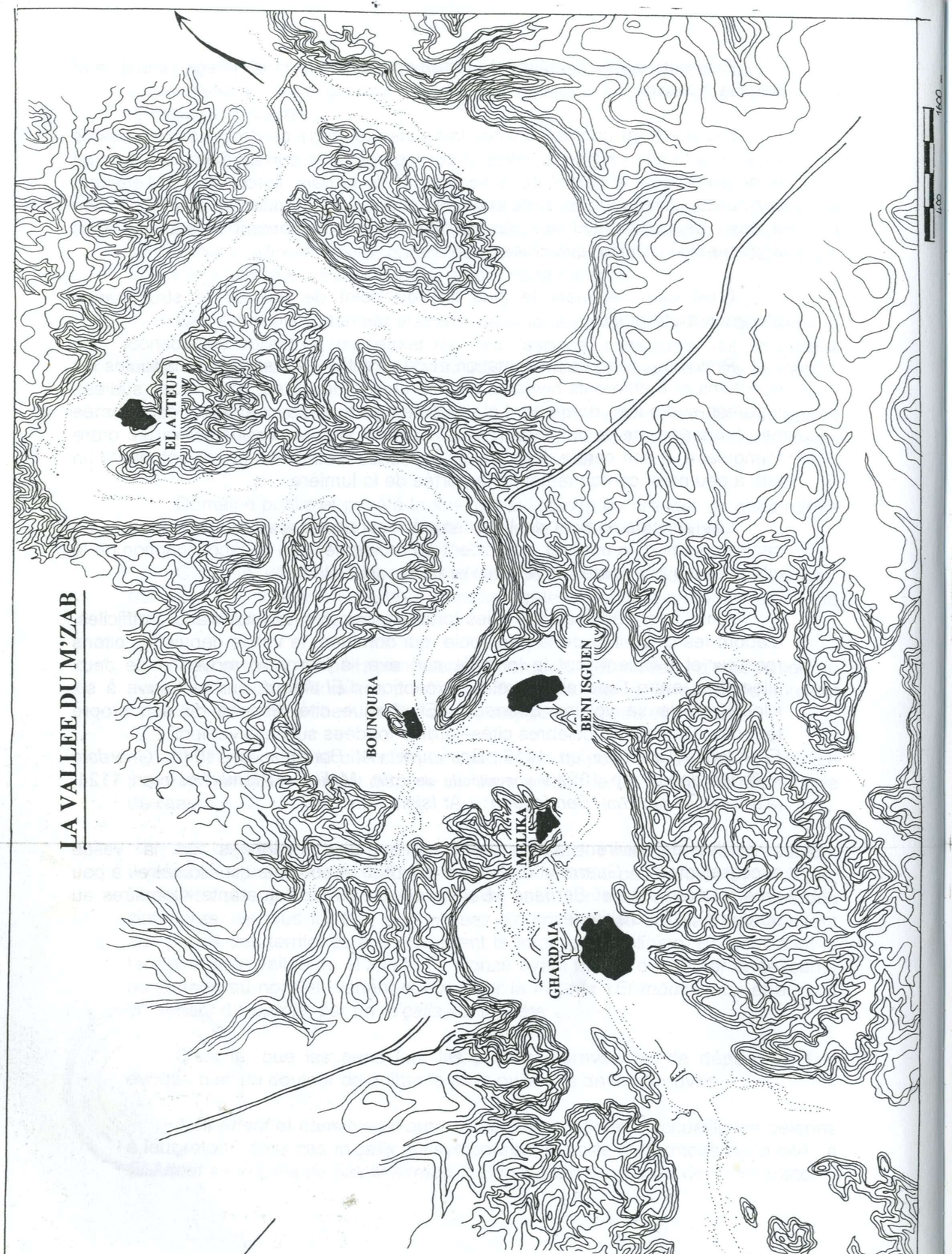

Fig. n°5 : La vallée du M'zab
(Source : O. P. V. M)

Fig. n°6 : La vallée du M'zab
(photo satélittaire, MIR, 1991)

N

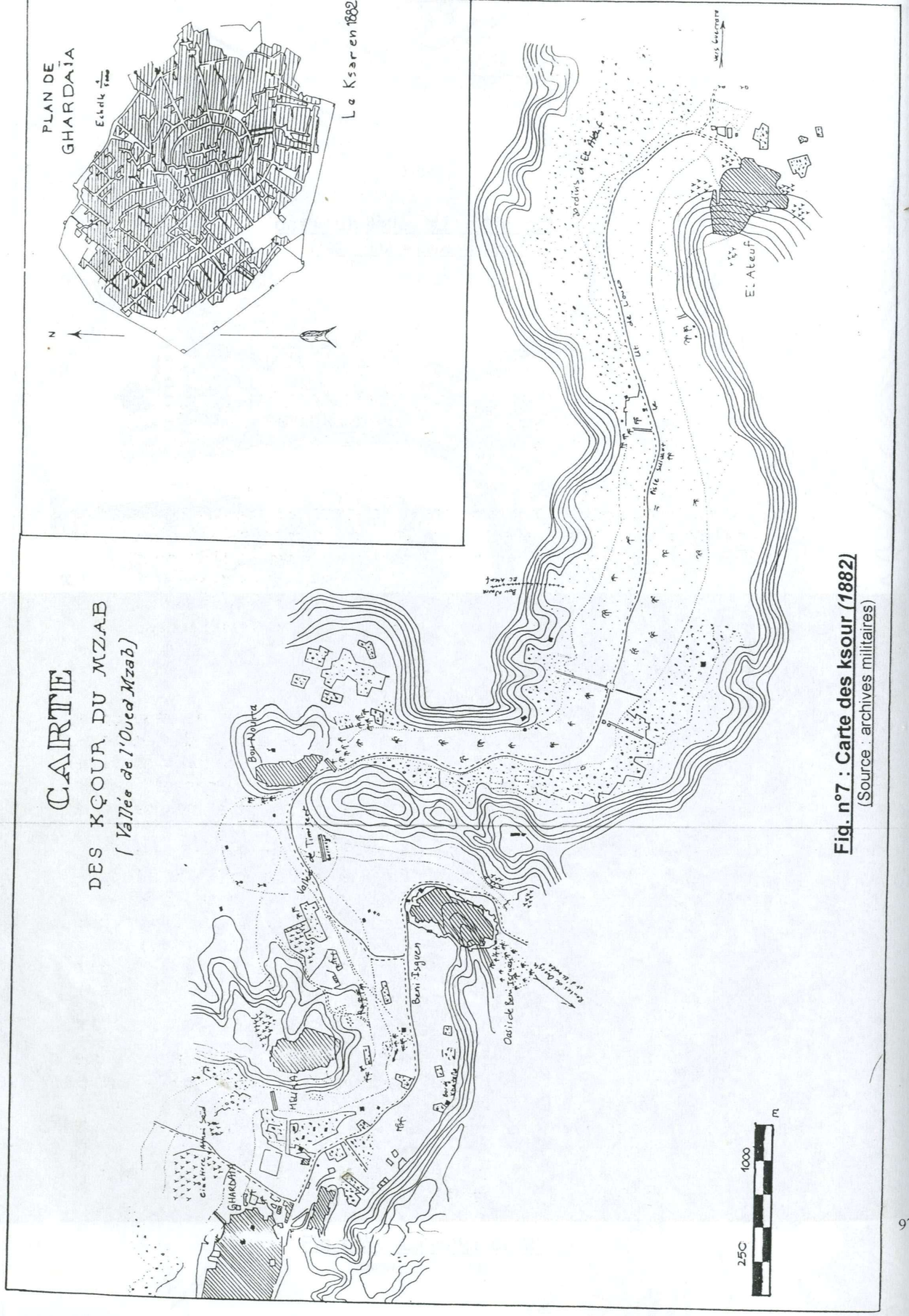

Fig. n°7 : Carte des ksour (1882)
(Source : archives militaires)

Les étapes de fondation

La fondation des cités du M'zab résulte d'une initiative volontaire. Selon ce procédé, la «*halga*» qui devint l'institution suprême de gestion et de contrôle socio-politique, délimite d'abord le territoire de la cité, puis l'emprise à urbaniser et celle à cultiver ; cette délimitation ne fut pas réellement matérialisée, contrairement à l'idée que l'on se fait à tort de l'existence d'une enceinte qui délimite l'enclos. (3) Toutefois on procédait selon d'autres modalités de délimitation.

A la limite de l'espace à urbaniser, en bas du monticule, commençait l'espace à cultiver. Ainsi l'urbanisation de la cité commence du haut vers le bas et s'arrête là où commence la palmeraie.

En second lieu, la *halga* détermine les emprises foncières des espaces publics, à leur tète la mosquée ; et désigne ensuite les emprises foncières, destinées aux habitations, à répartir entre les familles fondatrices.

Cette répartition englobe non seulement les espaces à urbaniser mais aussi ceux à cultiver. Le patrimoine foncier de la cité *(à bâtir et à cultiver*), est dés la fondation de la cité, affecté aux usages appropriés et juridiquement approprié, selon le mode de propriété collective. Avec l'assistance et sous l'autorité et de la *halga,* les familles fondatrices se mettaient ensuite à construire la mosquée au point culminant de la colline ; puis au fur et à mesure ils édifiaient tous leurs maisons qui venaient s'étager en forme de cubes.

La famille et l'habitat

La «*achira*» ou famille étendue constitue l'unité sociale de base et se trouve à l'origine de la cité. Sous l'égide symbolique de la *halga*, les *achira* se chargeaient de l'édification du *ksar* ou cité, par la construction tout d'abord de la mosquée au sommet du mamelon rocheux, au point culminant ; et des maisons en forme de cubes venaient s'étager au fur et à mesure de la croissance.

Chaque *achira* forme un quartier, possède un cimetière et une certaine superficie de terre à cultiver. La ville d'*El Atteuf* se voit ainsi attribuée à l'origine à trois *achira* : celles des *Ouled Khalfi*, des *Ouled Djelmam* et des *Ouled Ahriz*. La ville de *Guerrara* est attribuée aux *Ouled Bekka*, aux *Afafra* et aux *Ouled Nouh*, etc... C'est par l'union de ces *achira,* localisées chacune dans un quartier, que la cité prenait forme. Chaque quartier, cimetière, coïncide avec un nom de *achira*. Les *achira* arrivées postérieurement s'incorporaient à elles et contribuaient ainsi à la croissance de la cité.

Il arrive même parfois qu'un conflit entre *achira* donne naissance à une nouvelle cité ; les *achira* vaincues et expulsées transféraient en bloc leurs activités et partaient ailleurs édifier une autre cité ; ce fut le cas de *Guerrara*, fondée par trois *achira,* qui à la suite d'un conflit entre «*çoffs* » *(clans),* partirent de *Ghardaia*. *Berriane* traduit aussi le même cas, elle fut édifiée par deux *achira* originaires de *Ghardaia*, les *Afafra* et les *Ouled Nouh*. Selon une politique d'ouverture, il arrivait que les *Mozabites* intègrent dans leurs cités des tribus

M'dabih ; mais ces derniers étaient localisés dans des quartiers bien délimités, implantés à la périphérie de la ville, successivement à l'est et au nord-ouest. La famille agit ainsi très fortement sur la dynamique de la ville et sa structure, à travers son mouvement, arrivée, établissement ou départ. Le quartier constitue la traduction spatiale de la famille, il reflète son image, sa position sociale et son statut. La *achira* joue donc un rôle essentiel dans la genèse du *ksar,* en qualité d'ordonnatrice de l'organisation de l'espace (4).

La famille et la propriété

La famille étendue, la *achira* prise comme moteur de la formation de la cité dont elle est fondatrice, bénéficie du statut de personne morale et dispose de biens fonciers et immobiliers. Selon le régime de propriété collective en vigueur, dans les cités du M'zab, le patrimoine foncier de la cité (cité et palmeraie) est réparti, lors de la fondation, entre les familles cofondatrices. Chacune dispose à équitable part de portions d'espace à construire, à cultiver et à enterrer ; elles disposent également de biens immobiliers, notamment, de maisons collectives *«hadjbate »* destinées aux fêtes, cérémonies, réunions et accueil des hôtes.

Selon le régime de propriété collective, toutes les terres *«arch» (terres communes de la cité et de l'oasis)* sont réparties entre les différentes *achira* cofondatrices ; et leurs reviennent de droit, propriété, gestion et usage. Les actes notariés déterminant les patrimoines fonciers collectifs sont de véritables témoins du caractère familial et collectif de la propriété foncière, dans les cités du M'zab.

Ainsi on peut lire sur un acte ce qui suit :

Louange à Dieu seul, que Dieu répande sa bénédiction sur son serviteur Mohamed, sur sa famille et ses compagnons et leur accorde le salut. Au sein de la Mahkama Ibadhite de Ben Isguen, et par-devant son « cadi » (juge) en exercice à la date de l'acte, M. Tallay Hadj Mohamed Ben El Hadj qui a apposé son sceau en tête, et sa signature en bas ; et en présence de l'auxiliaire du cadi M. Bouhoun Ali Mohamed Ben El Hadj Ali et son assistant M. El Hadj Yahia Mohamed Ben Moussa, les notables les plus âgés de la ville d'El Atteuf (que Dieu les dirige sur la voie de la vérité et de l'équité) se présentèrent au moment de la reconnaissance et détermination des terres, M. Bakelli El Hadj Brahim Ben Aissa de la achira des Ouled Abdallah du arch d'El Atteuf , âgé de 82 ans , M. El Hadj Mohamed Ben Hammou Ben Yahia de la achira des Ouled El Houdjaj âgé de 82 ans , etc.... « Ils témoignent tous reconnaître avec certitude, les terres de la ville d'El Atteuf et à qui elles reviennent de droit, selon ce qu'ils ont appris de leurs ancêtres et après vérification. Ils s'agit des terres de Ras Aoulaouel de la limite des terres El Bour du Djebel Ech Cherki au Gherbi, en largeur et en longueur y compris la Ténia conduisant au Djebel Metlili ; elles s'étendent jusqu'à Dayet El Jaoua d'un Djebel à l'autre en largeur et en longueur, tout l'espace séparant inclus jusqu'aux limites de la propriété, les terres d'Ahbas et tout ce que rejette Ahbas. Toutes ces terres sont la propriété des sept achira citées précédemment et habitant la ville d'El Atteuf. Ils ont témoigné ainsi selon le témoignage de leurs ancêtres, que la propriété, gestion et exploitation leur reviennent de droit ; un témoignage à l'égard de Dieu seul et nul d'autre ... »

Le 26 février 1948–15 Rabia Atani 1367.
(Copie extraite du registre de la mahkama le 26 juillet 1967)

Fig. N°8 : Organisation sociale de l'espace.
(Source, Mercier)

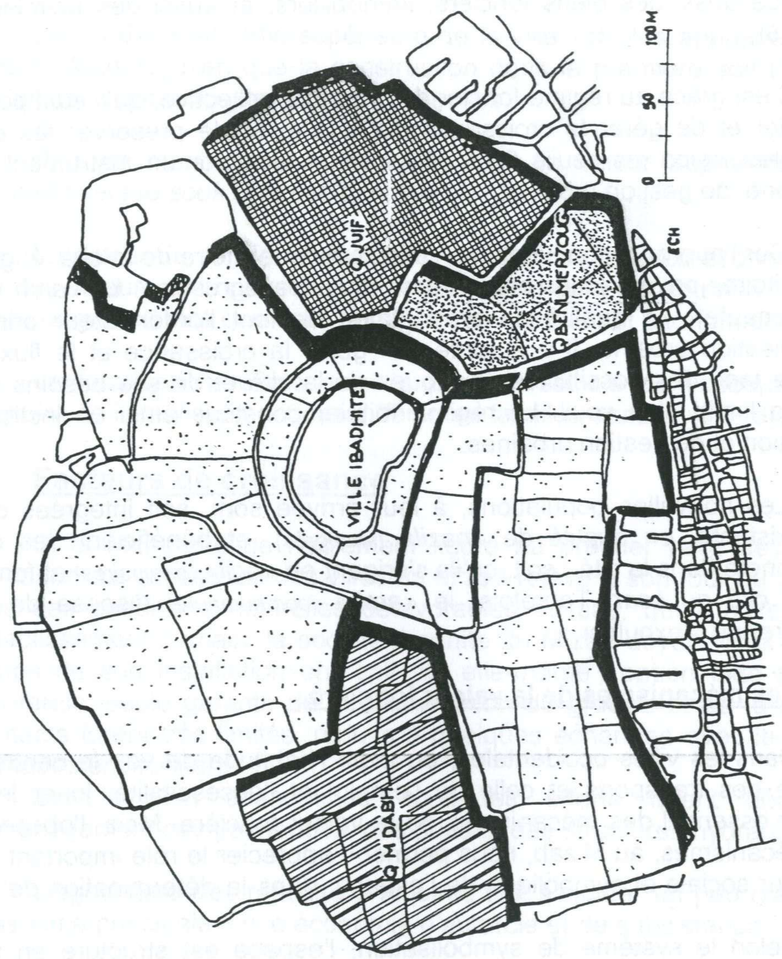

OGRANISATION SOCIALE DE L'ESPACE

Les biens *«habous»* par contre, sont des biens inaliénables, légués au profit d'œuvres de bienfaisance ; leur gestion, exploitation et revenus, reviennent de droit à l'institution bénéficiaire du lègue, mosquée, *«madrassa»* *(école coranique)*, institutions religieuses, fondations publiques de charité, etc... Leurs revenus permettent d'alimenter ces institutions en ressources, utiles pour le fonctionnement, entretien et aménagements.

C'est une institution spéciale au droit musulman, suivant laquelle le propriétaire d'un bien, agissant dans une intention pieuse le rend inaliénable ; on lègue aussi des biens fonciers, immobiliers, et aussi des palmiers et des puits. (5).

C'est grâce au régime foncier de propriété collective, qu'il était possible de contrôler et de gérer la croissance de la cité, et de préserver les équilibres souhaités, selon les seuils fixés. Il constitue en sorte un instrument juridique approprié, de gestion urbaine.

Car l'appropriation juridique, collective du territoire de la cité, érige ceux-ci en territoires privés, et les préserve de toute transgression. Le *«arch »* (cité ou communauté), en qualité de propriétaire, devient l'ordonnateur principal de l'organisation urbaine. Il a autorité de gérer la croissance et le flux humain, compte tenu des possibilités physiques de la cité et de ses besoins humains, dans la limite d'un seuil. Le régime foncier constitue ainsi un instrument de régulation et de gestion urbaines.

Les nouvelles populations, à leur arrivée sont, soit intégrées dans une cité existante, en qualité de *«nazil»* *(immigrés)*, et bénéficient des droits de citoyenneté dans la cité ; soit, qu'ils s'érigent en *«açil»* *(originaires)* et fondent leur propre cité ou *ksar*. Toutefois, le *«arch»* *(communauté)* dispose de l'autorité d'intégrer ou d'expulser.

Les mécanismes de la valeur foncière

Dans les villes occidentales, on avait l'habitude de voir le centre ville, la densité des transports et celle de l'emploi et l'accessibilité, jouer le rôle du moteur essentiel des mécanismes de la valeur foncière. Mais, l'observation de ces mécanismes, au M'zab, nous permet d'apprécier le rôle important que joue la valeur sociale et symbolique de l'espace, dans la détermination de la valeur du sol.

Selon le système de symbolisation, l'espace est structuré en plusieurs catégories de couples d'opposition, notamment en espace intime et espace public ou *(espace d'en haut et celui d'en bas)* et en espace sacré et espace profane, etc... L'espace intime, conforme également à l'espace sacré, correspond à l'espace situé, au cœur même de la cité, en deçà du *souk* ; il s'articule autour de la mosquée, le centre symbolique de la cité, religieux par excellence, *(où il n'est permis ni de bavarder, ni de s'amuser ni même de négocier ; c'est l'espace sacré réservé au culte et à la méditation).* Dans cet espace, sont implantées en plus à la mosquée, les habitations (*symbole de l'intimité «hùrm », lieu par excellence de l'activité féminine)* ; il est interdit d'installer dans cette portion de la cité, une activité commerciale ou de provoquer un mouvement qui porte atteinte à l'intimité de la cité. Dans cette zone, les rues interdites et impropres à toute circulation motorisée sont de

véritables aires de jeu pour les enfants ; et il est aussi interdit à un étranger de pénétrer cette zone sans raison.

A cet espace s'oppose celui d'en bas, rejeté à la périphérie et centralisé par le *«souk»*, *(centre commercial, de transactions et de négoce)*, lieu de rencontre masculine par excellence ; la femme symbole de l'intimité ne doit pas le pénétrer ; il est le centre d'activité profane et l'espace public de la cité.

L'articulation des rapports de l'espace est basée ainsi sur l'opposition de ces deux catégories d'espace.

Le sol dans la partie supérieure de la ville est plus apprécié que dans la partie inférieure, bien que la construction dans la première soit plus coûteuse du fait de la présence de masses rocheuses.

Plus on monte vers la mosquée, plus la valeur augmente et plus on descend vers le *souk* plus elle diminue.

La valeur du sol ne repose donc par sur des critères économiques, mais sur des valeurs symboliques ; elle reflète cependant la centralité, mais celle de la vie religieuse plus que celle de la vie commerciale et économique.

La localisation reflète ainsi la position sociale de l'occupant et traduit l'histoire de l'établissement des différentes familles dans la ville (6).

Facteurs de croissance

Si la recherche de l'isolement figure au premier rang des facteurs de fondation. La croissance des villes du M'zab relève à son tour du paradoxe. En plus des conditions naturelles défavorables du site, qui n'incitent en rien à l'établissement humain, la société ibadhite du M'zab devait vivre aux premiers temps de son installation en repli sur elle-même ; option faite pour une vie d'autarcie, seule garante de la préservation du groupe et de la doctrine. Les contacts furent très limités, réduits à quelques échanges avec les populations nomades environnantes.

Sur le plan économique, tous les efforts furent déployés dans l'aménagement des palmeraies, des puits et des structures hydrauliques.

L'agriculture très précaire à laquelle doit s'ajouter un peu d'élevage fut la ressource principale d'une économie d'autarcie et de subsistance.

Il a fallu trente quatre ans à la deuxième ville *Bounoura (1046),* pour voir le jour, suivie sept ans Plutard, par *Ghardaia (1053)* ; soixante et onze ans après suivit *Melika* (*1124)* ; et après deux siècles et demi presque suivit *Ben Isgen (1347)* ; trois siècles après suivirent *Guerrara (1630) et Berriane (1679*). Quoique lente, rien de ce qui précède n'explique cette croissance.

Pour cette première période, seulement deux facteurs peuvent expliquer le phénomène : d'une part l'afflux progressif et volontaire des populations des différents foyers ibadhites, qui suite aux persécutions, recherchaient sécurité et refuge, au *M'zab*. D'autre part, l'intégration progressive dans les cités, des

populations locales qui demeuraient encore sous les tentes ou dans les hameaux.

C'est dans ce sens que va le témoignage de *Masqueray* selon lequel, la ville de *Ben Isguen* fut édifiée par les habitants du hameau appelé *Mourki* (7). Aussi la désintégration d'un groupe de familles d'une cité, se traduit par conséquent, par la fondation d'une nouvelle cité *(Guerrara, Berriane).*

Mais cette vie d'autarcie, *(qui pouvait bien correspondre à l'état de secret «al kitman»,* stratégie de dissimulation très familière chez les Ibadhites, *en présence du danger)*, ne devait plus continuer.

Tout porte à croire que délibérément, une fois leurs villes et institutions consolidées, leurs forces réunies, ils décidèrent de sortir du repli, de s'ouvrir à l'extérieur et de développer leur économie ; d'autant plus qu'un site aride nécessitait beaucoup de ressources, qui ne pouvaient être tirées que de l'extérieur.

Avec cette ouverture, le commerce devint l'espoir du *M'zab* et condition de son développement.

Petit à petit se développait un réseau d'échange commercial entre le *M'zab* et le *Tell*, d'autant plus que la tradition du voyage était très forte chez les *Ibadhites* ; leurs villes–Etats furent les principaux carrefours des routes de l'or ; leurs *Machaikh* de véritables écoles ambulantes.

Ghardaia devint très vite un marché local de grande importance, et le *M'zab* fut intégré dans les grands flux sahariens, qui devaient désormais le traverser et faire de lui une plaque tournante entre le Nord et le Sud.

En même temps, se développait un mouvement d'émigration entre le *M'zab* et le *Tell*. Beaucoup de *Mozabites* furent attirés par l'exercice du commerce, repartis entre les différentes grandes villes du Nord. Leur présence au Nord doit remonter au 16ème siècle selon les témoignages d'historiens (8).

Il signèrent par ailleurs plusieurs conventions avec l'administration turque afin d'assurer une liberté de mouvement et une sécurité à leurs caravanes de commerce (9).

Il établirent également des pactes d'alliance avec les populations nomades qui servirent de guides et de gardes à ces mêmes caravanes (10).

L'entreprise commerciale mozabite, assurait outre ses fonctions économiques une mission sociale. Elle offrait du travail aux membres de la communauté, elle était chargée de l'éducation sociale et religieuse des travailleurs.

Peu à peu se sont formés des capitaux, investis sous formes diverses ; mais c'est surtout le chef d'œuvre d'aménagement qui devait absorber la plus grande part.

«Les oasis écrivait E. F. Gauthier, ne pourraient subsister longtemps par leurs propres ressources. C'est un cercle vicieux, un paradoxe financier et à proprement parler, une fantaisie de millionnaires» (11).

Si dès le 16ème siècle, les horizons de la pentapole s'ouvrirent, et le commerce offrit de nouvelles ressources, la croissance urbaine demeurait assez faible.

Cette faiblesse relève du fait que l'aménagement d'un site aussi aride, *(l'aménagement des puits, de barrages et d'espaces de culture)* exige et consomme beaucoup de ressources ; ce fut donc la palmeraie qui consommait, la grande part des ressources. Le manque d'eau, fut pour sa part, un frein à l'urbanisation.

Si toutes les villes déjà édifiées connaissaient une croissance assez faible et ralentie, seules deux villes nouvelles furent édifiées en 1630 et 1679, *Guerrara* et *Berriane* suite à des rivalités internes entre *çoffs* et résultant du départ de certaines familles de la pentapole.

Le facteur humain, demeurait également pour cette période le facteur principal de l'urbanisation.

Aux premiers flux humains vinrent s'ajouter, celui des Juifs de *Djerba* et également la sédentarisation au *M'zab* de deux groupes nomades, les *M'dabih* et les *Beni Merzoug*.

A *Ghardaia*, les *M'dabih* originaires de *Djebel Ammour*, furent autorisés par les autorités de la cité en 1868, à défricher à titre d'exception en amont de la ville, nouvelle palmeraie, *Daia Ben Dahoua*.

La situation de la vallée ne subit donc que peu de changement jusqu'à l'occupation coloniale, qui devait provoquer un certain changement sur le plan social et économique.

Mode d'urbanisation et de croissance

Il ne s'agit pas dans ce chapitre de la croissance interne de la cité qui est continue, progressive et polaire, point sur lequel nous reviendrons, mais de l'urbanisation à l'échelle de l'agglomération.

Nous avons très souvent tendance à penser qu'une ville nouvelle ou un noyau urbain ne naissait que suite à la saturation de la ville existante.

Au M'zab, la fondation d'une cité nouvelle, ne résulte pas de la saturation de la cité existante.

En effet, la deuxième cité du *M'zab Bounoura (1046)*, a été fondée, *(34)* trente quatre ans après la première, *El Atteuf*, *(1012)*. Au moment de la fondation de *Bounoura*, El Atteuf selon le rythme de croissance très faible, ne devait pas encore s'étendre au-delà de son noyau initial.

Il s'agit là d'une multiplication volontaire de noyaux urbains autonomes, selon un mode d'urbanisation discontinu, fondé sur le principe de la préservation d'un seuil-équilibre, nature/culture. Dés leur fondation, les territoires des cités sont affectés aux usages appropriés nature/culture et attribués aux familles cofondatrices, qui deviennent leurs propriétaires de droit. Ils sont dés lors dans un sens saturés ou plutôt occupés.

l'appropriation du territoire et la fixation de limites incitent tout groupe nouveau, à rechercher de nouveaux sites, afin de ne pas transgresser le territoire de la cité existence *(bâti / végétal)*.

Dans la mesure où l'afflux humain était le facteur principal de la croissance urbaine pour les premiers temps, ces groupes qui affluaient avaient deux possibilités, soit celle de s'ériger en *nazil (émigré)* et de s'intégrer au sein d'un groupe de la cité *(selon des conventions d'alliances)*, et de bénéficier ainsi des même droits de propriété et d'usage, soit de s'établir en *açil (Originaire)* et fonder une nouvelle cité. Ce phénomène nous permet pour sa part d'expliquer cette multiplication de cités autonomes qui ne relèvent pas de la saturation des unes et des autres, mais d'une volonté de préservation de seuils d'urbanisation et d'équilibre nature/culture. Cette croissance fortement contrôlée est rendue possible, grâce au régime foncier de propriété collective, qui laisse le droit à la communauté d'intégrer ou d'exclure de son territoire les nouveaux venus, compte tenu des possibilités physiques de la cité et de ses besoins humains et économiques.

Ainsi le mouvement des populations, stimule très souvent ces fondations, *(afflux de nouvelles populations, sédentarisation ou déplacement interne, etc.)*.

Il s'agit donc de noyaux urbains autonomes, qui se sont successivement multipliés et ont augmenté en nombre, selon une urbanisation discontinue, espacés à peu de deux kilomètres, afin de préserver le territoire propre de chaque cité *(bâti et végétal)*.

Ils s'étirent d'un bout à l'autre de l'axe sinueux de la vallée qui demeure en quelque sorte la ligne de croissance, repartis entre l'amont et l'aval, pour permettre une meilleure répartition d'eaux de crues.

Selon un système fondé sur la complémentarité cohérente des opposants, nature et culture, sacré et profane, intime et public, mort et vivant ; couples d'opposition complémentaire, que l'univers de l'homme du *M'zab* est structuré. Toute partie de l'espace trouve place dans une totalité cohérente, que la pratique sociale de l'espace charge de vie, de sens et de significations.

Et à l'abstraction de l'espace, se substituent l'esprit et l'âme du lieu.

La masse bâtie et compacte de la cité devait s'élever sur le monticule rocheux ; alors que l'oasis, verte étendue végétale devait s'étaler sur la vallée sablonneuse, aux abords de l'oued, dans une unité cohérente, où nature et culture s'imbriquent en parfaite harmonie.

Toute la cité s'articule autour de deux centres. La mosquée premier édifice, au sommet du monticule *(centre spirituel par excellence)*, est circonscrit au

centre, d'une série d'enclos emboîtés les uns dans les autres et constitués de l'ensemble des habitations ; c'est l'espace intime *«horm»* introverti. Et Plus on s'approche de la périphérie, s'annonce un espace ouvert à l'extérieur, extraverti, composé essentiellement des magasins et rues commerçantes qui s'articulent autour du centre profane, public par excellence *«le souk»*, *(place du marché)* ; c'est une hiérarchie de dedans et de dehors, qui va du plus public espace au plus intime. Le tout est circonscrit dans les limites d'une enceinte, percée à plusieurs endroits de portes et de tours *«bab et bordj»*

Tout autour de la cité vivante s'étale la cité morte, composée de l'ensemble des cimetières organisés selon le même ordre de la cité vivante, en cimetières de familles.

Les cimetières constituent une ceinture autour de la cité, à la limite de l'espace à bâtir et de l'espace naturel ; elles constituent une contrainte pour la croissance, préservent la nature de toute transgression et veuillent à la fois sur la cité et l'oasis.

Si l'espace vivant se démarque de l'espace mort, ils se trouvent contigus et s'imbriquent à plus d'un moment selon des rituels. En ce sens que la mort traduit à la fois, le passé, l'histoire mais également le futur, car c'est la destinée future de l'homme mortel.

Cité vivante, cité morte, cité nature, se trouvent inscrites dans les limites d'un territoire défini, en terme de totalité cohérente, composée d'entités indissociables mises en harmonieux réseau de relations ; c'est le grand enclos.

L'occupation de l'espace de la cité, de la cité morte, de l'oasis traduit l'organisation sociale en familles. Chaque famille est dotée d'une parcelle collective à égale taille, à la fois dans la cité vivante, la cité morte et la cité nature.

Toutefois pour préserver ces équilibres, l'option à été délibérément prise pour un mode de croissance et d'urbanisation qui repose sur la multiplication de noyaux urbains, à territoires autonomes, qui bénéficient de monticules à bâtir et de vallées à cultiver.

Mode de croissance de la cité

L'urbanisation de la cité, une fois les emprises (à bâtir, à cultiver et à enterrer) délimitées, commence du haut du monticule vers le bas.

Les limites de croissance

La croissance de la cité est contenue à l'intérieur de l'emprise foncière à urbaniser, sur le monticule exclusivement. L'urbanisation doit s'arrêter, là où doit commencer l'espace végétal à cultiver, qui s'étend au pied du monticule sur toute l'étendue de la vallée sablonneuse, creusée par le cours de l'oued.

Aux limites naturelles du monticule, à ses points d'escarpement, vinrent s'ajouter les cimetières, emprises foncières collectives destinées à enterrer,

implantées tout autour de la cité, au bas du monticule, en qualité de limites artificielles de croissance.

Forme de croissance

C'est autour de la mosquée, premier édifice et pole principal de la cité, implanté au sommet du monticule, que viennent s'implanter les habitations, en anneaux.

C'est une croissance de forme polaire, rendue possible grâce à un tracé radio concentrique ; selon lequel les voies circulaires qui empruntent les courbes de niveaux et les rebords du plateau, découpent au croisement des voies radiales qui descendent du haut en bas, des emprises foncières.

Direction de croissance

La croissance intervient du haut en bas, grâce aux voies radiales, qui percent au fur et à mesure de nouvelles emprises vers le bas.

A cet effet les voies radiales exercent la fonction de lignes ordonnatrices de la direction de croissance.

Mécanismes de croissance

La dernière ceinture des maisons constitue le front rempart de la cité ; elle se trouve percée et ponctuée à certains endroits de portes guet. Selon le rythme de croissance, à chaque fois que se fait sentir le besoin d'urbaniser de nouvelles emprises foncières, sont tirées à partir des portes, des voies radiales qui descendent du haut en bas, selon un tracé en serpent ; elles découpent au croisement de la circonvolution qui succède et qui emprunte un rebord du plateau, de nouvelles emprises foncières. La ceinture limitrophe de maisons, n'est que très peu percée ; et elle est traitée en front rempart, ponctué à ces points de percement de portes de guet.

Toutefois, le *«souk», (place du marché*), est continuellement déplacé, au fur et à mesure de la croissance, conformément à la volonté de son rejet à la périphérie.

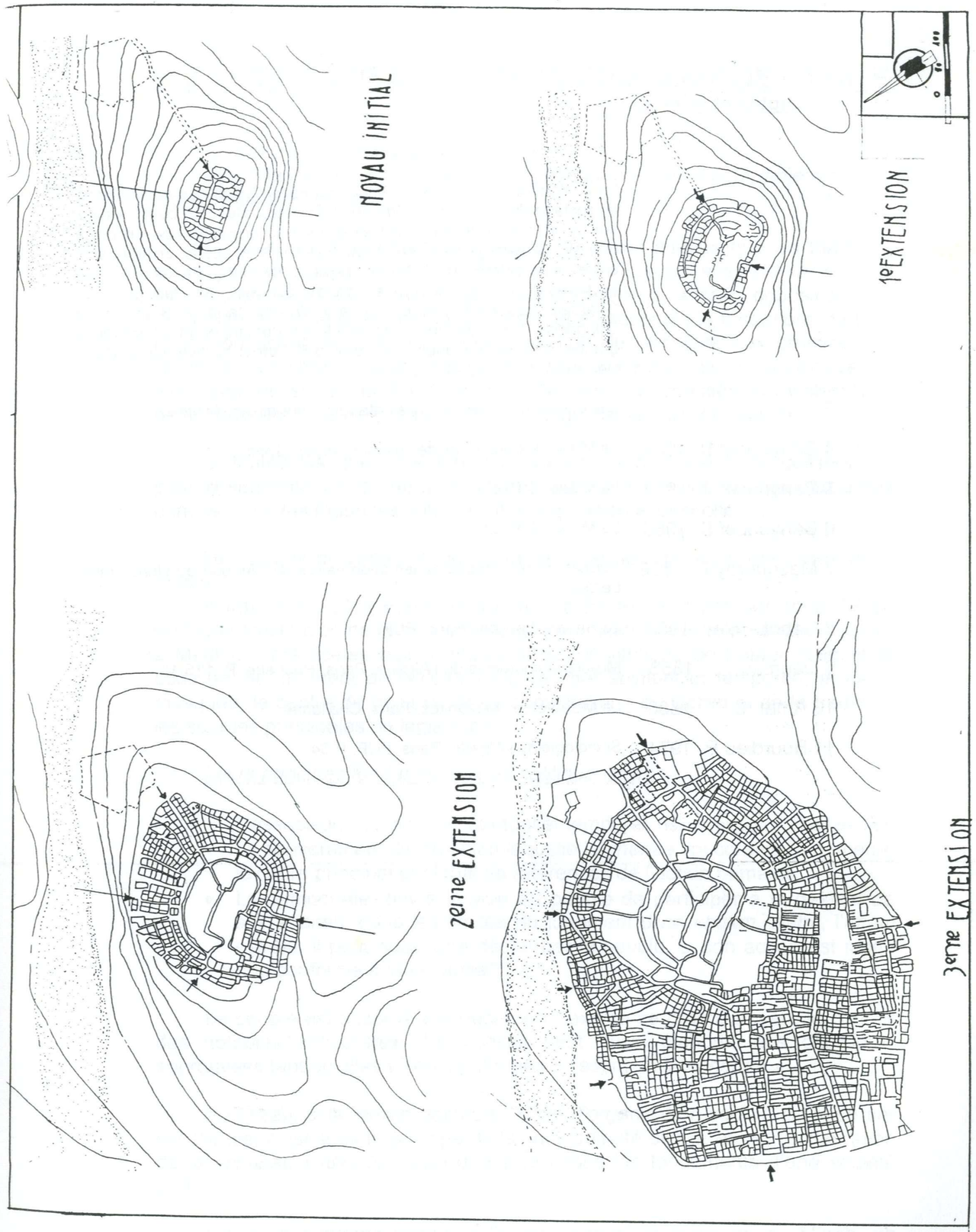

Fig. N°9 : Ghardaia, croissance du ksar
(Source : OPVM)

Notes et références

1 Voir à ce propos, les chroniques ibadhites, O.P, Cité.

2 La confédération de cités du M'zab procédait selon des conventions, au partage de ces oueds, entre les différentes cités. On peut lire ainsi sur un acte daté de 1911, extrait d'une très ancienne convention, à propos du partage des terres de culture, des oueds environnants entre les différentes cités... «après de longues années de sécheresse, et lors des fortes pluies qui suivirent, les gens de Ghardaia coururent à la culture aux Oueds Jaref et Bayounes à Ourighnou. Ceux de Bounoura et Melika demandèrent à cultiver la grande cuvette à Ourighnou, ceux d'El Atteuf cultivèrent à Oued Nechou.

3 Les enceintes actuellement existantes, sont assez récentes.

4 Benyoucef B. 1986 Le M'zab, les pratiques de l'espace, Alger, Sned.

5 Benyoucef B. 1986 Le M'zab, O.P, cité.

6 Benyoucef B. 1986 Le M'zab, O.P, cité.

7 Masqueray E. 1886 Formation des cités chez les sédentaires de l'Afrique du Nord, Paris, Leroux.

8 Capot – Rey 1953 Le Sahara français, Paris, PUF.

9 Daumas. 1853 Mœurs et coutumes de l'Algérie, Paris, Hachette, P. 135-137

10 Amat C. 1888 Le M'zab et les Mozabites, Paris, Challamel.

11 Bourdieu P. 1974 Sociologie de l'Algérie, Paris, PUF, P.34.

1. 5 L'ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE DE LA CITE

La fondation des villes du M'zab, signifie en premier lieu, la projection d'un ordre politique et social.

En effet, la pensée politique, occupe parmi les thèmes que les Ibadhites soulevèrent une place particulière. Le différend qu'il eurent avec le *khalife Ali* fut bien d'ordre politique. Leurs actions concernaient à la fois, opposition aux gouverneurs qui déviaient du droit chemin, et en second lieu fondations d'Etats. Leur mouvement reposait sur la dénonciation de l'infidélité aux principes de l'Islam, notamment, ceux de l'égalité, de justice et de droit. Ils devaient payer de leur âme et sang, ils furent continuellement pourchassés et violemment persécutés par les systèmes monarchiques qui se sentaient menacés.

Si toutes les questions furent évoquées, la politique et la question du pouvoir semblaient être une question réglée ou plutôt le domaine inviolable des princes. Pour les Ibadhites, elle devint une question essentielle.

Le concept de l'*imamat*, devait matérialiser leur pensée, enracinée dans l'islam.

A travers tous les Etats qu'ils eurent à fonder, leur premier souci fut de restaurer l'institution de la *«choura»* large consultation que le prophète instaura à Médine. Très fidèles aux principes et aux institutions de l'islam, religion et code de vie, ils firent de l'*«imam»* élu, le chef spirituel et temporel ; et de la mosquée, le centre de décision et de consultation ; du Coran et de la tradition, les sources principales de législation.

Leurs principes fondamentaux en politique furent :

- L'association du pouvoir spirituel et temporel, (Islam religion et code de vie).
- La souveraineté divine selon laquelle la *chariaa*, loi coranique demeure le cadre principal et global de références de l'action humaine.
- La démocratie, ouvre la voie au peuple de participer à la gestion de ses affaires, dans les limites du jugement divin «*hùkm allah*», l'*imam* est élu, il peut aussi être déchu par le peuple, si son action est jugée non conforme à la *«chariaa"*.

Le peuple est associé à la décision et exerce ce droit à travers le conseil des notables *«chourate»*. Ce conseil peut aussi élaborer des décisions, approuvées tant qu'elles soient conformes à l'esprit de la «*chariaa ».*

Au M'zab, si la famille demeure l'unité d'organisation sociale de base par excellence, c'est sous le principe de la souveraineté divine, et par l'instauration de la *«chariaa » (droit islamique)* que sont posés les fondements d'une société civile.

L'autorité suprême revient à l'*imam*, auquel se substitue au M'zab, un conseil, la «*halga des azzaba»,* hommes de science et de bonnes mœurs *«ahl al ilm oua al waraa»*. Le conseil des *azzaba*, désigne le *«cadi» (juge)* qui figure

parmi ses membres, mais le pouvoir judiciaire demeure autonome ; le «*mùfti*», «*faqih*», jurisconsulte autorité en matière de jurisprudence est aussi membre. La *halga* est le garant de la doctrine *(en tant que constitution)* et de l'ordre général, social, économique, politique et moral de la cité.

La confédération des sept villes est gouvernée par un conseil suprême, confédéral, réunissant les représentants de chaque ville. Outre la gestion des grandes affaires de la société, le conseil gère les relations extérieures, organise en annexe, l'appareil judiciaire suprême.

Nous sommes là en présence d'un véritable Etat. (1)

Si le Coran et la *Sùnna* demeurent les sources principales de législation, le droit coutumier et certaines «*ittifakat*» *(conventions)*, décisions prises communément, sont adoptées à leur tour dans la mesure où elles ne présentent pas de contradictions avec la *chariaa*. Mais la famille, fortement présente et reconnue par l'Islam, ne devait pas manquer de jouer un rôle indéniable dans l'organisation sociale. Le conseil des notables, constitue en effet le conseil consultatif «*chourate*», il est associé à la prise de certaines décisions qui relèvent de sa compétence en qualité d'organe exécutif de la gestion de la cité.

L'organisation institutionnelle

1) Le Conseil des azzaba

C'est l'institution qui se situe au sommet de la hiérarchie. Elle se substitue à l'*imam* (chef spirituel et temporel), elle est l'autorité suprême. Elle est le garant de la doctrine (qui figure en qualité de constitution) et de l'ordre général de la cité, social, politique, économique et moral.

L'organisation et la structuration de son système, revenaient à l'origine aux efforts que déployèrent deux *machaikh*, *cheikh Abi Bakr Mohamed Al Sayeh et cheikh Abou Ammar* avec le concours du dernier *imam rostomide Yakoub*, pour l'instauration d'un système d'organisation socio-politique, après la ruine de l'Etat de Tahart .

Le conseil est aussi appelé *halga* (cercle, anneau, conseil). Il comprend douze membres tous *cheikh*, et elle est présidée par le *Cheikh Baba*.

Chacun des membres se trouve chargé d'une responsabilité : le *"muezzin"* appelle à la prière, l' «*imam*» dirige la prière, *"amin amal"* gère les nombreux biens *habous* (dons inaliénables). Le «*cadi*» est recruté parmi les membres de la *halga*, il juge à partir du droit coranique et d'une jurisprudence spécifique ; quelques-uns sont chargés de l'instruction, d'autres de la toilette funéraire.
Outre le culte, elle est aussi dotée d'un pouvoir législatif dans le sens où le *mùfti* (jurisconsulte) compte parmi ses membres, et qu'elle puise dans la *chariaa,* selon le *fiqh* ibadhite, ses lois ; si l'organe exécutif est autorisé à prendre certaines décisions, elle veille sur la conformité de celles-ci avec l'esprit de la *chariaa*. Elle supervise l'ordre social et économique général de cité, elle est en droit d'appliquer la sanction d'excommunication. Elle siège à la mosquée.

Au bas de l'échelle hiérarchique de la *halga*, se trouvent les «*irùane*» (aspirants) appelés aussi «*tolba*», ils étudient eux-mêmes et enseignent le Coran et les sciences islamiques. Ils peuvent accéder au rang de *cheikh*. Les *cheikh* sont recrutés parmi les «*tolba*» qui remplissent les conditions ; parmi celles-ci, la qualité morale et intellectuelle et le dévouement. Quant à la promotion hiérarchique au sein de la «*halga*», seuls sont valables les critères, de «*ilm*» (connaissance, aptitude intellectuelle et maîtrise en théologie) et «*waraà*» (aptitude morale et religieuse).

Aussi peut accéder au premier échelon «*irùane*» ou aspirant, tout étudiant ibadhite, ayant appris parfaitement le Coran et accumulé de bonnes connaissances en matière de théologie musulmane ; il est promu ensuite au rang de la «*halga*» s'il fait preuve de bonne conduite, d'un bon sens moral et spirituel et s'il jouit d'une bonne réputation quant à son comportement.

2) Le conseil «*timsiridine* »

C'est un conseil de femmes, placé sous la tutelle de la *halga* et qui la seconde en quelque sorte.

Les femmes qui le composent sont recrutées selon les mêmes principes, aptitudes morale et intellectuelle et preuve de dévouement. Elles sont chargées auprès des femmes, d'assurer les mêmes responsabilités que celles de la *halga*, éducation, enseignement, supervision de l'ordre social, toilette funéraire.

Elles sont habilitées à appliquer la sanction d'excommunication. Elles délibérèrent avec la *halga* sur les décisions à prendre.

La conférence annuelle des «*timsiridine*» réunit toutes les femmes des différentes villes une sorte d'institution confédérale.

3) *Majlis Ammi Said*

C'est une institution confédérale qui gouverne à l'échelle de toutes les villes du M'zab réunies.

Le conseil est composé de *cheikh* représentants les *halga* des différentes villes. Il est présidé par un des leurs, élu pour une durée de cinq ans. Le conseil délibère sur les points de doctrine et de jurisprudence ainsi que sur les intérêts communs à tous, il élabore des *ittifakat* (conventions) qui ont force de loi, et organise l'appareil judiciaire suprême. (2)

4) La famille ou «*achira*»

Elle est l'unité de base de l'organisme social. Elle est Composée initialement de descendants d'ancêtre commun, elle est très souvent désignée sous le nom de *"at"* (les gens de). Elle tend, selon un processus d'extension vers une formation plus complexe ; elle est composée d'un groupe principal, que des ramifications viennent prolonger. En plus des liens de consanguinité, interviennent d'autres formes d'alliance et des pactes conventionnels, en qualité

de mécanismes de formation des groupes sociaux. Le groupe intimement soudé s'unit contre les dangers qui menacent ses membres. Tout est partagé richesse et pauvreté, douleur et joie ; tous jouissent de biens communs et noms communs, ce que d'une manière générale couvre le concept d'Ibn Khaldoun, *"al assabiya"*.

La famille étendue est désignée sous le nom de «*achira*», cadre social qui regroupe plusieurs familles, liées par des rapports de parenté et d'alliance. Les *achira* réunies et regroupées forment la cité *«arch»*. La cité, personne morale, libère au dépends de la famille, l'individu qui y est noyé ; sa responsabilité est dès lors engagée vis à vis de la cité, quant aux droits et devoirs. (3)

La cité s'engage à son tour à garantir la liberté et la sécurité des individus.

Elle bénéficie de la personnalité morale, et d'une position appropriée dans la hiérarchie du corps institutionnel. Elle assure son propre rôle. Elle est représentée par un sénat la *«djemaa »*, possède des biens et gère ses multiples ressources.

La *achira* est ainsi l'unité sociale et administrative de base.

Elle jouit de la personnalité morale coutumière, dispose de biens. Elle s'occupe des problèmes de la famille et particulièrement des déshérités. Elle se réunit dans la *«hadjba»* ou *«tadert an ta'achirt»,* maison commune, et discute de ses problèmes et de ceux de la cité et prend des décisions démocratiques.

5) Le conseil de la «*djemaa*»

C'est un conseil composé des représentants élus des différentes *achira*, les *«mokaddam»*.

Chaque *mokaddam* est élu démocratiquement et siège avec voie délibérative, il est aussi assisté d'un suppléant éventuel qui ne siège qu'en cas d'absence, le *«naib».*

Le conseil est présidé par un membre élu, le *«hakem»,* assisté à son tour par un *«naib»*.

C'est un sénat qui gouverne la cité. Il est l'organe exécutif, chargé de la gestion urbaine de la cité, de l'organisation de la sécurité (organisation de la police et de la garde), de la gestion des ressources de la cité, (alimentées essentiellement par la contribution financière des différentes *achira* votée annuellement, à quoi s'ajoutent les amendes et autres impositions). Il est aussi chargé des travaux d'entretien, de réparation et d'équipement de la cité, de la gestion des eaux et de l'entretien des ouvrages hydrauliques. Il assume aussi le rôle de conseil consultatif «*chourate»* que le conseil des *azzaba* associe à la prise de certaines décisions. Il élabore des conventions «*ittifakat»* qui ont force de loi dans la mesure où elles visent l'intérêt de la collectivité et ne présentent pas de contradictions avec l'esprit de la «*chariaa» (loi coranique)* ; il gère de nombreux biens collectifs, biens communaux *«amlak al arch»*. (3)

Les autorités coloniales lors de leur installation firent du «*hakem»* (président de la djemaa), un fonctionnaire de l'Etat placé sous la hiérarchie du bureau arabe, désigné sous l'appellation, «*Caïd*».

Sous le régime des comités exécutifs de la commune indigène, le *Caïd* devint simple exécutant des instructions de l'autorité coloniale, et la *djemaa* fut démunie de son pouvoir et ne put jouer son rôle politique.

En 1958 sous le régime de l'administration civile, la *djemaa* prit la forme officielle, d'un conseil municipal et chaque *achira* devint circonscription électorale. Après l'indépendance, la *djemaa* perdit son pouvoir réel qui devint symbolique et limité à la résolution des problèmes sociaux et familiaux.

Notes et références

1) Merghoub B. 1972 — Le développement politique en Algérie, Paris, Armand colin,

2) — D'autres «*majalis»* ont fonctionné aussi en terme de conseils confédéraux notamment le plus ancien, *majlis cheikh Abderrahmane El Kourti* et *majlis Abi Mahdi Aissa Ibn Ismail* . Il semblerait qu'au moment où sombrait un *majlis*, un *cheikh* venait le relancer et le *majlis* prenait alors le nom du *cheikh*, voir l'*Ittifakat du M'zab*, présenté par Baamara Aissa, Alger, 1990.

3) Masqueray E. — Op, cit.

Le M'zab

Les Institutions

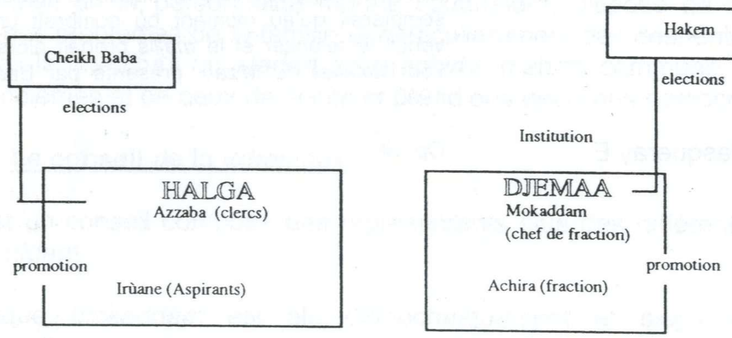

POUVOIR	Legislatif - judiciare	Executif
RESPONSABILITE	Supervision de l'ordre social, religieux, politique et economique	Gestion urbaine

1. 6 LA STRUCTURE URBAINE

L'urbanisme ibadhite se présente avec plusieurs caractéristiques. En dépit de l'austérité imposée par la rigueur qui représente un idéal social, de la rationalité et la fonctionnalité que la dureté du milieu impose, l'espace mozabite se présente avec un ordre bien défini, avec un style pur et sain, d'une efficacité aussi remarquable que la simplicité de son art.

L'espace du M'zab, à qui le mozabite doit son génie, sa discipline et sa rigueur dans la vie, est harmonieusement adapté à l'homme qui a choisi ce site à l'impitoyable nature, aux contrées plus favorables.

L'organisation spatiale exprime une fidèle traduction de l'ordre social et nous permet de saisir ces mécanismes d'articulation, à la fois des espaces et de la société, garants de la cohérence du système.

L'image en perspective, que la ville mozabite offre à l'œil, est celle d'une masse bâtie, dressée sur un piton rocailleux. Elle est imposante avec son ordre régulièrement serré, composé de maisons agglomérées, harmonieusement étagées sur les terrasses en rebord du plateau. Au point le plus haut, domine le minaret dressé au ciel, il annonce la ville et la protège, il est son garant et son système nerveux, il symbolise fortement la souveraineté divine.

Une couleur blanchâtre éclatante, à quoi parfois est conjugué un léger bleu, distingue fortement la ville de la palmeraie qui s'étale à ses pieds en tapis vert et prolonge son territoire.

Par son ordre, elle inspire la cohérence. Par son aspect compact elle traduit la cohésion de son corps social. Une cité finie, cohérente et ordonnée, où tout s'enchevêtre pour composer l'unité. La vue qu'elle offre ne permet en effet de distinguer les parties du tout ; une seule masse, enveloppée dans un drap blanc, bien gardée par son minaret dressé ciel.

Elle évolue en forme ovoïde, selon l'axe sud-est–nord-ouest. C'est en fait, au sud-est qu'elle se dirige ; et face au lever et la «*qibla*» *(direction de la Mecque, repère d'orientation pour la prière)* que la façade imposante de la mosquée s'oriente et les maisons exposent leurs voûtes et portiques de terrasses.

Jalousement attachée à son intimité, la cité ne permet une pénétration de vue dans son intérieur qu'à travers les portiques de terrasses, vides et ombrés qui se distinguent de la masse en lumière. Aussitôt que l'on rentre tout se referme aux regards.

Si le marché s'ouvre aussitôt et se trouve délibérément dévoilé par les bruits qui y sont produits et par l'ouverture de son espace, tout semble sombrer dans le secret, une fois ses limites franchies.

Les parcours n'indiquent en rien les directions, des enveloppes en murs alignées de part et d'autres protègent jalousement des enclos. En traversant, une série d'enclos emboîtés les uns dans les autres et se protégeant mutuellement, on aboutit au sommet à la mosquée, cœur de la cité. Si elle est là pour préserver l'unité et l'ordre de la cité, la cité la protège et la garde soigneusement à son tour.

Par leur localisation, implantation, occupation spatiale, échelle et proportion, la mosquée et le marché se distinguent du reste des espaces de la ville. Ils sont les deux centres qui interviennent dans l'organisation à la fois de la cité et de la vie sociale.

Le centre intime et le centre public, le centre sacré et le centre profane. A l'unité des opposés complémentaires qui structure l'univers, nord-sud, est-ouest, haut-bas, devant-derrière, cieux-terres, jour-nuit, lune-soleil, etc. ... se superpose un système de valeurs, qui façonne les modes de représertation du monde, du temps et de l'espace ; un schéma de valeurs dans lequel hommes et espaces trouvent place.

Nous allons examiner les principaux éléments structurants de l'espace urbain, en qualité d'espaces sociaux, espaces de vie, selon leur usage, rôle et pratique et en qualité d'espaces bâtis et d'objets architecturaux selon leurs aspects physiques et formels, leurs propriétés associatives et distributives.

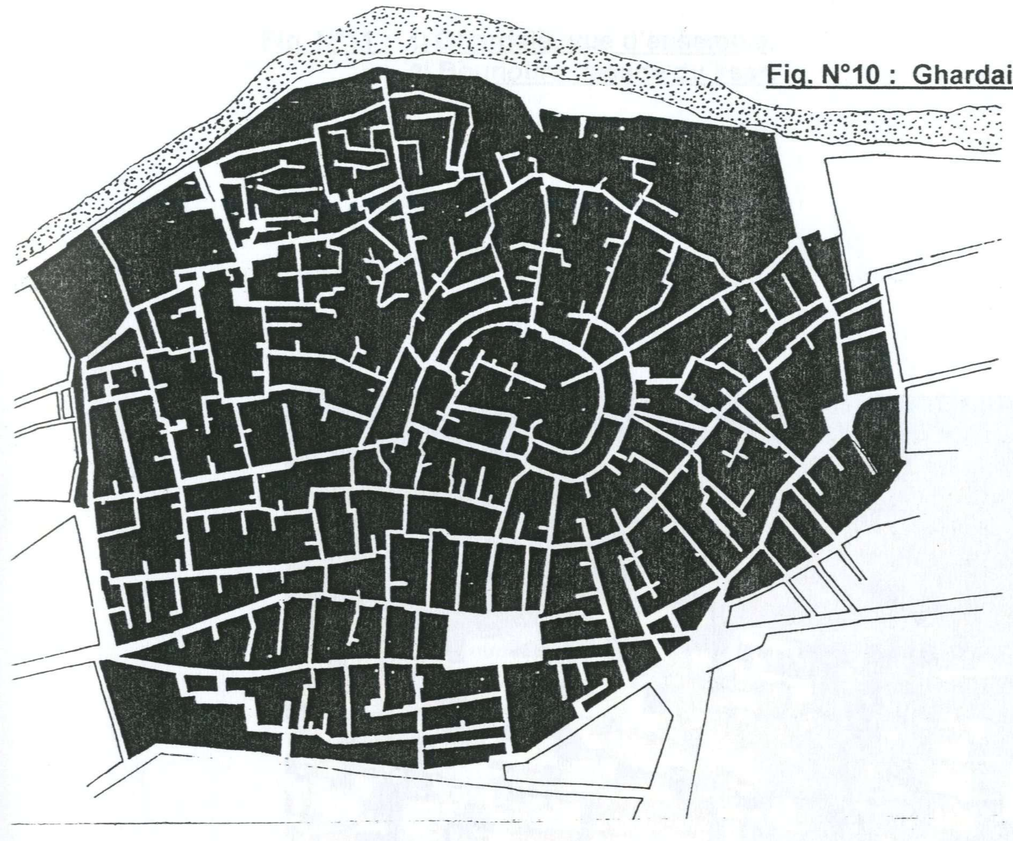

Fig. N°10 : Ghardaia, tracé

HABITAT INDIVIDUEL TRADITIONNEL DE FORTE DENSITE
KSAR DE GHARDAIA
TYPOLOGIE DU TRACE

Echelle, 1/5000

Fig. N°11 : 1) **Ghardaia, vue d'ensemble.**
2) **Bounoura, façade du ksar.**

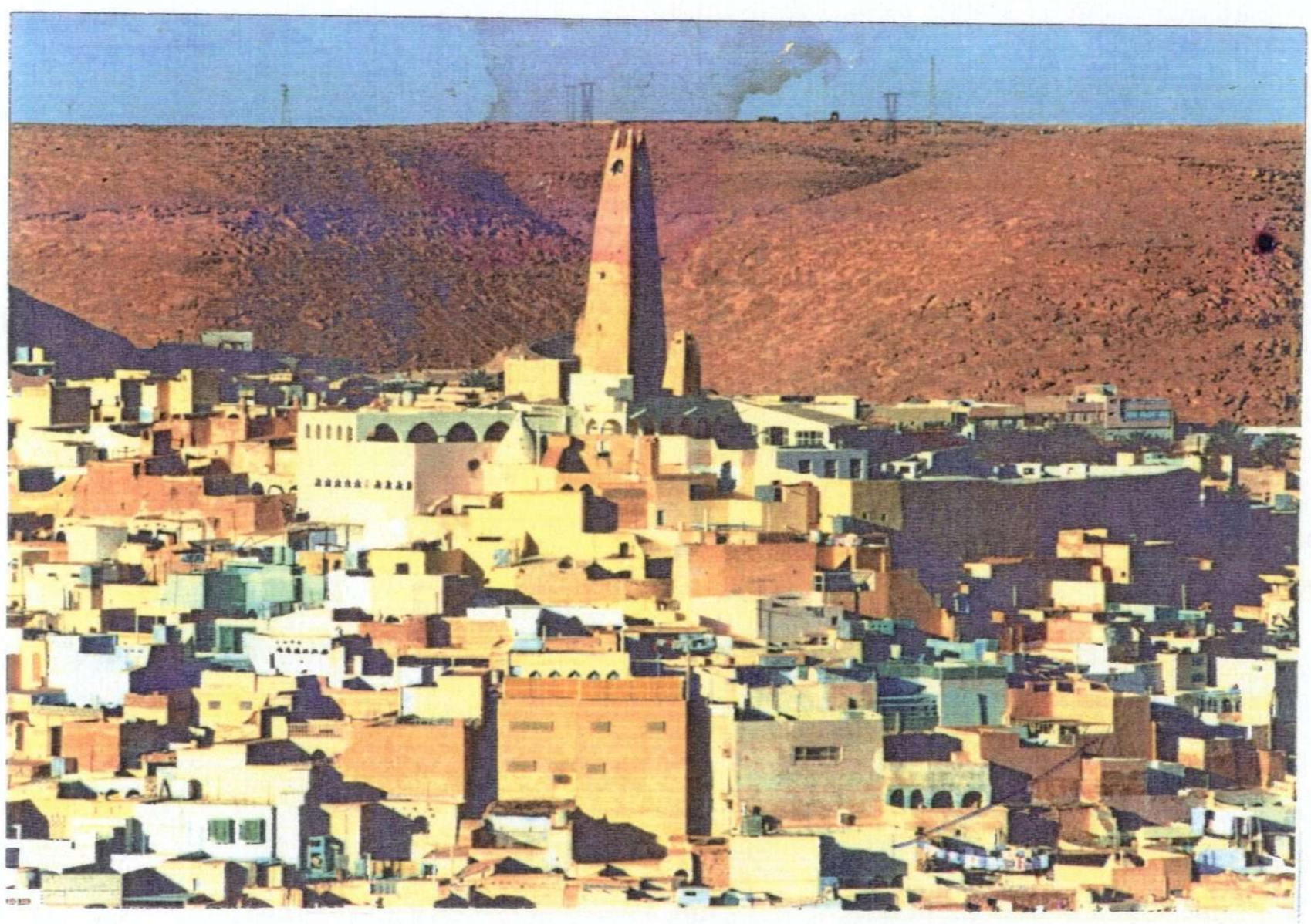

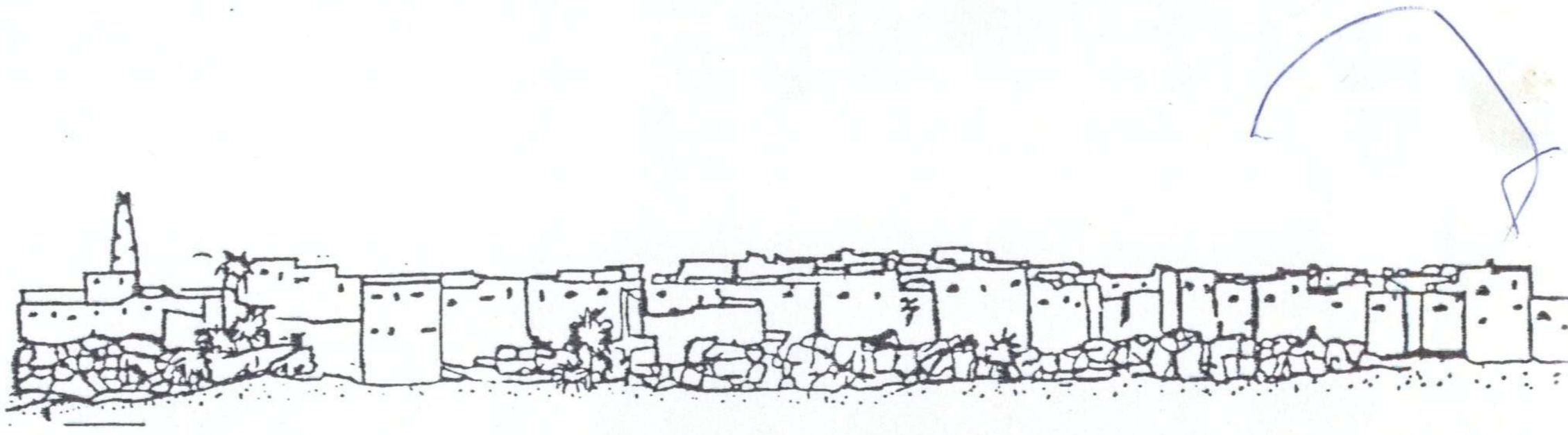

La mosquée

C'est l'élément le plus important de la ville, imposant par son volume et sa position dominante, élément ordonnateur et structurant de point de vue morphologique.

En effet, il est le cœur de la cité, en qualité d'espace de culte, siège du gouvernement, lieu de rassemblement, forteresse de défense et espace d'enseignement, etc. …

Si de loin, la mosquée au point le plus haut, expose son minaret, dressé au ciel, elle se trouve jalousement gardée et protégée par les différentes enveloppes emboîtées et hiérarchisées de murs de maisons. Elle n'est pas facilement accessible, aucun élément ne l'indique ni la signale, et aucune rue n'y conduit directement depuis le *«souk»* (place du marché).

Au point le plus haut de la ville, la mosquée occupe très souvent une grande partie de l'îlot et parfois un îlot entier (la deuxième mosquée à El Atteuf, la grande mosquée de Ghardaia).

Des cellules simples mises en réseau resserrent et engendrent au milieu, le *«çahn» (patio)*, cour découverte qui prolonge la salle de prière, elle articule les parties et gère les entrées et sorties.

La salle de prière constitue le cœur et le centre de la mosquée. Sa façade principale, coté *«mihrab»(niche creusée au mur, repère d'orientation et place de l'imam)*, occupe souvent l'extrémité de l'îlot, en terme de limite de croissance ; le mur s'expose ainsi librement à la vue, avec la saillie de son *mihrab* et les fentes de ses percées, en qualité de façade principale de la mosquée, orientée vers la *qibla* (sud-est). La mosquée s'étire ainsi d'un point à l'autre de l'axe du mur (nord-est / sud-ouest), elle est plus large que profonde.

Au côté opposé, le mur percé de quelques fenêtres s'ouvre sur le *çahn* (patio) qui prolonge la salle de prière.

Aux côtés latéraux, se trouvent les espaces annexes à la mosquée, salle d'ablution et de toilette, salle de prière pour les femmes, dépôt, salle d'enseignement «*mahdara*» et bibliothèque …

La salle de prière est souvent de forme régulièrement rectangulaire ; de gros piliers carrés, de hauteur modeste tracent des nefs croisées de parallèles et perpendiculaires et supportent le toit en voûtes.

Le sol plat, dallé et revêtu de chaux et de terre est recouvert de nattes.

Tout est d'une simplicité frappante, aucune décoration ni ornementation ne figurent sur les murs. Le *mihrab*, est une niche très simple creusée au mur de la *qibla*. Seules quelques petites niches creusées aux murs et aux piliers pour accueillir les lampes à mèches et d'autres plus grandes parallélipediques utilisées comme étagères, figurent comme mobilier de la salle.

Au côté opposé au *mihrab*, une porte s'ouvre sur le *çahn* (patio), c'est à la fois un espace de prolongement de la salle, un espace de distribution, point d'aboutissement de tous les accès, de la salle de prière, de la salle d'ablutions, de la porte extérieure de la mosquée ; c'est aussi un espace de transition et d'articulation entre le dedans et le dehors de la mosquée.

Le çahn, en arrivant, est l'espace à franchir avant de pénétrer dans la salle de prière, on est à la mosquée sans y être pleinement. C'est aussi par-là que l'on transite depuis la salle d'ablutions, c'est aussi de là que les escaliers montent vers la terrasse. C'est une cour découverte bordée de portiques.

Sur un côté du çahn, s'ouvre sous la galerie, la *mahdara* (salle d'enseignement), par contre dans les aménagements récents, les *mahdara* sont disposées sur un côté latéral de la salle de prière et disposent d'une porte indépendante qui s'ouvre directement sur l'impasse ou la ruelle. La *mahdara* présente le même plan que celui des maisons. Une cour interne bordée de quatre portiques, engendrée par quatre pièces ; au bas des murs sont maçonnées des banquettes en pierre où siègent les étudiants et au pied du pilier le plus exposé, est maçonné un siège circulaire en pierre pour l'enseignent ; au fond du petit vestibule d'entrée sont creusées au mur, des niches qui fonctionnent comme étagères.

Sur un autre côté du *çahn*, une porte s'ouvre sur la «*takerboust*» (salle d'ablutions). Elle comprend deux parties, celle où l'on réchauffe l'eau et celle des ablutions «*m'hal al oudhou*». Au centre de la pièce, un grand bassin construit sur le plancher, dont les bords sont maçonnés en banquettes et servent de sièges, à l'intérieur, des rigoles permettent l'écoulement d'eau vers la fosse ; c'est sur les banquettes que s'assoient les fidèles munis d'une aiguière pour faire les ablutions.

Tout autour du bassin et séparées par un étroit couloir de passage, sont disposées des salles d'ablutions «*m'rasel*». Se sont d'étroites pièces où une fente aménagée au sol permet l'écoulement d'eau, et au mur est suspendue une branche transversale «*jij*» pour accrocher les vêtements. Les salles de toilette par contre se trouvent en retrait et s'ouvrent directement sur l'extérieur.

Une portion d'escalier permet depuis le çahn d'accéder à la terrasse de la mosquée ; celle ci sert de lieu de prière aux moments de chaleurs et comme celles des maisons, est munie sur un côté, d'un portique s'ouvrant au sud-est «*tamenait*».

A un côté latéral de la salle de prière s'adosse une salle de prière pour les femmes, elle dispose d'une entrée indépendante et s'ouvre au bout d'un étroit couloir sur l'impasse.

A l'opposé de la *qibla*, sur un côté du çahn, s'élève le minaret, il a la forme d'un tronc de pyramide, à partir d'une base carrée de 6 m environ de côté, aux parois épaisses d'un mètre environ qui vont en diminution ; les quatre côtés du minaret s'élèvent avec une légère et progressive inclinaison et tendent à se rejoindre au sommet.

Il s'élève de 20 m environ et se termine par quatre doigts dressés au ciel ; une architecture originale qui a dû certainement influencer les minarets du Soudan, de forme similaire mais postérieurs à ceux du M'zab. Les quatre faces sont percées de trous qui servaient probablement pour lancer les projectiles en temps de défense. Un escalier intérieur qui s'adosse au mur et que supporte un gros pilier central permet la montée au sommet.

La croissance de la mosquée, se fait très souvent des deux côtés latéraux, dans le sens où d'une part le mur de la *qibla* occupe l'extrémité au point d'escarpement, et à l'opposé, le mur extérieur s'aligne sur le front de la rue principale, deux obstacles qui ne permettent d'éventuelle croissance.

Cependant, les maisons mitoyennes disposées aux côtés latéraux, dans la mesure où elles peuvent être rachetées par la mosquée, sont annexées à celle ci et lui offrent des emprises nouvelles pour une éventuelle croissance. Si les aménagements récents interviennent avec beaucoup d'éléments nouveaux qui relèvent du monde moderne, (matériaux, mobilier, umière, procédés, etc...) le schéma de principe d'organisation demeure le même.

La mosquée dans la ville

Au point le plus haut de la ville, la mosquée occupe une grande partie de l'îlot et parfois un îlot entier. Tout l'enclos de la mosquée est ceinturé de murs, aucun signe extérieur ne la signale. Presque dans toutes les mosquées, le mur de la *qibla*, s'aligne sur l'extrémité sud-est de l'îlot, à la limite naturelle de l'escarpement du terrain, point de chute de niveau ou à la limite avec l'espace public, rue.

La rue de la mosquée devait être la première rue, dont le tracé est déterminé en partie par l'axe du mur de la *qibla,* et la paroi définie grâce à l'alignement du mur extérieur de la mosquée.

C'est sur cette rue que s'ouvre le *çahn* par la porte principale de la mosquée ; le *çahn* à partir duquel on accède à la salle de prière, à la salle d'ablutions et à la terrasse, est à la fois un espace central de distribution et joue le rôle de la chicane ou *skifa*, comme espace de transition ; parfois la salle d'ablution dispose d'une deuxième porte indépendante qui s'ouvre sur cette même rue.

Sur les deux côtés latéraux, les murs extérieurs devaient s'aligner sur les fronts d'impasse, que la mosquée partage avec des maisons mitoyennes, où s'ouvrent les espaces annexes notamment la salle de prière des femmes.

La grande mosquée de Ghardaia occupe un îlot entier, au sommet du monticule. Elle est ceinturée par une étroite voie sinueuse et couverte, qui suit la courbe de niveau. Tout porte à croire qu'il s'agirait d'aménagement postérieur de passages initialement impasses, après rachat de maisons mitoyennes.

La rue principale, premier tracé de la ville dessine en sorte, l'axe d'une forme ovoïde que prend la première assiette du plateau ; à cette première vont succéder des portions ovales disposées sur des niveaux régulièrement étagés.

Fig. N°12 : 1) Mosquée Sidi Brahim, à El'Atteuf.
2) Minaret. (Source, OPVM)

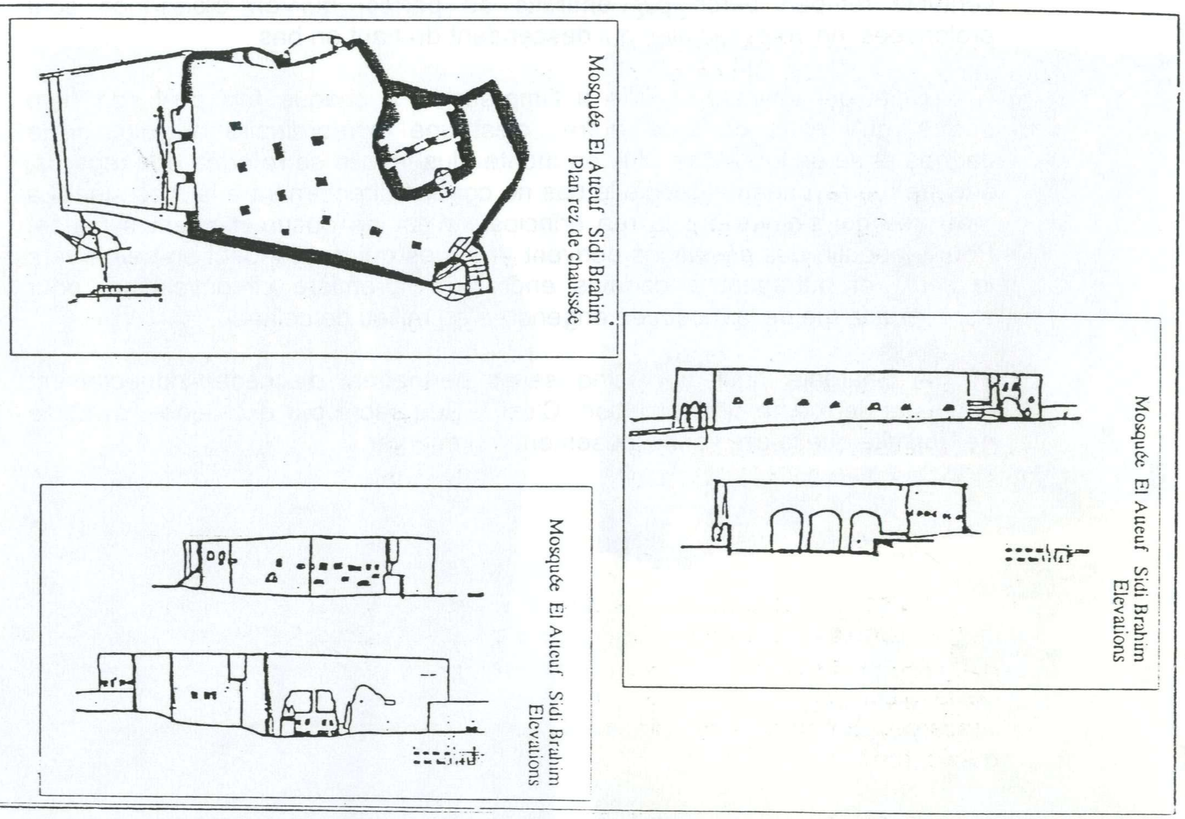

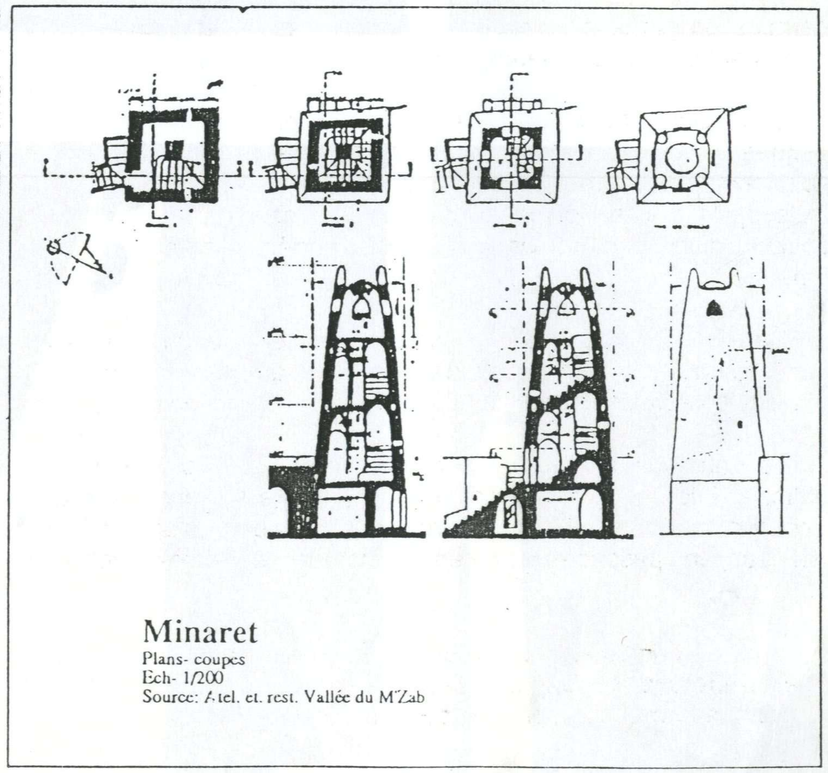

Minaret
Plans- coupes
Ech- 1/200
Source: Atel. et. rest. Vallée du M'Zab

Les maisons des pourtours s'alignent avec leurs murs aveugles sur les fronts des rues circulaires, qui épousent les rebords du plateau. Elles constituent un véritable rempart percé par endroits de portes, qui en croissance sont prolongées, en voies radiales qui descendent du haut an bas.

Celui qui traverse la ville a l'impression à chaque fois qu'il sort d'un enclos, qu'il entre dans un autre ; c'est une extraordinaire articulation de dedans et de dehors. Mais plus on monte plus la ville se referme aux regards, aucune rue rayonnante depuis le bas ne conduit directement à la mosquée. La mosquée qui s'ouvre sur la rue principale n'est en aucun moment signalée. Pour y aboutir, des déviations dérivent des rues qui descendent en rayon vers le *souk*, et rattrapent à certains endroits la première circonvolution, pour accéder à la rue de la mosquée engendrée au milieu de celle-ci.

A Ghardaia, seulement cinq issues permettent d'accéder indirectement depuis la deuxième circonvolution. C'est le lieu sacré par excellence symbole de l'intimité que la cité tient jalousement à préserver.

Fig. N°13 : Mosquée, intérieurs et minarets

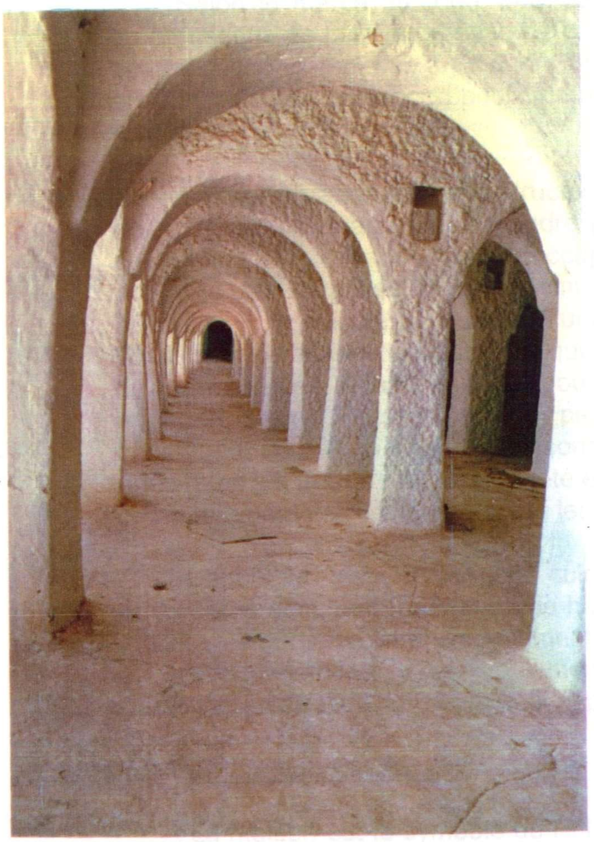

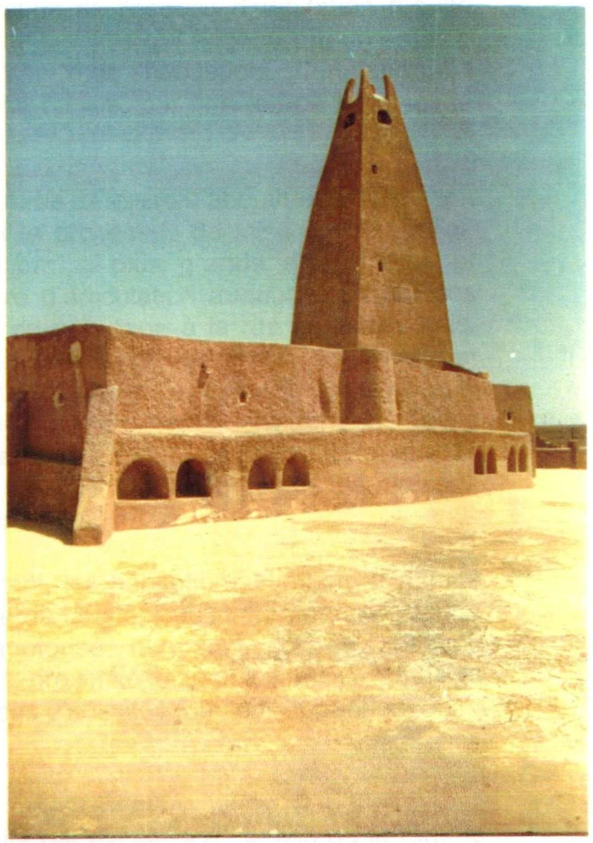

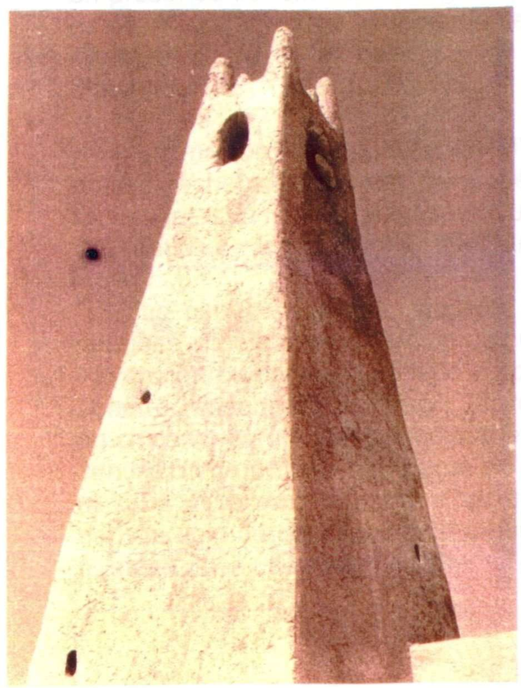

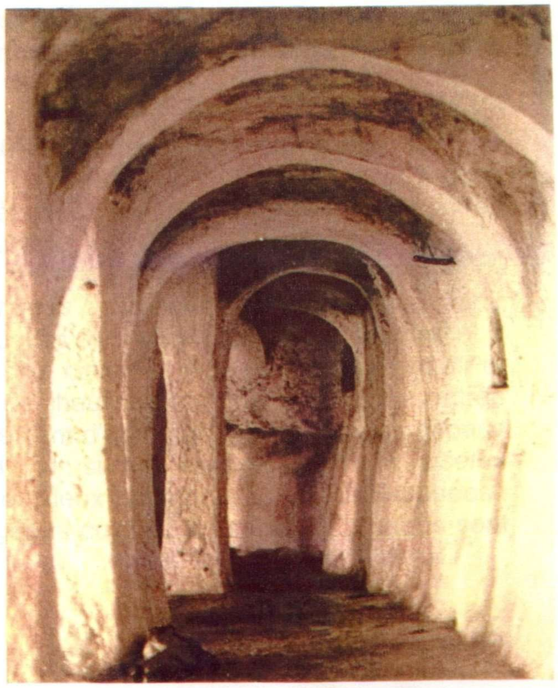

L'habitation

Selon le même procédé, la structuration de l'espace d'habitation résulte du processus de mise en réseau de cellules simples qui engendrent un espace central (le patio), «*ammas an tadart* », au centre de l'habitation. L'habitation est ensuite articulée à l'espace public, impasse ou rue, par une entrée en chicane «*skifa*».

La multiplication de cette structure (l'unité d'habitation) aboutit à la formation de l'unité de voisinage, qui engendre par le processus de mise en réseau de ses unités, un espace central, occupé par la plus grande d'entre-elles et prolongé par l'impasse, espace semi-privé d'articulation auquel s'ouvrent ces habitations ; il articule à son tour, l'unité de voisinage à la rue espace public. C'est une hiérarchie de structures qui s'enchevêtrent, de filtres, de dedans et de dehors. Les habitations du pourtour alignées sur le front de la rue, engendrent ces masses et les protègent avec leurs enveloppes ; elles constituent pour ainsi dire des maisons remparts. Les maisons s'imbriquent les unes dans les autres ; la mitoyenneté est fortement traitée et toutes les maisons communiquent entre elles à travers les terrasses.

Depuis la mosquée au point culminant, les habitations symbole d'intimité et du sacré occupent toute la partie haute de la cité. Aucun commerce, aucune activité, ni même un mouvement motorisé n'y sont tolérés, espace exclusivement intime. C'est seulement à proximité du *souk* (marché), dans la partie basse que les commerces et espaces d'activités font leur apparition.

La maison mozabite

La maison est le symbole de l'intimité par excellence ; le lieu où la femme passe la plus grande partie de son temps, où la femme évolue aisément alors que l'homme, s'y trouve contraint par des règles, il doit signaler son arrivée, et en présence de femmes étrangères, il doit se retirer dans son petit salon ; une petite pièce à entrée indépendante «*al hùdjrate*». Ainsi la préservation de l'intimité du foyer et celle de la femme impose, un ensemble de règles d'architecture.

La maison traditionnelle du M'zab est généralement construite, sur une masse rocheuse ; elle est composée, outre la cave creusée dans la masse rocheuse, d'un rez-de-chaussée, d'un étage et des toits terrasses. Elle est très souvent d'une forme carrée ou rectangulaire.

Le centre vital de la maison «*ammas an tadert*», est un patio à partir duquel s'effectue l'organisation des espaces et la répartition des fonctions, et à travers le trou central aménagé au plafond, circule la plus grande partie d'air et pénètre l'essentiel d'éclairage. Le rez-de-chaussée est composé d'une entrée en chicane, où un coin permet généralement d'abriter la chèvre, et d'un espace central bordé de piliers et percé au plafond ; sur cet espace s'ouvre la «*tisefri*» (le salon de femmes) et il arrive qu'une ou deux chambres y soient disposées ; dans le coin de cet espace est aménagée la cuisine, les salles de toilettes sont rejetées dans un recoin.

Une portion d'escaliers nous permet d'accéder à l'étage et s'ouvre sous le portique de ce dernier. L'étage est structuré d'une façon similaire au rez-de-chaussée, avec un espace central muni de portique et percé au sol ; sur cet espace s'ouvrent la *tisefri* et les chambres ; un coin y est réservé pour la salle de toilette. Une autre portion d'escaliers permet l'accès aux toits-terrasses, c'est une vaste cour découverte et percée au sol ; un portique ouvert au sud-est, y est aménagé sur le côté ; parfois de petites pièces y sont aménagées à l'aide de cloisons, permettant à plusieurs couples à la fois d'y dormir durant les nuits d'été.

Au rez-de-chaussée, l'entrée en chicane *skifa* permet bien que la porte reste ouverte, de protéger l'intimité du foyer. Un moulin à graines s'y trouve souvent disposé, il est composé de deux meules circulaires en pierre ; s'y trouve aussi *«tkhabit»* (récipients en terre servant de réservoir d'eau) afin de faciliter la tâche au porteur d'eau. Un coin tout près de l'entrée est généralement réservé pour la chèvre ; En effet la chèvre est l'animal domestique dont dispose chaque famille, lui assurant le besoin en lait ; l'âne est aussi un animal domestique fréquent dont disposent les familles, il leurs assure le transport.

La hauteur de l'entrée est selon un seuil très limitée, afin d'assurer une meilleure sécurité et permettre à celui qui se trouve à l'intérieur de voir sans être vu. L'entrée est très simple, elle est dépourvue de toute décoration, à l'exception parfois, d'une main de bénédiction pour chasser les mauvais esprits. La porte de l'entrée est faite en bois de palmier, d'une résistance valable pour à peu près un siècle et même plus. L'entrée est séparée de l'espace central par une petite cloison, percée d'un trou voyant de 50 m à peu près du sol, permettant à une personne assise derrière, de contrôler le mouvement à l'entrée.

On accède ensuite, à une cour centrale *«ammas an tadert»* ; c'est un patio bordé de piliers et d'arcades, en terme d'éléments porteurs intermédiaires, vu la contrainte que pose la portée maximale des traverses en bois de palmier, (en moyenne deux mètres). Un grand trou central est percé au plafond, il assure l'essentiel d'éclairage et d'aération, vu l'absence des fenêtres et des ouvertures conductrices de chaleur, à l'exception de quelques petits trous percés aux murs. Tout au long des murs sont percées des niches, servant d'étagères. Des barres en bois *«jij»* y sont scellées pour suspendre des vêtements et des outres en peau de chèvre pour rafraîchir de l'eau. Au sol est généralement prévu un écoulement d'eau. *ammas-an-tadert* ou l'espace central est le centre vital de la maison, l'élément le plus aéré et le plus éclairé.

C'est à partir de là que s'effectue l'organisation de l'espace et la diffusion des fonctions. C'est aussi l'espace le plus fonctionnel et le plus utile de la maison ; la plupart des activités domestiques y ont lieu, les femmes y préparent la cuisine et y travaillent la laine et le tissage, dans la mesure où un métier à tisser y est installé. Les femmes y reçoivent et la famille s'y installe pour manger en absence d'invité étranger. Le volume imposant de cette pièce centrale, lui donne ainsi l'aptitude de remplir cette multitude de fonctions et d'assurer une animation essentielle et permanente.

La *tisefri* ou le salon de femmes se trouve dans toutes les maisons du M'zab. C'est une assez grande pièce qui s'ouvre largement sur l'espace central ; outre sa fonction de séjour et d'accueil, elle abrite la nouvelle accouchée, qui y reste, quatre ou cinq semaines, durant lesquelles elle ne peut rejoindre le lit conjugal. C'est la pièce principale qui vient prolonger l'espace central, et elle est orientée délibérément au sud-est en qualité de repère d'orientation face au lever et pour des considérations climatiques.

Parmi les deux ou trois pièces qui s'ouvrent sur l'espace central, une petite pièce est réservée comme dépôt de dattes et de vivres, «*tasaka- nal-awlet»*. Alors que les chambres à coucher, signe d'intimité sont disposées à la droite de la *tisefri*, position signifiante du béni, la cuisine est aménagée dans un coin de l'espace central, traditionnellement côté apposé à la *tisefri*.

La cuisine *«inayen»* est composée d'une cheminée, à laquelle s'ajoutent quelques niches étagères percées au mur, et une aiguière supportée par un socle en pierre«*sajel»*, pour et lavage et le rinçage.

Dans le recoin du même espace et au côté gauche de la *tisefri* signe d'impureté, sont aménagés les W-C ; c'est une étroite pièce qui ne dépasse par généralement le m2, avec une fente au sol, qui permet de déverser les matières, dans un puits, dont l'ouverture sur la façade permet de les récupérer, pour les utiliser comme engrais.

Tout près des W-C, se trouve une salle de toilette étroite ; on y trouve généralement une aiguière en poterie *«labrik»* supportée par un socle en pierre «*sajel*»; *Jij* une petite barre en bois y est scellée au mur, pour suspendre les vêtements ; un trou percé au sol permet de reconduire l'eau usée vers les fosses ou le puits à l'aide de tuyaux en poterie. L'évacuation des eaux usées se fait suivant deux systèmes, la petite quantité d'eau utilisée pour la toilette est évacuée généralement vers le puits de déchets, alors que les grandes quantités d'eau usée sont évacuées à travers le trou percé au sol de l'espace central, vers la fosse creusée dans la masse rocheuse. Quant à l'eau de pluie, elle est évacuée vers l'extérieur des maisons, à travers des gargouilles en poterie, aménagées dans les coins de la terrasse.

«al'hùjrate» est le salon d'accueil des hommes, c'est aussi le lieu de retraite de l'homme en présence de femmes étrangères, à la maison. C'est une toute petite pièce située, en retrait de l'espace central, elle jouit d'une autonomie entière dans le sens où elle dispose d'une entrée indépendante, qui s'ouvre directement sur la rue. Le salon de l'homme ou celui de la femme est meublé d'une manière très simple. Un tapis multicolore couvre en terme d'isolant, toute la partie inférieure des murs à un mètre presque du sol ; des matelas sont disposés tout autour du salon avec au milieu, un tapis de mêmes dimensions.

Des niches percées au mur servent d'étagères ; des trous d'éclairage sont percés sur la partie supérieure des murs et d'autres voyants sont percés sur la partie inférieure conformément à la position assise.

A travers une portion d'escalier, on accède à l'étage. Celui-ci présente une structure similaire à celle du rez-de-chaussée, à la différence qu'une partie de l'étage se trouve parfois découverte, et seulement deux côtés sont munis de portiques *«ikomar»* et se trouvent ouverts au sud-est. La partie découverte permet une meilleure aération et un plus grand éclairage, et toute l'activité domestique est transférée vers l'étage pendant des périodes de l'année ; il arrive aussi que la famille s'installe principalement à l'étage.

A l'étage, se trouve aussi la chambre nuptiale ; la tranquillité recherchée par le couple nouvellement marié, explique son retrait. En outre au lit conjugal en bois et haut perché, les autres meubles de la chambre nuptiale assez particuliers consistent en, un panneau à étagères fixé au mur et une grande caisse en bois que l'on place soit à l'entrée ou sous le lit perché. Toute la partie inférieure des murs, à un mètre du sol, est couverte d'un tapis multicolore alors que le plafond est couvert d'un tissu où sont suspendues des bandelettes ; il faut souligner cependant que le mobilier de la chambre nuptiale est ramené par la mariée et lui appartient.

Une autre portion d'escalier, nous permet d'accéder aux toits-terrasses qui servent de dortoir durant les nuits d'été.

Un portique latéral exposé au lever, au sud-est s'y trouve, pour servir d'abri en cas de pluie ; il arrive aussi que la terrasse soit divisée par petites cloisons en pièces, permettant à plusieurs couples à la fois d'y dormir.

Par contre, les caves creusées dans la roche même permettent, grâce à l'isolation des rayons solaires, de dispenser de la fraîcheur pendant les journées chaudes d'été ; et d'offrir une température douce grâce à l'inertie thermique durant les nuits froides d'hiver. Elles sont destinées essentiellement au repos.

Toute l'organisation spatiale compacte et centralisée par le patio de l'habitation mozabite relève d'une part du mode culturel d'appropriation de l'espace, fondé essentiellement sur les principes de centralité, d'intimité et de sociabilité ; et obéit d'autre part aux exigences bioclimatiques du climat aride, fondées essentiellement sur le principe de la protection contre la chaleur et les vents.

Ces principes se trouvent traduits, au niveau de l'implantation à forte mitoyenneté, l'organisation spatiale compacte et centralisée par le patio, l'orientation, le mode vertical d'éclairage et d'aération, l'architecture et la construction (procèdes et matériaux).

Fig.N°14 : Le M'zab, habitation
(Source, OPVM)

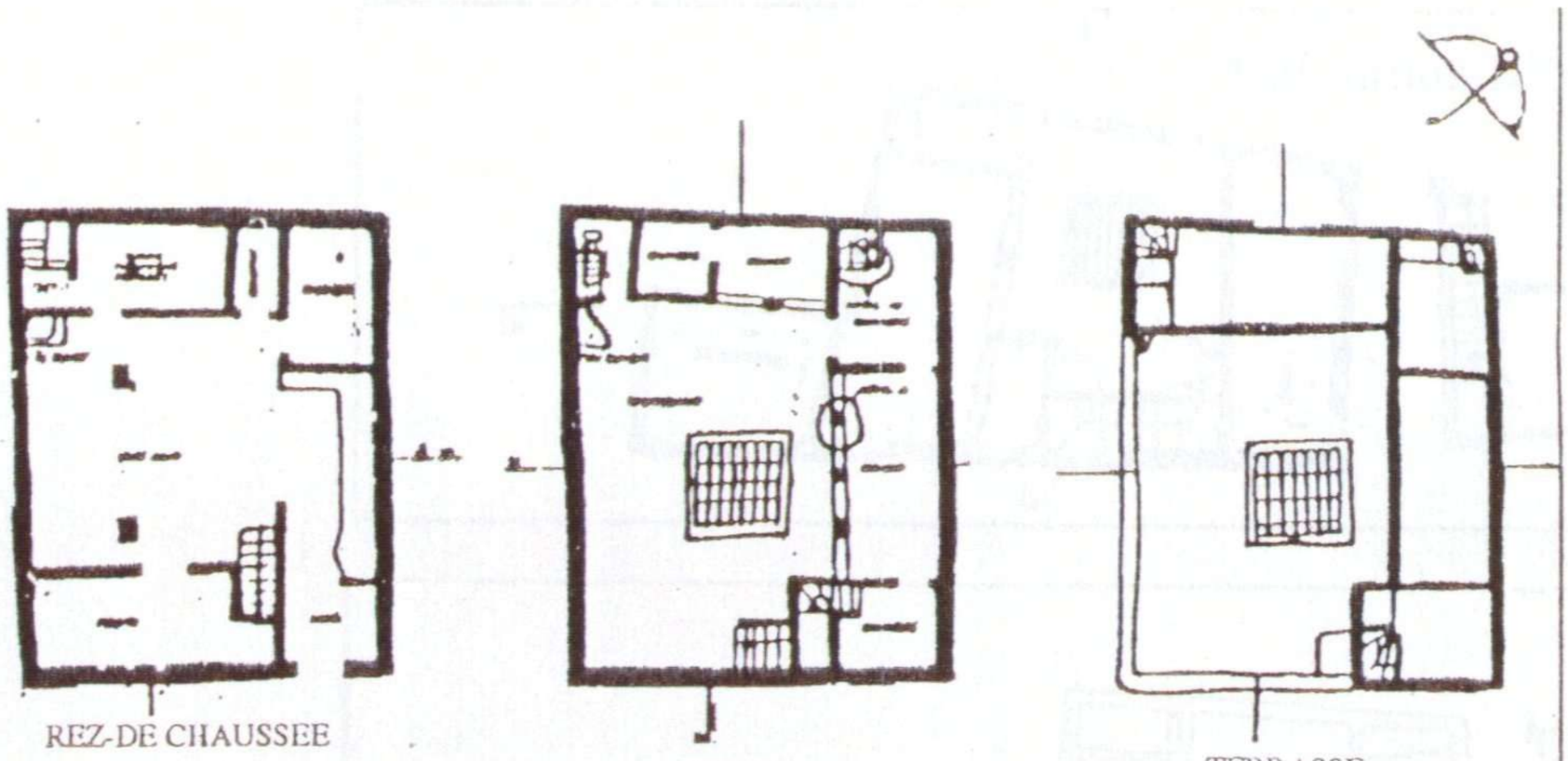

ATELIER D'ETUDES ET DE RESTAURATION DE LA VALÉE DU M'ZAB		PLANS	R14
HABITATION	BENI ISGUEN PALMERAIE	Echelle1/250	
KOUSI OMAR		Relevé10/79	BIP

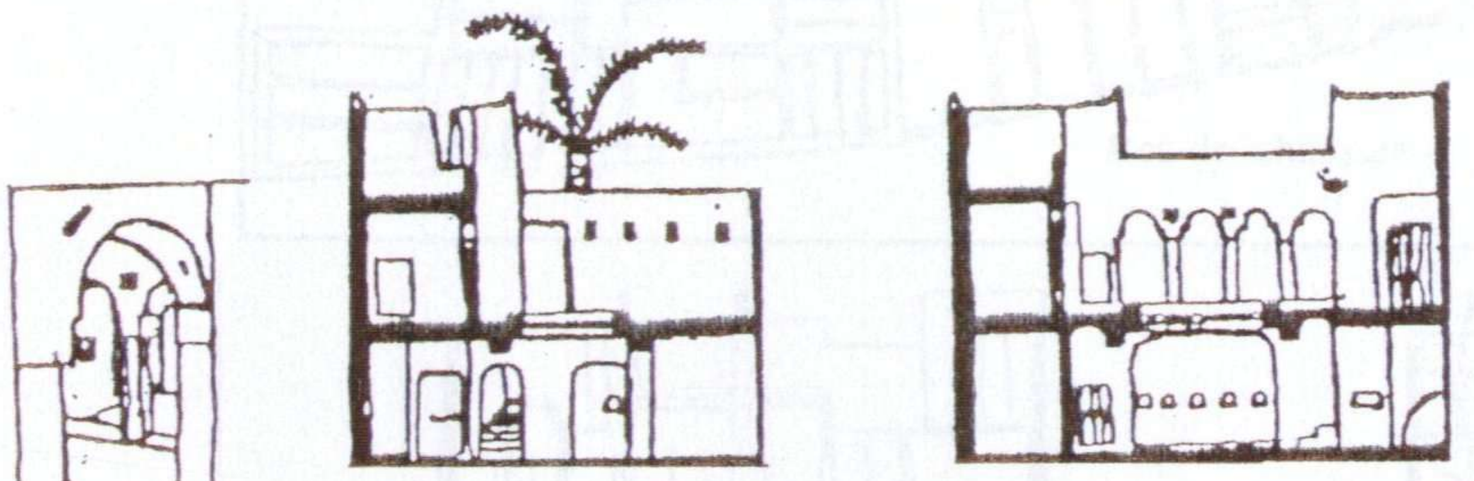

ATELIER D'ETUDES ET DE RESTAURATION DE LA VALÉE DU M'ZAB		Coupes Details	R14
HABITATION	BENI ISGUEN PALMERAIE	Echelle 1/250	
KOUSI OMAR		Relevé10/79	BIP

Fig. N°15 : Le M'zab, habitation
(Source, OPVM)

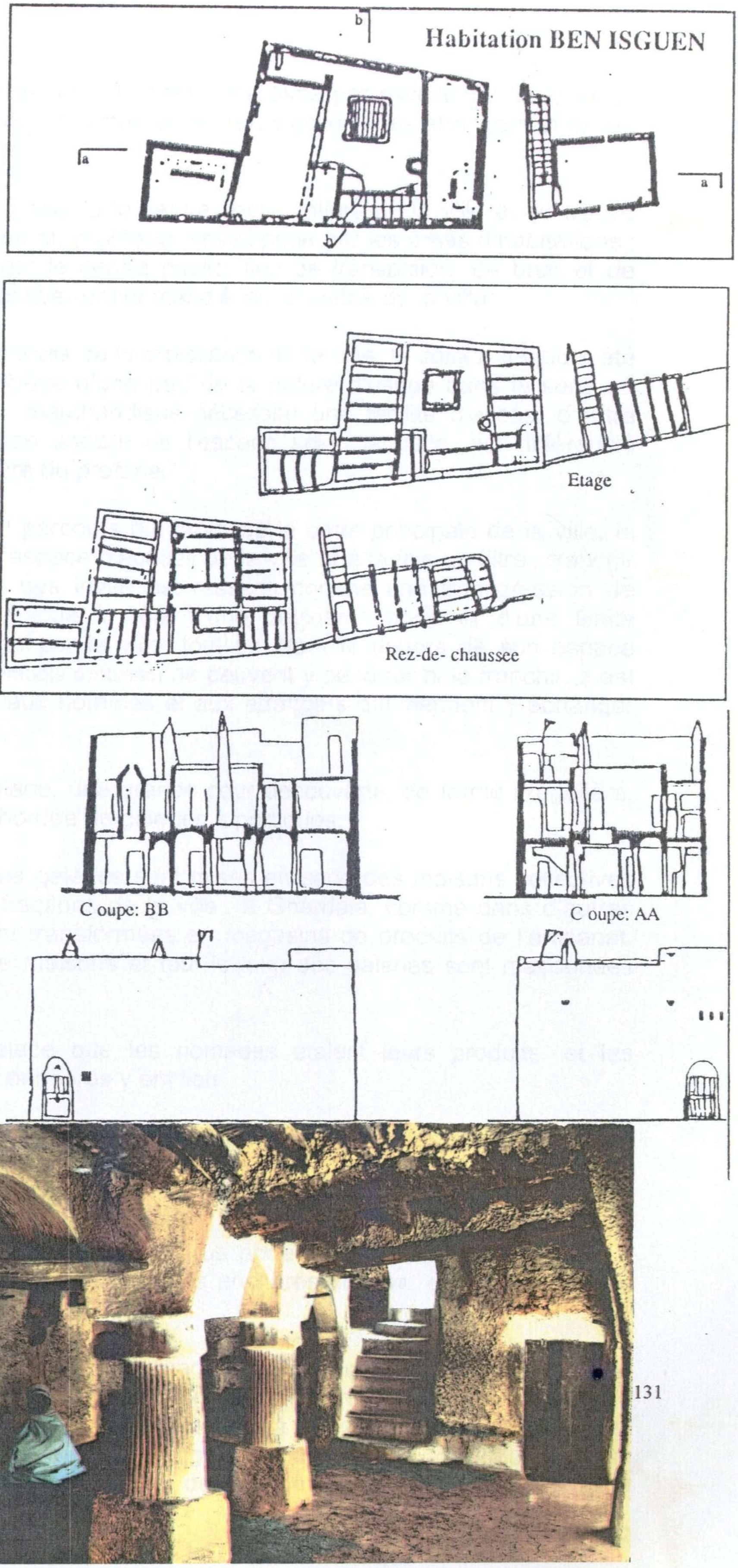

Le souk

C'est la place du marché, le centre d'activité par excellence de la ville ; c'est aussi le lieu de rencontre masculine, lieu d'accueil des étrangers et le lieu de réunion de la *djemaa*.

Si la mosquée représente le centre sacré, intime de la ville et se trouve aussi implantée au sommet, protégée, enveloppée par les amas d'habitations ; le marché par contre est le centre public, lieu de transaction, de bruit et de rencontre et se trouve délibérément rejeté à la périphérie de la ville.

Dans toutes les phases de la croissance de la ville, le *souk* a toujours été déplacé. Sa position, relève d'une part de la nature d'usage dans le sens où l'approvisionnement en marchandises nécessite une facilité d'accès, d'autre part d'une représentation sociale de l'espace selon laquelle, est différencié l'intime du public, le sacré du profane.

Au-delà d'un court parcours qui prolonge la porte principale de la ville, le *souk* apparaît comme l'espace d'accueil de la ville et à la fois un filtre ; franchir sa limite si on n'y est pas invité est ressenti comme une transgression de l'intimité de la ville ; il joue le rôle d'une deuxième porte et d'une limite intérieure, il est contenu par la ville, tout en étant le dehors de son espace intime ; les femmes, (symbole d'intimité) ne peuvent y pénétrer ni le franchir, il est exclusivement réservé aux hommes et aux étrangers qui viennent y échanger leurs produits.

C'est une vaste place, une grande cour découverte, de forme irrégulière, souvent rectangulaire, bordée de galeries à portiques.

Tout le long de ces galeries sont mises en série des maisons collectives qui appartiennent aux fractions de la ville ; à Ghardaia, comme dans d'autres villes, ces maisons sont transformées en magasins de produits de l'artisanat. Entre les ouvertures de maisons et tout le long des galeries sont maçonnées des sièges en pierre.

C'est sur cette place que les nomades étalent leurs produits, et les séances de ventes aux enchères y ont lieu.

Les autres magasins sont implantés à la naissance des rues adjacentes qui prolongent dans ce sens le marché.

A Ghardaia, marché très important, la localisation des commerces voit s'appliquer une spécialisation ; chaque rue porte le nom de la spécialité, on y trouve, le marché de légumes, celui des enchères «*dlala*», celui de la viande ...etc.

Très souvent un *m'çalla* petit espace de forme circulaire et surélevée est maçonné en retrait, il sert de lieu de prière ; à Ghardaia il se trouve du côté ouest, et à El Atteuf, il se trouve à l'extérieur à proximité de la grande porte. Parmi les maisons disposées le long des galeries, se distinguent deux particulières, dont une servait de lieu de réunion de la «*djemaa*»*(conseil de la*

cité), et une autre de lieu d'accueil des hôtes étrangers. Le crieur désigné par la mosquée, dispose également d'un dépôt au *souk* ; il est aussi chargé de contrôler avec ses adjoints le marché et de faire respecter les règles de mœurs et de transactions, une sorte de police de marché.

Le souk de Ghardaia est une vaste et rectangulaire place ; son grand coté est orientée nord-ouest / sud-est, et ses côtés mesurent respectivement 75 mètres et 44 mètres. Elle constitue le point d'aboutissement des artères qui descendent en rayon depuis le haut.

A El Atteuf, des rues la traversent en largeur selon l'axe nord-sud, et permettent depuis la grande porte, l'accès à l'intérieur de la ville ; l'une monte en rayon vers le haut, l'autre pénètre vers le côté sud, et une autre prend naissance à l'extrémité nord (à l'angle) et conduit vers le côté ouest ; Une branche dévie au sud pour rejoindre la rue montante. Parallèlement à trois côtés, des voies contournent la place et servent de parcours aux femmes pour rejoindre les deux bouts de la ville sans franchir la place

Ces rues au départ de la place, sont des rues commerçantes, tout au long y sont alignées des magasins et des commerces. Ce sont des boutiques régulièrement mises en séries, elles s'ouvrent sur la rue et s'adossent à des murs mitoyens de maisons qui leurs tournent le dos, en s'ouvrant vers l'intérieur au côté opposé. Ces rues qui s'enfoncent dans la ville, constituent à leurs points de départ de la place, de véritables limites inaccessibles aux étrangers non autorisés ; elles étaient autrefois soigneusement closes le soir avec des chaînes scellées dans le mur.

C'est seulement aux environs de la place du marché que les commerces et les activités sont tolérés ; au-delà d'une certaine limite en s'enfonçant dans la ville, celle-ci sombre dans le calme ; seules les habitations garantes de l'intimité, s'offrent au regard.

Fig.N°16 : Le M'zab, souk

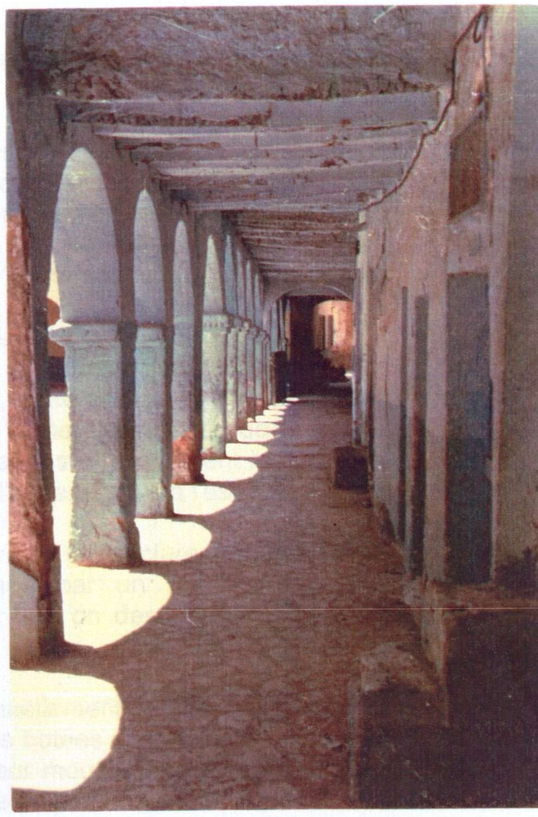

Les parcours

C'est à travers un réseau de rues étroites et sinueuses que la circulation s'effectue dans la cité.

Concernant la forme du tracé, le réseau est structuré principalement selon un tracé radio-concentrique, composé de deux types de voies. Des circulaires qui suivent le rythme des courbes de niveaux, empruntent les rebords du plateau et délimitent une hiérarchie d'anneaux. Et, des radiales qui descendent en rayon de haut en bas ; et aux points d'intersection déterminent des carrefours.

Du point de vue variation typologique, les principales rues relient les portes de la ville, leurs points d'aboutissement, entre elles. Les impasses, sont des pénétrantes, qui dérivent des rues ; elles forment un réseau de branches enfoncées dans les îlots, desservent les habitations et constituent la catégorie tertiaire du réseau hiérarchisé ; elles articulent l'espace privé à l'espace public.

A El Atteuf, et souvent le cas des autres villes, la structure du réseau dans la partie haute est très irrégulière, dominée par un nombre important d'impasses, qui se substituent aux rues ; et plus on descend, plus le tracé retrouve des formes plus ou moins régulières.

Les voies radiales et circulaires, continuellement interrompues par de véritables seuils, doivent marquer à chaque fois butées contre l'écran d'un mur, une légère déviation pour ensuite reprendre leur mouvement et ainsi de suite, selon un tracé en serpent, composé souvent de séquences en T.

La plupart des radiales (voies de courtes portées) montent en serpent et en escalier, à chaque fois butées contre la paroi d'une rue circulaire, elles marquent une déviation pour reprendre leur cours. Les rares cas où une radiale traverse directement une circulaire, les carrefours déterminés sont souvent en forme de X, alors que dans la partie basse il arrive que les intersections se fassent à angle droit, mais un léger mouvement de retrait ou d'avancée de l'alignement marqué délibérément, fait obstacle visuel.

La mosquée est difficilement accessible, les voies radiales n'y pénètrent pas directement, c'est à l'aide de leurs branches dérivées qu'elles rattrapent la rue principale de la mosquée.

Le tracé des voies circulaires (voies de plus grande portée), serpente selon un rythme régulier ; les murs de maisons se conforment dans leur alignement à un tracé en serpent qui marque à rythme régulier (tous les 20 mètres dans les rues et 10m dans les ruelles) une inflexion de la courbe, imposant des seuils visuels et des brise-vent.

Nous sommes portés à croire à un urbanisme très pensé qui traduirait fidèlement cette forte aspiration à la préservation de l'intimité, de la sécurité et la protection du soleil et des vents. L'irrégularité résulterait moins de la nature du site que d'une exigence de l'intimité sécurité et climat.

Ce n'est certainement pas une maladresse ou méconnaissance de la géométrie. Ravereau l'a bien souligné, les matériaux employés au M'zab, notamment les charpentes de solives de palmier, sont des outils qui impliquent une forte orthogonalité. (1)

Du point de vue du traitement, les rues sont plus étroites dans la partie haute, (avec une largeur variant entre 2et 3 mètres au maximum), alors que dans la partie basse on enregistre parfois des largeurs supérieures (allant jusqu'à 5 mètres).

La couverture partielle de certains passages, permet outre l'effet climatique, l'extension à l'étage des maisons mitoyennes ; toutefois cette opération obéit à des procédures et règles particulières.

Les sols des rues sont presque tous dallés ; certaines rues sont partiellement aménagées en escalier sur les points forts de la pente.

Les maisons régulièrement alignées à la limite des voies principales, forment une sorte d'enveloppe, et constituent avec leurs murs un rempart de protection.

Du point de vue paysage, les caractères sont presque tous identiques ; les portes de maisons sont souvent surmontées d'un dessin de main de bénédiction ; un trou percé au mur permet d'activer le mécanisme de la serrure ; quelques trous de lumière et d'aération sont percés au mur ; des gargouilles en terre aménagées au niveau de la terrasse pour évacuer les eaux de pluie, animent par leur reflet, les façades ; aux murs sont souvent aménagées des niches pour recueillir les lampes à huile pour l'éclairage de la rue. Aucun signe particulier ne distingue une rue d'une autre si ce n'est la variation de nature, de statut et d'échelle, rue, ruelle, impasse ; la couverture des passages n'est pas systématique et n'obéit pas à un rythme régulier.

Les puits constituent les sources principales d'alimentation en eau ; ils sont implantés dans chaque quartier, et dans les principaux bâtiments de la ville (mosquée et souk). Dans des coins ou au milieu des rues, leurs sont aménagées des cellules en cubes, avec des ouvertures en arcades vers la rue. En plus des niches d'éclairage percées aux murs, Ils constituent le mobilier u bain par excellence ; ils animent les passages non seulement par la présence de leurs objets mais par le mouvement qu'ils créent et les événements qu'ils engendrent. C'est là que les jeunes viennent tirer leurs besoins en eau, point de rencontre, de joie et de dispute, un lieu qui occupe dans la mémoire de la ville une place considérable.

Cependant, les rues qui prolongent le marché dans la partie basse, sont animées par les façades des magasins alignés sur le front. Alors que dans la partie haute, le réseau des impasses est plus dense. Aucune direction n'est signalée, seules l'habitude et la pratique, riches en signes et symboles sont capables de produire une certaine lisibilité et orientation dans l'espace ; tout sombre dans le secret, moyen assez efficace pour préserver l'intimité de la cité.

Sur le plan toponymique, les noms de rues ou de quartiers aussi rares qu'ils soient, se réfèrent parfois au lieu ou à l'édifice voisin, (rue de la mosquée)

aghlad-nat-majida, parfois à l'activité *aghlad-nat-houna* (rue des magasins), parfois à l'histoire du lieu, parfois à un nom de famille…

La simplicité de traitement traduit fidèlement l'esprit égalitaire, fondamental chez les Ibadhites ; il est en effet interdit selon le règlement d'urbanisme, que les façades de maisons puissent traduire dans leur traitement extérieur des signes de richesse et de ségrégation.

Les portes et l'enceinte de la ville

Les portes constituent le point d'aboutissement des rues à l'intérieur et celui des routes à l'extérieur.

Points d'articulation de la ville à son territoire, les portes sont traitées en tours *«bordj»,* percées au niveau inférieur. Une grande baie avec une porte à deux battants, surmontée d'une tour carrée, accessible grâce à un escalier intérieur, et dont les parois sont percées de trous (meurtrières).

Dans la partie basse, souvent la baie de la porte est directement prolongée par une rue et offre une vue en perpective, alors que dans la partie haute, les portes sont implantées dans les angles de l'enceinte et les entrées aménagées en chicane ; face à l'entrée, le mur d'une maison fait écran opaque et constitue un obstacle visuel ; un vestibule articule alors l'entrée à l'intérieur.

A El Atteuf, on compte quatre portes dans la partie basse, au sud, sud-est et nord-est, se sont les plus importantes dans la mesure où les deux premières sont l'aboutissement de la route de la palmeraie et les deux autres, l'aboutissement de la route de Ghardaia. Ce sont les principales portes situées aux points d'arrivée les plus importants, la palmeraie, Ghardaia et le monde urbain extérieur.

Depuis les portes, le mouvement de circulation est très dense de bas en haut vers l'intérieur de la ville, ou de haut en bas vers l'extérieur.

Deux autres portes de moindre importance située sur les hauteurs à l'ouest et au sud-ouest, conduisent aux cimetières, autrefois peut être à la palmeraie avoisinante. Actuellement grâce à une voie périphérique qui longe le pourtour de la ville, aménagée récemment, l'accès, est permis aux quartiers situés à l'ouest.

Le mur d'enceinte, enveloppe la ville, délimite sur tout le pourtour l'enclos de la ville, il est percé de meurtrières. Mais tout porte à penser que l'enceinte actuelle avec ses portes, n'a été aménagée qu'à une époque assez récente et qu'auparavant, c'étaient les murs extérieurs de maisons qui constituaient le rempart de la ville.

Les cimetières

Véritables champs de morts qui constituent une ceinture autour de la ville interrompue à bien des endroits. Adjacent à l'espace des vivants, l'espace des morts est reparti en cimetières de familles.

A El'Atteuf, les cimetières constituent l'espace nécropole qui s'étire du nord à l'ouest, puis s'achève au sud et à l'est, implanté tout autour de la ville. Domaine inviolable, ils constituent une barrière de croissance à la cité

Si à l'ouest, ils tournent le dos à la ville ; ils sont situés également à l'entrée de la ville, au nord en arrivant de Ghardaia, au sud et à l'est en arrivant de la palmeraie.

Un mur extérieur, à hauteur limitée, ceinture l'enclos et préserve l'intimité du lieu. En plus des tombes, chaque cimetière est doté au minimum, d'un *m'çalla (aire de prière).* Le *m'çalla* sert de lieu de prière funéraire et même celle de l'*Aid* selon la tradition. Le m'çalla est parfois doté sur un côté d'une galerie à arcades, exposée au sud-est. Parfois les cimetières sont dotés de petites mosquées, composées d'une petite salle de prière hypostyle prolongée d'une cour *çahn* ; à ces éléments s'adjoignent toujours mais en retrait des latrines et une salle pour la toilette funéraire.

Sur le plan toponymique si les cimetières sont répartis et organisés par famille à l'image des quartiers de la ville, ils portent plutôt le nom d'un *cheikh,* en hommage aux *machaikh.* En outre à la force d'esprit de ces lieux, inviolables et rigoureusement respectés, ils conservent et traduisent aussi la mémoire de la ville. C'est à l'occasion des fêtes de l'*aid*, de la fête du printemps, durant les vendredis des semaines froides d'hiver que toute la ville rend hommage à ses morts en organisant la visite de tous les cimetières.

Ce sont les occasions offertes aux parents pour transmettre à leurs enfants l'histoire de leurs ancêtres, celle de leur ville.

La rencontre de l'espace des vivants et celui des morts est aussi la rencontre de deux temps, celui du passé et celui du présent et aussi celui du futur, car la mort ou le retour à la terre, signifie aussi bien l'origine que la destinée de l'homme mortel.

Au nord et à l'entrée de la ville, le *m'çalla* (2), de *cheikh Ammi M'hamed*, flanqué en plein milieu de l'oued, est bien le premier lieu de réunion de la *halga* qui devait ensuite fonder la ville ; c'est aussi le premier lieu d'enseignement, c'est là que le *cheikh Abi Bakr Mohamed* organisait ses premières *halga* avant même la fondation de la ville ; c'est là que toute la ville descend annuellement pour accueillir ses pèlerins, c'est le point d'accueil et de rencontre ; c'est là que les jeunes enfants non habilités à rejoindre le cercle *majlis* de lecteurs de Coran, intègrent pour la première fois ce *majlis* une fois par an, c'est là que les jeunes enfants y sont autorisés. Durant toute la traversée des cimetières, sont évoquées les œuvres des *machaikh*, qui constituent une partie de la mémoire de la ville, *cheikh Ammi Hamou*, *cheikh Sidi Brahim, cheikh Bayoub Oukacem, cheikh Baabdalldh, cheikh Belhadj.*

Ce sont de hauts lieux qui rappellent les moments forts de la ville et illustrent son histoire.

Le paysage est d'une austérité frappante, les Ibadhites, très unitaires au suprême degré, ce sont toujours opposés au culte maraboutique, aucune pratique du genre n'est tolérée, ni la construction de tombes avec des

matériaux de prestige ni toute sorte d'inscription ; une observation très fidèle de la tradition du prophète quant à ce sujet.

Toutefois, en hommage rendu aux *machaikh*, ces fameux docteurs de lois, leurs tombes se distinguent des autres et s'érigent en petites niches à quatre ou cinq doigts dressés au ciel. Ce n'est guère une pratique de culte, mais plutôt une immense considération ; la visite du cimetière n'est conçue que pour se souvenir de la mort, prier Allah d'allouer sa mesirécorde à ces fidèles.

Le défunt est inhumé, couché sur le dos, pieds joints, bras allongés, enveloppé dans un drap blanc *kfan*, sa tête est tournée dans la direction de la *qibla*. A travers le sol friable de la vallée sablonneuse, un fossé de 60 cm en moyenne, est creusé au sol, où est inhumé directement le défunt, que l'on recouvre ensuite de sable, et on dépose dessus des pierres plates *«chouahed»* considérées comme témoins de foi. Si le sol est rocheux, le mort est directement couché sur le roc et au moyen de pierres liées et jointes à l'aide d'argile, on élève quatre petits murs de cotés, que l'on recouvre avec des pierres plates liées aussi à l'argile. Une pierre plate est posée verticalement sur la tète et une autre au-dessus des pieds pour désigner la tombe d'un homme, on rajoute une troisième au milieu s'il s'agit de la tombe d'une femme.

Ainsi sont façonnés les tombeaux *«inilane, sing. anil»*.

Pour reconnaître les morts, un ensemble de débris de vaisselles, pots cassés, éléments en poterie cassés, courges asséchées et usées ... etc. , sont déposés sur la tombe par la famille du défunt au septième jour, en qualités de repères de reconnaissance. Le ramassis de vieille vaisselle, du sable et du pierraille constituent le décor des cimetières, un décor de la mort, fait d'objets morts, et tout inspire la mort.

En observation à la tradition du prophète, on y dépose aussi des palmes fraîches, qui créent un certain ordre d'alignement.

Selon que le défunt un membre de la *halga* ou un *cheikh* de grande renommée, la tombe se distingue par l'aménagement au-dessus, d'une petite niche à l'aide de quatre pierres plates ou d'une niche carrée qui s'élève à un mètre à peu près du sol, parfois avec une lancée pyramidale, avec des boules ou des doigts d'angles dressés au ciel, c'est le *m'qam* du *cheikh*, auquel le cimetière emprunte le nom. Loin d'un culte maraboutique, c'est davantage signe de reconnaissance, immense considération à ces *cheikh*, qui toute leur vie œuvraient pour le bien être de la société, pour la sauvegarde de la doctrine. Ils sont aussi les symboles fort et honorifique de la ville, ils font en quelque sorte sa gloire.

A l'entrée de l'agglomération des cinq villes, on est accueilli en arrivant d'Alger, avant même d'entamer la descente de la vallée à Bouhraoua, porte du M'zab, par le *m'qam El Moustajab*. Là où est aménagé un *m'çalla*, là où les voyageurs, après de rudes et longs voyages, font une prière, avant d'entrer ou en quittant leurs pays. Bouhraoua simple défilé du plateau et fente de drainage secondaire d'eau, mais imposant repère, est très fortement présent dans la mémoire collective, il évoque aussi bien la douleur de quitter le pays, que la joie de le retrouver. Ghardaia est glorifiée par le nom de *cheikh Ammi Said* , Malika

par celui du *cheikh Sidi Aissa* et du *cheikh Abderrahmane El Kourti* , Ben Isguen par celui du *cheikh Atfiyeche* , El'Atteuf par celui du *cheikh Ammi M'hamed* et *cheikh Ammi Brahim* etc. ...

***Bordj* et ouvrages de défense**

Contrairement à ce que nous avons tendance à penser, les villes du M'zab ne disposaient pas de murs d'enceinte. Les murs extérieurs des dernières maisons, exerçaient l'effet d'un rempart. Les murs d'enceinte actuellement en place, flanqués à leurs angles de tours et portes de guet, n'existent que depuis peu de temps. Ils se situent au pied de la colline, au point de démarcation entre le plateau et la vallée (oued), aux limites de la ville et de la palmeraie. C'est davantage une limite de l'enclos de la ville qu'un véritable ouvrage de défense ; ils sont d'ailleurs de hauteurs et d'épaisseurs limitées, ils ne sont même pas renforcées par les fossés, que l'on rencontre assez souvent dans les autres cités.

La ville devait donc laisser sa défense à une série de postes avancés. Ce sont des «*bordj*» (tours), implantées sur les positions les plus élevées et au bas de la vallée, distribuées le long de la vallée, d'amont en aval, ils permettent la défense à la fois de la ville et de la palmeraie. Selon un système de relais qui s'inscrit dans un ordre triangulaire, dimensionné au rythme de la portée de la lumière et des signaux lumineux, et à la base d'un code de lumière, les guetteurs communiquent l'information d'un poste à l'autre.

Ce sont des tours en forme de tronc pyramidal, à deux niveaux ; selon le même procédé que celui des minarets, la montée se fait à l'aide d'un escalier intérieur, qui s'adosse d'une part au mur et repose d'autre part sur un pilier central ; les parois des murs de l'étage sont percées de meurtrières ; la terrasse s'achève par quatre doigts d'angle dressés au ciel.

Notes et références

1- Ravereau A. 1981 : Le M'zab, une leçon d'architecture, paris, sindbad, p.104 et 160.

2- Les *mçalla*, sont aussi les sièges de réunion des assemblées de la *halga*, ils sont très souvent traités en forme circulaire, ronde.
En effet, la forme circulaire bénéficie d'une position privilégiée dans la tradition islamique. La pratique du groupe est aussi recommandée que la préservation de l'intimité du rassemblement ; cependant, la disposition la plus appropriée s'avère celle de la forme ronde, celle de l'anneau, que la *halga et le majlis* désignent en arabe.

Fig.N°17 : Bordj et ouvrages de défense

(Source, OPVM)

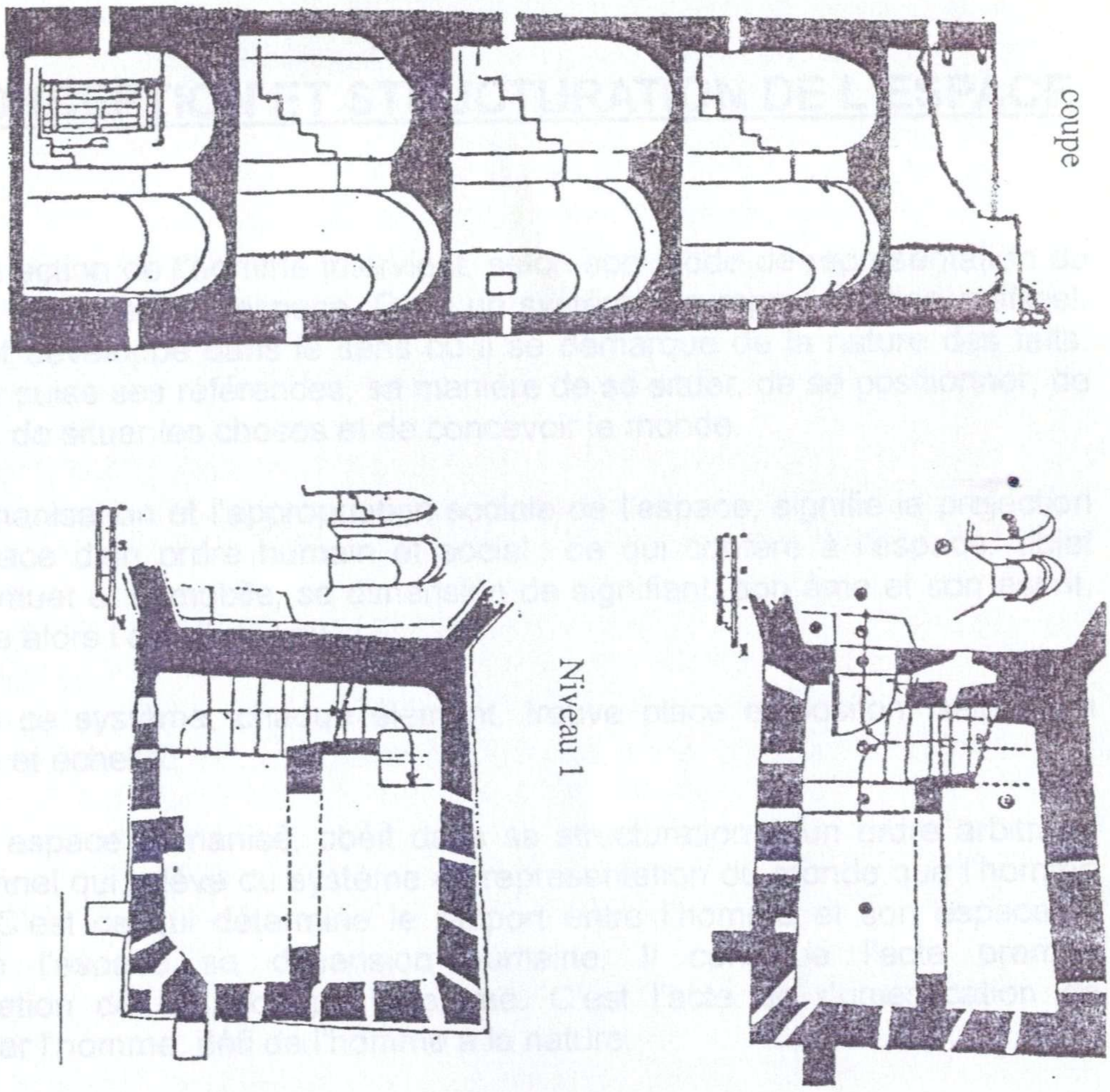

Defense: Bordj Boulila- Ben Isguen

Plans- coupes

Ech- 1/100

Source: Atel. et. rest. Vallée du M'Zab

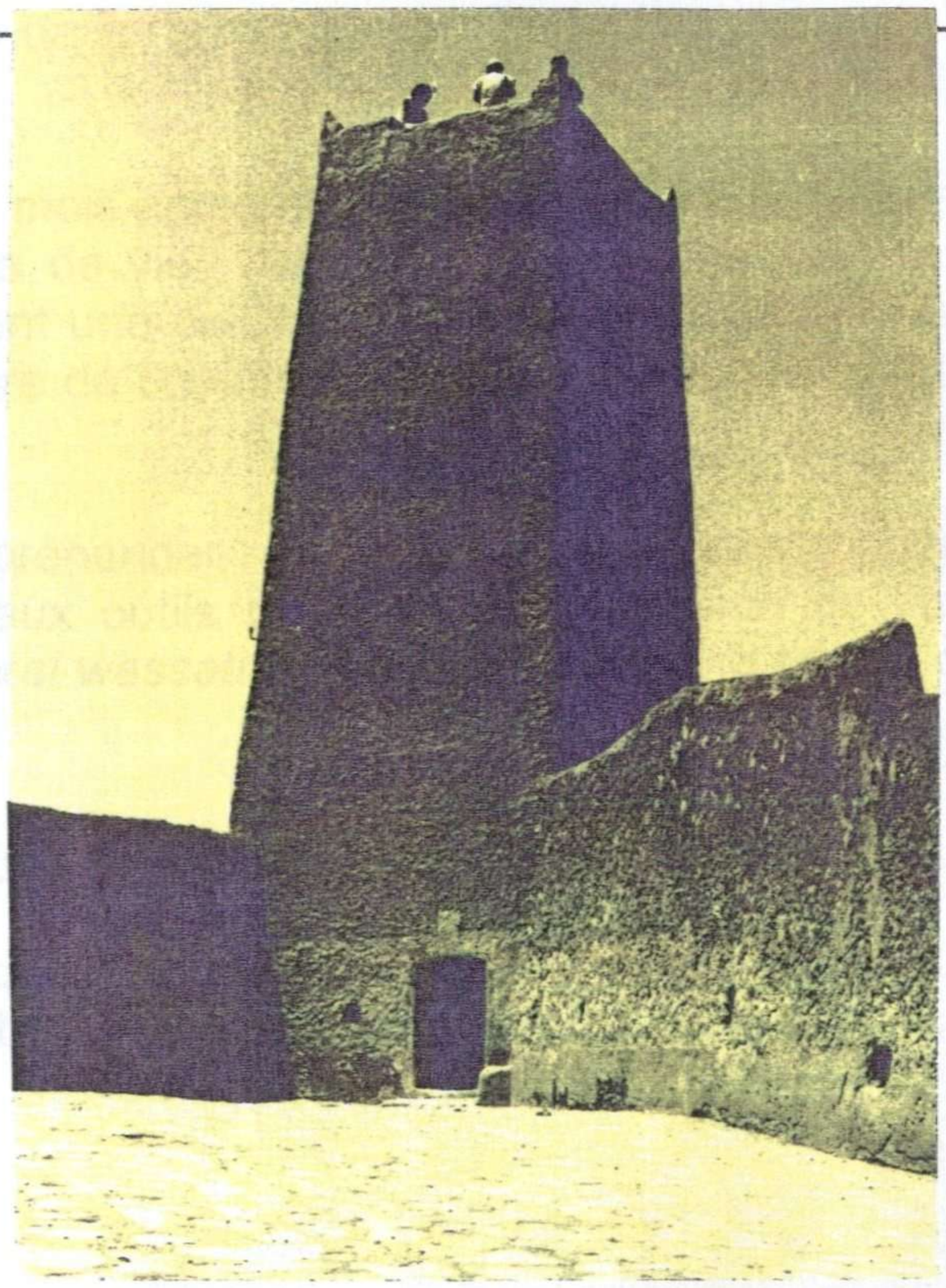

1. 7 CONCEPTION ET STRUCTURATION DE L'ESPACE

Toute action de l'homme intervient, selon son mode de représentation du monde, du temps et de l'espace. C'est un système de représentation artificiel, arbitraire et développé dans le sens où il se démarque de la nature des faits. L'homme y puise ses références, sa manière de se situer, de se positionner, de se repérer, de situer les choses et de concevoir le monde.

L'humanisation et l'appropriation sociale de l'espace, signifie la projection dans l'espace d'un ordre humain et social ; ce qui confère à l'espace, objet physique, muet et immobile, sa dimension de signifiant, son âme et son esprit, et s'impose alors l'esprit du lieu.

Dans ce système, chaque élément, trouve place et positon, selon son statut, rôle et échelle.

Tout espace humanisé, obéit dans sa structuration à un ordre arbitraire mais rationnel qui relève du système de représentation du monde que l'homme véhicule. C'est ce qui détermine le rapport entre l'homme et son espace et confère à l'espace sa dimension humaine. Il constitue l'acte premier d'appropriation de l'espace par l'homme. C'est l'acte de domestication de l'espace par l'homme, défi de l'homme à la nature.

Dimension cachée, qui ne peut être perçue qu'en dépassant le stade des aspects superficiels et en acceptant le défi de l'arbitraire rationnel de l'homme à l'ordre objectif et quantifiable des choses.

L'espace ainsi investi par l'homme passe d'une situation, à une composante, présente dans la sphère et dans l'univers de l'existence de l'homme.

Et jour après jour, mois après mois, année après l'autre, des histoires, des scènes, des séquences de vie, viennent se superposer sur l'espace, et tout point de l'espace devient une cellule d'enregistrement et de mémorisation, qui finit par retracer l'histoire de l'homme, celle de son existence, et on parlera de mémoire de lieu.

Nous allons appréhender en premier lieu trois concepts clés qui constituent les principaux outils pour la compréhension de l'organisation de l'espace : la centralité *«al wassatia»*, l'intimité *«horm»* et l'ordre du temps et de l'espace.

La centralité «*al wassatia* »

La centralité évoque, une position tant privilégiée en Islam. Le centre est la position médiane entre deux positions extrêmes, point de rencontre des axes médians.

Il est synonyme d'ordre, de maîtrise et de supervision en qualité de position optimale.

C'est bien la position que le Coran attribue à la *«oumma»* (nation) islamique ***«et ainsi on vous a qualifié de la nation du milieu, (du centre) pour que vous soyez témoins sur les gens, et que le prophète soit le témoin sur vous » (1),*** elle rejoint aussi l'idée d'équilibre du juste milieu en opposition à l'extrême erroné, selon la tradition du prophète qui disait que la meilleur des ordres est celui du milieu.

Ce concept est fortement interprété dans l'espace.

En effet, tous les espaces, du plus petit au plus grand à différentes échelles, s'articulent autour d'un centre. C'est le pôle de croissance et d'organisation de l'espace, élément ordonnateur par excellence.

La structuration de l'espace de la maison résulte de ce processus de mise en réseau de cellules simples qui engendrent un espace central. Il est l'élément ordonnateur, le centre vital de la vie domestique. Ces espaces multipliés et mis en réseaux engendrent à leur tour un espace central prolongé par l'impasse.

A leur tour, ces complexes de maisons imbriquées les unes dans les autres s'articulent selon le processus de leur mise en réseau autour d'un pôle à l'échelle de la ville, la mosquée, au centre du plan et au sommet de la colline.

A toutes les échelles, la centralité est fortement exprimée.

Au niveau de la maison, les murs des pièces autour, constituent des plans verticaux qui définissent les parois du volume central du patio, renforcé à son milieu par les piliers, et par le puits de lumière qu'offre le toit ouvert.

Au niveau de l'unité de voisinage, les murs extérieurs des maisons, renforcent en plans verticaux, les parois du volume linéaire de l'impasse qui centralise l'unité, renforcé aussi par la lumière.

A l'échelle de la ville, la centralité de la mosquée, centre de la cité, est renforcée par la position élevée, la grande emprise foncière, et verticalement le minaret.

La place du marché en sa qualité de pôle et de deuxième centre de la ville, est fortement centralisée par les plans verticaux et parois qui cernent son volume (les galeries), et par la masse de lumière qui y est projetée.

El horm **ou le sacré intime**

Concept fondamental, qui relève de cette dimension animiste qui confère au lieu, âme, force et esprit ; d'une chose, d'un objet physique, l'espace transcende et atteint la dimension d'esprit. La notion d'esprit invoque droit et respect, limites et domaine. Le Coran nous enseigne ***«nulle chose dans les cieux et les terres qui ne prospèrne pas devant Dieu, mais dit aux gens vous ne comprenez par leurs prières. (2)***

La notion d'esprit ne relève-t'elle pas de cette dimension, de cette force que les choses disposent à méditer et communiquer les prières à Dieu, ce qui les assimile aux créatures vivantes.

Lorsque certains gens ne trouvant pas de lieu de rencontre, occupèrent la rue, le prophète dans sa réplique leur dit-il *«s'il est ainsi,* ***donnez à la rue ses droits****, lesquels dirent-ils ? Il répondit, répandre le salut, évitez le préjudiciable, ne pas violer par le regard, etc. … »*

N'est il pas exigé du fidèle de poser une limite, aussi précaire et symbolique qu'elle soit à l'espace où il fait sa prière.

El horm, intimité, est le domaine inviolable de l'homme, auquel il s'attache fortement et tint, avec ardeur à le préserver.

C'est bien cela, qui expliquerait toute la disposition introvertie des espaces, maisons, édifices, îlots, villes ; tout sombre dans le secret ; si la ville s'offre de loin aux regards, elle se referme aux regards aussitôt que l'on y pénètre ; une hiérarchie d'espaces, à des échelles variées, emboîtés, contenant les uns les autres.

Des enveloppes de murs aveugles, des tracés sinueux qui serpentent tout en articulant des obstacles visuels. C'est au ciel que la ville s'ouvre, et à l'intérieur que les façades s'exposent.

Ce concept de *horm* nous renvoie à la notion de seuils, de limites, d'articulation, de domaine, de dans et de dehors. Chaque espace, se trouve doté de limites qui marquent un intérieur et un extérieur, notion très importante à laquelle est subordonnée la signification du domaine ; espace sans limites est un espace confus, car il ne peut y avoir de dedans sans qu'il y ait de dehors, c'est bien de cette relativité qui anime la diversité et l'opposition dans l'unité, que relève la cohérence de l'ordre des choses et qui ne peut exister sans limites et sans articulations.

Une harmonie d'échelles, nous permet de saisir un enchaînement de limites ; à la base, intervient la cellule simple, (espace unitaire et individuel) défini par quatre murs ; puis intervient la maison, espace privé de la famille, délimité et défini par les murs extérieurs qui évoluent sur tout le pourtour en enveloppe. Intervient ensuite l'unité de voisinage, en terme d'entité socio-spatiale de base, délimitée par les maisons-remparts du pourtour qui les cernent. Le *souk*, pose la limite, qui distingue la ville sacrée du haut, de celle publique du bas. Par le rempart, la ville vivante se démarque de la ville morte (cimetières). Aux limites des cimetières, la palmeraie, s'étale sur toute l'étendue de la vallée et prolonge le territoire de la cité ; et à ses limites commence le territoire d'une ville voisine, etc…

Une hiérarchie de dedans et de dehors, qui traduit grâce à un ordre d'échelle et de niveaux d'articulation, toute la cohérence du système.

Limites et niveaux d'articulation

L'entrée en chicane, la *skifa*, est le niveau d'articulation de l'habitation (espace privé), à l'impasse (espace semi-privé). L'impasse *darb* articule l'unité de voisinage à la rue *aghlad (espace public)*. Le *souk* (place du marché), constitue un niveau plus élevé d'articulation entre le haut sacré intime et le bas sacré public. La porte à l'échelle de la ville, articule la ville, à son territoire. Une série de postes avancés, repères physiques et limites, parsemés tout le long de la vallée et dans toutes les directions et sur les axes de cheminement vers le monde urbain extérieur, constituent des niveaux d'articulation à l'échelle du territoire : le *bordj* (tour) garant de la sécurité, *tirest* (le puits), garant de la vie, le *m'çalla* le plus important, garant de la doctrine. Le *m'çalla* en effet est à la fois limite et porte du territoire, il porte très souvent le nom d'un cheikh et symbolise la ville, c'est là que les gens de la ville accueillent les pèlerins à leur retour ; lorsque les gens partent à la visite d'une ville c'est avant tout au *m'çalla* qu'ils iront rendre hommage au cheikh d'abord, le *m'çalla El Moustajab* annonce au point de descente de la vallée, le territoire du M'zab et articule le dedans et le dehors du M'zab.

Les entrées en chicane, les *skifa* sont les formes d'articulation les plus répandues, de la maison au *darb*, et même à l'échelle urbaine aux niveaux des portes de la ville. Leur architecture repose sur la fermeture du champ visuel à l'entrée par les parois latérales, et par un plan qui fait écran. Dans les mosquées, le çahn, volume central, découvert, constitue un niveau d'articulation entre l'extérieur et l'intérieur de la mosquée. Dans les *m'çalla* et les aires de prière, parsemées dans le territoire, le traitement architectural des articulations repose sur les variations de niveaux des plans de base.

A la mosquée de Sidi Brahim à El Atteuf, le sol de la cour est traité en plan de base légèrement surbaissé de 15 cm à peu près, par rapport au sol extérieur. Le *m'çalla* de Sidi M'hamed par contre repose sur un plan de base de forme circulaire sensiblement surélevé par rapport au niveau du sol et l'articulation est plutôt verticale, traitée en escaliers.

A l'échelle de toute l'agglomération, la vallée du M'zab sombre dans le secret, une vallée où s'enchevêtrent les filets d'un plateau de roche ; des masses rocheuses la cernent de toutes parts et constituent des limites naturelles. Sur certains points de ces masses sont dressées des villes mais, situées au-dessous de la ligne d'horizon, elles préservent bien leur intimité des regards ; au bas fond s'étendent les tapis verts des palmeraies qui prolongent les villes ; les voies de liaisons avec le monde extérieur sont flanquées de *m'çalla* avec leurs volumes imposants articulant le territoire au monde extérieur.

Les seuils

Préserver l'intimité d'un domaine c'est aussi fixer des seuils ; il s'agit là de seuils visuels, principe sur lequel repose le traitement des ouvertures, des articulations et des parcours.

A tous les niveaux d'articulation d'un dehors et d'un dedans, des écrans visuels, agissent en qualité d'obstacles qui préservent l'intimité du dedans et empêchent la transgression de l'intimité par l'infiltration du regard.

L'entrée en chicane est traitée en terme d'écran opaque qui, même la porte d'entrée ouverte, empêche la vue de l'extérieur.

Outre la fixation de seuils au niveau des articulations, la position des ouvertures directement liées à la rue domaine public, exige des seuils pour renforcer ceux des chicanes. Les ouvertures d'entrées tout en respectant l'ordre d'échelle, sont assez limitées de hauteur.

L'entrée du salon masculin est de l'ordre de 1,20 m à 1,40 m de h, celle de l'entrée principale de la maison de 1,60 m, celle de l'impasse de 1,80m à 2,00 m à peu près, seuils sensés maintenir l'horizon visuel fermé.

Aussi les parcours sont ordonnés en séquences régulièrement rythmés par des seuils.

Les voies circulaires empruntent le rythme des courbes de niveaux, et évoluent selon un tracé en serpent ; la paroi d'alignement des murs tend à marquer une légère courbe, reprise de part et d'autre, qui à un rythme régulier de dix à vingt mètres dans les rues et cinq à dix dans les ruelles, détermine aux points d'inflexion, des seuils et obstacles visuels et brise-vent.

Les voies radiales qui descendent de haut en bas, sont rythmées par des séquences en T ; à chaque séquence, elle bute droit contre le mur d'alignement de la voie circulaire transversale et doit marquer une déviation à gauche ou à droite pour reprendre son parcours, en série de décrochements.

Aux intersections des rues principales, bien que les côtés se coupent à angles droits, le jeu d'avancée et de retrait de la ligne d'alignement définit des seuils-obstacles visuels.

Nous sommes convaincus que les formes irrégulières des tracés relèvent davantage de cet ordre des choses, car le même phénomène a été constaté sur les endroits où le site offrait des plates formes assez régulières ; l'intérieur des maisons exprime par ailleurs une régularité poussée qui relève de la nature de la charpente, une orthogonalité que l'irrégularité de la forme du contenant domine et efface.

L'homme et la ville

Ces mécanismes d'articulation, assurent la cohérence du système, selon lequel, s'imbriquent les parties pour former le tout. Dans ce système, espace et société se trouvent intimement liés, et s'inscrivent dans une unité cohérente.

En effet, la société trouve sa parfaite traduction, dans la structure spatiale. De la cellule simple qui traduit l'individu, à l'habitation qui traduit la collectivité primaire (la famille), à l'unité de voisinage groupement de maisons et de familles, au quartier, unité de composition de la ville qui projette la *achira* unité de composition du *arch* (cité), à la ville qui englobe le tout, et traduit dans l'espace, la cité ou le *arch*. Les échelles et les niveaux d'articulation de l'espace traduisent aussi les échelles et les péripéties d'évolution de l'individu dans la cité.

De la maison au *darb*, du *darb* à la rue, de la *mahdara* (école coranique) à la mosquée, de la cité au monde extérieur ; Ce sont toutes les phases qui marquent l'évolution de l'individu dans la société, et qui trouvent bien dans l'espace, leur fidèle traduction.

Le système de représentation de l'espace

Ce système relève du principe fondamental de l'unité des opposés, selon lequel, la cohérence du système cosmique est assurée grâce à l'opposition complémentaire de ses composantes.

C'est bien, ce principe que développe l'enseignement coranique à propos du système cosmique. *« Puissant Dieu, qui créa les couples de toute espèce, celle qui pousse de la terre, celle de leur propre âme et celle qu'ils ignorent ».* (3)

Mais l'homme se démarque bien de la nature des faits et lui superpose un système de valeurs selon lequel, tout élément y trouve sa place, sa valeur, son statut et son rôle, selon un ordre arbitraire, artificiel et cohérent ; et tout mouvement intervient selon cet ordre. L'homme n'est pas neutre, face à son espace, ni spontané dans ses gestes, il agit, se positionne, effectue ses mouvements fixe ses distances, délimite son territoire, selon un ordre qui relève bien de la manière dont il se représente les choses.

L'orientation

Intervient en premier lieu le système d'orientation, grâce à un repère fondamental d'orientation, c'est bien le levant, à quoi s'oppose le couchant.

Le levant symbole de lumière, d'éclat, de vie et d'activité, origine du jour, haut de la trajectoire.

C'est face au levant «*al machriq*» position de la *qibla*, que le fidèle fait sa prière, en position debout ; c'est face au levant qu'il accomplit tous les actes sacrés ; il est aussi inhumé, corps allongé, tête face au levant. C'est à partir du couple levant/couchant, que découle le système de positionnement, face/arrière, haut/bas, gauche/droite.... A l'image de l'homme, toute la ville fait face au levant. Vers cette direction la mosquée est orientée, c'est aussi vers le levant que les maisons exposent les portiques de leurs terrasses et la grande pièce principale *«tisefri»* s'ouvre.

L'ordre des espaces

A cet axe du levant à l'est et son opposé le couchant à l'ouest, se superpose une échelle verticale de valeurs, haut/bas, sacré/profane, intime/public.... , selon lequel chaque élément prend position, et exprime un symbole.

Selon cet ordre tout l'espace de la ville est organisé. Aux pieds de la ville, se trouve le monde de transaction, de bruit, de l'impureté, monde permissif, monde de la matière et des affaires, centralisé par la place du marché,

prolongée à peine par les rues adjacentes, rues d'activités et du commerce ; c'est aussi le monde du dehors, le monde des hommes, interdit aux femmes.

Plus on avance vers le haut, plus le monde se referme, les magasins et les activités cessent, ils n'y sont plus tolérés ; tout sombre dans le secret du sacré intime, une hiérarchie d'enclos fermés qui s'enchevêtrent pour empêcher toute violation ; c'est le monde sacré inviolable des habitations. Aucune mise en scène de parcours, aucune direction n'est signalée, un monde qui refoule les curieux.

C'est aussi le monde de la femme, garante du sacré intime ; elle y circule alors que l'homme ne fait que passer.

Les voies sont sinueuses, étroites et ondulées, et continuellement brisées par les obstacles et écrans visuels. C'est bien au milieu, d'une hiérarchie d'enclos qui s'enchevêtrent, et au sommet du monticule, que la mosquée (centre sacré par excellence), est jalousement gardée.

Aux couples levant/couchant, est/ouest, face/arrière, haut /bas, vint croiser l'axe horizontal, droit /gauche, sud/nord. A cet axe horizontal se superpose une échelle de valeurs, de droite à gauche, du plus sacré au moins sacré ; tous les rituels des mouvements, des gestes et des positions suivent cet ordre.

C'est avec la main droite que les gestes purs sont accomplis ; c'est avec le pied droit que l'on pénètre en premier les endroits purs et sacrés (mosquée, maison) ; c'est aussi à partir de la droite que les rangs de prière sont entamés ; c'est de droite à gauche, que le mouvement de positionnement s'effectue dans les *halgate et majalis* ; alors qu'au sens gauche, se superpose l'impureté. Tous les actes impurs sont en effet accomplis par la main ou pied gauche....

A l'intérieur des maisons, c'est au coté gauche (nord) de la pièce centrale du patio (principal repère, orientée vers le levant), que les salles de toilettes se trouvent le plus souvent, signe d'impureté ; alors que les chambres à coucher, signe d'intimité, se trouvent bien à droite.

Le sacré se confond à l'intime, au-dedans, à la femme garant de la société et son ultime sacré ; à l'opposé, le profane, se confond au public, au moins sacré et au moins pur, à l'homme, être du dehors et son monde de l'extérieur.

Tout y trouve sa place, de haut en bas, de droite à gauche, du plus sacré au moins sacré.

L'ordre du temps et de l'espace

A la notion spatiale de dedans et de dehors, se confond une notion de temps, celle de la nuit et du jour, de la lune et du soleil.

Au soleil, symbole de l'éclat, correspond le monde de dehors, de l'extérieur, celui de l'homme ; à l'opposé la lune, symbole de repos, de calme, de méditation correspond le monde sacré du dedans, celui de la femme.

En effet, tout le mouvement dans le temps et dans l'espace suit ce rythme. A l'annonce de la prière du matin, la journée est entamée, le monde de l'extérieur est envahi ; à l'annonce de celle du couchant, tout le mouvement refoule vers l'intérieur, temps et monde sacré du dedans.

A toute la ville vivante du présent, s'oppose la ville morte du passé, toute la chaîne des nécropoles, qui vient ceinturer la ville vivante au-delà de la limite des remparts.

C'est l'espace mort ; aucun élément de vie ne vient perturber le calme dans lequel reposent les morts ; aucune construction, ni inscription ou ornementation sur les tombes, (formellement interdites) ne vient transgresser son esprit et gêner sa pureté ; même les objets de reconnaissance déposés sont des objets morts, cassés, usés, tout inspire la mort.

C'est la mémoire de la ville, domaine inviolable qui relève du sacré. Mais ce n'est pas seulement le monde du passé, c'est aussi celui du futur, la mort n'est-elle pas le sort futur ? .

Extraordinaire point de confusion du passé et du futur ; visiter les cimetières n'est pas seulement pour rendre hommage au passé, c'est aussi un rappel du futur, c'est à la fois défricher la mémoire du passé et aussi se rappeler le sort futur.

Ce n'est en vérité pas seulement un monde calme et mort, c'est aussi un monde animé par les *m'çalla* (aires de prière et de méditation) espaces construits, espaces animés et vivants par occasion, sièges privilégiés des assemblées.

Les rituels de visites systématiques et collectives des cimetières, lors des fêtes et durant les saisons des «*t'nouba*», génèrent la vie dans ce monde de mort, et articulent le monde vivant à celui de la mort, un moment où se rencontrent, présent, passé et futur.

Ville et territoire

Au-delà, s'étalent les champs verts de la palmeraie, monde végétal de la nature, gaie et ouvert qui s'oppose au monde de la pierre, artificiel crispé et clos de la ville, c'est aussi le monde de la fraîcheur, monde d'été qui s'oppose au monde de l'hiver, mais c'est toujours le territoire de la ville, bien protégé et bien contrôlé et structuré par des postes avancés et les éléments artificiels et symboliques de structuration, parsemés sur tous les axes, les *bordj*, les *m'çalla* et les puits.

Toutes ces oppositions, en continuelle interaction produisent la cohérence du système cosmique que l'homme interprète pour produire l'ordre cohérent de son propre système.

Notes et références

1- « Les sept cieux, la terre et ce qui s'y trouve l'exaltent. Il n'est rien qui ne proclame sa louange. Mais (vous les infidèles), vous ne comprenez rien à leur glorification, en vérité, Dieu est pleinement enclin à la mansuétude et au pardon » (El Isra, le voyage nocturne 17. 44).
« Aussi, avons nous fait de vous une communauté de juste milieu afin que vous soyez témoins à l'encontre des hommes et que le prophète soit témoin à charge contre vous «(Baqara 143)

2- « Tu t'es rendu compte que ceux qui sont dans les cieux et sur la terre chantent la gloire de Dieu, de même que les oiseaux qui se déploient ? Chacun d'eux sait (comment le) prier et (l'exalter), et Dieu sait parfaitement ce qu'ils font » (Ennour Lumière. 41).

3- « Gloire à celui qui a créé des couples de toutes sortes de ce que la terre fait pousser ; de ce que des hommes engendrent eux-mêmes et de ce qu'ils ne connaissent pas ! » (Yassine 36)

CORAN (Traduction, de Boubekeur Hamza) Ed. Enag, Alger, 1990

1. 8 ART ET TECHNIQUES

L'art et l'architecture

L'architecture mozabite est soumise à de véritables règles, régie par des lois et des normes. Elle est là pour transmettre une image fidèle de l'ordre social, culturel et naturel. Les volumes, les hauteurs sont définies minutieusement, afin d'assurer la sécurité et préserver au foyer son intimité ; aussi ils s'adaptent harmonieusement à la taille de l'homme. Les matériaux sont extraits du même sol **(roche calcaire)**, ce qui permet une meilleure adaptabilité **(pierre, sable, mortier de chaux, plâtre *timchent*, bois de palmier.)**. Ils sont utilisés de manière à permettre des températures ambiantes à l'intérieur des maisons **(murs épais en pierre, enduits au mortier de chaux ...).** Les ouvertures sont réduites au maximum pour éviter la chaleur brûlante du soleil, elles permettent tout juste un minimum d'éclairage. Quant à l'essentiel d'éclairage et d'aération il est assuré par un grand trou aménagé au plafond de la pièce centrale.

Sur le plan urbanistique, le soleil et l'intimité sont des droits inaliénables, il est aussi interdit d'élever son mur au point de porter ombrage au voisin et il est inadmissible de violer son intimité. La *«djemaa »* tranche tous les litiges relatifs à l'urbanisme, sur la base d'un recueil de lois. Quant à l'esthétique, il est interdit d'adopter un style ou d'apporter un élément de différenciation entre les maisons. Les maisons sont ainsi dépourvues de toute décoration à l'extérieur si ce n'est le seul dessin d'une main de bénédiction pour chasser les mauvais esprits. Chaque élément se trouve utilisé à une juste et précise mesure, d'une manière aussi rationnelle que possible.

Le côté artistique se présente lui aussi d'une austérité poussée, l'austérité comme caractéristique importante de l'art mozabite, n'exprime-t'elle pas à son tour un style d'art ?

L'art mozabite aussi austère qu'il soit s'enracine profondément dans l'esprit de l'homme du M'zab, pour exprimer les idéaux auxquels s'attache fortement ce dernier : la pureté, l'efficacité et la fonctionnalité ... etc.

L'austérité, là où elle se trouve nous rappelle cet esprit ; dans les maisons elle nous laisse apprécier le sens de l'efficacité, de la simplicité et de l'égalité ; dans l'art religieux elle permet un climat de pureté, relevant d'un profond sens de spiritualité ; dans l'art funéraire, elle nous met face à la mort.

L'architecture et les techniques de construction

Les caractéristiques principales des constructions mozabites sont la rationalité et la simplicité. Nous remarquons en effet, qu'aucun élément n'est conçu inutilement et même l'art et l'esthétique, aussi austères soient ils, remplissent des rôles déterminés et dégagent des sens profonds.

Les matériaux de construction s'harmonisent parfaitement avec l'environnement, dans la mesure où ils sont extraits sur place. La pierre locale taillée en différents volumes et formes, est utilisée pour la maçonnerie des murs, des planchers, des piliers, des arcs et des voûtes. Le mortier de timchent et de chaux est extrait de la roche calcaire cuite suivant des procédés particuliers, il est utilisé comme liant et enduit pour les revêtements et les couvertures. Le bois de palmier est essentiellement et rationnellement utilisé, pour la confection des poutres, des solives et des portes.

Quant à la technique de réalisation, elle repose sur une structure porteuse, composée de gros murs porteurs, de piliers et d'éléments de franchissement en bois (solives) ou en pierre (linteaux). Les charges du bâti sont supportées, par des éléments porteurs principaux (murs porteurs) et intermédiaires (des piliers).

En absence de réelles fondations, les murs reposent directement sur le sol rocailleux. Ils sont constitués de grosses pierres inégalement taillées, liées entre elles, par un mortier de timchent ou de chaux. Ils se présentent d'une remarquable épaisseur qui commence avec un mètre à la base et diminue progressivement pour atteindre 15 à 20 cm au niveau de la terrasse. Des poutres taillées en bois de palmier ou des linteaux en pierre constituent le franchissement linéaire. Des traverses en bois de palmier constituent la base porteuse du plancher, elles sont d'une longueur maximale de 2 m et espacées entre elles de 30 à 40 cm, elles répartissent ainsi les charges surfaciques sur les poutres, disposées latéralement ... La totalité des charges reçues est répartie par les poutres sur les éléments porteurs. Les arcs et les voûtes sont largement utilisés, ils sont généralement maçonnés en petites pierres liées.

Le plancher est constitué à la base de branches de palmier serrées et liées, disposées entre les traverses. Il arrive aussi que l'on utilise des pierres plates liées au mortier ou des voûtains. Le plancher est couvert sur sa surface supérieure d'une couche de terre compacte. L'épaisseur de la terre peut atteindre jusqu'à 20 cm pour permettre une meilleure isolation thermique.

Les revêtements et les couvertures sont faits généralement, au mortier de chaux, de couleur blanche ou teintée en bleu clair.

Les formes et les dimensions des maisons varient beaucoup. Nous pouvons cependant remarquer d'une manière générale que la largeur d'une pièce ne dépasse pas 2 m, correspondant à la portée limitée des traverses, imposant des éléments porteurs intermédiaires (piliers). La longueur d'une pièce est généralement le double de sa largeur. Les hauteurs varient entre 2 et 2,50 m et ne sont soumises à aucune restriction particulière.

Fig. N° 18 : Construction

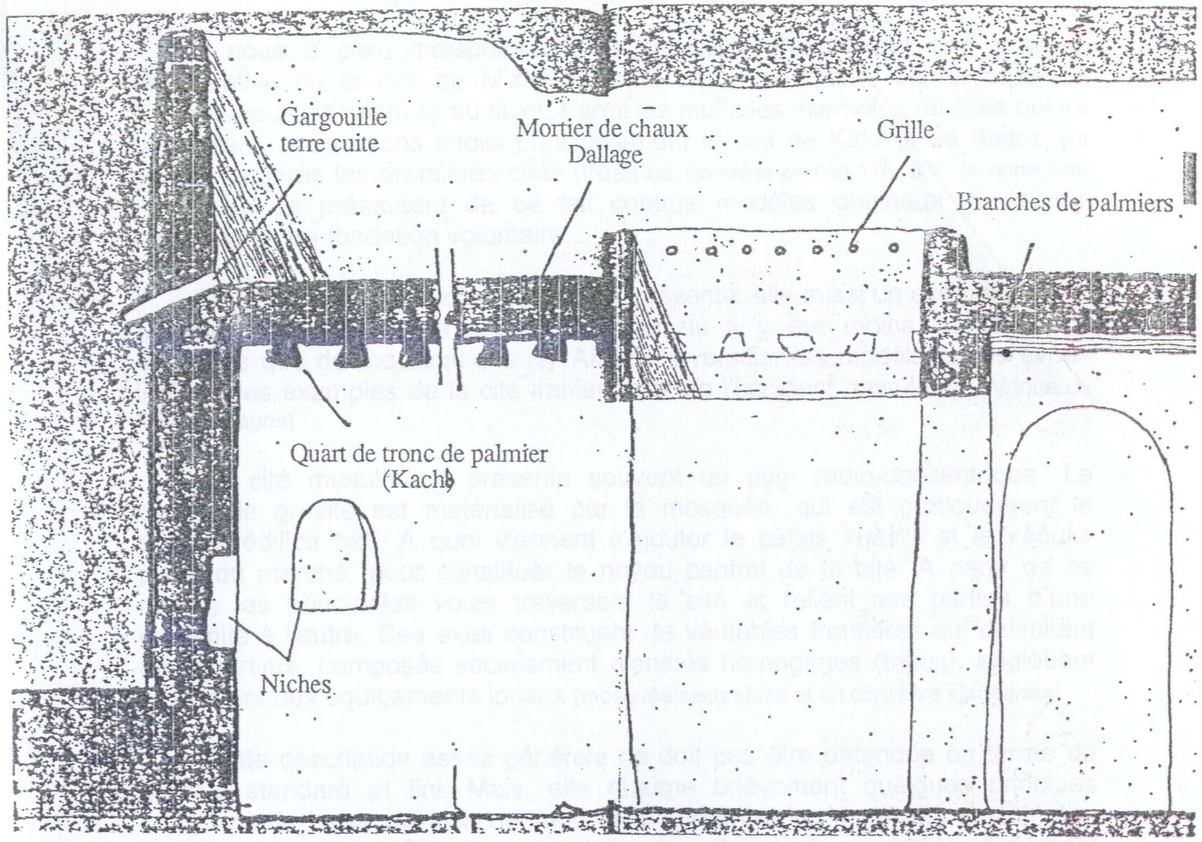

1. 9 Citées comparées

Il nous a paru indispensable de compléter l'étude par une analyse comparative de la cité du M'zab avec la cité musulmane, sur la base de diverses œuvres relatives au sujet. Parmi les multiples exemples de cités qui se présentent, nous avons choisi principalement le cas de Kùfa et de Basra qui sont considérés les premières cités urbaines (fondées en l'an 17h. 638 de notre ère) (1) et qui se présentent de ce fait comme modèles originaux de la cité musulmane, de fondation volontaire.

Bagdad bien que tardivement bâtie, présente, elle aussi un exemple assez original relativement comparée à Damas où il y eut moins de créations nouvelles que de modifications (2). Afin de diversifier les modèles nous avons intégré des exemples de la cité iranienne et de l'occident musulman (Afrique du Nord, Espagne).

La cité musulmane présente souvent un plan radio-concentrique. Le centre de gravité est matérialisé par la mosquée, qui est pratiquement le premier édifice bâti. A quoi viennent s'ajouter le palais *«qasr»* et le *«souk»* place du marché, pour constituer le noyau central de la cité. A partir de ce noyau, les principales voies traversent la cité et relient ses parties d'une extrémité à l'autre. Ces axes constituent de véritables frontières qui délimitent des quartiers, composés socialement d'entités homogènes (tribus), englobant également des équipements locaux (mosquée secondaire et un cimetière *«jabbana»).*

Cette description assez générale ne doit pas être entendue en terme de modèle standard et fini. Mais, elle résume brièvement quelques principes communs de base, qui interviennent dans l'organisation de la cité musulmane traditionnelle. A la tête de ces principes, celui de la centralité, fortement exprimée, et que focalise l'implantation des principaux édifices, mosquée, palais et marché.... Le centre, intervient essentiellement dans l'organisation de la vie urbaine, et dans la structuration de l'espace. En dehors de la centralité de la mosquée, qui est attestée dans toutes les cités musulmanes (3), la disposition des autres édifices varie selon les cas et suivant plusieurs logiques. En effet, la localisation du *souk* n'est pas fixe. Celui-ci est situé parfois au centre, des fois rejeté à la périphérie ; mais, le plus souvent il évolue en bande linéaire depuis le centre et aboutit à la périphérie. L'intégration du *souk* dans le noyau central considère surtout l'avantage de localisation au centre, à proximité des lieux de regroupement.

Mais il faut cependant souligner que contrairement à la mosquée qui par son effet de polarisation attire les foules, et par conséquent les activités commerciales, les palais, lieux de résidence princière, les écarte par crainte des mouvements populistes ; les *souk* ne sont en fait proches de la grande mosquée que si cette dernière est construite loin du palais (5).

Les activités obéissaient à une classification, selon la représentation sociale de leurs valeurs ; elles occupaient par conséquent des emplacements conformes, au schéma de valeur en vigueur. Certaines relevaient de commerces de luxe et d'autres, de commerces d'usage, occupant dans le souk, des emplacements hiérarchisés et spécifiques. Pour ne pas porter atteinte au

prestige et à l'intimité de la mosquée, seules les activités relevant du commerce de luxe sont localisées à sa proximité.

Dans certains cas, les *souk* obéissent à la logique de spécialisation. Il arrive aussi que la formation rapide de nouveaux quartiers, entraîne la multiplication et la dispersion des marchés.

A Alep par exemple, dès les premiers temps, un marché particulier réservé aux fruits et légumes a été installé à une porte de la ville, pour que soit facilitée la réception de la marchandise.

Des cités telles que Baghdad et le Caire, ayant connu sans cesse des transformations au gré des événements politiques, virent leurs *souk* se déplacer avec la même facilité. La règle voulant que les commerces de haut prestige soient installés à proximité de la mosquée n'est pas toujours observée, c'est ainsi qu'a Baghdad, la ville d'El Mansour, contrairement à Damas, les artisans et les commerçants furent rejetés hors du centre (comprenant la grande mosquée et le palais).

En Iran, les *souk* peuvent être installés comme à Nishapùr dans un faubourg distinct de la basse ville ; à Hérat, ils sont situés près des quatre portes menant aux différents faubourgs. A Cordoue, les *souk* s'étendent entre la grande mosquée et la partie orientale de la ville (7).

Quant au M'zab, le *souk* est délibérément rejeté à la périphérie ; bien que dans la pratique celui-ci soit soumis au contrôle de la mosquée, suivant le système de la *hisba* (8). Le choix de cette localisation du *souk*, obéit à des considérations sociales (préservation de l'intimité), et des considérations liées au fonctionnement (accessibilité), et à la sécurité.

La localisation du *souk* n'était donc pas fixe ni définitive, il fallait pour qu'il soit situé à la périphérie, le déplacer systématiquement en fonction de l'extension à la cité. Exceptionnellement, à Melika, dont le relief est fortement accidenté, le *souk* se trouve à proximité de la mosquée et jouit d'une position centrale, étant donné les contraintes du site.

Quant aux autres éléments de l'espace, il n'est pas facile de dresser un schéma définitif commun à toutes les cités. Le palais par exemple, est apparu seulement sous les pouvoirs princiers des *Omayades,* et plutard des *Abassides* ; nous le trouvons dans toutes les villes principales où se manifeste la présence de princes. Une place importante lui est accordée, généralement, au centre, pas loin de la mosquée et en retrait du mouvement populaire. Nous l'observons aussi, dans les villes maghrébines, en grand nombre surtout à l'époque ziride et hammadite (11e et 12e siècle) dans la ville de Bijaya et la Kalaa, exprimant le degré de prospérité atteint par l'économie et la puissance des pouvoirs des princes (10). A Tlemcen, Fes, Marrakech et à Tunis, le palais était contenu à l'intérieur de la *«casbah»* **(cité officielle)** (11).

Dans les villes ibadhites, la doctrine ne permet pas l'apparition de palais, mais la prospérité économique et le faste ont laissé apparaître des maisons princières à Tahart et à Sedrata (12).

prestige et à l'intimité de la mosquée, seules les activités relevant du commerce de luxe sont localisées à sa proximité.

Dans certains cas, les *souk* obéissent à la logique de spécialisation. Il arrive aussi que la formation rapide de nouveaux quartiers, entraîne la multiplication et la dispersion des marchés.

A Alep par exemple, dès les premiers temps, un marché particulier réservé aux fruits et légumes a été installé à une porte de la ville, pour que soit facilitée la réception de la marchandise.

Des cités telles que Baghdad et le Caire, ayant connu sans cesse des transformations au gré des événements politiques, virent leurs *souk* se déplacer avec la même facilité. La règle voulant que les commerces de haut prestige soient installés à proximité de la mosquée n'est pas toujours observée, c'est ainsi qu'a Baghdad, la ville d'El Mansour, contrairement à Damas, les artisans et les commerçants furent rejetés hors du centre (comprenant la grande mosquée et le palais).

En Iran, les *souk* peuvent être installés comme à Nishapùr dans un faubourg distinct de la basse ville ; à Hérat, ils sont situés près des quatre portes menant aux différents faubourgs. A Cordoue, les *souk* s'étendent entre la grande mosquée et la partie orientale de la ville (7).

Quant au M'zab, le *souk* est délibérément rejeté à la périphérie ; bien que dans la pratique celui-ci soit soumis au contrôle de la mosquée, suivant le système de la *hisba* (8). Le choix de cette localisation du *souk*, obéit à des considérations sociales (préservation de l'intimité), et des considérations liées au fonctionnement (accessibilité), et à la sécurité.

La localisation du *souk* n'était donc pas fixe ni définitive, il fallait pour qu'il soit situé à la périphérie, le déplacer systématiquement en fonction de l'extension à la cité. Exceptionnellement, à Melika, dont le relief est fortement accidenté, le *souk* se trouve à proximité de la mosquée et jouit d'une position centrale, étant donné les contraintes du site.

Quant aux autres éléments de l'espace, il n'est pas facile de dresser un schéma définitif commun à toutes les cités. Le palais par exemple, est apparu seulement sous les pouvoirs princiers des *Omayades,* et plutard des *Abassides* ; nous le trouvons dans toutes les villes principales où se manifeste la présence de princes. Une place importante lui est accordée, généralement, au centre, pas loin de la mosquée et en retrait du mouvement populaire. Nous l'observons aussi, dans les villes maghrébines, en grand nombre surtout à l'époque ziride et hammadite (11e et 12e siècle) dans la ville de Bijaya et la Kalaa, exprimant le degré de prospérité atteint par l'économie et la puissance des pouvoirs des princes (10). A Tlemcen, Fes, Marrakech et à Tunis, le palais était contenu à l'intérieur de la *«casbah»* **(cité officielle)** (11).

Dans les villes ibadhites, la doctrine ne permet pas l'apparition de palais, mais la prospérité économique et le faste ont laissé apparaître des maisons princières à Tahart et à Sedrata (12).

Au M'zab, où se dégage une volonté de retour aux origines et aux principes de la doctrine ibadhite, les palais et les maisons princières n'existent pas.

En plus de ces équipements centraux et communs, existent d'autres édifices secondaires, au niveau de chaque quartier. En effet, l'organisation tribale de la société, a laissé ses marques et ses empreintes dans la structuration de l'espace. La tribu, en qualité d'unité sociale par excellence, est à l'origine de la formation de la cité. Elle dispose selon le régime de propriété collective, de biens, et dispose d'entités spatiales (quartiers), qui lui assurent autonomie et intégration(13). Elle bénéficie également d'équipements locaux (aire de prière ou mosquée secondaire, cimetière et puits...)(14). Dans les cités du M'zab, chaque famille est effectivement localisée dans un quartier distinct, (sa traduction spatiale), mais la centralité est plus déterminante et ne laisse pas apparaître ce phénomène d'équipements de quartier. Bien que les cimetières soient repartis en fonction des tribus, ils se présentent soudés les uns aux autres et forment une ceinture extérieure entourant la cité.

Exceptionnellement, la ville d'El Atteuf possède deux mosquées et il est dit que la deuxième est apparue à la suite d'un conflit entre les clans de la ville.

Nous assistons actuellement à une forte multiplication de ce type d'équipements (mosquées, cimetières....) ; due principalement à la croissance de populations et à la diversité ethnique et doctrinale.

Quant au schéma d'articulation de l'espace, en couples d'oppositions, qui relève du jeu de la complémentarité des opposants, quoique très particulier au M'zab, nous avons relevé des schémas semblables, mais dont les formes diffèrent en fonction des différents contextes. Nous avons relevé à cet effet deux cas signifiants :

A kùfa et à Basra, l'espace était divisé an quartiers maudits et bénits. En effet, dans ces deux cités, qui furent les principaux foyers chiites, la structuration de l'espace reçut l'influence de l'éternel conflit schismatique. Ainsi étaient des quartiers bénits, ceux du clan de Ali (quatrième calife) et des quartiers maudits, ceux des tribus alliées à Mouaouia, adversaire de Ali.

Par ailleurs, même les mosquées et les cimetières, avaient adopté le caractère d'opposition, bénits et maudits.

Dans les villes maghrébines par contre, est apparu le phénomène d'opposition entre la partie civile de la ville et la partie officielle *«casbah»*. En effet le phénomène de l'Etat au Maghreb à été suivi de l'apparition d'un élément nouveau dans la ville maghrébine au 10ème siècle, celui de la *«casbah»*. C'était une cité officielle, distincte de la ville basse ; elle abritait le siège administratif, les demeures des fonctionnaires de l'Etat et des tribus alliées *«makhzen»*, parfois un centre d'activités commerciales *souk*, une mosquée ...

L'opposition entre ces deux parties de la ville, intervenait à travers des localisations différenciées (ville haute et ville basse), des modes différenciés de construction, et à travers les rapports de fonctionnement.

Le rapport était parfois complémentaire, suivant l'exemple de la casbah de Tunis au 13ème siècle, qui faisait appel aux artisans et aux commerçants de la ville basse, et de ce fait intéressait le mouvement commercial de cette dernière La casbah de Marrakech, était au contraire, la concurrente de la ville basse, du fait qu'elle a intégré un important centre d'activité économique.

L'opposition de ces deux parties traduisait sur le plan spatial, l'opposition entre le pouvoir et le peuple. Bien que la bibliographie relative à ce sujet soit très réduite, nous avons tenté d'exposer ces cas afin de rendre l'analyse complète. Mais il est difficile de dresser un schéma type de la ville musulmane, car les nécessités locales font que des solutions différentes sont à chaque fois adoptées, et l'organisation de chaque cité dépend à la fois de sa nature et de ses conditions à la fois, sociales, économiques, politiques et culturelles.

Notes et références

1) Massignon L. 1963 — Explication du plan de kùfa et Basra in opera minora, T. III, Liban.

2) En effet, Damas avait hérité des structures de la ville antique et ne reçut sous l'empire islamique que des modifications. Voir Sauvaget. 1943, esquisse d'une histoire de la ville de Damas, in revue des études islamiques, (cahier IV).
Voir aussi Golvin L. 1970, essai sur l'architecture religieuse musulmane, Paris, Klincksieck.

3) -Gardet L. 1954 — La cité musulmane, Paris.
-Letourneau R. 1959 — Les villes musulmanes d'Afrique du Nord, Alger.
-Marçais G. 1945 — La conception des villes dans l'Islam, in revue d'Alger, T. II.
- Marçais W. 1918 — L'Islamisme et la vie urbaine, c. rendus de l'Académie des inscriptions et des belles lettres, jan-fev. 1918, p. 88-100.

4- Gardet L. 1954 — Op, cit.
Marçais G. 1945 — Op, cit.

5) Massignon Précise notamment pour le cas de kùfa, que le souk occupe une place centrale. Il est situé à proximité de la mosquée, tandis-que le palais est en retrait vers l'est, face au côté sud de la mosquée. Op, cit. P. 51

6) Sauvaget évoque le même cas concernant la ville de Damas.

7) Ces précisions sont fournies en majorité par les voyageurs, dont la littérature constitue une source d'information très importante, relative à l'organisation des villes.
- Ibn Battùta — Les récits de voyage, trad. G. De Demery et M. Sanguinetti, paris, 1968.
- Ibn Hawkal — Les récits, trad. De Goeje, Leyde, 1873.
- Yakout — Encyclopédie des villes, le Caire, 1908 (en langue arabe)
- Marçais W. 1918 — Op, cit.

8) La *hisba*, est le système de contrôle des souk, relatif aux comptes et aux mœurs, il relève de l'autorité de la mosquée et fut très longtemps appliqué dans les villes musulmanes.
- Marçais G. 1964 — Considérations sur les villes musulmanes, recueil de la soc. J. Bodins pp. 245-62.

10) Les villes zirides et hammadites maghrébines, du 11eme et 12eme siècles, ont connu une prospérité économique considérable, grâce aux échanges maritimes et au développement et l'industrie. Cet essor trouve sa traduction, dans la multiplication des palais et demeures princières.

-Golvin L. 1965 — Recherches archéologiques à la Qualaa des Béni– Hammad, Paris G. P. Maisonneuves et Larousse.
- Bourouiba R. 1977 — L'Etat des Béni–Hammad, Alger, Sned. *(en langue arabe)*

11) La casbah ou la cité officielle, est apparue dans les villes maghrébines, vers le 10ème siècle.
C'est la ville officielle, accueillant le siège administratif, une mosquée, le palais, les demeures des fonctionnaires et parfois des tribus alliées ; parfois un centre d'activité économique s'y trouve. A Tlemcen vers le 13ème siècle sous l'Etat zianide, la casbah à pris une autre appellation

celle du Mechouar. Voir notamment :
-Kaddache M. 1982. Op, cit.
-Letourneau R. 1959. Op, cit.

12) Voir, les témoignages des voyageurs, notamment El Bekri, récits de voyages, trad. De Slane, Alger, Jourdan 1911.
Pour le cas de Sedrata, des renseignements sur le faste que la ville a atteint nous sont transmis par Van Berchem.
Voir Berchem : le palais de Sedrata, mélanges K.A.C Creswell, 1965, pp. 8-29.

13) L'exemple le plus précis est celui de Kùfa, où pratiquement chaque groupement tribal, dispose dans son quartier, d'une ou plusieurs mosquées et cimetières.

-Massignon L. 1963 — Op, cit. pp. 46 et 52

14) Le moyen qui permet de distinguer entre la grande mosquée principale et les mosquées secondaires est le fait que la mosquée principale, soit l'unique mosquée admise pour accueillir les musulmans pour la prière du vendredi, (prière ayant lieu le vendredi à midi, une fois par semaine et permet la rencontre massive de la communauté musulmane).

Fig. N° 19 : Citées comparées.

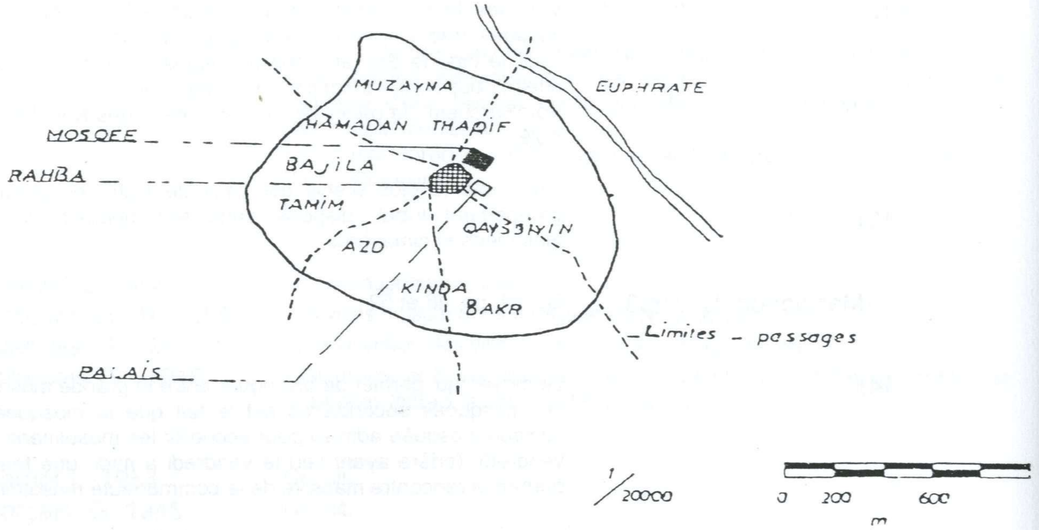

KOUFA VII - ix .S
d'après Massignon (L)

OUARGLA
en 1880

D'apres Vuillot (P)

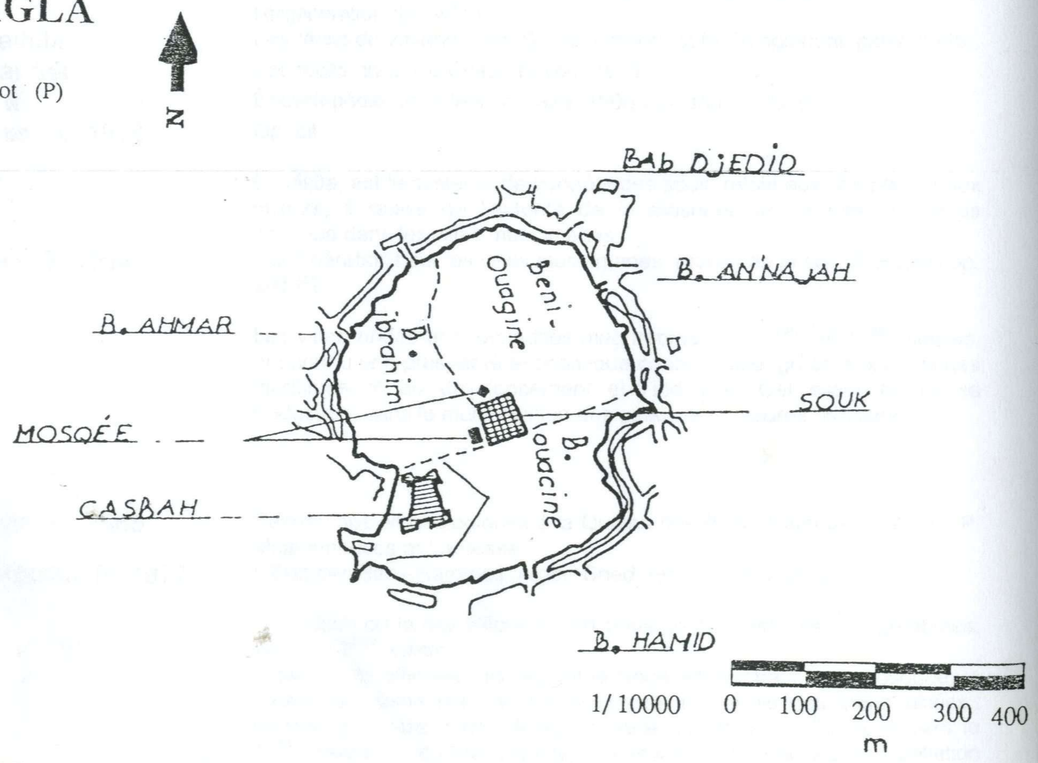

Melika

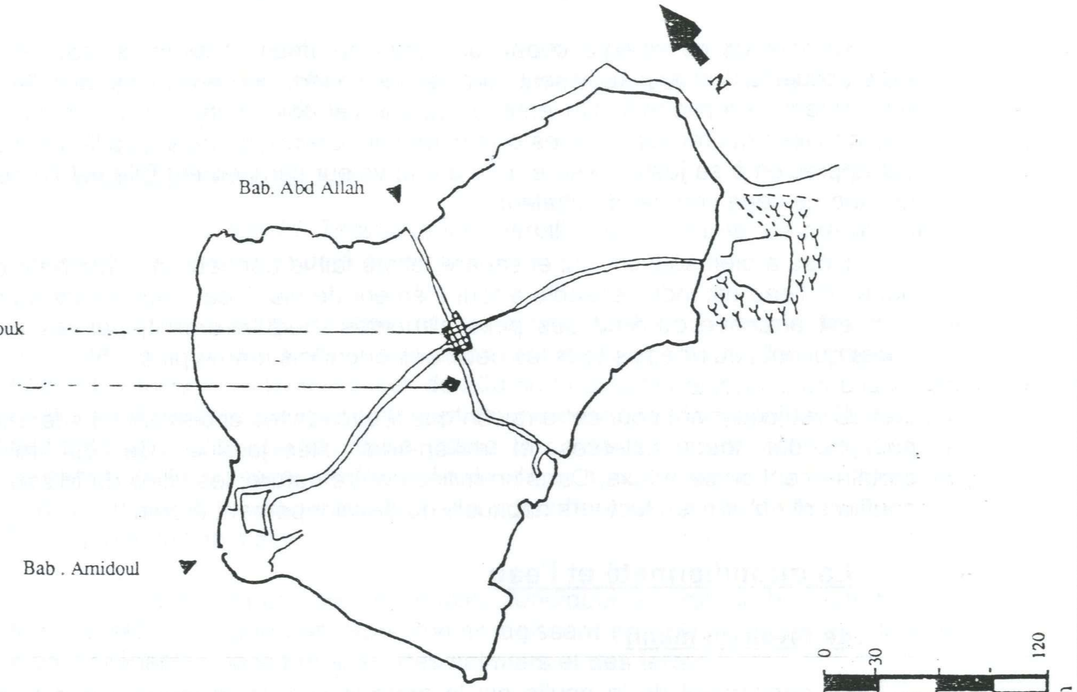

1. 10 PRATIQUES DE L'ESPACE

Eau et société

« N'tissa ad izouilen at'tichen aman il'atoufa chared ighazraouen hadren at'tichen al'az ilagnina .... »

(L'Oued N'tissa uni à celui d'Azouil (1) offrent de l'eau à Latoufa (El'Atteuf), trois oueds bouillonnent et font honneur à Lagnina (El'Atteuf)...)

C'est avec ce célèbre chant, que tous hommes et femmes, garçons et filles accueillent et applaudissent l'arrivée de l'oued, une fête sans pareille, un événement exceptionnel. On entend partout *«el oued h'mel »* (la crue a porté), une nouvelle qui remplit tous les cœurs de joie. Certes, ici plus qu'ailleurs, l'eau est appréciée à sa juste mesure. Elle a une valeur sans égale. Elle est l'âme et le sang de cette contrée de chaleur.

L'eau a bien souvent uni et séparé, elle a fait le bonheur et le malheur des gens. Ici l'eau est indispensable à tout élément de vie. L'eau, aussi rare qu'elle soit, est arrachée du fond des puits alimentés irrégulièrement, par les rares crues qui ont lieu une fois tous les deux ans et parfois même plus.

C'est justement pour cette raison que les Ibadhites choisirent ce site aride, pour fonder leurs célèbres et millénaires cités–jardins. Ce qui relève certainement du paradoxe. Dans un milieu contre nature, les villes du M'zab, ne confirment en rien les facteurs habituels du développement urbain.

La quotidienneté et l'eau

Le réveil du matin

Le grincement de la poulie est le premier son de la journée que la cité puisse produire, un vrai réveil du matin. Remplir de l'eau pour la mosquée est considérée en effet, œuvre pieuse, c'est avant l'appel à la prière du matin, qu'un volontaire vienne activer la poulie et remplir *«amannas »* (bassines en cuivre) de la mosquée en eau, qu'un autre volontaire réchauffe à l'aide de bois de palmier. Ainsi les gens qui viennent prier sont servis en eau chaude pour les ablutions.

La mosquée cœur de la cité

Centre de pratique religieuse par excellence, elle est aussi pour tous.

En l'absence du hammam et de la fontaine (à cause peut être du manque d'eau), la mosquée est le principal équipement qui nécessite beaucoup d'eau. Elle est ainsi dotée du principal puits de la cité. En plus de la salle de prière, elle se compose d'une *«takerbouste»* ou salle d'ablution. De forme circulaire, elle est centralisée par un bassin aux dimensions moyennes, profond de quelques centimètres et dont les côtés épais sont aménagés en sièges où

viennent s'asseoir les gens pour leurs ablutions, munis chacun d'une aiguière *«labrik»*.

Tout autour, sont disposées des salles de toilettes étroites *«m'rasel »* ne dépassant pas le mètre carré, aux portières à moitié cachées ; très souvent un *«jij»* (sorte de barre en bois) est fixée au mur pour permettre d'accrocher les vêtements. Les eaux utilisées sont évacuées à travers des rigoles et à l'aide de tubes en terres vers la fosse.

C'est en retrait, dans un coin de la salle, qu'un foyer de feu est disposé. De forme circulaire à la base, il est maçonné en pierre plate *«madùm»* et monte en forme conique ; des trous percés sur tous les côtés permettent une meilleure circulation de l'air.

En haut, un crochet supporte une grande bassine en cuivre *«amannas»* ; en cas de besoin, il suffit d'activer une barre en bois pour faire bouger la bassine et avoir la quantité d'eau voulue.

Le puits source de vie

Les puits *«tirest Pl. Tirsine»* sont éparpillés par-ci par-là, de manière à ce que chaque quartier soit doté du sien.

Il constitue ainsi l'unique et principale source d'eau de la cité. Le particularisme de ces puits réside dans leur aménagement. Pour atteindre la nappe phréatique, ils sont creusés de 20à 60 m et sont maçonnés en pierre ; en haut sont dressés deux montants verticaux où est fixée la barre horizontale qui supporte la poulie ; sur la poulie passe la corde à laquelle est suspendu le récipient, et le puisage se fait à l'aide de la traction verticale de l'homme, contrairement à la palmeraie où elle est effectuée à l'aide de la traction horizontale de l'animal.

Le puits est un équipement public, Juridiquement classé bien *«habous »*, formule selon laquelle des propriétaires agissant en action pieuse, rendent ce bien inaliénable ; on lègue aussi des palmiers et des terres.

L'enfant, porteur d'eau

C'est après le petit déjeuner qui suit de peu l'heure de la prière, que tous, hommes, garçons et filles, chargés chacun d'une tâche, se dispersent et l'activité commence.

Alors que les hommes partent à la palmeraie où l'irrigation constitue l'essentiel du travail, les enfants s'occupent principalement du port de l'eau ; ils passent ainsi la plupart de leur temps à faire le va et vient, entre la maison et le puits, pour réunir la quantité d'eau nécessaire à l'usage quotidien. En l'absence des enfants, cette tâche revient aux femmes, en plus de l'entretien de la maison ; ainsi sont parfois aménagés deux arcades formant un angle droit, pour permettre deux accès séparés aux puits, l'un réservé aux femmes et l'autre aux enfants et aux hommes.

Très souvent, un volontaire se trouve sur place pour aider les enfants au puisage et éviter toute querelle.

L'eau dans la maison

Cependant le goût salé de cette eau, rend son utilisation limitée. Elle sert seulement pour la toilette, le rinçage des légumes et de la vaisselle.

La cuisine se trouve rejetée dans un coin du patio central *«ammas an tadert» ;* elle est composée, d'*«inayen»* un coin de feu, sous forme de cheminée maçonnée en forme conique. Austère et simple, la cuisine mozabite dispose en plus des niches percées au mur et qui font fonction d'étagères, de quelques poteries que l'on utilise pour l'eau ; il s'agit principalement, d'une *«qaçria »* ou *«mehbes »* (un récipient en terre pour emmagasiner l'eau), d'une aiguière en terre *«labrik »* supportée par *«sajel »* (un socle rond en pierre de roc creux sur le haut pour épouser la forme inférieure de l'aiguière), à cela s'ajoute une écuelle en terre pour servir de l'eau potable ; au plafond est scellé un crochet qui soutient *«ajadid »* ou *«guerba »* (une outre en peau de chèvre pour emmagasiner l'eau potable)

C'est à l'étage que se trouve *«m'rasel »* ou la salle de toilettes ; étroite, elle ne dispose en moyenne que d'un mètre carré de surface, elle s'ouvre par une portière à moitié cachée ; sur le mur est souvent scellée *«jij »* (une barre en bois pour accrocher les vêtements) ; dans le coin est disposé un *«sajel »* ou socle en pierre avec au-dessus une aiguière.

C'est avec de l'argile et de minces gouttes d'eau que laisse passer le goulot de l'aiguière, que les gens frottent les parties du corps ; un plan incliné au sol permet d'évacuer l'eau utilisée, à l'aide de tubes en terre, vers la fosse.

Les porteurs de l'eau

Tandis que l'eau dans la cité est salée, l'eau potable est puisée à partir de quelques rares puits creusés sur le lit sablonneux de l'oued, (peut être grâce au sable qui permet une meilleure filtration). Cette tâche offre du travail à un bon nombre d'hommes, qui munis d'un âne, (le moyen de transport par excellence), s'occupent à longueur de journée du transport de l'eau douce du lit de l'oued jusqu'aux maisons ; ce sont les célèbres porteurs d'eau qui ont longtemps sillonné les labyrinthes de la cité.

L'eau est emmagasinée dans des outres en peau de chèvre *«ajadid »* ou *«guerba »* et transportée à dos d'âne à toute maison qui le désire, contre quelque sous.

Cette eau destinée à la cuisson des légumes et à la consommation est stockée dans des outres en peau de chèvre ; et pour la rafraîchir en été, on utilise *«azgaw »* (une outre en peau de chèvre, que l'on suspend au plafond).

La mosquée pour sa part est aussi alimentée en eau douce, grâce aux œuvres de bienfaisance, qui incitent souvent des volontaires à veiller sur cette tâche en s'occupant eux-mêmes ou en payant des professionnels. Très souvent, les gens qui ne disposent pas d'eau douce, sont servis à la mosquée.

Une nature impitoyable

Mais hélas ce n'est pas tous les jours que cela se passe ce cette façon, car le rythme de la vie est aussi irrégulier que le sont les pluies.

Parmi toutes les fluctuations pluviométriques que connaît le M'zab, les gens se souviennent davantage des saisons de sécheresse, d'une nature plutôt avare que généreuse ; ainsi les femmes, outre l'entretien de la maison, étaient obligées, pour laver le linge, de se déplacer jusqu'au lit de l'oued où, un ou deux puits publics, (biens inaliénables) *«tirest an rabi »,* dotés d'une dalle pour le lavage de linge, sont aménagés.

Lorsque les puits étaient à sec, les gens parcouraient des distances, pour puiser une goutte d'eau ; cela se passait aussi dans un climat de querelles et de tensions. L'eau devait être appréciée à une juste valeur, servie à la goutte pour les besoins les plus prioritaires. Une famille toute entière ne pouvait pas avoir plus d'une *«qaçria »* d'eau d'usage et une *«guɛrba »* d'eau douce qui devaient tenir plusieurs jours.

C'est ainsi que de toutes les parties du corps, seuls les mains et le visage pouvaient bénéficier de quelques gouttes d'eau, et très souvent le sable et la terre remplaçaient l'eau, pour la purification du corps et les ablutions.

Quant à l'usage, les mêmes gouttes d'eau utilisées pour le rinçage des légumes étaient réutilisées pour la vaisselle et servies ensuite aux poules, aux chèvres ou à l'âne.

Sur les terrasses de maisons, suivant des plans inclinés sont aménagées des «*soufir »* (gargouilles, sous forme de tubes en terre d'une longueur moyenne de quarante centimètres), permettant de cerner et déverser les eaux de pluies ; à l'aperçu du moindre orage, on disposait des jarres en terre *«tkhabit »* à l'extérieur de la maison et précisément sous les gargouilles, afin de tirer la meilleure partie des eaux de pluie.

L'eau et l'artisanat

Après le petit déjeuner, suivi généralement d'une sieste et une fois la prière de l'aprés – midi *«asr »* accomplie, les gens reprennent l'activité.

C'est au *souk* et ses alentours (rues commerçantes) que l'activité de la cité est organisée. Les magasins s'ouvrent, les nomades (principal client de la cité) viennent étaler leurs marchandises ; et très souvent une séance de vente aux enchères a lieu.

Parmi les magasins, nombreux sont des ateliers d'artisanat, où sont fabriquées des poteries utilisées pour l'eau et principalement, des *«qaçria, aiguières, écuelles… »* ; d'autres, sont spécialisés dans la confection des outres en peau de chèvre à diverses formes. La confection des outres et la poterie occupent une branche très importante dans l'artisanat locale, à l'image de l'eau qui occupe une place privilégiée dans la vie sociale.

Enfin, c'est l'appel à la prière du *«maghreb »* (coucher) qui annonce la fin de l'activité et tous regagnent respectivement la mosquée puis leurs maisons respectives.

Le captage des eaux

C'est en été, pour fuir la chaleur, que toute la population se déplace vers la cité jardin, une véritable étendue verte sur le lit de la vallée, épreuve d'un défi et témoin de la volonté de l'homme.

Cette oasis a pu s'imposer dans un milieu contre nature, grâce à un système hydraulique très ancien, il est aussi génial que subtil.

Il est composé d'un ensemble d'ouvrages, appelés à faciliter toutes les opérations (captage, drainage et répartition) barrages *«sedd »* peignes, trémies, plaines d'épandage, tous mobilisés, pour ne pas perdre la moindre goutte d'eau et permettre de tirer le plus grand profit des rares et irrégulières crues. En effet c'est à Ghardaia en amont, que l'on se trouve face à un des plus extraordinaires barrages de dérivation ; des digues en sable canalisent de tous les côtés le cours de l'oued, drainé vers des canaux souterrains, dont les ouvertures maçonnées en pierre plates *«madùn »* sont soumises à de minutieux calculs, afin de permettre une répartition équitable. Ces canaux souterrains s'étendent sur des centaines de mètres, ils sont percés par des puisards nécessaires pour l'aération et l'entretien. Les canaux débouchent dans les différents quartiers, dont les passages sont aménagés en *«seguia »* rigoles suivant un plan incliné. Pour permettre un meilleur drainage, des ouvertures sont aménagées sur la partie inférieure du mur de chaque jardin, calculées en fonction de la surface du jardin, du nombre de palmier et du volume de l'activité, afin que chaque jardin reçoive la quantité d'eau qui lui revient de droit.

Alors qu'une partie d'eau est dérivée vers les jardins, des peignes aménagés latéralement sur le coté, permettent d'évacuer le surplus, vers des plaines d'épandage, aménagées en retrait sur le côté, où s'effectue l'infiltration de l'eau dans le sol et l'alimentation des puits.

Quant à l'aval où la position est défavorable par rapport à l'amont, des barrages de retenue y sont installés ; de véritables digues épaisses qui s'étendent sur toute la largeur de l'oued, suivant un plan incliné, permettant un bon moyen de mesure du niveau de l'oued et de sa vitesse ; elles sont aussi d'une remarquable épaisseur pour résister à la pression qu'exerce la vitesse de la crue. Cependant, sur les hauteurs et tout le long de la vallée, sont aménagées des tours, disposées entre l'amont et l'aval, permettant de superviser le mouvement de la crue ; le guetteur qui s'y trouve doit annoncer, suivant des codes en lumière, toutes les informations relatives à la crue (signal de l'arrivée, vitesse et ampleur de la crue). Suivant ces directives, les gens mettent en œuvre tous les moyens pour tirer un meilleur profit.

Par ailleurs et en dépit du lit tracé de l'oued tous les plateaux de roc, sont cernés par une multitude de rigoles, canaux permettant un bon drainage des eaux de ruissellement.

La gestion des eaux

Pour veiller sur la bonne marche du système et résoudre tout litige, la *«djemaa »,* (institution de gestion de la cité qui assiste l'assemblée des *«azzaba »* dans la gestion des affaires sociales,. économiques et politiques de la cité, composée des *«mokaddam »* représentant chacun une tribu) fut chargée, outre la gestion urbaine, de l'entretien du système hydraulique et gestion des litiges relatifs, sur la base d'un recueil juridique *«ittifakat »* promulgué par la *halga*. A titre d'exemple on peut lire, sur une *«ittifakat »* datant de 1643 *«celui qui amène, dans son jardin ou son canal une quantité d'eau courante de pluie supérieure à celle qui lui revient de droit, est puni de 25 réaux d'amende et de l'exil »* (2).

L'eau et l'irrigation

A la palmeraie, l'irrigation constitue l'essentiel du travail et se fait à l'aide de la traction horizontale de l'animal. C'est ainsi que des puits sont aménagés partout dans les jardins. Ils sont maçonnés en pierre et disposent de deux montants verticaux en haut, où est fixée la barre horizontale qui supporte la poulie. Le bout de la corde qui passe par la poulie, suspend le *«delou »* (une outre en peau de chèvre, ouverte en haut et prolongée d'un tuyau sur le bas permettant d'évacuer l'eau puisée), alors que l'autre bout est attaché à l'animal (chameau ou âne). La piste de halage *«aghled nou lam »* est aménagée en pierre taillée, suivant un plan incliné ; elle est aussi longue que le puits est profond ; l'animal en la parcourant permet de faire descendre et de remonter le *«delou »*. Le *«delou »* descend à peu près, deux fois chaque minute et déverse, les vingt ou trente litres d'eau amassées, dans un bassin aménagé au pied du puits *«assifi »,* à partir duquel des *«seguia »* (canaux) conduisent l'eau vers les différentes parties du jardin.

Le *«djebbad »* relativement à *«djbid »* ou puisage, est le héros de la palmeraie, c'est bien à lui que revient de faire activer l'animal et de veiller sur l'irrigation. Parcourir la piste de halage à longueur de journée et manipuler le mouvement de l'animal l'enferment dans un monde monotone, où seulement le grincement de la poulie et les pas rythmés de l'animal sont entendus. Il se livre alors au chant et nous offre, le meilleur bouquet de chants et poèmes, que l'impitoyable nature inspire à l'homme du M'zab. Cependant, la découverte de la nappe albienne vers la fin des années trente et la mise en place d'une infrastructure hydraulique moderne, provoquent d'importantes transformations, tant sur le plan économique que social.

Si le manque d'eau est la motivation essentielle qui justifie le choix du site pour les fondateurs des villes du M'zab, que dirons-nous, maintenant que l'eau y est abondante, le nomade s'y sédentarise, et l'industrie s'y installe et ne cesse de se développer, si ce n'est pas la fin d'une histoire millénaire et le début d'une ère nouvelle. Entre la rareté de l'eau et son abondance, c'est toute une histoire millénaire qui se dessine.

Notes et références

1) *N'tissa* et *Azouil* sont des cours secondaires d'eau, qui descendent respectivement, à travers des talwegs, à la pointe de la palmeraie de Ben Isguen, et celle de Bounoura. Ils déversent tous à un point de croisement, dans l'Oued principal, pour se diriger ensuite vers El Atteuf en aval.
2) Milliot L. 1930 : Recueil des délibérations des djemaa du M'zab, paris, Geuthner. P. 23.

1. 11 PRATIQUES DE L'ESPACE

Fêtes et rituels

Le mariage

La fête du mariage dure généralement une semaine. Les hommes et les femmes la fêtent séparément ; les premiers à la *«hadjba »* (maisons collectives et familiales), les femmes à la maison.

Au commencement, interviennent les cérémonies et rituels de l'inauguration. Les hommes invitent les gens les plus proches de la famille. Ils se réunissent autour d'un plat de *«dhen »* (un plat composé de beurre et du miel), dont la tradition veut qu'il porte le nom de *«assifi ».* Ils désignent les personnes, appelées à servir pendant la fête, à raison de deux volontaires par *achira* et de cinq, de la *achira* (grande famille) du marié. D'autre part les femmes maquillent la mariée, invitée ainsi que toutes les filles de la famille à passer la nuit chez une parente. Elles mettent du henné, du *khôl* ...etc. Le lendemain, elles font le tour de la ville, passant de maison en maison pour saluer toutes les familles et annoncer le début de la fête.

Le deuxième jour, les parents de la mariée vont chez le mari pour préparer la chambre, car tous les éléments sont apportés par la mariée et lui appartiennent. A cette occasion un plat traditionnel est servi à midi et appelé *«tihoumzine »* (minuscules boulettes de pâtes avec une sauce tomate). Le soir toutes les femmes de la ville sont invitées à la fête chez la mariée. La fête s'appelle *«assakùbar ».* Les femmes chantent et font danser la mariée. Ce sont des femmes qui se chargent de l'invitation ; passant d'une maison à l'autre, et l'absence d'une invitée est considérée comme une très grave offense

Le troisième jour, après la prière de l'après-midi, les hommes vont chez le mari pour fêter *«takhamat »* (tente). Ils montent sur les toits terrasse alors que les femmes sont assises dans la pièce centrale du rez-de-chaussée, ils attachent une tente à la grille du trou central, jettent par-dessus une tente, de l'eau et des fèves cuites dans l'eau, que l'on offre aux gens présents. Après le partage des fèves et du pain, les gens quittent la maison. Le soir du même jour, les hommes de la famille se réunissent avec les volontaires désignés pour le service, pour préparer la fête la plus importante. A cette occasion, dans la maison du marié, on reçoit un grand plat de couscous, appelé *«tziwa an takhamt »*, en qualité de cadeau, conventionnellement offert par le parent le plus proche, étant donné le poids considérable de l'occasion.

Le jour suivant a lieu la grande fête. A midi, les gens sont reçus à la maison de la mariée où la présence de quelques membres de *«azzaba »* est obligatoire, pour assister à la cérémonie d'*al'adate*, selon laquelle la famille de la mariée, prépare et adresse un plat de couscous aux dattes, en terme de

prestation conventionnelle, à la famille du mari. Le soir, toutes les femmes y vont, elles chantent et la mariée danse, pendant que les hommes vont tous à la *hadjba*, où a lieu la fête principale des hommes.

Des invitations collectives à la grande fête des hommes, sont adressées à tous les habitants de ville, par l'intermédiaire des *«achira »* ; seuls les *«azzaba »* reçoivent une invitation directe. L'arrivée des invités commence aussitôt après la prière du soir, au retour de la mosquée. Les *azzaba* se mettent au fond de la pièce centrale puis les invités se placent, au fur et à mesure, généralement selon l'âge, ainsi les plus âgés sont prioritaires. Les adultes et les jeunes se mettent au milieu, les enfants à l'étage.

On commence par psalmodier quelques passages du Coran, pendant, que les *«azzaba »* s'occupent d'habiller le marié debout devant eux ; ils lui mettent un burnous par-dessus la gandoura et un tissu en fin lainage sur la calotte blanche, ils ajoutent maintenant et quelques fois une couronne à la saoudienne sur le tissu. Le marié s'assoit ensuite au milieu de la rangée des *«azzaba.* Ensuite, un plat de *«chorba »* (soupe traditionnelle), à quoi s'ajoutent d'autres plats et desserts, sont servis à tous les invités.

Le marié selon la tradition est généreusement servi, par une équipe de serveurs volontaires*«alwazrane ».* Ils le ramènent après le repas chez lui où il est reçu par sa mère et sa famille dans la pièce centrale. Sa mère offre des œufs et des fruits (en signe de bénédiction) aux gens présents. Elle lui verse un peu d'eau sur la tête, et une femme noire vient lui mettre une plaque de henné sur la main. Le henné est le symbole de la bénédiction qui chasse les mauvais esprits. Il repart ensuite à la *hadjba.* Où une chorale formée de jeunes volontaires se met au milieu de la pièce centrale, en deux rangées l'une en face de l'autre, pour chanter sans accompagnement instrumental, des poèmes en arabe classique ou en berbère (l'instrument musical n'est pas toléré par les azzaba). Du thé et des gâteaux sont servis pendant ce temps et la fête se termine vers minuit. Les derniers à partir sont les *«al wazrane »* et le marié. Après une séance de morale, d'initiation à la vie sexuelle et d'explication de certaines traditions, ils raccompagnent le marié chez lui. Alors que la mariée est accompagnée par un cortège de femmes, chez son mari. Aussitôt arrivée, elle danse un petit moment puis monte dans sa chambre pour attendre son mari.

A son arrivée, et suite à la cérémonie d'accueil, le mari monte dans sa chambre, pour rejoindre sa femme. Le soir même, il est servi de*«takarwait »* (boisson traditionnelle et aphrodisiaque), préparée par la famille de la mariée.

Il repart le lendemain, à la *hadjba* (salle des fêtes), où Il est servi par *«al wazrane »* (à l'image d'un roi, entouré de ses ministres), et où il reçoit les gens venus le féliciter. La *hadjba* reste ouvert au public, les gens viennent féliciter le marié, ils écoutent de la musique, boivent du thé, jouent à divers jeux d'animation et discutent. A midi, un repas est servi à tous les présents. Ceci dure deux jours consécutifs.

Quant à la mariée, elle est servie par un groupe de jeunes femmes de sa famille, *«achbabate »* qui s'occupent de son service et de son maquillage.

Les femmes de la ville viennent la féliciter, ainsi que toute la famille ; elles apportent des cadeaux, des œufs et des fruits. Les jeunes filles se mettent à ses côtés, elles organisent aussi des jeux d'animation, des danses, des chants et des discussions.

Le jour suivant, la *«chakchoukha »,* plat typique, (galette trempée dans une sauce de dattes) est servie à l'occasion de la *«takanboucht »,* qui consiste en une cérémonie de coiffure traditionnelle, particulière aux nouvelles mariées. L'après– midi du même jour, le marié accompagné d'un cortège d'hommes, font le tour des cimetières, en hommage rendu aux morts ; ils psalmodient des versets du Coran, et distribuent du pain.

Aussitôt après, ils sont reçus chez un proche parent, où tous les membres de la *achira* sont présents, pour une cérémonie de clôture. Suite à de courtes allocutions prononcées par des notables présents, et suite à la distribution des cadeaux, le marié salue et remercie les gens présents, tous des proches, ayant contribué à l'organisation de la cérémonie. Et, ainsi s'achève la fête des hommes. A l'occasion de ce dernier jour de fête, la femme est vêtue en longue et ample robe blanche, elle reçoit les femmes, venues à sa visite. Une autre fête célébrée seulement par les femmes a lieu exactement une semaine après le début de la fête.

L'enterrement et deuil

La mort d'un habitant de la ville, homme ou femme est annoncée publiquement à la mosquée. Aussitôt les *azzaba* et tous ceux qui le désirent se rassemblent à la maison du défunt ; selon le sexe, la toilette funéraire est assurée, soit par les *azzaba* ou par les laveuses de mortes *«timsiridine».* Ensuite, le défunt enveloppé dans un tissu blanc, est transporté au cimetière, par les *azzaba* et une foule de gens, sur une sorte de brancard en bois couvert d'un voile en laine. Tout le long du chemin ils répètent des versets du Coran. Arrivés au cimetière où a lieu la prière funéraire, ils s'assoient à nouveau pour psalmodier des versets du Coran, pendant que d'autres se chargent de l'inhumation proprement dite. Ils creusent un grand trou dans la terre pour y mettre le mort enveloppé dans son drap blanc, les pieds joints et orientés vers la qibla (direction de la prière, au levant). Et après le partage des dattes et du pain, tout le monde se sépare à l'exception des membres de la famille qui se retrouvent pour lire le testament et le mettre immédiatement à exécution. Le soir du même jour, les *azzaba* et les volontaires viennent dîner à la maison du défunt et psalmodient des versets du Coran, et ceci durant trois jours. Alors que les femmes s'occupent à recevoir les condoléances des femmes tout au long de la journée. Après le 3ème jour, les condoléances adressées ne sont pas prises en considération et sont même prises pour des offenses.

Le lendemain, à l'aube, une foule de femmes part rendre visite au défunt dans sa tombe. Ceci symbolise le réveil du défunt, et ce pendant quarante jours ; après le 40ème jour, le rite a lieu tous les jeudis pendant une année. Le troisième jour, a lieu la cérémonie de repérage de la tombe ; les femmes, suite à la distribution d'une galette traditionnelle, partent pour désigner la tombe en y mettant des objets usés appartenant au défunt, il s'agit généralement de poteries et de courges.

Le septième jour, les femmes vont rendre visite au défunt, elles psalmodient des versets du Coran et distribuent des dattes et du pain. Quant aux proches parents, ils se chargent, à tour de rôle et selon des prestations conventionnelles, de préparer et d'envoyer de grands plats de couscous à la maison du défunt ; ceux-ci sont offerts à l'heure du repas aux personnes présentes, pendant les trois jours. Le quarantième jour, les *azzaba* et les proches sont invités à psalmodier des versets du Coran et un plat leur est servi.

La t'nùba

La *«t'nùba »* est une convention qui rend tout bénéficiaire de bien foncier ou immobilier (par voie d'héritage, de don et lègue.), redevable à la communauté, d'une contribution permanente de solidarité, sous forme de nourritures. C'est selon des règles fixées par la *halga des azzaba* (autorité religieuse), que sont fixées la nature, la quantité (relative au bien), le moment, l'endroit et autres modalités relatives à la redevance et sa distribution ; ces règles spécifiques à chaque bien sont enregistrées avec les termes de l'acte de propriété du dit bien. En effet, cela engage l'héritier d'un bien immobilier ou foncier à offrir une fois par an, à une période déterminée, une certaine quantité de couscous et de viande, en terme de redevance à la collectivité ; c'est une redevance liée à la propriété d'un bien, foncier ou immobilier.

A cet effet, est organisé un programme de visites hebdomadaires des cimetières, tous les vendredis durant l'hiver, où la communauté reçoit ces redevances, distribuées aux personnes présentes. Chaque vendredi, la population à sa tête la *halga des azzaba*, se rend successivement à tous les cimetières de la ville, psalmodier des versets de Coran, organisée en *majalis* ou cercles. Ces rencontres collectives, outre les considérations religieuses, constituent des espaces de solidarité sociale, où pendant les rudes semaines de l'hiver, les gens bénéficient d'une quantité de nourriture.

Ils y restent toute la journée, du matin jusqu'au coucher du soleil, avec une courte interruption à midi pour déjeuner.

La redevance de la *t'nùba* peut changer de nature. En été, souvent elle est quantifiée en quantité de pain à distribuer à la mosquée ou en prestation (Ex.Approvisionnement de la mosquée en eau potable pendant l'été).

L'aspect économique de la *t'nùba* n'est plus aussi important qu'autrefois. C'était aux moments difficiles, un moyen d'assurer la distribution de la nourriture à toute la ville et un moyen de consolider la solidarité sociale. Toutefois, l'aspect symbolique de vigueur demeure celui, de rendre hommage aux morts, se rappeler la mort et le sort final de l'homme mortel. La *t'nùba*, stimule ainsi un espace symbolique de rencontre, où se confondent la vie et la mort, le passé, le présent et le futur.

L'accueil des pèlerins

C'est une fête annuelle organisée à l'occasion du retour des pèlerins de la Mecque. Tous les gens de la ville, hommes, femmes et enfants se rassemblent pour accueillir les pèlerins. C'est dans un *m'çalla*, porte symbolique de la ville,

que tous attendent avec les drapeaux de la ville, en foule à sa tête la *halga des azzaba*. A leur arrivée, les pèlerins sont salués, et une prière a lieu sur place. Ensuite, toute la foule remonte vers la mosquée principale, en répétant des prières, le long du trajet ; a leur arrivée, des prières et de courtes allocutions prononcées successivement par un membre de la *halga* et un pèlerin, ont lieu. Les pèlerins regagnent ensuite leurs maisons successives, où sont reçus par la famille et les amis.

Il est coutumier de voir les pèlerins rapporter des cadeaux de la Mecque, des colliers, des bagues, des tapis de prière.... Ils les distribuent à la famille, aux amis, aux voisins et à tous ceux qui viennent en chercher. Là aussi le cadeau de la Mecque a une valeur symbolique, c'est un objet de bénédiction, sacré.

L'aid

C'est une fête commune à tous les musulmans, qui a lieu à la fin du ramadan (mois de carême), mais les pratiques varient d'un espace à l'autre.

La fête commence le matin, traditionnellement les nouvelles mariées reçoivent le petit déjeuner traditionnel, envoyé par leurs parents. Les enfants mettent de beaux habits et montent au minaret, pour appeler à la prière (c'est l'unique fois où l'on permet aux enfants d'y entrer). Tous les hommes montent ensuite à la mosquée. Mais les femmes y vont relativement moins que les hommes, hormis les plus âgées.

Après le discours religieux et la prière de *l'aid,* les gens forment des cercles, se saluent les uns les autres puis se séparent. Les hommes se regroupent par famille et partent visiter les leurs ; cette tradition provoque un intense mouvement de circulation dans la ville. Les visiteurs sont reçus dans les maisons de leurs proches, on leur offre du thé, des fruits et même à manger. Ils rendent visite aux handicapés et aux vieillards qui ne peuvent pas se déplacer. Cela se termine vers midi, où chacun rejoint sa maison. L'après-midi, tous les hommes sortent de la ville, font le tour des cimetières en psalmodiant des versets du Coran et rendent hommage aux morts.

Pendant ce temps les femmes jouissent d'une libre circulation dans la ville, échangent des visites pour se prodiguer des vœux. Au coucher ce soleil, tout le monde rentre et la fête se termine.

L'aid el adha (fête du sacrifice) diffère par le fait que chaque famille qui en a la possibilité doit sacrifier un mouton. C'est une équipe volontaire qui s'en occupe en faisant le tour des maisons, ceci a lieu juste après la prière et la cérémonie religieuse. Une partie de la viande est distribuée aux pauvres.

Le mùlùd

C'est aussi une fête musulmane c'est la fête de l'anniversaire du prophète. Les préparatifs commencent une semaine à l'avance. Les femmes organisent des séances de chants dans chaque quartier. Ce sont des chants religieux appelés «*araydam* », les hommes en font autant. Le jour de la grande fête, les enfants mettent leurs beaux habits. Le soir et après le dîner, les enfants de

chaque quartier se rassemblent pour jouer aux pétards, ensuite ils rejoignent les hommes à la mosquée.

Des lampes à huile sont allumées dans tous les coins de rue, les hommes organisent uns fête de chants à la mosquée, pendant que les femmes se rassemblent pour la fête dans la maison (généralement regroupées par quartier). La fête dure ainsi jusqu'à l'aube.

Chapitre II

LE COLONIALISME & L'URBANISATION

2.1 L'occupation du M'zab et les formes de résistance

L'occupation coloniale changeait de forme d'une région à l'autre du territoire, en fonction de l'intérêt économique que ces régions revêtent. Dans les zones déshéritées, il fallait tout de même, pour des raisons d'ordre politique, contrôler les populations et leurs activités et lever l'impôt, afin de concrétiser leur soumission. De ce fait, l'installation coloniale au Sahara n'a commencé que vingt ans après l'occupation de l'Algérie vers 1850, à Laghouat et Djelfa.

Au M'zab, la population du fait de sa vocation commerçante et de ses déplacements à travers le territoire, avait suivi les péripéties de l'occupation ; cela avait permis aux Mozabites de définir leur politique à l'égard de la pénétration coloniale. Mais le M'zab n'attira sérieusement l'attention de la France qu'après le 04 / 02 / 1852, date de l'occupation définitive de Laghouat.

L'attitude de solidarité que les Mozabites manifestèrent envers le *Chérif Mohamed Ben Abdallah*, en fuite vers Ouargla, déclencha un début de crise entre le gouvernement colonial et la population mozabite. Un tel acte fut mal ressenti et le maréchal *Randon* exigea la soumission, des tribus mozabites (1).

Ainsi fut ouvert un débat politique intense entre «*çoffs*» *(clans)*, qui se trouvèrent partagés quant à la politique à mener à l'égard de l'occupation. Certains étaient favorables à la reconduction avec le pouvoir du pacte commercial qui les liait à l'administration ottomane, d'autres excluaient toute attitude autre que l'ouverture d'un «*Djihad*» *(guerre sainte)*, contre l'autorité coloniale.

Le gouverneur général exigea la capitulation et rejeta toute forme de rapport en dehors de la soumission à laquelle était subordonnée la liberté du commerce, matérialisée par le versement d'un tribut annuel. *Randon* spécifiait ainsi :

« Il ne saurait être question d'un traité de commerce entre nous et vous, mais bien nettement de votre soumission à la France. En dehors de cette pensée, il ne peut y avoir arrangement. Vos ressources de toutes espèces nous étant connues, chaque ville ne paiera son tribut que suivant ses moyens... Nous ne nous occuperons de vos actes que lorsqu'ils intéresseront la tranquillité générale et les droits de nos nationaux, ainsi que celui des tribus soumises ... » (2).

Les *çoffs* laïcs au pouvoir furent les seuls à accepter la convention, alors que les *«Halga des azzaba» (conseil religieux)* n'hésitèrent pas à faire-part de leur refus au gouverneur général, en lui adressant un message ironique. Une crise se déclara alors entre adversaires et partisans de la convention de 1853 ; et plusieurs massacres eurent lieu entre 1853 et 1881 dans les différentes villes du M'zab. Le M'zab refusa même de participer à l'accueil de l'Empereur Napoléon III, ce qui lui valut le blâme de l'autorité coloniale et des amendes (3). La crise prenait de plus en plus d'ampleur. La crainte d'être un jour annexés à la France rendait les Mozabites soupçonneux ; tout Européen leur devenait suspect. (4)

Les *«djemâa»* *(conseils de notables)* furent renversées par les *çoffs* hostiles à la convention. Le *Caïd kaci Ben Zerouil de Guerrara* et ses partisans furent massacrés ; *le Caïd de Berriane, Hadj Brahim Ben Djeriba favorable à la France, fut abattu.* En 1860, l'agent de renseignements au service de la France, un Juif nommé *Ittah*, fut abattu entre *Ben Isguen et Melika, sur* ordre de la *djemâa de Ghardaia*. En 1877 le *Caïd de Guerrara Brahim Ben Bouhoun* fut abattu en 1880, le *souk* de *Ben Isgnen* fut le théâtre d'un massacre qui se solda par 13 tués et 60 blessés ; la même année un autre massacre à *Bounoura* donna la mort à 10 personnes.

Il résulta aussi de l'enquête faite par le Commandant de la colonne d'El-Goléa, lors de son passage dans la contrée en novembre 1881, que les Mozabites avaient alimenté les insurgés de l'Ouest, en fournissant la poudre et les armes qui servirent alors contre la puissance coloniale.

Par ailleurs, des groupes rebelles comme les compagnons de *Hamed Ben Hamed*, et les *Berazga* avaient été accueillis par les Mozabites, et trouvèrent au M'zab un lieu d'asile (5).

Ainsi le gouverneur général *Tirman* ordonna l'annexion du M'zab. L'occupation fut établie le 17 novembre 1882 et l'annexion fut proclamée le 30 novembre ; le cercle de Ghardaia composé des sept villes du M'zab et de Ouargla, El-Goléa et Metlili fut constitué conformément à l'arrêté du gouverneur général de l'Algérie, en date du 1er novembre 1882. (6)

Le système administratif militaire

Avec l'installation de l'autorité coloniale au Sahara, un système administratif et militaire fut instauré. Le bureau arabe fut installé pour coiffer le cercle militaire de Ghardaia. Il était composé d'officiers des affaires sahariennes chargés de maintenir l'ordre et de lever l'impôt. Les *Caïds* devinrent ainsi fonctionnaires placés sous l'autorité du chef du bureau arabe, nommés directement par le commandement de Laghouat ; ce qui mit fin à l'affrontement politique entre *çoffs*, suscité par les enjeux du poste.

En 1919, par une décision ministérielle, Ghardaia devint commune indigène. Un comité exécutif fut installé, composé d'un administrateur des services civils chef d'annexe, assisté par un second administrateur civil, un officier des affaires sahariennes et un officier des affaires militaires musulmanes. Une commission municipale lui était subordonnée, présidée par le chef d'annexe et composée de l'administrateur civil adjoint, des sept *Caïds* ibadhites, des trois *Caïds* malékites et du chef de la fraction israélite. Ainsi le *Caïd* accéda à une fonction en plus de son rôle, celle d'agent de liaison entre les habitants du *ksar* et le comité exécutif (7).

Le comité exécutif était chargé de plusieurs tâches importantes, essentiellement en matière d'administration générale ; il remplissait aussi le rôle d'une juridiction à caractère répressif. « Le commandant de cercle ou d'annexe, administrateur de la commune indigène, était en qualité de maire, ordonnateur des dépenses de la commune.

Il était chargé des attributions municipales de droit commun, comprenant :

1) *La publication des lois, décrets et arrêtés.*
2) *La conservation et l'administration des biens et droits de la commune.*
3) *La gestion des revenus, surveillance des établissements et de la comptabilité de la commune.*
4) *La préparation et proposition du budget*
5) *L'établissement et la présentation des comptes de l'exercice clos et le règlement*
6) *Le directeur des travaux communaux*
7) *La souscription des marchés et baux pour la commune*
8) *La souscription et exécution des ventes, partages, acceptations de libéralités, acquisition et transactions régulièrement autorisées*
9) *La nomination, suspension et révocation aux emplois communaux pour lesquels un autre mode n'est pas prescrit par les lois (Arr. 20 mai 1868 Art, 16.24.25 et 28). (8)*

Les *«ittifakat»*, *(décisions et conventions élaborées et adoptées par la djemaa et autres structures traditionnelles)*, étaient soumises au contrôle de l'autorité coloniale, et devaient être approuvées par la commune indigène, qui ne tolérait pas la prise de décisions contraires à la politique officielle.

Les formes de résistance

L'annexion du M'zab et l'instauration d'un système administratif militaire ont soulevé l'opposition de la population mozabite, rejetant toute tentative d'assimilation.

Bien que ce système ait enlevé à la *djemaa* le rôle politique qu'elle jouait, et qu'il soit arrivé à bouleverser le fonctionnement politique traditionnel, les *halga*, épargnées, continuèrent à jouer un rôle politique très important.

Toute forme d'assimilation fut refusée ; les *halga* s'opposèrent à toute introduction de signe colonial dans la société.

Instinctivement, la population s'opposa à tout apport technique colonial. L'enseignement dans les écoles françaises était boycotté, ce qui poussa le chef d'annexe à imposer des restrictions et à exercer une pression ; les jeunes enfants mozabites furent ainsi forcés à fréquenter ces écoles, mais les parents tenaient à limiter leur scolarisation en Français au niveau du certificat d'études primaires.

Les Mozabites voyaient dans l'introduction des moyens techniques de communication *(téléphone, radio...)*, une tentative d'assimilation, une atteinte à la tradition, un moyen de dissolution ; ceux-ci furent ainsi refusés.

Très tôt, *cheikh Bayoud*, ayant accompli des séjours dans les universités de *Zeitouna* en Tunisie, *d'El-Azhar* au Caire et à la Mecque tenait à lancer le M'zab dans le grand mouvement réformiste qui prit beaucoup d'ampleur dans le monde musulman. Il développa un mouvement culturel au M'zab et lança à partir des années 1930 des opérations de grande envergure, fondation de *medersa* et organisation d'associations culturelles.

L'enseignement de l'Islam, de la langue arabe et de l'histoire furent de bons moyens pour éveiller chez les jeunes enfants une conscience nationaliste et patriotique. (9)

La diffusion de la culture arabo–musulmane fut ainsi la première forme de lutte contre les tentatives d'assimilation coloniale. En effet, dés 1926 était fondé l'institut *El Hayat*, à Guerrara, déstiné à préparer les jeunes étudiants à rejoindre les grandes universités islamiques, telles que *Zeitouna*, *El-Azhar*, *Medine* et *la Mecque*. Un internat fut construit en Tunisie pour accueillir les étudiants mozabites qui allaient poursuivre leurs études supérieures. Plusieurs promotions furent ainsi envoyées.

Beaucoup de personnalités du bab intégrèrent dès sa constitution le mouvement des *Ouléma* algériens, tels que *cheikh Aboulyakdane, cheikh Slimane Benyoucef et cheikh Abderrahmane Bakelli.* (10)

cheikh Aboulyakdane, un grand homme politique, qui avait participé en Tunisie avec *cheikh Taalibi et Salah Ben Yahia* à la formation du mouvement destourien, lança des organes de presse de grande importance ; il fonda ainsi plusieurs journaux qui devinrent très rapidement une arme efficace contre le colonialisme. Un ensemble varié d'actions entamées, dans le but d'éveiller une conscience nationaliste et patriotique et donner un rude coup à toute tentative d'assimilation coloniale. (11)

Par la suite,*cheikh Bayoud*, décida pour rendre plus efficaces ses activités politiques, d'intégrer l'assemblée algérienne et il se présenta aux élections de 1947 et 1951.

Dans ce cadre institutionnel, il lança un débat politique de grande ampleur en vue de supprimer l'administration militaire et de rattacher le M'zab au département d'Alger.

Ainsi, a été mise fin en 1950 au système d'administration militaire et l'officier des affaires sahariennes fut remplacé par l'administrateur civil à la tête de l'annexe ; ce qui permit une meilleure représentation des différents groupes sociaux au sein de la commission municipale.

Le service militaire, en vertu de la loi du 3 février 1912 devint obligatoire, mais les Mozabites y voyaient un danger pour la population et tenaient pour cela des propos d'ordre religieux, économique et social. Il était par ailleurs intolérable qu'un musulman participe dans une action militaire non musulmane. Ainsi les Mozabites s'opposèrent au service militaire et la question devint à l'ordre du jour. Les recours lancés devant le conseil d'état à Paris, ont été à deux reprises rejetés, en 1925 et 1926 ; et l'obligation du service militaire ne fut levée qu'à partir de 1947. (12)

Suite à la découverte de la nappe albienne, un grand débat politique intervenait, autour des questions de gestion et d'exploitation des eaux profondes du M'zab. Les Mozabites s'opposèrent à l'attribution de la gestion et exploitation des eaux profondes du M'zab à la société mixte «*R.E.E.S.S.A» (Régie d'exploitation des eaux du sous–sol du Sud algérois).* La question fut soulevée par*cheikh Bayoud* devant l'assemblée algérienne, invoquant ainsi la capacité et droit des Mozabites à gérer comme ils l'entendaient les eaux du M'zab (13).

Les communes de plein exercice, intervenaient en terme de nouvelle formule d'administration, pour alléger l'ancien système et permettre aux populations indigènes plus de participation, au sein du conseil municipal. La réforme fut établie le 20 décembre 1958.

En 1954, avec le déclenchement de la guerre de libération nationale, la population mozabite se mobilisa dans les perspectives de l'unité nationale et de la lutte pour l'indépendance.

La pénétration coloniale au M'zab et son annexion constituent la source principale, des bouleversements que les structures traditionnelles devaient subir. Elles marquent également un début de mutations socio-politiques et économiques, dues à l'intensité des affrontements politiques et culturels.

Plus tard, la découverte du pétrole, l'industrialisation et la découverte des puits artésiens élargirent les horizons du M'zab et provoquèrent ainsi un début de mutation.

Notes et références

(1) Gouvion M&E. 1926 : Monographie du M'zab, Casablanca, imprimerie de la vigie marocaine, p. 243

(2) Gouvion M&E. 1926 : Op, cit., p. 245

Amat C. 1888 : Op, cit. , p. 20

(3) Merghoub B. 1972 : Op, cit. , p.52

Gouvion M&E. 1926 : Op, cit. , p. 19-73

(4) Niel O. 1876 : Géographie de l'Algérie, Bone, p. 222

(5) Gouvion M&E. 1926 : Op, cit. , p. 245-252

(6) Merghoub B. 1972 : Op, cit. , P. 9-73 ; 53.

Amat C. 1888 : Op, cit. , p.25

(7) Merghoub B. 1972 : Op, cit. , p. 54

Gouvion M&E. 1926 : Op, cit. , P. 256.

(8) Champ M. : Les communes en Algérie, Soubiron, Alger, p. 188

(9) Tourki R. 1975 : «A*t Taalim Al Kawmi* », Sned, Alger, p. 251- 255 (en langue arabe)

Dabouz M-A. 1965 : *« Nahdat Al Jazair »* T.I et II, At Taaouiniya, Le Caire, *(en langue arabe)*.

(10) Dabouz M-A. 1974 : *«Aalam Al Jazair»*, 3 tomes, El Baath, Constantine

(11) Nacer M. 1980 : Aboulyakdane, Alger, Sned.

(12) Merghoub B. 1972 : Op, cit. , p. 67

(13) Merghoub B. 1972 : Op, cit. , p.72

Hadj-Mhamed O. 1951 : *«Mudhakarat Wa Wataik»(Memorandum et actes, officiels sur l'Oued M'zab1853-1951)Tunis, EnNahda*

2.2 Mouvement de Population et Urbanisation

La fermeture sociale et la croissance freinée.

Les systèmes démographiques anciens dits naturels ou primitifs, sont caractérisés par des taux de natalité et des taux de mortalité très forts ; ceci induit des taux d'accroissement naturel, assez faibles qui se traduisent par une croissance lente ou parfois un déficit.

En effet, autant les taux de natalité étaient forts, les guerres, les famines et la mortalité juvénile causée par l'insuffisante et la précarité des conditions sanitaires, étaient des moyens et des facteurs de régulation naturelle de la population.

Ceci explique que durant des siècles, la croissance naturelle de la population était au M'zab, très lente.

Seul, le mouvement *(mobilité)* de population, intervenait en qualité de facteur essentiel, à considérer dans l'explication de la croissance urbaine. Il devint la valeur, qui agit d'une manière immédiate sur la dynamique spatiale, d'autant plus que la famille qui figure comme l'unité de base de l'organisation sociale bénéficiait, de statuts privilégiés qui font que tout mouvement effectué se traduisait d'une manière systématique sur l'espace.

Durant les premiers siècles de leur installation au M'zab les Ibadhites en voie de secret *«marhalat al kitman»,* avaient opté pour la politique du repli et la vie en autarcie, suspendue à la culture très élémentaire des palmeraies asséchées. Ni l'homme, qui était décidé à la fermeture et au secret, ni l'économie qui était très élémentaire, ne devaient encourager un afflux humain.

L'Afflux de nouvelles populations était limité exclusivement à celui des groupes ibadhites en fuite vers le M'zab, où ils vinrent s'installer ; et furent soit incorporés dans les cités existantes, soit qu'ils s'établissent sur un site vierge.

A cela, vinrent s'ajouter le mouvement induit par l'incorporation des populations locales *(fixées jusque là dans des campements)*, dans les cités existantes, et celui que provoque le départ des groupes, suivi souvent de la fondation d'une nouvelle cité, ce fut le cas de Guerrara et de Berriane*(16ème siècle)*.

Ces mouvements se traduisent dans l'espace par la densification des cités déjà existantes, par occupation de terrains encore vierges d'une part, et par la fondation de nouvelles cités, d'autre part.

En effet, ceci explique, le mouvement de croissance urbaine assez lente durant les premiers siècles, matérialisée par la fondation à intervalles de temps variés, de cités qui se succédaient dans le temps.

La politique de l'ouverture et son impact

La politique d'ouverture qui suivit celle de la fermeture, devait s'amorcer dès le 14ème siècle. L'option prise pour une économie d'échange, allait ouvrir de nouveaux horizons et engendrer une nouvelle dynamique.

En effet dès cette date, commençait à affluer, un premier groupe d'une population juive. Ils devaient arriver en premier temps de Djerba, à raison d'un petit groupe composé d'une ou de deux familles (1). Peu à peu, ce groupe initial augmentait en nombre grâce à l'afflux progressif, d'autres Juifs venus essentiellement de la Tripolitaine, du Maroc, etc ... pour atteindre le chiffre de 1409 personnes (2).

L'extension urbaine, à ses débuts

Naissance du quartier juif «El Mellah»

Les Juifs arrivés devaient servir essentiellement dans l'artisanat ; il leur était interdit dans le même sens de se porter acquéreurs de terre cultivable (3).

Bien que leur statut et leur religion, leurs soient reconnus, les Juifs au M'zab, étaient redevables de l'impôt de capitation *«dimma»*, certaines consignes leur étaient imposées pour les distinguer.

C'est sur la partie périphérique de la ville de Ghardaia, située au sud-est, qu'un terrain leur fut attribué, pour édifier leurs habitations. Le quartier El Mellah se développait à une allure assez lente, il vint se greffer sur le tissu de la ville et le prolonger sur une portion du Sud-Est. Initialement il devait se situer à l'extérieur de l'enceinte, mais suite à l'extension de la ville et le report *(assez récent)* de l'enceinte plus loin, il fut contenu dans l'enclos de la ville.

Sur le plan morphologique, cette intervention ne provoqua aucune variation typologique, car obéissant au même tracé. Elle devait procéder par le prolongement de la troisième rue circulaire concentrique *(à l'emplacement d'une précédente enceinte)* ; et l'aménagement du nouveau quartier sur une petite portion, percée d'une porte, qui devint la porte des Juifs *(Bab kharadjat Lihoud)*.

Sur cette portion, le prolongement de l'ancienne rue dessert à travers des impasses *«znikat»*, des poches en alvéoles et conduit aux habitations. De part et d'autre de cette rue se développait petit à petit, le nouveau quartier, le *Mellah*.

Un quartier délimité par les rues qui descendent en rayons *(du haut en bas du ksar)* ; ayant connu un développement linéaire, selon l'axe est-ouest, il s'ouvre à l'extérieur en direction de l'est et se trouve pratiquement fermé à l'ouest, contraint par la limite qui le sépare de l'ancienne ville.

En dépit de la fermeture, matérialisée par les enveloppes de maisons qui constituent de véritables enceintes, le quartier était fermé, au niveau des limites qui le séparent de l'ancienne ville, par de véritables portes.

Sur le plan typologique, malgré les consignes de différenciation auxquelles les Juifs étaient assignés, *(interdiction de construire en dehors des limites assignées, d'ouvrir des portes et des terrasses en direction des maisons mozabites, d'user des puits en dehors de ceux qui leurs étaient désignés, situés dans l'oued prés du barrage)(4),* il semblerait que l'habitation mozabite eût beaucoup d'influence ; ils empruntèrent le même plan et les mêmes techniques. (5) En plus des habitations, le quartier contient une synagogue appelée *«Jama»* édifiée vers 1900, à laquelle s'adjoint le bain rituel ou *«mekoui».*

Naissance des quartiers des M'dabih et des Beni-Merzoug

La nouvelle dynamique amorcée par la politique d'ouverture, suscita de nouveaux besoins, et ne tarda pas à engendrer par la suite, de nouveaux afflux de populations.

Il s'agit des populations semi-nomades, les *M'dabih* et les *Béni-Merzoug*, *Atatcha et Chaamba*, etc..., auxquels les *Mozabites* firent appel, pour assurer la sécurité et la défense de la cité ainsi que la protection des caravanes. Les *M'dabih* seraient originaires du *ksar de Lelmia, (Sud du Djebel Ammour)*, ils vinrent répondant à l'appel de la *achira* des *Ouled Ammi Moussa* de Ghardaia, pour assurer leur défense. Les *Béni Merzoug*, relèveraient aussi d'une origine identique et seraient venus dans les mêmes circonstances. (6)

Suite à une décision de la cité de *Ghardaia*, ces populations furent intégrées dans les différentes *achira* de la cité. Ce fut aussi le cas des *Atatcha* à *Guerrara* , des *Ouled Si Yahia* à *Berriane* et des *Chaamba* à *Melika*, qui furent également intégrés après de longues années de vie et de campement à l'ombre des remparts .

Les *M'dabih* et les *Béni Merzoug*, se mirent à construire leurs habitations, sur de nouvelles emprises, situées à la périphérie du *ksar* de *Ghardaia.*

Au Nord-Ouest de la ville se développait petit à petit le quartier des *M'dabih* (7), alors que les *Béni Merzoug* en nombre plus limité, s'installèrent sur une assise au Sud, à proximité du quartier *Mellah*. Ces nouveaux quartiers vinrent se greffer sur le tissu de la ville. Aucune variation typologique profonde n'est à signaler. Il semblerait que le type existant eût beaucoup d'influence ; toutefois la qualité de la construction fut moindre.

Selon le témoignage de *Mercier (1930)*, Les *M'dabih* ne devaient pas dépasser de beaucoup le millier de personnes, et en 1883, le nombre de leurs maisons s'élevait à 90 maisons. Alors que les *Béni Merzoug*, comptaient une trentaine de famille et une quinzaine de maisons (8).

Ce furent jusqu'aux années 1950, date d'un remarquable changement, les seuls mouvements enregistrés, concentrés essentiellement dans la ville de *Ghardaia*, à quoi doit s'ajouter un petit nombre de «*Noirs*» et de «*Haratines*» incorporés dans les cités. Ces résultats témoignent en effet, d'une croissance démographique et d'une croissance urbaine très lentes.

Croissance et structure de la population

L'examen des variations démographiques, de la population de la pentapole entre 1896 1926, révèle une assez lente croissance durant 30 années, que traduit un solde positif qui s'élève à 1570 hab. , soit un accroissement total de 8% à peu près. (9)

Alors que, la période allant de 1921 à 1926, (soit 5 ans) enregistre une nette baisse, que traduit un solde négatif, s'élevant à

Cependant, seule la ville de Ghardaia, en raison de sa position de capitale devait tirer bénéfice de l'essentiel du solde positif, du essentiellement à l'afflux et à la fixation de nouvelles populations ; tandis que les autres villes enregistraient un solde négatif qui pouvait correspondre au départ d'une partie de la population masculine, pour commercer au Nord de pays.

Croissance de la population (1896-1926)

Villes	1896	1921	1926
Ghardaia	8314	11159	10607
Melika	2017	2411	1646
Ben Isguen	5256	6250	4889
Bounoura	1010	1422	1248
El Atteuf	2346	2853	2071
Total, pentap.	**18943**	**24095**	**20461**
Berriane		4107	4031
Guerrara		6051	5485
Total, M'zab		**34253**	**29977**

(Source, Mercier)

Tableau des variations(1896-1926)

Villes	Variation, 1896-1921	%	Variation, 1921-1926	%	Variation, 1896-1926	%
Ghardaia	2845	34	-552	-5	2293	27
Melika	394	19	-765	-31	-371	-18
Ben Isguen	994	19	-1361	-22	-367	-6
Bounoura	412	41	-174	-12	238	23
El Atteuf	507	22	-782	-27	-275	-12
Total, pentap.	**5152**	**27**	**-3634**	**-15**	**1518**	**8**
Berriane			-76	-2		
Guerrara			-566	-9		
Total, M'zab			**-4276**	**-12**		

Croissance et structure de la population

Ville	1896	1921	H	F	1926
Ghardaia	8314	11159	4674	5933	10607
Melika	2017	2411	793	853	1646
Ben Isguen	5256	6250	2323	2566	4889
Bounoura	1010	1422	571	677	1248
El Atteuf	2346	2853	975	1096	2071
Berriane		4107	2204	1827	4031
Guerrara		6051	3010	2475	5485
Total		**34253**	**14550**	**15427**	**29977**

(Source Mercier)

Structure ethnique de la population (1926)

Ville	Ibadhites	%	Malékites	%	Juifs	%	Total	%
Ghardaia	**6414**	**60**	**2932**	**27**	**1261**	**12**	**10607**	
Melika	**1316**	**80**	**330**	**20**			**1646**	
Ben Isguen	**4744**	**97**	**145**	**3**			**4889**	
Bounoura	**1233**	**99**	**15**	**1**			**1248**	
El Atteuf	**1960**	**94**	**111**	**5**			**2071**	
Berriane	**3187**	**79**	**831**	**20**	**13**	**0,32**	**4031**	
Guerrara	**3586**	**65**	**1899**	**34**			**5485**	
Total	**22440**	**75%**	**6263**	**21%**	**1274**	**4%**	**29977**	

Recensement 1926 (source, Mercier)

L'examen de la structure de population selon la composition ethnique, révèle que principalement à Ghardaia, en raison de sa position que sont concentrées les populations nouvelles. En 1926, sa population était composée de presque, 60% d'*Ibadhites*, 26% de *Malékites*, 12% de *Juifs* et 2 % de *Noirs Haratines*, à quoi s'ajoutent les 500 Européens installés dans un quartier neuf situé au Sud de la ville de *Ghardaia (Dabdada)*.

Cependant, la structure selon la variable sexe, révèle un certain équilibre, selon lequel, la part de chaque catégorie s'élève, à 50% à peu prés ; toutefois, avec une légère tendance à la hausse, de catégorie féminine.

Nombre de maisons (1926)

Ghardaia	1615
Melika	397
Ben Isguen	1753
Bounoura	287
El Atteuf	515
Berriane	570
Guerrara	926
Total	6063

(Source : Recensement, 1926, Mercier, op, cit. , P. 69). (10)

La relance démographique

Il fallait attendre les années 1950, pour voir s'annoncer une croissance plus remarquable.

En effet, la découverte du pétrole, ouvrit de nouveaux horizons et engagea le Sahara dans une dynamique sans précédent. La mise en place d'une infrastructure routière appropriée, la fixation des populations nomades, dans les nouvelles oasis crées, *(selon la politique de préparation d'une main d'œuvre, destinée aux champs pétrolifères, et la politique de contrôle des populations)*, et la mise en place d'une infrastructure hydraulique, sont tous des facteurs qui vinrent impulser une dynamique socio-économique au Sahara, que la relance démographique brusque vint traduire les effets. Toutefois, la ville de Ghardaia, en qualité de capitale, continuait à bénéficier de l'afflux des nouvelles populations et de l'excédent démographique.

L'accroissement accumulé durant les vingt huit ans suivants (1926-1954) s'élève à 5080 pour l'ensemble de la population soit une augmentation de 25%.

Depuis cette date, la fixation des nomades et l'afflux des *Noirs* et *Haratines* venus de la région de Touat et Timimoun, devenaient les principaux mouvements de population, attirés tous par les champs pétrolifères et le travail agricole, d'autant plus que la découverte des puits artésiens ouvraient de nouvelles perspectives devant l'agriculture saharienne. (11)

A cela s'ajoute le nombre de 1500 Juifs en 1954, versés surtout dans les métiers de bijoutiers, dinandiers et tailleurs.

La population européenne assez limitée en nombre *(quelques centaines)* était composée d'administrateurs et employés, auxquels s'ajoutaient des cadres civils, des enseignants, des médecins et des infirmiers ; cette population était renforcée par les pères blancs et les sœurs blanches, dont les centres furent implantés aux limites de la vieille ville respectivement au sud-ouest et au Nord-Ouest.

Population en 1954

Ville	Habitants
Ghardaia	14 046
Melika	2 829
Ben Isguen	4 193
Bounoura	1 753
El Atteuf	2 720
Total	25 541

Variation 1926-1954 (28 ans)

Ville	Variation	%
Ghardaia	+ 3 439	+32
Melika	+1 183	+72
Ben Isguen	-696	-14
Bounoura	+505	+40
El Atteuf	+649	+31
Total	+5 080	+25

Source, jossé ®

Structuration coloniale du territoire

L'action coloniale, exclusivement militaire à son début, intervenait en vue d'un meilleur contrôle du territoire.

Le projet fut matérialisé par la réalisation d'une infrastructure routière locale et régionale, visant d'une part l'intégration des villes de la vallée dans un réseau local, et l'intégration de la vallée d'autre part, dans le réseau régional.

Les principaux éléments de ce réseau furent, dans l'axe nord-sud, la route qui relie la vallée à Laghouat au nord *(Berriane, d'où dévie la piste de Guerrara* y *figure)*, à Metlili au sud et à Ouargla au sud–est.

Dans l'axe est-ouest, intervient la route qui relie toutes les villes de la vallée, prolongée en amont de Ghardaia par une voie, qui aboutit à la palmeraie de Ghardaia et à la Daia Ben Dahoua.

Ce tracé, emprunte essentiellement au réseau naturel du site, son tracé. Il suit très souvent le tracé des anciennes pistes et des cours d'eau.

Depuis la fente du plateau au nord, une voie nord–sud suit le tracé de l'ancienne piste, emprunté lui-même à la *«cha'bate» (talweg, cours secondaire d'eau)*, et descend tangente au côté est du ksar de Ghardaia. Au sud de Ghardaia, celle-ci vient croiser une autre voie est–ouest, qui emprunte l'ouverture en serpent de l'Oued M'zab, et articule toutes les villes de la vallée entre elles, depuis la Daia à l'ouest jusqu'à El Atteuf au sud-est. Depuis Ben Isguen, la voie nord-sud contourne partiellement la ville, et reprend son cours vers le sud en empruntant le tracé de l'oued *N'tissa*.

Les portions de ce tracé croisé, comprises à l'intérieur de la vallée, constituent les principales lignes et directions du tracé, qui devait par la suite engendrer l'urbanisation de la vallée.

Des voies secondaires nord-sud *(conformes aux talwegs)* descendent en rayons depuis le plateau vers la vallée, et délimitent au croisement des voies principales, est-ouest *(conformes au tracé du cours principal de l'oued)* des îlots, et suggèrent une trame urbaine de découpage.

Selon un rapport d'échelle suggéré par le tracé naturel, cette trame est composée, de voies principales, est-ouest (conformes et parallèles au cours principal de l'oued), et des voies secondaires, nord-sud (conformes aux talwegs et cours Secondaires). Ceci, distingue un découpage orthogonal, facilité par la régularité du site de la vallée et du parcellaire de l'oasis, en îlots rectangulaires, dont le plus long coté se trouve sur l'axe est-ouest *(axe de l'oued)*, et le petit coté sur l'axe nord-sud *(axe des cours d'écoulements secondaires des cha'bates et talwegs)*.

Forme de croissance

La voie principale et axiale qui suit le cours de l'oued, devint la principale articulation à l'échelle de la vallée, elle permet l'insertion de toutes les villes de la vallée dans le même système ; tandis que la voie nord-sud, qui vint croiser celle-ci, bien qu'elle articule à l'échelle du territoire, la vallée au monde extérieur, elle constitue une limite qui démarque le tissu de la vieille ville de Ghardaia de l'extension périphérique, et subit par ailleurs la rupture de l'oued.

Au croisement des deux voies, à la limite sud de la vieille ville de Ghardaia, le principal noeud est focalisé par la forteresse militaire, qui le projette en altitude, et domine toute la vallée, *(expression de domination militaire)*.

Désormais, la voie axiale est-ouest devint la ligne principale de croissance et suggère, une forme linéaire et deux directions de croissance. A partir du nœud, carrefour principal au sud de la ville de Ghardaia, l'urbanisation est ordonnée par cette ligne et se fait de part et d'autre de la ville, à l'ouest en amont, en direction de la palmeraie, et à l'est en aval, en direction de Ben Isguen et des autres villes de la vallée.

Les nouvelles formes de l'urbanisation

Au rythme de l'afflux de nouvelles populations et de la fixation des nomades, de nouveaux quartiers virent le jour à partir des années 1950.

A l'ouest, à la limite de la ville de Ghardaia et en bordure de la route de la palmeraie, se développaient deux nouveaux quartiers, d'abord ***Baba-Saad***, habité principalement par des *Ibadhites,* suivi ***d'El Ain***, habité par des *Ibadhites* et des *Malékites.*

A l'est de la ville de Ghardaia, se développait, en bordure de la voie axiale de part et d'autre, un quartier européen, à caractère résidentiel sur sa première portion et administratif sur la deuxième portion. En plus des résidences des Européens, s'y localisent les principaux équipements administratifs, sanitaires et éducatifs.

En effet, si les Européens, devaient en premier lieu implanter leurs résidences et équipements sur une assise comprise à l'intérieur des limites de la ville, au quartier ***Dabdaba*** *(situé au sud de la ville et à proximité de l'emplacement du carrefour où se croisaient les deux principales voies)*, ils ne tardèrent pas à transférer leur quartier et sièges de l'administration vers le nouveau quartier.

Le quartier européen était suivi linéairement et en direction de Ben Isguen, d'un nouveau quartier à caractère résidentiel, à dominante ibadhite ***Melika–Bas***, et plus loin, d'un nouveau quartier à dominante malékite ***Téniet–El Makhzen***. Tous les quartiers articulés par la voie axiale tendent à former une seule agglomération linéaire, bien qu'ils ne commencèrent que minuscules, en agrégat d'habitations.

Sur l'axe nord-sud et en bordure de la voie qui relie Ghardaia à Laghouat, deux nouveaux quartiers, se développaient, rejetés à la rive Gauche, ***Mermed*** et ***Dada-Ali*** habités principalement par des Malékites. Les deux quartiers

n'eurent pas les mêmes chances que les autres. Leur développement fut contraint par la rupture qu'opérait l'oued, isolés sur la rive gauche, d'une part, et par l'emplacement, qui ne va pas dans le sens de l'ouverture naturelle de la vallée.

Du point de vue morphologique et typologique, la plupart de ces quartiers souffrent d'une faible structuration, ils commencèrent bien en agrégat. (12) Leur structure relève d'un tracé orthogonal, facilité par la régularité du site, celui de la vallée et suggéré par le parcellaire de l'oasis. Les largeurs assez importantes des voies, rendent ces quartiers, désormais accessibles aux engins motorisés.

L'examen typologique des formes, révèle une variété de types : le type de villa européenne(habitation individuelle, moderne et de faible densité), le type pavillonnaire-palmeraie (habitation individuelle de faible densité, accompagnée de jardin, ***Melika-Bas, Baba-Saad et El'Ain***) ; et le type de l'habitation individuelle de moyenne densité, caractérisée par la simplicité et précarité de ses matériaux ***(Dada-Ali, Mermed et Teniet-El Mekhzen).***

Par ailleurs, émergeait une tendance à la mise en valeur de l'art et de l'architecture urbains, qui trouve sa meilleure expression, dans l'alignement et le traitement en arcades d'un boulevard urbain, tangent à la limite sud de la ville de Ghardaia, sur une portion de la voie axiale est-ouest. La mise en valeur du boulevard urbain par le traitement des parois devint le thème principal, qui ouvre de nouveaux horizons à l'architecture urbaine.

En dépit de toutes les variations typologiques qui traduisent l'afflux non seulement de nouvelles populations, mais aussi et surtout celui de nouvelles cultures, et en dépit des nouvelles perspectives qui s'ouvrent à l'urbanisation, s'impose un degré profond d'articulation et de continuité. La force et la pérennité du Lieu, à travers, les cours d'eau, les reliefs, les pistes, les chemins de halage, et..., ont fini, par s'imposer et résister. C'est bien à cette structure que le nouveau tracé bien qu'expression d'une nouvelle typologie, doit son principe, préservant à la fois pérennité et mémoire du lieu.

Notes et références

1- Mercier M. 1932 : La civilisation urbaine au M'zab, Alger, Soubiron. P. 179.
Huguet J.1902 : Les Juifs du M'zab, in bulletin de la société d'anthropologie, Paris, mai 1902

2- Mercier M : Op, cit. , P. 179.
3- Mercier M : Op, cit. , P. 179.
4- Mercier M : Op, cit. , P. 181.
5- Mercier M : Op, cit. , P. 181.
6- Mercier M : Op, cit. , P. 77.

7- Les *M'dabih* eurent aussi le privilège d'être autorisés à défricher en 1868 en amont de Ghardaia à quelques Kilomètres, une terre pour y aménager une palmeraie, c'est la *Daia Ben Dahoua*, en terme de dérogation dans le sens où l'urbanisation était volontairement limitée en amont.

8- Mercier M. : Op. Cit. P.177.
9- Mercier M. : Op. Cit. P.58.

Jossé R. 1970 : croissance urbaine au Sahara, Ghardaia, in les cahiers d'outre mer, P.46-71.
Dans le total de la population de Ghardaia sont inclus les 1409 Juifs répartis en 674 hommes et 735 femmes.

10- Ces chiffres sembleraient parfois sous estimés, comparés au nombre de la population, notamment pour Ghardaia, Berriane, alors qu'ils paraissent exagérés quant à d'autres cas notamment, Ben Isguen. (Source, recensement 1926, Mercier. P. 69). Mercier avance plutôt pour Ghardaia le chiffre de 1815 maisons à une superficie moyenne de 115 m2 déduite du rapport à la superficie totale qui est de 21 Ha

11- Il est vrai que le mouvement de sédentarisation résulte généralement des perturbations de l'économie saharienne, mais il faut distinguer entre deux phases différentes de ce mouvement. La première est celle qui a commencé vers la fin du 17e siècle et le début 18 siècle, due à la crise économique causée par plusieurs facteurs et notamment, le transfert des axes d'échanges vers les ports de l'Atlantique et l'Egypte et le plan colonial.... La deuxième phase fut celle qui a commencé vers les années 1950 et qui est due à la découverte du pétrole au Sahara.

12 Jossé R., quant au nombre des habitants des nouveaux quartiers, il avance le chiffre de 15 500 habitants en 1970, chiffre qui relève d'une enquête.

Alors qu'il évoque aussi d'autres renseignements avancés par Karl Suter, sur le nombre de cette population en 1960.
La comparaison de ces chiffres témoigne, d'une croissance considérable, dans l'intervalle de 10 ans, due principalement aux raisons que l'on évoquera dans le chapitre sur l'urbanisation post-coloniale.

Quartier	Population 1960	Population 1970	Variation	%
T.El-Makhzen	1 200		-	
Melika –bas		3 700	-	
Dada Ali	1 100	2 200	1 100	50%
Mermed	2 000	4 200	2 200	52%
El Ain	1 600	3 500	1 900	52%
Baba Saad		1 900	-	

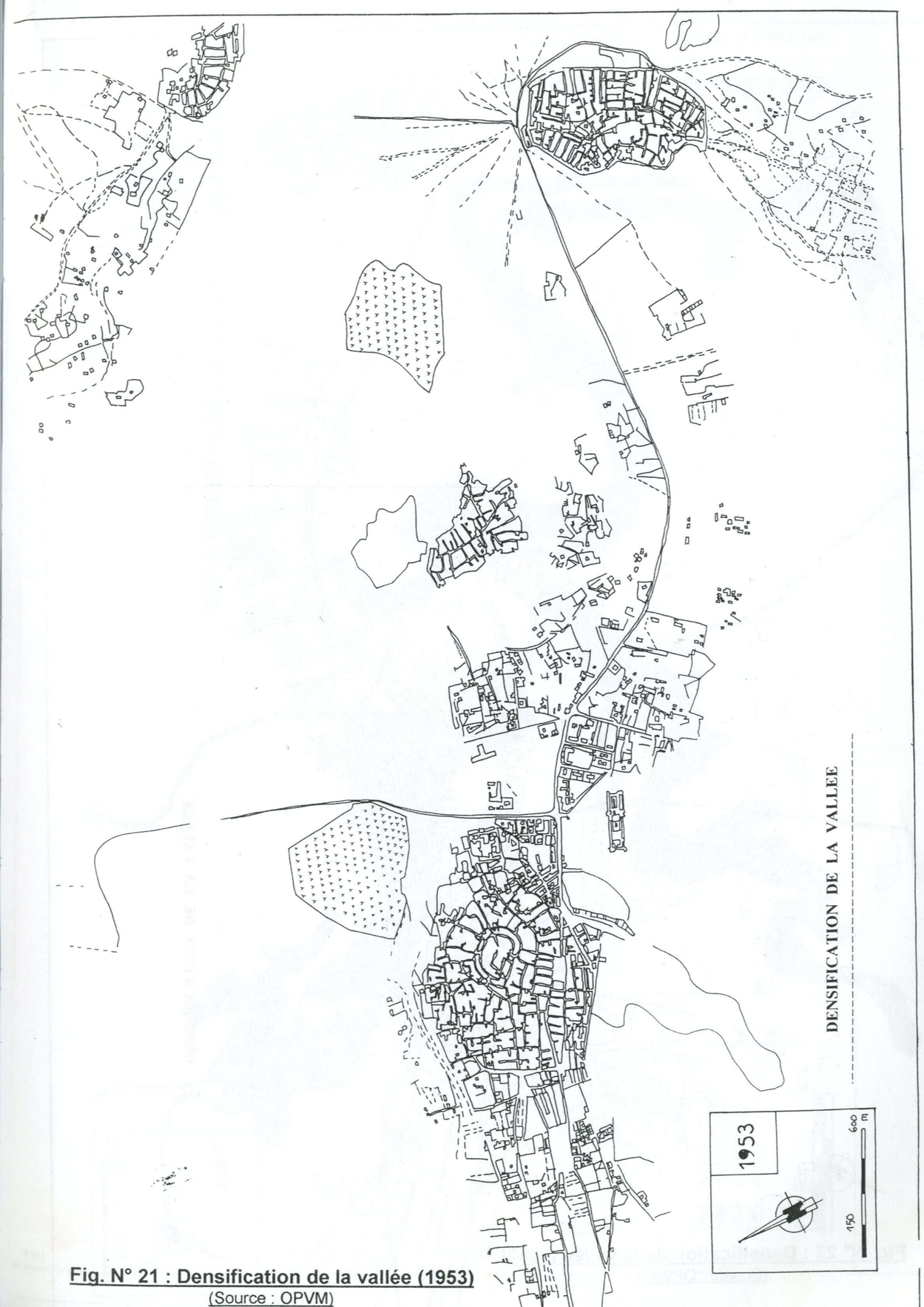

Fig. N° 21 : Densification de la vallée (1953)
(Source : OPVM)

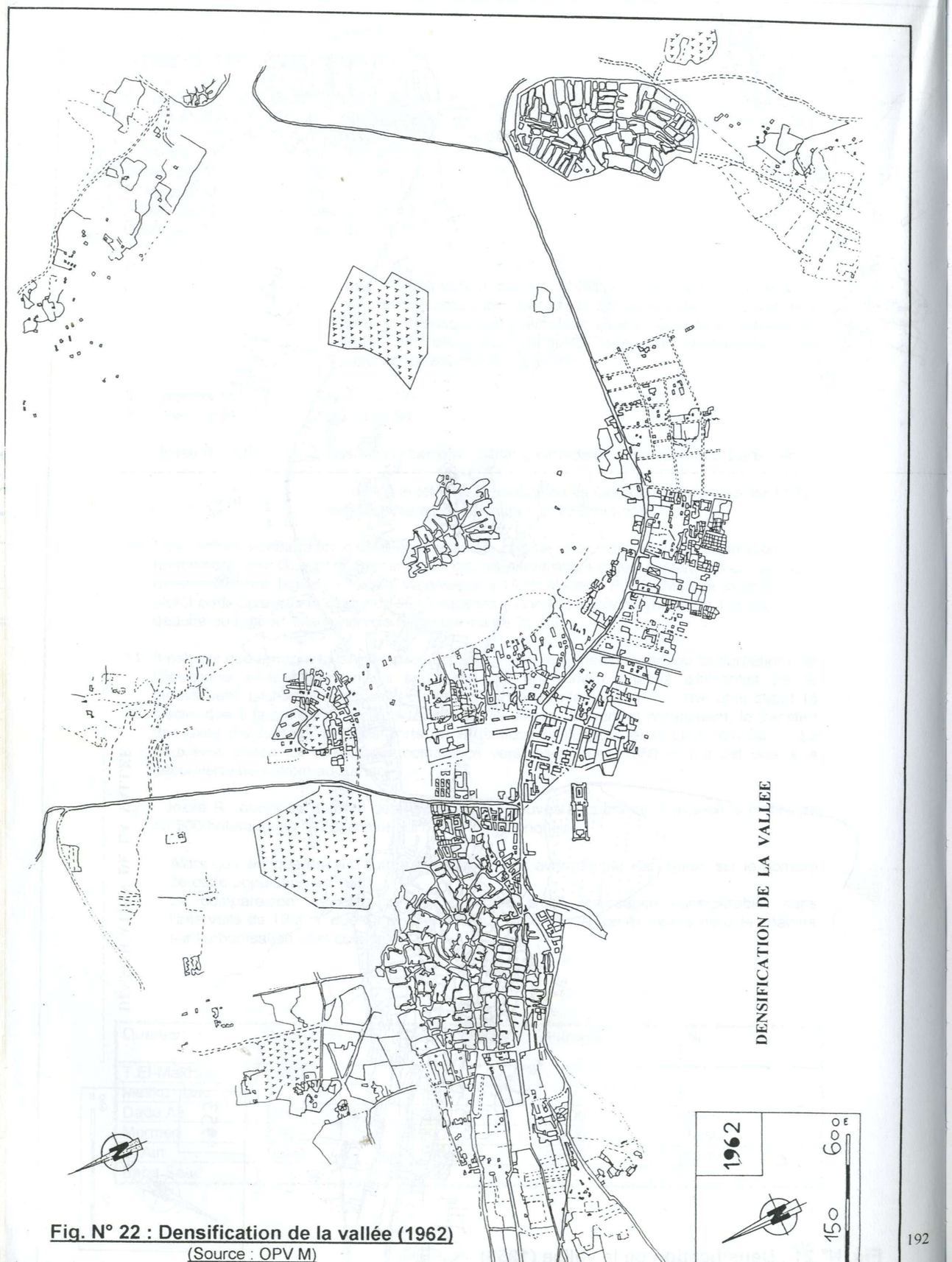

Fig. N° 22 : Densification de la vallée (1962)
(Source : OPV M)

Fig. N°23 : Urbanisation de la vallée (1950-1960)

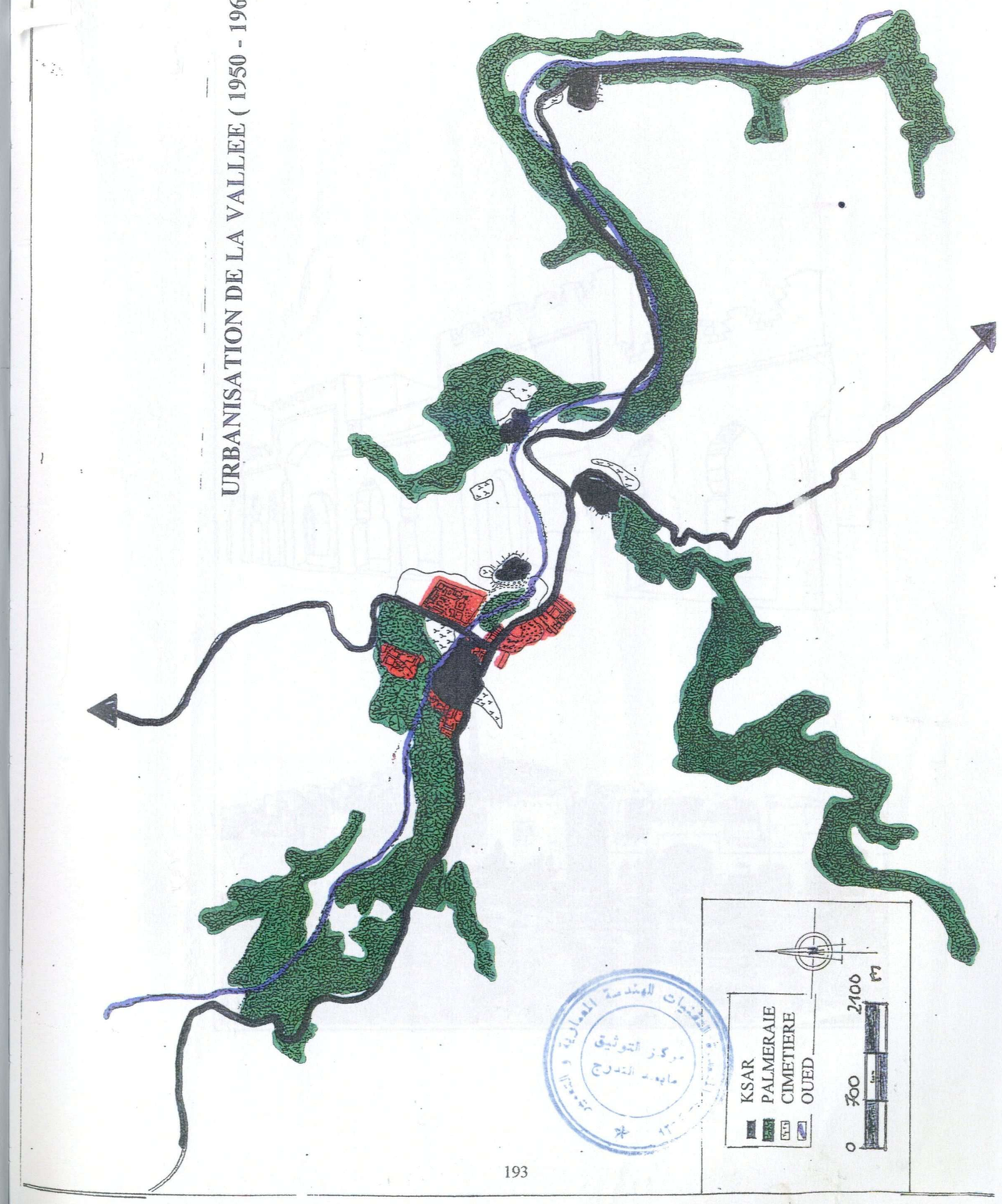

Fig. N° 24 : Architecture coloniale, traitement du boulevard.

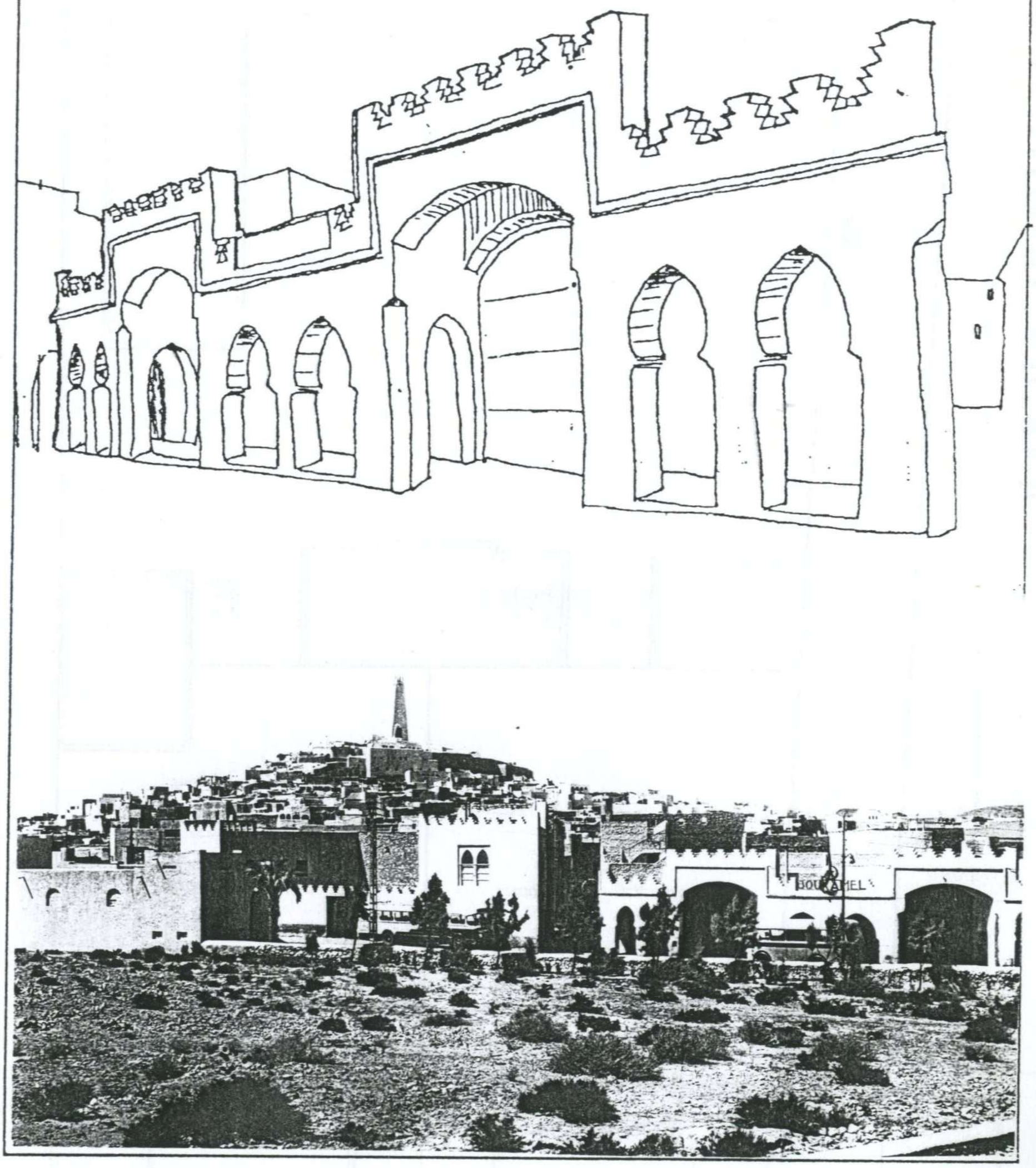

Fig. N° 25 : Urbanisme colonial. (Mode d'occupation de l'espace)

(Source : Archives du Domaine)

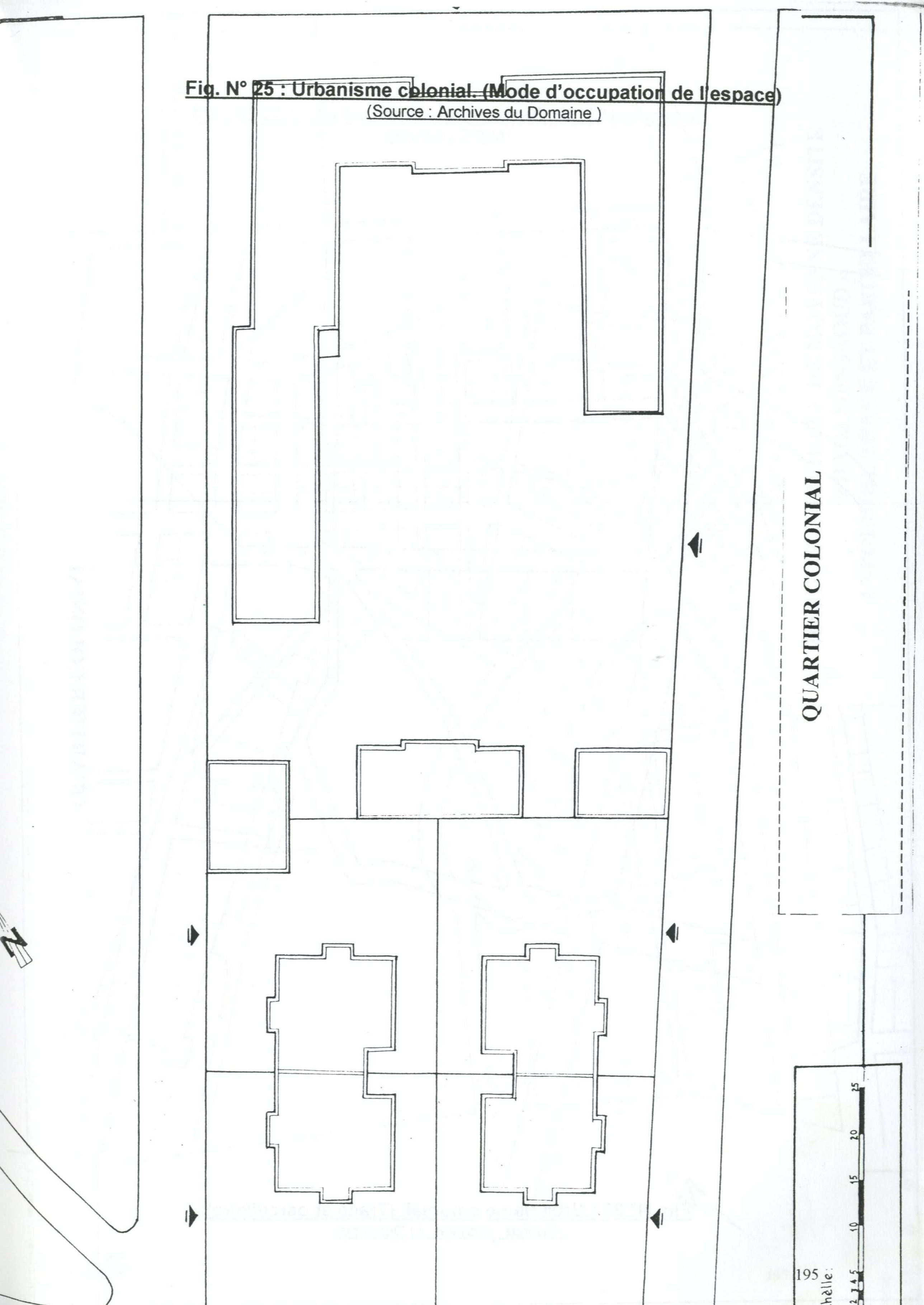

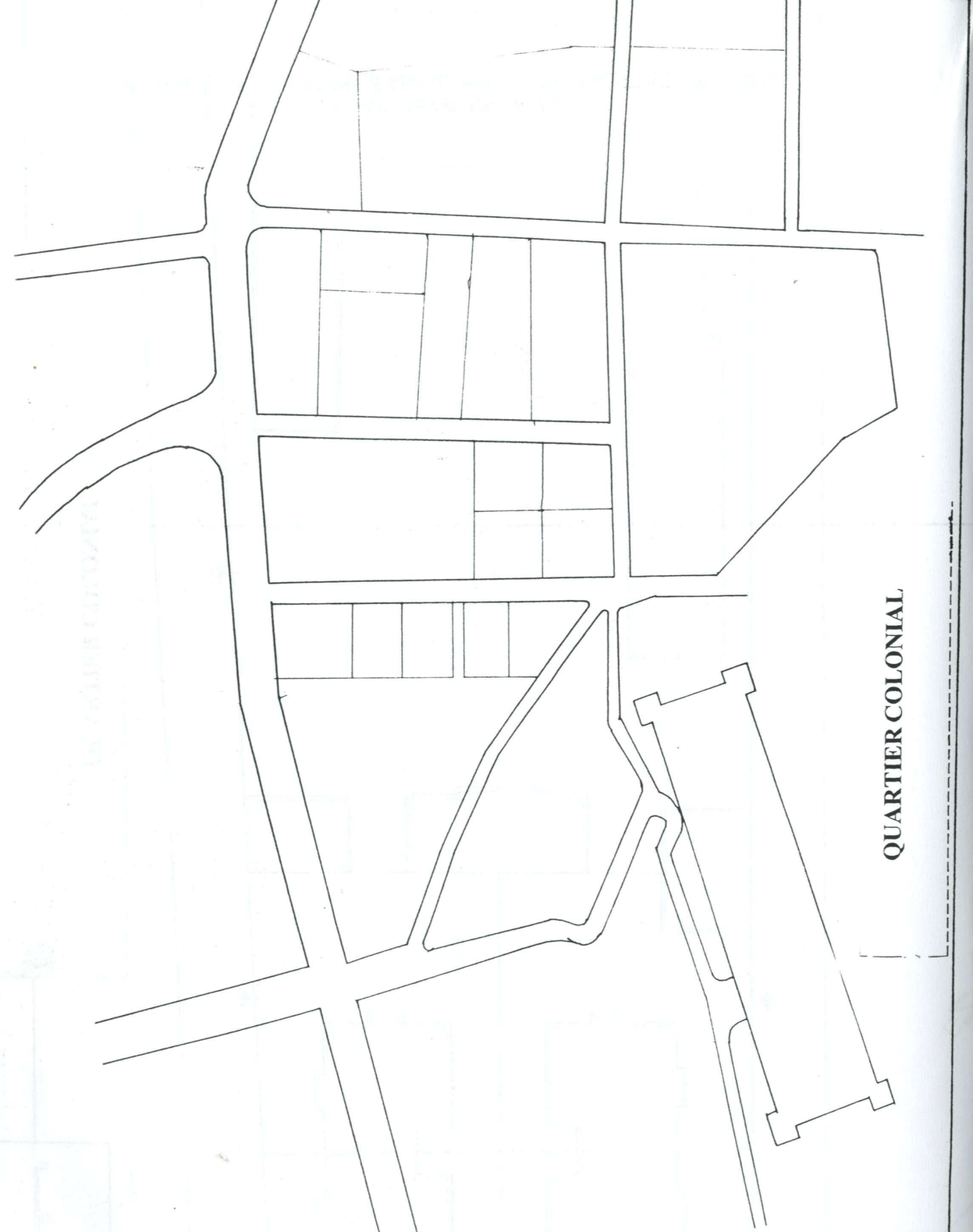

Fig. N° 26 : Urbanisme colonial. (Tracé et parcellaire)
(Source : archives du Domaine)

Fig. N° 27 : Les nouveaux quartiers (Q.Hadj Messaoud)
(Source : OPVM)

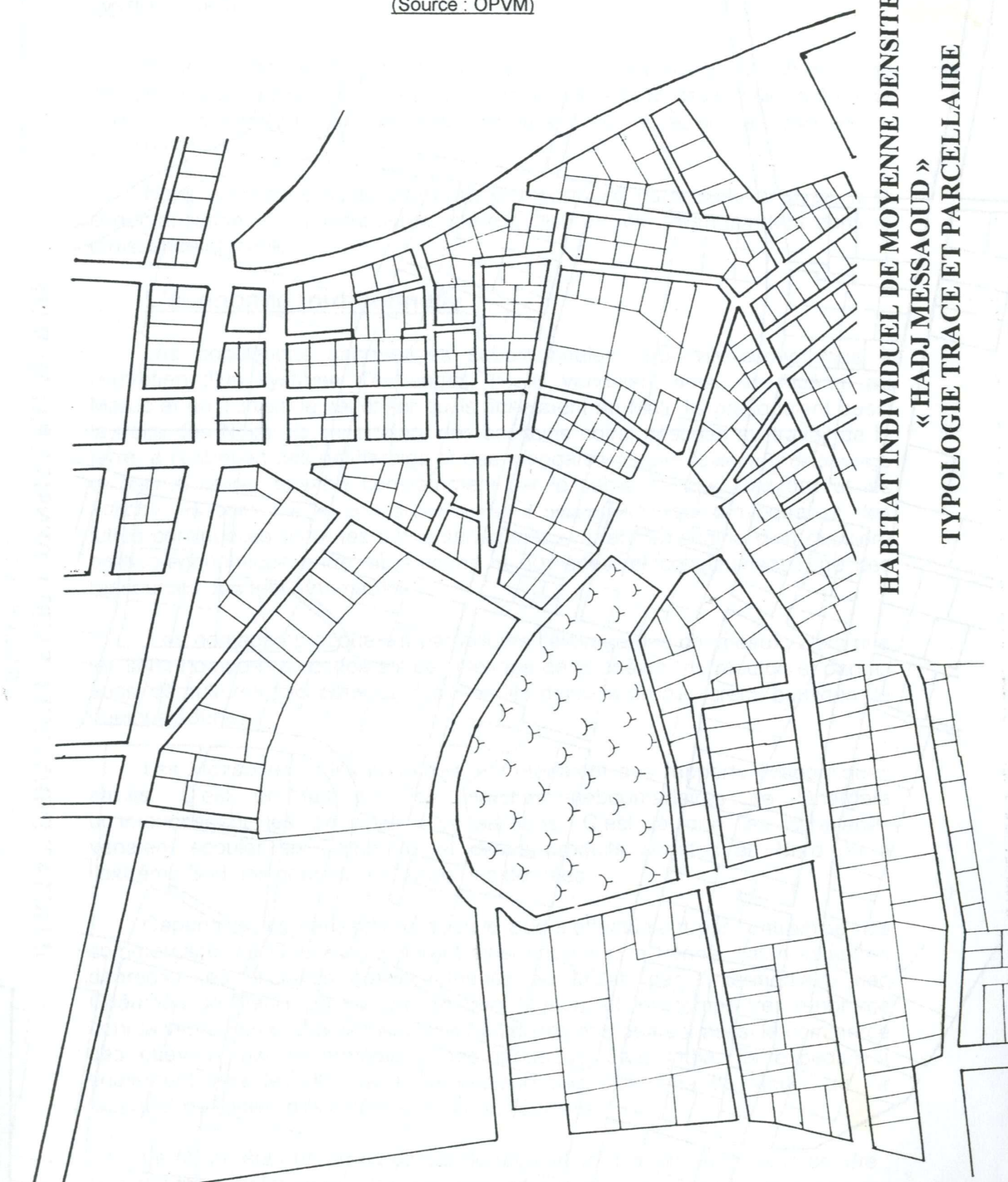

Fig. N° 28 : Les nouveaux quartiers. (Q. Baba Saad)
(Source : OPVM)

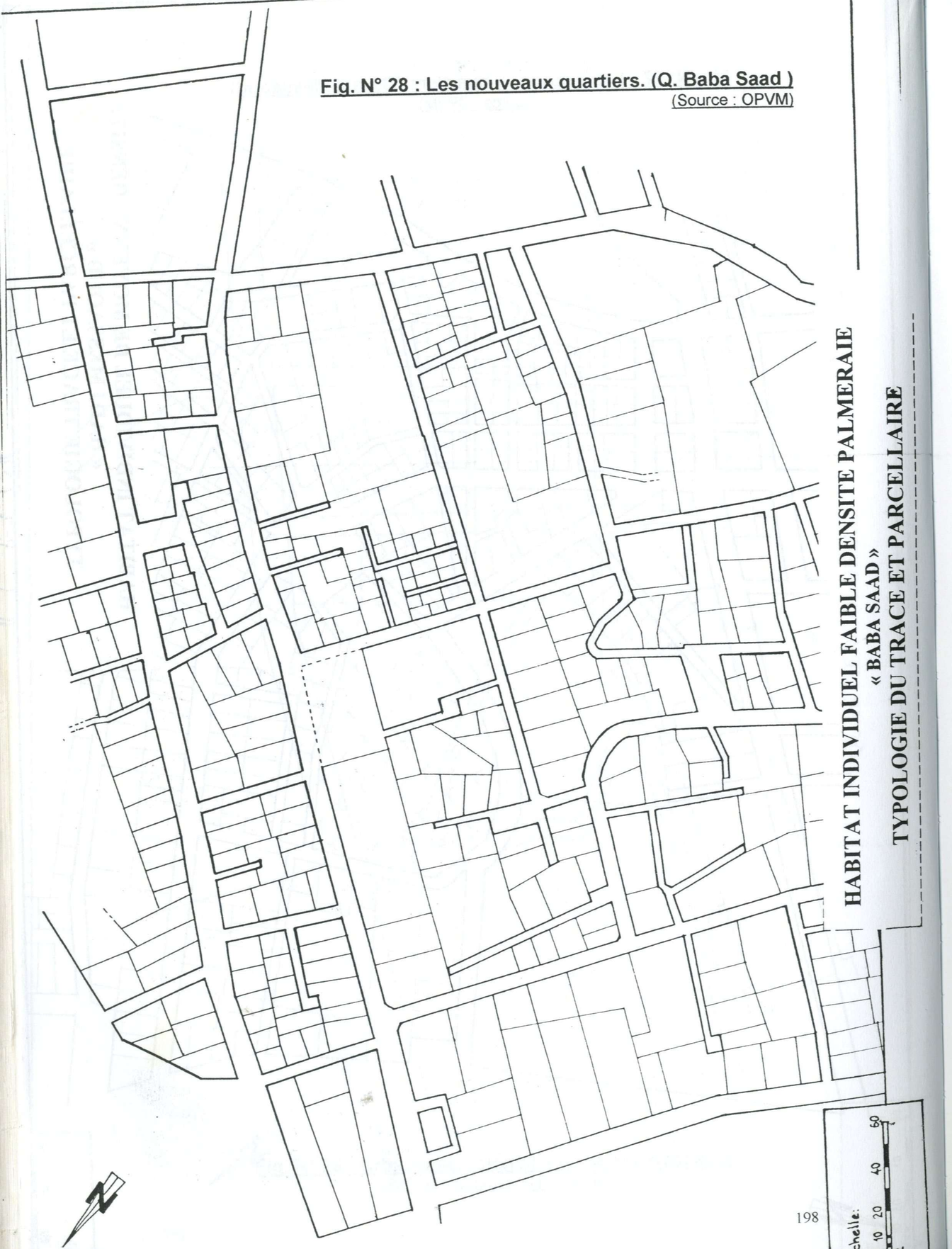

2. 3 Les mutations économiques

Dans le présent chapitre, nous analysons l'économie du M'zab et d'une certaine partie du Sahara, l'économie traditionnelle et le développement d'une économie moderne à partir de 1956 *(date de la découverte des premiers gisements de pétrole et de Gaz)*.

Nous accordons aussi une grande importance dans cette analyse, à la sédentarisation et à l'hydraulique, qui ont joué un rôle très important dans la croissance urbaine.

L'économie traditionnelle

Les populations sahariennes subordonnaient leur vie économique à l'entretien d'un système d'échanges. (1) Ils vendaient ainsi, en Algérie, au Maroc et en Tunisie le sel et l'or qu'ils achetaient au Mali. Ils pratiquaient aussi la traite des Noirs, ils importaient des esclaves noirs, destinés au travail de la terre, à l'entretien des palmeraies et des «*foggara*» *(canaux souterrains de drainage de l'eau de nappe),* envahis constamment par le sable. (2) Les *«rezzou»* et les *«djich»* *(invasions que les populations nomades organisaient),* qui provoquaient des luttes continuelles entre les tribus sahariennes, furent à l'origine d'un équilibre politico-économique entre sédentaires et nomades, et constituaient l'une des ressources des tribus nomades.

Les nomades pratiquaient par ailleurs l'élevage des chameaux, alors que les semi-nomades s'occupaient de l'élevage de la chèvre, du mouton et parfois aussi de cultures très pauvres dans les lits d'oueds ou aux creux humides de quelques dunes.

Les Mozabites et les nomades, entretenaient des rapports économiques étroits. C'est en fait sur les marchés hebdomadaires de Ghardaïa qu'interviennent les principales transactions. C'est là que les caravanes venaient écouler les nombreux et divers produits achetés au Nord ou à l'extrême Sud, les graines, les laines, les denrées.

Cependant les transactions avec le Sud s'effectuaient par l'entremise des commerçants de Gourara ; et furent ainsi importés, le henné, l'alun et autres denrées. Les esclaves étaient amenés au M'zab par l'intermédiaire des *Châamba* de Metlili ; le marché de Beni Isguen fut longtemps très renommé pour la vente des esclaves noirs. Les Mozabites pratiquaient aussi le commerce des chevaux par l'intermédiaire des tribus de Saïd Otba. Ils expédiaient également vers le sud, par l'intermédiaire des Châamba de Metlili, du fer fabriqué, de l'acier, des cotonnades et de l'épicerie.

Le M'zab était un grand centre de fabrication des armes et de la poudre ; on comptait dans chaque ville un nombre considérable de mortiers en pierre qui servaient à cette fabrication, ils rentraient dans la catégorie des biens inaliénables de *"arch"* *(communauté)*. Le souffre était importé de Tunisie et Tripoli et le salpêtre du Sud-Ouest. La commercialisation de la poudre au Sahara était

pratiquée principalement par l'intermédiaire des Châamba de Metlili ; par contre les Saîd Otba s'en chargeaient au *Tell*

La poudre du M'zab a ainsi beaucoup servi aux insurrections du Sahara et d'Oran(3).

Les Mozabites entretenaient, par ailleurs et depuis longtemps une économie agricole, grâce au travail méthodique et à la mise en place d'un système rationnel d'exploitation et de gestion des eaux de pluie. Tandis-qu'une grande partie se rend régulièrement au Nord du pays, pour pratiquer le commerce en qualité de boutiquiers. Ainsi des capitaux considérables furent amassés et investis principalement dans les travaux d'irrigation et dans l'aménagement des palmeraies, considérées les véritables banques des Mozabites.

Le bouleversement des structures traditionnelles

La pénétration coloniale au Sahara porta une atteinte importante au fonctionnement de l'économie saharienne.

Avant d'analyser les premières conséquences de la pénétration coloniale au Sahara, il convient d'exposer la situation précoloniale de l'économie saharienne te les débuts de sa crise.

Après la stabilité et la prospérité qui caractérisaient l'économie saharienne jusque là, grâce au système d'échange et à l'impact des routes de l'or, reliant les ports nord-africains aux pays du Sud, plusieurs événements surgirent pour annoncer le déclin vers le milieu du 17e siècle de cette économie :

1) Le transfert effectué d'une manière progressive, au 16e siècle du mouvement d'échange et déviation des axes de liaison nord–sud par les Portugais, vers les ports de l'Atlantique (4). Les effets sur l'économie saharienne ne sont apparus que vers le milieu du17ème siècle, où le champ d'échange s'était réduit au cadre inter – saharien, et les produits soudanais disparurent du marché (5).
2) L'événement favorable à cette crise fut aussi l'intérêt que le gouvernement turc en Afrique du Nord, accordait aux échanges interméditérranéens, au détriment des échanges sahariens nord – sud ; auquel il faut ajouter les conséquences néfastes, du déclin de l'empire Shanghai des Haoussa en 1591, sur le système d'échange, entre le Soudan et les pays de l'Afrique du Nord (6).

Il résulta de ces difficultés économiques, un accroissement intense des conflits entre les tribus nomades ; conflits très souvent amplifiés volontairement par le pouvoir central afin de permettre une bonne maîtrise des régions sahariennes séparées de la capitale par de longues distances (7).

Cette situation de conflits, a laissé apparaître sur l'espace saharien plusieurs forces politiques ; les gouvernements des villes, les chefs de tribus

nomades et les auxiliaires du pouvoir central. Ils réclamaient tous une part de l'impôt contribuant ainsi à son fort accroissement. (8)

Ainsi commença la première phase de la crise de l'économie saharienne, qui allait s'amplifier avec la pénétration coloniale pour connaître d'autres formes.

La première période qui varie entre 1830 et 1851 se présente comme succédant à la période précédente.

Elle se caractérise par le climat de tensions qui régnait avec l'accroissement des conflits internes entre tribus. Le pouvoir colonial, amplifia ces conflits, en se rapprochant de certaines tribus, et en leur assurant soutien et pouvoir. Il assurait par leur intermédiaire, son autorité sur le Sahara (9).

Il devint par conséquent impossible, qu'une résistance au pouvoir colonial se fasse dans un tel climat.

Sur le plan économique, une nette régression intervenait à cause de l'insécurité des itinéraires et de la destruction des richesses agricoles résultant des guerres civiles ; elle allait de pair avec une décroissance démographique très importante (10).

La deuxième période, qui varie entre 1851 et 1854, se caractérise par le déclenchement au Sahara de l'action anti-coloniale, menée principalement par Mohamed Ben Abdallah. Son action s'étendit au nord jusqu'à la région de Djelfa et fut dotée d'un remarquable succès (11).

Réagissant à cette situation, le maréchal Randon, entreprit une nouvelle politique coloniale au Sahara.

Son plan visait deux objectifs essentiels :

(1) La nécessité de maîtrise et contrôle du Sahara, pour parer aux troubles et d'insurrections (12).
(2) L'établissement à travers le Sahara, d'axes d'échanges commerciaux avec les pays de l'Afrique de l'Ouest, afir de concurrencer les axes utilisés par la grande Bretagne (13).

Afin de réaliser ces objectifs, le maréchal Randon, ordonna à ses alliés parmi les tribus sahariennes, d'exercer des pressions sur les tribus insurgées et il leur accorda en échange son soutien (14).

C'est ainsi qu'en 1852 il conquit Laghouat et créa un centre militaire à El-Bayadh en 1853. L'autorité coloniale mena une attaque en novembre 1853 contre l'insurgé Mohamed Ben Abdallah et exigea la soumission de la région du M'zab et de Metlili.

Plus tard, le pouvoir colonial allait se rapprocher des chefs des tribus des Touareg pour en faire des agents de liaison et d'échange entre les deux pays (15).

Par la suite, des insurrections éclatèrent au Sahara dont la plus importante est celle des Ouled Sidi-Cheikh en 1864. Cependant et malgré cette situation de troubles et de régression économique causée par l'insécurité des itinéraires et le monopole des axes d'échange par l'autorité coloniale, c'est surtout la politique de pacification en 1900 qui allait causer un bouleversement important des structures économiques sahariennes.

Conséquence de l'implantation progressive des troupes militaires, les *rezzou* et les *djich* qui constituaient les moteurs essentiels de l'économie saharienne disparurent. Il n'était par ailleurs plus possible d'amener les esclaves destinés au travail et à l'entretien de la terre. Les *foggara* et les *seguia* étaient menacées par les sables. Les nomades agents de l'économie saharienne, se trouvèrent privés de leurs ressources de base. L'économie traditionnelle se détacha de son contexte. Ainsi débuta une crise qui fut à l'origine au Sahara d'énormes difficultés entre 1900 et 1950. Commença alors un intense mouvement de sédentarisation forcée, conduisant à la formation d'un sous-prolétariat, en raison de la fixation de tribus nomades dans les périphéries des oasis (16).

Ce n'est en fait qu'à partir de 1958/1960 qu'un nouvel équilibre économique devint possible, grâce aux ressources du pétrole et au développement de l'hydraulique.

La décennie 1945-1956

C'est la période durant laquelle, de nouveaux horizons économiques s'ouvrirent au Sahara.

IL a fallu ainsi attendre l'après–guerre et la découverte du pétrole pour voir se développer une nouvelle dynamique économique. C'est en effet au cours de cette période que commercèrent les études d'exploration et d'exploitation du Sahara et que furent déterminés les objectifs du développement systématique, en vertu de la loi du 30 avril 1946 et l'ordonnance du 30 octobre 1945 qui donna naissance au B.R.P *(Bureau de recherches des pétroles)*. La deuxième guerre mondiale coïncida par ailleurs, avec la mise au point de nouvelles méthodes de recherche pétrolière, ce qui rendit possible ce développement.

Dans les premiers temps, l'hydraulique fut le domaine, qui attira le plus d'attention, car ici plus qu'ailleurs l'eau est indispensable et tout développement économique se trouve lié et conditionné par cette contrainte. En 1946, la commission supérieure de réforme se fixa l'objectif de créer une série de villages modèles entre les cotes algériennes et El-Golea (17).

A partir de 1949, date de la découverte de la nappe albienne qui s'étend sur 150.000 Km2, commencèrent les nombreuses opérations de forage dont celle de Guerrara. Le gouvernement général de l'Algérie, décida ainsi d'améliorer l'hydraulique existante et de créer de nouveaux puits dans d'autres oasis. Les sociétés d'améliorations rurales *(S.A.R)* furent l'organe principal, chargé plus particulièrement de l'amélioration de l'agriculture.

Cependant les premiers permis de recherche pour l'exploration du Sahara ne furent octroyés qu'en 1952, date à laquelle le *B.I.A (bureau d'investissement en Afrique)* fut crée et adjoint au comité des *Z.O.I.A* (18).

Les années 1952, 1953 et 1954, furent marquées par la mise en place et la croissance des sociétés de recherches et d'exploitation du Sahara.

La découverte de l'important gisement de pétrole d'Edjeleh à la frontière algéro-libyenne, eut lieu en janvier 1956 ; et en juin de la même année, fut découvert le grand gisement de Hassi-Messaoud au sud d'Ouargla. Le gouvernement général de l'Algérie, sensible à l'importance économique du Sahara, décida de mettre en place une infrastructure économique de pointe, afin de rendre possible l'exploitation rationnelle des ressources de cet ensemble.

La création de l'infrastructure économique entre 1957/1960

Ainsi, beaucoup d'efforts ont été consentis pour mettre en place une infrastructure de base au Sahara, afin de desservir les grands gisements de pétrole et les Oasis les plus importantes.

Ceci fut possible grâce à la collaboration des différents cadres et agents du développement économique et social et le ministère d'état chargé du Sahara ; la caisse saharienne de solidarité *(créée par le décret du 31 décembre 1959)* apporta son concours financier. Pour coordonner l'action des différentes sociétés, l'organisation commune des régions sahariennes *O.C.R.S* (*créée par* la *loi du 10 janvier 1957),* a été mise en place.

Les colloques sahariens organisés pour la première fois en 1960, marquaient en même temps le souci de renforcer l'ensemble des conditions de l'exploitation.

Par ailleurs, et pour permette l'acheminement rapide du matériel de forage et des équipes de spécialistes vers les champs pétrolifères et pour relier le Sahara au reste du pays, se fit sentir la nécessité de mise en place d'une infrastructure routière.

En 1922, l'automobile fit son apparition, les premiers éléments d'un réseau routier saharien furent construits par les officiers de la légion étrangère, ceux du génie, et les Officiers Méharistes et leurs unités. Les compagnies sahariennes devaient quant à elles, améliorer les pistes existantes et créer de nouvelles pistes, d'intérêt militaire. Dès 1914 furent également créées les premières sociétés de transport dans l'Est saharien.

Nous pouvons cependant, remarquer qu'après la 2ème Guerre Mondiale, certaines routes étaient déjà achevées, notamment celle qui relie Alger à Laghouat et Touggourt à Ouargla.

Dès 1953, trois ans avant la découverte des premiers gisements pétroliers et gaziers, la direction des travaux publics de l'Algérie entreprit le développement du réseau routier et les pistes de l'Est et de l'Ouest saharien.

Lorsque les gisements de Djebel Berga, Edjeleh et de Hassi Messaoud furent connus, la direction des travaux publics, s'efforça de construire certains tronçons de route dans l'Est saharien pour améliorer les conditions d'exploitation.

Ainsi furent construites les routes suivantes :

- *Ghardaia–El-Golea (260km)*, dans le Sahara central en direction du gisement gazier de Djebel Berga.
- *Ghardaia–Ouargla (170 km)*
- *Ouargla–Hassi Messaoud (130km)*

En quatre ans, l'*OCRS* a construit une grande route de pénétration nord-sud de 1200km, prolongeant la route Alger-Laghouat par un axe, Laghouat–Ghardaia-Ouargla. A partir d'Ouargla, cet axe se transforme, en une véritable route de pétrole, ponctuée par les grands puits de Hassi-Messaoud, Gassi-Touil, El-Agreb, Hassi-Ben-Ghebbour. A cette artère principale ont été reliées les deux routes macadamisées : Hassi-Messaoud, Touggourt, Biskra, Ghardaia et El-Golea.

Le M'zab, se trouvant sur l'itinéraire des grands champs pétroliers, a largement bénéficié de cet important axe de pénétration, reliant ces champs au port d'Alger.

Après qu'une certaine infrastructure routière ait été mise en place, les transports aériens s'avérèrent indispensables pour l'acheminement rapide des équipes et des denrées.

Ainsi furent établies les liaisons suivantes :

- **Alger –Colomb-Bechar**
- **Oran –Colomb-Bechar**
- **Alger –Laghouat**
- **Alger – Touggourt – El-Oued- Alger**
- **Alger – Ouargla.**
- **Alger – Ghardaia – El-Golea**
- **Alger – El-Golea –Tamanrasset**
- **Alger – Adrar**
- **Alger – El-Golea – In-Gazzem**
- **Alger – Fort Miribel**
- **Alger – Hassi-R'mel**
- **Alger – Hassi – Messaoud - Biskra – Alger.**
- **Alger _ Edjeleh**
- **Alger – Hassi-Messaoud – Hassi-M'rara – Alger.**

En ce qui concerne les télécommunications, il s'avérait aussi indispensable, de relier les champs pétrolifères aux centres administratifs d'une part, et à la capitale d'autre part. Les sociétés pétrolières disposaient dès 1957 de leurs réseaux radiotétéphoniques. En 1958 fut entamé l'installation d'un réseau radiotélégraphique par *l'OCRS*. , reliant les centres sahariens entre eux et surtout à Oran, Alger, Constantine et Paris. En 1960, Fonctionnaient les deux faisceaux troposphériques, ***(Alger, Médéa, Djelfa, Laghouat et Ghardaia)*** et ***(Constantine, Batna, Biskra, Touggourt, Ouargla, Hassi-Messaoud, El-Oued).***

Quant aux travaux de l'hydraulique. Ils furent lancés et développés grâce à la découverte de la nappe albienne, confirmant l'intérêt accordé à l'eau. La première phase des travaux au Sahara fut entreprise, à partir de 1936 grâce aux efforts des Ingénieurs, *Savornin (1938)* et *Marcel Gautier (1948)*.

Ainsi fut découverte la nappe souterraine qui s'étend sur un vaste périmètre, celle de *l'Albien*. Elle fut avec le pétrole, le facteur essentiel de l'essor de l'économie saharienne. Elle se situe à 1 600 m au-dessous du niveau de la mer, et s'étend sur un périmètre d'une largeur de 800 km et d'une longueur de 2 000 km, dans le Sahara septentrional. Les quatre forages profonds effectués au M'zab en 1960, celui de Berriane II, Metlili III, Ben Smara, Ben Isguen, vinrent s'inscrire parmi les nombreuses opérations réalisées par *l'O.C.R.S* et entreprises dès 1959.

Avec le concours, de la *C.A.P.E.R.* (*Caisse d'accession à la propriété et à l'exploitation rurales, créée par un décret du 26 mars 1956), L'O.C.R.S* se fixa pour objectif la création de nouvelles palmeraies, et la plantation de palmiers dattiers dans les nouveaux périmètres irrigués. Ainsi furent aménagées de nouvelles palmeraies, divisées en parcelles et distribuées aux familles sahariennes ; ce qui encouragea la fixation des tribus nomades, perturbées, par l'industrialisation et la modernisation, et qui étaient à la recherche d'une autre vocation et de nouvelles formes d'activité. En dehors de la construction prévue par la *C.A.P.E.R.* de 536 fermes au Sahara en 1960, deux centres avaient été créés dès 1958 ; celui d'El-Arfiane près de Touggourt en août 1957 et celui de Zelfana au M'zab, en novembre 1958, où 7 000 palmiers furent plantés.

Entre 1960 et 1961, deux cents cinquante familles des *Châamba* furent installées à Zelfana, dans le cadre du programme de l'habitat rural. Il faut cependant souligner, que l'appropriation des terres de Zelfana par l'Etat, dont la propriété revenait aux Mozabites, fut l'un des points de friction importants, avec les autorités coloniales et une des revendications essentielles de la communauté mozabite. Il s'agit des terres '*arch*, biens inaliénables de la communauté. A ce propos, Hadj M'hamed O. écrit :

«.... L'utilisation des terres du M'zab par l'administration française qui accorde des privilèges en matière d'exploitation, à des sociétés étrangères, sans informer ni demander l'avis des populations locales ; ce qui s'est passé dernièrement à propos des terres de Zelfana est inadmissible » (19)

« ... Nous demandons à l'Etat de fonder sa politique sur la considération du pays, propriété propre aux indigènes (individus, sociétés ou municipalités), à qui revient le droit de propriété. L'étranger ne doit absolument pas avoir de pouvoir. Aucun étranger, individu ou groupe ne doit avoir un droit sur une partie des terres du M'zab sans l'accord des *djemàa* et du conseil municipal. (20)

Ainsi vint s'ajouter cette modernisation économique, pour rompre définitivement avec l'équilibre traditionnel et socio-économique des populations nomades, pour accentuer le mouvement de sédentarisation.

En l'espace d'un demi-siècle, avec la pénétration des troupes coloniales, la modernisation économique et la mise en place de nouvelles formes d'administration, les structures familiales et tribales des populations sahariennes ont été en partie détruites et l'équilibre précaire de l'économie

saharienne rompu. De nombreux paysans s'engagèrent comme manœuvres dans les chantiers de pétrole ou dans les opérations de l'infrastructure, dès leur ouverture, ce qui montre à l'évidence, combien étaient précaires leurs conditions sociales.

Notes et références

(1) : Le système d'échange était fondé sur le réseau des routes de l'or, qui reliaient les ports nord-africains au Sud. Ils se sont développés vers le X° siècle et ont été à l'origine d'un mouvement intense d'urbanisation ; le système constituait la base économique du Maghreb, et d'une manière du Sahara. Son sujet fut l'une des préoccupations des plus importantes chroniques des voyageurs du 16e et 17e siècles et des historiens.
Voir, **Mauroy** M 1845. : Du commerce des peuples de l'Afrique septentrionale, paris,
-**Prax** M 1849. : Commerce de l'Algérie avec la Mecque et le Soudan, Paris, Just-rouvier
-**Emerit** M 1954. : Les liaisons terrestres entre le Soudan et l'Afrique du Nord au XVIIe et début XIXe siècles in travaux de l'I.R.S, T.X. no, 1, 1954.
-**Carette** E 1844. : Du commerce de l'Algérie avec l'Afrique centrale et les Etats Barbaresques, Paris, Guyot,

(2) A titre d'exemple, la ville de Touggourt située sur l'un des axes Nord-sud, les plus importants, recevait vers le milieu du 19e siècle, environ 500 esclaves par an dont la valeur variait de 150 à 500 Francs. voir : -**Boyer** p 1963 : La vie quotidienne d'Alger à la veille de l'intervention française, Paris, Hachette, P. 166.
-**Emerit** : op, cit. , P. 39

(3) Voir, **Amat** C. 1888, op, cit, p. 207-213

(4) En plus de ce mouvement, il y eût un transfert des routes de l'or vers l'Egypte, mais celui – ci paraît moins important que le transfert vers les ports de l'Atlantique, qui se situe dans un cadre plus général, de l'époque des grandes découvertes des itinéraires.
Voir ; **Brauvel** F. 1964 : Monnaies et civilisations de l'or du Soudan à l'argent de l'Amérique, un drame méditerranéen, in annales économies, société, civilisation, 1er années, N° 1, 1964 P. 22.

(5) Voir, Emerit : op, cit. , P.39.

(6) Voir, **Carette** : op, cit.

(7) Il faut apprécier à sa juste mesure le rôle politique, joué par le pouvoir central dans la déstabilisation de la société saharienne. En effet dans un climat de crise économique, le pouvoir turc a su en adoptant un système d'alliance avec des groupes de tribus, amplifier les conflits internes ; nous pouvons citer à cet égard l'exemple de l'alliance de la tribu Ben Ghana avec les Turcs et son rôle politique à Touggourt. Il y avait parmi les tribus, qui pour protéger des intérêts économiques se sont ralliés au pouvoir : les Châamba, Larbaa, les Ouled Nail et les Said Otba. Le pouvoir exerçait par l'intermédiaire de ces tribus son autorité sur les populations et les chargeait de la perception des impôts ; en contrepartie il leur accordait des privilèges, tels que protection des itinéraires, admission aux marchés du Nord et aux champs d'élevage du Tell et le soutien de leur pouvoir au Sahara.
Voir, **Carrette** : op, cit, P. 13-14
-**Emerit** : op, cit. P. 37.
-**Baudicour** L. 1853 : La guerre et le gouvernement de l'Algérie, Paris, Sagnier et Bray, P. 290.

(8) Il était très courant de voir pratiquer plusieurs types d'impôts, celles que réclamait le gouverneur de la ville, les tribus alliées et le *"Belylik"* (pouvoir central).
Voir, **Daumas** (le lieutenant Col). 1845 : Sahara algérien, Paris, Fortin–Maison, –P.73 et 126.
-**Trumelet** ©.1887 : Les Français dans le désert, Paris, Challamel, P. 24-29.

(9) Plusieurs conflit éclatèrent entre les tribus alliées à la France et les tribus insurgées ; nous pouvons citer l'exemple de la tribu Babiya, qui pour assurer son autorité sur la région d'Ouargla, demanda en 1849, le soutien du pouvoir colonial, ainsi le chef de la tribu reçut le titre du *"khalife"* de la région.

D'une manière analogue, la situation au M'zab présentait le même caractère conflictuel entre «çoff» (clans) partisans et ceux défavorables à l'alliance au pouvoir officiel (voir à cet effet le chapitre relatif à la pénétration coloniale au M'zab), voir également :
-**Vuillot** P., 1895 : l'exploration du Sahara, paris, P. 17
-**Trumelet** , op, cit. , P. 37.

(10) Voir, **Blanchet** P. 1900 : L'oasis et le pays d'Ouargla, in annales de géo. P. 155.

(11) Mohamed Ben Abdallah, le chef insurgé, reçut le soutien de la population du M'zab ; cet événement fut l'une des causes du conflit qui éclata entre le M'zab et le pouvoir colonial, et fut à l'origine de l'annexion du M'zab (voir chapitre relatif P. 96).
- **Feraud** CH., op, cit, p. 490-493.
- **Trumelet** C., op, cit., p. 69.

(12) – **Trumelet** C., op, cit., p.498.

(13)_ **Lacroix** N, et **Bernard** A. 1900 : La pénétration saharienne, Alger, p. 24

(14)_**Feraud** Ch. , op, cit., p. 127.

(15) Le pouvoir colonial, réussit vers 1856 avec l'assistance de son allié Si. Hamza d'El – Bayadh, à nouer d'importants contacts avec les chefs de tribus Touareg.
Voir, **Lacroix** N. , op, cit. , P. 24.

(16) C'est dans ce cadre qu'eut lieu, la fixation d'un certain nombre de tribus au M'zab, les Béni Merzoug, les Chaâmbas, les M'dabih etc.....
Dans la région d'Ouargla se fut également, la fixation des grandes tribus, les Said Otba. Les Beni Thour, les Châamba et les M'khadma.
Voir, **Zouzou** A. : La situation de Ouargla à la veille de la colonisation, in, El Açala N° 41,1977, p. 96-116 (en langue arabe).

(17) Voir **Treyer** C. 1966 : Le Sahara -1956-1962-, paris, les belles lettes.
Thomas M.R.1960 : Sahara et Communauté, Paris, P.U.F.

(18) **Treyer** C. : op, cit.

(19) (20)_Voir, les arguments présentés par **Hadj M'hamed** O. 1951, op, cit.

Chapitre III

MODERNISME & URBANISME

3.1 L'organisation administrative du territoire

Une fois la guerre de libération déclenchée, la population mozabite se mobilisa, dans une perspective d'unité nationale et de lutte pour l'indépendance. La révolution de libération nationale a offert ainsi, les conditions favorables, pour promouvoir l'unité nationale et renforcer les solidarités nationales. L'indépendance, fruit de cette lutte révolutionnaire, fut à son tour la grande joie que le peuple algérien éprouva.

L'Algérie indépendante, a opté pour un régime socialiste, sous l'égide d'un parti unique, le *FLN* comme le précisent les paragraphes 10 et 11 de la charte d'Alger de 1964 «l'option socialiste et le fonctionnement harmonieux de l'autogestion, la nécessité de donner aux collectivités locales des pouvoirs réels, impliquent une refonte administrative radicale dont le but doit être de faire de la commune, la base de l'organisation politique, économique et sociale du pays».

Sur le plan de l'organisation administrative, la réforme communale venait traduire cette nouvelle option politique, et déclasser les institutions traditionnelles de gestion, qui fonctionnaient jusque là.

Selon l'ordonnance du 18 janvier 1967, l'assemblée populaire communale se trouve ainsi chargée des fonctions administratives, économiques et sociales à l'intérieur de son territoire ; elle est élue par le suffrage universel des citoyens pour quatre ans et délibère une fois par trimestre en matière d'administration. Les critères d'éligibilité de tout citoyen sont principalement d'ordre idéologique, comme l'exprime l'ordonnance du 18 janvier 1967 :

«La représentation géographique et prioritaire des travailleurs et producteurs d'une part, l'engagement au service de la révolution socialiste, l'intégrité, la parfaite moralité, l'aptitude, la compétence et le dynamisme des futurs élus d'autre part, présideront à l'établissement des listes des candidats».

Les listes officielles des candidats proposés aux élections des APC sont établies par le parti, après approbation par les différents échelons de la hiérarchie.

Toutefois en pratique, les élections étaient soumises, en dehors des critères politiques et idéologiques, à des considérations d'ordre ethnique, religieux et tribal ; la campagne électorale officielle fut doublée d'une campagne officieuse, discrète et efficace menée par les organisations traditionnelles ; ceci exprime à quel point les organisations traditionnelles tenaient à maintenir leur emprise et à résister aux mesures menaçant leur existence (Merghoub B. 1972).

La réforme communale a été suivie en 1969 par la réforme départementale. La *«wilaya»*, nouvelle désignation du département, vint s'ajouter aux autres institutions, en qualité d'intermédiaire entre la collectivité communale et la collectivité nationale. Elle contribue ainsi à réaliser l'objectif politique tant désiré de décentralisation et de déconcentration au profit des citoyens. La *wilaya* est dotée par ailleurs d'une assemblée populaire élue au

suffrage universel selon les mêmes modalités que les assemblées populaires communales ; son rôle est à caractère délibératif ou consultatif en ce qui concerne les affaires intéressant le territoire de la *wilaya*.

L'ordonnance N° 74-69 du 2 juillet 1974, *(relative à la refonte de l'organisation administrative du territoire)* venait organiser le territoire national algérien, en 31 *wilaya (départements),* 160 *«daira» (sous-préfectures)* et 704 communes. Ghardaia, devint ainsi une *daira (nouvelle désignation de la sous-préfecture),* rattachée à la *wilaya* de Laghouat.

Ainsi, avec les différentes réformes du système administratif et la mise en place de nouvelles structures du pouvoir, les institutions traditionnelles virent l'étendue de leur pouvoir se réduire progressivement.

Et, en 1985 selon le nouveau découpage administratif, Ghardaia a été promue au rang de *wilaya*. Elle devient la quarante septième (47ème) *wilaya* du territoire algérien. Son territoire couvre une superficie de 86 105 Km2 et compte (3) trois *daira (Berriane, Metlili et El Menea)* et (13) treize communes, dont huit (08) nouvelles. C'est la *daira* de Berriane qui couvre les anciennes villes du M'zab, soit six (06) communes, Ghardaia, Berriane, Guerrara, Bounoura *(Ben Isguen)*, El'Atteuf et Daia.

Quant aux nouvelles frontières administratives , la wilaya de Ghardaia est limitée au Nord, par la wilaya de Laghouat et Djelfa, à l'est par la wilaya de Ouargla, à l'ouest par la wilaya d'Adrar et El Bayadh, au Sud par la wilaya de Tamenrasset.

Le décret N° 91. 306 du 24/08/91, relatif à la dernière refonte de l'organisation administrative, vient augmenter le nombre des *daira* au nombre de neuf (09) ; et maintenir le nombre des communes à treize (13). Les nouvelles *daira* sont : La *daira* de Ghardaia, celle de Guerrara, celle de Daia, celle de Zelfana, celle de Bounoura et celle d'El Mansoura .

3. 2 Le développement économique

Depuis l'indépendance et selon les stratégies de développement fixées, une politique nationale d'investissement ouvre les régions d'Algérie au modernisme et améliore l'infrastructure existante. L'ensemble des ressources naturelles se trouve ainsi mis en valeur dans les perspectives d'une politique industrielle.

L'industrialisation devint ainsi l'option principale de la politique économique surtout après 1965. Elle était en effet considérée parmi les facteurs essentiels de développement et modernisation des structures socio-économiques.

L'apparition d'un nouveau mode et rapports de production, devait amorcer un processus de changement, par l'introduction de nouvelles normes, relations et valeurs sociales et économiques, qui n'allaient pas tarder à supplanter les valeurs traditionnelles qui fonctionnaient jusque là.

Il est nécessaire de souligner l'importance de cette phase dans l'histoire économique de l'Algérie en général et du M'zab en particulier.

Nous allons procéder à une analyse quantitative et qualitative des trois (3) secteurs économiques. Ces analyses sont basées surtout sur les chiffres fournis par le rapport Speer, les estimations élaborées par les services de statistiques de l'APC de Ghardaia, et les diverses structures concernées.

Le secteur primaire

L'économie agricole est traditionnelle au M'zab, ses possibilités et ses rendements sont très limités. Ses modestes revenus étaient destinés à maintenir et entretenir les palmeraies.

Quant aux produits de cette agriculture, ils étaient loin de couvrir les besoins de la population.

La production dattière ainsi qu'une culture très limitée de légumes et fourrages constitue l'essentiel de l'activité. L'ensemble des terres utilisées à Ghardaia par l'agriculture s'élevait en 1972 à 870 ha

Non seulement, la part de cette activité est très faible, mais c'est également un secteur en régression. En 1960, à Ghardaia, 130 000 palmiers sur plus de 1 000 ha de surface cultivée produisaient plus de 3000 tonnes de dattes, contre 1300 tonnes en 1970, 800 tonnes en 1971, 1 000 tonnes et 105000 dattiers en 1972. *(source, rapport Speer)*

Les facteurs de ce déclin sont l'élévation du coût de l'adduction d'eau, l'augmentation des salaires des ouvriers agricoles... Mais il ne faut pas non plus sous–estimer les effets de l'industrialisation sur cette économie agricole, qui sont d'une importance considérable. Ceci s'explique par l'orientation massive des capitaux mozabites vers l'industrie et le commerce au détriment des investissements dans l'agriculture. Elle s'explique aussi par les effets de polarisation que le secteur industriel exerce sur le comportement de la population active. La forte croissance urbaine qui en résulte explique pour sa part la régression des terres cultivées.

Le nombre de personnes exerçant un travail agricole, était évalué en 1972 à 3 500 environ. L'effectif est resté assez constant ces dernières années. Il faut cependant souligner, qu'un grand nombre d'ouvriers sont sous-occupés et vivent au seuil du minimum vital. Cela concerne particulièrement les ouvriers qui ne possèdent pas de qualification leur permettant de quitter le secteur agricole. Compte – tenu des conditions naturelles et des possibilités, le secteur agricole ne peut offrir plus de 800 ou 1 000 postes d'emploi à plein temps (rapport Speer). Le recensement de 1977, nous indique pour sa part, le chiffre de 1 131 emplois en agriculture. La répartition de ces emplois selon les tranches d'âge, nous fait remarquer que 560 sont occupés par des personnes entre 30 à 59 ans, et 307 occupés par des personnes âgées de 60 ans et plus, soit une très faible part de participation des jeunes dans le secteur, chiffrée à 264 emplois.

Durant la décennie (1970-1980), se fait sentir une nette accentuation de la régression du secteur primaire. Ce phénomène s'explique par plusieurs raisons.

En premier lieu, la diminution des espaces agricoles, due à une urbanisation massive. En effet, l'urbanisation a atteint un degré tel que, la plupart des palmeraies commencent à prendre une allure urbaine, *(voir le cas notamment, de la grande palmeraie de Ghardaia, la cité Affafra, Belguenem ; le même cas se présente dans toutes les villes du M'zab ; voir plans et chapitres relatifs à l'urbanisation)* le chiffre relatif aux espaces cultivés, avancé par l'APC de Ghardaia pour l'année 1980 (800 ha) environ, nous paraît insignifiant, dans la mesure où le recensement considère les palmeraies comme espaces cultivés, alors qu'une bonne partie commence à adopter un caractère urbain.

Le seul indice qui nous permet d'évaluer ce secteur, demeure, celui de la production de dattes, estimée selon le syndicat des agriculteurs à environ 600 tonnes pour l'année 1980.

Le transfert des capitaux vers le secteur secondaire, explique pour sa part, cette régression, dans la mesure où, les palmeraies qui étaient autre fois sujets d'intérêt, modes de placements, se voient négligées, face à l'attraction de l'investissement industriel.

D'une manière particulière, le secteur du bâtiment et des travaux publics, qui est en pleine expansion à Ghardaia, constitue le grand danger pour l'agriculture, dans le sens où il attire fortement la main d'œuvre non qualifiée, qui constituait le réservoir destiné à l'agriculture.

Cependant, la révolution agraire (1974), qui théoriquement se fixait l'objectif de développer l'agriculture et d'améliorer les conditions de vie rurale, n'a pas pu concrétiser son but, le champ d'application n'étant pas favorable.

Au M'zab l'espace agricole ne doit pas être considéré comme espace agricole productif, vu le manque d'eau, l'aridité du climat, la limitation des espaces cultivables. La palmeraie mozabite doit cependant être appréciée à sa juste mesure, comme espace de plaisance, de production de fraîcheur et d'humidité, adaptateur d'un microclimat indispensable pour l'environnement qui encadre la vie au M'zab, c'est davantage une condition d'équilibre écologique.

La nationalisation des terres privées, au profit des coopératives agricoles, démunies de capitaux et moyens de travail (et ici, plus qu'ailleurs l'utilisation de capitaux massifs et de matériel robuste, s'avère nécessaire pour la mise en valeur de la terre), a entraîné une négligence presque totale de l'agriculture et un abandon des terres. Ceci nous permet d'ailleurs de penser que le chiffre avancé pour 1980 à 600 t, est exagéré.

Pour remédier à cette situation, il a été décidé le principe de révision de certains cas litigieux, et la restitution de certaines terres *(1983)*.

Aussi, le nouveau projet de loi relatif à la mise en valeur des terres sahariennes et à l'accession à la propriété foncière agricole *(juillet, 1983)* intervient à un moment critique, pour apporter des solutions. En vertu de cette loi, toute personne souhaitant entreprendre des travaux de mise en valeur agricole, d'une terre saharienne abandonnée, la propriété de la terre en question lui reviendra de droit après une exploitation d'une durée de cinq ans.

D'une manière générale, toutes les régions du Sud vivent la même situation. Leur part de l'emploi agricole national s'élevait en 1979 à 6 % seulement soit 45 000 emplois. En dépit de cette faiblesse du secteur primaire dans les régions du Sud, le plan national d'aménagement et de développement, semble axer davantage ses efforts sur l'industrialisation de la région. Des 700000 nouveaux emplois à créer d'ici l'an 2 000, dans les régions du Sud, la part de l'emploi agricole s'élève à 25 000 seulement, (soit 3 % du total national). *(Source : plan de développement et d'aménagement du territoire, horiz. 2000)*

Les objectifs de la politique des horizons 2000, sont la stabilisation de l'activité agricole et le développement intensif industriel dans les régions du Sud et du Centre (*hauts plateaux)* et inversement pour les régions du Nord, stabilisation de l'activité industrielle, et développement du secteur agricole.

En dépit de cette politique, la nouvelle structuration et réformes liées à la propriété foncière agricole (accession à la propriété foncière agricole saharienne, la restitution des terres nationalisées dans le cadre de la R.A.) devraient ouvrir de nouveaux horizons.

Les crises engendrées dés les années 1980 à l'échelle mondiale, par le secteur agro-alimentaire, plus fortement ressenties dans les pays en voie de développement, devraient induire une tendance à la réhabilitation de la terre et du travail agricole.

En effet, se fait constater une ferme attitude des pouvoirs publics et de la société vis à vis de l'agriculture, que les nouvelles décisions et moyens engagés illustrent, traduisant une prise de conscience de l'intérêt de l'investissement agricole et de la nécessité d'une économie agricole prospère, seule garante d'une indépendance alimentaire.

Intervient alors une orientation affichée à l'agriculture. Il ne s'agit plus d'une véritable paysannerie rédynamisée, mais davantage d'une jeunesse urbaine en quête de travail et de statut, et de capitaux en provenance dans leur majeure partie du commerce et de l'industrie, en quête d'un meilleur placement, qui tous cherchent issues, dans l'activité agricole.

On assiste ainsi à un phénomène nouveau, celui de la récupération de l'agriculture par la ville.

Désormais les espaces d'activité agricole sont engendrés par les territoires urbains ; le secteur est intégré au marché urbain, la population urbaine se tourne vers l'activité agricole, modes et moyens de production sont empruntés à la ville. Il s'agit essentiellement de la réhabilitation de l'agriculture et non de la ruralité.

En effet, plusieurs coopératives privées se sont constituées, composées pour la plupart d'une population urbaine, jeune, précédemment *(cadres et commerçants pour la plupart)* ; prêts bancaires et capitaux privés concourent à leur financement, assistance publique et initiative privée assurent leur promotion.

Cette nouvelle formule est plus convaincante et les résultats enregistrés sont assez remarquables.

C'est à Guerrara surtout que d'immenses terrains son défrichés, des forages effectués, ceux notamment qui atteignent la nappe de l'Albien à 800 environ de profondeur, garantissant un débit fort et permanent.

Dans les autres villes du M'zab, à Berriane et à l'intérieur de la vallée, de nouveaux terrains sont défrichés en aval et au prolongement des palmeraies, de nombreux puits creusés. L'attitude favorable des pouvoirs publics, en plus de l'attitude ferme d'une jeunesse prête à relever de défi, ouvrent de nouveaux horizons à l'agriculture. Cette nouvelle restructuration de la propriété foncière agricole, l'attitude des finances publiques et privées, la substitution d'une population jeune à une population relativement âgée etc... marquent une mutation assez remarquable du secteur de l'agriculture.

En effet, les résultats du recensement de 1987 expriment les premiers signes d'un redémarrage. Ce début de croissance s'exprime par une relance de l'emploi agricole, de 1535 emplois dans l'ex. Commune de Ghardaia, contre 1131 en 1977, répartis comme suit *(Ghardaia 757, El Atteuf 095, Bounoura (Ben Isguen) 152, Daia 531)* ; à cela viennent s'ajouter Berriane avec 409 et Guerrara, avec 809 *(soit au total dans la nouvelle daira de Berriane 2853 emplois agricoles)*, illustrant une progression cumulée de 36%.

Situation du patrimoine foncier agricole

*(surface agricole totale **SAT**, surface agricole utile **SAU**, et la mise en valeur, en 1993)* ***«u= ha»***

Communes	S.A.T.	S.A.U	Mise en valeur			
			Superficie susceptible D'être valorisée		Superficie Attribuée	Superficie réellement Mise en valeur
			Total	Dont zone Favorable		
Ghardaia	2.865,66	410,66	2.300	0	2.695,31	240
Guerrara	3.581,86	1.120,86	16.440	2.100	3.300	839
Berriane	2.005,43	926,68	9.494	1.400	1.733,74	655
Bounoura	801,19	207,25	3.850	410	678,94	85
El'Atteuf	1.725,97	312,70	2.585	1.690	1.568,27	155
Daia	799,71	322,21	8.344	0	612	134,50

(source, D.P.A.T.Ghardaia)

Le secteur secondaire

Grâce à sa rapide et forte croissance, ce secteur qui concerne essentiellement l'artisanat et l'industrie revêt une grande importance.

Il comptait en 1972, 294 unités offrant 1344 emplois, ce chiffre devait atteindre en 1982, soit en moins de 10 ans, 4000 emplois *(estimations APC de Ghardaia)*. Nous constatons l'importance de deux (2) secteurs, celui de la construction, reflétant la forte croissance urbaine qui doit offrir à lui seul en 1982, 2000 emplois *(selon APC de Ghardaia)* et celui des petits métiers *(tissage, travail des métaux et cuirs)*.

Le branche industrielle reste certainement la plus intéressante, vu son rythme de développement. C'est une branche qui est pleine expansion.

La réalisation en 1976 du projet de la société nationale de sidérurgie à Ghardaia, d'une capacité de production de 125 000 tonnes, a beaucoup contribué au développement du marché du travail, en offrant concernant le secteur public, 600 emplois en moyenne.

La réalisation par la Sonelgaz, d'une unité de production électrique et la réalisation par la Sonatrach, d'une unité de distribution de gaz viennent contribuer à ce développement.

Quant au secteur privé, il est lui aussi d'une grande importance. nous pouvons citer, à titre d'exemple , l'unité de fabrication de radiateurs, qui est unique en Algérie, selon les dires d'un responsable de la chambre de commerce de Ghardaia .

L'unité de production des chaussettes Ben-Naceur à Guerrara, d'une capacité de production qui couvre tout le territoire national. Du point de vue de

la structure par branche, nous observons donc la dominance, hormis la sidérurgie, de la branche des textiles.

Quant à l'éloignement de Ghardaia des marchés, il ne peut être considéré obstacle, puisque les frais supérieurs de transport sont compensés par le niveau des salaires à Ghardaia, qui est relativement inférieur à celui des agglomérations industrielles du Littoral.

Structure de l'emploi en industrie en 1977

Branche	Nombre d'emploi
Industries de transformation	1.444
Hydrocarbures	208
Autres industries	207
B.T.P.	1.779

(Source, RGPH 1977)

Cependant, le problème de la main d'œuvre se pose, en terme de rareté des ouvriers qualifiés, et excédent d'ouvriers non qualifiés. Face à l'offre croissante de l'emploi, nous ne pouvons expliquer, le chômage existant que par le manque d'ouvriers qualifiés et l'abondance de main-d'œuvre non qualifiée, composée en majorité d'anciens nomades et éleveurs.

Malgré tous ces problèmes, nous constatons que l'expansion rapide de l'industrie à Ghardaia dépasse largement celle de l'Algérie en général, cette expansion se traduit par un pourcentage de l'accroissement de l'occupation industrielle, par 1.290 % durant la période de 1968 à 1972, pour le M'zab, contre 58 % de 1967 à 1971 pour l'Algérie. *(Rapport Speer)*

Cet essor important est dû à deux facteurs :

1) L'assistance fournie par l'Etat, correspondant à l'aménagement d'une zone industrielle et la mise en place d'une infrastructure appropriée.

2) L'initiative privée traditionnellement reconnue chez les Mozabites.

En effet, nous assistons à un transfert important des capitaux mozabites vers l'industrie, contrairement à ce qui était traditionnellement pratiqué, mise en valeur des palmeraies, placements fonciers, investissements dans le petit commerce.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le nouveau flux inversé des mozabites du nord au sud. C'est principalement les précédents grands commerçants, mozabites qui très rapidement, avec l'ouverture des horizons de l'industrie en Algérie, sont revenus au M'zab où ils ont investi dans l'industrie locale, une industrie qui ne cesse de se développer et qui englobe toutes sortes de produits (textiles, matériaux de construction, toiles et bâches, produits métalliques, chimiques et alimentaires).

Ceci n'a pas empêché, à un deuxième niveau, les revenus industriels mozabites de contribuer au développement de l'activité commerciale locale,

dans la mesure où le capital mozabite a gardé son caractère social ; les grands industriels offrent leur aide et leur assistance en capitaux, aux petits commerçants mozabites ; ce qui incita beaucoup de jeunes mozabites à quitter les régions du Nord et venir s'installer au M'zab où une assistance leur est offerte pour lancer une activité commerciale. Ceci amplifia davantage le mouvement de population inversé, Nord-sud.

Quant au développement du secteur public, il s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement et de développement national pour les horizons 2000 entamé des le début des années 80.

Il ressort des objectifs de ce plan, la nécessité de développement des régions du Sud et du Centre, zones à présent déshéritées relativement aux régions du Nord. «La politique d'équilibre régional s'intègre dans le cadre d'une vision socialiste de l'aménagement rationnel du territoire, en fonction des besoins de développement de chaque région, par une accélération des investissements dans les centres où les conditions ne sont pas forcément les plus appropriées».

-«Elle entraîne, par la même, une succession d'investissement d'infrastructures d'appoint qui créent les conditions du décollage économique, il s'agit d'éliminer les poches de stagnation».

-«La révolution algérienne a choisi d'orienter les plus grands efforts de développement sur les régions déshéritées afin qu'en peu de temps, elles se hissent au niveau des zones les plus prospères, c'est le sens de la politique d'équilibre régional».

- Il ressort ainsi que face à une part très faible de l'emploi non agricole dans les régions Sud, évaluée en 1979 à 185 000 emplois d'un total national de 2.300.000 emplois, soit 8 % du total, la part des nouveaux emplois à créer entre 1980 et 2000, s'élève à 740 000 emplois, et permettra d'augmenter la part de l'emploi non agricole dans les régions Sud, de 8 % en 1979 à 13 % en l'an 2000.

Cette politique permet en outre de réorienter le mouvement migratoire, Sud–Nord en sens Nord–Sud, afin de dégorger les régions du Nord, surpeuplées, tout en préparant les régions du Centre et du Sud pour accueillir le surplus de population. Il est utile de rappeler que les flux migratoires ont concerné 1,6 millions de personnes en Algérie entre 1966 et 1977 dont 0,2 % seulement sont partis du Nord vers le sud soit un peu plus de 3.000 personnes. Ainsi il est prévu de ramener la part de l'emploi total non agricole dans les régions du Nord de 74 % en 1979 à 55 % en l'an 2000 et d'augmenter de la même manière que pour les régions Sud, la part de l'emploi N.A dans les régions du Centre de 17,3 % à 32 % l'an 2000.

Les régions du Sud devraient ainsi être préparées pour un potentiel d'accueil supplémentaire de 1.200.000 personnes, et les régions du Centre pour un potentiel de 3.000.000 personnes à peu près *(Plan de développement et d'aménagement du territoire, horizons 2000).*

Structure de l'industrie en 1982

Branche	Emploi	Unité
Industries de transformations	1625	160
Hydrocarbures	328	-
Autres industries	367	28
B.T.P.	2020	205
Total :	4340	

(Source, APC. Ghardaia)

Le secteur secondaire est en effet un secteur prospère, qui enregistre après le secteur tertiaire, une croissance élevée.

Depuis l'option fondamentale de l'économie algérienne de l'industrialisation, au début des années 70 renforcée par la politique d'aménagement du territoire et de l'intégration régionale, lancée dès les années 80.

A la planification publique, vint s'ajouter l'initiative privée qui résulte d'une aptitude remarquable, dont fait preuve la société mozabite en matière de reconversion économique, qui s'exprime par la participation massive des capitaux commerciaux dans l'investissement industriel.

Du point de vue de la structure, nous constatons la dominance de deux secteurs celui des B.T.P et des industries de transformations, qui non seulement occupent les premières positions en qualité de secteur stratégiques, mais témoignent d'une très forte croissance en termes de pôles de croissance.

Le secteur secondaire, emplois 1977 – 1987

Ville	BTP 1977	Industrie 1977	BTP 1987	Industrie	Variation 77-87 ***(10 ans)***
Ghardaia			1963	2226	
El'Atteuf			133	194	
Bounoura			319	378	
Daia			264	51	
Total pentapole	1799	1859	2679	2849	**+1890 / +51%**
Berriane			879	699	
Guerrara			1316	629	
Total daira			4874	4177	

(RGPH 1977/1987)

Le secteur secondaire, emplois 1982-1987

(communes de la pentapole)

1982	1987	**Variation (5 ans)**	**%**
4340	5528	**+1188**	**+27**

Situation du secteur public, 1987

(industrie nationale)

Désignation	Effectif
Anabib, Bounoura	755
Naftal, Bounoura	279
Unité double jointing Bounoura	076
Sonatrach D.P	200
Platerie, ERCC Bounoura	089
Eriad, Ghardaia	102
Sonelagaz, Gh	085
Total	**1586**

P.M.I

Unité chaux Berriane	041
Total général daira	**1627**

(Source, DPAT.)

Situation du secteur privé 1987, (nombre d'unités)

	Ghardaia	Guerrara	Berriane	Total
Unités en zone industrielle	39	14	03	56
Unités en zone urbaine	89	14	09	104
Total	128	28	12	160

(RGPH, 1987)

Ceci témoigne du point de la composition du volume d'emploi public/privé, de l'importance du secteur privé qui dispensait en 1987, 60 % du total des emplois dans le secondaire.

Le secteur tertiaire

Ce secteur concerne l'ensemble des services (commerce, transports, entrepôts, services privés, état, organisations ...)

Le nombre d'emplois offerts s'élevait en 1971/72 à 2.673 emplois répartis entre 809 entreprises*(Rapport, Speer)* ; ce chiffre devait atteindre en 1982, plus de 7.000 emplois à peur près *(estimations APC)*. Nous constatons la dominance du commerce, branche traditionnelle de l'activité des mozabites ; il occupait en 1971/72 la moitié des effectifs dans le secteur, il doit compter en 1982, plus de 5.000emplois à peu près (*selon les estimations de l'APC de Ghardaia*). Le secteur public occupe quant à lui, un tiers (1/3) à peu près de l'effectif employé dans le secteur.

Le tourisme ne représentait que 6 % de ces emplois. Ce pourcentage est largement dépassé, depuis la mise en service en 1975 de l'hôtel des Rostémides comportant 150chambres et Plutard, de l'hôtel El Djanoub d'une capacité de 600 lits.

Par ailleurs, l'aménagement des pistes de l'aéroport ouvert au trafic international, a ouvert de nouveaux horizons devant l'activité touristique.

Les postes de travail et l'emploi dans les services à Ghardaia 1971/72

Secteur économique	Quantités	
	Unités	Emplois
Commerce	634	1.307
Transport, information	84	269
Crédit, assurances	5	24
Services privés	56	152
Etat, organisation	30	921
Services	809	2.673

(Source, Rapport Speer)

Ce secteur est aussi important et une considération égale à celle du secteur secondaire lui est accordée, ceci est dû à deux raisons :

1. Le caractère social de l'économie mozabite permet l'entretien de rapports de complémentarité et de solidarité, entre grands industriels et petits commerçants. Ainsi, des capitaux industriels sont versés dans le commerce, en terme de solidarité sociale avec les petits commerçants, incitant ces derniers à quitter le Nord et à s'installer au M'zab.
2. Le plan d'aménagement et de développement national pour les horizons 2000, dont les objectifs ont été développés précédemment, semble donner autant d'importance à ce secteur qu'au secteur industriel. En effet, des 760.000 emplois non agricoles nouveaux à créer entre 1980 et l'an 2000 dans les régions du Sud, 385.000 emplois sont affectés au secteur tertiaire, soit plus de la moitié ; ceci reflète l'importance donnée aux services et à l'infrastructure d'équipement qui permettent une meilleure viabilisation des régions du Sud.

Structure de l'emploi dans le secteur tertiaire en 1982.

Branche	Emploi	Unité
Transports, entrepôts	603	148
Commerce	5020	1700
Administration	2330	120
Autres services	910	102
Total	**8863**	**2070**

(APC, Ghardaia)

Les résultats de 1987, enregistrent une croissance très forte de l'emploi dans le secteur.

L'ex. Commune de Ghardaia enregistre à elle seule une augmentation de presque 50% en cinq ans (1982 à 1987), soit de 8863 à 12839 emplois, justifiés davantage par la croissance de deux secteurs principaux, le commerce et le tourisme ; aussi la promotion de Ghardaia au rang de wilaya explique la contribution remarquable de l'activité administrative dans le secteur.

Le secteur tertiaire, emplois (1987)

Ville	Emplois
Ghardaia (Melika)	8086
El'Atteuf	1250
Bounoura (Ben Isguer)	3081
Daia	422
Total pentapole	12839
Berriane	2020
Guerrara	3634
Total daira	18493

(RGPH, 1987)

Le secteur tertiaire est un secteur stratégique qui offre non seulement la plus grande partie des emplois soit 18493, contre 9051 dans le secteur secondaire en 1987 mais aussi enregistre la plus forte croissance avec une augmentation de presque 50% de 1982 à 1987, contre 25 % dans le secteur secondaire.

Emploi dans le secteur tertiaire, 1982/1987 (5 ans)

(communes de la pentapole)

1982	1987	Variation	%
8863	12839	**+3976**	**+45%**

La structure de l'emploi en1987

(Ancienne daira de Berriane)

Secteur	Emplois	%
Agriculture	2753	9%
Industrie	9051	30%
Services	18493	**61 %**
Total	30297	100%

(RGPH, 1987)

Emplois, 1987–1998 (ancienne daira de Berriane)

Secteurs	Emploi 1987	Emploi 1998	Variation
Agriculture	2753	2522	**- 231 / - 8,40(%)**
Autres	27544	35867	**+8323 / +30,21(%)**
Total	30297	38389	**+8092 / +26,70(%)**

(R.G.P.H 1987 et 1998)

L'examen comparatif des résultats des recensements, de 1987 et 1998 révèlent une très nette régression de l'emploi agricole –231, soit – 8,40 %.

Ceci ramène la part de l'emploi agricole, déjà très faible en 1987 soit 9% du total, à 6,56% en 1998.

Ces résultats démontrent par ailleurs, la progression relativement lente de l'emploi, durant les onze dernières années 1987-1998. Cette phase coïncide en effet, avec une crise économique et une crise sécuritaire, dont les retombées sont très néfastes.

Cette crise se manifeste, à travers les suppressions d'emploi, dans le secteur public, suite à la liquidation ou privatisation d'entreprises publiques d'une part ; et la réticence de l'action d'investissement privée, causée par la crise sécuritaire, d'autre part.

3. 3 Croissance démographique

Croissance et mouvement de population

Du point de vue du mouvement de la population, qui concerne à la fois, l'accroissement naturel et le mouvement migratoire, nous constatons essentiellement, une croissance du taux de natalité et une baisse du taux de mortalité, caractère essentiel de la démographie moderne.

En effet, pour la période **1966/1971**, la moyenne du taux natalité était de 5,34 % et celle du taux de mortalité de 1,61% soit 3,37 % d'excédent des naissances ; au M'zab l'excèdent était supérieur au niveau du pays, tandis que le taux de mortalité est resté relativement égal à la moyenne de l'Algérie.

L'élévation du taux de natalité relevait en grande partie du mariage précoce des filles ; en 1971 la part de naissances de mères entre 18 et 19 ans était évaluée à 11,4%. En 1966, 86 % de la population féminine (âgée entre 16 et 19 ans) était mariée par rapport à 79 % dans la *wilaya* des oasis et 52 % dans toute l'Algérie *(Rapport Speer)*.

Accroissement naturel de la population, 1966-1971

Année	En % de la population		Excédent
	Taux de natalité	Taux de mortalité	Naissance
1966	4,94%	1,84%	3,10%
1967	5,36%	1,55%	3,81%
1968	5,06%	1,45%	3,61%
1969	5,84%	1,41%	4,43%
1970	5,60%	1,67%	3,93%
1971	5,18%	1,72%	3,46%
1966-1971	5,34%	1,61%	3,73%

(Source, Rapport Speer)

Du point de vue mouvement migratoire, il fonctionnait jusqu'à la fin des années 60 en double sens, ce qui rendait nul son effet. Nous constatons entre 1960-1965 une forte immigration de l'ordre environ de 45 %, en raison de la fixation des nomades et de l'afflux de populations sahariennes de Timimoun et Adrar qui servaient davantage le secteur agricole. Intervenait par ailleurs, une forte émigration de la population mozabite, exerçant dans le commerce, au Nord du pays.

Ce double flux neutralisait l'effet du mouvement migratoire et rendait seul décisif le mouvement naturel de la population.

Dès le début des années 70 nous assistons à un bond démographique, dû principalement aux flux de population.

En effet nous constatons dès les années 70, sous les effets de la politique d'industrialisation, non seulement l'accélération de l'afflux des populations environnantes nomades et sahariennes, mais aussi des populations du Nord du pays, et surtout le retour et la fixation définitive d'une bonne partie de la population mozabite qui exerçait au Nord, toutes attirées par le marché prospère de Ghardaia, que les investissements publics et privés animent. Si les premiers, en quête de travail étaient sensibles au marché de l'emploi essentiellement dans le secteur du bâtiment et de l'industrie, les deuxièmes étaient davantage intéressés par le secteur des services, de l'administration et le secteur public de production (cadres, techniciens.) ; pour les troisièmes il s'agit davantage d'un transfert de lieu d'activité, et de l'accession au marché local de production.

La progression cumulée de la population agglomérée de la pentapole s'élève pour la période (1966-1977) hab. , soit 32,50% ; et s'élève à 26357 hab. , pour la période (1977-1987), soit 38,40 %.

Croissance de la population

(Population agglomérée)

	1966	1977	**Variation 66-77**	1987	**Variation (77-87) 10 ans**
Ghardaia	43 802	57 153	**+13 351 /+30%**	62 251	**+5 098 /+9%**
El'Atteuf	4 219	5 006	**+787 /+18,65%**	8 553	**+3 547 /+71%**
Bounoura	2 687	4 003	**+1 316 /+49%**	18 642	**+14 639 /+365%**
Daia	1 094	2 319	**+1 225 /+112%**	5 539	**+3 220 /+139%**
Total pentapole	51 805	68 628	**+16 826 /+32,5%**	94 985	**+26 357 /+38,4%**
Berriane	9 262	13 345	**+4 083 /+44%**	20 721	**+7 376 /+55%**
Guerrara	12 606	18 026	**+5 420 /+43%**	34 032	**+16 006 /+89%**
Total daira	73 670	99 999	**+26 329 /+36%**	149 738	**+49 739 /+50%**

(Source, ONS, évolution des agglomérations N° 38)

Cependant, l'examen de ces résultats nous permet de saisir le rang que la ville de Ghardaia occupe dans la pentapole ; c'est davantage elle qui bénéficiait de l'afflux de populations ; elle abritait 60% de la population de la pentapole en 1966, 60% en 1969 et 67% en 1987.

Cet afflux de population à Ghardaia se traduit essentiellement par la croissance périphérique. Déjà en 1969 la population des nouveaux quartiers périphériques (15500, triplée à l'espace de 9 ans, 60-69, à quoi s'ajoute celle de Daia 1500), dépassait les populations de la vieille ville, 15000.

L'examen des densités nous permet aussi de constater la forte densité de population à Ghardaia qui s'élève en 1987 à 105 Hab./Km 2 contre presque 25 Hab/Km2, dans la pentapole.

Toutefois ces densités ne rendent pas réellement compte de l'ampleur de la concentration, dans la mesure où est comptabilisée la totalité de la superficie du territoire communal, sans considération du critère d'aptitude à l'urbanisation.

Par ailleurs, la faible croissance que la commune de Ghardaia enregistre entre 1977-1987 soit + 9% intervient face à la forte croissance de la commune de Bounoura soit 365% pour les raisons suivantes :

1) Après la refonte administrative, la ville de Ben Isguen a été annexée au territoire communal de Bounoura.

2) La zone d'extension de la ville de Ghardaia à l'Est, Sidi Abaz, ayant accueilli dans la même période de nombreux équipements centraux et un ambitieux programme d'habitat social, se trouve dans le territoire communal de Bounoura.

3) l'implantation du nouvel hôpital dans le territoire communal de Bounoura, fait que la grande partie des naissances est enregistrée dans la dite commune.

Densités en 1987

Ville	Population	Superficie Km2	Densité hab/Km2
Ghardaia	62 251	590	**105**
El'Atteuf	8 553	690	**13**
Bounoura	18 642	720	**26**
Daia	5 539	1880	**3**
Total pentapole	94 985	3880	**25**
Berriane	20 721	2250	**10**
Guerrara	34 032	2600	**13**
Total daira	149 738	8730	**17**

(R.G.P.H –1987)

Croissance de la population, 1987-1998

Communes	Pop. Totale 1987	Pop. Agglom. 87	Pop.Totale, 98	Pop. Agglom. 98	Variation	%
Ghardaia	62 251	62 251	85 889	85 739	23 638	37,9
Bounoura	18 642	18 642	25 497	25 497	6 855	36,7
El'Atteuf	8 713	8 553	12 874	12 817	4 161	47,7
Daia	5 621	5 539	8 965	8 877	3 344	59,4
Total, pentapole	**95 227**	**94 985**	**133 225**	**132 930**	**37 998**	**39,9**
Berriane	21361	20 721	24 778	24 529	3 417	15,9
Guerrara	35 351	34 032	50 524	48 432	15 173	42,9
Total, ex.daira	**151 939**	**149 738**	**208 527**	**205 882**	**56 588**	**37,2**
Metlili	23 616	22 959	33 427	33 214	9 811	41,5
Zelfana	4 345	3 904	7 165	6 817	2 820	64,9
Sebseb	2 021		2 446	1 244	425	21,0
Mansoura	1 243		2 276	724	1 033	83,1
Hassi-Fhel	1 295	682	2 754	1 963	1 459	112,7
El-Menea	21 744	21 077	26 457	25 477	4 713	21,6
Hassi-Gara	9 937	9 834	13 920	13 822	3 983	40,0
Total wilaya	**216 140**	**208 194**	**296 972**	**289 143**	**80 832**	**37,3**

(R.G.P.H. 1978, 1998)

Les densités, 1998

Communes	Pop.totale 98	Logements	T.O.L.	Superf.Km2	Hab/km2
Ghardaia	85 889	19 315	4,44	590 km2	145,5
Bounoura	25 497	7 871	3,23	720 km2	35,4
El'Atteuf	12 874	2 599	4,95	690 km2	18,65
Daia	8 654	2 113	4,24	1 880 km2	4,76
Total, pentapole	**133 225**	**31 898**	**4,17**	**3 880 km2**	**34,33**
Berriane	24 778	5 481	4,52	2 250 km2	11,01
Guerrara	50 524	7 477	6,75	2 600 km2	19,43
Total, ex.daira	**208 527**	**44 856**	**4,64**	**8 730 km2**	**23,88**
Metlili	33 427	7 440	4,49		
Zelfana	7 165	2 082	3,44		
Sebseb	2 446	423	5,78		
Mansoura	2 276	651	3,49		
Hassi-Fhel	2 754	519	5,13		
El-Menea	26 457	4 937	5,35		
Hassi-Gara	13 920	2 464	5,64		
Total wilaya	**296 972**	**63 372**	**4,68**	**86 105 km2**	**3,4**

(R.G.P.H 1998)

Poids de la vallée du M'zab, dans la wilaya, en 1998

Emploi pentapole 98	25 234
Emploi wilaya 98	48 527
Poids	**51, 99%**
Population totale, pentapole 98	133 226
Population totale, wilaya 98	296 972
Poids	**44, 86%**
Progression pentapole 87-98	37 998
Progression wilaya 87- 98	80 832
Poids	**47%**
Superficie pentapole	3 880 km2
Superficie wilaya	86 105km2
Poids	**04,50%**

(R.G.P.H 1998)

L'examen des résultats préliminaires du recensement de 1998, révèle les effets d'une croissance remarquable et continue. La progression totale cumulée de la population de la vallée (quatre communes) s'élève à 37998 hab. soit presque +40% ; et enregistre une sensible hausse, par rapport aux intervalles (1966-1977) +32,50% et (1987-1998) +38,40%. Ceci s'explique, par l'accroissement naturel d'une part et la mobilité de population d'autre part ; en ce sens que la vallée du M'zab continue à polariser la plus grande part des flux. Sa part s'élève à 37 % du total de la progression cumulée de toute la *wilaya*. Les densités de population dans la vallée enregistrent à leur tour une sensible hausse, de 25 hab/km2 en 1987, à presque 35 hab/km2 en 1998. Ces résultats révèlent

également la forte densité dans la vallée 34,33 hab/km2 par rapport à la densité moyenne dans l'ensemble de la *wilaya*, 4,25 hab/km2. La vallée du M'zab abrite en effet 45 % de la population de la *wilaya*, et ne dispose que d'une très faible part de sa superficie totale, 3880 km2, soit 4,5 %. Comparativement aux communes de la vallée, Ghardaia, en qualité de chef lieu de la wilaya et centre principal, enregistre la plus forte densité, soit 145,5 hab/km2.

Structure de la population

L'examen de deux tableaux comparatifs de la structure de la population, par âge et par sexe, relatifs à 1966 et 1977 nous permet de constater que la structure de la population est restée stable.

En effet du point de vue de sa composition selon le sexe, la composition équilibrée à raison de 50 % à peu prés de sexe masculin (soit 31535 hab.) et à peu prés 50 % de sexe féminin, (soit 21685 hab.) en 1966 est confirmée par le recensement de 1977. En effet aucun changement n'intervient en 1977, soit d'un total de 71483 hab. la population masculine s'élève à 36.033 soit 50.9% et la population féminine à 35.451 soit légèrement moins de 50%.

Quant à la structure par âge, c'est la tranche de 0-14 ans qui figure au premier rang avec 46 % en 1966 et ne subit aucun changement en 1977 évaluée à 47 %. Ceci traduit le poids de la population jeune et scolarisée dans l'ensemble de la population ; par contre, la tranche de 15-19 ans enregistre une variation en hausse, atteignant en 1977, 11 % contre 7,9 % seulement en 1966. La tranche 20-24 ne subit aucun changement avec presque 8 % en 1966 et 1977. La tranche 25-44, ne subit aucune variation, avec presque 21%, en 1966 et 1977. Cependant la tranche 45-64 enregistre une baisse de 2,5 %, 12% en 1966, à 9,5% en 1977 ; aussi la tranche de 65 et plus enregistre une variation en hausse de presque 5%, de 0,3 en 1966, à 5,3 en 1977.

Les seules variations de la structure de population, en dépit des forts taux de natalité dont l'excédent est supérieur à celui du niveau du pays, traduisent un taux de vieillissement sensiblement supérieur à celui du reste du pays.

La structure par âge et par sexe de la population en 1966
population de Ghardaia (Source, Rapport Speer)

Classification par âge	Total quantité	%	Masculine quantité	%	Féminin quantité	%
0-4	9 331	20,2 %	4 684	20,4 %	4 647	20,0%
5-9	7 083	15,3 %	3 595	15,6%	3 489	15,0%
10-14	4 466	9,7%	2 272	9,9%	2 194	9,5%
15-19	3 262	7,1%	1 499	6,5%	1 763	7,6%
20-24	3 232	7,0 %	1 644	7,1%	1 588	6,8%
25-34	6 094	13,2%	2 985	13,0%	3 109	13,4%
35-44	3 857	8,3%	1 995	8,7%	1 862	8,0%
45-54	3 060	6,6%	1 484	6,5%	1 583	6,8%
55-64	2 694	5,8%	1 317	5,7%	1 377	5,9%
65et plus, non déclarés	141	0,3%	68	0,3%	73	0,3%
Total %	**43 220**	**100%**	**21 543**	**50%**	**21 685**	**50%**

La structure par âge et par sexe de la population en 1977

Classification par âge	Total quantité	%	Masculine quantité	%	Féminin quantité	%
0-14	34.977	47	17.679		17.298	
15-19	7.946	11	4.063		3.883	
20-24	5 146	8	2 539		2 607	
25-29	3 464	5	1 720		1 744	
30-44	9 554	16	4 670		4 884	
45-49	2 419	3,5	1 295		1 124	
50-64	4 542	6	2 255		2 287	
65-69	1 336	2	692		644	
70-74	879	1,3	465		414	
75+	1 194	2	631		563	
Non déclarés	26		23		03	
	71 483	100	36 032	50	35 451	50

(RGPH. 1977)

Quant au recensement de la population active, les résultats de 1966 donnent le chiffre de 9 265 personnes qui travaillent, dont seulement 359 femmes ; en 1977 ce chiffre était évalué à 12 086, dont 233 femmes seulement.

Cependant l'écart entre le pourcentage de la population active et celle capable de travailler (15 à 65 ans), s'explique par deux facteurs : le chômage, auquel on attribue 1 516 personnes correspondant à 13,9 % ; ce chiffre, est en réalité sous évalué, car la méthode de l'enquête a classé occupé ceux qui avaient travaillé au moins six jours au mois de mars 1966 ; et en tenant compte du travail occasionnel, ce chiffre peut être largement dépassé. Les infirmes constituaient par ailleurs 3,8% de la population capable de travailler, soit 411 personnes.

La part du travail en 1966

Régions	Personnes active	Personnes exerçant un travail
	En % de la population (taux d'activité)	En % des personnes capables de travailler (taux d'occupation)
Ghardaia	20,1 %	81,6%
Oasis	19,1%	76,3%
Algérie	15,4%	64,6%

(Source, Rapport Speer)

Structure de la population 1998

Communes	Pop.totale 98	Pop.mas.	%	Pop.fem.	%
Ghardaia	85 889	43 839	51,0	42 050	48,9
Bounoura	25 497	12 985	50,9	12 512	49,0
El'Atteuf	12 874	6 498	50,4	6 376	49,5
Daia	8 654	4 671	52,1	4 294	47,8
Total, pentapole	**133 225**	**67 993**	**51,0**	**65 232**	**48,9**
Berriane	24 778	12 522	50,5	12 256	49,4
Guerrara	50 524	25 773	51,0	24 751	48,9
Total, ex.daira	**208 527**	**106 288**	**50,9**	**102 239**	**49,0**
Metlili	33 427	16 956	50,7	16 471	49,2
Zelfana	7 165	3 638	50,7	3 527	49,2
Sebseb	2 446	1 351	55,2	1 095	44,7
Mansoura	2 276	1 185	52,0	1 091	47.9
Hassi-Fhel	2 754	1 448	52,5	1 306	47,4
El-Menea	26 457	13 304	50,2	13 153	49,7
Hassi-Gara	13 920	6 942	49,8	6 978	50,1
Total wilaya	**296 972**	**151 112**	**50,8**	**145 860**	**49,1**

(R.G.P.H. 1998)

Structure de la population 1966-1977

(Selon le taux d'activité)

Communes	Pop.agglom. 66	Pop.active	%	Pop. Totale 77	Pop. active	%
Ghardaia	43 802			57 300		
Bounoura	2 87			6 800		
El'Atteuf	4 219			5 800		
Daia	1 094			4 200		
Total, pentapole	**51 802**	**9265**	**18%**	**74 100**	**12 086**	**16,31%**
Berriane	9 262			15 300		
Guerrara	12 606			24 000		
Total, ex.daira	73 670			113 400		
Metlili	9 828			17 400		
Zelfana				2 800		
Sebseb				1 100		
Mansoura				700		
Hassi-Fhel				900		
El-Menea	13 328			17 800		
Hassi-Gara				8 400		
Total wilaya	96 826			162 500		

(R.G.P.H. 1966, 1977, 1987. Source, O.N.S, évolution des agglomérations N° 38, juin 92 et évolution des populations et lim. Comm. , N° 22)

Structure de la population selon le taux d'activité, 1987-1998

Communes	Pop. Totale, 87	Pop. Active 87	%	Pop. Totale 98	Emploi 98	%
Ghardaia	62 251	13 005	20,8	85 889	15 322	17,8
Bounoura	18 642	3 930	21,0	25 497	5 532	21,6
El'Atteuf	8 713	1 672	19,1	12 874	2 607	20,2
Daia	5 621	1 268	22,2	8 965	1 773	19,7
Total, pentapole	**95 227**	**19 875**	**20,8**	**133 225**	**25 234**	**18,9**
Berriane	21 361	4 007	18,7	24 778	4 146	16,7
Guerrara	35 351	6 388	18,0	50 524	7 980	15,7
Total, ex.daira	**151 939**	**30 270**	**19,9**	**208 527**	**37 360**	**17,9**
Metlili	23 616			33 427	4 508	13,4
Zelfana	4 345			7 165	1 029	14,3
Sebseb	2 021			2 446	544	22,2
Mansoura	1 243			2 276	441	19,3
Hassi-Fhel	1 295			2 754	487	17,6
El-Menea	21 744			26 457	2 527	9,5
Hassi-Gara	9 937			13 920	1 631	11,7
Total wilaya	**216 140**			**296 972**	**48 527**	**16,3**

(RGPH. 1987, 1998)

Les résultats comparatifs de la structure de population démontrent que du point de vue variable sexe, la structure demeure presque inchangée, avec des taux presque identiques. Elle n'enregistre cependant qu'une très faible variation en hausse de la catégorie masculine, soit 51 % de population masculine et 49% de population féminine, en 1998.

Du point de vue taux d'activité, les résultats révèlent une nette hausse du taux d'activité pour la période 1977-1987, d'une part et une légère baisse du même taux entre 1987 et 1998, d'autre part. Ceci s'explique davantage par la régression que l'emploi enregistre, depuis les années 1990, due principalement à la crise économique et aux effets du processus de mutation du secteur public d'une part, et à la crise sécuritaire d'autre part. La régression de l'emploi, conjuguée à une variation sensiblement en hausse de la population, explique en grande partie la baisse du taux d'activité.

Comparativement à la moyenne de la *wilaya,* nous remarquons une nette supériorité du taux d'activité dans la vallée 18,94 % par rapport à la moyenne de la wilaya 16,34%. Ceci est dû au rang économique dont bénéficie la vallée, qui accueille à elle seule en 1998, presque 52 % du total de l'emploi de la *wilaya*.

3. 4 Le processus d'urbanisation

Le développement économique, l'amélioration des infrastructures de communication, la croissance démographique et l'afflux continu et massif de populations ont été à l'origine d'une transformation importante du tissu urbain. Depuis la formation des quartiers nouveaux, qui a commencé vers les années 1950, l'extension continue de part et d'autre de Ghardaia vers Ben Isguen et vers la palmeraie, ce nouveau tissu ne formera bientôt qu'une seule agglomération. La forte croissance des nouveaux quartiers périphériques, traduit d'une manière nette l'ampleur de cette urbanisation.

Croissance de la population des nouveaux quartiers (1960, 1966, 1977)

Quartiers	Nombre d'habitants		
	1960	1966	1977
Melika–bas	1.200	3.912	4.830
Dada Ali	1.100	1.596	2.010
Mermed	2.000	1.906	2.205
El Ain	1.600		3.410
Baba Sâad	-	3.725	3.920

(Source, Jossé R., les recensements de 1966 et 1977, et les estimations de l'APC)

A cette extension vient s'ajouter la formation progressive d'une autre génération de quartiers qui a commencé vers 1962, au lendemain de l'indépendance. Elle résulte d'une part de la fixation d'anciens nomades, venus s'agglutiner autour des oasis, et du désenclavement d'anciens *ksour* d'autre part.

Le quartier Tamou

Il est situé sur la rive gauche de l'oued, à 2 Km au sud–est du *ksar* d'El'Atteuf, sur l'axe de la palmeraie. Il est implanté sur un terrain qui fut autrefois utilisé comme lieu de campement par des groupes nomades qui devinrent eux-mêmes plus tard ses habitants ; leur nombre en 1966 s'élevait à 161 habitants. Le plan du quartier ne présente pas le même aspect que ceux des *ksour*, il est découpé en rues horizontales et verticales et se caractérise par une forme en damier. Sa population a atteint le nombre de 310 hab., en 1977 et 385 hab., à peu près en 1982 (selon les estimations de l'APC de Ghardaia). Sa population, associée à celle de Bahiou–Moussa s'élève en 1998, à 934 hab.

Le quartier El Argoub Chahid Messaoud

C'est un nouveau quartier, situé sur la rive gauche de l'oued à 1 km au nord–ouest d'El'Atteuf. Il est peuplé essentiellement d'anciens nomades et présente pour cela le même aspect que celui de Tamou, le nombre de ses habitants s'élevait en 1966 à 290 hab., à peu prés pour 72 logements, et estimé à 508 hab., à peu près en 1982. Sa population s'élève en 1998, à 1182 hab.

Le quartier Asejlef

Un quartier très jeune qui se développe à la pointe de la palmeraie d'El'Atteuf, situé sur la rive gauche à 1.5 km d'El'Atteuf. Il est peuplé essentiellement de familles mozabites ; le nombre de ses habitants s'élevait an 1966 à 80 habitants, en 1977 à 217 habitants à peu près pour 49 logements, et estimé en 1982 à 285 hab., selon la même source. Sa population s'élève en 1998, à 795 hab.

Le quartier Sidi –Abaz

Situé sur la rive gauche, entre Melika et Bounoura, il est peuplé essentiellement d'anciens nomades sédentarisés ; le nombre de ses habitants s'élevait en 1966 à 609 habitants. Il a atteint 1150 h en 1977, devait atteindre selon les estimations 1800 hab. en 1982. Sa population s'élève en 1998, à 1808 hab.

Le quartier Tichrihine Bouhraoua

Un nouveau quartier, situé sur la rive gauche à 1.5 km de Ghardaia et entre Melika et Dada-Ali. La plupart de ses occupants sont originaires de Melika, leur nombre s'élevait en 1966 à 110 habitants, en 1977, il a atteint le chiffre de 210 hab., et devait atteindre selon les estimations 250 hab., en 1982.

Le quartier Chaabate Ennichen

Situé sur la rive droite à 2,5km de Ghardaia vers la palmeraie, il est peuplé par des familles originaires de Ghardaia, dont le nombre s'élevait en 1966 à 243 habitants, en 1977 à 430 hab., et estimé en 1982 à 610 à peu près.

Le quartier Ben–Ghanem

Il est aussi appelé cité Affafra, situé sur la rive droite, à 3 km de Ghardaia sur la route axiale qui mène vers la palmeraie. Le nombre de ses habitants s'élevait en 1966 à 1.200 habitants, en 1977, 2010 hab., et il est estimé à 2400 hab., peu près en 1982, (selon l'APC de Ghardaia).

Quant au paysages urbain et architectural, ils ont été envahis par la construction en hâte d'habitations et dépôts pour accueillir de nouvelles populations ou pour occuper des terrains encore libres. La population ne fit preuve d'aucun souci pour protéger le paysage traditionnel ; ainsi des matériaux de tous genres ont été employés ne tenant compte ni de leur adaptabilité ni de l'harmonisation esthétique ; seuls étaient valables les critères de rapidité et de rentabilité. Dans les *ksour*, les maisons vétustes sont démolies et remplacées par d'autres, sans respect d'aucune norme. La municipalisation des terrains non clôturés intervenant selon une mesure prise, par la délégation municipale, en date du 1er février 1966, fut à son tour, à l'origine d'un vaste mouvement de construction pas très conforme, pour échapper à une telle mesure.

Le taux d'agglomération est en effet un indice crédible apte, à révéler grâce au rapport de la population agglomérée au total, l'importance du rang que les agglomérations occupent ; il constitue à cet effet un indice de taille, pour l'estimation du taux d'urbanisation. L'examen des résultats des différents recensements de la population révèle, le rythme accéléré d'urbanisation, selon

l'indice du taux d'agglomération. Ce taux enregistre une variation continuellement en hausse, en 1977, 1987 et 1998, il s'élève successivement à, 92,41%, 99,74% et 99,77%. Il démontre la part importante de la population agglomérée, en 1998, soit presque 100% du total de la population. Le taux d'agglomération dans la vallée du M'zab est également supérieur, au taux moyen de la *wilaya*, soit 99,77 %, contre 96, 32 %.

Le taux d'agglomération, 1998

Communes	Pop. Totale 77	Pop. Agglom.77	%	Pop. Totale 87	Pop. agglom.87	%	Pop. Totale 98	Pop. agglom.98	%
Ghardaia	57 300	57 153	99,7	62 251	62 251	100	85 889	85 739	99,8
Bounoura	6 800	4 003	58,8	18 642	18 642	100	25 497	25 497	100
El Atteuf	5 800	5 006	86,3	8 713	8 553	98,1	12 874	12 817	99,5
Daia	4 200	2 319	55,2	5 621	5 539	98,5	8 965	8 877	99
Total. Pantapole	**74 100**	**68 481**	**92,4**	**95 227**	**94 985**	**99,7**	**133 225**	**132 930**	**99,7**
Berriane	15 300	13 345	87,2	21 361	20 721	97	24 778	24 529	98,9
Guerrara	24 000	18 026	75,1	35 351	34 032	96,2	50 524	48 423	95,8
Total Ex. daira	**113 400**	**99 852**	**88,0**	**151 939**	**149 738**	**98,5**	**208 527**	**205 882**	**98,7**
Metlili	17 400	14 474	83,1	23 616	22 959	97,2	33 427	33 214	99,3
Zelfana	2 800	924	33	4 345	3 904	89,8	7 165	6 817	95,1
Sebseb	1 100			2 021		0	2 446	1 244	50,8
Mansoura	700			1 243		0	2 276	724	31,8
Hassi Fhel	900			1 295	682	52,6	2 754	1 963	71,2
El Menia	17 800	17 227	96,7	21 744	21 077	96,9	26 457	25 477	96,2
Hassi Gara	8 400	8 177	97,3	9 937	9 834	98,9	13 920	13 822	99,2
Total wilaya	**162 500**	**140 654**	**86,5**	**216 140**	**208 194**	**96,3**	**296 972**	**289 134**	**97,3**

(R.G.P.H 1966, 1977, 1987. Source : O.N.S, évolution des agglomérations, N° 38, juin 92. Et, évolution des populations et lim. Comm. , N° 22)

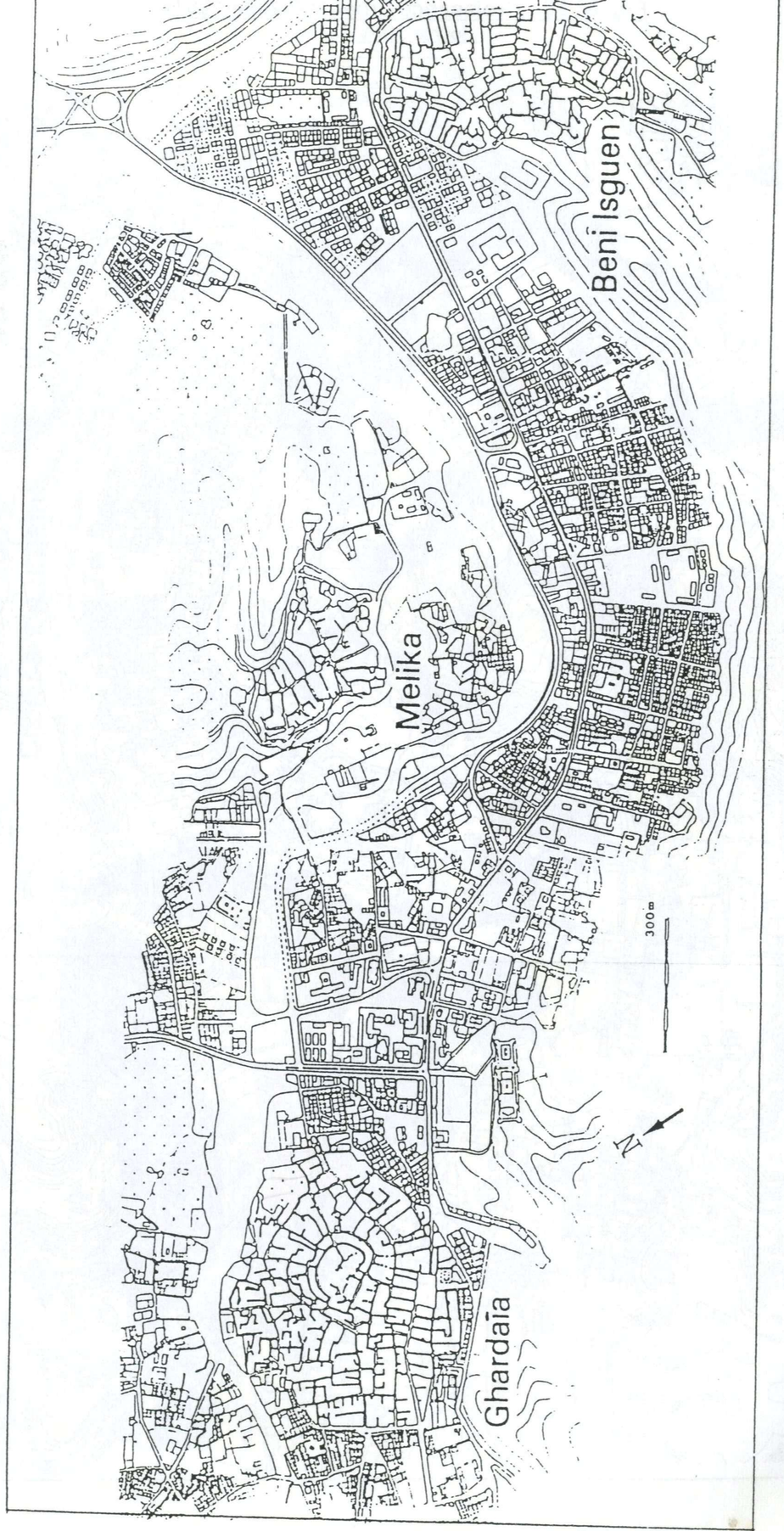

Fig. N° 29 : Croissance urbaine, (la vallée 1975)
(Source : OPVM)

1975

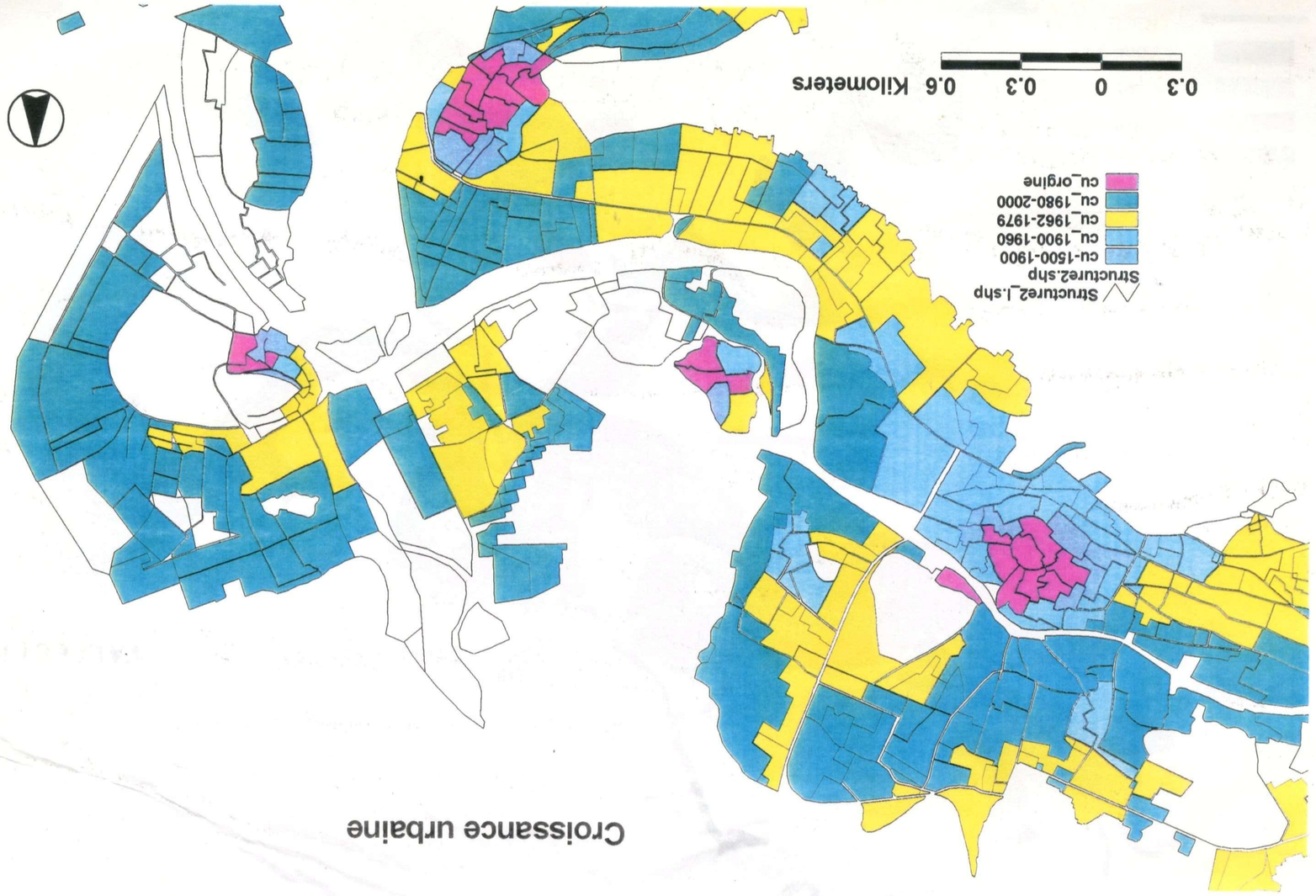

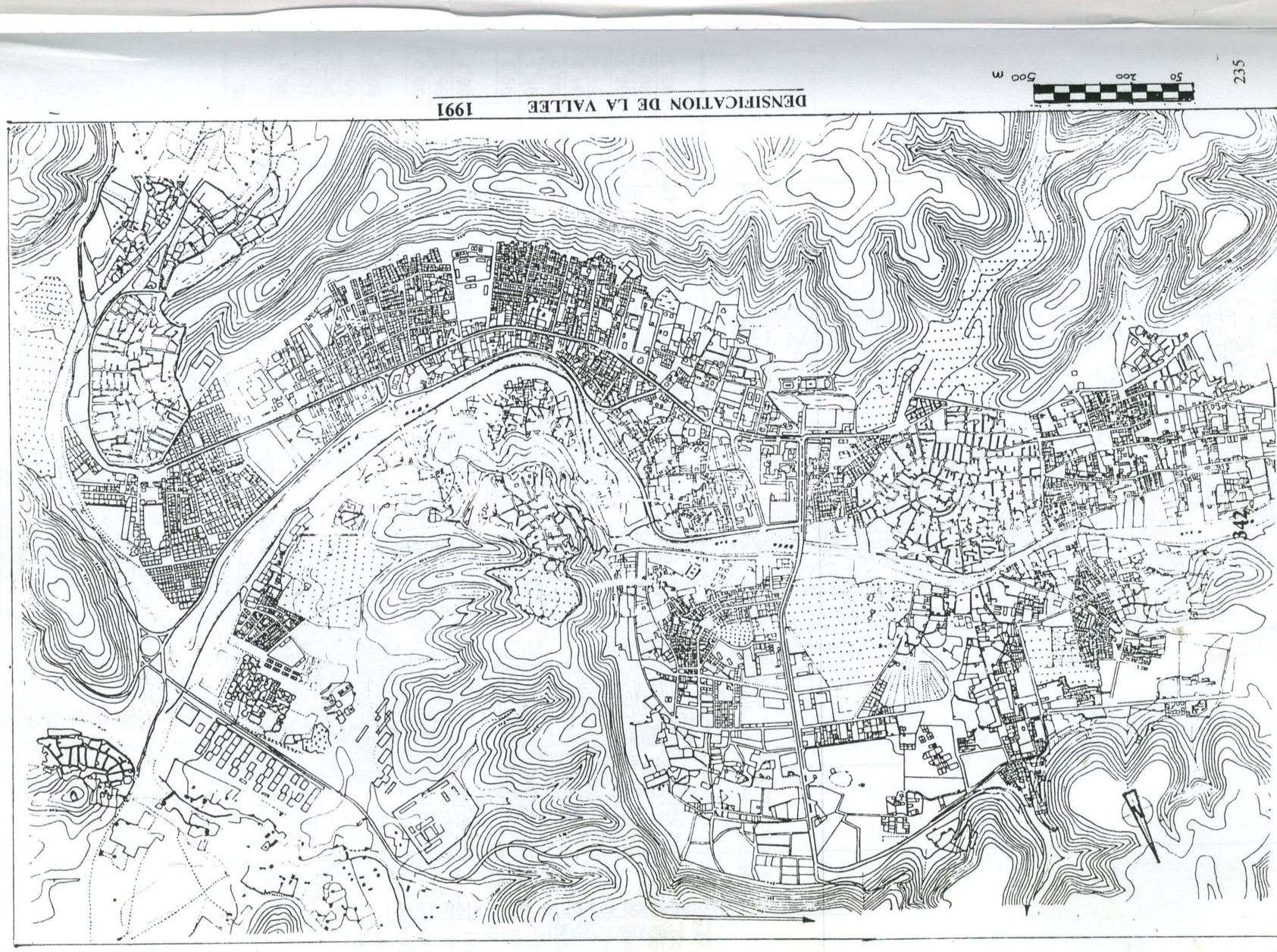

Fig. N° 30 : Croissance urbaine (vallée 1991)
(Source : OPVM)

3. 4. 1 La planification urbaine

L'architecte français, André Ravereau, réagit dès les années 1960, devant cette urbanisation sauvage, par la préparation d'un plan d'urbanisme, qu'il présenta en 1963 à la commune de Ghardaia, celle-ci séduite par ses orientations, l'approuva.

Le plan directeur de Ravereau

Les principales orientations du plan furent de préserver dans la mesure du possible le cadre bâti traditionnel. Pour y parvenir trois objectifs étaient fixés :

-Empêcher toute extension continue ou par dilations de tissus
-Protéger les vues sur les ksour.
-Préserver le paysage traditionnel et naturel du site.

Le plan prévoyait également l'aménagement et l'extension de nouvelles zones, la décentralisation et l'accroissement des équipements existants. Outre les voies de circulation envisagées pour une meilleure desserte, un nouveau tracé de voies d'accès allait offrir la possibilité d'éviter la vallée. Mais le plan ne reçut que peu d'impact.

Les enjeux de la ville étaient si important et complexes, que le plan ne put les canaliser. La construction continuait à un rythme très accéléré et sans aucun souci de la qualité ni même de la conformité aux règles.

Face à une telle situation et pour une action plus efficace, Ravereau eut recours à un autre moyen. Devenu architecte en chef des monuments historiques algériens, au ministère de la culture, il proposa alors le classement de la vallée, site historique.

Le classement de la vallée

En août 1968, selon un arrêté ministériel un nouveau statut intervient. La vallée du M'zab fut classée site historique. L'événement suscita une vive émotion auprès de la population qui considéra cet acte, comme une atteinte à sa liberté.

La réaction fut très forte ; des lettres, des pétitions et télégrammes furent adressés, signalant les lourdes conséquences d'une telle décision et notamment sur le secteur de la construction, et revendiquant l'annulation ou le report d'une telle mesure. Le conseil municipal de Ghardaia organisa alors, des démarches officielles dans ce sens.

Le ministère de la culture pour calmer la population, décida l'ouverture le 27 janvier 1970 d'un atelier d'architecture et d'urbanisme, ayant pour mission de conseiller et d'orienter en matière de construction ; sa direction fut confiée à A. Ravereau.

présente aussi un cas d'anomalie, elle se fait dans une zone mal orientée, exposée aux vents froids du nord-ouest, de dos au soleil d'hiver, sud-est.

Quant à la réglementation de la construction dans les *ksour* le plan propose une hauteur de 9m et 3 étages, alors que la réglementation traditionnelle ne permet pas de dépasser 7,50m soit deux niveaux et une terrasse accessible, préservant ainsi à chaque maison son intimité sur les terrasses et permettant à chacun de recevoir sa part de soleil sans gêner le voisin. La nouvelle proposition se présente comme une atteinte à l'équilibre architectural et bouleverse les bases d'un habitat traditionnel, qui a su jusque là se maintenir et donner une bonne preuve d'équilibre et d'efficacité.

En dehors de ces très générales remarques, c'est l'avenir de la vallée qui est en jeu. Faire supporter à la vallée plus qu'elle ne peut, en ne tenant pas compte de ses possibilités et ses contraintes, c'est la détruire. A l'heure actuelle, les villes de la vallée souffrent de l'insuffisance des infrastructures et réseaux de base, d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées. Les eaux usées s'infiltrent dans le sol et risquent de contaminer la nappe phréatique. Densifier les unités urbaines ne fait qu'alourdir le bilan et conduit à l'étouffement de la vallée. La palmeraie et les rares espaces verts, sont les plus directement menacés, c'est la partie de la région la plus touchée. Le plan ne prévoit ni extension ni protection des palmeraies ; et il essaye de les supprimer en y installant de nouvelles unités urbaines, en les découpant par des routes à grande circulation suivant le cas de l'extension de Bounoura, d'El'Atteuf et l'implantation de la cité industrielle. La ville d'El Atteuf est la plus atteinte, car sa palmeraie est appelée à disparaître pour permettre l'élargissement de la nouvelle cité industrielle ; la nouvelle route de liaison prévue provoquera par ailleurs un intense trafic et fera supporter à la ville d'El Atteuf et à sa palmeraie les nuisances qui en résultent, les accidents et la pollution. Par ailleurs, le plan prévu pour une période de 1973/1988, ne fut mis au point qu'en 1977 et se trouvait à cette date partiellement dépassé. Les résultats du recensement de 1977, vinrent confirmer les erreurs de prévisions du plan.

Commune de Ghardaia	
Nombre d'habitant 1978 Speer plan	Nombre d'habitant 1978 Officiel (APC)
66.000	80.000

le plan fort critiqué par l'atelier d'études et de restauration de la vallée du M'zab, n'obtint pas beaucoup d'échos auprès des autorités compétentes et ne fut pas officiellement approuvé, mais l'APC de Ghardaia semble ne pas tenir compte de cette décision officielle et semble maintenir en partie le présent plan.

3. 4. 2 La congestion urbaine

A l'absence de tout document de travail valable, les autorités locales continuent à réglementer sans politique d'ensemble en matière d'urbanisme, les décisions sont prises au coup par coup, selon le cas, souvent d'une façon très subjective et irréfléchie. Elles sont parfois inspirées au fond du plan Ravereau ou de celui de Speer. A cela s'ajoutent la confusion de pouvoirs et la dualité institutionnelle, pour voir s'amplifier les contradictions ; à la gestion administrative de l'APC s'oppose l'action de l'atelier de protection et restauration de la vallée, ce qui rend très difficile toute prise de décision et action de concertation, bien que théoriquement le classement de la vallée du M'zab, comme site historique engage particulièrement le pouvoir et la responsabilité de la direction des monuments historiques du ministère de la culture représentée par l'atelier d'étude et de la restauration de la vallée, à qui revient le dernier mot.

A tout cela s'ajoutent les différents projets initiés selon une approche politicienne et idéologique et une logique de pouvoir, qui s'inscrivent dans le cadre de la promotion du logement familial et social, de l'accession à la propriété, des réserves foncières et de l'auto-construction, pour donner un coup dur à l'environnement et au site.

Les terrains concernés par les réserves foncières sont répartis en lotissements, pour être distribués en lots d'une moyenne de 200 m2 pour les bénéficiaires, remplissants les conditions requises.

Les intéressés sont ainsi invités à déposer une demande au siège de l'APC et bénéficient d'un délai de 60 jours à partir de la première publication. Ils doivent par ailleurs déclarer sur l'honneur ne par avoir contracté de transactions immobilières depuis la parution de l'ordonnance 74-26 du 20 février 1974, déclarer sur l'honneur ne pas posséder en nom ni à celui de leur conjoint ou de leurs enfants mineurs, une habitation ou un terrain à bâtir sur l'ensemble du territoire national. Le prix du mètre carré pour la commune de Ghardaia varie entre 15 et 20 DA alors que la grille des prix en transaction privée varie de 100 à 1 000 DA.

Dans le cadre de l'auto-construction, le nombre total des lots s'élève à 40 lots d'une superficie moyenne de 200 m2.

Dans le cadre de l'opération de distribution des terrains des réserves foncières du mois de juillet 1982, le nombre total des lots s'élève à 1 244 lots d'une superficie moyenne de 200m2 et d'une superficie totale de 479 834,06m2 *(selon l'APC de Ghardaia)* répartis comme suit :

-El Atteuf : un lotissement situé au Hay Rezzag (Tamou) composé de 190 lots d'une superficie moyenne de 200 m2 et d'une superficie totale de 42532,50m2.

Un lotissement situé à El Argoub (Chahid Messaoud) composé de 103 lots d'une superficie totale de 22 937,50 m2.

-Bounoura : un lotissement composé de 91 lots d'une superficie totale de 13 449 m2.

-Ben Isguen : un lotissement situé à Oujoudjen composé de 66 lots d'une superficie total de 14 777 m2.

-Melika : un lotissement composé de 88 lots d'une superficie total de 9400m2.

-Melika Bas : un lotissement composé de 76 lots d'une superficie totale de 11 326 m2.

-La palmeraie de Ghardaia : (Touzouz) un lotissement composé de 200 lots d'une superficie totale de 24 841,50 m2.

-Ben Smara : un lotissement composé de 251 lots d'une superficie totale de 24 426 m2.

- Daia : deux lotissements composés successivement de 84 lots et 95 lots d'une superficie totale de 92 574 m2.

D'autre part, les capitaux privés, contribuent largement à cette urbanisation intense ; en effet, une grande part de ces capitaux est investie sous forme de terrains et de maisons et fait vivre ainsi l'industrie de construction. Selon notre estimation, sur la base de l'indice des permis de construction, l'accroissement des surfaces construites doit s'élever en moyenne à 120 000 m2 par an.

Le nombre de permis de construction délivrés par l'APC de Ghardaia

Année	Permis de construction	Permis de réparation
1971	252	-
1972	204	-
1973	277	-
1974	340	-
1975	318	775
1976	239	625
1977	417	1 025
1978	617	1 838
1979	432	4 860

Ont été par ailleurs initiés des projets de promotion de l'habitat social comme suivent :

- *400 logements au site dit Sidi Abaz (entre Ghardaia et Bounoura)*
- *66 logements à Ghardaia*
- *320 logements à la palmeraie Ouest de Ghardaia, au site dit Belguenem.*

Les conséquences semblent très néfastes et les résultats très lourds, le peu de terrain disponible paraît menacé, la palmeraie est presque totalement

consommée par les nouvelles habitations, et l'équilibre qui a toujours existé entre espace nature et espace culture est désormais rompu. La palmeraie, zone de végétation, a toujours su maintenir un équilibre climatique ; elle est en effet productrice de fraîcheur et d'humidité, lieu de promenade par excellence et un refuge pour la ville asséchée.

Par ailleurs, la vallée du M'zab souffre actuellement de l'insuffisance des équipements et infrastructures de base, qui demeure un problème de premier ordre. Mais que dire du futur lorsqu'on considère le rythme rapide de l'accroissement urbain et de l'évolution démographique ? Les possibilités d'alimentation en eau et électricité sont limitées face à l'augmentation vertigineuse de la consommation, par suite de l'introduction de beaucoup de nouveaux éléments de confort, télévision, appareils électroménagers, climatiseurs etc... Les coupures répétitives d'électricité et d'eau sont devenues chose normale. Les eaux usées continuent à couler sur le long de l'oued et menacent la nappe phréatique. L'image historique du site se transforme au fur et à mesure.

Ainsi se présente l'état de la vallée, victime de cette urbanisation intense, destructive de l'environnement et de site.

Situation des logements en 1977

Etat	Nombre de logement
Rattaché à une fosse	**9.656**
Rattaché à un égout	**958**
Hors Construction	**325**
N'existe pas	**703**
(Non déclaré)	**4**

(RGPH, 1977)

Le plan de modernisation urbaine

Outre tous les problèmes que pose cette urbanisation et les difficultés rencontrées quant à l'application des plans d'urbanisme, les problèmes d'ordre technique liés à l'infrastructure et aux VRD ne réconfortent pas souvent la population.

En effet, l'eau et surtout l'assainissement continuent à poser des problèmes.

La position des habitations des *Ksours* ne permet pas facilement la réalisation de tranchées d'adduction d'eau ; construites sur des éperons rocheux et des épaulements du même terrain, elles reposent sur des assises calcaires très dures. L'étroitesse des ruelles et les fondations souvent à fleur du rocher exigent beaucoup de prudence et d'attention et obligent à creuser lentement.

Cependant l'évacuation des eaux usées pose à son tour des problèmes d'une autre nature. Traditionnellement, des fosses septiques recevaient des effluents des latrines, les eaux des cabinets d'ablution s'y desservaient également. Les palmeraies ne suffisent plus maintenant à absorber les eaux usées des fosses septiques. L'accroissement de la population et de ses

besoins se traduit par une forte et brutale augmentation du volume des eaux usées et autres déchets, que les fosses ne suffisent plus à contenir. On recourt alors à des puits perdus et parfois à des embryons d'égout qui rejettent les effluents dans le lit desséché de l'oued. Deux problèmes graves découlent de cette situation :

-1) L'infiltration des eaux usées, pollue la nappe phréatique et la rend impropre à la consommation.

-2) Dans les ksour, les infiltrations affouillent et menacent les fondations des maisons en contrebas.

Dans l'oued et en l'absence de canalisations, ces eaux donnent lieu à des marécages pollués surtout entre Bounoura et El'Atteuf.

Les problèmes d'assainissement et de VRD ne se posent pas dans les même termes pour les nouveaux quartiers, là ils relèvent davantage des constructions anarchiques et se trouvent liés plus à une contrainte administrative qu'à des aspects techniques.

Pour faire face, à ces besoins et problèmes, un plan de modernisation urbaine a été établi suivant l'arrêté de wilaya du 25 septembre 1977. Il prévoit des projets de forage et d'aménagement des voiries et réseaux divers, notamment un réseau d'égout dont l'évacuation se fait entre Bounoura et El'Atteuf.

Mais l'extension se fait à un rythme tel que les moyens exigés dépassent assez souvent les possibilités matérielles des APC.

En 1983, l'élaboration d'un nouveau plan d'urbanisme a été confiée au bureau d'études belge *(CERAU)*.

Après la phase d'étude, le projet fut repris par le bureau d'études *URBATIA*, vers 1987.

A l'intervention de la nouvelle loi foncière en 1990, le contenu du projet devait se transformer de celui d'un *PUD* (plan d'urbanisme directeur) à celui d'un *PDAU* (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) il ne devait être finalisé qu'en 1996.

3. 4. 3 Les mutations foncières

Dans cette phase de mutations et de transformations, la question foncière n'est pas sans importance. Les nouveaux mécanismes d'appropriation devaient transformer la structure traditionnelle et initier de nouvelles formes d'habitat et de propriété etc...

La socialisation de la terre et de la propriété, principe fondamental de la voie socialiste algérienne, a été concrétisée par de nombreux projets qui s'annoncèrent très tôt afin d'éliminer toute forme d'exploitation incompatible avec les principes socialistes et pour permettre une répartition égale de la terre.

La révolution agraire et la construction de villages agricoles socialistes devaient changer les conditions de vie de la population paysanne et promouvoir l'habitat rural, fondée sur le principe, «la terre revient à celui qui la travaille». Les formes traditionnelles de propriété *(propriété familiale et tribale, les biens habous)* furent profondément atteintes ; vinrent s'ajouter d'autres mécanismes, (réserves foncières et auto-construction....) pour accélérer le processus de transformations et mutations foncières.

Cette politique marque la disparition de la propriété traditionnelle familiale et brise l'équilibre précaire qui existait jusque là au M'zab.

Quant à la valeur du sol, elle semble désormais se soumettre à des critères purement économiques et perd sa valeur sociale et symbolique. La demande accrue de terrains face à une offre et à des possibilités très réduites élimine, le jeu d'opposition qui différenciait un espace d'un autre selon sa représentation symbolique. Pour être évalué, un terrain n'est considéré qu'en fonction de sa situation et des possibilités d'exploitation qu'il offre. Un terrain plat, accessible aux voitures et offrant un espace de verdure est nettement plus apprécié qu'un terrain Juché sur buttes à l'intérieur du *ksar*, même s'il est tout près de la mosquée, centre symbolique par excellence. Les données suivantes traduisent en quelque sorte l'augmentation rapide de la valeur foncière dans les quartiers périphériques qui offrent une bonne situation, comparativement à la diminution de la valeur du sol à l'intérieur du *ksar*, où les coûts de construction sont très élevés et les possibilités d'exploitation très réduites.

Valeurs foncières comparées à Ghardaia
(en DA/m2)

Situation	1970	1972	1974	1976	1978	1980
ksar	80	110	130	140	200	250
Bab El Haddad	500	700	800	1 200	1 500	2 000
El Ain						
Baba Saad	150	220	350	450	700	1 200

(D'après enquête menée par l'auteur)

En effet, la situation de Bab El Haddad et El Ain, quartiers périphériques de Ghardaia offre beaucoup d'avantages qui expliquent le niveau élevé de la valeur du terrain. Ils sont situés entre le *ksar* et la palmeraie et à proximité à la fois de l'un et de l'autre, sur un terrain plat qui favorise un habitat de type cité-

jardin ; il en est de même pour Baba Saad, à la seule différence que ce quartier soit plus éloigné du centre.

Ce développement urbain tout au long de l'axe de l'oued s'étend de plus en plus, piétine sur la palmeraie et crée un nouveau type d'espace, celui du périurbain.

Les palmeraies qui étaient jadis des espaces d'activité agricole, de plaisance et de promenade, avec leurs habitations aérées, habitées seulement en été, s'offrent à l'urbanisation, en qualité de réservoir foncier. On voit s'y installer des commerces, s'y construire des cités–jardins et s'y installer une population urbaine. De cette fusion des deux espaces nait le périurbain, qui prend de plus en plus d'ampleur.

Les habitations nouvelles, modernes de caractère, sont de type pavillonnaire et petites tours collectives. Elles traduisent dans l'ensemble, la hausse du niveau de consommation et de confort, conséquence de l'introduction de nouvelles normes, moyens et rapports de production, et conséquence d'une augmentation du volume des capitaux disponibles.

On voit ainsi s'étaler des blocs de pavillons individuels sur les périphéries des *ksour*. Cependant les nouveaux quartiers périphériques, semblent se détacher de la morphologie du tsar et de sa structure.

Il s'agit là de développement d'habitat individuel de très faible densité, selon des structures aux formes géométriques régulières, disposées en damier ; ou d'habitat collectif, sous forme de petites tours. Une rupture brutale intervient entre la nouvelle et l'ancienne morphologie à la fois sociale et spatiale.

Si l'on assiste depuis peu à une revalorisation du sol à l'intérieur du tsar, cela relèverait davantage de la faiblesse de structuration de l'espace urbain périphérique, source de frustration et d'insécurité.

Or, ce dont souffre la périphérie, c'est bien l'absence de cette atmosphère sécurisante dont bénéficie le tsar et qui relèverait de sa forte structuration et sa cohérence avec l'image de référence.

3. 4. 4 Les nouvelles formes d'urbanisation

L'urbanisation de la vallée et l'extension périphérique déjà entamée depuis les années 50 se trouve orientée et structurée par un tracé qui s'impose. Le cours de l'oued linéaire et en serpent et les fentes du plateau qui descendent de part et d'autre perpendiculaires à ce cours, furent bien le principal réseau rythmé par l'eau, qui devait suggérer le premier réseau de pistes et cheminement traditionnel, auquel se superposa plus tard un réseau de voies carrossables.

On assiste alors à une urbanisation linéaire en bande, où l'axe de l'oued figure comme principale ligne de croissance et principale articulation. Elle s'étire conformément aux ouvertures principales de la vallée que perce l'oued, au nord-ouest et au sud–est *(principales directions de croissance)*.

Des voies secondaires, parallèlès à l'axe de l'oued, s'étirent depuis les portes des *ksour*, constituent des lignes secondaires de croissance et engendrent entre elles et la ligne de l'oued, cette nouvelle agglomération linéaire.

A ces voies axiales principales, descendent d'autres voies secondaires de part et d'autre du plateau, au rythme des fentes et défilés, perpendiculaires aux premières.

La régularité du sol plat et celle du parcellaire de l'oasis, suggère en effet une structuration régulière et orthogonale du sol en périphérie.

Cette organisation se traduit par la formation d'une seule agglomération continue en bande linéaire.

Seuls les cimetières qui entourent les *ksour* et le cours très étroit et artificiellement rétréci de l'oued font obstacles à cette urbanisation, et constituent des tâches de vides, polaires et parfois linéaires.

Par ailleurs se pose le problème des *ksour*, qui sous la menace de la dégradation du cadre bâti, l'action destructrice et les défis de la vie moderne exigent une attention particulière et un traitement approprié.

Quant à la problématique architecturale elle ne semble pas éveiller les consciences.

En dépit du degré d'urbanisation que la vallée a atteint, l'agglomération compacte qui en résulte relève plus d'une juxtaposition d'agrégats urbains que d'un développement cohérent, produit d'une occupation spontanée et accélérée de toute assise libre.

L'extension périphérique souffre d'une faible structuration morphologique et traitement architectural.

Elle exige en effet, le traitement des articulations, l'articulation d'une rive à une autre de l'oued ; l'articulation des *ksour* à la périphérie et l'articulation des quartiers périphériques. Aussi elle exige un traitement urbanistique et architectural approprié, selon la nature, l'échelle, le rôle et la fonction des espaces. Elle exige aussi le traitement des nœuds et toute autre forme, d'éléments principaux de structuration afin de consolider et de renforcer l'imagibilité et la lisibilité de ces espaces, dans lesquels les habitants ont du mal à se retrouver, et avec les quels ils ont du mal à se familiariser.

3. 4. 5 Mutations typologiques

Si la première génération d'étrangers intégrés dans les *ksour*, devait reconduire sous l'influence de l'habitation traditionnelle, le même type ; et si la variation enregistrée dans l'habitation de l'Européen (époque coloniale) n'eut pas d'impact et se trouvait confrontée à une forte résistance de la tradition, ce n'est que récemment que l'on assiste à une mutation typologique de l'habitation au M'zab.

En effet le type pavillonnaire, envahit la périphérie, quoi qu'il préserve encore certains thèmes et symboles de la tradition, notamment «*Ouest–Eddar» ou (patio)*, il s'identifie à beaucoup de signes de la vie moderne.

Sous l'influence des médias, des revues et des voyages, les gens semblent puiser leurs symboles dans des ensembles référentiels variés.

Dans le pavillon individualisé, le bloc maison se trouve désormais au milieu du jardin, et une portion du jardin vient articuler en substitution à la «*skifa» ou (l'entrée en chicane)* l'espace intime privé à l'espace public ; alors que les pavillons alignés au front de rues principales, réservent le bloc façade qui s'adosse à l'habitation pour des locaux et garages ; paradoxalement le balcon surmonte la façade ; les grandes fenêtres se substituent aux petites percées, mais n'éliminent ni le *ouest-eddar*, ni son trou central. Toutefois, la disposition de double entrée, l'une réservée aux femmes et conduit droit à *l'ouest-eddar* et l'autre réservée aux hommes et conduit au salon des hommes, persiste.

Cependant dans le *ksar*, les maisons vétustes démolies sont souvent remplacées par des habitations qui reconduisent la même typologie traditionnelle. Il est par ailleurs très difficile de cerner une variation typologique collective et représentative, c'est plus un agrégat de modèles qui relèvent de ce croisement très complexe des références et des mentalités des individus, aussi diversifiés dans leurs attitudes que dans leurs propres expériences. Ces attitudes traduisent davantage un rapport matériel et superficiel à l'espace, relevant d'une culture de rente, où se croisent à tort et à travers des signes et symboles de la modernité et de la tradition.

La typologie que véhicule l'habitat social de promotion publique, relève du modèle standardisé moderne produit dans toutes les régions d'Algérie, il se trouve contraint ici par la limitation de hauteur, petites tours d'habitations à trois, quatre et cinq pièces, desservies par un couloir.

Quelques essais réfléchis, mais qui demeurent des expériences très limitées et trop coûteuses tentent une conciliation des thèmes traditionnels avec les exigences et symboles de la vie moderne, notamment les projets de villas conçues par l'architecte belge Meert Michel.

Cette même expérience a été tentée par l'architecte Ravereau, dans un projet de l'ensemble de logements à Sidi Abaz, mais elle a été vite récupérée et modifiée sous l'autorité d'un *wali* scandalisé par l'utilisation des matériaux

locaux et la reconduite de thèmes traditionnels *(signe de sous-développement ?)* , seules quelques habitations du projet initial furent réalisées.

Aussi les projets de la poste et du siège de l'APC de Ghardaia conçus par Ravereau et Pouillon, s'inscrivirent dans la même expérience.

Récemment, sont lancées des expériences qui tentent essentiellement, la promotion et l'usage des matériaux locaux, et la réhabilitation de la construction intégrée, toutefois considérant le modèle de l'habitation traditionnelle comme modèle achevé.

Fig. N°32 : Habitat collectif et moderne. (Sidi Abaz)
(Source, OPVM.)

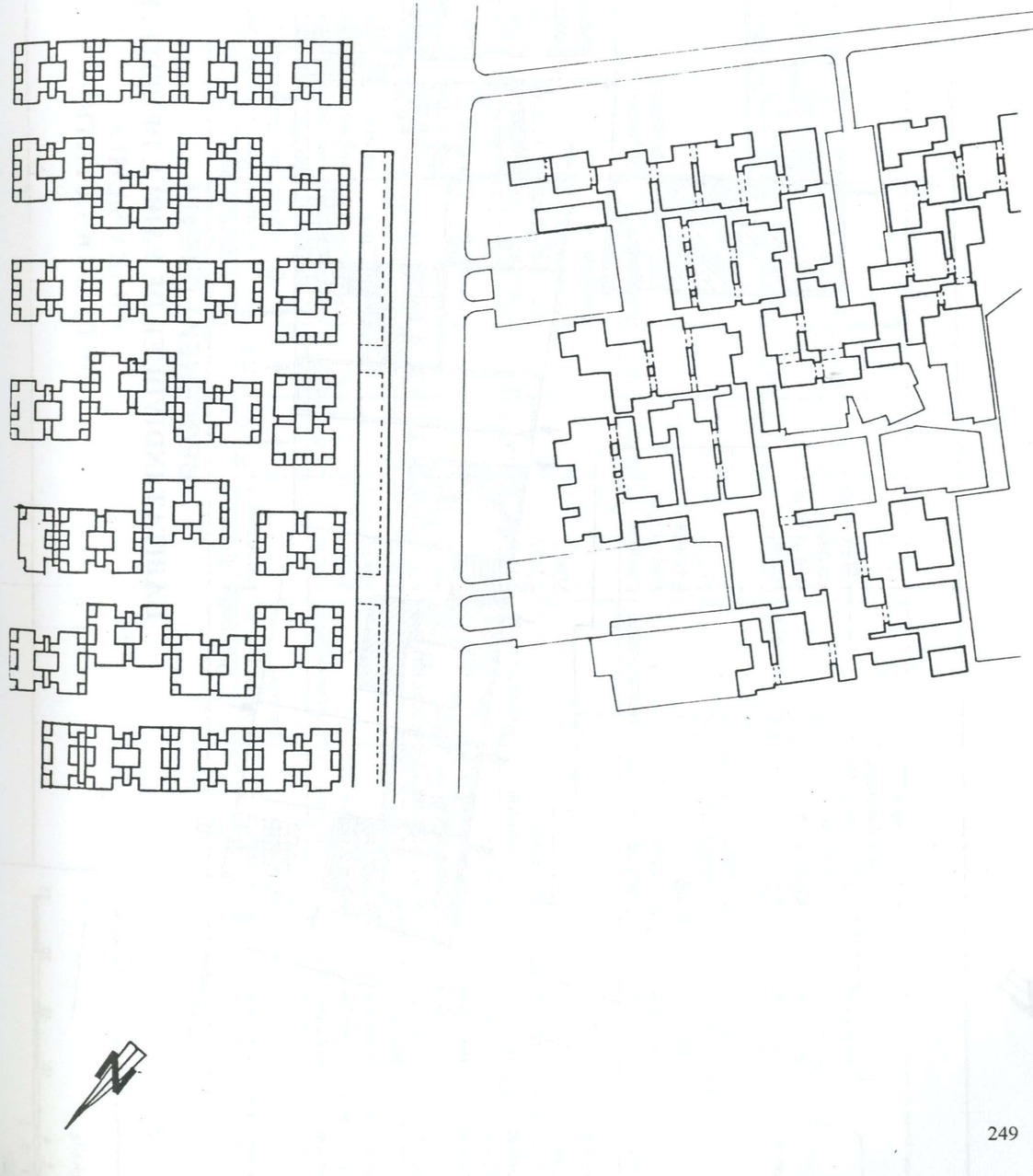

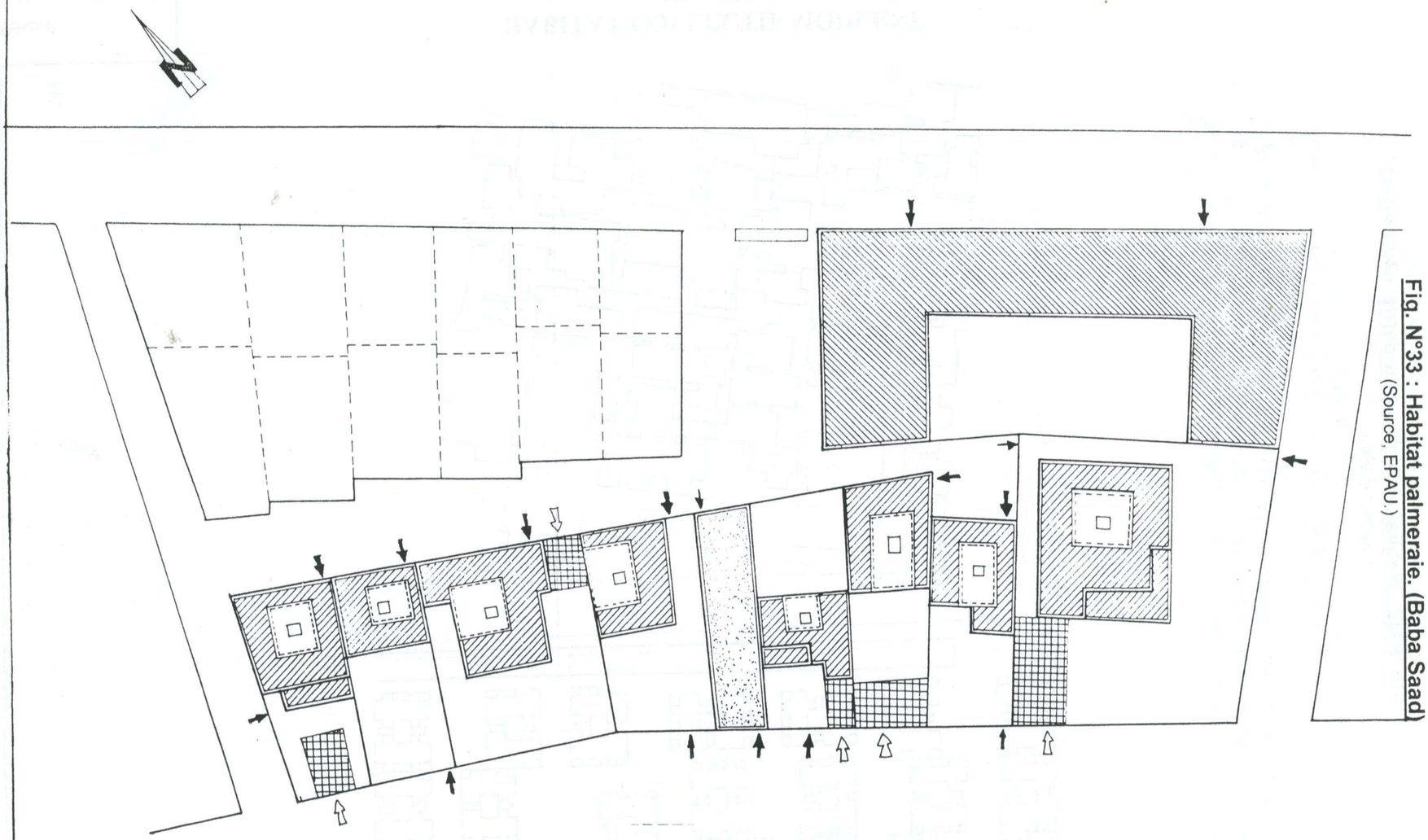

Fig. N°33 : Habitat palmeraie. (Baba Saad)
(Source, EPAU.)

HABITAT INDIVDUEL DE FAIBLE DENSITE, PALMERAIE
« BABA SAAD »
MODE D'OCCUPATION

250

Echèlle:
0 2 4 10 15 20 25
1 3 5

REGLEMENT URBAIN

			Occupation du sol				Implantation			Servitude	Servitude
Désignation	Fonction	Activités autorisées	Forme de la parcelle	Dimensions	C.E.S	C.O.S	Par rapport aux limites séparatistes	Par rapport au domaine public	Densité	D'ordonnance architecturale	D'ordonnance environnementale
Habitat individuel dense type a	Habitat +équipements éducation / santé	Habitat + équipements liés à l'habitat	Rectangulaire	150m^2 - 250m^2 15x10 – 10x25	0,70	1,6	Recommandé (mode contiguïté)	Facultatif : alignement / retrait	400 hab. /ha		Les espaces libres doivent être plantés au minimum à 50%
Habitat semi-colléctif Type b	Habitat + équipement éducation / santé	Habitat + équipements + partiellement services	Rectangulaire	400 m^2 15x25	0,75	1,8	Recommandé (mode contiguïté)	Facultatif : alignement / retrait	700 hab./ ha		Les espaces libres doivent être plantés au minimum à 50%
Habitat individuel + jardin Type c	Habitat palmeraie	Habitat palmeraie	Rectangulaire	250-500 10x25 20x25	0,4	1	Facultatif –en cas de retrait, retrait = Hauteur / 2	Alignement obligatoire	250 / 125 hab./ha		Les espaces libres doivent être plantés au minimum à 50%
Axe a	Activités + services 2^{éme} degré	Activités et services 2^{éme} degré + équipements culturels	Rectangulaire	Largeur voie = 10m Parcelles = 5x10	0,70	1,6	Obligatoire	Alignement obligatoire		Alignement d'arcades en front de rue obligatoire	Obligation d'alignement de plantations, d'arbre, palmiers, au minimum sur côté
Axe b	Activités + services niveau supérieur	Activités artisanales + commerce niveau supérieur + équipements administratifs	Rectangulaire	Largeur voie = 16 m Parcelle =5x10 = 50 m^2	0,70	1,6	Obligatoire			Alignement d'arcades en front de rue obligatoire	Obligation d'alignement de plantations, arbres, palmier, sur les deux côtés de la voie

Calcul de densités

1) **Type a**

Individuel de forte densité et compacité.

Superficie 1Log = 150m^2
TOL= 6 personnes
Surface / personne = 25 m^2 / personne
Densité = 400 hab. /ha
Emprise bâtie = 100 m^2
Espace libre = 50 m^2

CES = $\frac{100}{150}$= 0,6
Nombre de niveaux = 2,5
Hauteur Maximale = 7,5

COS = $\frac{100 \times 2,5}{150}$ = 1,6
A concurrence de 5 ha
D'où densité totale = 5 x 400 hab.
= 2 000 hab.

2) **Type b**

Senti –collectif, de forte densité et compacité

Superficie = 400 m^2 / 4 log
= 100 m^2 / 1 log
Surface / personne = 15 m^2 / personne
Densité = 700 hab. / ha
Emprise bâtie = 300 m^2
Surface libre = 100 m^2

CES = $\frac{300}{400}$ = 0,75

COS = $\frac{300 \times 2,5}{400}$ = 1,8

A concurrence de 5 ha
D'où densité totale = 5 x 700 hab
= 3 500 hab

3) **Type c**

Individuel de faible densité et compacité, avec jardin (type palmeraie)
Superficie = 250 m^2 /log à 500 m^2 /log
Surface / personne = 40 m^2 / personne à 80 m^2 / personne
Densité = 250 hab / ha à 125 hab. / ha
Emprise bâtie = 100 m2 à 200 m2

CES = $\frac{100}{250}$ = 0,4 à $\frac{200}{500}$ = 0,4

COS = $\frac{100 \times 2,5}{250}$ = 1 à $\frac{200 \times 2,5}{500}$ =1

A concurrence de 8 ha
D'où densité = 8 x 250 = 2 000 hab. à 8x 125 = 1 000 hab

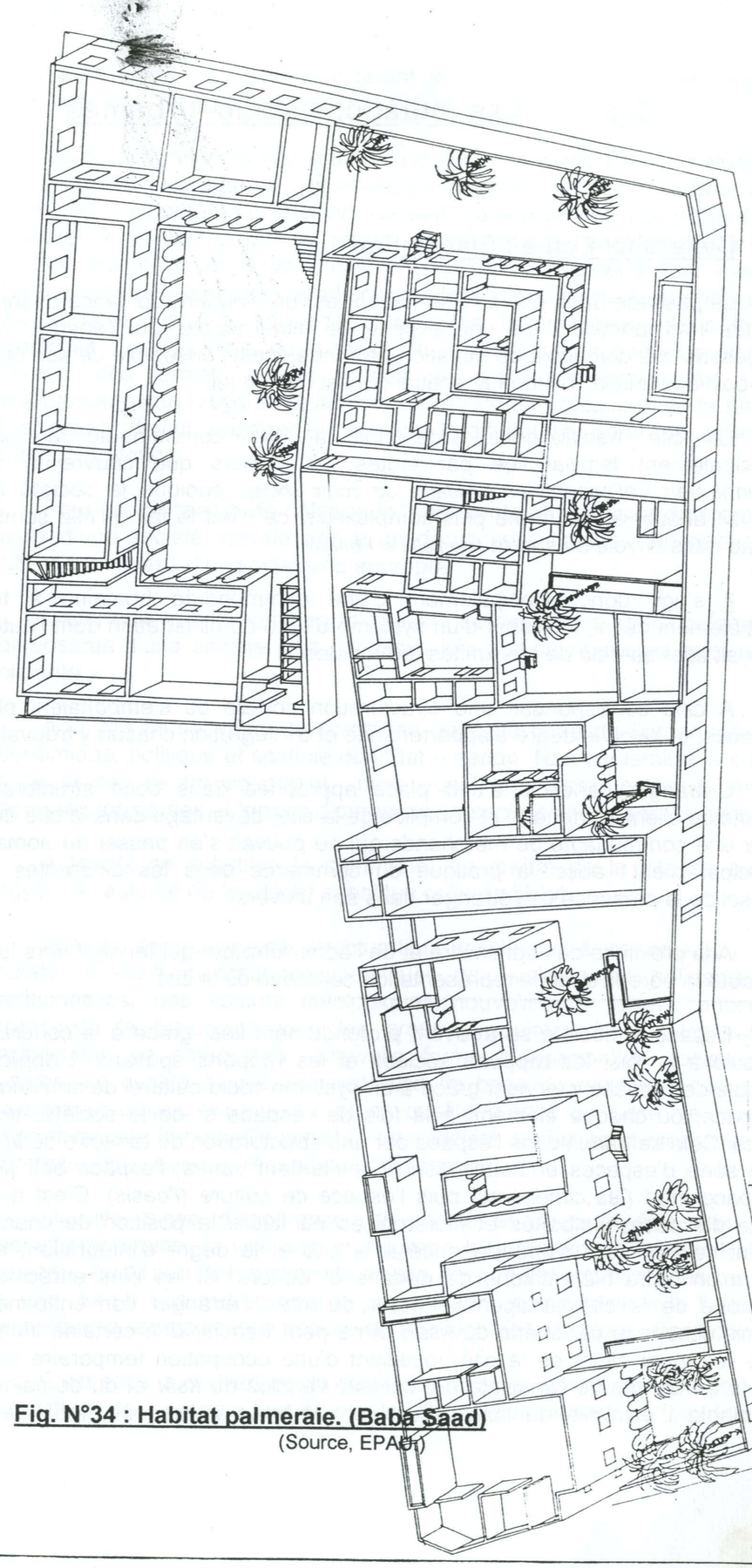

HABITAT INDIVIDUEL FAIBLE DENSITE PALMERIE
« BABA SAAD »
MODE D'OCCUPATION
Axonometrie

Fig. N°34 : Habitat palmeraie. (Baba Saad)
(Source, EPAU)

3. 5 Les mutations socio–urbaines

De la Cité–Etat à l'Etat-Nation

Le passage de la cité à l'Etat-nation, est un itinéraire qui lance désormais la société traditionnelle dans une expérience remarquable, qui l'engage dans un processus très complexe de mutation profonde, c'est l'ensemble de son ordre à la fois politique, social, culturel et spatial qui est mis en jeu.

La cité traditionnelle s'identifiait à une communauté à caractère principalement familial liée par toutes les valeurs que couvre le concept *khaldounien «al'assabiya» (solidarité du corps social),* quoique la société ibadhite pouvait aboutir à une forme plus complexe, si ce n'est le fait qu'elle sombrait au M'zab dans la voie du secret *(marhalat al kitman).*

Il s'agit donc principalement d'une communauté humaine à territoire spatialement défini, jouissant d'un système d'auto-administration dont l'autorité ne pouvait aller au-delà de ses limites territoriales.

A cela correspondait une structuration sociale où s'emboîtaient plusieurs espaces, et selon le degré d'appartenance et d'intégration chacun y trouvait place.

L'étranger bénéficie d'une place appropriée dans cette structuration en qualité de client, partenaire et complice de la cité, davantage dans la cité du M'zab pour une communauté de marchands qui ne pouvait s'en passer du nomade son principal client ; aussi la pratique du commerce dans les différentes régions consolide la présence de l'étranger dans son univers.

A la proximité de l'administré et de l'administrateur qui tendent vers la fusion, s'ajoute la pérennité de la représentation collective de la cité.

Espace et société se trouvent profondément liés, grâce à la cohérence qui articule à la fois, les rapports sociaux et les rapports spatiaux. L'appropriation sociale de l'espace intervient grâce à un système socio-culturel de structuration de l'espace, où chaque élément, à la fois de l'espace et de la société, trouve sa place. Cela se traduit dans l'espace par une structuration du territoire de la cité par une série d'espaces emboîtés, fonctionnellement variés, l'espace bâti *(le ksar)*, l'espace mort *(les cimetières)* puis l'espace de culture *(l'oasis*). C'est aussi une série d'espaces emboîtés et hiérarchisés où figure la position de chacun, son statut selon l'ordre d'appartenance à la cité et le degré d'intégration, articulés selon un ordre hiérarchique de dedans et dehors. Si les plus enracinés dans l'histoire de la cité occupent le cœur du *ksar*, l'étranger conventionnellement admis occupe la périphérie du *ksar*, et ne peut franchir une certaine limite, alors que l'étranger client de la cité, jouissant d'une occupation temporaire se trouve rejeté en dehors de l'enceinte qui délimite l'enclos du *ksar* et du domaine intime inviolable. L'extrémité de l'oasis figure comme limite du territoire global de la cité ;

et ce sont bien ces limites qui gèrent les entrées et sorties et préservent le caractère privé, du domaine public de la cité.

Sous l'autorité et la souveraineté de la cité, aucune variation morphologique ni typologique n'est admise ; les nouveaux admis doivent se soumettre à l'autorité de la cité ; l'autorité coloniale lors de son installation, ne put défier la force et l'autorité de la cité et dut se retirer en dehors de l'enceinte qui préserve le domaine intime inviolable de la cité. C'est en effet à l'extérieur du *ksar* et sur la vallée que se développait le quartier européen, aucun signe lui appartenant ne put être accepté. La résistance des Mozabites trouvait bien, dans le rejet de l'électricité, du téléphone, de la radio, de la scolarisation française et du service militaire, des formes et des modes de résistance appropriés. Cependant l'indépendance de l'Algérie, et la mise en œuvre du processus de la formation de l'Etat-nation devait engager la société traditionnelle dans un processus de mutation profonde.

Pour les dirigeants de l'Algérie indépendante, il s'agissait de promouvoir les bases d'une société, développée et moderne sous l'égide d'un parti unique le FLN et sur la base d'un socialisme approprié.

Désormais la cité entité socio-spatiale autonome ne figure qu'en qualité de composante d'une société plus complexe liée par de nouvelles valeurs, unité et solidarité.

A la cité se substitua, la commune unité de base de l'organisation sociale économique, politique et spatiale de l'Etat – nation. Non seulement le statut social et de la cité se trouve atteint mais aussi son statut politique. Ainsi furent déclassés les cardes et formes d'organisation socio-politiques traditionnels.

A la cité se substitua la commune, au maître de la cité se substitua le citoyen, à l'autorité de la cité de substitua celle de l'Etat.

Afin de permettre une structuration appropriée à ce nouveau projet de société, il était impératif de substituer aux valeurs de solidarité familiale traditionnelles, des valeurs idéologiques nouvelles. Il fallait encourager et promouvoir la fusion de tous les groupes sociaux, leur intégration et leur organisation en communes ; nouvelle forme d'organisation socio-politique et spatiale, en qualité d'unité administrative de base du territoire et sa population *(ensemble de citoyens circonscrits),* et en qualité d'unité de base de l'organisation hiérarchique de la nouvelle société ; une société socialiste et moderne, à l'image d'un pays libre, jeune, indépendant et moderne.

La ville, signe d'espérance, de liberté et du bien être aux yeux des populations rurales ; la ville bien qu'illégitime historiquement, bénéficia du pouvoir nouveau. Au M'zab l'intégration de toutes les populations nomades qui affluaient en ville, fut un bon moyen pour le pouvoir afin de matérialiser la fusion sociale, permettant la réorganisation sociale et l'abolition des structures traditionnelles.

C'est sous la couverture du pouvoir et avec sa complicité que ces nouvelles populations pour prendre leur part de la ville, s'appropriaient de force des terrains.

C'est sur les mêmes terrains où ils campaient qu'ils se mirent à construire bien que précaires des habitations.

On assiste alors à une urbanisation continue et compacte par une densification horizontale qui se fait, par occupation de zones tampons qui constituent les prolongements des territoires des *ksour*. Cette urbanisation déjà entamée ne devait faire de la vallée qu'une seule agglomération qui se développe linéairement et traduit parfaitement le rythme de la nouvelle structuration.

Ainsi à la forme traditionnelle des cités et *ksour* autonomes, se substitue l'agglomération urbaine, continue, compacte et envahissante.

Les premiers projets d'organisation foncière visaient à travers les différentes modalités et formes d'expropriation et de nationalisation, la mutation et la redistribution du patrimoine foncier ; notamment la décision du 1/2/66 sur la municipalisation des terrains non clôturés.

Si les nouvelles populations trouvaient dans la complicité du pouvoir un moyen d'accès à la ville et un moyen de prendre leur revanche sur la cité, en occupant de force des terrains et en construisant, la population mozabite trouvait dans l'occupation des terrains jusque là non bâtis, une forme de résistance face aux tentatives de nationalisations et des appropriations abusives ; ceci induit un mouvement de construction en hâte et d'urbanisation accélérée dans lequel tous se trouvaient impliqués.

A travers cette urbanisation intense et accélérée, tous trouvaient leur compte. Le pouvoir y voyait un moyen de réorganisation socio-spatiale ; les populations nouvelles le moyen de substituer à leur ancien statut du client de la cité, celui de citoyen de la commune ; pour les Mozabites un moyen de résistance.

L e premier plan d'urbanisme, fait par l'architecte de l'atelier d'étude et de restauration de la vallée, Ravereau n'avait pas la moindre chance d'être approuvé, non seulement parce qu'en pratique le rythme d'urbanisation faussait les orientations du plan, mais aussi et surtout parce que ses orientations ne réconfortaient pas trop les objectifs du pouvoir.

Le plan recommandait surtout la préservation des *ksour* et la plus grande partie de la vallée ; une forme de réhabilitation de la structure traditionnelle.

Les autorités trouvèrent plus d'affinités, avec le plan Speer (1972) qui continue, bien que non approuvé par le ministère de la planification, en attendant le nouveau plan (1990), à servir comme référence de base, en matière de gestion urbaine ; et beaucoup de recommandations qui y figurent se trouvent concrétisées.

Etat ou parti ? Citoyens ou partisans ?

Désormais, l'ensemble des intérêts que suscite l'espace urbain, devaient engager de nombreux enjeux qui animent toute la dynamique urbaine et motivent les attitudes et comportements des acteurs. Un complexe de stratégies variées, privées et publiques en permanente confrontation engendre une dynamique peu maîtrisable.

Devant l'hégémonie du parti, l'institution publique, s'efface.
En effet le pouvoir absolu du parti unique finit par cristalliser les pouvoirs dans des sphères sensibles.

La concentration des pouvoirs forgea le mythe et l'image forte du parti.

Le parti devint symbole du pouvoir, symbole d'accès aux intérêts et à la ville. L'hégémonie du parti compromettait les cadres juridiques de l'urbanisme rendus très faibles, fragiles et impuissants ; au gré des hommes, les différents projets connaissaient des formes d'application très variées et changeantes.

Désormais les enjeux urbains compromettaient l'ensemble des attitudes des différents acteurs de la ville ; attitude principalement rythmée par l'accès aux intérêts de la ville. La nationalisation des terres dans le cadre de la révolution agraire, l'expropriation des terres dans le cadre des réserves foncières devaient densifier ces enjeux. De tous les PUD conçus, aucun ne fut encore approuvé ; mais ceci ne devait pas présenter de contrainte, au contraire il offrait plus de souplesse à l'action des hommes de pouvoir, qui orientent l'application à leur gré.

Si au début, les Mozabites exprimaient leur résistance par leur refus d'intégrer le parti, ils facilitèrent par-là même la tâche aux nouveaux citoyens qui ne tardèrent pas à emprunter la voie du parti pour accéder au pouvoir, accéder à la ville.

Or, les défis des nouveaux enjeux du pouvoir, ne devaient pas laisser les Mozabites insensibles au danger qu'ils couraient ; et au moment ou ils décidèrent l'intégration de ce dernier, il fallait affronter la résistance de ceux qui s'y trouvaient déjà et en force, pas disposés alors que la revanche de la cité n'est pas totalement acquise, à céder un pouvoir si cher. Le parti finit par avoir la main mise sur tous les pouvoirs, et réussit à défier toute résistance, grâce aux enjeux multiples qu'engendre ce pouvoir.

Le mythe du parti se forgeait de plus en plus, et peu à peu le partisan se substituait au citoyen. Par le monopole des pouvoirs, le parti finit par être le cadre idéologique qui engendre toutes les contradictions et tensions socio-politiques.

Les quelques Mozabites qui furent admis, ne tardèrent pas à adopter son discours et n'hésitèrent pas à substituer aux valeurs traditionnelles, les nouvelles valeurs idéologiques du parti.

La charte du parti se substitua à la constitution. A la légitimité historique vint s'ajouter celle liée à l'engagement au parti. C'est dans cette référence que les hommes puisaient la légitimité de leurs actions, et recouraient pour consolider leur

autorité absolue. Cette référence était plus conditionnée par l'attitude de l'homme vis à vis du parti, le degré de son engagement, de son militantisme, (position au sein du parti) que par une conception réelle de la société et de la politique. La cohésion sociale était loin d'être acquise, la communauté d'intérêt, ne pouvait empêcher au moment de confrontation, les tensions entre les groupes, qui continuaient à fonctionner en réalité selon la traditionnelle *assabiya*.

L'autorité absolue des hommes se substitue à celle de l'institution.

Ceci fait qu'en dépit du classement de la vallée monument historique, rien n'empêchait l'administration de reprendre et de concentrer, à son niveau le pouvoir de gestion urbaine. La gestion urbaine devenait espace de confrontation continuelle entre deux forces, celles des monuments historiques représentée par l'atelier du M'zab et celle de l'administration représentée par les pouvoirs publics et collectivités locales.

Peu à peu les contraintes de la vie moderne, les intérêts liés à l'accès à la ville, la rareté de l'espace urbain, engendraient des stratégies communes, toutes liées à l'acquisition, possession du sol, principal enjeux.

Les différents projets qui suivirent, ceux de la promotion de l'habitat social et tous ceux liés à l'urbanisme opérationnel, auxquels venaient s'ajouter ceux des réserves foncières et de la promotion foncière et immobilière, contribuaient de jour en jour, à la densification des enjeux urbains.

Tous les citoyens eurent la même attitude ; il devenait impératif et prioritaire pour eux d'acquérir leur part sans se soucier des autres considérations.

De la tradition à la modernité

Le projet de société telle que représentée par l'idéologie du parti véhicule deux valeurs essentielles : bien être et modernité. Afin de matérialiser l'image d'une société épanouie moderne et développée, tous les moyens furent mobilisés. En plus de l'éducation et l'information c'est surtout l'option socialiste garant du bien – être et de justice sociale et l'industrialisation voie vers le développement et la modernité qui furent privilégiés.

A cela s'ajoutaient bien-sûr, tous les moyens de répression et d'aliénation qui visaient la mise à sec des structures traditionnelles.

Au nom du progressisme révolutionnaire, toute référence à la tradition, devait être abolie. Car considérée comme nuisible et dangereuse pour la révolution.

Les projets de structuration sociale, économique et culturelle devaient s'inspirer profondément des modèles révolutionnaires dits engagés et progressistes, produits dans les sphères des systèmes soviètico-chinois ; l'image d'un idéal politico-social dont rêvaient les pays jeunes et indépendants. Ce qui amplifiait les conséquences d'une rupture brutale et forcée entre passé, présent et futur et rendait précaire de tels projets face à la force de la tradition.

Chiekh Bayoud symbole fort et continuellement présent de la communauté ibadhite du M'zab devait connaître un sort peu confortable, par la nationalisation de ses biens, et l'interdiction de donner ses cours sur la *«chariaa»* et l'exégèse du Coran à la mosquée de Guerrara.

Les institutions traditionnelles, à caractère social, culturel et religieux, (celle de la *halga*, des *achair*) et à caractère éducatif et socio-culturel, les fameuses *madrassa*, (établissements d'enseignement et de culture) étaient en permanence et directement visées et menacées ; action à laquelle adhéraient harmonieusement quelques-uns uns des rares Mozabites qui occupaient dans les rangs de la structure locale du parti, des postes relativement importants.

Cette attitude était l'expression, du discours que tenait en fait une partie de la nouvelle génération mozabite, intellectuelle pour la plupart, véhiculant les nouvelles valeurs de l'époque et aspirant à un changement social, moyen de se démarquer de l'autorité traditionnelle et de l'hégémonie familiale, et qui trouvait dans le créneau de l'idéologie officielle, un moyen d'action approprié.

Face à tous ces défis, la communauté du M'zab manifestait sa résistance sous toutes les formes. En effet la tradition trouvait dans le maintien et la préservation des établissements éducatifs et socio-culturels privés, du rite ibadhite, des formes de solidarité sociale, de la conscience du groupe, des symboles matérialisés par l'habillement traditionnel, l'artisanat local et dans la manipulation des élections et dans la reconnaissance de l'action puissante de l'autorité traditionnelle, des formes de résistance. Mais paradoxalement, la communauté ibadhite du M'zab, sur le plan économique et devant les horizons nouveaux que les investissements industriels ouvraient fit preuve d'une capacité remarquable de reconversion du système marchand traditionnel au système industriel, en parfaite cohérence avec une résistance sociale et culturelle qui devait lui garantir cohésion et maintien.

Le passage rapide à l'industrie fut bien le premier geste conscient de la communauté, marquant son attitude réticente, mais favorable à l'égard de la modernité.

Les valeurs nouvelles, les rapports et les moyens très puissants que le mode industriel véhicule, ainsi que les effets de la facilité de communication, de transport et circulation des biens, des hommes et des idées, devaient faciliter, en dépit de toutes les formes de résistance, l'introduction de nouvelles valeurs et l'accélération d'une dynamique sociale et culturelle.

L'éclatement géographique, phénomène nouveau intervenant par le moyen de l'émigration globale et familiale, en substitution à l'attitude traditionnelle du Mozabite qui émigrait tout seul, (cédant à la femme, la mission de maintien et de reproduction de l'ordre social, en qualité de garant de la tradition). L'émigration de la famille toute entière, constitue, une fente qui devait désormais permettre l'accessibilité des nouvelles valeurs *(surtout chez les plus jeunes)*.

Désormais la communauté ibadhite du M'zab, se trouve confrontée à des défis très puissants dans tous les domaines de la vie. La vie se trouve donc

compromise par cette modernité ; bien que réticente elle se lance discrètement et à pas lents dans cette expérience afin de gagner le pari.

La modernité s'exprime par la restructuration de l'espace et du temps au rythme de l'automobile et de la machine qui se substituent peu à peu à l'effort humain, par les nouveaux symboles et valeurs induites par la culture des médias, par la scolarisation très forte qui touche désormais même la femme ; paradoxalement l'architecture bien qu'expression symbolique fortement reconnue, n'ait pas la chance des autres formes de résistance.

Entraîné dès le début par toute la dynamique qu'engendraient les enjeux de la ville, le Mozabite se mit très vite à construire et bâtir n'importe comment, dans le souci exclusif de préserver sa part et de bénéficier des intérêts de la croissance de la ville, ne se souciant ni de la qualité ni de l'expression.

Plus frappante encore son attitude, très défavorable à l'égard du classement de la vallée, monument historique.

Plus encore, il semble décidé à puiser dans les typologies modernes les modèles d'habitation.

Les premiers programmes de la promotion publique du logement social, en parfaite cohérence avec l'idéal moderniste, introduisaient à travers la première cité Sidi Abaz *(bien qu'initialement et partiellement conçue par l'architecte Ravereau en terme de projection architecturale intégrée, ne tarda pas à connaître une modification au gré des autorités locales)* les grands traits d'une typologie nouvelle à trait moderne. Les nouveaux citoyens trouvaient dans les nouvelles typologies, l'expression de leur démarcation de la cité traditionnelle. L'émergence du type pavillonnaire ; tout en récupérant parfois certains thèmes de la typologie traditionnelle *(skifa et ouest eddar,* traduit à son tour cette tendance à la modernisation des formes. Désormais le jardin s'interpose entre l'habitation et le bloc façade destiné aux activités *(atelier, garage et magasins)* ; les grandes ouvertures se substituent aux petites fentes, les balcons sont additionnés ; enfin à la simplicité se substitue la volumétrie signe du faste, défi du temps ou négation de la tradition ? Le constat d'un changement bien que lent, s'exprime ainsi par l'apparition de phénomènes nouveaux notamment, la déconcentration des pouvoirs traditionnels et l'explosion du centre traditionnel de décision, les nouvelles attitudes collectives et diversifiées à l'égard de la politique, de la culture et de la société ; et à l'égard de la conception globale du temps et de l'espace.

Entre le défi de la modernité et la résistance du lieu

En dépit de toutes ces nouvelles attitudes marquant un début de changement, le *ksar* ibadhite du M'zab reste la forteresse qui préserve avec ardeur toute les valeurs d'une tradition millénaire ; un lieu fort qui résiste, puissant à travers l'épreuve millénaire face au défi des temps.

En effet l'enceinte du *ksar* délimite bien le domaine inviolable de la tradition, où est circonscrit le lieu très fort et résistant, par une mémoire qui traduit l'histoire millénaire d'une expérience collective.

La résistance du lieu ne permet aucune perturbation de son ordre, ni transgression de son intimité ; tous les signes de changement et de modernisme, se trouvent rejetés à la vallée hors de l'enceinte.

Si le rythme de l'automobile, celui de la machine et des symboles de la vie moderne structurent désormais les nouveaux espaces périphériques, le *ksar* continue toujours à fonctionner au rythme du «*muezzin*» (*l'appel à la prière*).

Ni le Mozabite ne pût transgresser son ordre, ni la puissance de l'autorité officielle ne put y pénétrer ; le *ksar* continue à se pendre en charge du point vue de la gestion, de la sécurité et de la vie en général.

Ce n'est que récemment qu'un poste de gendarmerie put être installé à Ben Isguen ; une légère et discrète pénétration, mais qui intervient sous l'autorité du lieu ; l'autorité officielle ne put franchir l'entrée du *ksar* ; la présence du lieu la cerne, domine et contrôle le moindre de ses gestes. Cette forteresse de la tradition, ce lieu, par sa force et la mémoire collective qu'il préserve, autant qu'il agresse les nouveaux citoyens exclus de sa mémoire, autant qu'il réconforte l'ancien maître de la cité et exprime sa résistance.

En effet, outre les intérêts économiques, politiques et spatiaux qui engendrent les enjeux de la ville, les intérêts symboliques suscitent des enjeux d'une autre dimension liés à la culture, aux images, signes et symboles. Si le nouveau citoyen put accéder à la ville par l'appropriation physique de son espace, par l'accession au statut de citoyen et par l'accession aux sphères du pouvoir, il ne pouvait, par contre pas accéder à son histoire, il se trouve exclu de la mémoire du lieu.

C'est bien ce sentiment d'exclusion symbolisé par la résistance du lieu à l'égard du nouveau citoyen, qui est ressenti par le nouveau citoyen comme une pression, une aliénation et provoque sa frustration.

La préoccupation du nouveau citoyen, consiste à rechercher les moyens les plus rapides pour marquer le lieu, et consolider son statut par tous les singes sensés l'identifier au lieu. Les enjeux symboliques engendrent en effet des tensions assez violentes. La toponymie présente un champ approprié pour l'expression symbolique qui ne cesse de traduire ces tensions et ces attitudes ; si le Mozabite tient à l'originalité berbère de l'appellation de la ville de Ghardaia, *(taghardait)* et à son équivalent arabe Ghardaia, le nouveau citoyen tient à l'originalité arabe du toponyme en focalisant l'accent sur, *(ghar-daya)*, qui signifierait en arabe la grotte de Daia ; ces mêmes désignations sont suivies d'images mythiques que suggèrent leur sens et qui reflètent par la force des symboles, la confrontation de deux attitudes qui s'opposent.

Les troubles qui éclatèrent à Ghardaia en 1985, à Ben Isguen auparavant, s'inscrivent dans le même ordre, mais sont liés davantage aux enjeux du sol.

Aussi ceux qui éclatèrent à Guerrara en 1988 s'articulaient autour du problème de la désignation, du nouveau lycée ; si les Mozabites tenaient à lui donner le nom du Cheikh Bayoud *(natif de Guerrara, très fort symbole ibadhite et penseur islamique de grande renommée à l'échelle du pays et des hauts milieux de la culture islamique*)

en signe de reconnaissance de la ville de Guerrara à l'égard de son Cheikh, les autres s'opposèrent à une symbolique qui les agresse et les exclut et s'efforcèrent à imprégner, le lieu de leurs propres symboles.

Les événements qui suivirent à Berriane en 1990, après les élections, furent davantage liés, aux enjeux du pouvoir. A la fin de l'ère du pouvoir absolu du parti unique, les nouveaux citoyens frustrés devant l'incertitude du lendemain, devaient reconduire la même stratégie la même stratégie, par le moyen de l'alliance avec le nouveau maître vainqueur, le parti islamique du FIS. La victoire de la liste indépendante lors des élections locales, devant la défaite du FIS devait être ressentie comme une agression et une menace, et susciter l'affrontement violent.

L'expérience de trois décennies de pouvoir absolu, devait s'achever par un constat d'échec en octobre 1988.

En effet, loin d'aboutir à la cohésion sociale, au bien être et la justice sociale auxquels aspirait le projet, la société sombrait dans un réseau complexe de contradictions, crises et conflits. L'exclusion et l'aliénation ne pouvaient permettre l'épanouissement de la société.

Une société si fragile, qui aussitôt qu'elle échappe à l'autorité et au pouvoir absolu de la famille, succombe à un pouvoir absolu d'une autre nature, celui du parti.

La société n'eut pas la chance de se prendre en charge ; fragile, frustrée par des modèles et projets confectionnés hors de son contexte et qui venaient sacrifier son histoire, sa culture et ses symboles.

Aliénée, elle était soumise en permanence à la confiscation de ses droits, principalement celui de s'exprimer. Vidée de ses repères et fondements, elle engendrait toutes les contradictions du sous-développement économique et culturel.

L'idéologie, vérité absolue, source de légitimité du pouvoir absolu, devait renforcer le mythe de l'homme du pouvoir, maître des temps et des espaces, qui au nom de l'idéologie n'hésita pas à faire triompher le soi *(au sens freudien)*, par le moyen de la répression et de la complicité. La société bien que résistante, continuait à fonctionner avec les schémas traditionnels d'organisation, et devait être entraînée à la confrontation permanente intervenant, sous l'effet de l'aliénation, exclusion et contraintes idéologiques, à un réseau de contradictions culturelles.

A toutes ces pressions s'ajoutaient celles du quotidien : l'approvisionnement, le transport, le logement ...etc.

Les retombées psychologiques des chaînes devant les magasins, dans les stations de bus, devant les bureaux, l'inaccessibilité au minimum de confort au logement, les attitudes préférentielles ; les attitudes de mépris..., étaient très lourdes ; elles ne faisaient qu'accentuer le malaise au quotidien qui se substituait au bien être et à l'image idéale de la justice sociale. Solidarité, honnêteté, travail et créativité furent sacrifiés pour d'autres valeurs : corruption, spéculation...,etc.

Peu à peu tombaient toutes les images idéalisées à l'extrême ; la société était loin d'aboutir à une quelconque forme de cohésion sociale ou de conscience collective.

Fragile, fragmentée et vidée, elle engendre au-delà des liens superficiels d'intérêts, un réseau très dense de tensions.

Le constat d'échec de cette expérience en octobre 1988 devait remettre en cause tout un passé, relancer le débat et entreprendre de nouvelles perspectives.

De l'Etat parti à l'Etat de droit

Les réformes mises en œuvre et touchant à tous les secteurs, économique, politique..., etc. visaient essentiellement la fondation de l'Etat de droit, la réhabilitation des institutions, de l'expression et de la démocratie ; de cette restructuration, la question de société demeure fondamentale. Sa problématique s'articule essentiellement autour des contradictions multiples auxquelles elle est confrontée.

Elle est en effet compromise par toutes les contradictions d'une société en rupture avec ses racines, confrontée à toutes les forces, modèles et projets forgés ailleurs, étrangers à son univers.

Elle est frustrée par le gain et profit, les pénuries et l'inaccessibilité au minimum vital ; traumatisée par l'oppression du pouvoir absolu, atteinte dans ses droits des plus élémentaires, celui de s'exprimer, celui d'exister.

Elle se trouve atteinte dans son rapport profond à l'existence, au temps et l'espace.

Tant de problèmes et défis que la société algérienne doit relever afin de faire face au monde de demain.

Elle demeure davantage un agrégat, qu'une composition unitaire cohérente à toutes les échelles, consciente de son unité et se reconnaissant le droit à la différence.

Quels seraient les fondements d'un projet qui tout en reconnaissant la part de différence, consolide la conscience d'unité, permettant la construction de la société algérienne de demain, solide, consciente et fortement attachée à son unité, prête à affronter et relever les défis des temps futurs. C'est toute la problématique de société.

L'histoire, est une mémoire infaillible qui constitue la référence de base pour un ressourcement possible et vital, pour renouer avec le passé et articuler les moments en rupture.

Une restructuration de l'itinéraire temporel et spatial, s'avère être le premier objectif.

Réhabiliter l'homme, c'est réhabiliter sa culture, son mode de représentation du monde, du temps et de l'espace ; c'est également l'intégrer et répondre à ses attentes....

Cette réhabilitation doit reposer sur l'enseignement de l'histoire. Interroger l'histoire, c'est observer les moments forts du temps et de l'espace, aptes à suggérer, des fondements pour une projection cohérente de la société de demain, enracinée dans l'histoire et évoluant vers le futur.

Il faut prévoir les mécanismes les plus appropriés, pour une large et réelle participation, afin que la société puisse expérimenter son projet de modernité.

Il faut prévoir les mécanismes les plus appropriés pour une meilleure dynamique, transparence et circulation des idées, prises en charge par les élites et reconnaissant au suffrage sa force de sanction.

Ces conditions sont vitales pour la cohérence du projet et la dynamique de l'action collective.

Il n'est plus possible actuellement pour les groupes de fonctionner en entités autonomes.

Ce n'est pas seulement le problème de la société ibadhite, quoique manifestant un degré de résistance des structures internes très fort ; main c'est le problème de toute la société algérienne qui fonctionne en réalité en terme de fragments ethniques.

La question essentielle demeure de savoir, dans quelle mesure, tout en reconnaissant sa part de différence, le groupe sociale arrive à assumer sa responsabilité en qualité de composante d'une société plus large et plus complexe de formation ?

Dans quelle mesure les limites peuvent se convertir en articulation ? Afin de faire face, aux défis de notre siècle et de nous aligner au rythme et échelles de notre temps.

Fig. N° 35 : Tradition et modernité
(Ghardaia, automobile et béton, signes de modernisation)

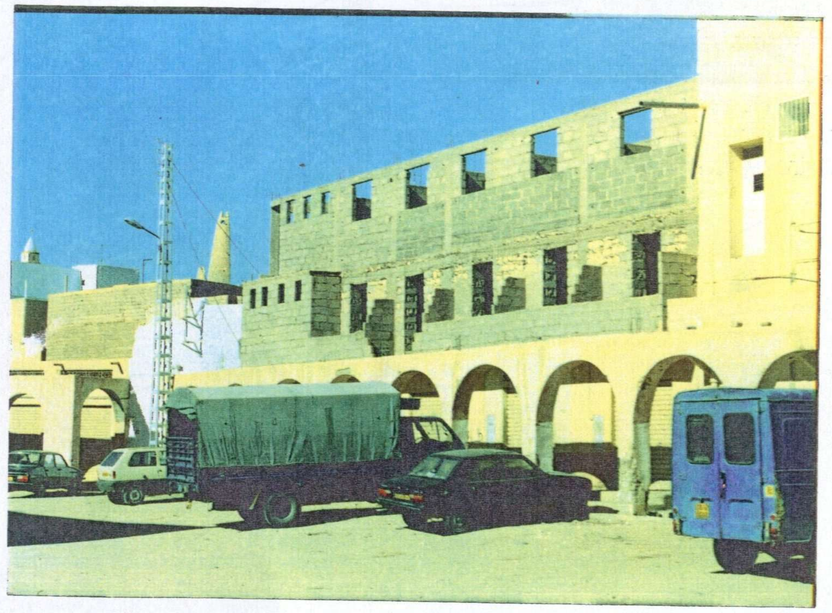

Réhabiliter l'homme, c'est réhabiliter sa culture, son mode de représentation du monde, du temps et de l'espace ; c'est également l'intégrer et répondre à ses attentes....

Cette réhabilitation doit reposer sur l'enseignement de l'histoire. Interroger l'histoire, c'est observer les moments forts du temps et de l'espace, aptes à suggérer, des fondements pour une projection cohérente de la société de demain, enracinée dans l'histoire et évoluant vers le futur.

Il faut prévoir les mécanismes les plus appropriés, pour une large et réelle participation, afin que la société puisse expérimenter son projet de modernité.

Il faut prévoir les mécanismes les plus appropriés pour une meilleure dynamique, transparence et circulation des idées, prises en charge par les élites et reconnaissant au suffrage sa force de sanction.

Ces conditions sont vitales pour la cohérence du projet et la dynamique de l'action collective.

Il n'est plus possible actuellement pour les groupes de fonctionner en entités autonomes.

Ce n'est pas seulement le problème de la société ibadhite, quoique manifestant un degré de résistance des structures internes très fort ; main c'est le problème de toute la société algérienne qui fonctionne en réalité en terme de fragments ethniques.

La question essentielle demeure de savoir, dans quelle mesure, tout en reconnaissant sa part de différence, le groupe sociale arrive à assumer sa responsabilité en qualité de composante d'une société plus large et plus complexe de formation ?

Dans quelle mesure les limites peuvent se convertir en articulation ? Afin de faire face, aux défis de notre siècle et de nous aligner au rythme et échelles de notre temps.

Fig. N° 35 : Tradition et modernité
(Ghardaia, automobile et béton, signes de modernisation)

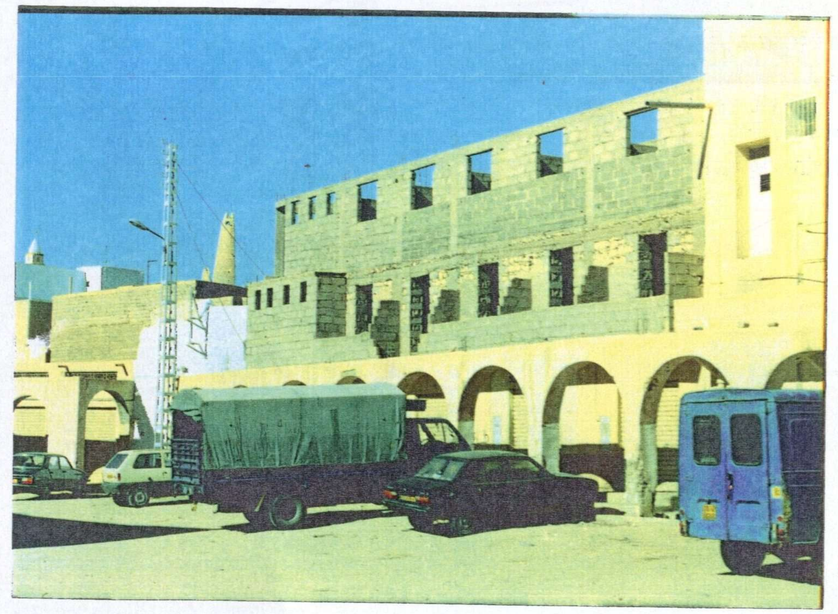

Fig. N° 36 : Tradition et modernité

(Rues commerçantes à Ghardaia, emploi mixte de matériaux)

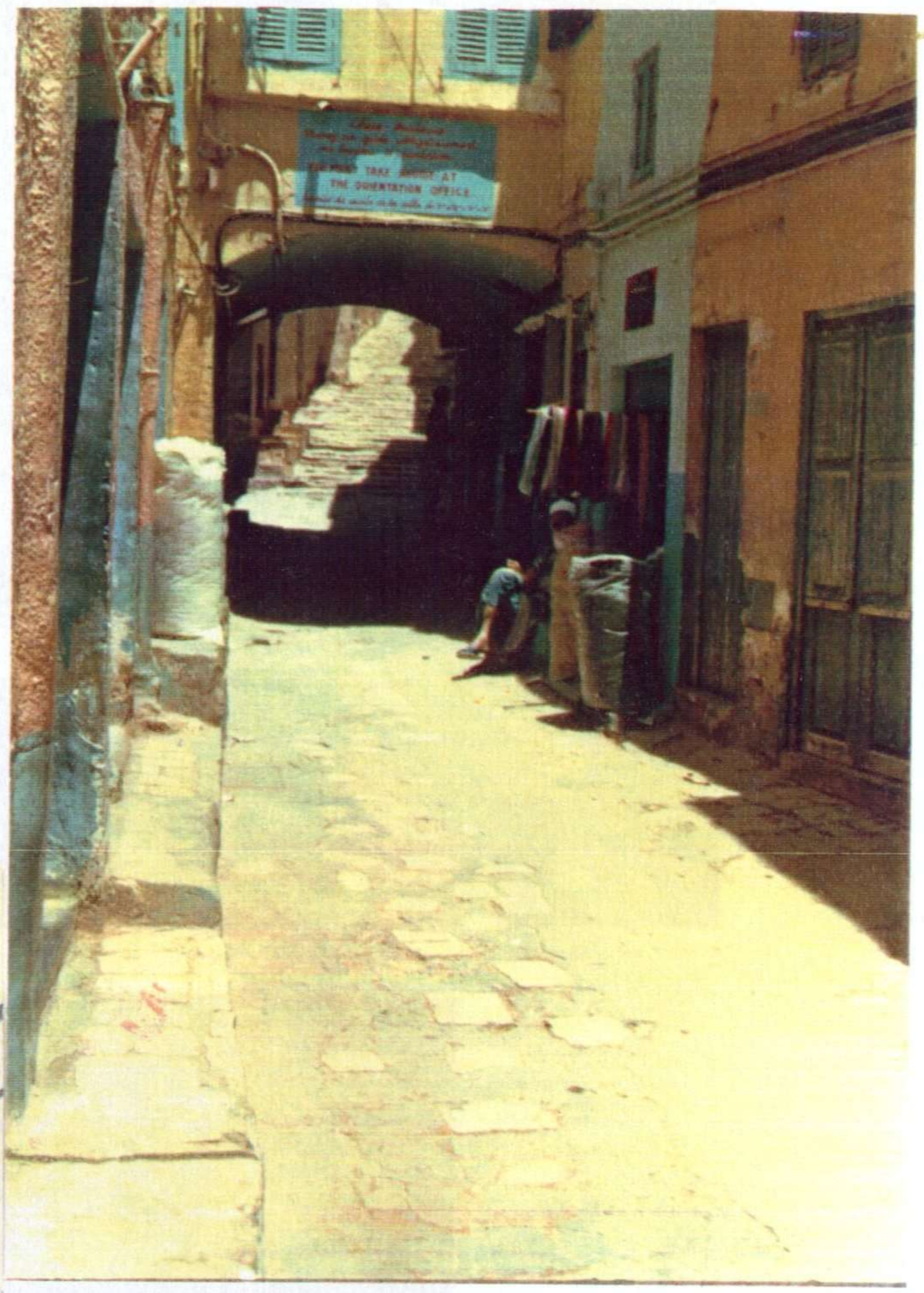

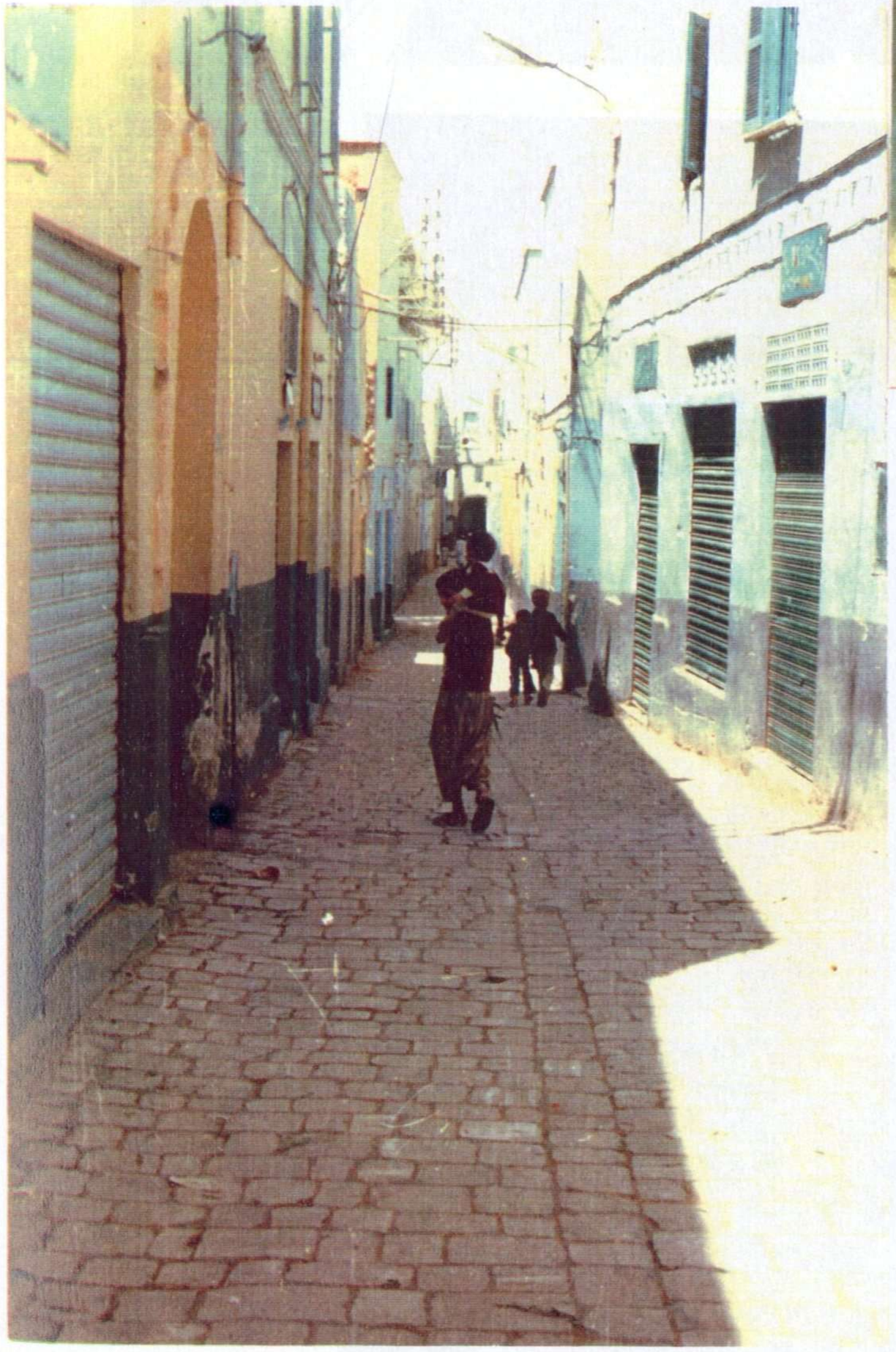

Fig. N° 37 : Tradition et modernité

(Construction d'une digue à Ghardaia, selon procédés mixtes, traditionnels et modernes)

Fig. N° 38 : Tradition et modernité

(Exemples de restauration, Souk de Ghardaia et entrée d'El Atteuf)

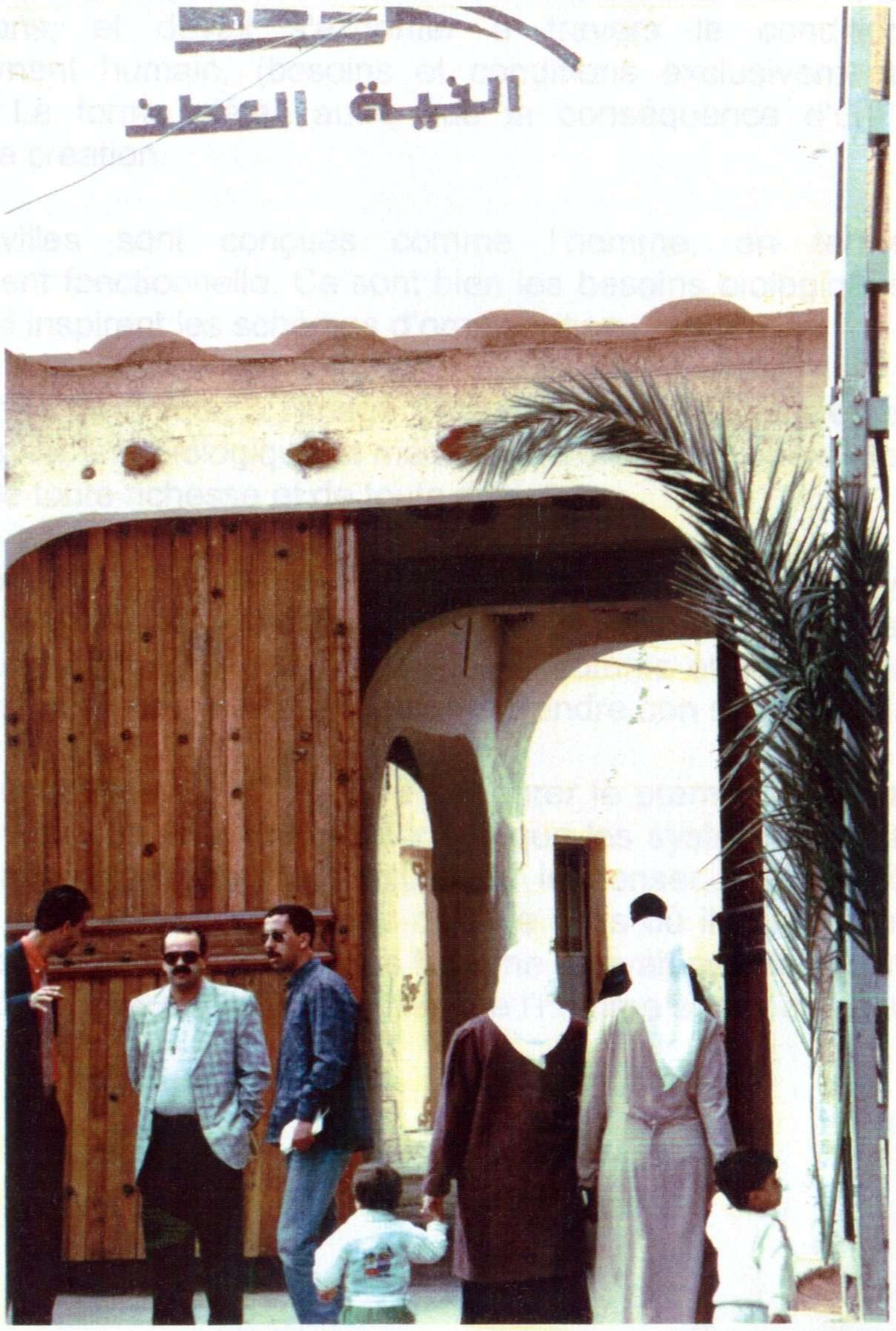

Conclusion

En dépit de la variation continue et permanente des typologies, qui exprime les attitudes variées à l'égard du temps et de l'espace, l'autorité du lieu ne cesse d'exprimer par sa pérennité, sa force à résister et relever les défis du temps et de l'espace.

Très longtemps, la modernité signifiait coupure avec tout ordre du passé, expression de toute la révolte de l'homme ébloui par l'élan technologique, et frustré par la main mise de la tradition. Intervient alors une rupture qui touchait l'homme, coupé de son histoire, culture et âme.

Abstraction faite du génie humain, le génie naturel s'imposa alors, en terme de déterminant du sort de l'homme, de son mode de vie et d'existence.

L'approche de l'homme et de ses phénomènes devaient obéir aux lois de la nature, de la physique et du monde de la matière, et puiser dans les sciences naturelles et biologiques ses concepts et références. L'homme et son espace, devaient être conçus en termes d'organisations biologiques et mécaniques, celles qui relèvent de l'ordre de la nature.

Le génie de la nature devait intervenir à travers la détermination des besoins et conditions, et devait s'exprimer à travers le conditionnement de l'environnement humain, (besoins et conditions exclusivement mécaniques et matériels). La forme n'était autre que la conséquence d'un besoin et d'une condition de création.

Les villes sont conçues comme l'homme, en terme d'organisation exclusivement fonctionnelle. Ce sont bien les besoins biologiques mécaniques de l'homme qui inspirent les schémas d'organisation.

La forme fut unique à l'image de l'homme unique, universel, standard dans son fonctionnement biologique et mécanique. C'est le modèle standardisé unique, dépourvu de toute richesse et de toute différence.

La négation de l'homme, de la culture et du lieu ne devaient plus durer longtemps. Cette aliénation de l'homme culturel a été suffisamment dure et lourde de conséquence qu'elle permit le réveil de l'homme et son retour à soi. L'homme décida alors de prendre sa revanche et reprendre son sort en main.

Le structuralisme a le mérite d'inaugurer le premier tronçon de cet itinéraire sacré ; dès lors que Levi Strauss déclare que les systèmes primitifs n'étaient pas aussi sauvages qu'il était de tradition de le penser, mais plutôt des systèmes hautement intellectuels et artificiels dans le sens où ils se démarquent fortement de la nature des faits ; la valeur des faits, ne relevait pas de leur nature mais de la représentation (subjective mais cohérente) que l'homme se fait des choses et des faits.

L'homme n'agit pas au hasard. La spontanéité de son geste serait une pure illusion, car il n'est pas neutre et il ne peut l'être face au monde, au temps et à l'espace.

Il intervient dans tous ses gestes, grâce à un mode de représentation, culturellement et collectivement acquis, selon lequel toutes les situations sont codifiées. L'image abstraite qui structure la mentalité de l'homme est l'image de référence qui préside toute attitude, dont l'acte de formaliser.

La projection de l'image mentale abstraite, dans une situation spatiale objective et concrète, intervient la formation d'un lieu, renforcé au fil des jours grâce aux pratiques et expériences qui s'y déroulent. A force de s'accumuler et se perpétuer, les images enrichissent le système de représentation et deviennent référence, participant à la codification de tous les actes spatiaux.

En plus des rapports purement matériels, objectifs et quantifiables de l'ordre du fonctionnel, interviennent entre le monde des hommes et celui des objets, d'autres rapports abstraits, relevant de l'ordre du culturel, que la communication sémantique exprime.

En effet, une lecture à la lumière de cette nouvelle approche, nous permet de saisir au-delà des aspects objectifs et superficiels d'ordre fonctionnel et formel, une dimension cachée. Si en apparence les variations que le temps impulse sont expressives, à une dimension profonde se fait saisir un fond qui résiste et relève les défis du temps. En dépit de la variation du temps et de l'espace, résiste une résonance humaine, le sens humain commun à tous.

L'histoire profonde des villes illustre, à travers le processus de succession des villes sur un site, le phénomène de superposition. En dépit de leurs différences culturelles et variations temporelles, chacune se présentait comme une situation pour l'autre et lui offrait les premières fondations, selon un véritable dialogue et croisement de références.

Cette superposition exprime une forme d'articulation qui ramasse tous les faits superposés dans le temps et qui forgent l'histoire du lieu.

Cette articulation est à l'image du sens humain, commun à tous, qui résiste et articule tous les faits de l'homme, en dépit de la diversité de ses cultures, codes et référence ; hommes et espaces, villes et société se trouvent étroitement liés.

La modernité en occident (alors qu'elle relève de l'aspiration de l'homme à la liberté), les mutations profondes qu'elle engendrait et le progrès qu'elle enregistra, devaient se retourner contre l'homme, son histoire, sa culture et ses symboles. Mais l'atmosphère démocratique qui y régnait, devait permettre à cet homme de bien assumer sa modernité et permit à une modernité tant souhaitée de mieux mûrir. Et c'est bien cette expérimentation confirmée, qui allait permettre à l'homme de mieux ressentir son aliénation et subir sa crise, et lui permettre aussi de mieux se ressaisir et se remettre en question. C'est bien la crise de la modernité qui stimule actuellement la course massive et intensive, vers la réhabilitation de l'homme, de l'histoire et du lieu.

La modernité dans les pays de la périphérie dont les premiers signes furent véhiculés par le colonialisme, allait de pair avec une politique d'inégalités sociales et économiques qui ne fit qu'amplifier les contradictions entre le monde urbain et le monde rural. Ce n'était certainement pas le progrès de la ville qui attirait les populations, mais c'était plutôt la crise de la terre qui refoulait sa population, après l'indépendance, la modernité que devaient véhiculer les projets officiels de société, relevaient davantage d'une imitation plutôt que d'une profonde conviction. Les pouvoirs éblouis par le progrès de l'occident et l'idéal progressiste de l'Est devaient emprunter leurs projets à ces contrées (si on peut réellement parler de projets).

Une «société» qui commençait à peine de se libérer de l'autorité absolue de la famille, si fragile qu'elle sombrait immédiatement sous l'autorité absolue du parti. Elle n'eut pas la chance de se prendre en charge, de se définir, ni d'assimiler son projet.

La répression et l'aliénation de l'être, la frustration subie de la rupture forcée avec sa tradit on, à quoi s'ajoutent toutes les frustrations d'une quotidienneté de malaise et d'inaccessibilité au vital, ne lui permirent de mieux définir et assimiler ce dont elle rêve. Les inégalités socio-économiques que le pouvoir absolu et le monopole engendraient, ne firent qu'alourdir le bilan et amplifier les contradictions.

Seuls l'industrialisation en tant que mode de production socio-économique, l'éducation, l'information et la communication devaient permettre l'accès de signes et symboles de la modernité ; mais pour une société frustrée qui commençait à perdre le sens des choses, le croisement de ces signes de modernité avec des références d'une tradition résistante ne faisait qu'amplifier les contradictions.

Seuls les intérêts concentrés du pouvoir absolu du parti, engendraient par leurs enjeux une polarisation et une mobilisation de la société. Loin d'aboutir à une réelle cohésion sociale, il s'agit d'une situation où se confondaient Etat et parti, partisan et citoyen, populisme et participation.

Le rapport aux choses devenait exclusivement matériel et artificiel ; s'approprier, s'identifier à l'espace se limitait à l'acte d'acquérir ; habiter se limitait à l'acte de se loger ; exister à celui de posséder.

Paradoxalement, c'est encore grâce à l'occident que le constat d'échec d'une expérience de modernité se fait entendre et impulse ici aussi, une tendance à la réhabilitation de l'homme, une quête d'identité, une remise en cause et une large réflexion sur les problèmes de la société et de la culture.

Au M'zab, en effet durant de longues périodes qui comptent en siècles, l'autorité de la tradition préservait une certaine cohérence de l'ordre des choses. Six siècles après la fondation de la première cité, l'ordre du lieu ne put être perturbé et les nouvelles cités furent refoulées à l'extérieur d'un territoire déjà contrôlé.

Les premiers quartiers d'extension du *ksar* de Ghardaia, n'induisent aucune variation typologique ; les nouveaux clients de la cité fraîchement intégrés ne pouvaient en fait échapper à l'emprise de la cité.

La cité fortement attachée à sa tradition devait encore plus se renfermer aux yeux du colonisateur, résister fortement et réussir à l'empêcher de pénétrer son enclos. Ce n'est en fait qu'en périphérie que les nouveaux quartiers européens, résidentiel et administratif, s'implantèrent. Ce sont les lois du site et les règles d'une structuration fortement contrôlée par la cité, maîtresse du territoire, qui devaient s'imposer, et c'est bien au rythme de l'eau fortement présente dans la tradition que la structuration se fit. Quoique pour affirmer sa domination, le colonisateur devait superposer son fort à un ancien *bordj* qui domine la ville de Ghardaia et focalise un nœud très sensible, au croisement des principaux axes. La nouvelle typologie d'habitat n'eut quant à elle aucun impact.

Ce n'est qu'après l'indépendance que toute la vallée sensibilisait l'attention de tous. Un mouvement massif et accéléré d'occupation de toute emprise foncière libre, avec le seul souci d'occuper et occuper vite.

Pour les uns, il s'agit à travers l'accès à la ville, de promouvoir leur statut social, d'anciens clients de la cité, à celui de citoyen de la ville ; pour les anciens maîtres de la cité, il s'agit d'exprimer à travers l'occupation intense, leur résistance en vue de préserver leur statut de maître de la cité. Pour le pouvoir, fusionner les groupes et abolir le cloisonnement était le moyen d'accélérer la formation de la nation, et il trouvait ainsi dans ce mouvement d'occupation et d'urbanisation compacte et continue son compte.

Et, c'est bien en périphérie que l'on assiste aussi à une variation typologique porteuse de beaucoup de signes et symboles de la modernité. Désormais les pavillons avec abri de voiture, grandes baies et fenêtres, forte expression d'individualité se multiplient. Tous, trouvaient bien leur compte dans cette modernité de façade. Pour les uns, expression d'une démarcation de l'ancien statut, celui de client de la cité et libération à l'égard de l'autorité de la cité, et pour les autres, une libération à l'égard de l'autorité de la famille et l'emprise de la tradition.

Mais les problèmes se font bien sentir actuellement, ceux relatifs à la structuration d'une agglomération compacte en bande linéaire produite avec un seul souci, celui d'occuper n'importe, sous la pression de stratégies contradictoires.

A un moment où le rythme de la construction était très fort, le sol en périphérie se faisait extrêmement cher comparativement au sol à l'intérieur du *ksar* sur les masses rocheuses, pour des raisons de commodité urbaine et coûts de construction moins élevés, contrairement à la valorisation traditionnelle symbolique. Actuellement, intervient un renversement de ce principe, traduit par une revalorisation du sol à l'intérieur du *ksar,* comparativement à celui de la périphérie.

L'environnement sécurisant du *ksar*, et la frustration que provoque l'environnement de la périphérie, mal défini et mal structuré tant sur le plan social que spatial, sont à l'origine de cette nouvelle tendance.

En effet le *ksar*, demeure le lieu fort et résistant que, ni les étrangers ne purent franchir, ni ses habitations ne réussirent à trahir. Toutes les habitations

nouvelles qui remplacent les maisons vétustes du *ksar*, reconduisent dans leurs principaux traits la typologie du *ksar*.

Ainsi l'expérience de trois décennies de modernité handicapée, patronnée par un pouvoir absolu et intervenant dans un environnement d'aliénation, devait aboutir à un constat d'échec. Ni la société, ni l'espace n'échappent à une formation, qui relève de l'ordre poussé des contradictions. Les tensions sociales et spatiales sont bien les faits qui en découlent. Ce sont aussi les tensions de la tradition et de la modernité, celles des signes et des formes et non pas celles des fonds et concepts.

Maintenant alors que l'aspiration démocratique se fait fortement sentir, la tendance complexe vers laquelle évoluent les choses, le rythme accéléré des dynamiques de changement, les mutations qui affectent à toutes les échelles, formes et structures, il s'avère indispensable de faire le point d'une expérience et celui de la part de choses. Aussi il est impératif d'ouvrir de grands débats avec une véritable et large participation, pour voir, dans quelle mesure, peut-on concilier tradition et modernité, transcender vers les horizons du progrès tout en préservant les repères fondamentaux ? Dans quelle mesure, alors que les espaces nouveaux franchissent les limites territoriales étroites, il peut y avoir articulation du plus petit espace d'appartenance au plus grand ? Quels seraient les fondements communs et solides qui permettraient à l'individu de se libérer tout en s'inscrivant dans les différentes échelles d'appartenance ? Dans quelle mesure les limites de clôture *(des espaces traditionnels de la famille)* peuvent se reconvertir à des articulations et permettre une plus cohérente accessibilité aux échelles plus grandes exigées par le temps ?

C'est un grand défi à affronter et une complexe restructuration à la fois de la société et de l'espace à prévoir. C'est toute la problématique du projet de société, thème à l'ordre du jour.

Pour une politique d'une d'urbanisation

Face à cette situation, il devient indispensable, de définir une stratégie et des moyens d'intervention afin de rétablir un équilibre rompu, de trouver une issue à la situation et de limiter les dégâts d'une situation catastrophique, les décisions à prendre doivent cependant concerner plusieurs orientations.

La réorganisation

L'espace se dégrade de plus en plus à cause de l'accroissement du volume bâti et de l'absence de toute planification. Il est nécessaire de comprendre que la palmeraie dont l'espace se réduit de plus en plus pose un problème de premier ordre. La palmeraie, productrice par excellence de fraîcheur et d'humidité, est un espace vital au M'zab ; elle ici plus qu'ailleurs une condition de vie.

La vallée souffre déjà du manque d'espace constructible, ce qui laisse apparaître des constructions partout, et même sur des zones inondables. Les possibilités d'alimentation en eaux très limitées, constituent une grande contrainte et posent un grand problème. L'évacuation des eaux usées et la gestion des déchets liquides demeure toujours sans solution, cela se traduit par des

problèmes d'environnement et de pollution. Face à cette situation il est nécessaire de mettre fin à l'extension de la vallée afin de préserver le peu qui reste de la palmeraie. Aussi de défricher d'autres oasis et de créer ainsi d'autres palmeraies sur des terrains répondant à ce besoin et qui sont abandonnés à cause de leurs situations assez éloignées du centre. Une telle opération pourrait être un bon moyen pour rétablir l'équilibre climatique et environnemental déjà rompu. Il est par ailleurs indispensable de limiter le taux de constructibilité, et de multiplier les équipements de base existants afin de permettre un équilibre entre les possibilités et les besoins, notamment en alimentation en eaux.

Quant à la demande et aux futurs besoins en logement, il faut prendre en considération la saturation de la vallée et envisager l'extension, par la création de noyaux nouveaux en dehors de la vallée.

La restructuration

Une opération de grande envergure doit être entamée en vue d'une restructuration de la périphérie. L'extension continue, compacte, spontanée, laissée au gré des stratégies contradictoires d'accès à la ville, exige une restructuration, en vue d'un meilleur contrôle et afin que soit mieux défini l'espace.

Arriver à faire de l'urbanisation additive *(ou par addition)* qui produit la juxtaposition souvent de situations de tensions et de conflits, une unité cohérente structurée en entités, par une structuration morphologique et un traitement architectural approprié ; arriver à mieux définir les limites, les nœuds, les articulations et les centres, selon un ordre hiérarchisé d'échelles ; c'est aussi renforcer l'imagibilité et la lisibilité de ces espaces.

Pour cela, une analyse exhaustive s'avère indispensable afin que soient déterminés le cadre de références, les éléments les plus forts et permanents, en tant que principaux outils d'une éventuelle restructuration, qui ne doit pas non plus négliger les exigences des temps nouveaux.

Réhabilitation et Restauration

Quant au site, qui représente une valeur historique très importante il semblerait qu'il n'y ait eu aucun souci pour le protéger et le sauvegarder. La destruction des vieilles maisons et monuments millénaires est devenue une opération normale. Pour construire, toute sorte de matériaux est employée sans respect de l'adaptabilité ni de l'harmonisation esthétique, ni des normes en vigueur. Une telle situation nécessite la fixation de certains objectifs, le choix des moyens adéquats et la détermination de stratégies d'intervention, pour protéger le site et préserver son caractère historique. Ce rôle revient en principe à l'office de promotion et de valorisation de la vallée du M'zab *(OPVM)*, placé sous tutelle de la direction des monuments historiques du ministère de la culture mais, à condition de mettre fin, en matière de gestion, au phénomène de la dualité institutionnelle.

Un dispositif de lois et d'autres mécanismes juridiques, doit être envisagé, pour imposer certaines restrictions quant à la destruction des vieilles maisons et des monuments ; un programme de sensibilisation doit être défini et lancé afin de préparer la population à ce programme de protection du site. Cependant il y a lieu

aussi de penser à un traitement approprié des *ksour*, de manière à répondre aussi aux exigences de la vie moderne, du point de vue hygiène, sécurité et accessibilité.

Il ne peut être question exclusivement de restauration, qui demeure un objectif partiel seulement, dans le sens où les anciens sites posent aussi des problèmes de fonctionnement. Le seul fait de restaurer semble bien dépassé, car la destinée de ces sites ne peut être celle d'un musée. Il est davantage question de réhabilitation au sens généreux du concept, ce qui permettrait une plus grande liberté d'action contrairement aux contraintes que pose la restauration en terme de préservation intacte des lieux. L'incendie de la médina de Fès en 1988 et bien d'autres cas, prouvent bien qu'il est indispensable de penser aux exigences nouvelles, qui ne peuvent être surmontées qu'en dépassant le cadre contraignant de la restauration.

La Participation

Afin de produire d'une manière cohérente, et préserver la cohérence du processus de production urbaine et architecturale et du fonctionnement socio-urbain, et pour permettre une meilleure adhésion à la ville, il s'avère indispensable de prévoir les formes et les cadres les plus appropriés de participation du citoyen dans la production et la gestion de sa ville. Permettre aussi, une communication continue entre les pouvoirs publics et les citoyens, et une grande et large information en matière d'urbanisme.

S'impose alors la contribution incontournable des architectes et urbanistes, en tant que citoyens et spécialistes, par le moyen d'organisation des campagnes de sensibilisation et d'orientation, de l'animation d'associations et ateliers de quartiers en matière de gestion urbaine ; car le plus souvent la participation se heurte au problème de l'inaccessibilité du citoyen aux aspects techniques de l'urbanisme.

Espace, tradition et modernité

3ème Partie

URBANISATION PLANIFIEE OU URBANISATION DE FAIT ?

INTRODUCTION

1) Problématique

La conclusion à laquelle avait abouti notre précédente étude sur le M'zab, relevait le phénomène de dysfonctionnement des plans et instruments d'urbanisme. Et pourtant, l'urbanisation en terme de processus de production de l'espace urbain, ne devait pas pour autant s'arrêter ; bien au contraire, une nouvelle investigation sur l'état des lieux, nous permit de relever, l'intensité du mouvement d'urbanisation de la vallée du M'zab et la vitesse accélérée de son rythme. Il s'agit davantage d'une urbanisation de fait que d'un processus encadré par les instruments de planification et de gestion urbaines.

Intervient alors notre recherche sur l'espace socio-urbain, tradition et modernité, dont la problématique partielle s'articule autour des questions suivantes :

- Compte tenu du dysfonctionnement des instruments d'urbanisme, quels sont les mécanismes réels, qui engendrent l'urbanisation ?

Par ailleurs, l'espace de la cité étant fortement structuré selon une structure, qui traduit spatialement, le mode traditionnel d'organisation et d'appropriation familiale de l'espace et le schéma de dualité ethnique. Et, compte tenu de l'effet théoriquement reconnu que peut entraîner une action de «développement » urbain en matière de développement socioculturel, sensé se traduire par l'émergence, d'un nouveau tissu social et spatial intégré et l'émergence d'une culture urbaine fondée sur la cohabitation et la concitoyenneté ; Il fallait à cet égard, attendre la maturité des nouveaux programmes d'habitat urbain, relevant d'une action planifiée et intervenant sous le contrôle des institutions officielles, face à une demande croissante, pour poser les questions suivantes :

1) Quels sont les effets qu'une telle action de développement, engendre sur le plan socio-urbain ?

2) Quelle est l'aptitude de l'action de développement urbain, à produire des effets favorables, à l'engagement d'une expérience de modernité ?

Démarche et Méthodes

La démarche méthodologique appliquée est une démarche à la fois sociologique et urbanistique, dont l'investigation repose essentiellement sur la réalisation d'une enquête de terrain (selon les techniques d'entretien dirigé et de l'observation directe et participante).

Le premier volet de l'enquête se rapporte en premier lieu aux thèmes suivants :

- le fonctionnement des instruments
- la gestion socio-urbaine
- la promotion foncière et immobilière
- la participation
- la vie associative

L'enquête intervenant auprès des principaux acteurs appropriés devait également s'étendre aux thèmes suivants : comportements et attitudes des habitants des nouvelles cités (milieu sensé éthniquement de composante hétérogène) ; et ce en matière de :

- modalités d'accès et d'implantation
- attitude à l'espace : type et modes de l'intervention spontanée
- vie associative
- attitude à la cohabitation.....

Cette enquête visait également l'observation des comportements et attitudes en corrélation avec certaines variables à effet théoriquement reconnu ; à savoir, l'âge, niveau d'instruction, catégorie socioprofessionnelle, durée d'installation en milieu urbain. Elle devait également nous renvoyer à la définition d'un champ approprié, d'une population et d'un échantillon d'enquête.

Toutefois et compte tenu des résultats du premier volet, le deuxième volet de l'enquête ne pouvait pas être réalisé. Cependant, depuis les longues années que nous travaillons sur le M'zab, nous avons maintenu un rythme d'observation permanent, afin d'enregistrer et de mesurer tout effet apte à générer une éventuelle dynamique de changement. Nous devons ces résultats davantage à cette technique d'investigation permanente plutôt qu'à des enquêtes ponctuelles dans le temps et dans l'espace. Ceci nous à permis d'évaluer et d'avancer les hypothèses suivantes :

Hypothèses

1) Les mécanismes traditionnels fondés sur la solidarité familiale engendrent les stratégies d'accès au sol et à la ville.

2) L'appropriation de l'espace, relève du mode traditionnel d'appropriation familiale de l'espace.

3) Les effets de la stratégie de récupération des institutions et l'orientation de la décision, que déploient les structures familiales traditionnelles, neutralisent tout effet de changement ; et perpétuent le même schéma traditionnel de dualité ethnique.

4) L'action de développement urbain, ne peut avoir d'effet si l'aménagement de l'espace urbain, n'est pas accompagné de :

- la réhabilitation des institutions et instruments de l'urbanisme.
- de la promotion des hauts lieux de la culture et de l'éducation
- de la promotion d'une réelle vie associative
- de la dynamisation de la participation des citoyens
- de la prévision d'un programme de développement socio-économique facteur d'intégration.

Chapitre I

Constats et état des lieux

Urbanisation continue et accélérée

L'urbanisation de la vallée, continue à une allure très rapide et selon un rythme très intensifié, intervenant selon un processus continu de densification.

Une densification qui s'opère par occupation progressive des espaces non bâtis, ceux de la vallée (palmeraie), et ceux des monticules (éléments majeurs du paysage naturel).

C'est une urbanisation en bande linéaire, ordonnée essentiellement par l'axe principal de croissance, le cours de l'oued M'zab. Toutefois la vallée, ne devait plus suffire pour voir se développer sur les monticules rocheux, à coûts d'équipement et de construction très élevés, de nouveaux sites d'habitat (appelés nouveaux ksour).

Ceci finit par offrir un paysage urbain très dense, sur toute la vallée, parsemé à très faible part de palmeraies.

En effet, plusieurs facteurs viennent générer les fortes et croissantes demandes foncière et immobilière, notamment, la croissance démographique et économique, les mutations sociales et familiales, le rang économique et le statut administratif de Ghardaia.... Le processus de densification intervient selon plusieurs formules, notamment à travers la promotion publique foncière et immobilière, et les opérations de morcellement et d'urbanisation des parcelles privées, dans le cadre de partages et d'héritage. (1)

Situation du parc logement au 31-12-93 pour les communes de la vallée

Commune	Logements	Population	Superficie en km^2	TOL	densité hab/km^2
Ghardaia	15754	78218	590	5,0	132,5
Bounoura	4843	23453	720	4,8	32,5
El'Atteuf	1682	10900	690	6,5	15,8
Daia	1178	7033	1880	6,0	3,7
Total	23457	119604	3880		

Source : DPAT Ghardaia

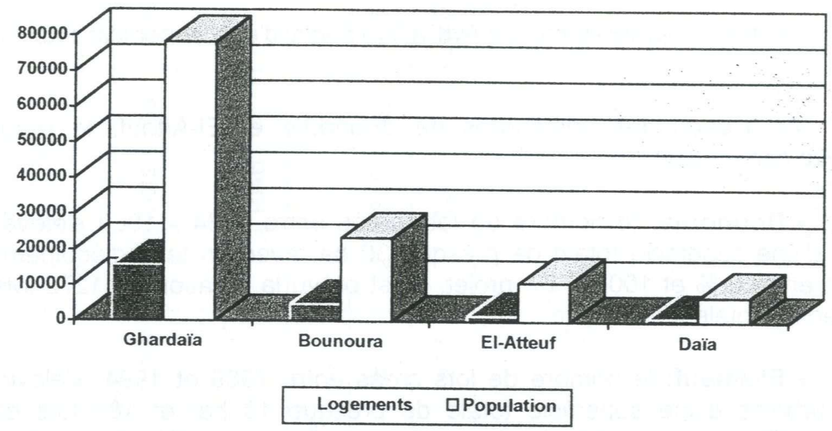

Certains indicateurs quantitatifs, relatifs à la promotion publique immobilière et foncière, viennent illustrer ce phénomène.

Programme de logements sociaux
(communes de la vallée Bounoura El Atteuf, Ghardaia, Daia)

Programmés	date	Réalisés	date	en cours
448	1974 - 1980	20	1976	538
576	1981 - 1987	266	1981- 1984	
739	1988 - 1996	162	1990 - 1995	
		576	1990 -1994	
		201	1989 - 1995	
Total	1763		1125	538

Source: OPGI Ghardaia

En matière de promotion foncière publique, le programme lancé à Ghardaia entre 1982 - 1994 s'élève à 1908 lots d'une superficie totale de 122 ha situés dans la palmeraie et à la périphérie de Ghardaia, dont le processus d'équipement est suffisamment avancé.

A ceux-là viennent s'ajouter 2090 lots d'une superficie totale de 96 ha, situés au nouveau pôle de croissance, en périphérie nord de Ghardaia, au site Bouhraoua, dont le processus d'équipement enregistre un retard remarquable, avec un taux qui varie entre 0 % et 20 %.

A cela s'ajoutent 3028 lots, situés dans le nouveau pôle de croissance, Oued Nechou (Ourighnou), d'une surface totale de 162 ha et avec un taux d'équipement très faible qui dépasse légèrement 0 % ; et enfin 250 lots situés dans la zone industrielle en périphérie Nord de Ghardaia, avec un très faible taux d'équipement.

Au total le programme s'élève à 7276 lots d'une superficie totale de 381 ha

Au niveau des communes de Bounoura et El-Atteuf, le programme s'élève comme suit :

• **Bounoura**: le nombre de lots créés entre 1984 - 1989 s'élève à 929 lots, d'une superficie totale de presque 30 ha, avec un taux d'équipement qui varie entre 0 % et 100 %. En projet, il est prévu la création de 1272 lots d'une superficie totale de 71455m^2.

• **El-Atteuf:** le nombre de lots créés entre 1989 et 1994, s'élève à 714 lots urbains d'une superficie totale de presque 13 ha, et 180 lots en zone industrielle d'une superficie totale de 42 ha, avec un taux d'équipement qui varie entre 0 % et 100 %. En projet, il est prévu la création de 735 lots d'une superficie totale de 48 ha, situés en grande partie au nouveau pôle de croissance Tilemsassine. (Source agence foncière)

La plus grande partie de ces lotissements sont situés à l'intérieur du périmètre de la vallée, et plus précisément sur le territoire oasien et partiellement sur les monticules. Toutefois, les lotissements créés dans la ville nouvelle de Oued Nechou (Ourighnou) à 15 km au nord de Ghardaia, ont fait l'objet en effet d'attribution, mais ils se trouvent à un stade d'équipement très peu avancé, et donc inaccessibles. A cela s'ajoute l'absence totale de tout germe de vie, en terme d'équipement, de services ou d'emplois.

Quoique répandue sous le terme de ville nouvelle, mais en réalité, elle n'est projetée qu'en terme de lotissements extensibles, dépourvus de toute notion de vie.

Programme de la promotion foncière publique (1982 - 1994)

Date de transfert de propriété	1982		1984		1985		1986		1988		1989		1993		1994		Projet en cours	
Communes	Lots	ha	Lots	ha	Lots	ha	Lots	ha	Lots	ha	Lots	ha	Lots	ha	Lots	ha	Lots	ha
GHARDAIA	876		674		345				1970		2028				1046			
BOUNOURA			171	04			62	02			696	23,5					1272	07
EL'ATTEUF													417	12	315	08	735	48
TOTAL	876		845		345		62		1970		2724		417		1361		2007	

Activité économique

	1988		1994	
	Lot	ha	Lots	ha
EL-ATTEUF			180	42
GHARDAIA	250			
TOTAL			180	

(**Source :** Agence foncière)

Quant au projet de création d'un nouveau pôle de croissance, dans le territoire communal d'El'Atteuf, Tilemsassine, ayant fait l'objet du seul POS approuvé parmi ceux prévus par le PDAU, il se trouve toujours au stade de projet.

Les indicateurs relatifs aux prévisions démographiques et à la demande sociale en logements, traduisent à leur tour la tendance du processus. Ceux-ci s'élèvent selon les estimations du PDAU pour les communes de la vallée, comme suit :

Croissance de la population

Année	1966	1977	1987	1992	2012
Population	46.119	71.375	95.598	114.830	244.584

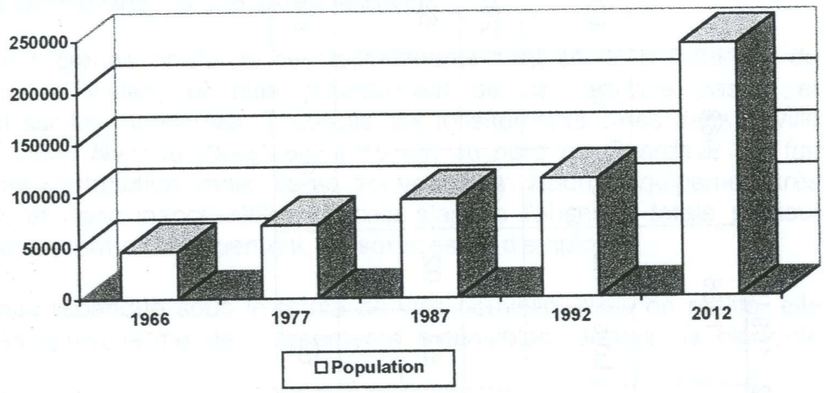

Excédent 1966-2012

	11 ans		10 ans		5 ans		20 ans	
Intervalle	1966 - 1977		1977 - 1987		1987 - 1992		1992 - 2012	
Excédent	+ 25.256	+ %54,76	+ 24.223	+ %33,93	+ 19.232	% +20,11	+129.754	+ %119,99

Estimations des besoins en logements [1992 - 2012] pour la vallée

- Suivant hypothèse TOL=06, les besoins sont estimés à 21.626 logements
- Selon les hypothèses, densité 40 log/ha, coeff. d'équip. = 0,46, coeff. Voirie = 0,1 coef., activité intégrée = 0,19, les besoins en surfaces à urbaniser sont estimés à 944 ha

Nombre de logements depuis la fondation à 1993 (10 siècles)	Besoins en logement 1992 - 2012 (20 ans)	%
23 457	21 626	92

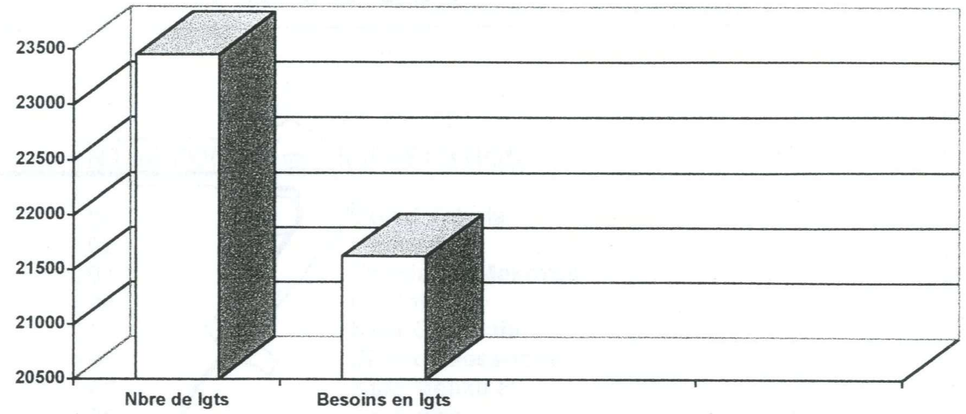

Les densités, 1998

Communes	Pop.totale 98	Logements	T.O.L.	Superf.Km2	Hab/km2
Ghardaia	85 889	19 315	4,4	590 km2	145,5
Bounoura	25 497	7 871	3,2	720 km2	35,4
El'Atteuf	12 874	2 599	4,9	690 km2	18,6
Daia	8 654	2 113	4,2	1 880 km2	4,7
Total, pentapole	**133 225**	**31 898**	**4,1**	**3 880 km2**	**34,3**
Berriane	24 778	5 481	4,5	2 250 km2	11,0
Guerrara	50 524	7 477	6,7	2 600 km2	19,4
Total, ex.daira	**208 527**	**44 856**	**4,6**	**8 730 km2**	**23,8**
Metlili	33 427	7 440	4,4		
Zelfana	7 165	2 082	3,4		
Sebseb	2 446	423	5,7		
Mansoura	2 276	651	3,4		
Hassi-Fhel	2 754	519	5,1		
El-Menea	26 457	4 937	5,3		
Hassi-Gara	13 920	2 464	5,6		
Total wilaya	**296 972**	**63 372**	**4,6**	**86 105 km2**	**3,4**

(R.G.P.H 1998)

Fig. N°39 : Les zones homogènes

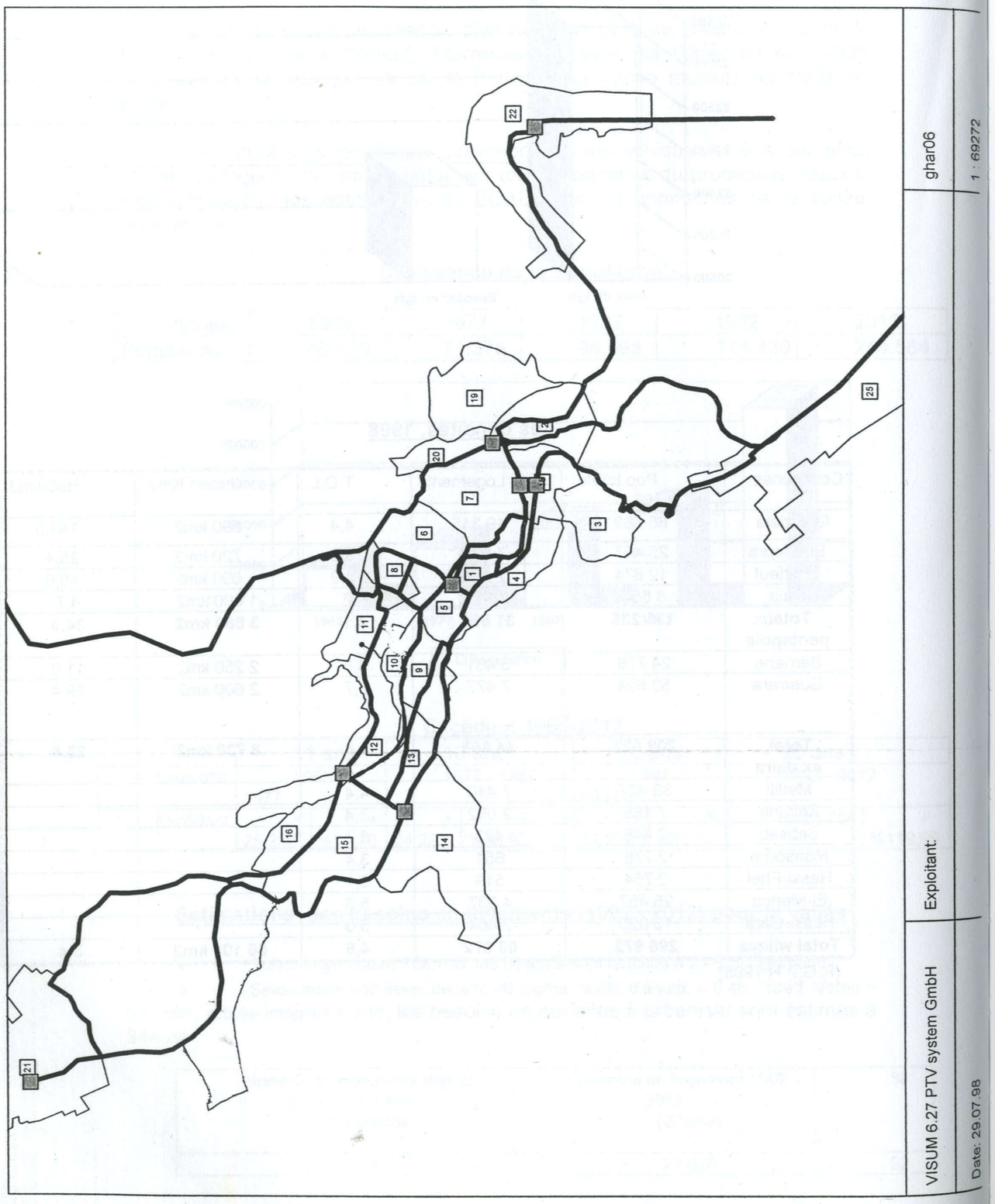

COMMUNE	N° DE ZONE	APPELATION	
Ghardaia	01	Ouled Tebala	
Ghardaia	02	Melika bas	
Ghardaia	03	Theniat El Mekhzen	
Ghardaia	04	Khetala	
Ghardaia	05	Ksar Ghardaia	
Ghardaia	06	El Hadj Messaoud	
Ghardaia	07	Ksar Melika et	
Ghardaia	08	Tacherhine	
Ghardaia	09	El H'basse et	
Ghardaia	10	Bouhraoua	
Ghardaia	11	Baba Saad	
Ghardaia	12	Abdel Ali et Baba	
Ghardaia	13	ouljama	
Ghardaia	14	Mermed(1 ;2) Chabat	
Ghardaia	15	Abas	
Ghardaia	16	Ben Smara	
Ghardaia	17	Ben Ghanem	
Ghardaia		Cité 240 logements	
Ghardaia		El' Ghaba 1	
Ghardaia		El' Ghaba 2	
Ghardaia		Touzouz et	
Ghardaia		lotissement	
Bounoura	18	Ben Isguen	
Bounoura	19	Bounoura	
Bounoura	20	Sidi Abaz	
Daya	21	Daya	
El' Atteuf	22	El'Atteuf	

Fig.N°40 : Les nouveaux lotissements

(Source, agence foncière)

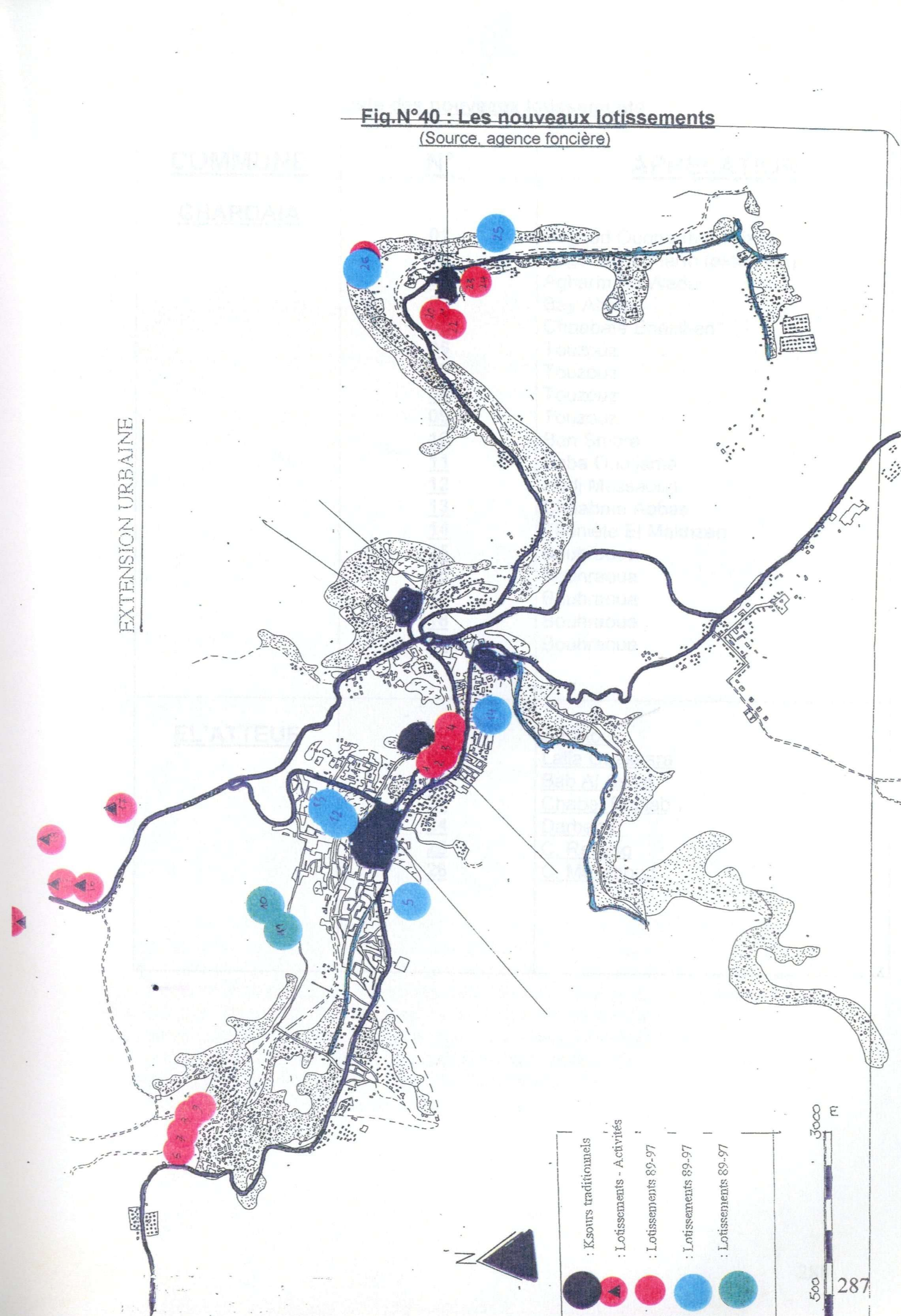

Liste des nouveaux lotissements

COMMUNE	N°	APPELATION
GHARDAIA	01	Sagoud Ougharm (Mélika)
	02	Sagoud Ougharm (extention)
	03	Agharm An Wadai
	04	Bay Ahmed
	05	Chaabate Ennichen
	06	Touzouz
	07	Touzouz
	08	Touzouz
	09	Touzouz
	10	Ben Smara
	11	Baba Oualjama
	12	Hadj Messaoud
	13	Chaabate Abbas
	14	Théniète El Makhzen
	15	Bouhraoua
	16	Bouhraoua
	17	Bouhraoua
	18	Bouhraoua
	19	Bouhraoua
EL'ATTEUF	20	Zizratou
	21	Lalla Ouassara
	22	Bab Al Assat
	23	Chabet Boulab
	24	Darbane
	25	C. Rezzag
	26	C. Messaoud

Urbanisme opérationnel

En matière d'urbanisme opérationnel, Il y a lieu de souligner la preuve d'une grande volonté à réaliser les ambitions d'un chef-lieu de wilaya, en matière de grands équipements. Parmi les grands projets figurent notamment :

- la fondation d'un complexe omnisports.
- la fondation d'un centre universitaire.
- la fondation d'un centre de formation et de promotion des métiers de l'artisanat locale, ir itié par la chambre des métiers.

Le problème que cela pose est celui de la disponibilité foncière et du choix de sites ; si certains de ces projets trouvent des sites d'accueil en périphérie, pour d'autres l'option tend vers la réhabilitation de certains espaces bâtis, en état dégradé ou souffrant d'une mauvaise occupation, au centre même de la ville de Ghardaia.

Par ailleurs, l'aménagement et la création d'une zone franche économique et d'un centre international d'affaires, figurent parmi les ambitions projetées.

En matière d'infrastructures, seul le grand projet d'assainissement de la vallée, se trouve à une phase d'étude très avancée.

Quant aux projets d'habitat social, un effort considérable a été déployé en matière de réponse à la demande sociale, par le moyen de la *«formule Ghardaia »*. Elle constitue une idée et un concept originaux, tant sur le plan du montage financier que celui de la participation des citoyens, et également de la promotion de l'habitat intégré ; elle fera l'objet d'un développement particulier dans le chapitre relatif à la participation.

Préservation et réhabilitation

En matière de préservation Il y a lieu de souligner les efforts déployés pour la réalisation d'un programme de sauvegarde. Dans ce cadre, a été menée à bien une campagne de restauration de certaines maisons anciennes à Ghardaia, grâce à la participation des citoyens à travers les comités de quartiers.

Aussi, à l'occasion du millénaire de la ville d'El'Atteuf, a été réalisé un ambitieux programme de restauration, comprenant aussi bien des monuments, que des édifices urbains.

Cependant, le handicap dont souffre le projet de sauvegarde, en plus à l'urbanisation accélérée, source de dégradation du site et du paysage, est lié aux problèmes de l'absence d'une stratégie globale, celui de la dualité institutionnelle et celui du manque de ressources à cet effet. Le programme de sauvegarde, demeure un agrégat d'opérations ponctuelles qui relèvent du point de vue financier, de montages improvisés et précaires ; ils se limitent du point de vue de l'approche, à une restauration de façade.

En matière de réhabilitation du patrimoine historique et traditionnel, le projet de création de nouveaux ksour, vient à l'opposé du modèle moderne et standard des logements sociaux collectifs déjà réalisés conformément au modèle des tours, répandu partout, proposer un modèle qui reproduit intégralement le ksar traditionnel. Selon cette approche contradictoire, d'une modernité handicapée, qui ne s'inscrit pas dans le lieu et l'histoire et d'une tradition figée de formes et façades, ni le premier modèle réussit l'intégration au lieu, ni le deuxième réussit l'intégration au temps. C'est toute la problématique de l'approche de l'espace, tradition - modernité.

Les conséquences d'une urbanisation continue, rapide et intense sont très lourdes, à plus d'un niveau. C'est une urbanisation qui ne s'inscrit pas dans le schéma historique cohérent de l'urbanisation de la vallée, fondé sur le principe d'une occupation rationnelle de l'espace, que traduit l'implantation des ksour sur les monticules rocheux et la préservation des espaces de la vallée, propres à la culture, destinés à la palmeraie (espace de végétation) ; et ce dans la limite de seuils préférentiels, compte tenu des possibilités et contraintes de la vallée ; ce qui a généré le principe de l'urbanisation par multiplication de noyaux urbains autonomes, contrairement à l'extension continue. (2)

Les perturbations causées à cet équilibre, se traduisent par des problèmes de dégradation du patrimoine naturel, architectural et urbain, des problèmes de gestion, des problèmes d'environnement, (dégradation des palmeraies, pollution des eaux de la nappe phréatique...) ; des problèmes d'infrastructures et réseaux d'assainissement ; des problèmes de circulation, etc... (3)

Et pourtant tous les plans d'urbanisme, études et recommandations, n'ont cessé puisant dans la logique du lieu, de recommander la préservation des ksour et des palmeraies ; et de prévoir en terme d'extension, la création de nouveaux noyaux urbains à l'extérieur, pour épargner l'espace de la vallée. A l'exception partielle du plan Speer. Ravereau dès les années 60, prévoyait un projet de nouveau site (Oued Nechou). En 1979, les conclusions de notre première étude sur le M'zab à laquelle s'ajoutent d'autres, relevaient l'intensité des problèmes et les conséquences lourdes de l'urbanisation de la vallée (4) ; ce fut une sorte de sonnette d'alarme.

En 1983, notre deuxième étude aboutissait aux même résultats et recommandations, à savoir, préservation de la vallée et projection de nouveaux noyaux urbains à l'extérieur de la vallée, avec recommandation des sites appropriés et plans d'intégration régionale.

En 1987, dans le cadre de Coville, un séminaire régional organisé à Ghardaia, devait permettre de rappeler le même message. Et le même projet de ville nouvelle Oued Nechou fut repris par le bureau d'études URBATIA.

En 1990, un projet de ville nouvelle Oued Nechou fut élaboré par les étudiants architectes à l'INES de Blida, pour l'obtention du diplôme d'état en Architecture, et il fut suggéré aux autorités locales (5).

Ce sont quelques informations indicatrices à titre d'exemple, qui illustrent tous les efforts déployés pour sensibiliser à la gravité de la situation et proposer des solutions.

Planification urbaine

En matière de planification, le constat révèle une certaine innovation en matière d'instruments, que traduit l'introduction du POS (plan d'organisation et de sauvegarde), initié par l'Office de promotion de la vallée, (ex- Atelier d'étude et de préservation de la vallée) dans le souci principal de la préservation de la vallée.

L'introduction du plan de transport et du tableau de bord, initiés par l'ANAT (Agence Nationale d'Aménagement du Territoire), traduisent à leur tour cette innovation. Le premier destiné à l'organisation des transports et de la circulation, qui peut bien être comptabilisé parmi les documents exigés du PDAU ; le deuxième est un programme automatisé de gestion de l'information, se rapportant aux domaines de l'économie, population et espace, destiné à éclairer les décideurs et faciliter la prise de décision.

Cette innovation qualitative vint s'ajouter aux efforts déployés en matière d'approche, qui tend désormais vers une approche qualitative des phénomènes de l'espace, contrairement à la tradition des plans précédents qui furent élaborés, selon une approche quantitative allant de pair avec une démarche programmatrice.

Cette innovation est initiée principalement par les architectes et urbanistes, qui exercent dans les différents bureaux d'études publics et privés, traduit les effets de toute la dynamique que les universités et écoles d'architecture et d'urbanisme animent. Mais, les effets d'une telle innovation sont limités et étouffés, du fait qu'elle ne s'inscrit pas dans une stratégie globale d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Cependant, le problème majeur qui persiste est celui du dysfonctionnement des plans et des instruments de planification.

Tous les plans d'urbanisme de la vallée connaissent le même sort ; ils se trouvent dépassés au moment de leur aboutissement, compte tenu de la lenteur de la procédure d'approbation et du rythme accéléré de l'urbanisation de fait ; le plan de Ravereau (année 1963), le plan de Speer (année 1972), le plan de l'URBATIA entamé en 1987, ayant subi une transformation d'intitulé de PDU à PDAU, il se trouvait en 1996 encore à sa 3eme phase. (6)

Le phénomène du dépassement du plan par le coup parti, finit par transformer ces plans, d'instruments de gestion et de régulation urbaine, à des outils de gestion du coup parti et de régularisation de l'urbanisation de fait, entrainant souvent des situations contradictoires.

L'organisation institutionnelle

En matière d'organisation institutionnelle, l'enquête révèle une certaine innovation prometteuse que traduisent à la fois, l'introduction des agences foncières, et la réorganisation de l'Atelier d'étude et de préservation en Office de la promotion et de sauvegarde de la vallée.

L'Agence foncière est une nouvelle institution qui intervient à l'échelle de chaque commune, chargée de la gestion du portefeuille foncier communal. Elle est en général implantée au niveau de chaque *daira*.

Elle bénéficie également du statut de promoteur public foncier et immobilier. Son activité englobe, acquisition, cession et équipement du sol, et s'étend jusqu'à la promotion immobilière. Ses ressources proviennent essentiellement des bénéfices réalisés grâce aux opérations de promotion foncière et immobilière.

Elle est administrée par un conseil d'administration, qui est composé en plus des services techniques de la *wilaya*, des élus communaux. En matière de promotion foncière et immobilière sociale, c'est bien la *wilaya* qui couvre la totalité des coûts et charges ; et il est des prérogatives de l'APC de dresser les listes des bénéficiaires, alors que l'agence se charge de l'attribution et de l'affectation.

Compte tenu de l'autonomie et de la spécialisation dont bénéficie l'Agence, l'introduction d'un tel organe permet de meilleures conditions de gestion.

Toutefois, au niveau de la pratique, il se trouve contraint dès son départ à gérer des situations litigieuses et de crises ; ce qui constitue une entrave à son fonctionnement. Il hérite d'un patrimoine foncier litigieux, qui consiste en l'ensemble des lotissements décidés et attribués, il y a plus de sept ans en hâte et à un prix ancien, dont les travaux d'équipement n'ont pas été effectués à ce jour. Compte tenu de l'inflation très forte, les sommes perçues ne suffisent pas à couvrir plus de 20 % des coûts d'équipement.

Le problème se pose en terme d'absence de stratégie d'assainissement financier et de projet global de réorganisation. Ce qui constitue une entrave au fonctionnement du nouvel organe et neutralise les effets positifs qu'il peut entraîner, en matière de gestion et d'organisation institutionnelle.

Par ailleurs, la restructuration de l'Atelier du M'zab est prometteuse. C'est un ancien cadre, mis en place en date du 27.01.1970, au même moment que le classement de la vallée comme site historique. Il devait constituer le cadre privilégié de gestion de la vallée, si ce n'est l'effet des rapports de force,

déployés à travers la résistance des cadres traditionnels et la complaisance des pouvoirs locaux, dans la mesure où le classement de la vallée constituait une contrainte à la libre action et aux stratégies de manipulation foncière. Il connut des situations et conjonctures fluctuantes et son rôle fut pour longtemps neutralisé. Sa promotion en office de protection et de promotion de la vallée du M'zab OPVM selon le décret exécutif du 17.11.1992 et sa réorganisation, sont censés redynamiser son rôle d'intervenant privilégié.

Il connaît un redéploiement grâce à l'introduction du nouvel instrument, le POS, (plan d'organisation et de sauvegarde).

Toutefois, le problème dont souffre le fonctionnement institutionnel d'une manière générale, est celui de l'impuissance face aux effets de manipulation, et stratégies que déploient les forces présentes, pour détourner les décisions à leur profit et perpétrer des schémas propres à elles ; ce qui constitue une entrave au fonctionnement des institutions et instruments d'urbanisme.

Par ailleurs, le phénomène de dédoublement et de dualité institutionnels, se pose d'une manière particulière à la vallée du M'zab.

En ce sens, que le site étant classé site historique et se doit d'être doté de cadres et instruments de gestion appropriés, se trouve également en qualité de territoire urbain, partagé entre deux catégories d'institutions et d'instruments, à savoir, les collectivités locales intervenant dans la gestion urbaine (les APC, assemblées populaires communales) et l'OPVM (office de protection de la vallée) appelé à gérer la vallée en qualité de site classé. Les limites d'intervention et prérogatives des uns et autres ne sont pas toujours bien définies ; cette confusion de pouvoirs, autorités et responsabilités, constitue par conséquent, une entrave à une gestion cohérente de la vallée.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA VALLEE DU M'ZAB

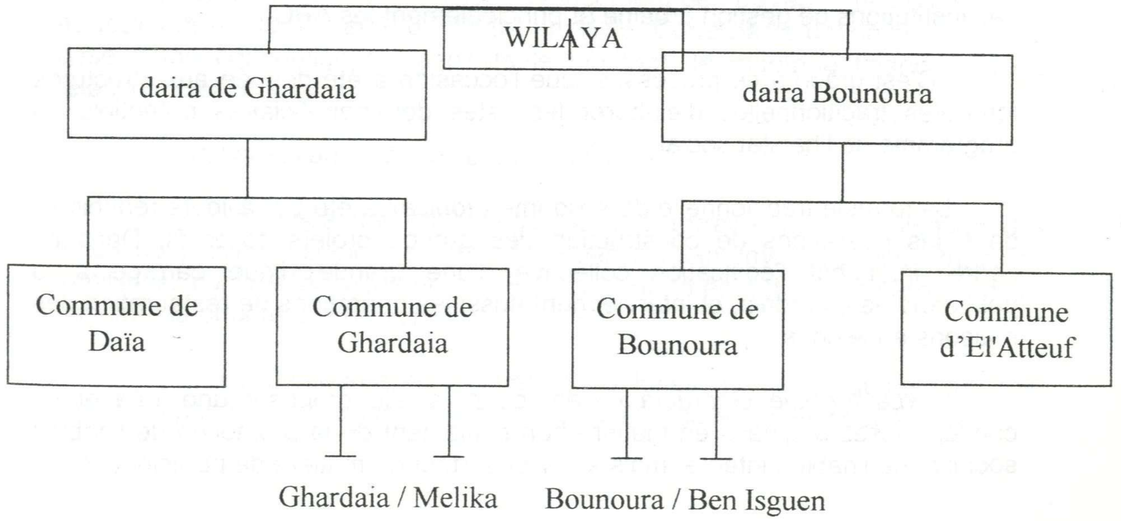

Participation

En matière de participation, les efforts déployés traduisent une volonté de mettre en place des mécanismes de réhabilitation de certaines structures traditionnelles en vue d'activer le processus de participation.

A cet effet, ont été réhabilités les comités de quartiers, connus traditionnellement sous le nom *«tazqra»*. Ils interviennent dans le cadre institutionnel de la fédération des comités de quartier.

Selon les témoignages de l'OPVM, un programme ambitieux de restauration des maisons anciennes à Ghardaia, a été exécuté grâce à la participation très active des comités de quartier.

Par ailleurs, a été réhabilitée l'institution *«al oumana»* ou conseil traditionnel des experts, organe de soutien autrefois à la gestion de la cité, et autorité en matière technique urbaine.

Cette structure réunit les experts traditionnels en matière de construction, d'hydraulique,... elle intervient en qualité d'organe consultatif auprès des institutions officielles de gestion urbaine, en matière de construction, restauration et toute opération appropriée.

Egalement, a été réhabilité le conseil des notables *«al a'yane»* qui réunit les représentants de familles. Il intervient en qualité d'organe consultatif auprès des institutions de gestion urbaine et principalement les APC.

C'est grâce à ce processus, que l'occasion a été donnée aux structures familiales traditionnelles d'élaborer les listes des bénéficiaires potentiels du programme de l'habitat social.

La formule traditionnelle de solidarité *«touiza»* a été par ailleurs réhabilitée dans les opérations de construction des grands projets collectifs. Dans ce cadre, intervient l'édification collective d'une grande digue barrage à la palmeraie de Ghardaia, et interviennent aussi les opérations de restauration des maisons anciennes.

«La formule Ghardaia » vient quant à elle proposer une idée et un concept assez originaux en matière non seulement de la promotion de l'habitat social et de l'habitat intégré, mais aussi et surtout en matière de participation.

La formule Ghardaia

« La formule Ghardaia », est un concept original qui intervient dans la conception particulière des modalités et mécanismes de production du logement social. Initiée par la wilaya selon les termes du dossier relatif adressé au Ministère en date du 13.02.1993.

La formule intervient en terme de réponse au déficit enregistré en matière de logement social, estimé à 14.000 logements pour la wilaya de Ghardaia. Elle trace comme objectif :

1) La conjugaison des efforts de la société civile et des citoyens à ceux de l'Etat, en matière de production de l'habitat social. Ces efforts se manifestent à travers la mobilisation des aptitudes et potentialités, dont dispose la société, en valeurs morales et de solidarité, en expérience dans le domaine de la construction traditionnelle et l'usage des matériaux locaux, et également en matière de contribution financière.

2) La libération de l'Etat de la charge exclusive de la promotion du logement social, et ce, non seulement en matière de financement total mais également en matière de maîtrise de l'œuvre et maîtrise de l'ouvrage. Ceci permettra à l'Etat de consacrer ses efforts, à l'assurance d'une politique d'aide au logement aux couches sociales démunies, et à la dynamisation du secteur de l'habitat social.

Selon cette formule, le citoyen s'érige en maître de l'œuvre et de l'ouvrage, en ce sens qu'il participe à la conception et se charge de la réalisation et du suivi de son logement.

L'Etat participe avec une contribution financière, qui couvre les coûts d'équipement et partiellement de la construction sous forme de matériaux, alloués en plusieurs tranches, selon l'avancement des travaux ; elle est estimée au total entre 300.000 et 350.000 DA en 1996. Cette participation se fait sur la base d'une convention qui explicite le montant, le montage financier et les relations Etat/citoyen.

En pratique, l'agence foncière s'occupe de :

1) La procédure de l'affectation des terrains et la réalisation des actes de propriété selon les listes dressées conjointement par les structures familiales, comités de quartier et APC, et conformément aux critères définis, assurant la priorité aux démunis.

2) La procédure et l'opération de lotissement et équipement sont assurées par les promoteurs fonciers, l'agence foncière ou les coopératives.

3) La conception et l'étude urbanistique et architecturale interviennent sous contrôle des usagers en qualités de maître de l'œuvre. Elles sont souvent discutées au niveau des structures familiales traditionnelles.

4) La réalisation et le suivi sont assurés par l'usager en qualité de maître de l'ouvrage, soit individuellement, soit collectivement en mettant en œuvre la formule traditionnelle de solidarité «touiza», selon les termes d'un cahier de charge fixant un certain nombre de règles de base, dans le but d'assurer la réalisation des travaux dans les délais et le respect du cachet architectural et urbanistique du site.

En plus de tous les objectifs explicités, la formule vise également la mise en place d'un outil de contrôle des règles de construction, d'architecture et d'urbanisme, la dynamisation du secteur de construction la création de l'emploi, la promotion des matériaux locaux et la préservation du cachet architectural et urbanistique.

A cet effet, ont été lancés en date du (03.11.96) quatre projets expérimentaux à l'échelle de la *wilaya* :

1) Ben Isguen (50 logements)
2) El Meneaa, H. El Gara (65 logements)
3) Mansourah, H-Fhel (44 logements)
4) Zelfana (6 logements)
5) El-Atteuf (nouveau ksar Hamraiate)

Ces projets coïncident avec une volonté de préservation du cachet architectural du M'zab. Ils prennent à cet effet l'appellation de «nouveau ksar», dont la conception se limite à la reproduction intégrale du modèle de ksar traditionnel.

Hélas ! C'est toujours un rapport figé à la tradition, qui se limite à la reproduction et l'imitation de formes et façades. Aucun effort n'est déployé afin de concevoir et de produire des espaces intégrés et appropriés, qui puissent à la fois se ressourcer dans les permanences du lieu, tout en s'inscrivant dans la dimension du présent et les perspectives du futur.

C'est toute la problématique de la contradiction entre tradition figée et modernité handicapée.

En matière de participation et de vie associative, l'enquête révèle en effet un effort considérable déployé en matière d'organisation associative, que traduit l'émergence d'une typologie variée d'associations qui englobe également les comités de quartiers. Toutefois, l'observation de la structure et composante de ces cadres, révèle une organisation à caractère familial, qui reproduit le même schéma traditionnel d'organisation familiale et obéit à la même logique de la dualité ethnique.

Une fois de plus, les associations censées fournir des cadres et instruments favorables à la promotion de la culture et société urbaines, au développement des conditions d'adhésion, de la communication et de la solidarité, se trouvent confisquées et récupérées. Une tranche de citoyens non représentée se trouve exclue de ce cadre, elle souffre d'une désorganisation qui lui cause marginalisation ; c'est une participation paradoxalement excluante. Ceci nous permet de constater que quoi qu'il s'agisse d'un espace urbain, son fonctionnement relève de la logique de la cité, entendue selon le concept antique (territoire familial) et non de la ville (espace collectif et public) ; il obéit davantage à l'autorité de la famille qu'à celle de l'institution publique.

Fig. N°41 Ben Isguen (nouveau ksar)

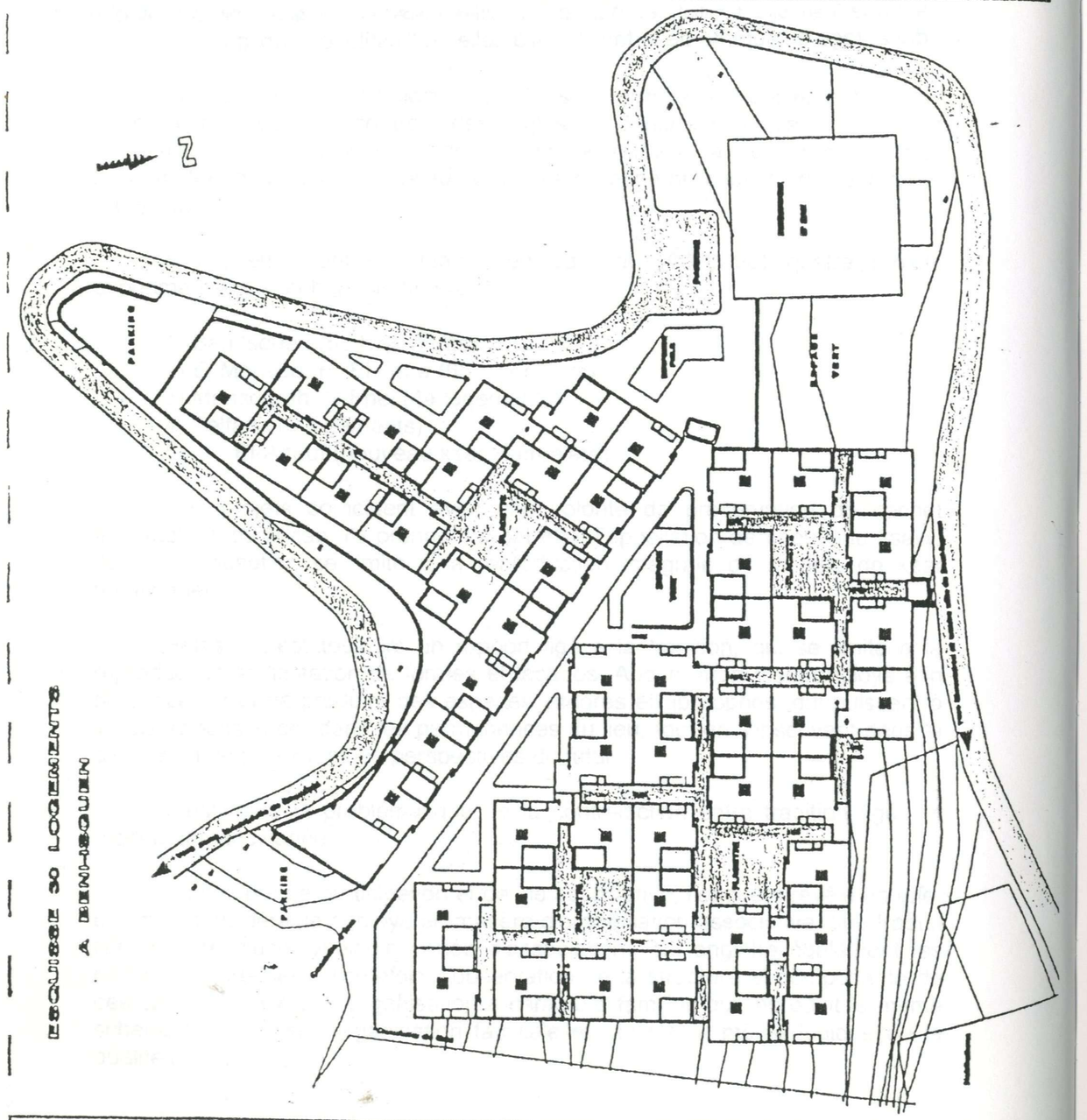

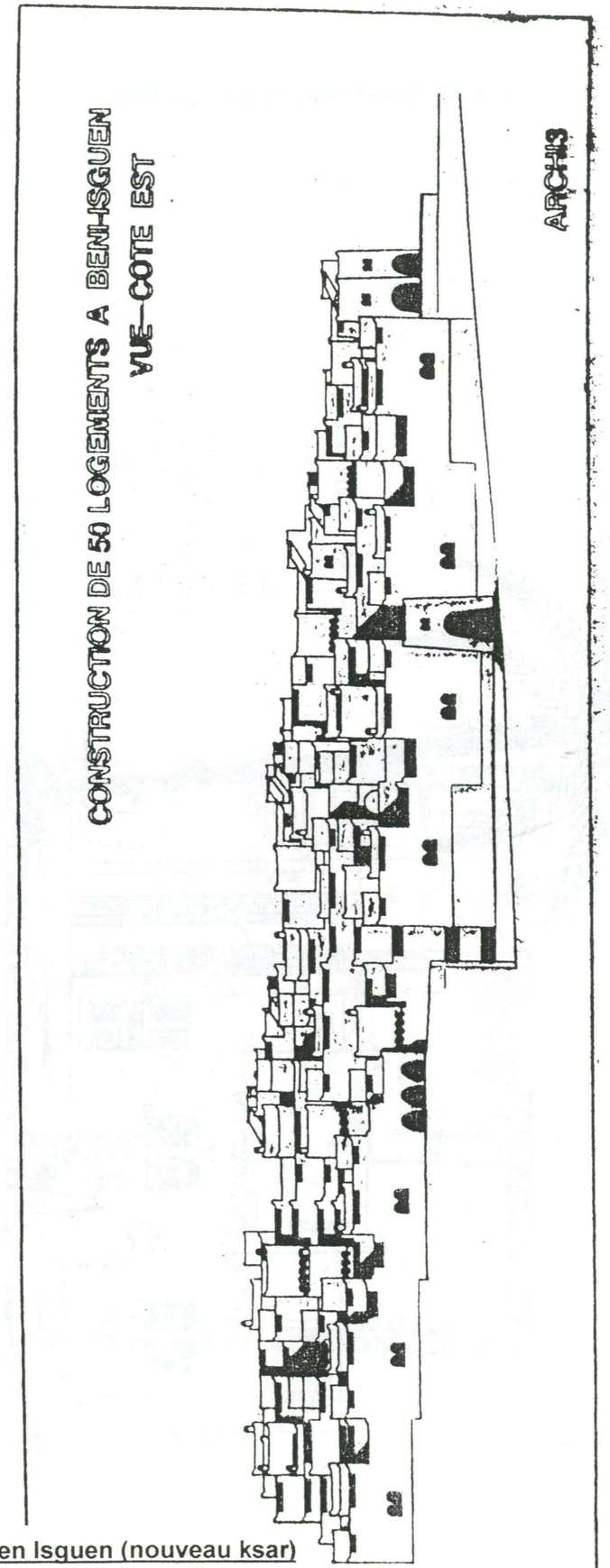

Fig. N°42 Ben Isguen (nouveau ksar)

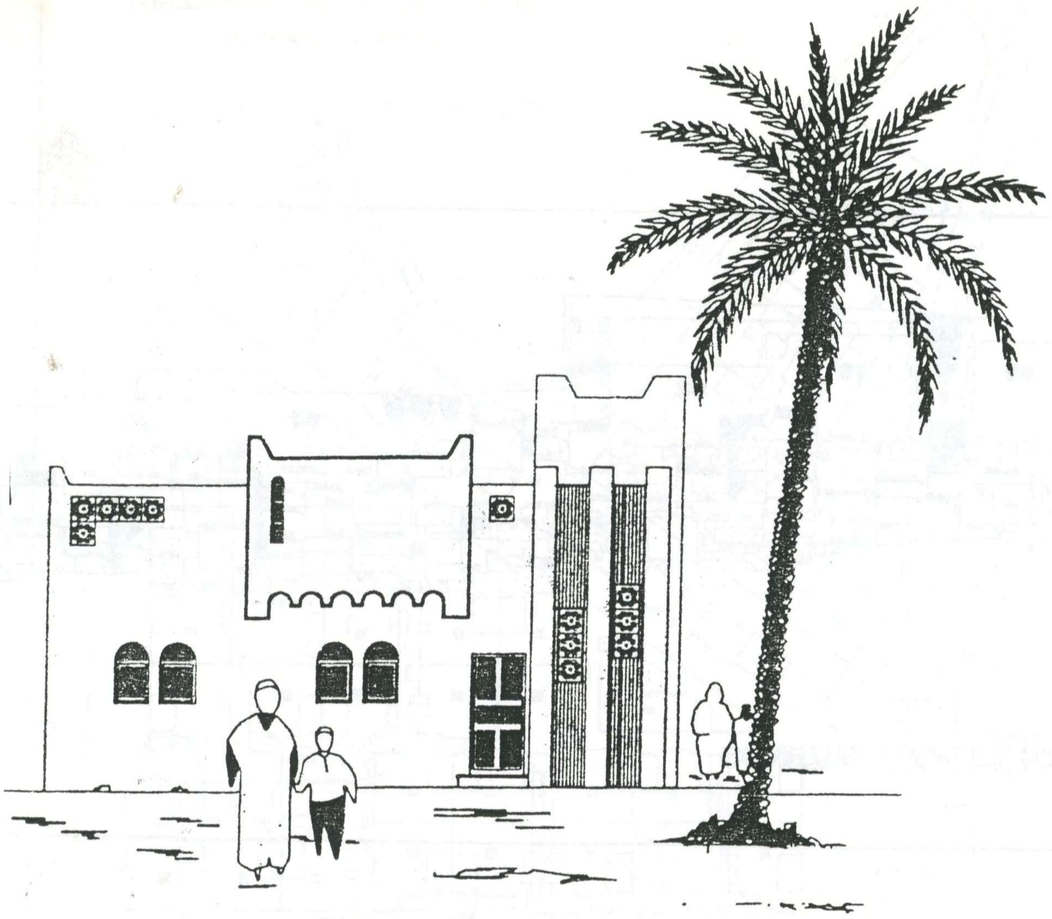

FACADE PRINCIPALE

ESQUISSE 30 LOGEMENTS

BENI-ISGUEN

ARCHI

Fig. N°43 Ben Isguen (nouveau ksar)

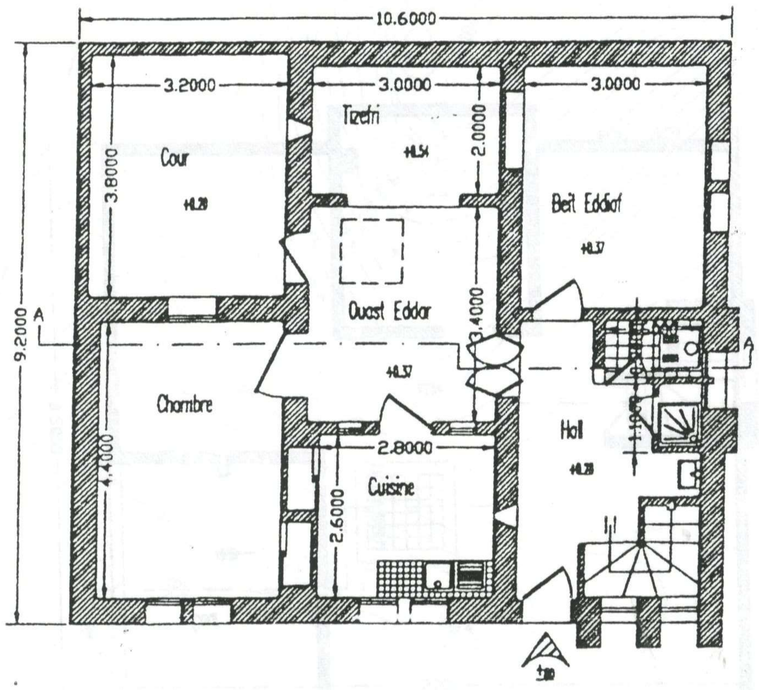

PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

LEGENDE

1 - Cuisine		7m2,28
2 - Chambre		13m2,20
3 - Cour		12m2,16
4 - Tizefri		6m2,00
5 - Ouest Eddar		10m2,20
6 - Beit Eddiaf		11m2,40
7 - Hall d'Entree		7m2,79
8 - Sanitaires		2m2,98
Surface utile	=	71m2,01
Surface batie	=	97m2,52

LOGEMENT EVOLUTIF

BENI-ISGUEN

ARCHI

Fig. N°44 Ben Isguen (nouveau ksar)

Fig. N°45 Ben Isguen (nouveau ksar)

LOGEMENT EVOLUTIF

BENI-ISGUEN

ARCHIS

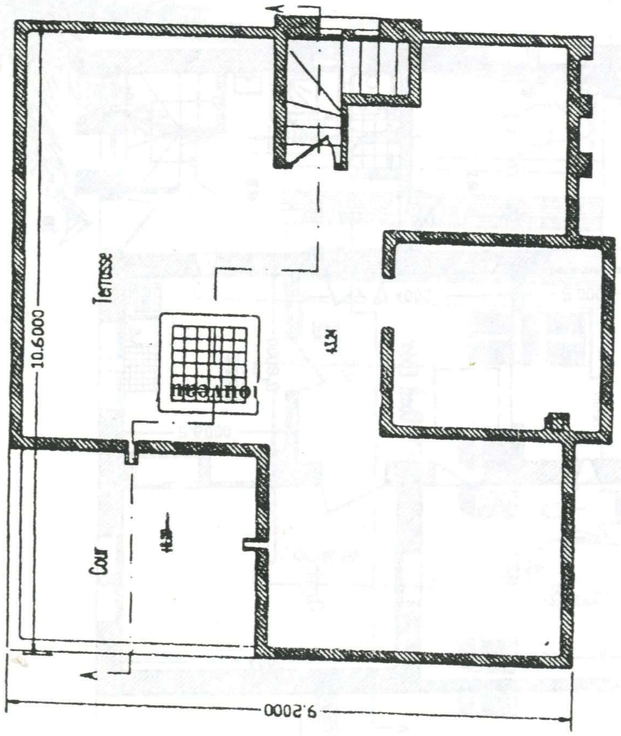

PLAN DE TERRASSE

Fig. N°46 : El-Atteuf (nouveau ksar)

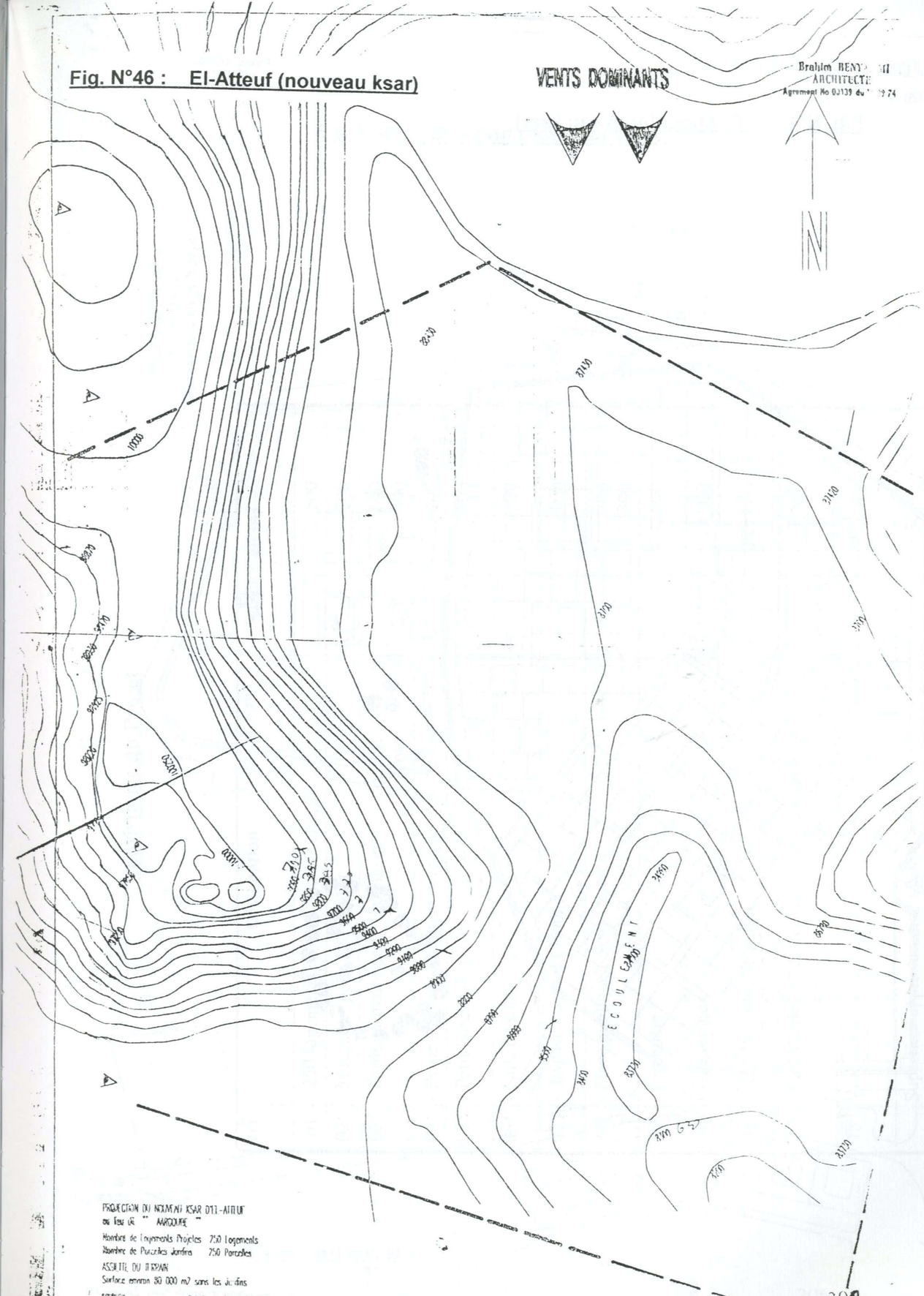

PROJECTION DU NOUVEAU KSAR D'EL-ATTEUF
au lieu dit " "

Brahim BENYAMNI
ARCHITECTE
Agrément No 00139 du 19 09 74

Fig. N°47 : El-Atteuf (nouveau ksar)

Consistance du Projet

Brahim BENYAMNI
ARCHITECTE
Agrément No 00139 du 19 09 74

Art	Désignation	Surface en m2
01	- 250 logements de 80 a 100 m2 chacun	22 500
02*	- Mausolée pour 200 fidèles	200
03*	- Ecole primaire pour 100 élèves couvert cour	600 400
04*	- Petite antenne administrative avec recette	100
05*	- Petit bureau de poste	100
06*	- Salle de soin	100
07*	- Espace culturel (Nadi)	100
08 *	- Place publique (Souk) avec C.E.R	300 300
09	- Cimetière	500
10	- Aire de jeux	10 000
11	- 250 Parcelles de jardin	125 000
12	- Eau Voiries et réseaux divers internes au Ksar	7 500
13	Voie carrossable Parking.	1 500 ml
	Superficie approximative totale	22 Ha

Fig. N°48 : El-Atteuf (nouveau ksar)

Brahim BENYAMMI
ARCHITECTE
Agrement No 06139 du 19 09 74

Nouveau Ksar d'El-Atef

Cellule de Base

Plan de distribution

2 eme Phase

1 Beit Eddiaf 3.00x5.00 = 15.00m2
2 Chambre 3.00x3.25 = 9.75m2
3 Cuisine 1.90x3.00 = 5.70m2
4 Hall d'entree 9.31m2
5 Ouast-Eddar 3.30x6.05= 19.96m2
6 Bloc Sanit 4.31m2
7 Cour 2.5x6.10 = 15.25m2
8 Chambre 2.50x3.10 = 7.75m2

Parcelle de terrain 10 x 10

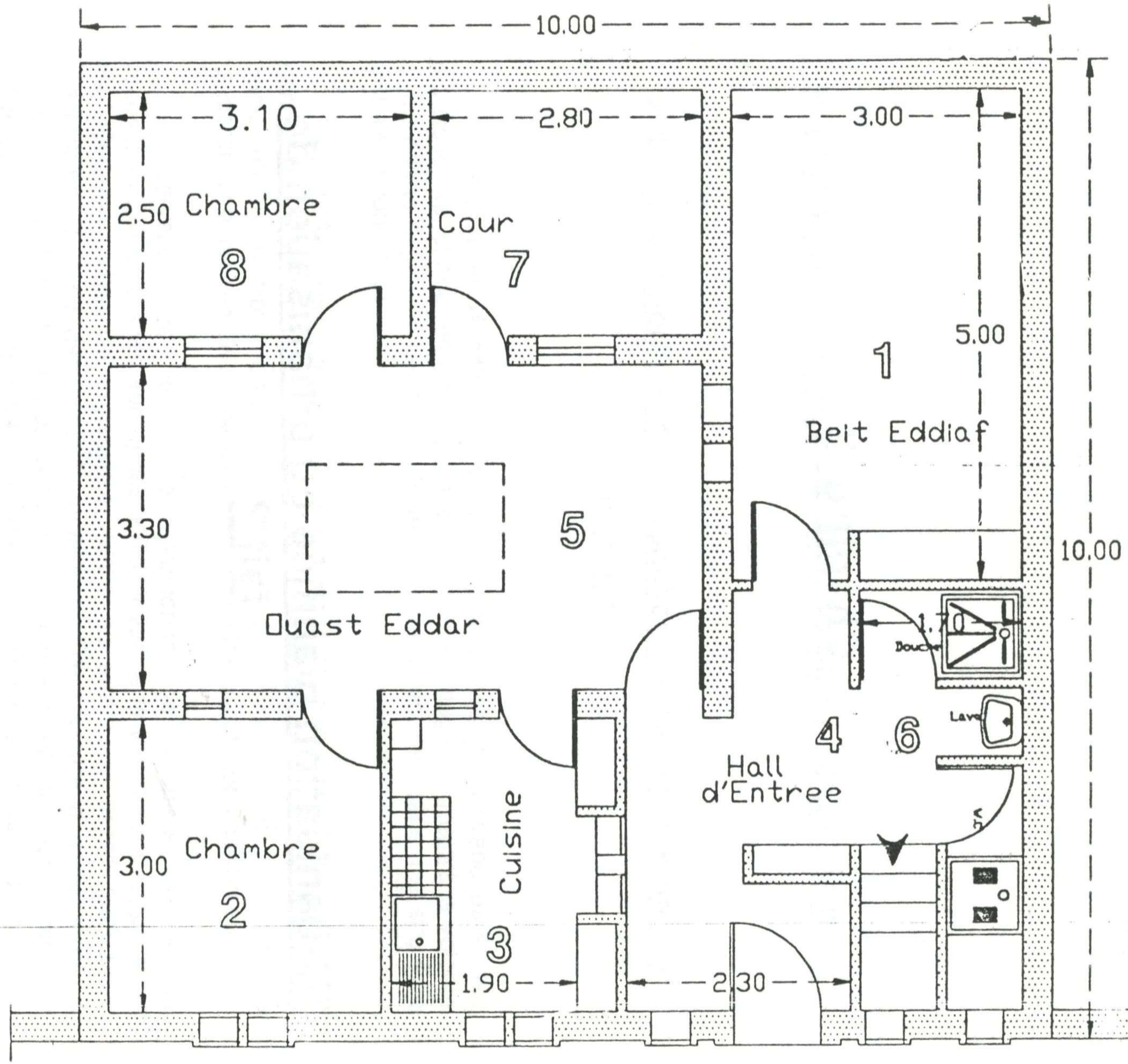

Fig. N°49 : El-Atteuf (nouveau ksar)

Chapitre II

Urbanisation planifiée ou urbanisation de fait ?

Les plans, instruments de gestion ou de régularisation?

2. 1 Le phénomène de dysfonctionnement des instruments d'urbanisme

Il ressort en définitif, que malgré l'originalité des idées avancées et des projets initiés, surtout en matière d'habitat social et intégré, et malgré la volonté et les efforts déployés, les projets initiés ne s'inscrivent pas dans une stratégie globale et cohérente.

Le PDAU (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme), prévu pour une période de 20 ans (1992-2012), quoiqu'il ne soit pas encore approuvé, étant à sa 3eme phase, compte tenu de la lenteur de l'étude et de la procédure d'approbation (initié en 1992, achevé en 1996), trace les orientations suivantes :

Préservation de la vallée, promotion de l'espace oasien et recommandation de sites appropriés à l'extérieur de la vallée sous l'appellation de nouveaux pôles de croissance (NPC), en terme de forme appropriée d'extension, il s'agit des sites Hamraiate et Tilemsassine dans le territoire communal d'El'Atteuf, respectivement au nord-est et sud-est ; site de Bouhraoua au nord de Ghardaia, site d'Ourighnou à 15 km au nord de Ghardaia, site de Noumérate à la limite sud de la vallée, appelés à faire l'objet d'un POS (Plan d'occupation du sol).

Le plan reconduit sous la pression des efforts de sensibilisation sur les dangers que court la vallée, les mêmes principes que ceux des plans précédents (Ravereau 60, Speer 70, PUD, URBATIA 80). Il risque de connaître le même sort, à savoir son dépassement par l'urbanisation de fait, au moment de son approbation. Alors que par ailleurs, il est venu au départ, régulariser certains projets d'extension existants, qui l'ont précédé. En effet, le bilan concernant les sites d'extension, révèle le constat suivant :

1) Site d'Ourighnou (Oued Nechou)

C'est un site situé à 15 km au nord, entre la ville de Ghardaia et la ville de Berriane. Il a été proposé comme site approprié, pour l'extension future par Ravereau (1963), il a fait l'objet en effet de plusieurs études et projets non considérés.

En 1989, il a fait l'objet de lotissements, (dont l'étude a été assurée par le bureau d'études URBATIA) sur la base de la procédure de choix de site. Seule

procédure de référence en vigueur qui vise à légitimer ces actions qui ne relèvent pas réellement d'une planification cohérente, à défaut de documents d'urbanisme approuvés.

En action, presque 3.000 lots ont été distribués, dont une partie destinée à la promotion immobilière sociale, prise en charge par l'OPGI. Les lots ont été affectés en 1989 en hâte sous la pression de l'ambition électorale, et seul le chantier de réalisation des logements sociaux a démarré. Le site du point de vue administratif a été en partie annexé au territoire communal de la commune de Ghardaia et en partie à celui de la commune de Bounoura.

Non seulement le problème d'équipement reste posé étant donné le taux très faible d'avancement, mais il crée litige entre les acquéreurs et l'Agence foncière, étant donné la hausse des coûts suite à l'inflation.

Par ailleurs, le projet n'étant approché qu'en terme de lotissements extensibles, le site se trouve dépourvu de tout instrument d'occupation de sol, et dépourvu de tout germe de vie en terme de grands équipements de service ou de production.

Le projet est condamné et le chantier en arrêt. Le PDAU en 1996, est venu le réhabiliter et le régulariser, en lui donnant le statut de NPC (nouveau pôle de croissance) et recommandant l'élaboration d'un POS.

Paradoxalement, l'occupation physique de ce site précède sa planification et la contradiction reste de taille, elle vient s'ajouter aux coups partis et aux actions en hâte qui posent la plus grande contrainte à tout effort de planification cohérente.

2) Le site de Noumérate

Situé à la limite sud du territoire de la vallée, d'une superficie approximative de 300 ha, il a fait l'objet d'un projet de lotissements extensibles, assuré par le bureau d'études URBATIA en 1983.

En action, les lots ont été attribués en 1989-90 en hâte et dans les mêmes conditions qu'Ourighnou, sous la pression de l'ambition électorale.

Compte tenu des enjeux fonciers et des stratégies d'occupation du sol, le site devait être intégré au territoire communal de la commune de Metlili, distante de 40 km de Ghardaia, et passer sous son contrôle administratif. A cet égard, il prit l'appellation de Metlili nouvelle, qui coïncide d'ailleurs avec le slogan mode de l'année (villes nouvelles).

A cet effet, d'une manière similaire à Ourighnou, le PDAU de Metlili initié en 1992 et achevé en 1996, est venu réhabiliter et régulariser le site, en terme de nouveau pôle de croissance, lui recommandant un POS.

Alors que les parcelles sont déjà occupées et même clôturées, le programme de dix logements sociaux achevé, l'agence foncière de Metlili y est implantée et en fonctionnement, quelle utilité aura le POS futur ? Le cas figure

parmi les coups partis, qui posent plus de contraintes qu'ils n'ouvrent de perspectives, pour une planification cohérente.

3) Le site de Bouhraoua

Site situé à la périphérie Nord de Ghardaia. Il a fait l'objet d'un projet d'étude en vue de la création de lotissements, par le bureau d'études URBATIA en 1989. Il est Composé de deux parties symétriques par rapport à l'axe de la route nationale, dont une a été annexée au territoire communal de Ghardaia et une autre à celui de Bounoura.

Les lots ont fait l'objet d'attribution en 1989, dans les mêmes conditions que les précédents. En pratique, non seulement se pose le problème d'équipement insuffisant et à coûts révisés en hausse, mais se pose également en termes technique et juridique le problème du collecteur principal d'assainissement improvisé. L'intervention de l'ANAT (Agence nationale d'aménagement du territoire) et du CNERU, ont abouti à la solution de la suppression de la partie annexée à Bounoura.

Le PDAU de la vallée vint également, réhabiliter et régulariser le site, avec le statut de NPC, et la recommandation d'un POS. Paradoxes et contradictions de taille ; et la même question reste posée, quelle est l'utilité d'un plan dépassé et contraint à l'origine par l'action ?

4) Le site Hamaraiate

Site situé à la périphérie nord-est de la ville d'El-Atteuf. C'est un site vierge et approprié pour l'extension. Il a été initié pour la première fois par le PDAU de la vallée, en qualité de NPC, avec recommandation d'un POS, pour répondre à l'extension de la ville d'El'Atteuf.

Mais hélas, avant même qu'un POS ait eu la chance d'être élaboré, un programme d'habitat social et intégré de 250 logements, selon la formule Ghardaia, et qui prend l'appellation de nouveau ksar, a été décidé en hâte. Hélas, tout concourt pour handicaper les instruments de l'urbanisme à leur naissance.

5) Le site Tilemsassine

Site situé à la périphérie et exactement à la limite sud-est du territoire communal de la ville d'El'Atteuf ; site vierge très approprié pour la création d'un nouveau noyau urbain, d'autant plus qu'il dispose d'une forte aptitude foncière tant urbaine qu'agricole, et d'une situation optimale du point de vue de l'accessibilité.

Il a été initié pour la première fois par le PDAU de la vallée en qualité de NPC, en vue de répondre aux besoins de croissance et d'extension d'El'Atteuf, avec la recommandation d'un POS. A cet égard, le projet a fait l'objet d'un POS

élaboré à terme et déjà approuvé (1995). Il est d'ailleurs le seul ayant déjà abouti ; mais hélas, le projet ne semble pas susciter d'intérêt pour l'administration locale.

Ce lourd bilan traduit l'incompatibilité de l'action d'urbanisme, avec les orientations des plans d'urbanisme et d'aménagement. Il traduit par ailleurs les contradictions multiples intervenant entre la planification urbaine et la pratique de l'urbanisme. A cet effet, tous les projets décidés en hâte, et les interventions spontanées et improvisées posent plus de contraintes qu'elle n'en ouvrent de perspectives pour un développement urbain cohérent.

Par conséquent, tous les efforts déployés en matière de développement urbain, quoique intéressants et traduisent une ferme volonté de développement, ne peuvent escompter les objectifs attendus, tant qu'ils ne s'inscrivent pas dans un projet global de développement et d'aménagement.

Fig.N°50 : Les nouveaux pôles de croissance
(Source, PDAU)

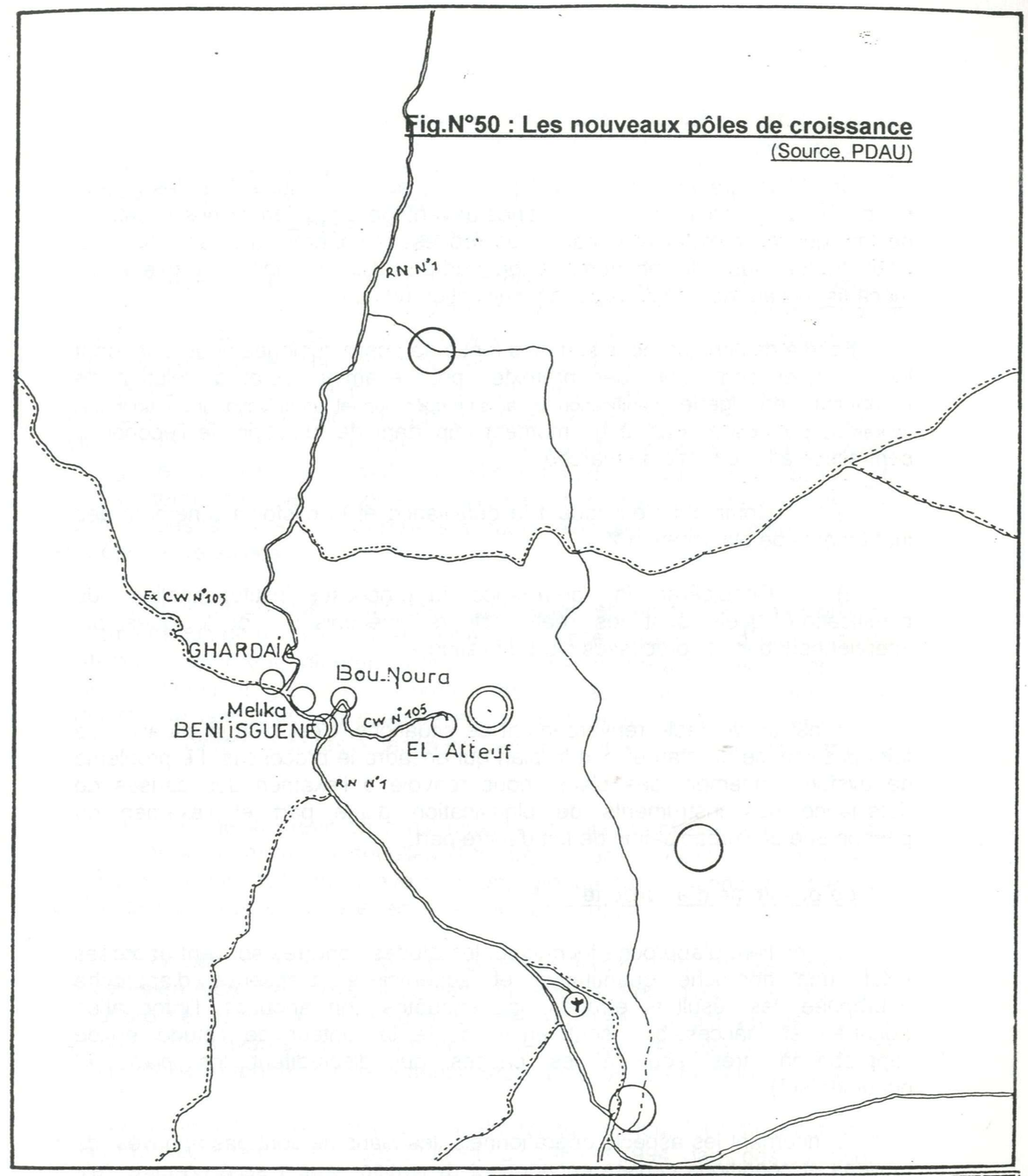

Ce bilan traduit également le handicap que subissent les plans d'urbanisme, qui sont en réalité destinés davantage à régulariser des situations de fait, que de projeter et encadrer un processus cohérent d'urbanisation. Le bilan traduit aussi le phénomène de l'urbanisation de fait, qui relève de mécanismes autres que ceux de la planification urbaine.

Face à ce constat, nous sommes tenus de poser quelques questions, dont les réponses constituent des prétextes pour examiner l'état d'évolution de l'urbanisme en Algérie (planification, urbanisme opérationnel, organisation institutionnelle, cadres de participation, etc.), à un moment important de mutation de l'économie centralisée à l'économie de marché :

1) Comment s'expliquent la défaillance et le dysfonctionnement des instruments de planification ?

2) Considérant la défaillance du processus institutionnalisé de planification, quels sont les réels acteurs, mécanismes et logiques qui interviennent dans le processus d'urbanisation ?

C'est un véritable renversement de situations, c'est bien la situation de fait qui s'impose au plan et non le plan qui encadre le processus. Le problème de dysfonctionnement des plans, nous renvoie à l'examen des causes de défaillance des instruments de planification d'une part et l'examen du phénomène de l'urbanisation de fait d'autre part.

Le problème d'approche

En matière d'approche technique, les études sont très souvent abordées selon une approche quantitative et superficielle. L'absence d'approche appropriée, les résultats erronés, les enquêtes non abouties, l'information tronquée et inaccessible, sont en plus de la lenteur de l'étude et de l'approbation, très souvent les causes qui discréditent les plans et documents(7).

Concernant les aspects opérationnels, les plans ne sont pas appuyés de moyens et conditions censés encadrer et dynamiser leur mise en œuvre, tels que les instruments d'intervention foncière et fiscale, programmes d'équipement, etc. A cela s'ajoutent la défaillance des instruments de contrôle et l'indisponibilité des ressources...

Cependant, le stade avancé de la pensée, de la théorie et des techniques de l'urbanisme, offrent des possibilités prometteuses en matière de lecture, d'interprétation, de conceptualisation et de projection.

Il est exigé en matière d'étude et d'approche, un effort pour que la planification de l'espace socio-urbain soit abordée en terme de projet global, et

non d'une opération ponctuelle. Cela, selon une approche systémique et dynamique de l'espace socio-urbain, en qualité d'ensemble cohérent, composé d'éléments liés par des relations d'interdépendances, et qui animent par les relations et flux internes et ceux entretenus entre le système et son environnement, la dynamique du système. (8)

En matière d'approche opérationnelle, *«par laquelle nous entendons, l'ensemble des instruments opérationnels, aptes à traduire les objectifs du plan en actions, selon un processus de projection. »*, il y a lieu de reconnaître les effets de mutation vers la démocratie et l'économie de marché, qui exigent un effort à déployer dans la prévision de nouveaux instruments opérationnels, compte tenu, de la mutation du rôle de l'Etat, de l'acteur unique et exclusif, à celui d'acteur de taille ou d'acteur privilégié, dont le rôle est la planification stratégique, régulation et animation ou stimulation de la dynamique urbaine ; et, compte tenu du rôle important que les différentes forces sociales et économiques (acteurs) sont appelées à jouer, selon leurs intérêts différenciés et stratégies diversifiées.

Ceci implique une planification approchée en terme de dynamique de système et non de modèle prédéterminé à tendance linéaire. La dynamique des systèmes complexes, différemment à la tendance linéaire des dynamiques simples, intervient grâce à l'ensemble des effets permanents, intenses et variants que les échanges internes et externes (entre les différentes et diverses composantes) exercent, aptes à générer la tendance et le rythme de la dynamique (8).

Ceci exige la prévision d'instruments stimulants, et des actions à effet structurant par le moyen desquelles l'Etat agit, pour encadrer un processus et générer sa dynamique, qui relève pour une grande part du concours d'actions de toutes les forces sociales et économiques présentes.

Pour passer à un stade plus concret, l'exemple du projet des villes nouvelles en Algérie est révélateur d'enseignements. Pour n'examiner que l'axe de l'approche, dans la mesure où nous réservons l'analyse des autres aspects aux chapitres suivants, nous constatons que le projet des villes nouvelles est soit approché en terme de lotissements extensibles, soit de modèle fini et figé.

La seule action dans la ville nouvelle Oued Nechou, fut l'implantation de trois (03) lotissements, totalisant 3000 lots en 1989 et 1994, dans des conditions particulières et en hâte, dont une partie était destinée aux programmes de promotion immobilière sociale. Alors que les problèmes d'équipement et du financement des infrastructures reste posé et pose litige entre acquéreurs et l'agence foncière, seule l'OPGI (Office de promotion et gestion immobilière) de Ghardaia a lancé un programme des promotions immobilières (dont le chantier est en arrêt). La ville nouvelle de Metlili, connaît le même sort. Il est bien entendu que de tels projets soient voués à l'échec ; et on parlera d'une manière dogmatique de l'échec des villes nouvelles.

Le problème, c'est le projet handicapé tant en approche qu'en action, qui se limite à l'implantation de lotissements, sans qu'il y ait pour autant la moindre

condition favorable à l'implantation humaine, pour se limiter qu'au niveau de ce problème.

Car le projet d'une ville, n'est pas une opération ponctuelle, finie et figée. C'est un processus dynamique qui s'inscrit dans le temps. Il commence par un noyau ou germe de vie, pour poursuivre son cours d'évolution, au fil du temps et sous l'effet d'actions structurantes et des échanges aptes à générer une dynamique de système.

Pour que la ville naisse et se développe, il y a lieu de prévoir les conditions appropriées pour la construction et la dynamisation de son système.

L'Etat agit par le moyen d'actions structurantes et stimulantes compte tenu des ressources, aptitudes et exigences, telles que les infrastructures de base (les réseaux d'alimentation en eau potable, ceux réseaux d'alimentation en gaz et électricité, routes et voirie...), les programmes d'équipement, implantation d'un grand projet de service ou de production en terme de pôle de développement, selon une approche d'intégration et de développement. La ville se développe ensuite grâce au concours des autres acteurs (promoteurs fonciers, immobiliers, économiques, coopératives, groupes et individus, associations...) compte tenu de leurs intérêts et des effets de polarisation que le noyau de la ville exerce et son aptitude à générer sa propre dynamique.

L'exemple du développement de la ville de Boumerdès, qui a commencé initialement comme ville à caractère universitaire, doit son développement à la présence d'un ensemble d'instituts ayant généré sa dynamique, pour qu'ensuite, grâce à une dynamique de système stimulée par les échanges et flux, son développement prenne une autre tendance et ampleur ; c'est un cas qui a abouti. Pour la ville nouvelle de Oued Nechou, le projet d'étude de l'INES de Blida, devait prévoir l'implantation de l'université comme pôle de développement.

L'implantation d'un germe d'activité stimule une première implantation humaine qui génère à son tour grâce aux besoins qu'elle enregistre, l'implantation de services. Ce réseau de flux et d'échanges internes est extensible grâce aux potentialités du site (naturelles et artificielles) pour entretenir des échanges entre le système et son environnement ; et tout cela génère la dynamique du système.

Egalement, il est bien entendu que lorsque l'on attribue le rôle de planification stratégique et stimulation de la dynamique (urbanisme opérationnel) à l'Etat, ceci n'exclut en rien l'association et la participation des autres acteurs (les bailleurs de fonds, promoteurs, etc...). Car ces projets posent très souvent la contrainte du financement, qui exige un montage judicieux, fondé sur l'implication des autres acteurs, compte tenu des ressources limitées, face aux besoins croissants. Toutefois, l'Etat demeure le maître de l'opération, du point de vue, planification, encadrement et gestion.

Pour ne pas entrer dans plus de détails, l'examen de la défaillance des projets villes nouvelles du point de vue de l'approche technique et

opérationnelle, nous a permis de relever quelques observations relatives au processus d'urbanisation

L'absence de stratégie globale

L'exemple du projet de villes nouvelles, nous permet de saisir également qu'en l'absence d'une stratégie globale d'urbanisme et d'aménagement du territoire, appuyée d'instruments forts, fondée sur une large concertation et encadrée par une institution forte, souveraine et permanente (une sorte de conseil suprême d'urbanisme et d'aménagement du territoire), tout projet demeure suspendu aux pouvoirs de personnes et obéit aux fluctuations conjoncturelles et aux mouvements ministériels et gouvernementaux.

Le projet des villes nouvelles en Algérie a été initié par le Schéma national d'aménagement du territoire, en 1980 (10), le dossier fut classé par les différents ministres qui se sont succédés au Ministère du plan et de l'aménagement du territoire après 1995.

Le projet connut une réapparition en 1994 sur l'initiative du nouveau Ministre. Ce fut une année dominée par le thème villes nouvelles, à travers les colloques, rencontres et travaux universitaires.

Ce fut également l'occasion de décider et de programmer à l'échelle de la wilaya de Ghardaia cinq (05) nouveaux pôles, une (01) ville nouvelle à Batna, quatre (04) villes nouvelles dans la région mitoyenne des wilaya d'Alger, Blida, Tipaza,... en plus du grand projet de la ville nouvelle de Boughzoul future capitale algérienne. Ce fut également l'occasion, pour que l'étude de ces projets soit lancée.

Il a fallu qu'un changement ministériel intervienne pour que le projet s'arrête et le thème s'envole.

Le phénomène de dualité institutionnelle

Par ailleurs le problème dont souffre le fonctionnement de l'urbanisme institutionnel, est celui du dédoublement et de la dualité des institutions et instruments. En effet, ce phénomène est propre aux sites urbains, qui bénéficient d'un double caractère à la fois urbain et historique.

En effet, la gestion des villes de la vallée du M'zab en qualité de territoires urbains, relève d'une part de la compétence des collectivités locales (toute échelle confondue) ; et elle relève en qualité de site classé historique, de la compétence des institutions chargées de la gestion des sites et monuments historiques, en l'occurrence l'OPVM.

Cette dualité institutionnelle se traduit également par une dualité des instruments. Le POS (Plan d'organisation et de sauvegarde) instrument récemment initié par l'OPVM (Office de protection de la vallée du M'zab) intervient en parallèle avec le PDAU (Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) et les POS (Plans d'occupation du sol).

L'initiation d'un tel instrument est intéressante en soi et traduit une volonté en vue de répondre à l'impératif de la préservation du site. Toutefois, étant donné les litiges et conflits que peut susciter cette dualité, cette expérience ne peut aboutir. En ce sens que l'espace urbain n'est pas approché en terme de totalité cohérente avec tous les caractères qui le qualifient, mais en terme d'espace urbain d'un côté et de site historique de l'autre.

En effet, du point de vue réglementaire, le système de gestion urbaine est codifié. L'institution de base habilitée à gérer le territoire communal est l'APC (assemblée populaire communale) ; et le seul document réglementaire d'urbanisme est le PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme), appuyé par les POS (Plans d'occupation du sol), qui sont eux opposables aux tiers du point de vue de la loi.

Le caractère spécifique et historique d'un site peut faire valoir un système de planification, de gestion et de réglementation appropriées ; toutefois, il ne peut intervenir en dehors du cadre institutionnel et instrumental approprié fixé par la réglementation en matière de gestion urbaine. Le caractère historique d'un espace urbain peut bien être inscrit dans le PDAU ; la préservation du site peut également figurer parmi les orientations du PDAU ; une réglementation spécifique et appropriée, peut bien constituer le fondement référentiel d'un POS spécifique.

Les rôles et prérogatives des deux institutions de gestion urbaine et de préservation des sites et monuments historiques peuvent également se compléter au lieu de se dédoubler. Si la première est destinée à la gestion de l'espace urbain, la deuxième s'occupe davantage de la promotion, de la défense du site, information et sensibilisation, études et fixation de stratégie de préservation.

A cet effet, toute réponse au problème ne doit pas reposer sur la multiplication de documents et instruments ; mais doit plutôt rechercher les modalités d'intégration d'une réglementation spécifique à la préservation des sites historiques, dans les plans d'urbanisme et d'occupation du sol.

2. 2 L'urbanisation de fait

Etant donné la défaillance et le dysfonctionnement des instruments de planification et de gestion urbaine, la production urbaine relève davantage d'actions ponctuelles, qui relèvent des différentes stratégies d'accès au sol.

Nous initions un nouveau concept qui nous paraît approprié pour rendre compte d'un tel phénomène et interpréter une telle situation.

« L'urbanisation de fait », est un concept qui recouvre l'ensemble des actions de transformation ou de production de l'espace socio-urbain, qui ne relèvent pas de l'action institutionnalisée de la planification, de la projection ou d'une stratégie globale concertée. Ce sont des actions spontanées et ponctuelles, qui relèvent des effets que les forces présentes exercent, compte tenu de leurs intérêts différents et sous l'effet des conjonctures fluctuantes. Sans pour autant les qualifier d'illicites, dans la mesure où elles interviennent sous contrôle des pouvoirs locaux ou tout au moins elles bénéficient de régularisation.

Nous initions ce concept très approprié pour interpréter les phénomènes d'urbanisation dans la vallée du M'zab, échantillon représentatif en grande partie du cas algérien.

Or l'examen du phénomène révèle que les mécanismes qui engendrent cette urbanisation, s'articulent autour des enjeux fonciers et urbains et autour des stratégies d'accès au sol et d'appropriation de la ville.

Les enjeux fonciers

L'urbanisation très forte et accélérée de la vallée du M'zab, pour ces trois dernières décennies, s'explique par une forte compétition des groupes sociaux à caractères ethniques, pour l'appropriation de l'espace urbain. Elle est suscitée par les enjeux que l'espace urbain engendre.

Enjeux économiques par excellence, en ce sens que la ville de Ghardaia, en plus de son statut administratif et de son incidence sur la concentration des services, bénéficie d'une tradition marchande millénaire, à quoi vint s'ajouter une activité industrielle moderne de taille.

Enjeux politiques, en ce sens que la ville est le centre de décision par excellence ; s'approprier la ville, c'est bénéficier de la proximité du centre.

Enjeux surtout symboliques, car pour les anciens maîtres de la cité (originaux), s'approprier l'espace, c'est occuper les lieux et préserver l'ancien statut de maîtres de la cité, il s'agit davantage d'une résistance. Alors que pour

les anciens clients de la cité (nouveaux citadins), s'approprier l'espace, c'est consolider la promotion acquise du statut du client de la cité à celui du citadin (citoyen). Ce qui entraîna une véritable compétition pour l'accès au sol et son occupation que traduit le rythme accéléré de l'urbanisation de la vallée.

Les habitants ont toujours su d'ailleurs résister à toute planification qui contraindrait leur libre action. Ils se sont révoltés contre le projet de classement de la vallée site historique, et contre d'autres plans. Le même phénomène persiste, se fait alors sentir une attitude négative ou tout du moins indifférente, aux projets des nouveaux pôles, compte tenu des enjeux que l'espace de la vallée engage, proximité centrale et proximité familiale. (11)

Car, vivre dans une ville nouvelle signifierait quitter le territoire familial et s'introduire dans un nouvel espace social non familier. C'est aussi cesser d'être maître de la cité et s'ériger en simple citoyen. Compte tenu de cette logique, cela signifie s'engager dans une situation à risque pour laquelle les gens ne sont pas préparés.

Mode d'appropriation

La forme d'appropriation selon le mode traditionnel d'appropriation familiale de l'espace, constitue d'une part une des multiples expressions du phénomène de reproduction sociale, et une stratégie de résistance, d'autre part.

Elle intervient par le moyen d'acquisition collective des terrains à bâtir, sous forme de coopératives familiales ou par le moyen de transfert de propriétés et de l'échange de terrains, pour rendre possible une concentration et une appropriation familiales (entendues en terme de familles étendues et groupes ethniques).

Il ne s'agit pas là des cités traditionnelles, dont l'espace est fortement structuré selon l'ordre familial, mais il s'agit plutôt du nouveau patrimoine foncier attribué dans le cadre des programmes sociaux de la promotion immobilière et foncière.

L'appropriation sociale des nouveaux espaces d'habitat social, traduit la résistance du mode traditionnel d'appropriation familiale de l'espace et reproduit le schéma traditionnel de la dualité ethnique, fondé sur l'exclusion mutuelle des uns par les autres.

En effet, d'après l'enquête sur les modalités d'attribution et de bénéfice des programmes de la promotion foncière et immobilière publiques, les schémas d'organisation et d'implantation socio-spatiales, traduisent le schéma traditionnel de l'organisation familiale. Les lotissements de Oued Nechou révèlent une appropriation par groupes de familles par le moyen de coopératives et des acquisitions collectives. Les nouveaux lotissements de Ghardaia, ont abouti au même schéma après opérations d'échanges et de transferts de propriétés. C'est du moins la stratégie que déploient les forces sociales, pour asseoir et imposer la logique de la famille, qui vient s'ajouter à celle qui consiste à la récupération des institutions publiques et l'orientation de la décision à son profit. (12)

C'est d'ailleurs ce constat qui empêcha le développement du deuxième volet de l'enquête et de la recherche relative aux comportements et attitudes des habitants des nouvelles cités, censés traduire une composition sociale hétérogène.

Seul le cas de la cité Touzouz, où ont été édifiés 112 logements destinés aux sinistrés de la crue de 1991, située à l'extrémité sud-ouest de la palmeraie de Ghardaia, semblait offrir un terrain approprié. En ce sens que la composante sociale est hétérogène et ethniquement mixte. Toutefois, des 112 logements, seuls 38 sont occupés d'une manière permanente. Quoique la pré-enquête révèle des comportements et attitudes variés qui traduisent la genèse d'une certaine dynamique de cohabitation et l'émergence d'une certaine notion d'individualité, il serait prématuré de réaliser l'enquête et d'avancer des conclusions.

La compétition pour l'appropriation du sol selon la logique de la dualité ethnique, se traduit également par le phénomène de dédoublement de sites.

C'est à cet effet que le cas de la ville nouvelle de Metlili intervient ; site situé à la limite sud de la vallée, il fut initialement conçu comme nouveau pôle de croissance Noumérate, intégré au territoire communal de Bounoura et soumis à son contrôle administratif, au même moment qu'intervenait la création d'un autre pôle à la limite nord (de Ghardaia), Oued Nechou 1989. Sous les pressions multiples et compte tenu des enjeux urbains, il a été transféré et annexé au territoire communal de Metlili et approché par le PDAU (1992) de Metlili en qualité de ville nouvelle Metlili.

L'enquête révèle également que les enjeux fonciers ne sont pas à l'abri des stratégies politiques et électorales. Le foncier constitue un des instruments de ces stratégies.

Le schéma traditionnel d'organisation familiale, et les mécanismes traditionnels d'appropriation familiale de l'espace interviennent avec force et résistent à tout changement. La résistance à tout projet qui nuirait à l'organisation familiale et ses intérêts est l'attitude courante. Cette résistance intervient très souvent à travers la récupération des institutions officielles, l'orientation de la décision et la manipulation des cadres de participation par les structures familiales traditionnelles.

Les stratégies déployées

En effet, pour un groupe la stratégie d'accès au sol urbain, relevait de celle de l'accès au pouvoir, à travers les sphères du parti, ce fut tout du moins pendant le système du parti unique. Le groupe déployait sa stratégie par le moyen de maîtrise du parti au pouvoir.

Accès au parti signifiait dans sa logique accès au pouvoir et accès à la ville. Cette stratégie lui a effectivement permis en grande partie d'accéder à la ville et de promouvoir son statut de celui du client de la cité à celui du citadin.

Toutefois, la fin de l'ère du parti unique l'engagea dans une nouvelle stratégie similaire, celle de miser sur le parti sortant ; et ce fut la dualité en 1989 lors des élections communales, entre la liste indépendante et la liste du FIS, sanctionnée par des actes de violence. Cependant, que l'expérience n'eut pas d'aboutissement, il doit certainement rechercher une alternative.

Pour l'autre groupe, la stratégie d'accès au sol est fondée sur la stratégie de récupération des institutions officielles et l'orientation de la décision, grâce à la maîtrise du processus électoral par les structures familiales traditionnelles.

La stratégie électorale de la liste indépendante, offre une grande possibilité à la structure familiale pour encadrer et maîtriser l'action électorale. Ainsi, la liste est dégagée selon un consensus entre les familles, seul garant de l'unanimité du groupe et de l'assurance du succès. Le mot d'ordre diffusé efficacement remplace la campagne électorale qui ne garde que la forme. Le serment donné par les candidats à la famille remplace la présentation du programme. C'est à travers cette stratégie, que la structure traditionnelle de la famille continue toujours à récupérer en sa faveur l'action des institutions officielles.

Ces derniers temps, le conseil des représentants des familles, structure traditionnelle qui s'occupait de la gestion de la cité, a été réhabilité ; il intervient en terme de conseil consultatif auprès de l'APC, d'une manière officieuse et intervient dans l'orientation de la décision ; les listes d'attribution foncières et immobilières sont par ailleurs dressées au niveau de ces cadres.

Toute cette pratique se fait avec l'agrément des pouvoirs officiels, qui font à leur tour de cette complaisance, une stratégie de récupération politique. (12)

Le coup parti des lotissements décrétés, tracés et affectés de la ville nouvelle de Oued Nechou, ceux également de Metlili nouvelle, et qui constituent tous une entrave à toute projection cohérente, s'inscrit dans ce cadre. Il a fallu juste peu de temps, pour qu'une commission intervienne sur site et décide du lancement des lotissements et de l'affectation des lots sous l'effet pressant de l'ambition électorale en 1989.

La complaisance du pouvoir qui en tire profit, compte tenu des stratégies politiques et électorales, se manifeste à travers la régularisation des situations de fait. Ceci explique pour une grande part les mécanismes réels de l'urbanisation. Il s'agit davantage d'une urbanisation de fait que d'une urbanisation planifiée, où les instruments jouent davantage le rôle d'instruments de régularisation, que de planification et de gestion.

Cette urbanisation de fait, en plus de tous les problèmes qu'elle pose tant sur le plan du fonctionnement urbain que sur le plan écologique, neutralise tout effet positif que peut entraîner l'action de développement urbain, sur le plan du développement social et de la dynamique culturelle.

Se dessine alors le constat d'une forte résistance des structures et cadres étroits traditionnels, d'organisation familiale et de dualité ethnique, selon que la tradition fonctionne davantage en terme de forteresse de résistance

d'intérêts, alors que les signes de modernisation sont subis et non expérimentés. C'est la question cruciale qui traduit la problématique du développement contradictoire.

Notes et références

1- Le nombre de lots affectés entre 1982-1994 dans le cadre de la promotion foncière publique, s'élève à 5000 lots, dans les limites du territoire communal de Ghardaia seulement.

2- **Benyoucef B. 1992** : Le Mzab, espace et société, Alger, I.A.D, P. 127-134

3- La défaillance du réseau central d'assainissement, suite à la crue de l'oued de 1989 ; également le problème technique et juridique que pose le réseau d'assainissement de la nouvelle cité de Bouhraoua non encore résolu, traduisent en partie la problématique des infrastructures.

4- **Abbou G. et Cherrier A. 1979** : centre d'études et de recherches pour le vallée du M'zab, Thèse, Paris, Promoca.

5- **Bouaddaine et Zmirli 1990** : projet de ville nouvelle, oued Nechou, Projet de diplôme d'architecte d'état, présenté à INES Blida, sous la direction de B.Benyoucef.

6-7- Benyoucef B. 1992 : Op, cit., P236-238

8- -**Benyoucef B. 1995** : Analyse urbaine, Alger, OPU.

- **Benyoucef B. 1992** : Analyse et projection, problèmes de méthodes et d'approches, in les cahiers de l'EPAU, N°1, P22-24.

- **Brian J. et Loughlin MC. 1977**: Planification urbaine et régionale, paris, Dunod, P58-**76**
-
- **Bertalanffy L.VON 1968** : Général system theory, N.Y.
-
- **Valaskakis K. 1975** : Fondements épistémologiques de l'analyse interdisciplinaire par l'approche systémique, notes et doc. de recherche de l'Université de Laval, N°6 P. 99.

9- **Brian J. et Loughlin MC 1977** : Op, cit. P. 76-88.

- **Benyoucef B. 1995** : l'urbanisme en économie de marché, in H.T.M, N°2.
-

10 **SNAT** : Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, 1980

11 **Collectif** : sites urbains en mutations (territoires et trajectoires), Paris, l'Harmattan, 1990, P. 8-12.

12- **Merghoub B. 1972** : Le développement politique en Algérie, Paris, A. colin, 1972.

Fig.N°51 : Appropriation sociale de l'espace

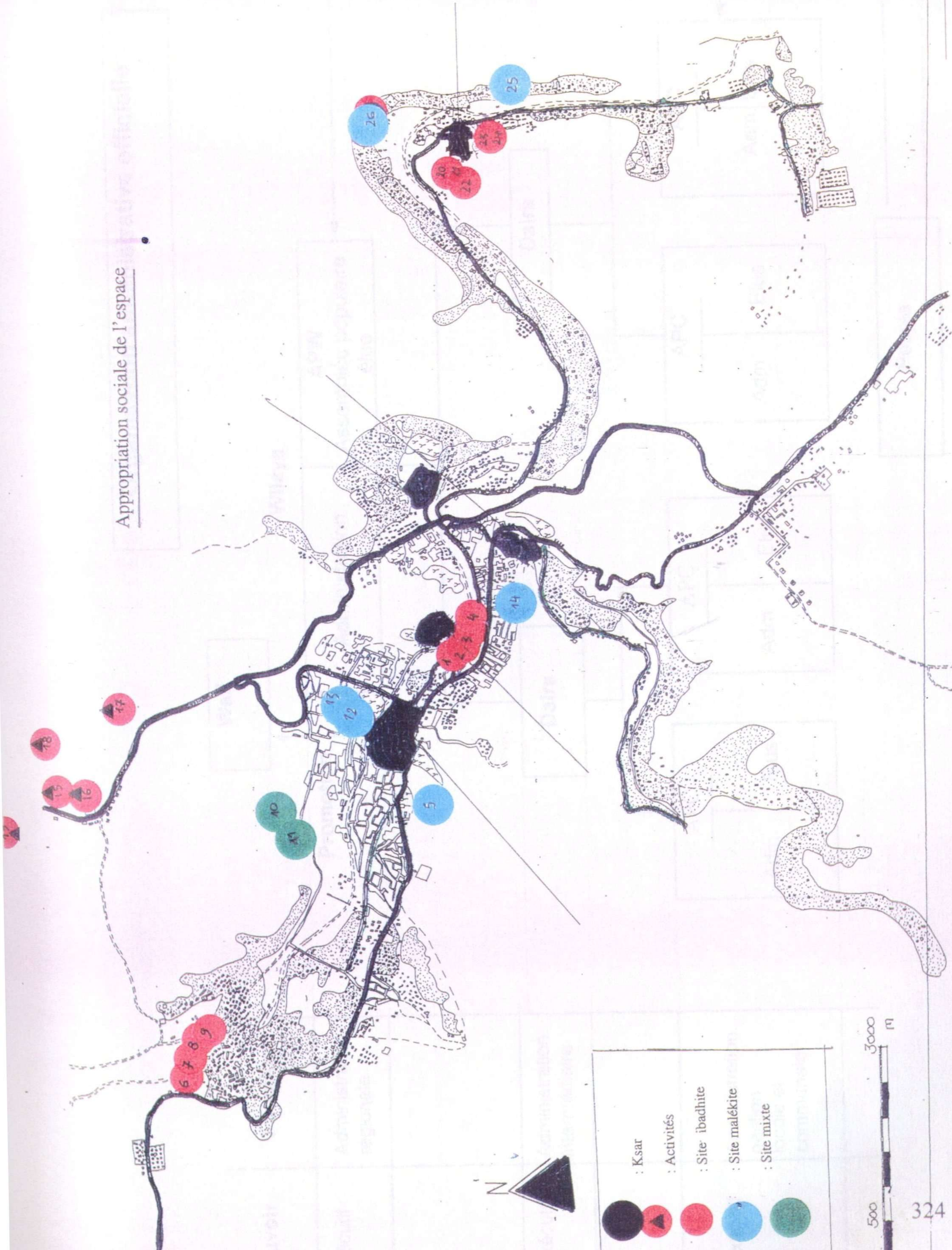

Pouvoir	Fonction
Exécutif	Administration régionale
Exécutif	Administration intermédiaire
Exécutif	Administration, gestion locale et communale

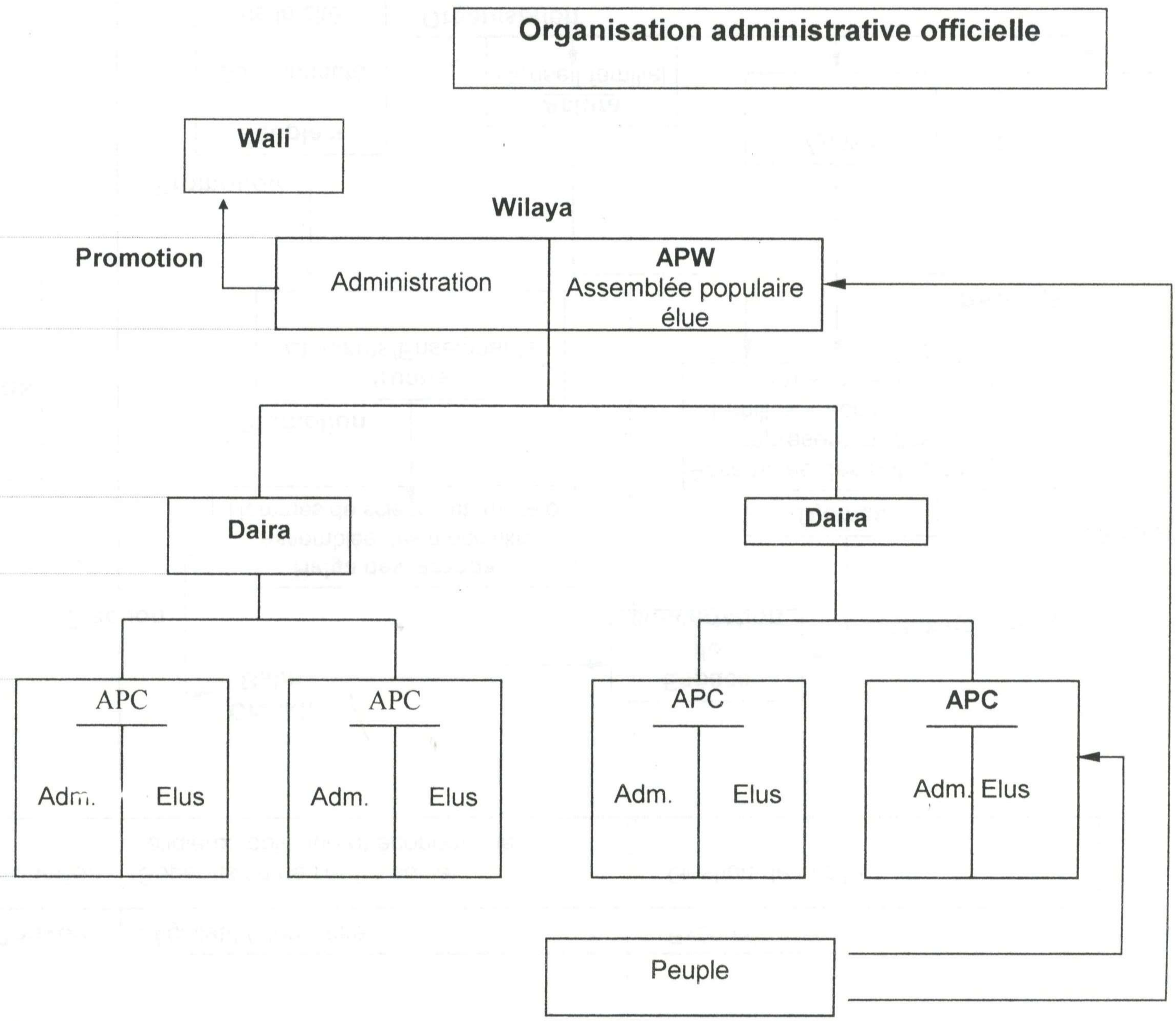

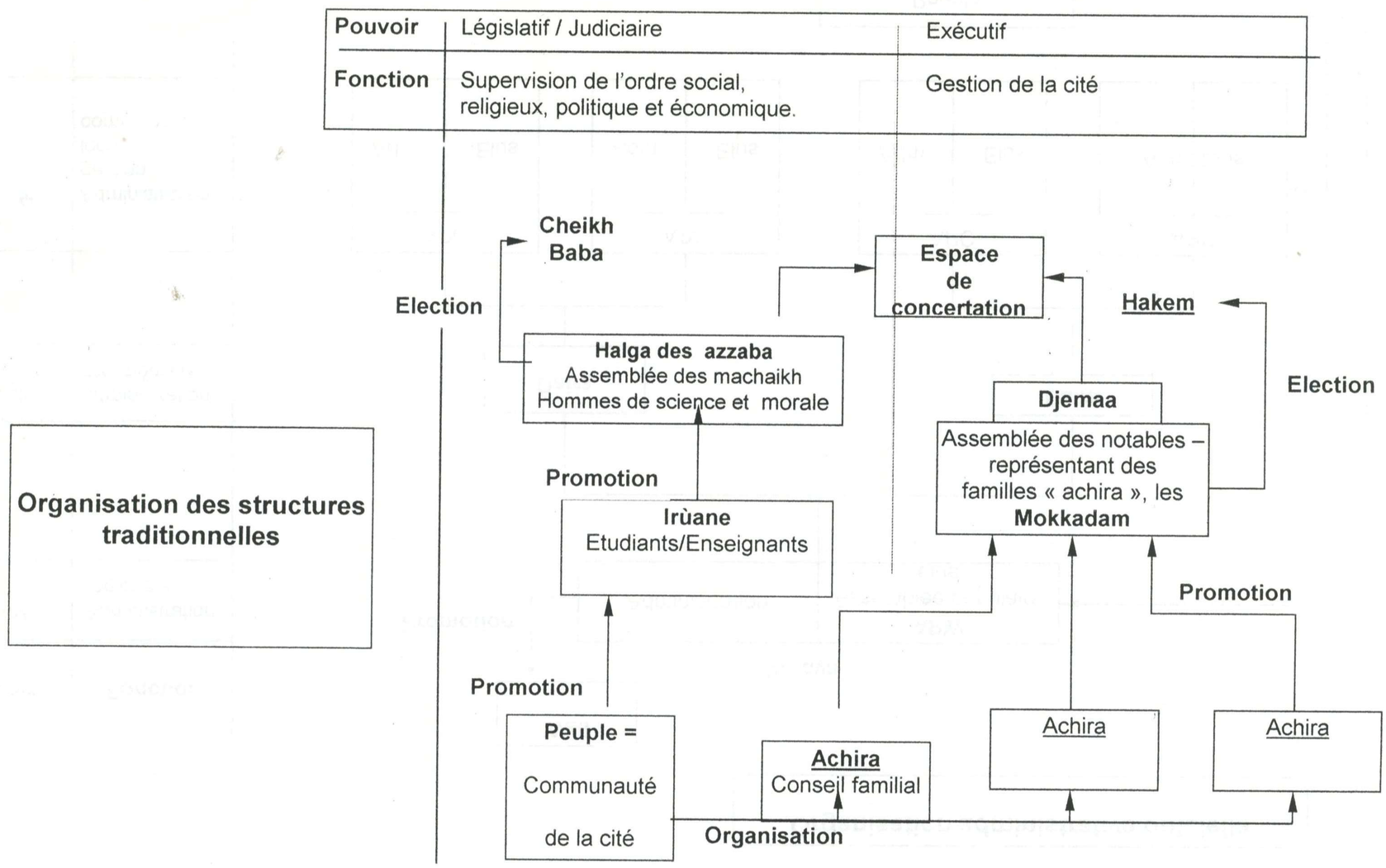

Relations

stitutions officielles /

ctures traditionnelles

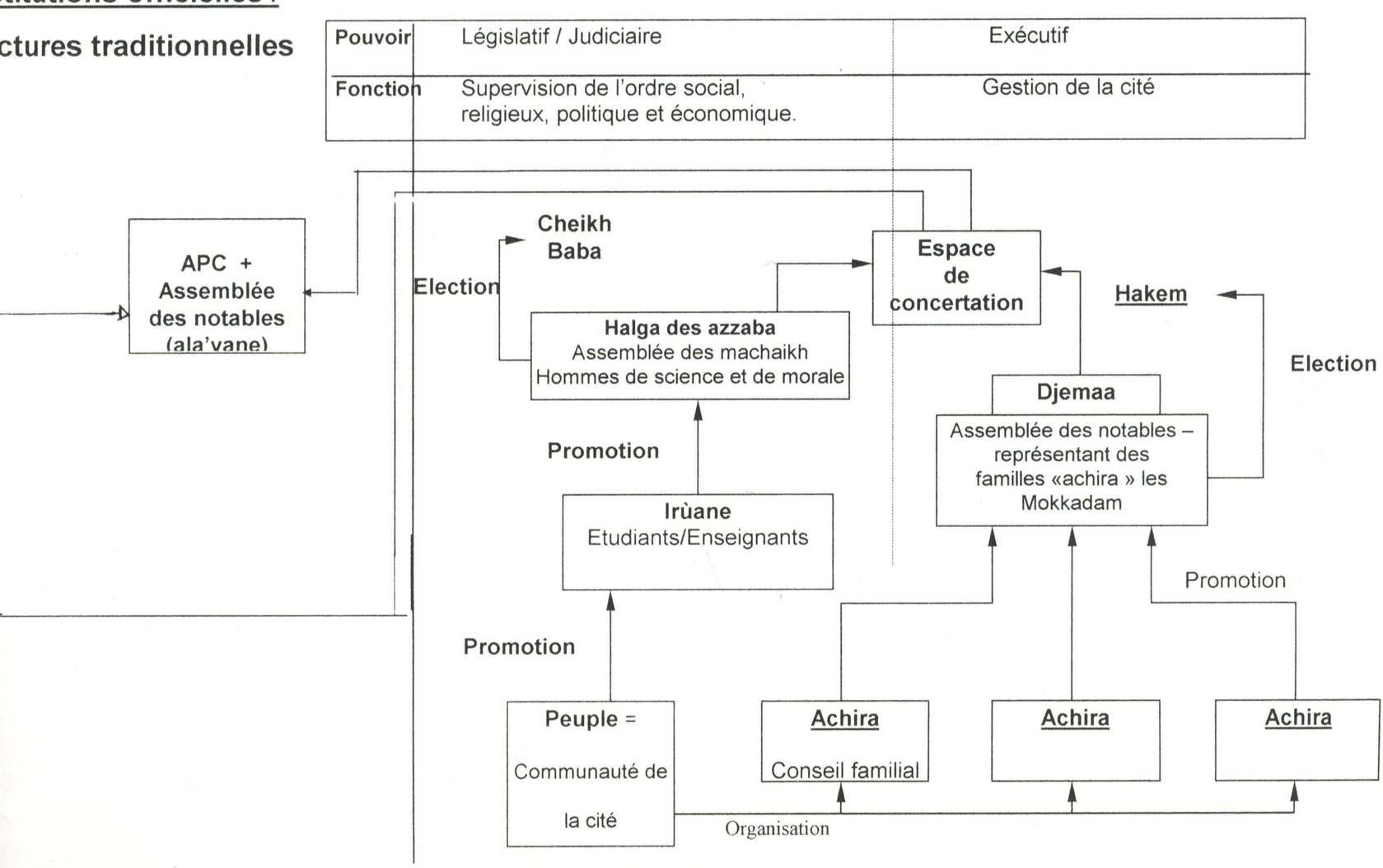

Chapitre III

Projet du nouveau ksar Hamraiate

Exemple de projection

L'action spatiale, dans la mesure où elle intervient selon des démarches scientifiques, garantes de sa cohérence, vient contribuer en plus aux autres facteurs à l'action de développement D'autant plus que les approches humanistes que développe la pensée contemporaine en urbanisme, proposent de nouveaux outils de lecture, de conceptualisation et de projection, favorables pour une projection intégrée, où ne sont négligés ni les aspects du milieu naturel, ni ceux du milieu culturel, ni les exigences du fonctionnement...

Le projet du nouveau ksar Hamraiate à El'Atteuf, intervient en terme d'exemple de projection, visant la démonstration d'une part des perspectives que les approches humanistes ouvrent, en vue d'une projection cohérente et intégrée, et la démonstration d'autre part de l'effet favorable, que peut exercer une action spatiale cohérente, dans la dynamique de développement.

La démarche méthodologique de projection urbaine, repose sur une approche systémique, selon laquelle la démarche du projet est considérée en terme de processus dynamique, où interviennent plusieurs phases interactives, à savoir : l'implantation, la structuration, l'organisation fonctionnelle et la composition urbaine.

Ces différentes phases interviennent selon une démarche combinatoire, relevant de la combinaison de plusieurs approches spatiales, environnementale et bioclimatique, morphologique et sensorielle, socio-spatiale et fonctionnelle ; et faisant valoir les principes d'intégration naturelle, d'intégration culturelle, de la fonctionnalité et de la communication, en qualité de principes d'approche de base.

Le contenu de chaque phase sera développé selon la démarche suivante

1) définition générale
2) principes de base
3) démarche générale
4) cas de figure

L'IMPLANTATION

1) Définition générale

C'est une intervention qui concerne l'ensemble des modalités et conditions d'inscription du projet dans son environnement.

2) Principes de base

1- L'intégration naturelle

Il s'agit de la recherche des conditions qui assureraient la cohérence d'inscription du projet dans l'environnement naturel, selon une approche environnementale et bioclimatique.

2- L'intégration culturelle

Il s'agit de la recherche des conditions et modalités d'adhésion du projet à la logique du territoire et au lieu culturel, selon une approche spatiale et culturelle.

3- L'intégration fonctionnelle

Il s'agit de la recherche des conditions et modalités d'intégration au système à la fois local et régional, du point de vue des liaisons, de la communication et de l'échange, selon une approche fonctionnelle, qui s'articule autour des modalités de liaisons et d'interaction.

3) Démarche générale

1) Prévoir le choix d'un site approprié, du point de vue de sa situation, forme, variété de composantes, orientation, topographie, sens d'écoulement des eaux, aptitude du sol ... etc, compte tenu de la logique du lieu naturel, (vents dominants, parcours solaire, climat local ... etc.)

2) Prévoir également le choix d'un site approprié, conformément à la logique du territoire et du lieu culturel, du point de vue des conditions et modalités d'implantation humano-spatiale, puisées dans les permanences du lieu.

3) Prévoir les modalités de liaison et de communication avec les autres composantes du système spatial, du point de vue de la forme, nature, échelle et parcours de liaisons ; selon des considérations fonctionnelles et compte tenu de la logique du lieu naturel et culturel.

4) Prévoir les modalités et conditions d'échange et d'intégration fonctionnelle dans le système, du point de vue du choix d'une vocation socio-économique, d'activités, de statut et rôle, aptes à engendrer le processus d'échange et d'interaction.

4) Cas de figure

L'implantation d'un nouveau ksar, en terme de forme d'extension urbaine, s'inscrit dans la logique du lieu culturel, selon laquelle l'extension urbaine, intervient sous forme de multiplication de noyaux, afin de préserver l'équilibre écologique et humain par la considération d'une taille– seuil.

Le site est situé à une distance de 2 km d'El Atteuf, intervalle courante entre les ksour de la vallée du M'zab, il est situé par ailleurs dans une vallée secondaire, ouverte parallèlement à la vallée du M'zab, du nord–ouest au sud-est, et qui articule quatre nouveaux pôles. C'est une situation qui d'une part, épargne à la vallée du M'zab une surdensification à conséquences écologiques néfastes, et permet d'autre part, le développement de la nouvelle vallée.

Le site du point de vue forme et variété, bénéficie d'une composition diversifiée de : monticules rocheux, vallée sablonneuse, hiérarchie de cours d'eau, etc...

Le site du point de vue orientation, s'expose à l'est et au sud–est, dans le sens de la pente ; et offre par conséquent une protection côté ouest haut et culminant et une protection nord, côté des vents froids dominants, côté haut et petit ; Il offre une orientation solaire optimale est et sud est.

Quant aux modalités de liaison, les anciennes pistes, qui structurent le territoire, offrent des potentialités de taille. L'ancienne piste qui reliait El'Atteuf à Guerrara (nord–est), offre une double liaison au territoire, à El Atteuf d'une part, et à la nouvelle vallée d'autre part (rocade de contour et déviation projetée nord – ouest / sud – est).

Fig. N°52 : Projet nouveau ksar (situation)
(Carte INC. 1/50 000)

La vallée du Mzab

N

: Ksours traditionnels

: Projet nouveau Ksar

: Liaisons projetées

1 — 3 Km

Fig. N°53 : Projet nouveau ksar (situation et altimétrie)
(Carte INC, 1/50 000)

Fig. N°54 : Projet nouveau ksar (situation)

(Photo satéllitaire, MIR, 1991)

STRUCTURATION

1) Définition générale

C'est une intervention qui concerne l'ensemble des modalités et conditions d'organisation et division du sol urbain.

2) Principes de base

Rechercher les modalités appropriées d'organisation du sol urbain, selon une approche spatiale, fondée sur la considération de la logique du lieu à la fois naturel et culturel. Combinant d'une part les principes de l'appropriation sensorielle et culturelle de l'espace, qui s'articulent autour des principes de structuration, de hiérarchisation et de centralisation ; et obéissant d'autre part aux règles d'intégration naturelle, selon lesquelles, les caractères du site interviennent en force ; et considérant également les permanences du lieu culturel (puisées dans l'analyse des pratiques sociales de l'espace et l'analyse morphologique).

3) Démarche générale

Prévoir un système théorique de structuration, sous forme de trames hiérarchisées, contenues les unes dans les autres, selon des modules hiérarchisés, apte grâce à la variété d'échelles, à définir des niveaux hiérarchisés, des limites et des statuts, intervenant favorablement dans la définition et l'appropriation sensorielle des espaces.

Chaque module étant défini à l'intérieur de ses limites, organisé grâce à un centre et intégré grâce à un réseau hiérarchisé de voies.

Le dimensionnement, la mise en forme et le traitement urbanistique de cette structure interviennent selon la fonction, le rôle, le statut et l'échelle de chaque composante spatiale, conformément aux permanences du lieu culturel d'une part, et à la configuration naturelle du site, d'autre part.

En effet, la lecture du lieu naturel et du lieu culturel dégage des schémas de structure (en terme de logiques du territoire, puisées dans les permanences du lieu) qui, conjugués au schéma théorique, proposent les grands traits de la structure spatiale.

4) Cas de figure

1) Schéma théorique

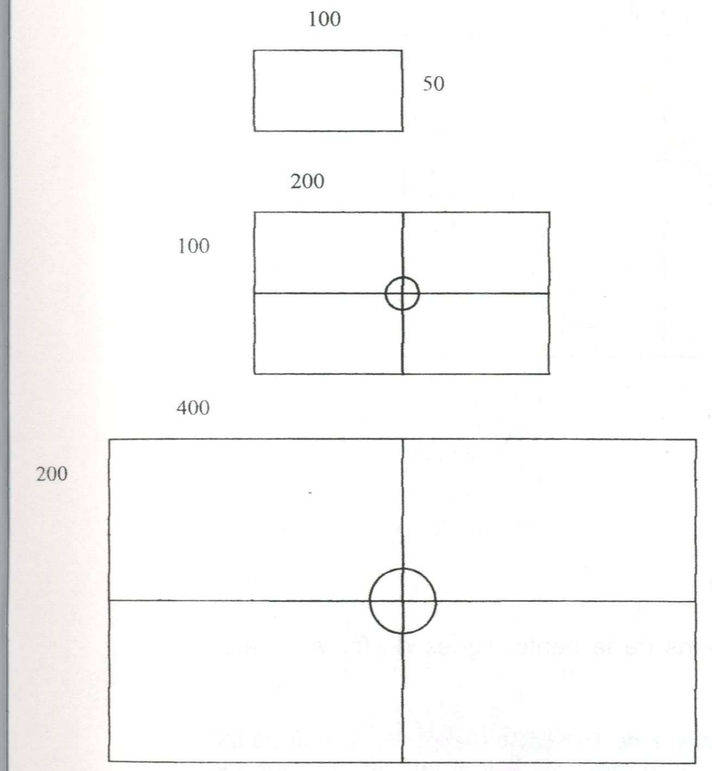

Module de base
100 x 50 =0,5 ha
- 40 logements
- 40 x 125m2 = 0,5 ha
- 40 x 6 hab. = 240 hab.

Unité de voisinage
200 x 100 = 2 ha
= 4 x module de base
= 160 logements
= 4 x 0,5 ha = 2 ha
= 1000 hab.

Unité de urbaine
400 x 200 = 8 ha
= 4 x UV
= 640 logements
= 4000 hab.

Centre urbaine
800 x 400 = 32 ha
> 4X UV
= >2560 logements
> 32 ha
➢ 16000 hab.

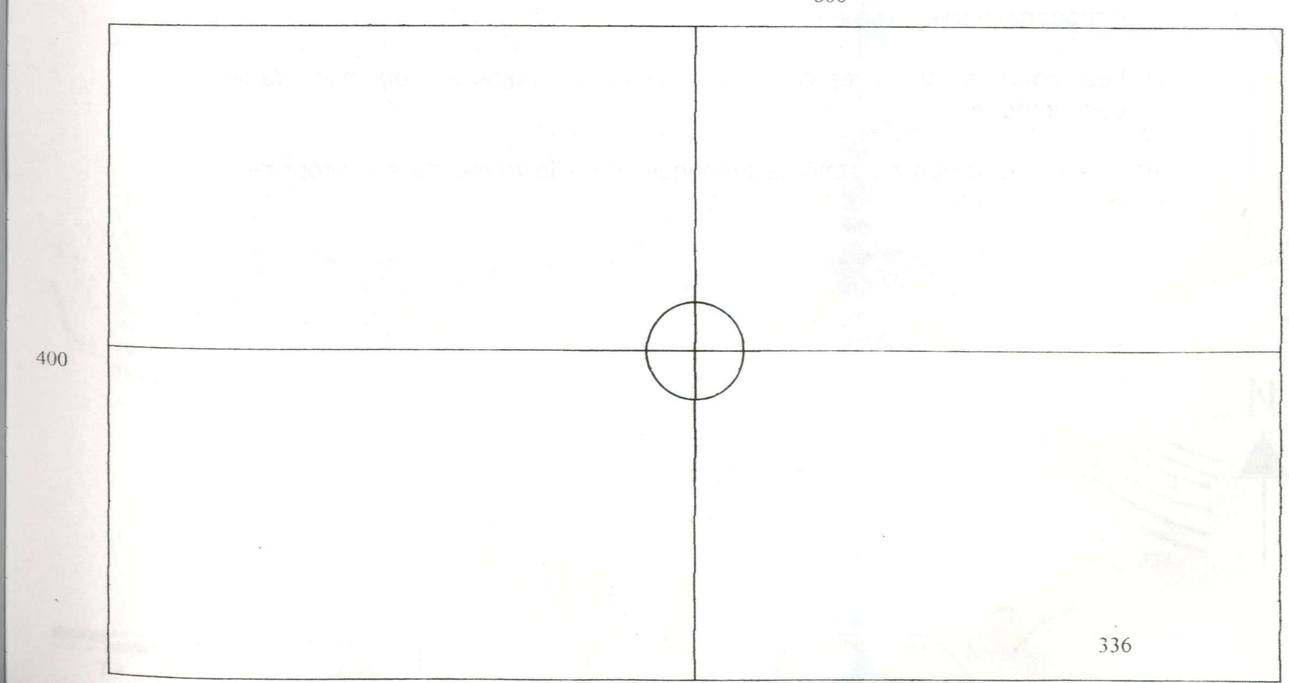

2) **Cas de figure (dimensions)**

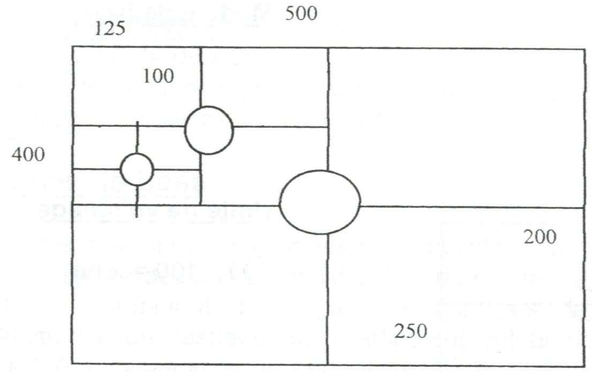

3) **Cas de figure (forme du site)**

L'analyse de la forme du site, sens de la pente, lignes de force ... etc., dégage :

1) Une double axialité croisée (au rythme de l'eau et de la pente) qui découpe l'espace en quatre parties. Elle suggère partiellement un découpage orthogonal (partie inférieure).

2) Les courbes de niveaux (partie supérieure) suggèrent un plan radio–concentrique.

3) La combinaison du schéma théorique et de la forme du site propose un schéma de structure.

Site Hamraïaïe = TOPOGRAPHIE

Fig. N°55 : Projet nouveau ksar (forme du site)

Fig. N°55 : Projet nouveau ksar (forme du site)

N

Schéma de structure

Fig. N°56 : Projet nouveau ksar (schéma de structure)

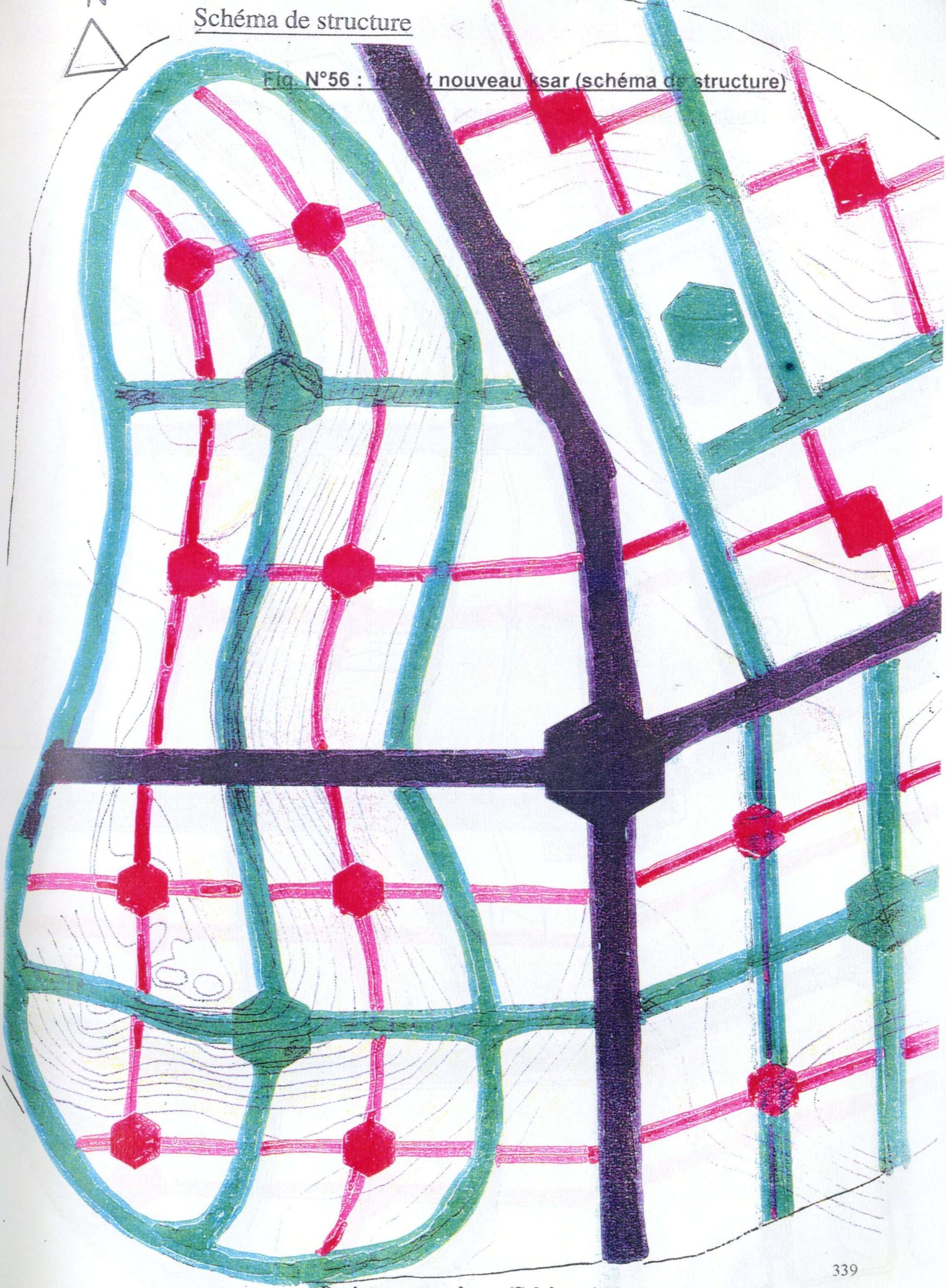

339

Projet nouveau ksar. (Schéma de structure)

Fig. N°57 : Projet nouveau ksar (plan de structure)

Projet nouveau ksar. (Plan de structure)

ORGANISATION SPATIALE

1) Définition générale

C'est une intervention qui concerne l'ensemble des conditions et modalités d'organisation fonctionnelle de l'espace, d'affectation du sol, de localisation des fonctions, activités, services et d'organisation de la communication.

2) Principes de base

Prévoir les conditions et modalités optimales de spatialisation des activités et équipements et de l'organisation de la communication, selon :

1) Une approche fonctionnelle

Qui s'articule autour des principes de communication, accessibilité, fluidité et variété, intervenant dans les modalités de localisation des activités, services et organisation de la communication et de l'échange.

2) Une approche structurelle

Qui s'articule autour des notions de limites, de domaine, de centre et d'échelle ; intervenant dans les modalités de localisation des activités et services conformément à la structure spatiale et compte tenu de leur nature, échelle, rôle et statut.

3) Une approche culturelle

Qui s'articule autour du principe d'intégration au lieu culturel, intervenant dans les modalités d'organisation fonctionnelle de l'espace, conformément aux modes d'appropriation et des pratiques sociales de l'espace.

3) Démarche générale

1) Prévoir un programme quantitatif d'équipement, d'activités et de services, conformément aux besoins potentiels ; et compte tenu d'une grille théorique d'équipement.

2) Prévoir les emplacements appropriés des différentes fonctions urbaines (habitat, services, et activités de production ...etc.), selon leur nature et échelle, besoins et contraintes ; et conformément à la nature du site **(approche environnementale**), à la structure spatiale (localisation périphérique ou centrale, échelle de niveau ... etc., selon une approche structurelle), et conformément aux mode d'appropriation et de représentation socioculturelle de l'espace

(approche culturelle). Prévoir également une diversification des fonctions et activités et une assez large répartition et diffusion spatiale, afin d'assurer le principe de variété et liberté de choix, et d'optimiser les conditions d'échange et d'interaction.

3) Prévoir les conditions optimales d'accessibilité, liaisons et communication, conformément à la demande et aux flux potentiels, du point de vue de leur origine, destination, direction et parcours et compte tenu de la nature du service, son emplacement et son échelle.

4) Cas de figure

1) Habitat, (du point de vue environnemental)

La déclivité de la pente, offre une potentialité de taille, pour l'implantation d'un habitat varié, dont la densité varie en baisse de haut en bas. Il est plus dense et compact sur le monticule, offrant ainsi une orientation optimale, est et sud–est ; permettant également un écran de protection, ouest et nord (coté élevé).

Sur la partie inférieure, le sol moins accidenté et plus sablonneux, offre des possibilités d'implantation d'habitat/palmeraie moins dense dans lequel, la végétation et l'ombrage végétal se substituent à la compacité du bâti, pour permettre des conditions climatiques confortables.

2) Habitat, (du point de vue socioculturel)

Au duel monticule / vallée, se superposent deux types d'habitat : habitat «ksourien» dense et compact et habitat «oasien» moins dense et avec jardin.

Le principe de variété et liberté de choix, se traduit par la proposition de trois types d'habitat : type a (individuel, dense et compact) type b (semi–collectif, dense et compact) type c (individuel avec jardin, de faible densité et compacité).

2) Activités, services et équipements

L'analyse selon les approches fonctionnelle, environnementale et culturelle, nous livre une combinaison de grilles d'échelles de valeurs qui se superposent :

1) Grille fonctionnelle	Très accessible	Moyen	Peu
	Répondant à une forte demande et suscitant un fort flux.		
2) Grille environnementale	Très polluante	Moyen	Peu
	Suscitant un fort taux de pollution atmosphérique (gaz) et sonore (bruit) ; peu sécurisantes et peu confortables.		
3) Grille socioculturelle	Très publique (profane)	Moyen (intermédiaire)	Très intime (sacré)
	Suscitant une intense activité, perturbatrice de la vie intime et sa sécurité, représentée socialement en tant que telle.		

A celle ci, se superpose une grille spatiale

4) Grille spatiale	Localisation périphérique	Intermédiaire	Centrale
	Espace extraverti	Intermédiaire	Espace introverti
	Dehors	Intermédiaire	Dedans

A celle ci, se superpose une grille de services et d'activités.

5) Grille des services et activités	Services de niveau supérieur	Services de niveau intermédiaire	Services de niveau inférieur (sectoriel)
	Activités liées au grand public	Intermédiaire	Activités et services liés à l'habitat
	Activités polluantes	Intermédiaire	Activités et services très peu polluants, offrant plus de conditions de sécurité
	Activités suscitant un grand flux	Intermédiaire	Activités et services, de moindre intensité

La superposition de ces grilles, suggère l'emplacement approprié de chaque service, équipement et activité, selon sa nature, niveau et statut, et en considération des aspects de l'environnement, du fonctionnement et de la culture.

Interviennent alors deux principaux centres de forme linéaire et ponctués par des pôles, pour se superposer au duel, sacré / profane et public / intime. Ils trouvent leur traduction matérielle, dans les deux principales voies croisées, qui au centre divisent le ksar, selon l'axe est-ouest d'une part, et l'axe nord-sud d'autre part.

Le premier à caractère culturel, est ponctué par la mosquée (pôle culturel), il comprend également une catégorie des activités non nuisibles et liées à l'habitat.

Le deuxième, à caractère économique est ponctué au centre par un complexe administratif et à sa périphérie par un marché de gros de légumes et fruits ; Il accueille les services et commerces de niveau supérieur et les activités artisanales. Sur ces deux axes, l'alignement est obligatoire et le niveau inférieur des bâtiments est affecté obligatoirement aux activités et services.

Les équipements fortement liés à l'habitat, notamment l'éducation et la santé, trouvent leur implantation à l'intérieur des espaces d'habitat.

Programme d'équipement

1) Mosquée	1050	m2
2) Administration	300	m2
3) Annexe APC	400	m2
4) Annexe PTT	305	m2
5) Sécurité et secours	400	m2
6) Centre culturel	500	m2
7) Centre de santé	420	m2
8) Marché de gros	1500	m2
9) Parc public	300	m2
10) Parc Public	300	m2
11) Ecole fondamentale	600	m2
12) Ecole fondamentale	900	m2
13) Parking	170	m2
14) Parking	250	m2
15) Parking	180	m2
16 Parking	500	m2

Projet nouveau ksar. (Schéma d'organisation)

Schéma d'organisation

Fig. N°58 : Projet nouveau ksar (schéma d'organisation)

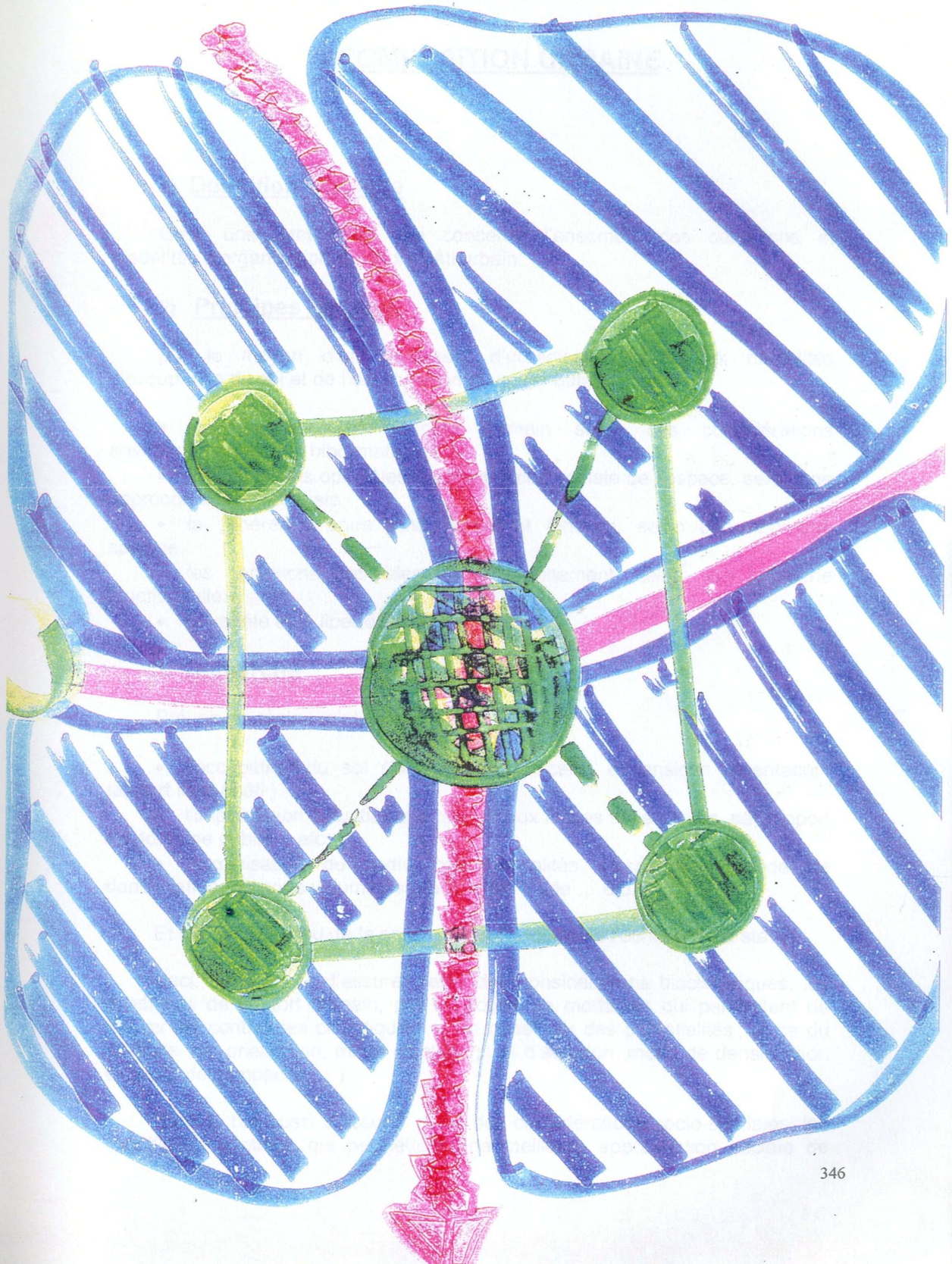

COMPOSITION URBAINE

1) Définition générale

C'est une intervention qui concerne l'ensemble des conditions et modalités d'organisation du cadre bâti urbain.

2) Principes de base

par le moyen d'un règlement d'urbanisme, relatif aux modalités d'occupation du sol et de l'organisation du cadre bâti, assurer :

- les conditions du confort humain selon des considérations environnementales et bioclimatiques.
- les conditions optimales d'appropriation sociale de l'espace, selon une approche socio – spatiale.
- la cohérence entre fond, forme et fonction, selon une approche spatiale.
- les conditions optimales de fonctionnement, selon une approche fonctionnelle.
- la variété et la liberté de choix.

3) Démarche

Prévoir les règles relatives à :

- l'occupation du sol (forme de la parcelle, dimensions, orientation, rapport libre / bâti).
- l'implantation (situation par rapport aux limites séparatistes, par rapport au domaine public …etc.).
- l'organisation du cadre bâti (modalités d'association, mode de densification, rapports volume / surface, plein / vide … etc.)

Et ce, compte tenu de la nature, de la fonction, de l'échelle et du statut.

Ceci, dans le but d'assurer selon des considérations bioclimatiques, les conditions de confort humain, par le moyen de modalités qui permettent de relever les contraintes climatiques, et de bénéficier des potentialités ; et ce du point de vue orientation, mode d'éclairage et d'aération, mode de densification et degré de compacité …).

Dans le but aussi d'assurer selon des considérations socio-spatiales, les conditions optimales qui permettent une meilleure appropriation sociale de

l'espace ; en puisant dans les permanences du lieu culturel, les schémas d'organisation les plus confortables d'un point de vue culturel, répondant au mieux aux modes de représentation socioculturelle de l'espace.

C'est aussi assurer les conditions de cohérence entre fond, forme et fonction, par la prévision de règles appropriées selon, la nature, la fonction, le statut et l'échelle.

Assurer également le principe de la variété, dans le but de garantir une liberté de choix et de meilleures conditions d'interaction et échange.

4) Cas de figure

La combinaison de ces échelles de valeurs variées selon les approches de base, suggère une variété typologique, de **sites** (monticule sol rocheux à forte pente / vallée sol sablonneux), de **fonctions** (intimes concernant l'habitat, le culte et la culture / publiques concernant les activités nuisibles, ...), d'**échelles** (supérieure, inférieure), de **localisation** (périphérique, centrale)

A cette grille typologique, se superpose une grille typo–morphologique.

Site	Type A : Monticule		Type B : vallée
Fonction	Activités	Habitat	Palmeraie
Echelle	Supérieure	Inférieure	
Localisation	Périphérie de l'îlot	Centre de l'îlot	
Typologie	Type A : Habitat semi-collectif, emplacement périphérique (axe principal), Commerce au R.d.C	Type B : Habitat individuel, dense et compact, type ksar	Type C : Habitat individuel faible densité et compacité, avec jardin, type palmeraie

Calcul de densités

1) **Type a**

Individuel de forte densité et compacité.

Superficie 1Log = 150m²
TOL= 6 personnes
Surface / personne = 25 m² / personne
Densité = 400 hab. /ha
Emprise bâtie = 100 m²
Espace libre = 50 m²

CES = 100= 0,6 / 150
Nombre de niveaux = 2,5
Hauteur Maximale = 7,5

COS = 100 x 2,5 / 150 = 1,6

A concurrence de 5 ha
D'où densité totale = 5 x 400 hab.
= 2 000 hab.

2) **Type b**

Senti –collectif, de forte densité et compacité

Superficie = 400 m² / 4 log
= 100 m² / 1 log
Surface / personne = 15 m² / personne
Densité = 700 hab. / ha
Emprise bâtie = 300 m²
Surface libre = 100 m²

CES = 300 / 400 = 0,75

COS = 300 x 2,5 / 400 = 1,8

A concurrence de 5 ha
D'où densité totale = 5 x 700 hab
= 3 500 hab

3) **Type c**

Individuel de faible densité et compacité, avec jardin (type palmeraie)
Superficie = 250 m² /log à 500 m² /log
Surface / personne = 40 m² / personne à 80 m² / personne
Densité = 250 hab / ha à 125 hab. / ha
Emprise bâtie = 100 m2 à 200 m2

CES = 100 / 250 = 0,4 à 200 / 500 = 0,4

COS = 100 x 2,5 / 250 = 1 à 200x 2,5 / 500 =1

A concurrence de 8 ha
D'où densité = 8 x 250 = 2 000 hab. à 8x 125 = 1 000 hab

REGLEMENT URBAIN

			Occupation du sol				Implantation			Servitude	Servitude
Désignation	Fonction	Activités autorisées	Forme de la parcelle	Dimensions	C.E.S	C.O.S	Par rapport aux limites séparatistes	Par rapport au domaine public	Densité	D'ordonnance architecturale	D'ordonnance environnemental e
Habitat individuel dense type a	Habitat +équipements éducation / santé	Habitat + équipements liés à l'habitat	Rectangulaire	150m² - 250m² 15x10 – 10x25	0,70	1,6	Recommandé (mode contiguïté)	Facultatif : alignement / retrait	400 hab. /ha		Les espaces libres doivent être plantés au minimum à 50%
Habitat semi-colléctif Type b	Habitat + équipement éducation / santé	Habitat + équipements + partiellement services	Rectangulaire	400 m² 15x25	0,75	1,8	Recommandé (mode contiguïté)	Facultatif : alignement / retrait	700 hab./ ha		Les espaces libres doivent être plantés au minimum à 50%
Habitat individuel + jardin Type c	Habitat palmeraie	Habitat palmeraie	Rectangulaire	250-500 10x25 20x25	0,4	1	Facultatif –en cas de retrait, retrait = Hauteur / 2	Alignement obligatoire	250 / 125 hab./ha		Les espaces libres doivent être plantés au minimum à 50%
Axe a	Activités + services 2éme degré	Activités et services 2éme degré + équipements culturels	Rectangulaire	Largeur voie = 10m Parcelles = 5x10	0,70	1,6	Obligatoire	Alignement obligatoire		Alignement d'arcades en front de rue obligatoire	Obligation d'alignement de plantations, d'arbre, palmiers, au minimum sur côté
Axe b	Activités + services niveau supérieur	Activités artisanales + commerce niveau supérieur + équipements administratifs	Rectangulaire	Largeur voie = 16 m Parcelle =5x10 = 50 m²	0,70	1,6	Obligatoire			Alignement d'arcades en front de rue obligatoire	Obligation d'alignement de plantations, arbres, palmier, sur les deux côtés de la voie

Fig. N°59 : Projet nouveau ksar (parcellaire)

20 80 m
351

Projet nouveau ksar. (Parcellaire)

Fig. N°60 : Projet nouveau ksar (typologie de voirie)

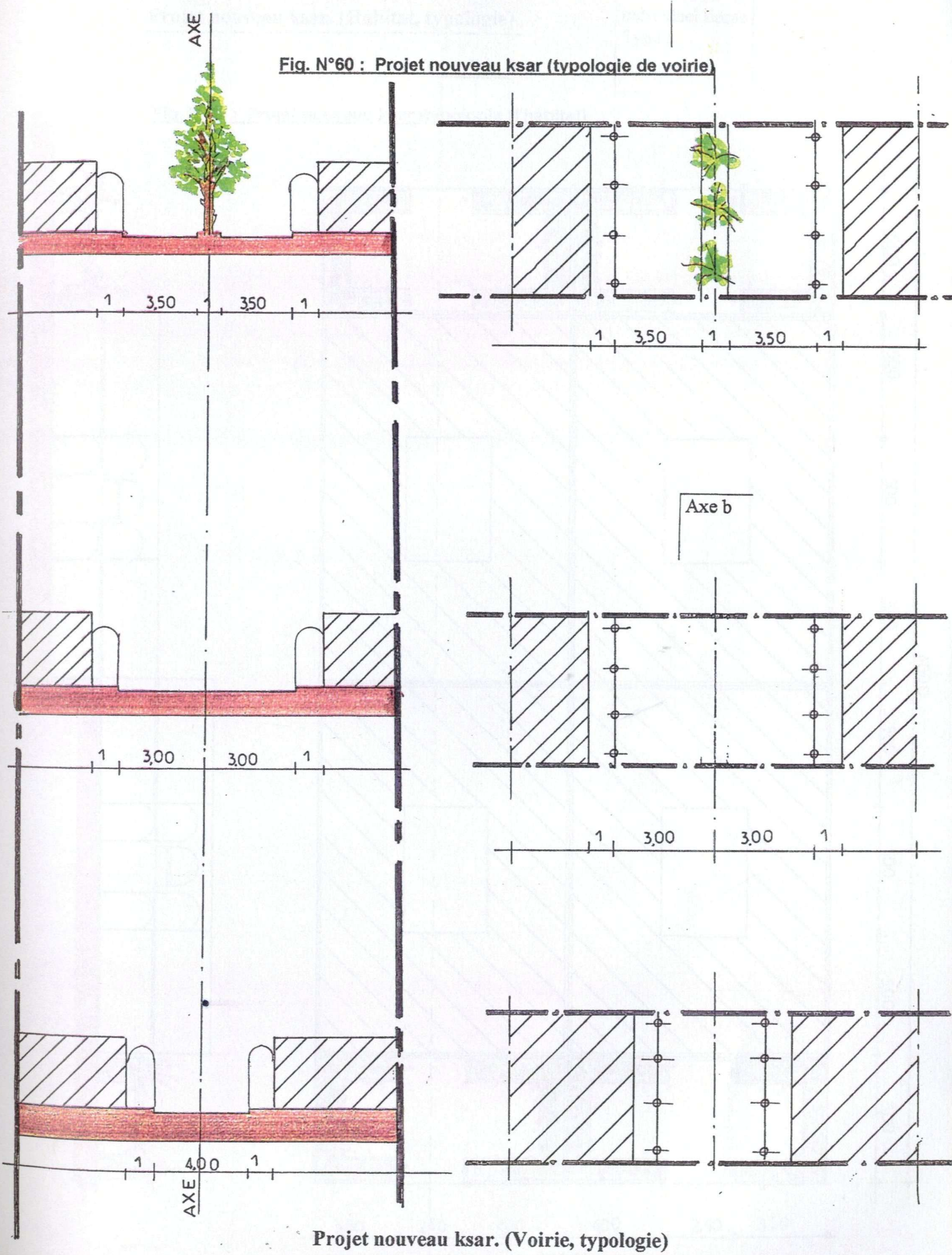

Projet nouveau ksar. (Voirie, typologie)

Projet nouveau ksar. (Habitat, typologie)

Habitat
individuel dense
Type a

Fig. N°61 : Projet nouveau ksar (typologie d'habitat)

Habitat
semi-colléctif
Type b

Fig. N°62 : Projet nouveau ksar (typologie d'habitat)

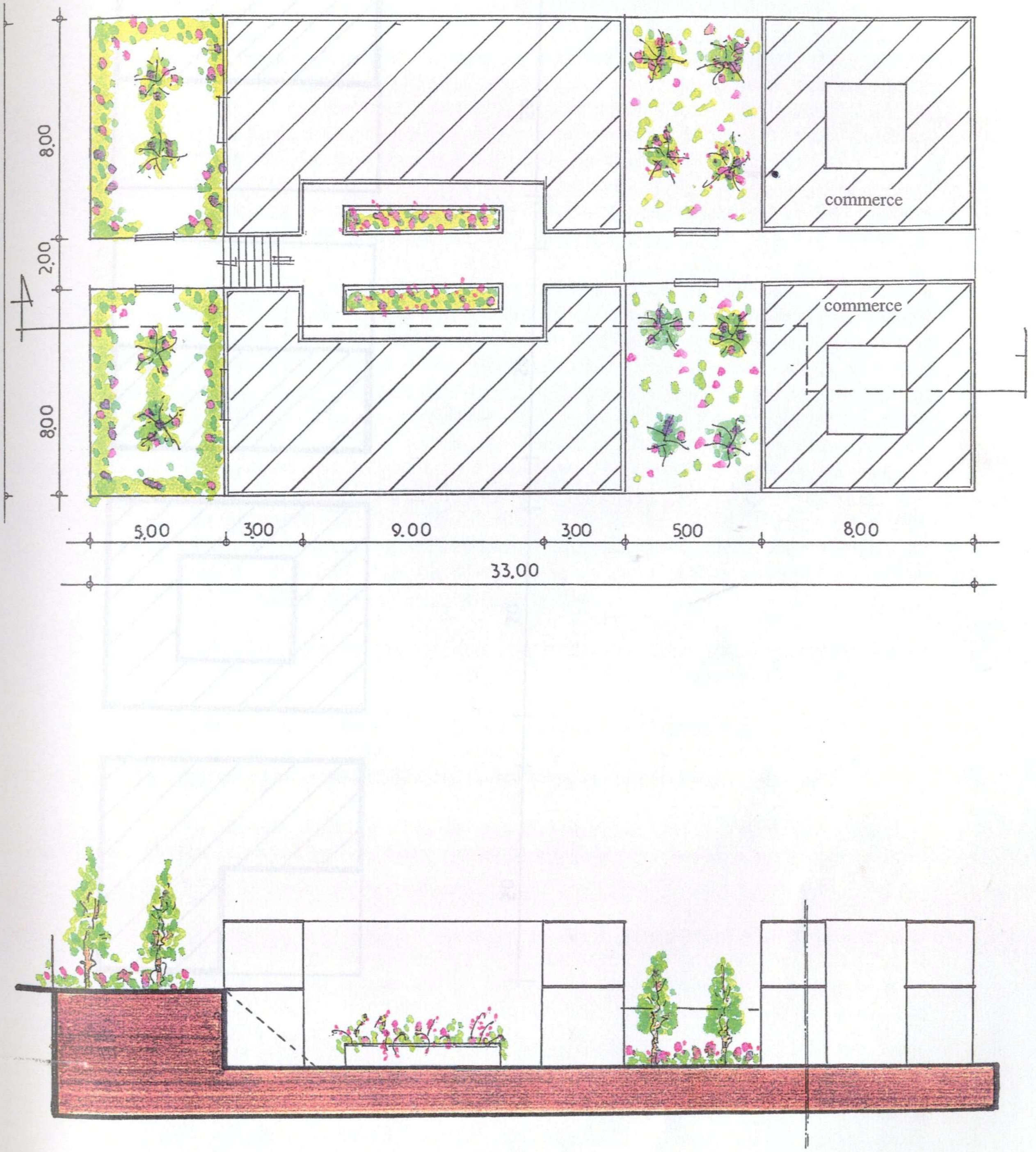

Projet nouveau ksar. (Habitat, typologie)

Habitat
individuel +
jardin
Type c

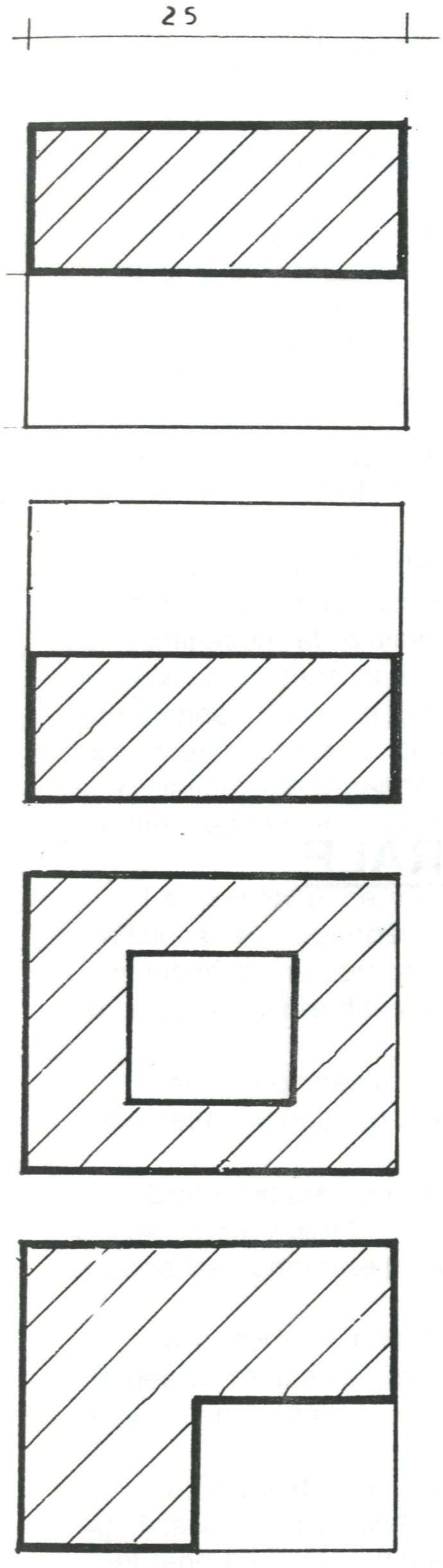

Fig. N°63 : Projet nouveau ksar (typologie d'habitat)

CONCLUSION GENERALE

Les limites du discours

L'analyse critique du discours moderniste arabe révèle les limites de ce discours, qui n'a enregistré que très peu d'effet sur l'action socioculturelle.

Elle révèle surtout les limites de son approche idéaliste et superficielle, fondée sur la recherche ailleurs des conditions de progrès, selon des modalités de transfert et d'imitation de modèles non expérimentés. Une approche qui ne souciait ni de l'historicité de l'expérience de développement, ni des modalités d'inscription de l'action, dans le processus historique du développement.

Un discours qui était condamné à servir principalement de support idéologique, en vue de la légitimité de l'action du pouvoir.

Quant aux attitudes et comportements sociaux collectifs, l'approche psychosociologique intervient pour démontrer la part des conditions et rapports de domination et d'aliénation (domination colonialiste et impérialiste, exclusion et aliénation...etc.) dans la formation d'une structure mentale (personnalité de base), condamnée dans la clôture d'une logique défensive de résistance et d'affrontement. Celle ci engendre les phénomènes de résistance, d'auto-dépréciation, d'incapacité sociale, de phobie et d'agressivité qui interviennent, comme mécanismes défensifs face à la crise d'existence que le sujet endure.

La présence permanente du danger et de la menace, engendrent des conditions et rapports de domination, qui génèrent des phénomènes de domination d'une part et de résistance d'autre part ; et condamnent l'attitude et l'action à s'inscrire dans une logique défensive.

Dans ce contexte, les rapports à la tradition et à la modernité interviennent selon cette logique, en qualité de modalités de résistance et de défense.

Cette lecture révèle la part des conditions historiques (inscrites dans une logique de domination), dans la formation des contradictions, qui entravent une expérience cohérente et consciente, de progrès et de développement.

La culture, le patrimoine, le passé historique, interviennent en qualité de refuges et remparts défensifs, selon un rapport figé, limité à la reproduction et glorification du passé.

Les rapports à la modernité et au progrès, interviennent selon une double signification ; en qualité de symbole de domination et de menace auxquelles le sujet tend à résister, d'une part ; et en qualité de symbole de force, que le sujet tend à démontrer, pour dissimuler l'incapacité qu'il endure selon un complexe d'infériorité et de honte.

A ce titre intervient un double rapport à la modernité, de résistance et de refus d'une part, et d'acceptation démonstrative, que traduit la consommation et la démonstration artificielle, de certains signes et caractères de modernisme, d'autre part.

Le développement contradictoire (1)

L'analyse des mutations socio-urbaines révèle que l'urbanisation quoique ayant enregistré quantitativement un certain résultat notable, n'eût que très peu d'effet sur la dynamique de développement socioculturel.

L'urbanisation moderne initiée depuis presque un siècle, engendre des phénomènes importants de mutation. Elle fut générée au début moins par l'accroissement naturel des populations urbaines, que par les flux des populations rurales vers les villes, sous l'effet de la détérioration des conditions de vie dans les campagnes, (inscrite dans les conditions de domination, à l'époque coloniale) ; et générée en seconde phase par les effets des politiques nationales d'industrialisation et de modernisation économique. Elle engendre aussi bien des mutations sociales que spatiales. A ce titre intervient la mutation des cités traditionnelles en villes, et par conséquent la mutation du statut de cité (territoire urbain autonome contrôlé par une communauté sociale homogène, circonscrite) à celui de ville (territoire urbain, à composante sociale complexe, caractérisé par une forte mobilité sociale et spatiale, intervenant comme unité spatiale inscrite dans un système urbain national et hiérarchisé). Cette mutation de cités en villes engendre à son tour la substitution du statut de citoyen à ceux de maître et client de la cité.

Toutefois ce processus de mutation, intervint dans des conditions d'exclusion, et ne fut pas accompagné de programmes, d'actions et de conditions de développement social, économique et culturel appropriés pour une meilleure intégration socioculturelle.

A l'époque coloniale, l'urbanisation allait de pair avec une politique d'inégalité sociale et économique. Elle relevait de la détérioration des conditions de vie dans les campagnes, qui refoulaient leurs populations, vers des villes dépourvues de conditions d'accueil. Ceci génère le phénomène de concentration en villes, de populations appelées à vivre en marge du système (dépourvues d'emploi et de logement,..), que le phénomène spatial des bidonvilles et autres formes d habitat non conforme illustre parfaitement.

Durant l'expérience du développement national, après l'indépendance, le même phénomène d'exode continua. La première phase d'exode s'explique par des motifs essentiellement psychologiques, dans la mesure où s'approprier la ville signifiait la libération tant souhaitée des conditions dures de la nature, de la campagne, de l'emprise familiale et de toute forme de domination ... etc. C'est une traduction matérielle de l'indépendance qui engendre une très forte mobilité spatiale. Le mouvement allait se poursuivre par la suite, sous l'effet de l'échec des stratégies de développement rural d'une part, et celui de la forte polarisation que les villes industrielles exerçaient d'autre part. Le processus d'urbanisation allait de pair avec une politique de modernisation, intervenant dans des conditions d'exclusion des cadres et références traditionnelles ; selon des modèles de développement imités et non expérimentés, appelés à être subis.

Aucun effort ne fut déployé en vue d'inscrire le projet de développement dans un processus cohérent d'accumulation historique d'expériences.

Aucun effort ne fut déployé également en vue de l'adhésion de la société à ce projet et en vue de sa participation et son intégration. Ce qui démunit le projet de toute aptitude à engendrer une dynamique de développement et d'intégration socioculturelle.

Le résultat de cette crise se traduit par le dysfonctionnement des villes en tant qu'espaces d'échange, de communication et d'interaction, transformés sous l'effet de l'exclusion, à des champs d'affrontement et de rivalités. En dépit des formes manifestes de la violence et des effets de désorganisation sociale (surtout dans les quartiers pauvres et non conformes), se manifeste une certaine rivalité entre les groupes sociaux selon une représentation mentale du duel (rural / urbain) ou (maître de la cité / étranger à la cité), *«oulid lablad / barrani»*, que traduisent les attitudes dans leurs expressions quotidiennes (2).

Le résultat se traduit également par le dysfonctionnement des instruments et plans d'urbanisme, dépassés par un processus animé en grande partie par la compétition, à laquelle se livrent les forces sociales et économiques en vue de l'appropriation du sol urbain, selon des stratégies, suscitées par les enjeux urbains, essentiellement économiques et symboliques.

Ceci engendre tout un ensemble de problèmes, concernant l'habitat, l'environnement, l'architecture, la mobilité, société et culture, gestion ... autour desquels s'articule la problématique urbaine actuellement ; et qui illustrent les limites d'une expérience subie et non expérimentée, intervenant dans des conditions d'exclusion, insouciante des modalités d'adhésion de la société au projet et des modalités de son inscription dans le processus historique d'accumulation.

Tradition – modernité et logique défensive

Selon l'approche psychosociologique des conditions et rapports de domination et d'exclusion (3), les rapports à la tradition et à la modernité, en termes d'attitudes et de comportements s'inscrivent dans une logique défensive, selon des mécanismes de défense et de résistance, en vue de dépasser et de contrôler l'état d'anxiété et la crise d'existence, engendrées par les conditions d'aliénation.

La tradition intervient comme forteresse défensive contre les menaces d'exclusion, comme refuge face à l'incertitude du futur et comme démarche sécurisante devant l'incapacité sociale et culturelle. Le rapport se traduit par un fort attachement aux signes et modèles formels et figés de la tradition, comme expression de résistance.

Alors que la modernité intervient selon une double représentation, comme symbole de l'Occident et de la domination, à affronter d'une part ; et comme symboles de la force, à révéler selon des mécanismes démonstratifs artificiels,

se limitant à la consommation et démonstration de quelques signes essentiellement matériels et non expérimentés, intervenant dans le mode de vie, d'autre part.

Les conditions d'exclusion génèrent des phénomènes psychologiques, qui engendrent une personnalité de base, non favorable au changement et au développement ; dans laquelle, culture et société sont condamnés en qualité d'otages d'une logique défensive.

En effet pour une société, appelée à subir et affronter, otage d'une logique défensive, le croisement des signes d'une tradition de formes résistante et ceux d'une modernité subie et non expérimentée, engendre des contradictions des plus poussées, que révèle la pratique au quotidien de l'espace.

Des signes de la tradition interviennent pour exprimer la résistance devant la menace d'exclusion ; des signes de modernisme interviennent pour dissimuler l'incapacité sociale ; tous, intervenant selon des mécanismes démonstratifs. Le rapport aux choses et au monde devient purement matériel et formel. Exister se traduit par approprier et posséder.

Cette situation génère aussi une crise d'urbanisme et d'architecture ; une crise de créativité et d'interaction. L'examen typologique révèle en effet l'opposition en premier lieu de deux modèles, traditionnel et moderne. Le modèle traditionnel, que traduisent les *«médina»* noyaux anciens des villes au Nord et les *ksour* du Sud, dégageant une certaine force résistante du lieu, puisée dans la cohérence de son ordre et sa pérennité. Il constitue un repère important dans la représentation mentale ; témoin d'un passé glorieux, apte à compenser l'incapacité sociale au présent ; modèle et démarche expérimentée à reproduire, pour parer aux surprises d'une expérience incertaine, selon un complexe d'incapacité sociale.

C'est à ce titre qu'interviennent les discours nostalgiques relatifs au patrimoine qui évoquent la gloire et la perfection de ces modèles, selon une approche idéaliste et nostalgique ; paradoxalement ces discours sont développés par ceux qui vivent dans d'autres conditions, incapables d'assumer la détérioration physique et celle des conditions d'hygiène dont souffrent ces *médina* et ces *ksour*. Alors que les populations qui y habitent n'hésitent pas, pour répondre à leurs besoins nouveaux et croissants, d'y apporter atteinte, à travers les aménagements apportés.

Ces *médina* et ces *ksour*, sont l'otage d'une part d'une vision nostalgique et figée qui plaide pour une conservation intégrale, et d'une logique d'occupation et de rente d'autre part, qui se traduit par attitudes et actions spatiales non conformes (4).

L'approche critique et dynamique, et le renouvellement de la lecture de ce patrimoine, en vue de sa réhabilitation, sa réappropriation, sa redynamisation, et en vue de sa réinscription dans le processus de développement, interviennent comme exigence prioritaire (5).

A l'opposé intervient le modèle d'urbanisation moderne développé par les programmes de développement initiés par l'Etat depuis les années 70. Ce sont les modèles des grands ensembles d'habitations collectives, sous forme de tours et barres identiques et standards, produites selon des procédés industrialisés de construction, implantées dans toutes les régions du pays. Ces modèles empruntés ailleurs, sans aucune modalité d'intégration et dépourvus de toute qualité urbaine, sont subis et incontournables sous l'effet du besoin de se loger.

Toutefois les attitudes et les modes d'appropriation que traduisent les aménagements apportés et les pratiques de l'espace, illustrent les contradictions qui émergent et révèlent les limites d'une telle expérience subie (6).

Avec la libération du marché foncier, de la construction et de la promotion immobilière collective et individuelle, intervient un modèle médian qui prolifère à travers tout le territoire ; c'est le modèle de l'habitation individuelle de forte densité.

Cette situation engendre une forte compétition à laquelle se livrent tous les citoyens en vue de l'appropriation foncière. S'approprier une portion individuelle du sol urbain, signifie pour certains se libérer des conditions difficiles du monde rural, de l'emprise familiale..., et signifie pour d'autres l'amélioration des conditions d'existence, promotion sociale et culturelle, etc... C'est également sous l'effet des frustrations qu'engendre le poids du présent et l'incertitude du futur, qu'intervient le modèle rentier et mixte, associant habitation individuelle dense et espaces d'activité. ce sont des bâtiments individuels, où se croisent dans leur conception, organisation et traitement architectural, des signes de la tradition et d'autres du modernisme, selon les mêmes mécanismes et modalité déjà évoquée. Ils sont caractérisés, par une forte densité, étant donné la taille de leur emprise foncière au sol (non conforme généralement au coefficient normalisé d'emprise au sol) ; le nombre de niveaux atteint ou dépasse le plafond de la norme (souvent R+3). Ils témoignent d'une forte mitoyenneté, dans la mesure où les bâtiments sont implantés dans limites latérales des parcelles ; le côté façade s'aligne et s'impose à la voie publique. Le bâtiment crée la rue, pour en récupérer les effets, selon une logique de rente, qui affecte impérativement le rez de chaussée, organisé en locaux, destinés aux activités commerciales et industrielles. Ce modèle qui prolifère à travers tout le territoire illustre la logique de rente qui intervient sous l'effet de toutes les frustrations au quotidien. L'occupation maximale de la parcelle, intervient en vue d'assurer un revenu devant l'incertitude du futur par le moyen d'un rez de chaussée destiné aux activités économiques ; et en vue d'assurer des logements aux enfants, étant donné la crise de logement. Ce modèle intervient selon des mécanismes défensifs et de sécurisation, qui traduisent le phénomène de frustration et d'endurance, qu'engendrent les conditions d'exclusion.

En réponse à cette crise de développement et de progrès intervient l'action scientifique que développent certains penseurs contemporains et dans laquelle s'inscrit cette contribution.

L'intervention scientifique vise à travers la réhabilitation et la promotion de la connaissance scientifique, d'une part l'approche critique de l'héritage culturel en vue de sa réappropriation, sa redynamisation et sa réinscription dans le processus historique d'accumulation d'expériences, selon des perspectives de développement. Et, vise d'autre part grâce aux sciences sociales l'approche des phénomènes de société et de culture, et la recherche des modalités et mécanismes aptes à engendrer un processus historique de développement cohérent et conscient.

Libération de la raison et libération de la conscience, en vue d'une expérience cohérente et consciente de développement, constituent les principes de l'intervention scientifique.

Toutefois, se pose le problème des modalités d'inscription de l'intervention scientifique dans la dynamique de développement ; dans la mesure où le discours scientifique, n'est que très peu accessible d'une part, et ne se trouve pas à l'abri des manipulations, sous la pression des enjeux, d'autre part.

Ceci nous renvoie à la question du rôle social de l'élite intellectuelle d'une part, et des modalités opérationnelles d'intervention, d'autre part.

A cet égard, intervient cette contribution qui, à travers l'introduction de la question spatiale dans la problématique de développement, envisage l'inscription de l'action spatiale, dans la dynamique historique de développement socioculturel.

La ville est appelée à adhérer au projet de modernité dans le sens où selon des conditions optimales d'intégration, elle constitue le lieu d'échange et d'intégration et d'interaction par excellence.

Interviennent alors les modalités d'intervention spatiale, en vue du générer une dynamique cohérente et consciente de développement, sur la base de la considération du rôle des conditions spatiales dans le processus de développement.

L'approche systémique et dynamique du projet urbain, et son inscription dans le contexte culturel, (selon un processus critique de ressourcement dans les fondements culturels référentiels, inscrit dans une démarche scientifique critique), figurent parmi les démarches habilitées à assurer l'adhésion cohérente de l'action spatiale, au projet de développement.

Toutefois cette action ne peut avoir d'effet sans l'intervention d'autres actions, selon une approche globale du processus de développement ; dont celle des modalités de participation et celle de l'intégration économique et socioculturelle.

A la problématique dépassée du modèle à suivre, se substitue celle des modalités d'intervention, ouvrant un champ d'intervention de taille, devant la recherche scientifique.

Pour une modernité consciente et expérimentée

Maintenant qu'intervient la mutation de l'économie centralisée à celle du marché ; que les horizons de la libéralisation et de la démocratisation, ouvrent de nouvelles perpectives, il est impératif d'ouvrir les grands débats sur culture, société et développement, en vue de dresser le bilan d'une expérience, et prévoir les modalités d'une expérience de modernité consciente et expérimentée.

Par ailleurs, l'aptitude des sciences sociales à l'approche des phénomènes de société et de culture en vue des modalités d'inscription du projet dans la dynamique historique, et l'aptitude des approches spatiales humanistes en matière de lectures nouvelles des phénomènes de culture, espace et histoire, en vue d'une réappropriation du patrimoine et sa redynamisation dans le processus historique d'accumulation, justifient l'opportunité d'une intervention scientifique et spatiale (7)

Pour une modernité de la ville

Pour parer à ce développement contradictoire, il est temps que d'une manière globale, villes, société et culture, produisent leur propre expérience de modernité ; il s'agit d'abord de la modernité d'approche.

Nous entendons par ***«modernité»***, l'expérience historique, qui s'inscrit dans le processus cohérent et historique d'accumulation d'expériences et de connaissances, qu'une société est appelée à engager, pour adhérer à la conscience des temps nouveaux caractérisés par les phénomènes, que la révolution technologique, urbaine et celle des communications engendrent. Il ne s'agit en aucun cas, de la consommation d'un modèle fini, artificiellement implanté et relevant d'expériences externes à l'espace culturel.

Il s'agit de l'effort moral, intellectuel et culturel que doit déployer une société, compte tenu d'une culture acquise, grâce à un processus continu et permanent d'accumulation historique, d'expériences et de connaissances ; et compte tenu des effets qui interviennent grâce aux échanges entretenus avec les différents environnements culturels variés d'échelles.

Ceci doit se traduire par l'aptitude expérimentée à accéder à de nouvelles dimensions, répondant aux exigences des temps nouveaux et l'aptitude de se libérer des contraintes qui entravent un tel processus (8).

La ville est appelée à contribuer à cette expérience et à faire sa modernité. En ce sens que la ville constitue un moment privilégié de changement social et le lieu privilégié de dynamique culturelle, compte tenu des potentialités qu'elle possède par sa nature physique et sociale, à engendrer une dynamique de changement et de développement socio-culturel.

Elle est le lieu par excellence de l'intensité des échanges, des communications et de l'interaction, source d'innovation, d'accumulation de l'histoire et d'activité intellectuelle.

Elle est le lieu privilégié où l'homme expérimente son combat pour la liberté et l'originalité *(selon les termes de Simel)* (9). Ce combat se traduit par l'effort que l'homme déploie pour surmonter les contraintes des liens étroits, celles de l'emprise familiale, et surmonter également les défis de l'isolement, du nivellement social et culturel et de l'exclusion, en vue d'atteindre pleinement son existence.

Combat qui se traduit également par le développement de la conscience individuelle, de comportements et d'actions plus rationnels que traditionnels, plus intellectuels que naturels. L'individualité, l'originalité et la variété offrent les conditions les plus favorables à une interaction et à des échanges intensifiés ; si toutefois les conditions minimales d'intégration des éléments de l'ensemble dans une totalité cohérente, sont assurées ; seules garantes d'une communication optimale.

Une modernité qui doit se traduire par la libération de l'individu et dépassement des cadres étroits des rapports naturels et traditionnels ; par la promotion de nouveaux cadres et valeurs en matière d'organisation sociale et culturelle, qui répondent aux exigences et caractères des milieux urbains, de très fortes tailles humaines, de compositions sociales complexes, de très fortes densités et qui s'accroissent à des rythmes accélérés.

Elle doit se traduire également par la promotion des conditions spatiales et matérielles optimales, favorables à une meilleure communication.

Il ne s'agit en aucun cas de la négation de la famille, appelée à son tour à une restructuration, qui doit être appréciée à sa juste valeur, en terme d'échelle fondamentale et primaire de la formation sociale. Toutefois cette échelle doit être encadrée par des cadres organisationnels d'échelles supérieures, appropriés aux structures complexes des communautés urbaines.

Cette modernité doit se traduire également par le dépassement de la culture de famille et du clan, culture à horizons étroits au même titre que le territoire de la famille ; culture d'exclusion, où l'individu est noyé dans le groupe ; culture où la loi du groupe domine et l'individu s'efface ; culture où l'autorité morale s'efface devant l'autorité de personnes, etc...

La modernité doit se traduire par l'aptitude d'accès à la culture de société, où le sens de la responsabilité individuelle, le sens de la participation, le sens de la démocratie, celui de la rationalité et celui de l'autorité des institutions trouvent place. Et cela par le moyen de cadres, valeurs et conditions socio-spatiales et matérielles favorables à un degré de fonctionnement, d'échange et de communication optimal.

Une nouvelle culture doit se développer pour encadrer les comportements et relations des sujets en milieu urbain et favoriser l'échange et la

communication. Milieu humainement reconnu par la complexité de sa composition et spatialement par sa forte densité, concentration et étendue.

La proximité spatiale doit aller de pair avec une proximité culturelle, pour permettre un fonctionnement cohérent du système socio-urbain. Il ne s'agit en aucun cas d'un nivellement et d'une standardisation au risque d'exclure tout effet d'interaction et d'échange. Il s'agit davantage de rendre possible l'adhésion des individus à la collectivité grâce à la sensibilisation aux valeurs communes que la communauté de vie, d'espace et du patrimoine imposent, afin d'assurer un minimum d'intégration des éléments de l'ensemble du système, d'assurer aussi un fonctionnement cohérent de l'espace socio-urbain et parer au problème de désorganisation sociale et individuelle (10).

C'est un appel en faveur du principe de l'intégration, garant d'un fonctionnement optimal, en vue d'un échange intensifié et d'une communication cohérente, afin que soient rentabilisées culturellement et socialement les potentialités que la ville offre. Appel qui doit être entendu dans le sens de l'équilibre et de la cohérence du système socio-urbain, recherché par les sociologues urbains (11), quoique les contextes et les expériences ne soient pas similaires.

Or, le constat révèle que l'urbanisation en Algérie, quoiqu'elle soit produite quantitativement, n'a à aucun moment contribué à l'engagement d'une nouvelle dynamique socioculturelle, dans la mesure où l'approche du projet urbain, ne s'est pas faite en terme de projet qui intervient à la fois sur la société et sur l'espace, en qualité de totalité cohérente socio-physique.

Cependant la problématique de l'espace et société se pose en Occident et dans les pays industrialisés différemment quant aux pays en voie de développement et les pays musulmans en particulier.

Les problèmes de société en milieux urbains, se traduisent en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique par les phénomènes de désorganisations sociale et individuelle et de perturbations psychologiques (violence, prostitution, suicide...) (12), fortement liés à l'isolement, solitude, éclatement des valeurs collectives, etc... La théorie sociologique et les études socio-urbaines rendent bien compte de ces phénomènes, notamment la théorie de Simel sur l'économie monétaire ; et les procès dont fait l'objet la grande ville moderne sont très significatifs à ce sujet (13), surtout les propos de Max Weber, Spengler, Wirth etc.

Mais ces phénomènes sont moins liés à la vie urbaine, qu'aux effets d'exclusion et de nivellement engendrés à la fois par le mode de production du capitalisme mondial, conjugué à une philosophie de modernité progressiste fondée sur la négation de l'homme culturel, de l'histoire et du passé, et fondée sur la soumission volontaire aux lois du monde objectif, dont les effets se traduisent par la production d'une architecture et d'un urbanisme quantitatifs, de masse et de série.

Les crises urbaines, les phénomènes sociaux des grandes cités de banlieues constituent jusqu'à nos jours les thèmes problématiques clés.

Ceci explique tout le mépris que beaucoup de philosophes et de sociologues urbains portent à la vie dans les grandes villes. Ceci explique par ailleurs toute la tendance humaniste et culturaliste du mouvement post-moderne en architecture et en urbanisme. Elle explique également l'importance de nos jours, des politiques de la ville.

En France par exemple on assiste à une révolution des concepts ; où la réhabilitation n'est plus exclusive au patrimoine ancien, mais s'applique à toute entité socio-urbaine en dysfonctionnement. Le projet urbain dans la même logique, n'est plus exclusif à l'espace physique, mais intervient sur espace et société en terme de totalité cohérente, il n'est plus l'œuvre d'architectes et d'urbanistes exclusivement, mais d'une équipe ou le spécialiste des questions sociales intervient au même degré que le spécialiste de l'espace (14).

Par contre, les problèmes de société et d'espace en pays d'Islam, se posent différemment en ce sens que l'urbanisation massive et rapide relève plus de la détérioration des conditions de vie et de travail dans les campagnes, que d'un réel essor économique des villes. Ceci s'est produit en partie sous l'effet de la logique capitaliste mondiale (époque coloniale), et en partie sous l'effet des politiques nationales d'industrialisation et d'urbanisation.

L'effet d'attraction que la ville exerçait à travers son économie, son mode de vie et sa symbolique, etc. , entraînèrent un mouvement d'afflux qui dépasse de loin ses capacités d'accueil.

De ces insuffisances et disparités résulte un phénomène d'exclusion, qui constitue la source de tous les maux et problèmes de société en milieu urbain. C'est un phénomène d'exclusion à double aspect, exclusion socio-économique qui se manifeste à travers les besoins non satisfaits en logements services et en emploi ; et exclusion culturelle, compte tenu de l'absence d'une réelle politique d'intégration culturelle des populations des villes *(absence de cadres, structures d'organisation et de participation.....)* ; à cela s 'ajoute les effets de résistance des schémas et modes culturels traditionnels fondés essentiellement sur l'organisation familiale *(famille étendue)* et ethnique, qui constituent une entrave à une réelle dynamique de changement socioculturel et d'intégration.

Seule, il faut le signaler la politique de scolarisation ayant réussi à étendre son action le plus large possible à travers le territoire national en Algérie enregistre des effets positifs dans ce sens (15).

Toutefois, les effets de désorganisation individuelle et sociale ne se traduisent pas comme en Europe par les même phénomènes de perturbations psychologiques et au même degré ; car le sentiment nationaliste et l'Islam, constituent les vecteurs et fondements de l'édification d'une conscience collective et une potentialité en valeurs qui garantissent un degré de cohésion sociale et d'homogénéité culturelle, qui tendent à neutraliser les effets d'une éventuelle désorganisation sociale (16).

Les enquêtes sociologiques effectuées en milieu urbain en Algérie (grandes villes) révèlent en effet le fonctionnement de mécanismes de solidarité spontanée, fondés essentiellement sur les valeurs religieuses.

Dans ce sens une expérience cohérente de modernité doit se traduire par le développement d'une culture urbaine, fondée sur le sens de la concitoyenneté, individualité, engagement, participation, adhésion, cohabitation, diversité, échange et communication.

L'examen des modèles développés par la sociologie urbaine basés sur l'expérience de l'Europe et de l'Amérique ne rendent pas compte de la réalité sociale ; car si la vie urbaine tend en effet vers le développement d'une vie relationnelle contractuelle et impartiale, indirecte, et utilitariste par le moyen de la loi, de l'organisation institutionnelle, de l'économie de marché, de l'administration et de la division de travail, ceci n'intervient qu'à l'échelle macro-sociale.

Cependant l'homme continue toujours à rechercher les moyens, valeurs et cadres qui lui permettent de s'identifier à mon milieu et d'identifier son milieu, en d'autres termes de s'approprier son espace, «d'habiter» dans le sens heideggerien (17).

A une échelle micro-sociale, l'homme expérimente son milieu ; se construit son micro-monde à l'intérieur duquel, il entretient des rapports directs, affectifs et non utilitaires. Il entretient à des degrés et formes variées des rapports avec les nombreuses communautés, auxquelles il adhère, (communauté du travail, de résidence, de loisir, de culture,...).

Même dans les grandes villes d'Europe, la vie de quartier compense par son intimité, l'impartialité et l'anonymat de la vie à l'échelle de la ville et de la société. Dans cette perspective, nous introduisons, en plus des valeurs de l'individualité et de rationalité, celles de cohabitation, adhésion et participation.

Ce sont des valeurs qui répondent au besoin d'équilibrer entre les trois principes de la vie collective urbaine, intimité, sociabilité et liberté de choix.

En matière de l'encadrement référentiel en valeurs, une modernité cohérente doit se ressourcer dans les valeurs permanentes et fortes de la société, afin de s'inscrire dans un processus cohérent d'accumulation historique.

D'autant plus que la culture islamique, fondement culturel de taille, offre une potentialité référentielle de taille, à travers les valeurs humanistes et universalistes qu'elle véhicule, valeurs de cohabitation, de solidarité humaine et sociale, de droit et de justice, d'engagement, d'adhésion, de participation et du sens de la responsabilité individuelle. Toutefois dans la pratique, l'Islam doit se libérer de l'emprise des stratégies et manœuvres de manipulations idéologiques et politiques, afin qu'il puisse générer cette modernité et encadrer un processus cohérent de développement social et culturel.

Une expérience cohérente de modernité doit être générée par une expérience qui s'inscrit dans le processus continu d'accumulation des

connaissances et expériences, et qui relève de l'effort collectif que doit déployer une société en vue de s'inscrire et d'adhérer à la dynamique que les temps nouveaux engendrent. Pour cela une approche nouvelle de l'homme, du temps et de l'espace doit être mise en œuvre. Et également des conditions nouvelles doivent s'offrir pour qu'une telle expérience puisse aboutir.

Modernité d'approche

En matière d'approche du projet urbain, il faut que les architectes, urbanistes planistes, décideurs et gestionnaires soient initiés à une approche globale, systémique de l'espace socio-urbain, où société et espace, composent une totalité cohérente. Ils agissent l'un sur l'autre selon un mouvement continu d'interactions, fondé sur les relations d'interdépendance et les effets que les échanges entretenus entre le système et son environnement (toutes échelles confondues) exercent ; ceci engage le mouvement et la dynamique du système (rythmes et tendances). Il faut que l'objectif visé dépasse celui de la production d'espaces et vise également la mise en place de conditions appropriées au fonctionnement de ces espaces (18).

En matière de conception, organisation, structuration des espaces urbains, un effort est à déployer en matière de l'encadrement référentiel, qui doit se ressourcer dans les permanences du lieu afin de produire des espaces appropriés (19) qui répondent aux aspirations et ambitions des habitants et qui s'inscrivent dans un processus cohérent d'accumulation culturelle. Il ne s'agit pas de reproduire le passé, mais de penser le présent en parfaite cohérence avec le passé.

En matière de planification, le projet doit être envisagé en terme de processus dynamique permanent, que doivent générer les effets d'actions structurantes et des échanges externes ; et doit cesser d'être envisagé en terme d'opération finie et figée (20).

Les nouveaux ksour, instrument de restructuration socio-spatiale

Le projet des nouveaux ksour (21) s'il est bien approché, offre une possibilité de taille.

Au Mzab, tout l'espace urbain produit, reproduit spatialement le schéma traditionnel d'appropriation familiale et entretient une dualité ethnique, qui constitue non seulement une source de toutes les tensions sociales, mais aussi et surtout une entrave à toute dynamique de changement et de modernité. C'est un espace physiquement et socialement fortement structuré, qui résiste fortement à tout effet de restructuration.

Dans ce sens, la fondation de nouveaux noyaux urbains, en plus de toutes les raisons avancées, offre l'avantage de permettre l'engagement d'une nouvelle dynamique spatiale et sociale. Celle qui permet le dépassement des schémas traditionnels de concentration familiale et ethnique, de dualité ethnique

et de dualité maître et client de la cité, pour engager une nouvelle dynamique apte à générer la formation de la société et de la culture urbaines.

En effet, la proximité spatiale, constitue une condition favorable à la proximité sociale et culturelle, si elle est appuyée bien entendu, par d'autres actions.

L'enquête sur le fonctionnement de la vie associative, révèle l'effet positif de la proximité spatiale. L'un des rares cas des associations qui fonctionnent selon un schéma de cohabitation, s'avère celui d'une association de parents d'élèves d'une école implantée entre deux quartiers mitoyens, qui a généré une pratique d'échanges entre deux comités de quartier très favorables au dépassement du cloisonnement familial et de la dualité ethnique.

Socialisation et participation, conditions d'une modernité

La proximité spatiale ne peut avoir d'effet positif en vue de l'intégration, sans un encadrement socioculturel, par le moyen de cadres et programmes appropriés.

L'engagement d'une nouvelle dynamique socioculturelle relève pour une grande part de l'action de socialisation. Une action qui doit s'inscrire dans le cadre culturel référentiel pour puiser les valeurs et références fortes et permanentes à caractère humaniste, aptes et appropriées au développement d'une culture de cohabitation, de solidarité, d'engagement et de participation.

La question de socialisation nous renvoie également à celle de la promotion et l'engagement des espaces de sociabilité et de convivialité, équipements et hauts lieux socioculturels et éducatifs, dans ce processus (22).

La socialisation doit aller de pair avec la promotion de la participation (cadres, forme et contenus). Car le développement contradictoire dont souffre la société relève d'une part d'une socialisation récupérée par les cadres traditionnels familiaux, qui reproduit les mêmes schémas d'exclusion et de dualité ; et relève d'autre part du phénomène d'exclusion. Il ne s'agit en aucun cas d'une participation superficielle de façade ; mais d'une participation qui organise la société selon les cadres appropriés pour que tous les citoyens soient représentés et participent, non seulement à la gestion de leur ville, mais également à l'animation de la vie urbaine et planification de leurs besoins et traduction de leurs ambitions et revendications.

Une participation, censée développer le sentiment d'adhésion, le sens de responsabilité individuelle, le sens de l'engagement, et censé promouvoir de nouveaux mécanismes de solidarité collective (23).

L'exclusion se manifeste à travers une aliénation à la fois culturelle, sociale et économique, qui engendre des espaces, à la fois dégradés physiquement (dégradation des espaces bâtis, absence d'infrastructures et des conditions d'hygiène et de sécurité...) et socialement (chômage, pauvreté...) ; et qui constitue une source de tensions sociales et de maux sociaux (viol,

violence...) ; de ce fait, il est très logique de constater que la localisation spatiale des phénomènes de la violence en Algérie, va de pair avec celle de l'exclusion.

Donc, une participation efficace et cohérente ne doit pas se limiter à celle d'une représentation stérile des citoyens, mais celle qui est apte à engager une nouvelle dynamique de développement social et économique, par le moyen de programmes appropriés et de nouveaux mécanismes de solidarité.

D'autant plus que la culture islamique offre une grande potentialité en matière des valeurs de solidarité et permet un encadrement référentiel très approprié. Dans les grandes villes à milieu humain socialement complexe et de taille très importante, il est très courant de constater, le fonctionnement d'une solidarité spontanée dans les quartiers, que les valeurs de solidarité véhiculées par la culture islamique génèrent.

Par ailleurs, le rôle de la participation doit s'enchevêtrer avec celui de la socialisation, dans la mesure où elle est appelée à développer le sentiment d'adhésion et le sens d'engagement chez les citoyens.

Car autant l'attitude qui relève du sentiment d'exclusion est négative et se traduit par une action destructive ; autant celle qui relève du sentiment d'adhésion se traduit par une action constructive.

La question de la participation nous renvoie à son tour à la question des cadres, formes, modes de fonctionnement et encadrement en valeurs référentielles de la participation.

A cet effet, les cadres associatifs (associations à caractères divers, comités de quartiers...) offrent des possibilités appropriées, dont l'organisation, le fonctionnement, les champs d'intervention, les relations avec les institutions, le rôle et les prérogatives, doivent être codifiés d'une manière appropriée, pour que leurs actions puissent se traduire par des effets favorables à l'engagement d'une nouvelle dynamique socioculturelle.

Réhabilitation des institutions

Cependant la question institutionnelle demeure de taille ; car tout fonctionnement cohérent de la société et de l'espace se trouve lié à la nature, au fonctionnement et à la crédibilité des institutions de l'Etat (toutes échelles confondues).

A cet effet, l'action première et essentielle, consiste en la réhabilitation des institutions de l'Etat, afin de renforcer leurs rôles et empêcher les tentatives de récupération, dont elles font l'objet, par le moyen des stratégies que les différentes forces sociales et économiques déploient.

Nous entendons par institutions, les cadres moraux appelés à codifier et encadrer les comportements et relations des sujets et acteurs, selon des règles et codes, qui s'inscrivent dans le projet global de société et de l'Etat, compte

tenu de fondements philosophiques et idéologiques, dans un objectif de contrôle social. Ces institutions, depuis l'échelle locale communale, privilégiée en matière de gestion socio-urbaine, sont censées asseoir et consolider l'autorité de l'Etat, autorité morale contrairement aux schémas traditionnels de l'autorité de personnes ou de groupes. Appelées également à asseoir et promouvoir le statut de citoyen, animer la vie urbaine grâce à l'organisation de la participation et de la vie associative et à gérer société et espace en terme de totalité cohérente.

Elles sont aussi chargées de traduire les effets d'une politique globale, s'inscrivant dans le projet global de la société et de l'Etat, en actions. Et il est certain qu'une telle expérience de changement, ne peut être engagée sans une volonté déterminée de l'Etat, sans l'adhésion de la société et sans l'évaluation, la définition d'un projet global de société et d'état, s'inscrivant dans le cadre culturel référentiel, et sans que soient offertes des conditions matérielles et morales appropriées et que soient identifiées de nouvelles approches appropriées de l'homme, du temps et de l'espace.

Notes et références

1) Il s'agit davantage de croissance plutôt que de développement ; en ce sens que la croissance désigne un accroissement intervenant, selon le rythme et tendance naturels du mouvement d'un phénomène et s'exprime à travers la multiplication quantitative ; alors que le développement, désigne une mutation structurelle d'un système, selon un processus continu qui vise l'amélioration des conditions de fonctionnement et l'optimisation du système; et s 'exprime à travers un accroissement quantitatif et un changement qualitatif.

2) **Benyoucef B.** 1995 : Mouvement, déplacement et communication en milieu urbain Essai de problématique socioculturelle, jeddah, ed de OCVI.
- **Ben Atia F.** 1980 : Alger, cité ou agrégat, Alger, Sned.
- **Collectif :** Ville et société au Maghreb, paris, CNRS, 1974 (voir surtout urbanisation et changement culturel : **ADAM A.** p.215-232.3)

3 **Hijazi M.** 1975, 1980 : Le sous-développement social, Beyrouth, IDA, 2ème édition (1980).
Charabi H. 1981 : introduction à l'étude de la société arabe, ed. arabe, Beyrouth, El ahliya.
Benyoucef B. 1997 : Société et Religion, travail de recherche, in Recherches, université d'Alger n°4, 1997

4) **Benyoucef B**. 1995 : La problématique des ksour, colloque villes et désert, Alep

5)- **Choay F.** 1965 : Urbanisme, utopies et réalités, Paris, ed. du Seuil.
Panerai Ph. 1986 : analyse urbaine, Bruxelles, AAM.
Benyoucef B. 1994 : Sur la notion du lieu, symposium international de Marrakech sur les théories du milieu et aménagement, U.G.I et U.I.P.H.S.

6)- Voir à ce propos, l'importance que prend le thème de la restructuration des grands ensembles, dans les travaux des étudiants des écoles d'architecture ; et l'importance que prend le thème de l'appropriation sociale de l'espace dans les grands ensembles, dans les travaux des étudiants en sociologie. Voir également, **Benyoucef B.** 1995 : Les grands ensembles d'habitat à Alger, éléments de méthodologie, in Recherches n°3, université d'Alger.

7-8) – Selon la même approche que développe le discours moderniste contemporain et scientifique arabe, voir à ce propos :
Arkoun M. 1993 : La pensée islamique, Alger, Enal.
Aljabiri M A. 1991 : Tradition et modernité, Beyrouth, CEU.
Gualioun B. 1990 : Atteinte à la raison, Alger, Mouffem.
Benyoucef B. 1996 : Urbanisme, tradition et modernité, in les annales de l'université d'Alger, n°9

Choay F. 1965 : Urbanisme utopies et réalités, op, cit. , p. 409-421.

10) - Le concept de ***désorganisation sociale et individuelle*** traduit le mauvais fonctionnement d'un système social donné ou l'incapacité de ce système d'atteindre ses objectifs, par suite de conflits, de contradictions ou d'absence de coordination de la part de certains éléments du système,...
Lorsque les éléments ne sont plus intégrés et cessent de fonctionner conformément à leurs objectifs implicites.....
Tout individu qui ne peut accepter les valeurs ou suivre les normes de conduite du groupe social, dont il est membre se trouve en état de désorganisation individuelle, le chômeur, le délinquant, la prostituée, le sans abri,..
-**Matras J.** 1965 : le concept de désorganisation sociale et individuelle, in manuel de la recherche sociale en zone urbaine, Paris, Unesco, P 195-209.

11)- Voir également, **Ghait M.A** 1982 : introduction à la sociologie urbaine (édition arabe) Beyrouth, Dar En Nahda, 1982.
Choay F. 1965 : Op, cit.

12)- Voir, **Matras J.** 1965 : Op, cit. P. 195.

13)- Voir, **Choay F.** 1965 : Op, cit. p. 53-83.

14)- Le programme de Master dispensé conjointement par l'école d'architecture de Marseille Luminy et l'école de commerce, s'inscrit dans le même cadre.
Un programme similaire de DPGS est dispensé par l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger Epau, depuis l'année 1995/96.

15)- Les résultats de l'étude de Benatia F. sur Alger et d'autres études de cas confirment ce propos voir **Benatia F.** 1980, op, cit.

16) Voir également :
Hauser P. 1965 : Etude globale des zones urbaines, in manuel de la recherche sociale en zone urbaine, paris Unesco, 1965, p. 95-123
Ghait M.A : Op, cit. , P. 25/P.60-69

17) Voir également, **Choay F.** 1965 : Op, cit. , p. 429-435
Voir également à ce propos
Benyoucef B. 1994 : Sur la notion du lieu, op, cit.

18-19) –C'est une qui s'inscrit dans une possible intervention scientifique, pour une modernité cohérente, selon laquelle une nouvelle lecture critique du patrimoine, permet d'y inscrire le ressourcement de toute projection cohérente et appropriée. Elle permet ainsi la réaffirmation du patrimoine culturel dans la dynamique historique de développement, en terme de fondement, pour une modernité expérimentée, qui s'inscrit dans le processus historique d'accumulation des expériences et des connaissances. C'est une action qui s'inscrit dans la tendance moderniste et scientiste que développent :
Arkoun M. 1993 : La pensée islamique, Alger, Enal.
Aljabiri M A. 1991 : Tradition et modernité, Beyrouth, CEU.
Gualioun B. 1990 : Atteinte à la raison, Alger, Mouffem.

Elle s'inscrit également dans les approches humanistes, en urbanisme post-moderne, qui sous l'effet de la crise des modèles du déterminisme biotechnique de l'urbanisme moderne, vient réhabiliter la part de l'homme, de la culture et de l'histoire dans l'approche spatiale. Elle développe la notion de Lieu en substitution à celle de l'espace.
Voir à ce propos, **Benyoucef B**.1994 : Sur la notion de Lieu, op, cit.

20) - Voir également sur la théorie des systèmes
Bertalanffy L.Von 1968 : General system theory N.Y.
Valaskakis k. : Fondements épistémologiques de l'analyse interdisciplinaire par l'approche systémique, notes et documents de recherche de l'université de Laval, N°6, 1975, P99.
Brian J. et Loughlin MC. : planification urbaine et régionale, op, cit. p. 58-88

21)- Par concept de nouveaux ksour nous entendons :
Création de noyaux urbains nouveaux, en terme de forme d'urbanisation, fondée sur la multiplication de noyaux, différemment d'une extension continue par dilations du tissu existant. Envisagées également en terme d'instruments de régulation régionale, favorables à une intégration et développement régional (région = environnement urbain approché en terme de système).
Envisagées également en terme de totalité cohérente bénéficiant d'une échelle d'autonomie interne et appelées à entretenir des relations privilégiées avec leur environnement compte tenu de leur place, rôle, statut et rang dans le système d'appartenance. Envisagées également en terme de forme d'urbanisation favorable du point de vue communication et gestion, dans une perspective d'intégration. Besson écrit à ce propos : il est donc nécessaire de combiner l'espace et la densité du groupe de base d'habitat de façon à satisfaire les trois objectifs ou principes d'organisation du groupe, intimité, sociabilité et liberté du choix.
- **Besson J. F.** 1970 : l'intégration urbaine Paris, PUF, p. 284.
Les nouveaux ksour envisagées également pour le cas d'étude présent en terme d'instrument de planification approprié, pour une nouvelle action de développement socio-urbain ; selon l'objectif de structuration sociale et spatiale intégrée. Et, en terme de forme appropriée, pour l'extension urbaine, dans la vallée du M'zab.
Voir également, **Merlin P.** 1972 : les villes nouvelles, Paris PUF, 2eme ed.

22) - Voir également :
Benatia F. 1980 : Op, cit.
Besson J. F. : Op, cit. p. 283-288

23) - Voir également :
Benyoucef B. 1995 : Urbanisme en économie de marché, Alger, in HTM n° 3.
Alexandre ch. 1976 : une expérience d'urbanisme démocratique. ed. française du Seuil, Paris.
Dupuy G. 1977 : Aménagement et participation, in urbanisme, n°160.
Lacaze J. P. 1979 : introduction à la planification urbaine, Paris, moniteur.

ANNEXES

Annexe N°1 : L'Enquête de terrain, N°1

1) Objet

L'objet de l'enquête s'articule autour des attitudes relatives à un certain nombre de phénomènes : tradition – modernité – renaissance – progrès, en rapport avec l'approche spatiale.

Compte tenu des hypothèses avancées, l'objet touche également à l'évaluation des fondements sociologiques de ces attitudes, à l'évaluation de la présence de la tradition ; et à l'évaluation des effets du sentiment d'exclusion, dans la formation de la structure mentale, et dans la formation de l'esprit de résistance et de confrontation.

L'objet comprend les thèmes suivants :

- Présence de la tradition
- Contenus des concepts : tradition, modernité, progrès, renouveau...
- Rapports à la tradition, au monde moderne, au progrès et développement, à l'invasion culturelle, à l'Occident....

(2) Objectifs

L'objectif essentiel que vise le présent travail, est la vérification d'un certain nombre d'hypothèses, révélatrices des caractères de la structure mentale arabe contemporain.

Ces hypothèses s'articulent autour des axes suivants :

- Mode et degré de présence de la tradition.
- Nature et caractère des attitudes à l'égard de la tradition, du progrès et du monde moderne.

Ces hypothèses font l'objet d'évaluation en corrélation avec un certain nombre de variables reconnues, sur la base d'études préliminaires.

Ceci converge dans l'ensemble, vers l'objectif essentiel, celui de l'évaluation des attitudes à l'égard de la culture traditionnelle, de la culture universelle et du monde moderne relativement à l'approche spatiale ; et également l'identification des fondements socio-culturels de ces attitudes.

(3) Hypothèses générales

1. Le sentiment d'exclusion, d'aliénation et de domination prédomine la structure mentale et exerce un fort effet sur la production des attitudes et la définition des rapports.

2. Ce phénomène est lié essentiellement à l'exclusion et à la domination que les sociétés arabes subissent, tant à l'échelle mondiale (colonialisme, impérialisme) qu'à l'échelle locale (totalitarisme).

3. Les attitudes de confrontation et résistance, prédominent dans la nature du rapport à l'égard du monde moderne et de la culture universelle.

4. La tradition est conçue en terme de forteresse de défense et de résistance contre l'invasion culturelle, conçue également en terme d'instrument pour lutter contre le même phénomène.

5. Le rapport entretenu avec la culture traditionnelle se limite à la consommation, manipulation des signes et des formes.

6. Le degré de résistance et de confrontation varie en fonction du degré d'exclusion.

(4) Techniques de l'enquête du terrain

Cette recherche s'effectue selon une approche socioculturelle des attitudes, suivant la méthode empirique en sciences sociales. L'enquête se base sur la technique de l'entretien dirigé, par le moyen d'un questionnaire.

Le questionnaire contient des questions directes de type.

Quel rapport à entretien avec la culture traditionnelle ?

Avec la proposition d'une série de réponses, selon une échelle de valeurs, qui varie de l'extrême négation, à l'extrême confirmation avec des positions médianes. Les réponses sont répétées parfois selon des formes variées, pour vérifier la crédibilité de la réponse et de l'attitude.

Dans ce cadre, sont introduites les questions liées à la définition des concepts et à la conception des rapports. Une autre catégorie de questions liées à une série d'événements importants dans l'histoire arabe contemporaine, comme la guerre du Golfe..., nous permettent d'évaluer l'effet de la domination et de l'exclusion, dans la formation de la structure mentale.

Dans le même sens, sont introduites d'autres questions liées au progrès et développement...

Parmi les questions, nous avons également, introduit une question ouverte, visant la vérification des attitudes formulées :

Quelles sont les causes de notre échec (sous-développement) et les raisons de la réussite (progrès) des autres ?

(5) Variables identifiées

Pour le choix des variables jugées corrélatives avec l'objet, nous nous sommes basés sur les observations sommaires, investigations préliminaires et conclusions de travaux de recherche réalisés.

Les variables générales : sont l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la catégorie socioprofessionnelle des parents....

Compte tenu de la nature de l'objet et des hypothèses avancées, nous avons introduit également la variable «milieu socioculturel» en qualité d'espace référentiel de socialisation et d'accumulation de valeurs. L'identification et l'évaluation du milieu, se font à travers deux indices ; le lieu de naissance et lieu de scolarisation, à quoi s'ajoute une connaissance préalable en matière de la classification des milieux socioculturels en Algérie comme suit :

- Milieu urbain, rural, agro-pastoral, désertique
- Milieu culturel clos ou ouvert, milieu hétérogène ou homogène, .
- Egalement, pour identifier et évaluer l'exclusion, nous avons introduit la variable, conditions de vie, dont la mesure se base sur les indices suivants :

Lieu de résidence, qualité de l'habitation, taille et surface *(type)*de l'habitation, taux d'occupation, statut *(location ou propriété)*.

(6) Le terrain, la population et le choix de l'échantillon

Etant donné la taille et la nature des hypothèses et des variables, il aurait fallu étendre l'enquête à toute les catégories de la société. Mais le contrôle du champ de l'enquête exige la nécessité de délimiter le terrain.

Vu que l'objet se rapporte essentiellement à l'espace architectural et urbain (espace bâti), quoiqu'il approche la problématique de tradition modernité dans ses considérations générales, nous avons opté pour le choix d'un champ social approprié, les écoles d'architecture et d'urbanisme.

L'avantage d'un tel choix est lié au fait que, ces écoles constituent des espaces sociaux hétérogènes et diversifiés du point de vue des critères et variables retenues, dans la mesure où l'admission est ouverte à tous, sans aucune restriction, sauf celles pédagogiques.

Egalement, ce sont des espaces géographiquement représentatifs, dans le sens où ces écoles sont implantées dans les différentes régions du territoire national.

Le champ répond ainsi aux principales variables identifiées, l'âge, le sexe milieu socio-culturel, les conditions de vie....

Il suggère par ailleurs, selon la composante de ses populations en enseignants, étudiants, personnel travailleur, une autre variable, celle du statut. Il exclut partiellement la variable niveau d'instruction, homogène pour la catégorie des enseignants et celle des étudiants.

Il suggère également pour les mêmes raisons, la considération de la catégorie socioprofessionnelle des parents et non celle de l'intéressé.

Quant à la fixation de la taille de la population d'enquête, l'option a été faite pour un pourcentage donné, relatif à la taille globale, selon la structure classificatoire par catégorie, enseignants, étudiants, et peut-être également travailleur.

Cette population est à répartir à pourcentage égal à travers l'ensemble des écoles d'architecture et d'urbanisme, réparties sur l'ensemble du territoire national.

L'échantillon, se fait d'une manière aléatoire compte tenu de la taille relative de la population, la taille de la population globale et le type d'organisation de l'école ; à raison d'un nombre donné d'enseignants et d'étudiants par école et par année, à sélectionner selon un rythme donné, à partir des listes d'inscription.

QUESTIONNAIRE

L'âge	(20-25) ☐	(26-35) ☐	(36-35) ☐	(46+) ☐					
Sexe	Masculin ☐		Féminin ☐						
Lieu de naissance									
Lieu de travail									
Statut professionnel	Enseignant ☐	Etudiant ☐	ATS ☐						
Catégorie socio-professionnelle des parents	Ouvrier ☐	Cadre ☐	Fonctionnaire ☐	Commerçant ☐	Artisan ☐	Industriel ☐	Retraité ☐	Sans ☐	Autre ☐
Niveau d'instruction	Bac	D. Ing. d'état ☐	Magister ☐	☐					
Lieu de résidence									
Etat de l'habitation	T. bon ☐	Bon ☐	Moyen ☐	Médiocre ☐	T. médiocre ☐				
Taille et nature de L'habitation	F2 ☐	F3 ☐	F5 ☐	Individuel ☐	Collectif ☐				
Statut d'ocupation	Location ☐		Propriété ☐						

1. Quelle est votre conception de la culture traditionnelle ?

- Musée culturel
- La plus efficace culture
- La culture référentielle
- Culture rétrograde
- Autres

2. Quel est le rang accordé à la culture traditionnelle ?

- Culture habilité
(Donc comment évaluez-vous sa présence ?)
- Culture marginalisée
donc : Pourquoi ?
- Invasion culturelle
- Dominance de l'Occident
- Pressions des pouvoirs locaux
- Autres

3. Quel est le rôle de la culture traditionnelle ?

- Préservation de l'identité
- Cadre culturel référentiel
- Forteresse de résistance aux dangers de l'invasion culturelle
- Un repère civilisationnel
- Entrave au progrès
- Autres

4. Quel rapport entretenir avec la culture traditionnelle ?

- préservation, conservation
- Renaissance
- Renouveau
- Exclusion, négation
- Autre

5. Pourquoi vous vous intéressez à la culture traditionnelle ?

- Curiosité scientifique
- Ignorance
- Recherche d'identité
- Résistance à l'invasion culturelle
- Autres

6. Quelle est votre conception de la modernité ?

- Se libérer de la tradition
- Retour à la tradition
- Renouveau de la culture traditionnelle et accès au monde moderne
- Alignement à la civilisation occidentale
- Soumission totale au monde moderne
- Autres

- Par créativité absolue
- Créativité originale
- Soumission à la nature du temps

7. Comment accéder à son temps ?

- Sélection des avantages du temps
- Accès et interaction avec le temps selon une conscience critique
- Autres

7. Quelles sont les causes du sous-développement ?

- L'ignorance
- La pauvreté
- Mauvaise politique
- Marginalisation de la culture traditionnelle
- Colonisation et domination occidentale
- Dominance de la tradition
- Autres

9. Quelle est votre conception de la renaissance ?

- Retour aux origines et préservation de la tradition
- Réforme globale et accès aux temps nouveaux
- Alignement à la civilisation moderne
- Autres

10. Quelle attitude envisager à l'égard de l'invasion culturelle ?

- Soumission
- Ouverture critique
- Résistance
- Mise en garde contre ses dangers
- Autres

11. Quel est le sens de la guerre du Golfe

- Croisade
- Guerre économique et politique
- Stratégie d'occupation
- Autres

12. Quel est le sens de la paix avec Israël ?

- Soumission
- Issue politique
- Paix
- Autres

13. Comment expliquez-vous que l'on reste sous développés alors que les autres progressent ?

14. Proposez des exemples d'architecture et d'urbanisme traditionnels aptes à une éventuelle exploitation actualisée ?

Echantillon théorique

	EPAU		Institut de Constantine		Institut de Tizi Ouzou		Institut de U.S.T.O.		Institut de Biskra		Institut de Blida		Institut de Sétif	
	Total	7%*	Total	7%	Total	7 %	Total	7%	Total	7 %	Total	7 %	Total	7 %
1 Année	374	26	130	9	142	10	151	11	33	2	129	9	51	4
2 Année	415	29	146	10	114	8	146	10	126	9	175	12	122	9
3 Année	385	27	273	19	109	8	137	10	97	7	86	6	56	4
4 Année	317	22	225	16	101	7	112	8	16	1	74	5	60	4
5 Année	208	14	98	7	82	6	103	7	36	3	69	5	39	3
Enseignant	102	7	126	9	47	3	53	4	38	3	67	5	37	3
TOTAL	1800	125	998	70	595	42	702	50	346	25	600	42	365	27

Les caractères de la population d'enquête

Compte tenu de toutes les conditions difficiles de l'enquête, le nombre total et définitif de la population d'enquête s'élève à cent trois (103). Elle se décompose par rapport à la variable **âge** comme suit :

Catégorie	Nombre	Pourcentage
20 – 25 ans	81	79 %
26 – 35 ans	09	9 %
36 et plus	13	13 %

Elle se décompose par rapport à la variable **sexe** comme suit :

Masculin	57	55 %
Féminin	46	45 %

Elle se décompose par rapport au **statut professionnel** comme suit :

Enseignant	11	11 %
Etudiant	89	86 %
Travailleur	3	3 %

Elle se décompose selon la variable catégorie **socioprofessionnelle des parents**, comme suit :

Ouvrier	10	10 %
Cadre	21	20%
Fonctionnaire	17	17%
Commerçant	10	10%
Artisan	01	01%
Industriel	02	02%
Retraité	19	18%
Sans	04	04%
Autre	10	10%

Elle se décompose selon la variable **niveau**, comme suit :

B A C	78	76 %
Diplôme d'ingénieur	16	16 %
Magister	08	08%

Elle se décompose selon la variable **conditions d'habitat (état de l'habitation)** comme suit :

Très bon	10	10 %
Bon	37	36%
Moyen	46	45%
Médiocre	6	6%
Très médiocre	1	1%

Elle se décompose selon la variable **conditions d'habitat (type d'habitation)** comme suit :

Individuel	38	37 %
Collectif	55	53 %
Semi-collectif	5	5 %

Elle se décompose selon la variable **conditions d'habitat (statut d'occupation)** comme suit :

Location	37	36 %
Propriété	61	60 %

Annexe N°2 Plan de l'enquête N°2

L'enquête se décompose en deux volets, à caractères et contenus différents. Le premier volet se définit comme suit :

Objet:

- Planification urbaine locale
- Promotion immobilière et foncière
- Gestion urbaine et foncière
- Fonctionnement des instruments d'urbanisme
- Organisation et fonctionnement institutionnel
- Famille et pouvoir
- Le rôle des structures traditionnelles dans la gestion urbaine
- Participation et vie associative
- Scolarisation féminine

Population: Enquête réalisée auprès des acteurs appropriés

- *Administration locale :*
  - Wilaya - DUCH - DPAT
  - Les APC de la vallée
- *Promoteurs fonciers et immobiliers publics*
  - Les agences foncières
  - Les O.P.G.I
- *Bureaux d'études*
  - URBATIA - OPVM
- *Associations - comités de quartiers*
  - Structures traditionnelles
  - Associations diverses

Techniques : Enquête réalisée selon la technique de l'entretien direct et dirigé par le moyen de questionnaire.

Le contenu du questionnaire se rapporte aux objets de l'enquête, décomposés en indicateurs en vue de l'identification et l'évaluation.

L'enquête repose aussi sur l'analyse des documents d'urbanisme pour recueillir les données et informations complémentaires.

Objectifs *:* L'enquête vise les objectifs suivants :

- Dresser un constat-bilan relatif au fonctionnement des instruments et institutions de l'urbanisme
- Dresser un bilan de la promotion publique foncière et immobilière.
- Dresser un bilan de l'organisation et fonctionnement associatif relatif à la gestion urbaine.

En vue d'aboutir aux principaux objectifs,

- Identification des mécanismes d'urbanisation
- Identification des enjeux et stratégies urbaines.
- Identification des modes et modalités d'appropriation de l'espace.

Par ailleurs, l'enquête prévoit un deuxième volet, dont le contenu se rapporte aux axes suivants :

Objet*:*

- Modalités d'appropriation foncière et immobilière (modalités et stratégies d'accès au bénéfice des programmes publics)
- Mode d'appropriation
- Rapports de voisinage
- Attitude à l'espace (interventions et aménagement spontanés)
- Attitude à la cohabitation
- Participation et vie associative

Population *:* Enquête ménage à réaliser auprès de la population des nouveaux sites d'habitat (milieu sensé socialement complexe et ethniquement hétérogène), selon un échantillon aléatoire.

Techniques : Selon la technique d'entretiens directs et dirigés par le moyen de questionnaires.

Objectifs :

- Identification des modalités et mode d'appropriation de l'espace
- Mesure et identification des comportements sociaux et leurs tendances à l'égard de la cohabitation, participation..., en corrélation avec un certain nombre de variables, âge, sexe, niveau d'instruction, catégorie socioprofessionnelle.

Contenu du questionnaire

1/ Planification

1. A quelle phase le PDAU de la vallée a abouti ?
2. Quelles sont les principales orientations du PDAU ?
3. Quels sont les POS recommandés ?
4. Quels sont les POS réalisés ?
5. Quels sont les POS approuvés ?
6. Quels sont les principes méthodologiques selon lesquels le PDAU a été élaboré ?
7. Quelles sont les principales contraintes que subit l'élaboration du PDAU ?
8. Quels sont les nouveaux instruments et outils initiés ? (Contenu, méthode, objectif, caractères).

2- Promotion immobilière et foncière publique

1. Identification du programme de promotion immobilière décomposé en catégories, *(programmé / réalisé / en cours / affecté /*), et selon les critères suivants. (*Taille / site / date de l'opération selon sa phase / type*)
2. Modalités d'attribution.
3. Outils et modalités de gestion ?
4. Outils et modalités de financement ?
5. Organisation et fonctionnement de la structure ?

6. Problèmes et perspectives ?

3- Rôle des structures traditionnelles dans la gestion urbaine

1. Identification des structures traditionnelles intervenant dans la gestion urbaine.
2. Mode d'organisation, statuts, composantes, fonctionnement ?
3. Rapports aux institutions officielles ?
4. Rôle de la structure dans la gestion urbaine ?
5. Nature et limite de l'intervention ?
6. Identification des principales interventions ?
7. Problèmes et perspectives ?

Annexe N°3 : SCOLARISATION

Classe 6e - EFE - El'Atteuf - juin 1996

	Garçons	%	Filles	%	Total	%
Elèves admis IB	22	58	3	8	25	66
Elèves non admis IB	04	10,5	0	0	04	10,5
Elèves admis MA	06	16	2	5	08	21
Elèves non admis MA	01	3	0	0	01	3
Total	33	87	5	13	38	100

❶ ECOLE C. BABA AMMI - EL-ATTEUF

	Garçons	%	Filles	%	Total	%
Elèves admis IB	25	71,5	3	8,5	28	80
Elèves non admis IB	05	14	0	0	05	14
Elèves admis MA	01	3	0	0	01	3
Elèves non admis MA	01	3	0	0	01	3
Total	32	91,5	3	8,5	35	100

❷ ECOLE F.E. C. YOUCEF EL-ATTEUF

	Garçons	%	Filles	%	Total	%
Elèves admis IB	19	61	3	10	22	71
Elèves non admis IB	07	22,5	2	6,5	09	29
Elèves admis MA	0	0	0	0	0	0
Elèves non admis MA	0	0	0	0	0	0
Total	26	84	5	16	31	100

❹ ECOLE F.E. C AMMI HAMMOU - EL-ATTEUF

	Garçons	%	Filles	%	Total	%
Elèves admis IB	01	3	0	0	1	3
Elèves non admis IB	01	3	1	3	2	6
Elèves admis MA	09	25	7	19,5	16	44,5
Elèves non admis MA	09	25	8	22	17	47
Total	20	56	16	44,5	36	100

❸ ECOLE F.E. A. NOUACER

Source: Rapport et PV. Inspection - Education

Annexe N°3 : SCOLARISATION

Classe 6e - EFE - El'Atteuf - juin 1996

	Garçons	%	Filles	%	Total	%
Elèves admis IB	04	15	01	04	05	19
Elèves non admis IB	03	11	01	04	04	15
Elèves admis MA	07	26	17	26	14	52
Elèves non admis MA	03	11	01	04	04	15
Total	17	63	10	37	27	100

❺ E.F.E.C. BEN DEKEN - EL-ATTEUF

	Garçons	%	Filles	%	Total	%
Elèves admis IB	20	33	19	31	39	64
Elèves non admis IB	09	15	07	11,5	16	26,5
Elèves admis MA	01	02	0	0	01	02
Elèves non admis MA	01	02	04	6,5	05	08
Total	31	51	30	49	61	100

❻ ECOLE E.F.E.C IBN MENAD - EL-ATTEUF

	Garçons	%	Filles	%	Total	%
Elèves admis IB	91	40	29	13	120	53
Elèves non admis IB	29	13	11	05	40	18
Elèves admis MA	24	10,5	16	07	40	17,5
Elèves non admis MA	15	6,5	13	06	28	12,5
Total	159	70	69	30	228	100

❼ TOTAL GENERAL

6e - E.F.E
El'Atteuf juin 1996

Source: Rapport et PV. Inspection - Education

1er / 2e Cycle - Enseignement fondamental (1993)

Elèves

Commune	Nombre établissements	Total	Filles	% Filles
Ghardaia	24	9791	3258	33
Bounoura	08	3186	837	26
El'Atteuf	06	1407	491	35
Daia	03	1286	636	49,5
Total	41	15670	5222	33,3

Scolarisés, niveau fondamental

Scolarisés, niveau secondaire

Structure de la population de la wilaya 1993
selon sexe et âge

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	% Fille	Total
5 - 14	42128	39473	49	81601
15 - 19	15163	14582	49	29745

Source: DPAT Ghardaia

Enseignement secondaire 1993

Commune	Nombre établissements	Général Elèves Total	Général Elèves Filles	Général Elèves Garçons	Technique Elèves Total	Technique Elèves Filles	% Filles
Ghardaia	02	1233	473	38	228	34	
Bounoura	01	1128	511	45	85	40	
El'Atteuf	01	242	76	31	-	-	
Total	04	2603	1060	41	313	74	23,6

BIBLIOGRAPHIE

GENERALITES, URBANISME

1. **Albarouni S.** — Kitab al azhar, le Caire, Albarouni, sans date.
2. **Alexandre Ch. 1976** — Une expérience d'urbanisme démocratique, éd. française, Paris, éd. du Seuil.
3. **Atfiyech Hadj M.** — Charh kitab an nil wa chifa al alil (commentaire d'un traité de droit ibadhite), Tunisie, huit volumes, sans date.
4. **Benatia F. 1980** — Alger, cité ou agrégat, Alger, Sned.
5. **Bensidoun S. 1963** — Contrôle de l'eau et communautés agraires en Islam, Paris, in Cahiers de l'Institut des sciences éco. App. 1963, N° 139. p. 25/146
6. **Benyoucef B. 1987**
   - Eau et société, in L'eau et le Maghreb, Tunis, PNUD-ONU, 1987.
7. **Benyoucef B. 1990**
   - La pensée politique ibadhite, Alger, ITC, 1990, édition arabe.
8. **Benyoucef B. 1992**
   - *Aloumrane* (Urbanisme, tradition- modernité), Alger, IBD, 1992, édition arabe.
9. **Benyoucef B. 1994**
   - Histoire de l'architecture islamique, Alger, OPU, 1994.
10. **Benyoucef B. 1995**
    - Les grands ensembles d'habitat à Alger, éléments de méthodolo(ie, in Recherches N°3, 1995, université d'A ger.
11. **Benyoucef B. 1995**
    - Analyse urbaine, Alger, OPU, 1995
12. **Benyoucef B. 1995** — Mouvement, déplacement et communication en milieu urbain : essai de problématique socioculturelle, Jeddah, éd. de O.C.V.I.
13. **Benyoucef B. 1995** — La problématique des ksour sahariens, colloque villes et déserts, Alep, 1995
14. **Benyoucef B. 1994** — Sur la notion du lieu, symposium international de Marrakech sur les théories du milieu et aménagement, U.G.I. et U.I.P.S, 1994.

15. **Benyoucef B. 1995** — Urbanisme en économie de marché, in H.T.M., n° 3, Alger, 1995.
16. **Benyoucef B. 1996** — Urbanisme, tradition et modernité, in Annales, N° 9, 1996, université d'Alger.
17. **Bertalanffy L. 1965** — Général system theory, NY, 1965.
18. **Besson J.F. 1970** — L'intégration urbaine, Paris, P.U.F, 1970.
19. **Brian J et Loughlin M.C. 1980** — Planification urbaine et régionale, Paris, Dunod, 1980.
20. **Chabert A. 1961** — Le comportement économique des Musulmans, in Revue hist. écon. socio. n° 32, 1961, p. 330-351
21. **Chelhod J. 1969** — Ethnologie du monde arabe et sociologie, in L'homme, 1969, n°4, p.24-40 et n° 2/3, p.82-112
22. **Choay F. 1965** — Urbanisme, utopies et réalités, Paris, éd. du Seuil, 1965.
23. **Claval P. 1974** — Eléments de géographie humaine, Paris, Guerin, 1974.
24. **Cote M. 1983** — L'espace algérien, Alger, OPU, 1983.
25. **Cresswell R. et Godelier M. 1976** — Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques, Paris, Maspero, 1976.
26. **Cuperly P. 1984** — Introduction à L'étude de l'ibadisme et sa théologie, Alger, OPU, 1984.
27. **De Demery G. 1968** — Les récits de voyage d'Ibn Battuta, Paris, 1968.
28. **De Goeje. 1873** — Les récits d'Ibn Hawkal, Leyde, 1873.
29. **Dupuy G. 1977** — Aménagement et participation, in urbanisme, N° 160, sept. 1977.
30. **Etienne B. 1972** — Le flou urbain affrontement de modèle, in Annuaire de l'Afrique du Nord, 1972, p. 29-38 /39-53
31. **Gardet L. 1954** — La cité musulmane, Paris, 1954.
32. **Ghait M.A 1982** — Introduction à la sociologie urbaine, éd. arabe, Beyrouth, Dar En Nahda, 1982.

33. **Golvin L. 1970** — Essai sur l'architecture religieuse musulmane, Paris, Klincksieck, 1970.

34. **Hauser P. 1965** — Etudes globales des zones urbaines, in manuel de la recherche sociale en Zone urbaine, Paris, Unesco, 1965.

35. **Heidegger M. 1958** — Essais et conférences, (traduction française), Paris, Gallimard, 1958.

36. **Isard H. 1980** — Une problématique de la géographie, in Annales géo, N° 492, 1980, p.129-134

37. **Lacaze J.P. 1979** — Introduction à la planification urbaine, Paris, Moniteur, 1979.

38. **LeCorbusier. 1977** — Manière de penser l'urbanisme, Paris, Denoel, Gonthier, 1977.

39. **Marçais G. 1954** — La conception des villes dans l'Islam, in Revue d'Alger, T.II, 1954.

40. **Marçais G. 1964** — Considérations sur les villes musulmanes, recueil de la soc. J. Bodin, Paris, 1964.

41. **Marçais W. 1918** — L'islamisme et la vie urbaine, c. rendus de l'Académie des Belles lettres, janvier février, 1918.

42. **Marthelot F. 1965** — Baghdad, notes de géo. urbaine, in Annales de géo, 1965, N° 40, P. 24-37

43. **Massignon L. 1963** — Explication du plan de kùfa et Basra, in Opera – Minora, T. III, Beyrouth, 1963.

44. **Matras J. 1965** — Le concept de désorganisation sociale et individuelle, in manuel de la recherche sociale en zone urbaine, Paris, Unesco, 1965.

45. **Mauss M.** — Manuel d'ethnographie, Paris, Payot.

46. **Merlin P. 1972** — Les villes nouvelles, 2ème éd. , Paris, PUF, 1972.

47. **Norberg –Schulz, C. 1981** — -Système logique en architecture, Bruxelles, Mardaga, 1974.
-Génie du lieu, (trad. français), Bruxelles ; Mardaga, 1981.

48. **Paltajen E. 1969** — Histoire et géographie de l'Islam, Paris, in l'Homme, N° 4, 1969.

49. **Panerai Ph. 1986** — Analyse urbaine, Bruxelles, A.A.M, 1986.

50. **Pellat L. 1954** — Extrait d'une notice inédite sur Basra, in Arabica, 1954, p.213-215

51. **Perrier J.L. 1974** — Le développement régional, Paris, PUF, 1974.

52. **Sanguinetti M. 1942** — Encyclopédie de l'Islam, Paris, Leyde, 1913 – 1942.

53. **Sauvaget, 1934** — Esquisse d'une histoire de la ville de Damas, in Revue des études islamiques, Cahier IV, 1934.

54. **Tarlet J. 1977** — Milieu naturel et aménagement, les méthodes de planification, in Annales de géo, N° 474, 1977.

55. **Terrasse H. 1969** — Citadins et grands nomades dans l'histoire de l'Islam, in S.I., XXIX, 1969.

56. **Valaskakis K. 1975** — Fondements épistémologiques de l'analyse interdisciplinaire par l'approche systémique, notes et documents de recherche de l'université de Laval, N° 6, 1975.

57. **Von – Miess P. 1986** — De la forme au lieu, Lausanne, éd. PPR, 1986.

58. **Yakout H. 1908** — Encyclopédie des villes, le Caire, 1908. (en langue arabe).

Modernisme arabe

1. Anouar A. 1967 — L'idéologie et renaissance nationale, Paris, Anthropos, 1967.

2. Abdessamed B. 1982 — Le mouvement «salafiste », édition arabe, Dar El Beida, Ayoun, 1982.

3. Al Aroui A. 1981 — Le concept de l'Etat, édition arabe, Dar El Beida, C.C.A, 1981.

4. Al Aroui A. 1967 — L'idéologie arabe contemporaine, Paris, Maspero, 1967.

5. Albachri T. 1984 — Les problématiques des sciences sociales dans le monde arabe, éd. arabe, Beyrouth, Dar Attanouir, 1984.

6. Aljabiri M.A. 1985 — Le discours arabe contemporain, éd. Arabe , Beyrouth, Dar Attanouir, 1985

7 Aljabiri M.A. 1991 — Tradition et modernité, Beyrouth, C.E.U.A., 1991.

8 Amara M. 1984 — La tradition à la lumière de la raison, éd. arabe Beyrouth, Dar Al Wihda, 1984.

9 Amin, S. 1974 — Le Maghreb, histoire et société, Alger, Sned, 1974.

10 Amin S. 1976 — La nation arabe, Paris, éd. Minuit, 1976.

11 Arkoun M. 1993 — La pensée islamique, éd. arabe, Alger, Enal, 1993.

12 Bennabi M. 1961 — Les conditions de renaissance, Alger, Dar al Nahda, 1961.

13 Benyoucef B. 1997 — Société et religion, Université d'Alger, in Recherches, N° 4, 1997.

14 Berque J. 1974 — Maghreb, histoire et société, Alger, Sned, 1974.

15 Charabi H. 1981 — Introduction à l'étude de la société arabe, éd. arabe, Beyrouth, Al Ahliya, 1981.

16 Djarad A. 1988 — Le monde arabe entre le poids du discours et le choc de la réalité, trad. Salah Balhadj, Alger, OPU, 1988.

17 Fadi I. — Le discours arabe contemporain, édition arabe Herndon- VA. , I.I.P.I, 1991.

18 Gualioun B. 1979 — La question des minorités, éd. arabe, Beyrouth, Dar Attalia, 1979.

19 Hijazi M. 1980 — Le sous-développement social, 2ème éd. Beyrouth, I.D.A, 1980.

20 Kaddache M. 1980 — Histoire du nationalisme algérien, Alger, Sned, 1980.

21 Lacheraf M. 1978 — L'Algérie, nation et société, Alger, Sned, 1978.

22 Ouadah C. 1977 — La question historique dans la pensée arabe moderne, éd. arabe, Beyrouth, I.D.A, 1977.

23 Redouane S. 1986 — L'Islam contemporain, éd. arabe, Beyrouth, Dar Alouloum Al arabia, 1986.

24 Smati M. 1997 — Les élites algériennes sous la colonisation, Alger, éd. Dahlab, 1997.

25 Taleb Ibrahimi A. 1972 — De la décolonisation à la révolution culturelle (1962-1972), trad. Hanafi B.A. Alger, Sned, 1972.

26 Turin Y. 1983 — Affrontements culturels en Algérie coloniale, 2ème éd. Alger, Enal, 1983.

Culture et société

1 Allport F.H. 1924 La psychologie sociale, 1924.

2 Durkheim E. 1960 Règle de la méthode sociologique, Paris, PUF, 1895/1960.

3 Herkovitz M.J. 1967 Les bases de l'anthropologie culturelle, Paris, Payot, 1967.

4 Herzlich C. 1969 La santé et la maladie : analyse d'une représentation sociale, Mouton, 1969.

5 Kardiner A. 1970 L'individu et la société, (version française), Paris, PUF. , 1970.

6 Lindsay N. 1980 Traitement de l'information et comportement humain, Québec, études vivantes, 1980.

7 Linton R. 1959 Le fondement culturel de la personnalité (traduction française), Paris, Dunod, 1959.

8 Maisonneuve J. 1982 Introduction à la psychosociologie, Paris, PUF, 1982.

9 Newcomb T. 1970 Manuel de psychologie sociale, Paris, PUF, 1970.

10 Moscovici S. L'attitude : théorie et recherche autour d'un concept et d'un phénomène

11Rousseau J.J. 1755 Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, 1755.

12 Sherif 1956 An outline of social psychology, éd. Remaniée, NY, Harper, 1956.

13 Stoetzel J. 1943 Théorie des opinions, Paris, PUF, 1943.

14 Vinsonneau G. 1997 Culture et comportement, Paris, A Colin, Masson 1997.

Le M'zab

1 – Abbo G, 1979 Centre d'études et de recherches pour la vallée du M'zab (Algérie), Thèse, Paris, Promoca, 1979.

2 –Abderrahim Reicheler A. M. 1980 Contribution à l'étude de la vie sociale et économique de la communauté ibadite du M'zab (Algérie), Thèse, Paris, EHESS, 1980.

3 –Alfort E. A. 1954 The M'zab, in J.R.A I. , n° 84, 1954 p. 34-4

4 –AMAT C. 1888 Le M'zab et les M'zabites, Paris, Challamel 1888.

5 –Basset R. 1892 Etude sur la Zenatia du M'zab, de Ouargla et de l'oued Rir, Paris, Leroux, 1892.

6 –Baudovin A. 1971 L'oasis de Ghardaia, Maîtrise, Paris, 1971.

7 –Benyoucef B. 1982 Le M'zab : espace et société, in Acta géo, N° 47 –48, Paris, 1982.

_Benyoucef B. 1986 Le M'zab, les pratiques de l'espace, Alger, Sned, 1986.

_Benyoucef B. 1992 Le M'zab, espace et société, Alger, IBD, 1992.

8 –Berrien Y. 1983 Ghardaia, le miracle d'eau, in rens. Cell. , 1983, p. 314

9 –Bisson G. 1964 Deux maisons à Ben Isguen (Algérie), in Travaux de l'institut de recherches sahariennes (I.R.S), 1er, 2ème trimestre 196., T XXIII, p. 171-179.

Bisson G. 1962 Destruction d'une ancienne mosquée à El Atteuf, M'zab (algérie) in T. (I.R.S.) TXXXI, 1962, p. 215-218.

10 –Bisson J. 1979 Pays d'Ouargla et M'zab : emplois urbanisation, régionalisation au Sahara algérien, Cahiers de L'E.R.A. 706, p.53-104, Tours, 1979.

11 –Bonete Y. 1959 Contribution à l'étude de l'habitat au M'zab, in cahiers des arts et techniques d'Afrique du Nord, N° 5, Toulouse 1959.

12 –Boutaleb M. 1966 — Siedlungsgéographishe. Betrachtung der oasis, Ghardaia, Thèse, Hambourg, 1966.

13 –Burat, 1928 — Les arbres généalogiques au M'zab, in Revue Algérienne, 1928.

14-Capot Rey, R. — Pays du M'zab et régions des Dayas, étude sur le relief de la dorsale saharienne, in Annales geo. XLVIII, p.41-62

15 –Carbonnal J. 1927 — Etude sur la waqf abadhite et ses applications au M'zab, Thèse, Alger, 1927.

16 –Coyne, Capitaine — Le M'zab, in Revue Africaine, Tome 3, Alger, Jourdan, 1879.

17 –Daddi- Addoun A. 1977 — Sociologie et histoire des Algériens ibadhites, Ghardaia, imprimerie «Al Arabia » 1977.

18 –Dallet F. 1965 — Récits du M'zab, Fort National, 1965.

19 –D'Armagnac LT. 1836 — Le M'zab et le pays Chaambas, Alger, Baconnier, 1836.

20 –Desprez J. — Une porte du Sahara, la pentapole du désert, Orléans, Bourbon Blanc, 1959.

_Desprez J. 1930 — Chardaia : le M'zab, Alger, Baconnier 1930, T. Chemin de fer Paris, Lyon, Méditerranée, Sud algérien.

21 –Donnadieu, C.P. et _Didillon, M. J. 1977 — Habiter le désert, les maisons Mozabites, Architecture et Recherche, Bruxelles, 1977.

22 –Duveyrier H. 1859 — Voyage dans le pays de Beni M'zab, in le Tour du monde N° 10. 1859.

23 –Espes R. 1925 — Quelques documents sur les corporations des Mozabites d'Alger, in R.A n° 66, 1925, p. 197 – 218

24 –Feliu, 1908 — La législation des eaux dans la chebka du M'zab, Blida, Mauguin. 1908.

25 –Goinchon A. 1927 — La vie féminine au M'zab, étude de sociologie musulmane, Paris. Geuthner, 1927.

26 –Gouvion M.E. 1926 — Monographie du M'zab, Casablanca, 1926.

27 –Huguet J. 1899 — Les juifs du M'zab in B. de la société d'anthropologie, mai 1902.

28 –Huguet J. 1899 — Le Sud algérien in B. de la société de géo, Paris, 3ème trimestre 1899, p. 285 à 303
Mission au M'zab 1897 – 1899, in Bulletin du Ministère de l'instruction publique, Paris.

29 –Huguet J. 1828 — Les origines de Guerrara, Paris, Belles Lettres, 1828.

30 –Huguet J. 1906 — Recherche sur les habitants du M'zab, in revue d'anthropologie, N° 16, 1906, p. 18-31

31 –Josse R. 1970 — Croissance urbaine au Sahara, in les Cahiers d'outre – mer, 1970, p. 46

32 –Mercier M, 1932 — La civilisation urbaine du M'zab, Alger, Soubiron, 1932.

33 –Mercier M. 1928 — Note sur une architecture berbère saharienne, in Hesperis, N°8 1928, p. 413-429

34 –Merghoub B. 1972 — Le développement politique en Algérie, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1972.

_Merghoub B. 1966 — Le M'zab : aspects économiques sociologiques, politiques, Thèse, Paris, 1966.

35 –Milliot et Giacobetti A. 1930 — Recueil des délibérations des Djemaa du M'zab, paris, Geuthner, 1930.

36 –Moriaz M. 1962 — Un citadin au M'zab, in richesses de France, 1962, p. 55

37 –Motylinski A.A. 1885 — Notes historiques sur le M'zab, Guerrara depuis sa fondation, Alger, Jourdan, 1885.

38 –Omar Ben Aissa. 1951 — Mudhaqarat wa wathaik Rasmia, (mémorandum et actes officiels, sur l'oued M'zab dans les domaines, religieux, politiques et sociaux 1835 à 1951), Tunis, Nahda, 1951. (en langue arabe)

39 –Ravereau A. 1965 — Le M'zab et les temps modernes, in Revue. inf. org. sah. , Alger, N° 12 Déc. 1964-1965.

_Ravereau A. 1981 — Le M'zab, une leçon d'architecture, Paris Sindbad, 1981.

40 –Robin C. 1884 — Le M'zab et son annexion en France, Alger, Jourdan, 1884.

41 –Speer A. — Vallée du M'zab, prévisions de population et d'emploi 1973 -1988. Rapport publié par le Ministère algérien des Travaux publics.

42 –Tellay B. 1970 — Mozab Baladou Kiffah (étude historique sociologique sur le M'zab), Constantine, Al Bath, 1970.

Algérie, Afrique du Nord, Sahara

1 –Adam A. 1968 — Le développement urbain au Maghreb, in Revue de l'Occident musulman, N° 5, 1968, p. 11-1

2 –Adam A. 1974 — Villes et Société au Maghreb (études sur l'urbanisation), Paris, CNRS, 1974.

3 –Ad-Darjini A. — Tabakat al machayekh bil maghreb, revu par Tellay Brahim, Constantine El Bath, sans date

4 –Bahri A.M. 1966 — Le recensement algérien de 1966, in R.A., p. 415-427

5 –Bardinet C. et _Cabot J. 1973 — Population et critères d'urbanisation à la veille du plan quadriennal (1970-1973), in Tiers monde, N° 14, 1973 P. 615 –603

6 –Battandier J.A. et _Trabut L. 1898 — L'Algérie, le sol et les habitants, Paris, Baillère et fils, 1898

7 –Baudicour L.. 1853 — La guerre et le gouvernement de l'Algérie, Paris, Sagnier et Bray, 1853.

8 –Bejia S. 1853 — Les Ibadhites du Djerid au moyen âge, thèse, Tunis, Bouslama, 1853.

9 –Bensidoun S. 1970 — Les modes d'aménagement des terroirs et le dynamisme de la civilisation de l'oasis, in Annales géo. N° 43, 1970.

10 –Benyoucef S.D. — Histoire des dynasties musulmanes en Afrique du Nord, rostémide, hammadite, zianide). ensemble de conférences, publiées par le Ministère algérien des affaires religieuses

_Benyoucef S.D. 1982 — La révolte d'Abou Yazid, Constantine, El Bath, 1982.

11 –Berchem M.V. 1965 — Le palais de Sedrata dans le désert saharien, Mélange Cresswell, 1965, P. 8, C.C.K.A.C

12 –Bernard A. et _La Croix N. 1906 — L'évolution du nomadisme en Algérie, Paris, A. challamel, 1906.

13 –Bernard A. et _La Croix N. 1900 — La pénétration saharienne, Alger, 1900.

14 –Blanchet P. 1900 — L'oasis et le pays de Ouargla, in Annales de géo, 1900.

15 –Bouisri A. 1969 — Techniques, méthodes et résultats du recensement de la population algérienne in Revue Tunisienne des S. Sociales, N° 17/18, 1969, p. 95-125

16 –Bourdieu P. et _Sayad A. 1964 — Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie, Paris, Minuit, 1964.

17 –Bourdieu P. 1974 — Sociologie de l'Algérie, Paris, PUF, édition 1974.

18 –Bourouiba R. 1976 — L'Etat des Béni-Hammad, Alger, Sned, 1976.

_Boussaada R. 1989 — Notion du temps et de l'espace dans la culture algérienne, thèse 3ème cycle, Paris 5, Sorbonne 1989.

19 –Bousquet GH. 1974 — Les Berbères, Paris, PUF, 1974, 4ème édition.

20 –Boyer P. 1963 — La vie quotidienne d'Alger à la veille de l'intervention française, Paris, Hachette, 1963.

21 –Brauvel F. 1964 — Monnaies et civilisations de l'or du Soudan à l'argent de l'Amérique, un drame méditerranéen, in Annales éco. soc. civ, 1ère année, N° 1, 1964.

22 –Broke G. et _Cawless R. 1972 — Tourisme international au Sahara algérien, in Méditerranée, N°3/4, 1972.

23 –Capot Rey, R. _Cornet A. et _Blandin de the B. 1963 — Glossaire des principaux termes géographiques et hydrogéologiques, Alger, E.R.S., 1963.

24 -Capot Rey, R. 1944 — Problème des oasis algériennes, Alger, C.N.R.S. 1944.

_Capot Rey, R. — La région des Dayas, Tours, Arrault, 191

_Capot Rey, R. 1939 — Une carte des pluies et des crues au Sahara, in Annales de géo, XLV III 1939, p. 41-62

_Capot Rey, R. 1955 — Les sols d'Algérie, in Annales de géo, 1955, LXIV, p. 56-58

25 –Carette E. 1844 — Du commerce de l'Algérie avec l'Afrique centrale et les états Barbaresques, Paris Guyot, 1844.

26 –Champ M. — Les communes en Algérie, Alger, Soubiron

27 –Cornet A. 1964 — Monographies régionales «Algérie», Alger 1952. Introduction à l'hydrogéologie saharienne. in géo-physique, géo-dynamique, Paris, 1964, VI-FI, p. 5-72

28 –Côte M. 1970 — Fiches documentaires, Sahara, l'économie, in Annales algériennes de géo, N° 9, 1970, p. 137 – 160

29 –Daumas L.C. 1845 — Sahara algérien, Paris, Fortin-Masson, 1845.

30 –Daoulalti A. 1973 — La kasbah de Tunis, I.N.A.A.A.S.M., Tunis, 1973.

_Daoulatli A. 1981 — La ville de Tunis sous les Hafsides, Tunis, Ceres, 1981.

31 –Dabouz M. A. 1965 — Nahdat Al Djazair, 3 tomes, le Caire, At Taaouniya, 1965.

_Dabouz M. A. 1976 — Aalalm al Islah, 3 tomes, Constantine, El Bath, 1976, (en langue arabe).

32 –Decloitres R.C. et _Reverdy J.C. 1962 — Organisation urbaine et structure sociale en Algérie, in civilisation, N° 12, 1962, p24-236

33 - — De l'Algérie originale à l'Algérie Moderne, Secrétariat Social d'Alger, 1961

34 –Dubief J. 1952 — Le vent et le déplacement du sable au Sahara, in T.E.R.S., TXIII, 1952, p. 123-145

35 –Dufourq Ch. E. 1966 — Une route de l'or, au moyen âge, de l'Afrique noire à Majorque, par Tlemcen Sijilmassa, in Bulletin d'information historique, N° 3, 1966, p. 9-10

36 –El Janhani L. 1980 — Etudes maghrébines, Beyrouth, Attalia, 1980, (en langue arabe).

37 _Emerit M. 1954 — Les liaisons terrestres entre le Soudan et l'Afrique du Nord au XVII° et début XIX° siècles, in Travaux de l'I.R.S.T.X. n°1, 1954.

38 –Féraud L. Ch.1887 — Le Sahara de Constantine, Alger, Jourdan, 1887.

39 –Gallissot R. 1965 — Le mode de propriété des terres algériennes en 1830, in Bulletin d'information historique N° 2, 1965, P.14-16

_Gallissot R. 1930 — Exposition du Sahara (guide), Paris, Masson, 1930.

40 –Gauthier EF. 1907 — Etude d'ethnographie saharienne, Paris, Masson, 1907.

_Gauthier EF. 1908 — Structure de l'Algérie, Paris, A. Collin, 1908.

_Gauthier EF. 1913 — Dispersion de la langue berbère en Algérie, Alger, Jourdan, 1913.

41 –Golvin L. 1965 — Recherche archéologique à la qualà des Beni – Hammad, Paris, G.P. Maisonneuve et Larousse, 1965.

42 –Gsell S. 1902 — Algérie, antiquités hydrauliques, Paris, Leroux, 1902.

43 –Ibn Khaldoun A. 1934 — Histoires des Berbères et des dynasties musulmanes en Afrique Septentrionale, traduction du Baron de Slane, Paris, Geuthner, 1934, 4 vol.

44 –julien Ch. A. 1952 — Histoire de l'Afrique du Nord, Paris, Payot, 1951, 1952, 2 vol.

45 – Kaddache M. 1982 — L'Algérie Médiévale, Alger, Sned, 1982.

46 –Lakbal M. 1982 — Le Maghreb islamique, Alger, Sned, 1982 (en langue arabe).

47 – LeTourneau R. 1962 — Evolution politique de l'Afrique de Nord musulmane 1920-1961, Paris, A. Colin, 1962.

48 –LeTourneau R. 1949 — Fès à la veille du protectorat. Casablanca, 1949.

49 –LeTourneau R. 1957 — Les villes musulmanes d'Afrique du Nord, Alger. 1957.

50 –Mahiou A. 1969 — Les collectivités locales en Algérie, in Annuaire d'Afrique du Nord, N° 8, 1969, p. 285-309

51 –Mallet Ch. et _Gavtier, 1974 — Les problèmes de l'eau en Algérie, Paris, in Sciences et Industries, 1974.

52 –Marçais G. 1929 — Histoire de l'Algérie, Paris, Boivin, 1929.

_Marçais G. 1954 — L'architecture Musulmane d'Occident, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954.

_Marçais G. 1927 — Manuel d'Art Musulman, l'Architecture : Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile, Paris, Picard, 1926-27, 2 vol.

53 – Marçais Ph. 1957 — Initiation à l'Algérie, Paris, Adrien – Maisonneuve, 1957.

54 –Masqueray E. 1878 — Chronique d'Abou Zakaria, Alger, Jourdan 1879, et Paris, Challamel, 1878.

_Masqueray E. 1886 — Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie, (Kabyles du Djurdjura, Chawia de l'Aurès, Beni – M'zab) thèse, Paris, Leroux, 1886

55 –Mauroy M. 1845 — Du commerce des peuples de l'Afrique Septentrionale, Paris, 1845.

56 –Meunier J. 1959 — Cité Royale de Tafilalt, in Hespéris, N° 46 1959, p. 7-72

57 –Meunier M. 1962 — Sur l'architecture de Tafilalt et de Sijilimassa, in C.R.A.I.B.L., 1962 p. 132 –148

58 _Meyum R. _Cauneille A. _Capot –Rey R. _Bisson J. et _Bataillon C. 1970 — Nomades et Nomadisme au Sahara, Unesco, 1970

59 –Motylinski, 1908 — Chroniques d'Ibn Saghir, Travaux du XIV Congrès des Orientalistes, Paris, Leroux, 1908.

60 _Moulias D. 1927 — L'eau dans les oasis algériennes, Thèse Carbonal, 1927.

61 –Nacer M. 1980 — Aboulyakdane, Alger, Sned, 1980, (en langue arabe).

62 –Nesson C. 1978 — Evolution des ressources hydrauliques dans les oasis du Bas Sahara algérien, Paris, C.N.R.S. 1978.

_Nesson C. 1976 — Planification urbaine en Algérie, séminaire université d'Oran, mai 1976.

63 –Niel O. 1876 — Géographie de l'Algérie, Bône, 1876.

64 –Onde H. 1968 — Les oasis du Sud – Est Algérien, in Acta géo. N° 73, 1968, p. 40-41

65 –Perret R. 1935 — Le climat du Sahara, in Annales géo. XLIV N° 248, 1935.